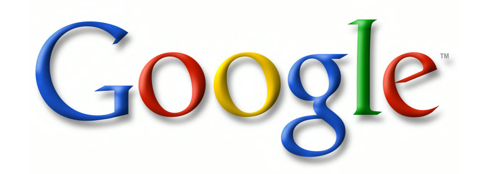
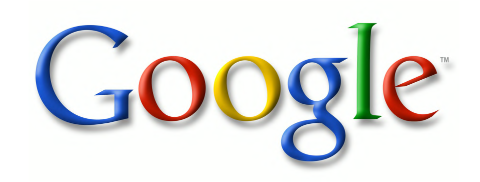




1. Archaeology

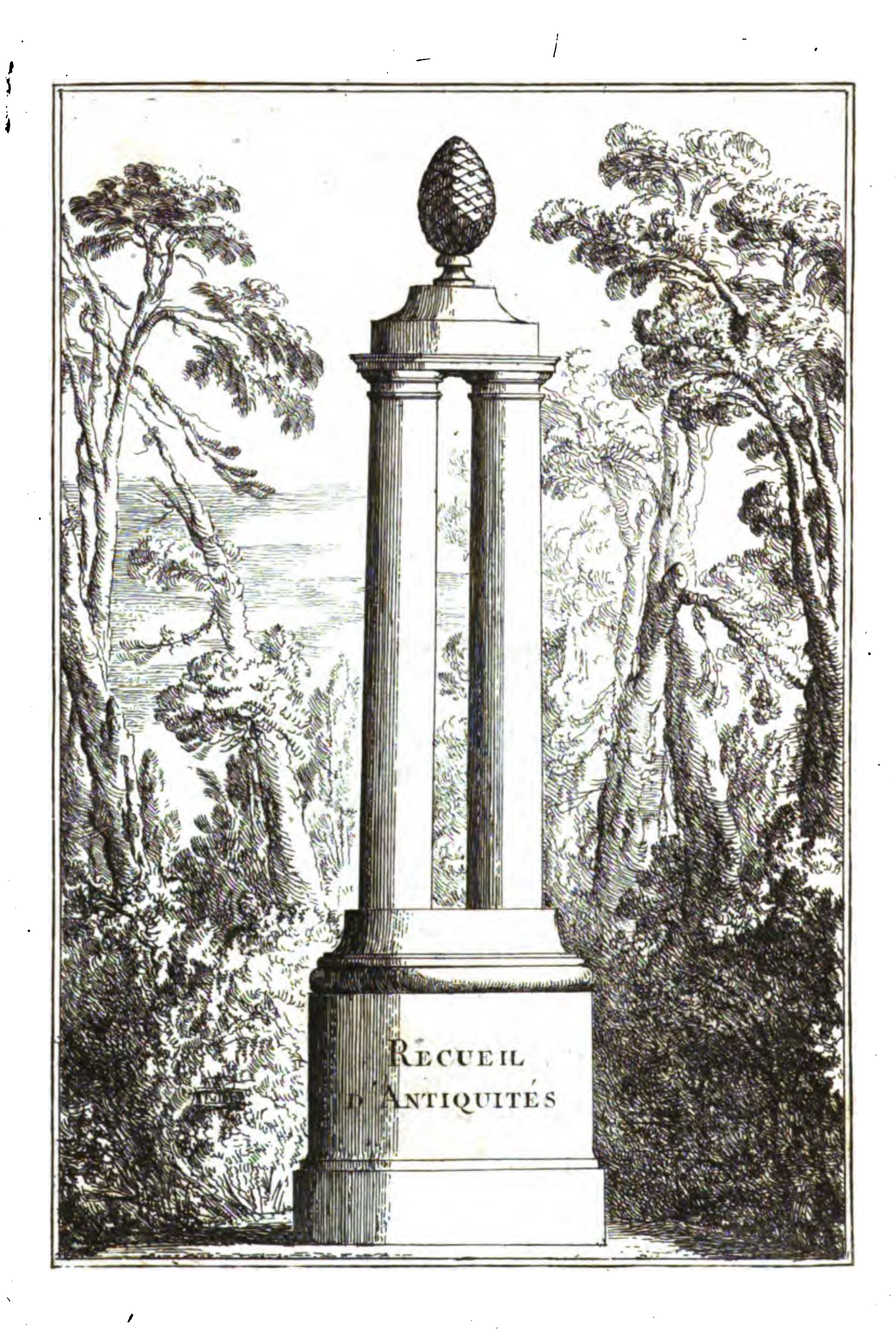
AD 1. Art, Ancient

3080
AD cls
Em

ANNEX

RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

TOME PREMIER.

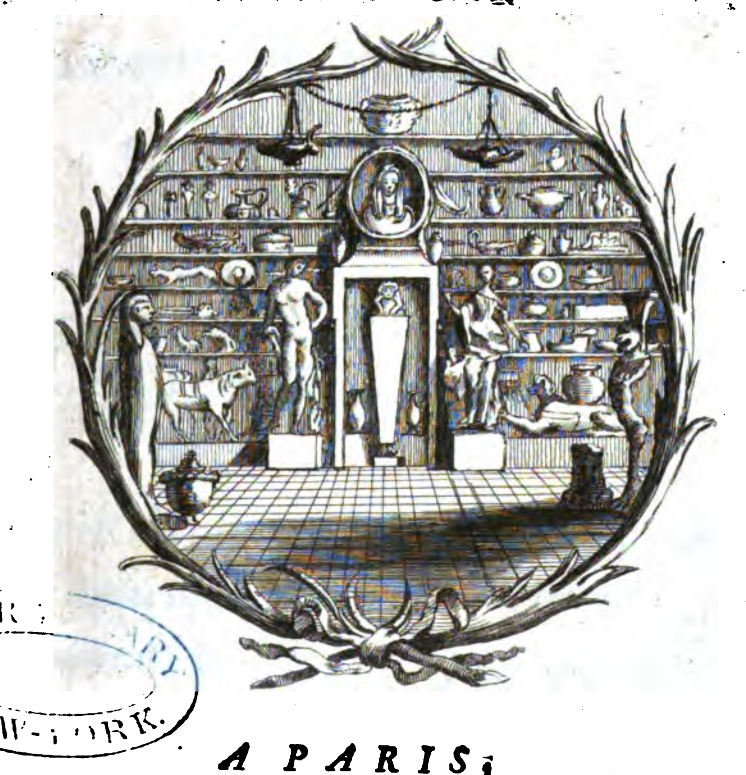

RECUEIL
D'ANTIQUITÉS

RECUEIL D'ANTIQUITÉS EGYPTIENNES, ETRUSQUES, GRECQUES ET ROMAINES.

TOME PREMIER.

NOUVELLE EDITION.

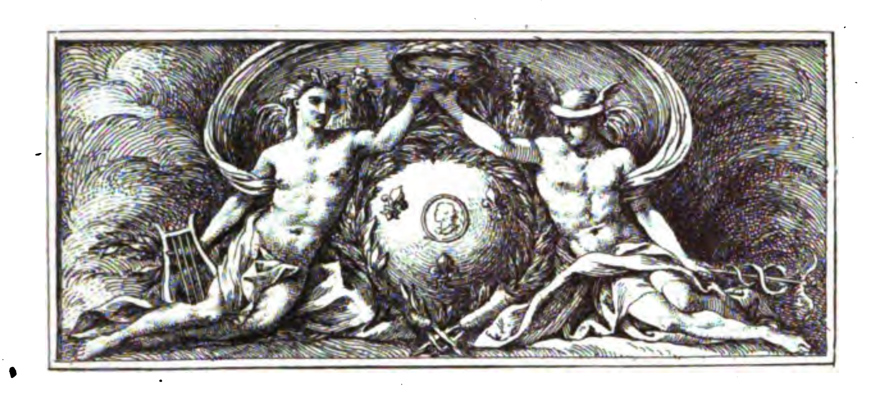
Caylus



A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LXI.



A MESSIEURS

DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MESSIEURS,

LE RECUEIL que j'ai l'honneur de vous offrir, vous appartient à bien des titres. Justes Estimateurs & fidéles Interprétes des anciens

monumens, je ne pouvois les faire paroître ſous de plus heureux auſpices que les vôtres, & ma reconnoiſſance vous y a donné de nouveaux droits.

Avant que vous m'euſſiez fait la grace de m'admettre parmi vous, je ne regardois que du côté de l'art, ces reſtes de l'Antiquité ſçavante échappés à la barbarie des temps; vous m'avez appris à y attacher un mérite infiniment ſupérieur, je veux dire celui de renfermer mille ſingularités de l'Hiſtoire, du culte, des uſages & des mœurs de ces Peuples fameux, qui par la viciſſitude des choſes humaines, ont diſparu de deſſus la Terre qu'ils avoient remplie du bruit de leur nom.

Pour rendre mon hommage plus digne de vous, MESSIEURS, j'aurois fort ſouhaité pouvoir y joindre tous les charmes de l'érudition, & toutes les graces du ſtyle qui regnent dans vos Mémoires: mais j'ai craint d'y faire

d'inutiles efforts ; & il en auroit trop couté à mon impatience de différer plus long-temps à vous donner cette marque publique de mon dévouement, & de l'extrême vénération avec laquelle je suis,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
CAYLUS.

AVERTISSEMENT.



AVERTISSEMENT.

JE me ſuis borné à ne publier dans ce Recueil que les monumens qui m'appartiennent, ou qui m'ont appartenu. Je les ai fait deſſiner avec la plus grande exactitude, & j'oſe dire que les deſcriptions ne ſont pas moins fidéles. Des préſens du haſard, & quelques légères dépenſes ne ſçauroient aſſez flatter l'amour-propre, pour engager à s'écarter de la vérité. Mon goût pour les Arts ne m'a point donné celui de la propriété.

Les atteliers des plus célébres Artiſtes & les cabinets des Curieux me ſont ouverts. C'eſt-là que j'ai puiſé les lumiéres qui m'ont éclairé dans l'examen de la belle Antiquité; & la deſcription des morceaux que j'ai pû raſſembler n'eſt que le dévelbppement de ce que j'ai appris en ce genre.

Les monumens antiques ſont propres à étendre les connoiſſances. Ils expliquent les uſages ſinguliers, ils éclairciſſent les faits obſcurs ou mal détaillés dans les Auteurs, ils mettent les progrès des Arts ſous nos yeux, & ſervent de modéles à ceux qui les cultivent. Mais il faut convenir que les Antiquaires ne les ont preſque jamais enviſagés ſous ce dernier point de vûe : ils ne les ont regardés que comme le ſupplément & les preuves de l'hiſtoire, ou comme des textes iſolés, ſuſceptibles des plus longs commentaires. Il leur étoit bien difficile de ne point abuſer d'un ſçavoir acquis par la lecture des Anciens dont ils étoient remplis; auſſi l'ont-ils prodigué quelquefois ſur des ſujets qui pouvoient tout au plus donner lieu à quelques conjectures. Ils auroient dû cependant obſerver que parmi les reſtes précieux d'antiquités qui ſont venus juſqu'à nous, il s'en trouve un grand nombre qui n'étant que de ſimples fragmens, ne ſçauroient indiquer le

tout dont ils ſont détachés; & que dans cette étude il faut ſouvent oſer ignorer, & ne pas rougir d'un aveu qui fait plus d'honneur que l'étalage pompeux d'une érudition inutile. Ce n'eſt pas que je ne reſpecte les veilles que les Antiquaires conſacrent à concilier les monumens avec l'hiſtoire; je voudrois ſeulement que cette conciliation ſe fît ſans prévention de leur part, & ſans faire violence à l'Auteur qu'ils interprétent: je voudrois qu'on cherchât moins à éblouir qu'à inſtruire, & qu'on joignît plus ſouvent aux témoignages des Anciens la voie de comparaiſon, qui eſt pour l'Antiquaire ce que les obſervations & les expériences ſont pour le Phyſicien. L'inſpection de pluſieurs monumens rapprochés avec ſoin, en découvre l'uſage; comme l'examen de pluſieurs effets de la nature combinés avec ordre, en dévoile le principe: & telle eſt la bonté de cette méthode, que la meilleure façon de convaincre d'erreur l'Antiquaire & le Phyſicien, c'eſt

d'oppoſer au premier de nouveaux monumens, & au ſecond de nouvelles expériences. Mais au lieu que le Phyſicien ayant toujours, pour ainſi dire, la nature à ſes ordres, & ſes inſtrumens ſous la main, peut à chaque inſtant vérifier & multiplier ſes expériences; l'Antiquaire au contraire eſt ſouvent obligé d'aller chercher au loin les morceaux de comparaiſon dont il a beſoin; & nous devons avouer que, malgré nos richeſſes en ce genre, ce n'eſt pas en France qu'un Antiquaire trouveroit le plus à s'inſtruire. C'eſt en Egypte, où les différens peuples qui s'y ſont ſucceſſivement établis, ont laiſſé des traces de la variété de leur goût; c'eſt dans la Gréce, où, ſi les Turcs permettoient de fouiller, on trouveroit encore ſous les ruines éparſes de pluſieurs villes célébres, quelques reſtes de ces chefs-d'œuvres qui faiſoient autrefois ſa beauté & ſon ornement: c'eſt en Italie ſurtout, où la puiſſance des Romains a porté les dépouilles de l'Univers, où chaque pas

conduit à un objet d'étude; où la terre, pour ainsi dire, docile aux vœux de l'Antiquaire, lui restitue en détail & sans interruption les trésors qu'elle semble n'avoir cachés dans son sein, que pour les sauver de la fureur des Barbares.

Heureusement pour les pays qui n'offrent pas les mêmes avantages, ces richesses ne périssent pas toujours entre les mains de ceux qui les possédent; la gravûre les rend communes à tous les peuples qui cultivent les Lettres: les copies multipliées, quoique destituées de cette vie & de cette ame qu'on admire dans les originaux, ne laissent pas de répandre au loin le goût de l'antique; & en se réunissant de différens côtés dans les cabinets des Curieux, elles y forment, en quelque façon, un corps de lumiére dont toutes les parties s'éclairent mutuellement.

On ne sçauroit donc trop exhorter ceux qui rassemblent des monumens, à les communiquer au Public: quelque peu nombreuse

que ſoit leur collection, elle peut offrir des ſingularités que l'on ne trouve pas dans les plus amples cabinets : l'éclairciſſement d'une difficulté hiſtorique dépend peut-être d'un fragment d'antiquité qu'ils ont entre leurs mains.

Ce motif m'a engagé à publier ce Recueil d'Antiquités, & à mettre au cabinet du Roi une partie des morceaux qu'il renferme; bien moins parce qu'ils me paroiſſent dignes d'y occuper une place, que pour les conſerver & les mettre à l'abri des accidens que ces ſortes de collections eſſuient à la mort des Particuliers.

Lorſque j'ai commencé à faire graver cette ſuite, j'ai eu d'abord en vûe l'homme de Lettres, qui ne cherche dans les monumens, que les rapports qu'ils ont avec les témoignages des Anciens. J'ai ſaiſi ces rapports quand ils ſe ſont préſentés naturellement, & qu'ils m'ont paru clairs & ſenſibles; mais n'étant ni aſſez ſçavant, ni aſſez patient pour

employer toujours cette méthode, je lui en ai ſouvent préféré une autre qui intéreſſera peut-être ceux qui aiment les Arts: elle conſiſte à étudier fidélement l'eſprit & la main de l'Artiſte, à ſe pénétrer de ſes vûes, à le ſuivre dans l'exécution, en un mot, à regarder ces monumens comme la preuve & l'expreſſion du goût qui régnoit dans un ſiécle & dans un pays.

Le culte d'un peuple ſe reconnoît aux ſymboles qui caractériſent ſes Divinités; ſon goût eſt indiqué par la maniére dont il habille ſes figures. Mais toutes ces connoiſſances ſeroient peu ſolides, ſi l'on n'employoit la voie du deſſein, jointe à l'habitude de voir & de comparer. Le deſſein fournit les principes; la comparaiſon donne le moyen de les appliquer; & cette habitude imprime de telle ſorte dans l'eſprit le goût d'une nation, que ſi en faiſant fouiller on découvroit un monument étranger au pays où l'on eſt, on pourroit conclure, ſans craindre de ſe tromper

qu'il eſt ſorti des mains d'un Artiſte, qui lui-même étoit étranger; & ce jugement doit ſuivre l'étendue & la qualité de ce même morceau, pour avancer qu'il a été apporté, ou que l'Artiſte l'eſt venu travailler. Le goût d'un pays étant une fois établi, on n'a plus qu'à le ſuivre dans ſes progrès, ou dans ſes altérations; c'eſt le moyen de connoître, du moins en partie, celui de chaque ſiécle. Il eſt vrai que cette ſeconde opération eſt plus difficile que la premiére. Le goût d'un peuple diffère de celui d'un autre peuple preſqu'auſſi ſenſiblement que les couleurs primitives diffèrent entr'elles; au lieu que les variétés du goût national en différens ſiécles peuvent être regardées comme des nuances très-fines d'une même couleur. D'ailleurs, comme il n'y a point d'Empire qui ait éprouvé autant de révolutions que celui des Arts, il eſt quelquefois impoſſible de fixer la date d'un monument. On doit dire cependant qu'en général, des yeux éclairés par le

deſſein,

deſſein, remarquent des différences conſidérables, où le commun des yeux ne voit qu'une reſſemblance parfaite, & les régles qui conduiſent les premiers ſont auſſi ſûres que celles qui nous apprennent l'âge d'un manuſcrit.

Les monumens préſentés ſous ce point de vûe, ſe diſtribuent d'eux-mêmes en quelques claſſes générales, relatives aux pays qui les ont produits; & dans chaque claſſe ils ſe rangent dans un ordre relatif au temps qui les a vû naître. Cette marche développe une portion intéreſſante de l'eſprit humain, je veux dire l'hiſtoire des Arts. On les voit formés en Egypte avec tout le caractère de la grandeur; de-là paſſer en Etrurie, où ils acquiérent des parties de détail, mais aux dépens de cette même grandeur; être enſuite tranſportés en Gréce où le ſçavoir joint à la plus noble élégance, les a conduits à leur plus grande perfection; à Rome enfin, où ſans briller autrement que par des ſecours

étrangers, après avoir lutté quelque temps contre la Barbarie, ils s'ensevelissent dans les débris de l'Empire.

Tel est le chemin que les Arts me paroissent avoir fait parmi les nations que le commerce a successivement réunies; & tel est l'ordre que j'ai donné à cet ouvrage. A l'égard du rang que chaque monument en particulier occupe dans sa classe, j'aurois pû, quoiqu'avec peine, l'assujettir à peu-près à l'ordre des temps; mais j'ai mieux aimé suivre une autre distribution, qui rend chaque Planche plus agréable à l'œil. D'ailleurs je n'avois pas tous les morceaux qui sont contenus dans ce Recueil, lorsque j'ai entrepris de le donner au Public: il m'en est même arrivé une grande partie après la gravûre de quelques Planches; il m'a été impossible de les mettre à leur véritable place; mais les explications leur rendent le rang qui m'a paru leur être dû; & la table fera aisément retrouver les morceaux de chaque genre.

J'ai cru devoir placer dans cette petite collection quelques verres, & un grand nombre de terres cuites : outre que leur fragilité exige, ce me semble, qu'on les conserve avec soin, les morceaux de ce genre inspirent naturellement un peu plus d'intérêt que les autres ; car il faut convenir que lorsqu'ils présentent des formes heureuses & un travail précis, ils servent plus que tous les passages des Auteurs à prouver le bon goût qui regnoit dans une nation. Si tel peuple a fait briller cette noble simplicité qui éléve l'esprit sur des vases destinés à l'usage le plus commun, quels soins n'aura-t-il pas employés en travaillant des matiéres plus précieuses !

Comme les procédés des Arts sont intimement liés avec leur théorie, j'ai cru ne devoir point négliger un autre avantage, qui est de rechercher, quand l'occasion s'en est présentée, les moyens dont les Anciens se sont servis pour opérer. En un mot, les Arts sont en quelque façon l'objet principal de

cet ouvrage : la forme, le trait & les détails de chaque monument ſont devenus mes régles en pluſieurs occaſions, & je n'ai pas eu lieu de m'en repentir. Quoique juſqu'ici on ait peu ſuivi cette maniére d'écrire ſur les antiquités, je la crois cependant très-utile ; elle eſt du moins très-propre à donner aux Artiſtes quelques idées des belles formes, & à leur faire ſentir la néceſſité d'une préciſion, dont le prétendu goût d'aujourd'hui & le faux brillant de la touche ne les écartent que trop ſouvent. Cette voie peut encore leur rendre des moyens d'opérer qui ne nous paroiſſent impraticables que par la raiſon qu'on ne les pratique plus.

Je ſuis bien éloigné de penſer que ce Recueil puiſſe produire ces deux grands effets ; il faudroit avoir un fonds de lumiére plus étendu, des monumens plus précieux & en plus grand nombre, pour oſer l'eſpérer. J'aurai du moins ouvert une carriére féconde en découvertes, & dans laquelle l'homme de

Lettres comme l'Artiſte doivent également entrer. L'un en joignant la connoiſſance de l'art à celle des faits hiſtoriques, rendra ſon étude moins ſéche pour lui, & plus utile à la poſtérité; l'autre perfectionnera ſon talent, en approchant un peu plus de la maniére noble & ſimple du bel antique.

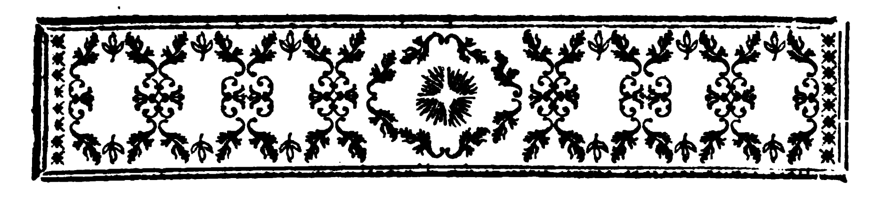
J'ai rapporté avec ſoin la matiére & les proportions de chaque morceau. Je ne crois pas cette exactitude indifférente: une figure de bronze plus petite ou plus grande, prouve une multiplication réelle du même objet; la meſure des liqueurs que les vaſes contiennent peut faire reconnoître ceux qui ont été conſacrés à l'uſage public. Enfin, toutes les attentions de ce genre ſervent à éclaircir des paſſages, à établir du moins des conjectures vraiſemblables, & peuvent par conſéquent avoir leur utilité. Je n'ignore pas ce que l'on a dit & écrit contre Ficoroni qui a ſuivi cette méthode. L'eſpérance d'être utile me feroit courir de plus grands riſques. Je

dirai même au ſujet de cet Antiquaire que j'ai fort connu à Rome, que l'Antiquité lui a des obligations particuliéres, quoique la plûpart de ſes ouvrages aint été faits ſur les Mémoires que lui fourniſſoit le P. Contucci, Jéſuite.

On s'appercevra facilement à certains traits d'érudition, que je n'ai point travaillé ſeul. En effet, M. l'Abbé Barthélemi a bien voulu me communiquer quelquefois ſes lumiéres; & je ne pourrai marquer ce qui lui appartient, ainſi qu'à quelques autres de mes Confréres de l'Académie; car il faut ménager le Lecteur; il s'embarraſſe peu d'où viennent les choſes, & n'aime point à être interrompu.

J'ai enrichi ce petit Ouvrage le plus qu'il m'a été poſſible, & je n'ai pas voulu que les ornemens fuſſent tirés du Recueil même. Je vais donner une deſcription ſommaire de ceux que j'ai empruntés.





EXPLICATION DES VIGNETTES ET DES CULS-DE-LAMPES.

LA Planche du titre représente le fond de mon jardin, où l'on voit un petit monument de pierre dure, haut de neuf pieds treize pouces dans sa totalité. Il a été dessiné & pensé par M. Bouchardon. Les licences que ce grand Artiste a pris dans cette bagatelle, apprenent de quelle maniére on peut s'écarter des régles de l'Architecture, quand on s'y trouve obligé ; & comment on doit toujours conserver l'élégance, la grandeur, enfin l'esprit de l'Art.

Le fleuron du titre donne une idée de la disposition de mon petit cabinet.

La vignette que l'on voit à la tête de l'Epître dédicatoire, représente les armes de l'Académie des Belles-Lettres, soutenues par Apollon & par Mercure.

La vignette de l'Avertissement est tirée d'un vase Romain, dessiné dans un Recueil rassemblé par M. de Peiresc, & que l'on conserve dans le cabinet des estampes du Roi.

L'*Aspergillum* en usage chez les Romains se trouve dans le même Recueil, & sert de cul-de-lampe à l'Avertissement. On sçait que l'on se servoit de cet instrument pour faire des aspersions d'eau lustrale sur les Assistans, principalement lorsqu'ils étoient dans les temples.

La vignette pag. 1. représente une Isis de pierre de touche, dont la couleur tire sur le verd. Elle est très-singuliére par la petite figure d'Osiris élevée sur des marches, & placée debout devant elle. Le P. de Monfaucon a

rapporté ce monument à la Planche CXIII. N°. IV du tom. II. part. II. de son Antiquité expliquée, mais il n'a rien dit de sa matiére ni de ses dimensions. Il a treize pouces sept lignes de haut, & huit pouces de large, sans compter une plinte quarrée d'environ deux pouces réservée dans le même morceau, & ornée d'hiéroglyphes sur chacune de ses faces. Cette antiquité n'est pas d'une conservation parfaite; car la tête de la petite figure posée devant l'Isis est mutilée. On pourroit peut-être la regarder comme le corps d'Osiris retrouvée par cette Déesse.

Un vase de pierre destiné à renfermer un oiseau embaumé, & qui conserve encore une partie de la matiére destinée à cet usage. Ce monument a onze pouces de hauteur, & environ six pouces de largeur. Le couvercle qui représente une tête d'épervier assez mal formée, est d'albâtre. Mais ce couvercle, quoique du même goût & du même pays, n'est pas vraisemblablement celui que ce vase avoit autrefois: il est à présumer qu'on les assortit comme on peut en Egypte, avant que de les envoyer en Europe; car j'en ai vû quelques-uns complets pour la matiére, & plusieurs autres dans le cas de celui-ci; c'est-à-dire, qu'on pouvoit leur reprocher le même défaut d'assortiment. La plus grande partie des monumens Egyptiens, principalement ceux qui paroissent avoir été destinés à renfermer quelque chose, présenteront toujours ces sortes de dérangemens. Les Arabes les ouvrent & les visitent dans l'espérance d'avoir de l'or, & ne les vendent jamais aux Francs qu'après un examen solide, & ordinairement dépourvû de soin & d'arrangement.

Un petit sistre de bronze très-bien conservé, dont la hauteur totale est de sept pouces. Il est couronné par une chate qui nourrit deux petits.

Ces trois morceaux sont tirés du cabinet des antiquités du Roi. On trouve dans la même collection la petite Isis d'or

d'or qui ſert de cul-de-lampe à la première Part. page 76. Elle a dix lignes de hauteur. La conſervation, la pureté & l'attitude de cette petite figure méritent toute l'attention des Connoiſſeurs.

La compoſition qui ſert de vignette pag. 77. ainſi que l'ornement placé en cul-de-lampe pag. 115. ſont copiés fidélement d'après des morceaux Etruſques deſſinés dans le Recueil de M. de Peireſc.

La vignette de la p. 117. repréſente un monument qui a été trouvé dans les ruines de l'ancienne ville d'Athènes. Il paroît avoir été élevé à l'honneur de quelques (*a*) Lampadiſtes qui étoient nommés, & qui avoient remporté le prix dans les jeux appellés (*b*) *la Courſe du flambeau*, ſorte de ſpectacle ou de jeux qui ſe célébroient à Athènes, & dont je vais donner une légère deſcription. A l'extrémité du fauxbourg d'Athènes, où étoit ſitué le Céramique & l'Académie, s'élevoit une tour, auprès de laquelle étoit un autel conſacré à Prométhée, & ſur lequel dans la ſuite Piſiſtrate, amoureux de Charmès, fit placer une ſtatue de Cupidon. La jeuneſſe Athénienne qui vouloit diſputer le prix de la courſe du flambeau s'aſſembloit ſur le ſoir, trois fois l'an, c'eſt-à-dire, aux fêtes Panathéniennes, à celles de Vulcain, & à celles de Prométhée, autour de l'autel, & à la clarté du feu qui bruloit deſſus; & lorſque les Spectateurs par un cri général avoient ordonné de commencer les jeux, on allumoit un flambeau, que ceux qui prétendoient au prix devoient porter tout allumé, juſqu'à un terme marqué à la porte de la ville, ou dans la ville même, en traverſant le Céramique & courant à toutes jambes, ſi la courſe ſe faiſoit à pied, comme c'étoit l'uſage; ou en courant à toutes brides, ſi la courſe ſe faiſoit à cheval, comme on voit dans Platon que cela

(*a*) Λαμπαδισαί, λαμπαδηφόροι, πυρσοφόροι.
(*b*) Λαμπαδηδρομίαι, λαμπαδηφορία, λαμπαδοῦχος ἀγών, λαμπαδιστὴς ἀγών.

EXTRAIT DES REGISTRES

de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Du Vendredi 11. Août 1752.

M. De Boze & M. l'Abbé Sallier, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen d'un Ouvrage de M. le Comte de Caylus, intitulé: *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines*, en ont fait leur rapport, & ont dit qu'ayant examiné cet Ouvrage important, avec toute l'attention qu'il mérite, ils n'y ont rien trouvé qui ne doive en faire désirer la publication. En conséquence de ce rapport, & de leur approbation par écrit, l'Académie a cédé à M. le Comte de Caylus son droit de privilége pour l'impression dudit Ouvrage: En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat. Fait à Paris, au Louvre, ce Vendredi 11. Août 1752. *Signé*, De Bougainville, Secrétaire Perpétuel.

PRIVILEGE EN COMMANDEMENT

pour l'Impression des Ouvrages de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France et de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a très-humblement fait remontrer, qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre Bisayeul, pour la forme de ses Exercices, & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journalières, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la composent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenues caduques, elle Nous supplie très-humblement de lui en accorder de nouvelles. A ces causes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Académicien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques ou Observations journalières, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie, & généra-

lement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom : comme aussi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la composent, lorsqu'après les avoir examinés & approuvés aux termes de l'article 44. dudit Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés ; pour jouir de ladite Permission par le Libraire que l'Académie aura choisi pendant le temps & espace de trente ans, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons très-expresses inhibitions & défenses à toute sorte de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisis, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages, en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les Contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au Dénonciateur: à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente ; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimés sur beau & bon papier, & en beaux caractères, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire registrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenue pour dûement signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies, & autres actes nécessaires, sans autre permission ; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marly le quinziéme jour de Février, l'an de grace mil sept cents trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme. *Signé* LOUIS: *Et plus bas* ; Par le Roi, PHELYPEAUX.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 66. fol. 57. conformément au Règlement de 1723. qui fait défense Art. IV. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Règlement. A Paris, le 5. Mars 1735.

Signé, G. MARTIN, Syndic.

(*a*) mais ordinairement ce n'étoit que des branches de laurier, entrelacées par les extrémités, comme on les voit ſur ce bas-relief. La couronne de laurier renferme une inſcription qui, toute imparfaite qu'elle eſt, fournit une nouvelle preuve de cet uſage. Je me borne à cette réflexion, qui ſuffit à mon deſſein; & je laiſſe à un plus habile homme le ſoin de fixer l'époque de ce monument par la reſtitution du nom de l'Archonte annuel, qui n'eſt pas diſtinctement exprimé, & qu'il eſt difficile de rapprocher de ceux que nous connoiſſons. Ces Magiſtrats connus ſont d'ailleurs en ſi petit nombre, que de 943 Archontes (*b*) qui ſe ſont ſuccédés chaque année l'un à l'autre dans l'eſpace de 943 ans, c'eſt-à-dire, depuis Créon le premier de ces Magiſtrats, juſqu'à l'Empereur Gallien, que les fâſtes comptent pour le dernier, (*c*) nous n'en connoiſſons guère aujourd'hui que 270 ou environ. Ce qui augmente beaucoup la difficulté du problême que je me propoſe, & ce qui m'a empêché d'en tenter la ſolution, c'eſt que les noms des plus anciens Archontes étant auſſi les mieux conſervés, l'écriture de cette inſcription trop récente en comparaiſon, ne permet pas de remonter à ces premiers temps; & que dans les ſiécles poſtérieurs où le caractée de l'inſcription étoit en uſage, la ſuite des Archontes d'Athènes connus ſe trouve interrompue à chaque pas par des vuides de 30, 40, 50, & même de 100 ans & plus. Ajoûtez à cela qu'on ne convient pas toûjours

(*a*) Voyez Diſcours contradictoires d'Eſchine & de Démoſthènes ſur les couronnes.

(*b*) Je mets au nombre des Archontes les Magiſtrats connus ſous le nom de οἱ ἱερεῖς τῶν σωτηρῶν, qui ont été établis la deuxiëme année de la cent dix-huitiéme Olympiade, & qui ont continué juſqu'à la premiére année de la cent vingt-troiſiéme Olympiade, c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de dix-neuf ans. Ces nouveaux Magiſtrats d'Athènes ne différoient guère des Archontes que par le nom.

(*c*) Créon, premier Archonte annuel, fût élû 683 ans avant J. C. & Gallien, fut élu l'an de J. C. 260.

du véritable nom des Archontes qu'on a compris dans une ſuite auſſi imparfaite. Ces deux derniers monumens le tombeau & la couronne, ont été copiés en Gréce par M. l'Abbé Fourmont, dans le voyage qu'il fit par ordre du Roi; & l'on en conſerve à la Bibliothéque Royale des copies manuſcrites, auxquelles j'ai eu recours.

On voit dans la vignette pag. 157. une partie des bas-reliefs qui font l'ornement d'une patère d'argent du Cabinet des Antiquités du Roi. Ces bas-reliefs rappellent l'idée du genre des ornemens que l'on voit ſur le beau vaſe de ſardoine conſervé dans le tréſor de S. Denys.

Le vaſe pag. 310. eſt encore tiré du Recueil de M. de Peireſc.



s'est quelquefois pratiqué : si le flambeau venoit à s'éteindre entre les mains de celui qui en avoit été saisi le premier, celui-ci déchû de toute espérance, donnoit le flambeau à un second, qui n'ayant pas été plus heureux, le donnoit à un troisiéme, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût épuisé le nombre de ceux qui se présentoient pour disputer le prix ; & si aucun des prétendans n'avoit réussi, le prix étoit réservé pour une autre fois.

L'Archonte Roi présidoit, soit que ce spectacle tenant un peu à la Religion, exigeât sa présence ; ou qu'on crût par-là relever la dignité de ces jeux, & prévenir le désordre. L'Archonte étoit accompagné des Epimélétes, nom fort connu dans les usages d'Athènes, & qui désignoit en général des Commissaires chargés de l'exécution des ordres émanés de la volonté du Souverain, ou de celle des Particuliers, mais qui semble ici restreint à une espéce d'Inspecteurs commis pour le détail de tous les petits soins que demandoient l'appareil & la célébration de ces jeux. Je suis tenté d'ajoûter, quoique je n'en trouve aucune trace, que l'Archonte & les Epimélétes connoissoient des petits différends qui s'élevoient quelquefois entre les champions ; qu'ils décidoient du dégré de mérite de chacun d'eux en cette journée ; qu'ils nommoient & couronnoient le vainqueur, & qu'on ne pouvoit appeller de leurs jugemens ; & si quelqu'un prétend outre cela que l'Archonte & les Epimélétes, ou même l'Archonte seul donnoit le signal pour commencer la course, je n'en disputerai point avec lui, quoique j'aie dit nettement le contraire ; pourvû toutefois qu'il puisse plier à son sentiment les termes d'Aristophane, l'unique fondement de mon opinion à cet égard.

Dans la Comédie des Grenouilles.

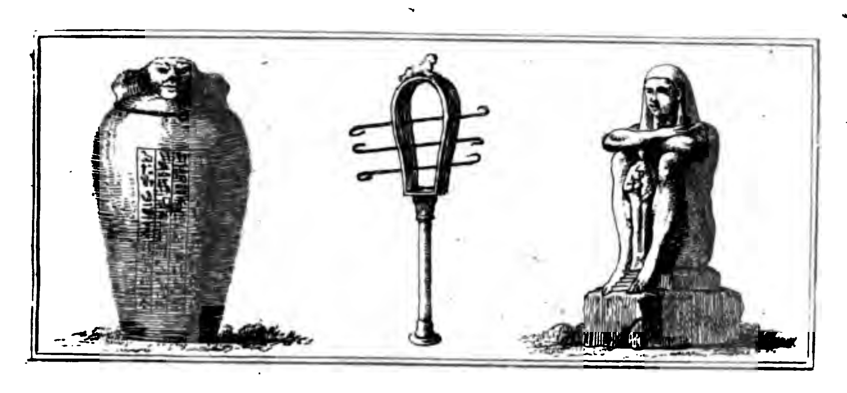
Une plus ample explication deviendroit une dissertation, s'écarteroit du dessein général de cet ouvrage, &, puisqu'il faut tout dire, seroit fort au-dessus de mes forces;

ainſi je laiſſerai aux Littérateurs profonds le ſoin de rechercher pourquoi l'ancien Commentateur de Perſe donne le nom de vainqueur à celui qui commençoit la courſe: une victoire précédente, le ſort, ou quelqu'autre titre décidoit-il du rang dans lequel les prétendans devoient courir? Sur quoi ſe fonde Pſellus lorſqu'il avance, contre le texte de Pauſanias, que le flambeau tout allumé paſſoit de main en main ſucceſſivement, & tout en courant? Je demanderai encore ſi la coupe qui eſt ici repréſentée étoit le prix ordinaire de ces jeux; ſi l'on y couronnoit plus d'un vainqueur, comme l'inſcription ſemble l'inſinuer, ou ſi le nom de Lampadiſtes ſe donnoit indifféremment à tous ceux qui avoient diſputé le prix, même ſans ſuccès; & enfin ſi Meurſius a bien rencontré, lorſqu'il a dit, contre le témoignage de quelques textes aſſez précis, qu'aux fêtes Panathéniennes ces jeux ſe donnoient dans le Pirée, & non pas dans le fauxbourg d'Athènes, comme aux fêtes de Vulcain, & à celles de Prométhée.

On voit au-deſſus de la coupe le nom de celui qui avoit fait dreſſer le monument: mais il n'eſt pas facile de déterminer qui étoit cet Atticus, ce nom ayant été donné à pluſieurs en différens temps.

La couronne qui ſert de cul-de-lampe pag. 156. a été trouvée ſur un bas-relief dans le Monaſtère de S. Jean, ſur le mont Hymette. Elle étoit avec huit autres très-parfaitement eſpacées ſur le marbre. Quelques-unes renfermoient des inſcriptions. On ſçait la coûtume des Athéniens: lorſqu'un citoyen s'étoit diſtingué par ſes ſervices ou par ſes talens, le Sénat, quelquefois même le Peuple aſſemblé, lui décernoit une couronne qui lui étoit donnée ſolemnellement dans un jour de fête en préſence de tout le Peuple. Ces couronnes étoient quelquefois d'or;

RECUEIL



RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES,
GRECQUES ET ROMAINES.

PREMIERE PARTIE.

DES ÉGYPTIENS.



L'ORIGINE des Egyptiens se perd dans les temps fabuleux ; & l'histoire ne nous apprend rien des commencemens de ce Peuple. Il s'y montre d'abord avec des traits de sagesse & de grandeur qui caractérisent toutes ses idées. Nous le voyons environné des Arts, qu'il a approfondis, parce qu'il en a connu la vaste étendue & toutes les finesses : & comme l'Egypte est la source où les Anciens ont puisé les

principes du goût, nous ne pouvons mieux faire que de commencer par elles l'examen des monumens échappés à la barbarie des temps.

Les mystères dont les Egyptiens ont enveloppé leur Religion, pour lui concilier plus de respect, ont couvert leur histoire même d'un voile impénétrable; & ce Peuple qui sembloit ne vouloir travailler que pour la postérité, n'a pas prévû qu'en employant une écriture symbolique, connue sous le nom d'hiéroglyphes, il mettoit lui-même obstacle à son dessein : tant il est vrai que les vûes des hommes sont bornées & très-imparfaites.

Les antiquités Egyptiennes sont donc de nature à ne pouvoir être parfaitement éclaircies. Il faut le plus souvent se contenter d'entrevoir quelques pensées; & l'explication, telle qu'on est en état de la donner aujourd'hui, ne sçauroit jetter assez de lumiére sur aucun point de l'histoire. La connoissance qu'il nous est possible d'avoir de ce Peuple, est renfermée dans un petit nombre de figures & de caractères. Malheureusement encore, le peu que nous en sçavons est couvert d'obscurité, & se ressent du mystère qui regnoit dans ce pays. C'est pourquoi je serai obligé de remettre sous les yeux du Lecteur une partie des conjectures déja proposées; & même de les tirer quelquefois des Auteurs modernes. Cependant je tâcherai de tomber rarement dans ces sortes de répétions; & je m'attacherai aux morceaux qui n'ont point été rapportés, ou dont l'explication m'a présenté quelque chose de nouveau. J'aurois voulu ne pas confondre les temps, & comme je l'ai souvent remarqué, distinguer la plus haute antiquité, du siécle des Ptolémées; mais, pour s'en bien acquiter, il faudroit avoir plus de morceaux de comparaison. J'ai, sur-tout, eu soin de marquer le temps qui se ressent de la domination des Romains, ce qui n'a point été difficile; car c'est-là l'époque du mauvais goût: au lieu que les Egyptiens, par l'élévation & la noblesse de leurs pensées, avoient inspiré aux Etrusques & aux

Grecs un goût sûr & décidé pour les Sciences & les Arts. En effet, leur commerce avec tout autre Peuple n'a servi qu'à augmenter leur gloire, puisqu'on est venu apprendre chez eux ce qu'ils ont bien voulu transmettre aux Nations étrangères. S'ils ont fait des conquêtes, s'ils ont voyagé, ces faits n'ont aucun rapport à l'Europe; car il est constant qu'ils n'ont jamais aimé la navigation. D'ailleurs, quel pays auroient-ils pû trouver, je ne dis pas seulement sur les Côtes de la Méditerranée, mais dans les autres Parties du monde dont ils étoient environnés, qui fût comparable à celui qu'ils habitoient, soit pour la fertilité, soit pour la facilité de la culture, soit enfin pour la magnificence? quels secours auroient-ils pû tirer de la barbarie de l'Europe? quelles lumiéres auroient pû les éclairer dans des pays qui n'avoient d'autres connoissances que celles qu'ils avoient entrevûes dans l'Egypte même? Ils étoient sages, modérés, soumis: ils suivoient tous la profession de leurs parens. Le même esprit de constance regnoit dans tous leurs usages, auxquels ils étoient fort attachés: il paroît enfin qu'ils étoient heureux. Je n'en dirai pas davantage sur cet article, ne pouvant rien ajoûter à l'élégante description de ce Pays faite par M. Bossuet: elle ne laisse rien à désirer, & j'y renvoye le Lecteur. Cependant le dessein de ce grand homme, qui étoit d'écrire une Histoire universelle, ne lui ayant pas permis d'entrer dans un certain détail sur les Arts, je vais exposer en peu de mots les réflexions que j'ai faites sur les Egyptiens, après avoir lû les Auteurs anciens, les Voyageurs modernes, & examiné les monumens.

L'Architecture me paroît être l'Art auquel ils se sont le plus appliqués, non celle qui frappe par une agréable harmonie, &qui annonce dès le premier coup d'œil la nature de la chose qu'elle décore; mais la bâtisse solide & majestueuse, où l'on voit le germe de tout ce que les Grecs ont sçu y découvrir. Les Egyptiens n'ont pas connu

les Ordres, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont pas été ſoumis à des proportions. Inventeurs, ils ont fait ce qui leur convenoit, & ne paroiſſent pas avoir admis rien d'inutile. Ils ont employés les pilaſtres & les colonnes; ils les ont ornés de chapiteaux, de bandeaux, de baſes & de cannelures; ils ont profilé & décoré les entablemens : mais il y a apparence que tous ces ornemens ont été arbitraires, puiſqu'ils n'ont jamais été répétés; & c'eſt ce qu'il eſt aiſé de voir dans pluſieurs Auteurs modernes, & ſur-tout dans Pocock, où l'on peut du moins diſtinguer la variété de toutes ces parties, & ſe former une idée du développement qui s'y trouve rapporté. A l'égard des colonnes, je crois qu'ils ne les ont pas ſeulement regardées comme un moyen ſolide, pour percer & allégir à l'œil les eſpaces immenſes que leurs bâtimens occupoient; mais qu'elles leur étoient néceſſaires pour ſoutenir leurs plafonds, puiſqu'ils ignoroient abſolument l'art de faire des voûtes. Les deſcriptions des deux Labyrinthes, & des ruines de Thèbes, dans Hérodote & dans nos Voyageurs, élévent l'eſprit. Nous ne voyons cependant que les mauvaiſes gravûres qui les repréſentent, ou de foibles deſſeins, plus capables de détruire une idée, que de l'embellir. La grandeur des pierres que les Egyptiens ont miſes en œuvre, eſt ſeule capable d'exciter l'admiration. Quelle patience n'a-t-il pas fallu pour les tailler! quelles forces pour les mettre en place! Mais ces objets, quelque conſidérables qu'ils ſoient, s'évanouiſſent, pour ainſi dire, quand on ſe rappelle l'idée des Pyramides & du Lac Mœris. Ces monumens ſont des ſources intariſſables d'étonnement, par la grandeur de l'entrepriſe, à laquelle il paroît que le ſuccès a toujours répondu. L'art de conſtruire les voûtes a donc été inconnu aux Egyptiens; & ſi l'on en trouve dans leur pays, il faut les regarder comme une ſuite de leur commerce avec les Grecs & les Romains. On obſervera encore que, quand même les bois auroient été communs en Egypte, les

Egyptiens ſe ſeroient bien gardés d'en employer dans leurs bâtimens. Ils vouloient auſſi que les pierres ne dûſſent leur force qu'à elles-mêmes, & qu'à la juſteſſe de leur coupe ; c'eſt pourquoi ils n'ont jamais introduit aucun métal pour la liaiſon de leur bâtiſſe. Voilà les moyens par leſquels ils ſont parvenus à une gloire immortelle.

Les progrès de la Sculpture nous ſemblent avoir été très-lents en Egypte : il ſe pourroit cependant que nous fuſſions dans l'erreur. Cet Art, traité avec le même eſprit que l'Architecture, eſt arrivé, parmi les Egyptiens, à un pareil dégré de perfection, & ils y ont également recherché la ſolidité, qu'ils n'ont jamais perdu de vûe. Si l'on convient de ce fait, que je regarde comme démontré, on n'attribuera qu'à l'envie de produire des ouvrages immortels, la réunion des jambes qu'ils ont conſervée ſi long-temps dans leurs ſtatues. Le Coloſſe de Memnon eſt une figure des plus anciennes ; elle a véritablement les jambes ſéparées, mais par derriére elles tiennent au bloc : ils ont en ce cas ſuivi la nature ; ce qu'ils n'auroient pas fait, s'ils n'avoient trouvé un point de ſolidité. Quand ils ont été privés d'un pareil ſecours, ils ont cherché cet appui ſur la choſe même. C'eſt en conſéquence de ce principe, qu'ils ont toujours repréſenté accroupis les Sphinx & les autres animaux, dont les ſtatues rempliſſoient l'Egypte, & décoroient principalement les avenues qui conduiſoient à quelques-uns de leurs Temples & de leurs Palais. Le goût pour la ſolidité, les a empêchés de faire ſaillir aucune partie, & les a bornés à des attitudes ſimples, qui ſont devenues monotones : & cette monotomie, qui n'étoit peut-être pas un défaut à leurs yeux, devoit être inévitable, les combinaiſons des attitudes étant fort reſſerrées, & l'action étant abſolument retranchée. Cependant il ne faut pas croire pour cela que leurs Artiſtes aient toujours été dépourvûs d'une ſorte de fineſſe dans les détails. Il eſt inutile de pouſſer plus loin cet examen : on conviendra

» pierre de touche noire ; le corps en gaîne eſt fait de » marbre verd antique, rayé de blanc. Ces trois piéces » réunies forment une figure de cinq pieds cinq pouces. » Elle eſt fort entiére, & d'une beauté achevée. Un » Mabaucher, c'eſt-à-dire, un de ces Cophtes, qui depuis » la conquête d'Egypte par les Arabes ſe ſont mis au » ſervice des Grands du pays, auxquels ils ſervent d'écri- » vains, me la vendit aſſez chérement, & avec beaucoup » de peine. Pour l'obtenir, je fus même obligé de lui » promettre que je n'en parlerois jamais à perſonne. Ce » Mabaucher me jura ſur l'Evangile, que cette figure avoit » été trouvée dans une pyramide il y avoit ſept ou huit » cents ans ; elle avoit, diſoit-il, été ſauvée du briſement » auquel le Roi, qui avoit fait faire l'ouverture de la pyra- » mide, l'avoit condamnée, par un de ſes ancêtres qui » en donna cent ſequins, en aſſûrant que c'étoit la repré- » ſentation de la Sainte Vierge. C'eſt certainement une » des plus belles antiquités qui jamais ſoit ſortie d'Egypte. » Pour moi je ſuis perſuadé que cette figure eſt la repré- » ſentation de quelque Dame de haute conſidération, » peut-être même d'une Reine ; & j'oſe dire que par ſa » ſingularité, elle mériteroit d'avoir place dans le cabinet » d'un grand Prince.

Le récit que ce Cophte avoit fait au Conſul François, eſt revêtu de circonſtances ſi ridicules, que je ſuis preſque honteux de l'avoir rapporté ; & je m'étonne qu'un homme auſſi éclairé que M. Maillet en ait conclu que les Egyptiens plaçoient dans leurs tombeaux & auprès des corps des perſonnes les plus diſtinguées, des ſtatues de marbre qui en donnoient la repréſentation. Aucune nation n'a portée plus loin le reſpect pour les morts ; mais dans les ſoins religieux que ces Peuples ont pris des corps, ils ne ſemblent s'être occupés qu'à leur procurer un repos & une tranquillité que rien ne pût troubler, & ſi l'on veut encore, une durée preſqu'éternelle. Je doute qu'ils aient jamais

jamais connu ni pratiqué l'usage dont parle M. Maillet. On fait tous les jours de nouvelles découvertes de puits ou catacombes de momies ; & si ce que ce Voyageur suppose, étoit vrai, on devroit y trouver quelques statues semblables à celle-ci : ce qui n'est cependant point encore arrivé, que je sçache. Je ne suis pas du reste éloigné de croire que la tête de cette statue est un portrait. Elle est posée sur une gaîne qui se termine en Terme ; & les Grecs qui certainement en avoient emprunté l'usage des Egyptiens, ne représentérent pas autrement leurs hommes illustres, lorsqu'ils commencérent à faire leurs portraits en marbre. L'un ne fait-il pas la preuve de l'autre ? Quoique tout ne soit que par masse dans cette tête, & n'offre que des formes générales ; qu'elle soit dépourvûe de ces details que demande un portrait pour être ressemblant ; on ne laisse pas d'y appercevoir une physionomie, un caractère particulier, que l'imitation seule de la nature, & une imitation réfléchie a pû donner ; & si les traits ne sont pas aussi recherchés qu'ils devroient l'être, c'est uniquement parce que l'art n'en avoit pas encore enseigné davantage aux Egyptiens. Ce qui pourra paroître plus surprenant c'est de n'y pas voir gravés quelques hiéroglyphes, sans lesquels ces Peuples n'exposoient guère leurs monumens, sur-tout ceux qui devoient consacrer à la postérité la mémoire des événemens, ou des personnes qui s'étoient distinguées parmi eux.

Ce que M. Maillet dit sur les proportions de la statue est exact : il a aussi connu l'espéce de la pierre dont la tête & les pieds sont formés, & l'a nommée avec raison pierre de touche, que quelques Auteurs modernes confondent assez ordinairement avec la pierre nommée basalte, espéce de marbre qui a la dureté & la couleur du fer. Les Egyptiens qui lui avoient donné le nom de ce métal, le tiroient d'Éthiopie, & en faisoient venir des blocs d'une grandeur considérable. La pierre de

touche à laquelle Pline donne le nom de *Basanites lapis* [a]; est d'un noir complet, & n'a pas le même grain que le basalte. On en trouvoit dans cette partie de l'Egypte, qui est entre le Nil & la Mer Rouge [b], & à laquelle on a donné quelquefois le nom d'Arabie [c]. Je suis ici le texte de Ptolémée, sans adopter la correction que Saumaise [d] a proposé. Ce sçavant homme, qui ne connoissoit peut-être pas la distinction que nous venons d'établir, & qui avoit vû le mot *basaltes* dans Pline [e], crut qu'au lieu de βασανίτου λίθου qui est dans l'endroit cité de Ptolémée, il falloit mettre βασαλίτου λίτου : ce changement n'est que d'une lettre; & la correction seroit heureuse, si elle étoit bien fondée. Mais j'avoue que je n'en conçois ni les raisons, ni la nécessité : car 1°, il est très-douteux que pour exprimer en Grec le mot *basaltes*, on ait dit au génitif βασαλίτου λίτου, plûtôt que βασάλτου. 2°, Il est évident que le marbre dont parle Ptolémée est le même que celui que Pline appelle *basanites lapis*, pierre d'épreuve ou de touche. Je ne doute point que l'on ne soit bien aise de trouver ici ce petit éclaircissement, qu'on m'a donné. J'en avois besoin pour moi-même, sur une chose que j'ai presque toujours entendu confondre aux Antiquaires, dont les idées seront dans la suite plus fixes, & le jugement plus assuré.

[a] *Lib.* 36. *c.* 20. & 22.

[b] Ptolem. *Geogr. l.* 4. *p.* 121. *Edit. Bert.*

[c] Strab. *l.* 17. *p.* 803.

[d] Salm. *Exercit. Plinia. p.* 304.

[e] *Lib.* 36. *Cap.* 7.

Ce marbre ou cette pierre de touche est d'une grande dureté, & susceptible d'un poliment parfait. Quand je n'en aurois pas d'autre preuve, le monument que je produis ici suffiroit pour nous en convaincre. L'ouvrage est d'une maniére large & grande; les idées de la chair se font sentir dans la tête & dans les pieds de la statue; ce qui mérite beaucoup de considération du côté de l'art, & fait oublier qu'il y manque quelque chose du côté de la finesse du dessein & de l'expression de la nature. On doit admirer encore les proportions de la gaîne. Quoiqu'elle soit d'un autre marbre, elle est très-bien d'accord avec le reste;

& les veines blanches dont parle M. Maillet, sont si petites & si rares, qu'on les distingue à peine.

N°. II.

Cet amulette percé au-dessus de la tête, sans doute pour être porté sur la personne, n'a que onze lignes de hauteur. Il est de pierre de touche; & son travail, qui a quelque chose de grand, est néanmoins si simple, & même si grossier dans le détail, que je crois ce morceau d'une très-haute antiquité, ou d'un siécle très-bas; car le propre du mauvais travail & du mauvais goût, est de faire confondre les temps. La singularité de ce morceau est la seule chose qui m'ait engagé à le rapporter.

N°. III.

Ce petit Lion, exécuté en relief sur une magnifique cornaline, est au contraire d'un très-beau travail, & d'un temps où l'on étoit très-éclairé dans ce qui concerne les Arts. Je ne sçais quelle forme il a eu autrefois, car il a été coupé, mais de façon à laisser voir une partie du trou qui le traversoit dans toute sa longueur: il est à présumer qu'il étoit fait pour être également pendu au cou. Il n'a que neuf lignes de longueur; mais indépendamment du mérite de son travail, on peut le regarder comme une espéce de bijou, à cause de son peu d'étendue, & de la beauté de la pierre.

PLANCHE II.

N°. I.

Cet Osiris de bronze, dont le travail est assez grossier, a sept pouces de haut. Il n'a rien de remarquable, quand on le considère en face, que la draperie qui le couvre entiérement, & qui tombant jusqu'à terre, enveloppe jusqu'à ses pieds; mais en regardant cette figure sous son

autre aspect, elle devient un morceau des plus curieux & des plus rares. On voit au dos de la même figure, une Isis représentée en bas-relief, & dont la tête est de profil : elle n'a que quatre pouces de haut jusqu'à l'extrémité des cornes, dont le disque qu'elle a sur la tête est environné. La draperie qui la couvre est tellement adhérente au corps, & en dessine si bien les mouvemens, qu'on croiroit presque que la figure est nûe : elle paroît avoir un peu plus de mouvement dans sa composition, que les figures Egyptiennes n'en ont ordinairement. On rejetteroit cette singularité sur la fantaisie de l'Artiste, s'il y avoit apparence que dans un pays plein de superstitions, & où les Prêtres dominoient, il eût été permis à un Sculpteur de prendre de semblables licences, seulement pour contenter son caprice. Quoi qu'il en soit, ce monument nous prouve incontestablement que la figure principale, & dont j'ai parlé d'abord, est un Osiris. Ce qui léve toute difficulté, & condamne plusieurs Auteurs célébres, qui ont été persuadés que l'on pouvoit prendre ces sortes de figures pour des Prêtres.

N°. II.

JE rapporte de la même grandeur que l'original le dessus, le dessous & le profil de cet amulette, pour en donner une idée plus complette, & faire mieux sentir le goût des Egyptiens. Il est percé dans sa longueur, & tant le dessus que le dessous sont gravés en creux sur une espéce de jade, couleur de bois, sans aucune veine ni mêlange d'autre couleur. Un simple ornement, composé de feuilles qui forment une double croix, en occupe la partie supérieure qui est convexe ; & l'on remarque sur la seconde qui est plate, & qui a pû servir de cachet, un assemblage de figures, dont il seroit difficile de rendre compte, à moins qu'on ne le regarde comme un trait de superstition, dicté par quelqu'un qui avoit dessein d'invoquer

le Crocodile comme Dieu, ou de s'en préserver. En effet, on y voit cet animal, & au-dessus un Taureau assis sur son cul, & dont la tête est fruste dans la gravûre. On y voit aussi un caractère hiéroglyphique, qui revient souvent dans les monumens Egyptiens, & qui se trouve gravé avec des traits peu différens, sur les épaules du Sphinx rapporté plus bas dans la Planche XIV.

N°. III.

Ce petit Hippopotame de bronze a treize lignes dans sa plus grande hauteur, & quinze dans toute sa longueur. Il n'a rien de singulier : je ne le rapporte que pour donner une figure de cette espéce d'animal, qui remplisse la Planche. Je crois ce petit monument bien antique, mais d'un ouvrage Romain, dans lequel il y a beaucoup à désirer. Ma conjecture est autorisée par la raison que l'Hippopotame étoit fort connu à Rome. M. Scaurus étant Edile [a], l'avoit pour la premiére fois donné en spectacle, & depuis on avoit continué à le produire dans les jeux publics.

[a] Pline, *l. 8. c. 26.*

PLANCHE III.

N°. I. & II.

Cette figure d'Osiris est de bronze, & a treize pouces de hauteur ; elle tient d'une main un fouet, & de l'autre, un bâton recourbé. Je serois trop long, si je voulois rapporter tout ce que les Antiquaires ont dit sur ces symboles ; mais je dois faire remarquer une des plus grandes singularités de cette figure, & à laquelle elle doit sa conservation parfaite. Pour l'empêcher d'être altérée par le temps, l'ouvrier avoit pris la précaution d'enduire le bronze de tous côtés d'une couche de plâtre, épaisse d'environ une ligne, qu'il avoit ensuite dorée, comme on a coutume de dorer aujourd'hui sur cette matiére.

Quelqu'un de ceux à qui cet Osiris a appartenu, pour satisfaire sa curiosité, ou peut-être son avarice, a cassé l'enduit en plusieurs endroits, & la figure m'a été envoyée dans l'état où je la représente. Comme je l'ai fait dessiner avec exactitude, on distinguera aisément les parties de la figure de bronze qui restent à découvert, & celles que l'enduit de plâtre couvre encore. Cette Divinité se présente de face sous le N°. I; & la tête, ainsi que le haut du corps, depuis A jusqu'à B, est sans enduit; mais il subsiste dans toute la partie inférieure. Il en reste davantage à la partie postérieure de la figure, N°. II; il a été conservé au derriére de la tête, à commencer à l'endroit marqué C, & finissant à D. Tout ce qui est compris depuis la lettre B, jusqu'au bas de la figure, est pareillement couvert de l'ancien enduit.

La précaution de garantir ainsi le bronze, est une nouvelle preuve des soins que les Egyptiens se donnoient pour faire passer à la postérité les plus petits ouvrages qui sortoient de leurs mains. On comprend aisément qu'il a été nécessaire d'introduire quelques corps, pour rendre la liaison de cet enduit plus ferme & plus solide sur une matiére lisse comme le bronze, & sans tenue en beaucoup d'endroits; on s'est servi, pour cet effet, de paille de riz: elle est très-facile à distinguer.

Ce bronze m'a toujours paru mériter quelque considération, par les circonstances que je viens de rapporter; aussi dès l'année 1739. je le fis communiquer à l'Académie des Belles-Lettres, dont je n'étois point encore; & il en est fait mention dans le XIVe Volume de ses Mémoires, page 13.

N°. III.

Cette gravûre est sur une pierre noire, qui paroît être une espéce de pierre de touche. Les figures n'y sont, pour ainsi dire, qu'indiquées & touchées sans beaucoup d'étude.

Ce n'eſt point l'élégance générale du travail & du deſſein qui m'engagent à la rapporter ; c'eſt le ſujet même qui y eſt traité ; c'eſt l'agrément que l'on aura d'y voir l'image riante de ces fêtes & de ces voyages de plaiſir, que les Egyptiens faiſoient ſur le Nil en certains temps de l'année. Maillet parle de ces fêtes ; mais ce qu'il en dit eſt un peu ampoulé, & tient trop, ſelon moi, aux mœurs & aux idées modernes. Strabon en fait auſſi mention. Ce qu'on en lit dans Hérodote eſt plus précis. Après avoir dit que les Egyptiens s'aſſembloient pluſieurs fois l'année en différentes villes, pour y offrir des ſacrifices en l'honneur de leurs Dieux, il ajoûte : » Voici ce qu'ils font quand ils » vont à Bubaſte. Ils s'embarquent ſur le Nil, & chaque » bateau eſt rempli d'une grande quantité de perſonnes » de l'un & de l'autre ſexe ; des femmes font du bruit avec » leurs crotales pendant le voyage, & des hommes jouent » de la flûte, tandis que le reſte de la troupe chante & bat » des mains. Lorſqu'ils approchent de quelque ville, ce » qu'ils font le plus qu'il leur eſt poſſible, quelques-unes » des femmes continuent leur ſymphonie ; d'autres appellent » à haute voix celles de la ville, & leur diſent des injures : » quelques-unes danſent ; d'autres enfin ſe tiennent » debout, en levant leur robe avec indécence. Ces ſortes » de jeux ſe recommencent toutes les fois qu'on paſſe » devant les villes ſituées ſur le bord du Nil. Quand ils » ſont arrivés à Bubaſte, ils célèbrent la fête qui les » aſſemble ; ils offrent des ſacrifices magnifiques. On » prétend qu'on y conſomme plus de vin que dans le reſte » de l'année ; & l'on ajoûte, que le nombre des hommes » & des femmes qui font le voyage de Bubaſte, monte à » ſept cents mille perſonnes, ſans compter les enfans.

Voyage d'Egyp. p. 75.

Lib. 17. *p.* 801.

Il me ſemble que le récit d'Hérodote s'accorde avec la pierre gravée, autant qu'il eſt poſſible à une gravûre de ce genre, & à ſon peu d'étendue, d'exprimer une action & un pareil ſujet. Les figures qui danſent ſur le

pont, ou sur la couverte du bateau, paroissent représenter en effet des femmes; elles sont très-peu vêtues, & tiennent leurs crotales dans les mains. On sçait que cette espéce d'instrument étoit composé de deux lames de cuivre, qui servoient à faire du bruit, ainsi que Saumaise l'a démontré. L'homme qui joue des deux flûtes à la pouppe du bateau, est la seule chose que l'on puisse ne pas trouver parfaitement d'accord avec ce que nous sçavons d'ailleurs sur les Egyptiens; car il ne paroît pas que l'usage de ce double instrument ait été établi dans l'Egypte. Mais comme je ne donne pas cette gravûre pour être de la premiere antiquité Egyptienne, & qu'au contraire son travail me porte à la croire Grecque; il aura pû se faire; ou que l'Artiste aura pris la licence d'introduire cet instrument de son pays; ou qu'en effet les Egyptiens l'auront reçû des Grecs dans des temps postérieurs. Car s'il est très-important, comme on n'en peut douter, de ne point confondre les temps en matiére d'antiquités, il est indispensablement nécessaire de les distinguer dans tout ce qui regarde l'Egypte.

Salm. *ad Vopisc.* p. 492.

Avant que de finir cet article, je dois remarquer que le sujet que je viens d'expliquer, se trouve traité de la même maniére sur une cornaline gravée dans un Recueil d'antiquités, publié depuis peu en Italie. Le sçavant Antiquaire qui a pris soin de l'éclaircir, ne voit dans cette composition qu'une troupe de pantomimes, tels qu'ils sont représentés sur plusieurs monumens Romains. J'avoue que ses preuves sont capables de faire impression, & que je me rendrois à son autorité, si je n'étois encore arrêté par les raisons qui m'ont déterminé à embrasser un sentiment contraire. 1°, Le bateau représenté sur les deux pierres, ressemble entiérement aux barques que l'on voit sur les monumens Egyptiens, & entr'autres sur la face septentrionale de l'obélisque de S. Jean de Latran, où l'on remarque dans le milieu un pont ou une élévation

Mus. Cortonense. pl. 60.

Bellorii Lucern. tab. 44. & 45.

quarrée,

quarrée. 2°. Sur le premier plan où l'on reconnoît le bord de la riviere, on apperçoit des roseaux & des oiseaux, qui sur ma pierre paroissent être des Ibis, ce qui dénote les bords du Nil, & fixe par conséquent le lieu de la scéne. 3°. Enfin je ne crois pas que le goût du travail soit Romain; & s'il n'est pas Grec, comme je l'ai déja dit, j'y trouverois bien plus de rapports avec le goût Égyptien. J'insisterois même d'autant plus sur cette derniére preuve, qu'elle m'a semblé toujours recevoir un nouveau degré de force du fréquent examen que j'ai fait de la pierre.

PLANCHE IV.

N°. I. & II.

L'Isis que l'on voit dans cette Planche, avec son fils Horus sur ses genoux, est de bronze, & a un pied de hauteur. Quoique ces sortes de figures aient été fort multipliées parmi les Egyptiens, il est rare d'en trouver d'un si grand volume & d'une si parfaite conservation. J'en posséde cependant une autre semblable, qui a cinq à six lignes de plus dans sa hauteur, & dont je n'ai fait graver que la tête; elle est au N°. II. Cette partie avoit seule des différences. Les siéges de bois, sur lesquelles sont assises l'une & l'autre aujourd'hui, ne sont pas du même temps; ceux qu'elles avoient autrefois ayant été ou détruits, ou séparés des figures, il m'a fallu y en substituer de nouveaux. La coëffure de ces deux figures mérite quelqu'attention: on y voit d'abord un oiseau, dont les aîles éployées accompagnent la chevelure; au-dessus de l'oiseau est une couronne de feuilles, du milieu de laquelle s'élevent deux grandes cornes qui embrassent le disque de la Lune.

Dans la table Isiaque, & dans d'autres monumens Egyptiens, Isis paroît plus d'une fois avec la dépouille d'un oiseau sur la tête. Kirker [a] & Pignorius ont cru que c'étoit la poule de Numidie, ou la poule Pintade, qui

[a] *Oedip. Ægypt. Synt. 1. p. 91. de mens. Isiac. p. 43.*

par la diverſité de ſes couleurs, étoit regardée comme le ſymbole de la variété qui ſe fait remarquer dans les productions de la nature, que l'on confondoit ſouvent avec Iſis. Les feuilles dont cette Déeſſe eſt couronnée, ſont des feuilles de *muſa*, eſpéce d'arbre fort commun aux environs de Damiette, & que Théophraſte a mis dans la claſſe des palmiers. Si c'eſt de cet arbre qu'on a dit [a] qu'il pouſſoit une ſeule branche à chaque lunaiſon, & que les Egyptiens l'employoient dans leur écriture ſymbolique, on ne doit pas être ſurpris que ſes feuilles ſoient entrées dans la parure d'Iſis, Divinité qui n'étoit pas différente de la Lune. A l'égard des cornes, Hérodote rapporte que les Egyptiens repréſentoient cette Déeſſe avec des cornes de bœuf, de la même maniére que les Grecs repréſentoient Io; & Plutarque dit que Mercure mit une tête de bœuf ſur celle d'Iſis, à la place du diadême qu'Horus venoit de lui ôter. Mais comme il ne faut pas beaucoup s'arrêter à ces ſortes de traditions, je penſerois plûtôt que les cornes de bœuf ayant été dans les plus anciens temps l'emblême de la puiſſance, elles entroient dans le nombre des attributs qui caractériſoient les Princes & les Dieux; & je me fonde ſur un paſſage de Sanchoniaton, où il eſt dit, qu'Aſtarte mit ſur ſa tête *la marque de la Royauté*, c'eſt-à-dire, une tête de taureau. Les rapports d'Iſis avec la Lune ſont trop connus, pour que je doive rendre raiſon du diſque que l'on voit ſur ſa tête.

[a] Horus Apollo. *Hierog. l.* 1. *c.* 23.

Lib. 2. *c.* 41.

De Iſid. & Oſirid.

Euſeb. *Præp. Evan. l.* 1. *c.* 10.

N°. III.

VOICI encore une autre tête d'Iſis, également de bronze, & très-bien conſervée. On pourroit la regarder comme tronquée; elle ne l'eſt cependant point: on la voit dans ſon entier, & telle qu'elle a toujours été; c'eſt-à-dire, faite pour être jointe avec quelque gaîne d'une autre matiére; les barres & traverſes qui ſont dans l'intérieur, & qui ont été fondues avec la tête même, en ſont une

preuve. Ce buste a cinq pouces & demi de hauteur, & quatre pouces six lignes de largeur. La plinte que la Déesse a sur la tête, & qui semble former une espece de couronne, a un trou quarré dans son milieu. Il est long de huit lignes sur cinq de large, & a servi à porter quelqu'ornement qui ne subsiste plus, & qui vraisemblablement n'étoit autre chose que des cornes de bœuf accompagnées du disque de la Lune ; telles enfin que l'on en voit dans les figures précédentes : car toutes les têtes qui portent cet ornement, posent sur une pareille base.

PLANCHE V.

TOUT ce qui prouve les connoissances & les différentes pratiques des Anciens dans les Arts, mérite notre attention, ou du moins console de la peine que l'on s'est donnée pour les retrouver. C'est en conséquence de cette pensée, que j'ai fait graver ces quatre petits morceaux, & nullement à cause de leurs formes. En effet, quoiqu'il se trouve quelquefois des variétés dans les figures d'une même espéce, faites par les Egyptiens, on peut dire en général que ces variétés ne sont pas fort considérables. Qui voudroit, par exemple, suivre les différences que présente la coëffure des Isis, n'auroit pas beaucoup d'observations à faire, & je doute qu'elles fussent même fort utiles. Car comment s'exprimer, ou quels éclaircissemens pourroit-on donner sur des choses de détail qui nous sont absolument inconnues ?

N°. I.

CETTE Isis qui a deux pouces dix lignes de hauteur, tient le petit Horus sur ses genoux. Il est aussi mal formé dans l'original, qu'il le paroît dans la copie.

N°. II.

CETTE autre Isis a deux lignes de moins que la précédente. Elles sont assises l'une & l'autre : c'est une attitude assez ordinaire à cette Divinité Egyptienne. Le derriére de leurs chaises, qui sont de même matiére que la figure, & qui font corps avec elle, est orné d'hiéroglyphes ; ce qui se rencontre fort souvent.

N°. III.

CE Nain a trois pouces quatre lignes de hauteur. J'en ai un autre absolument semblable pour la forme & pour la matiére, mais qui n'a que huit lignes de hauteur. Le P. Kirker qui a rapporté cette figure, la regarde comme une espéce d'amulette, & je serois assez de son avis ; car ce morceau, ainsi que les deux Isis dont il est précédé dans cet article, ont chacun leur attache ou leur trou fait dès le temps de leur fabrique, pour être suspendus soit au cou d'une personne, soit dans les temples en *Ex-voto*.

Oedip. Ægypt. tom. 2. p. 522.

N°. IV.

LE Docteur Schaw rapporte que l'on trouve au fond des puits creusés dans la plaine de Saccara, de petites images de terre cuite, semblables pour la forme aux caisses des mumies. » Il y en a, *dit-il*, de bleues, de blanches, de » bigarrées, ou en habit de Religieuse. Ces figures sont » rangées tout autour du piedestal de chaque caisse de » mumie, comme si c'étoit autant de Génies gardiens ou » de suivans. Les différens attributs de ces figures, comme » le fouet, la houlette, le filet, l'alpha sacré, &c. tout » cela, dis-je, pourroit faire croire que c'est l'Isis *Aver-* » *runca*, ou l'Isis qui chasse les mauvais Génies. »

Tome 2. p. 159.

La figure qui fait le sujet de cet article, est semblable à celle qu'a décrit le Voyageur Anglois. Les attributs qui devroient la caractériser, ne sont qu'indiqués ; mais ils

ſe trouvent ſur quantité de figures pareilles, qui m'ont paſſé par les mains, & en particulier ſur celle du N°. I. de la Planche ſuivante. J'en parlerai plus au long en la décrivant; & je paſſe à la fabrique des quatre morceaux gravés dans cette Planche.

Ces morceaux ſont de terre, en quoi ils n'auroient rien d'extraordinaire, & ne vaudroient pas trop la peine d'être examinés, car nous en avons un nombre prodigieux de ce genre; mais cette terre eſt couverte d'un émail qu'on appelle *couverte* dans nos Fabriques de fayance & de porcelaine. Cet émail eſt tout-à-fait pareil à celui que nous employons aujourd'hui au même uſage, & n'a pas moins de dureté que le nôtre; il eſt d'ailleurs bien conſervé, & préſente le plus beau bleu que l'on puiſſe imaginer, plus pâle ou plus foncé dans une figure que dans une autre: ce qui prouve que les Egyptiens obſervoient des dégrés dans leurs couleurs; & qu'ils ſçavoient conduire la porcelaine, & donner le feu avec certitude.

Toutes ces opérations ſerviroient à prouver, ſi l'on pouvoit l'ignorer, que les Egyptiens connoiſſoient & pratiquoient avec ſuccès la Chymie, dont quelques Auteurs les regardent même comme les inventeurs.

PLANCHE VI.

N°. I. II. III.

Cette figure de terre, parfaitement ſemblable pour la forme à la derniére de la Planche précédente, eſt remarquable par la fineſſe avec laquelle elle a été travaillée. On en trouve bien peu qui marquent tant de délicateſſe, & une ſi grande préciſion d'ébauchoir. Elle a ſix pouces & demi de hauteur, & n'a jamais été chargée d'aucun hiéroglyphe. J'ai promis dans l'article précédent, d'examiner les attributs dont elle eſt ornée.

Ses mains ſont croiſées. De la droite elle tient une

espéce de triangle & un cordon, que le Docteur Schaw a pris mal-à-propos pour un fouet. C'est la corde d'un filet suspendu derriére l'épaule : elle tient de la gauche un bâton, ressemblant, suivant Schaw, à une houlette, ou plutôt à un harpon, comme l'a cru le P. Kirker. Plutarque rapporte en effet que le corps d'Osiris ayant été jetté dans la mer, Isis l'en retira par le moyen d'un harpon & d'un filet. Il est naturel que d'après une pareille tradition, on ait représenté cette Déesse avec ces deux instrumens. C'est le sentiment du Pere Kirker, qui remarque dans plusieurs endroits de son ouvrage, que cette espéce de triangle que la figure tient de la main droite, est un monogramme composé des initiales de deux mots Grecs, qui signifient *le bon Génie*. C'est donc sous ce point de vûe, qu'on peut envisager toutes les petites figures de terre cuite, répandues dans les différens Cabinets d'antiquités. Elles représentent cette Divinité puissante, qui, suivant l'expression d'Apulée, fouloit aux pieds le tartare, & qui, placée auprès des corps, étoit censée en écarter les Génies mal-faisans. Une seule de ces figures auroit dû suffire pour produire cet effet ; mais la superstition, en les multipliant, croyoit augmenter leur vertu.

Oedip. Ægypt. tom. 3. p. 490.

Α'γαθὸς Δαίμων. Agathodæmon.

Metam. l. XI.

N°. II.

Ce Prêtre Egyptien est de bronze. Il a cinq pouces quatre lignes de hauteur, & deux pouces neuf lignes depuis son à plomb jusqu'à l'extrémité des pieds. Il tient un rouleau chargé d'hiéroglyphes, qui seront développés sur la même Planche, sous le N°. III. Ce rouleau peut être regardé comme un de ces Livres sacrés ou Rituels dont les Prêtres d'Isis se servoient pour initier quelqu'un aux mysteres de cette Déesse. Voici la description qu'en fait Apulée.

Metam. l. XI.

» Le Prêtre tire du fond du Sanctuaire, certains livres
» écrits en caractères inconnus. Ces livres exprimoient en

» abrégé les pensées, par les diverses figures d'animaux
» qu'ils offroient aux yeux; & de plus, ils se déroboient à
» la curiosité des prophanes, par des traits semblables à des
» nœuds, à des roues, ou à ces filamens avec lesquels
» les branches de vigne s'accrochent & s'entrelacent ».

Il me semble que par ces expressions, Apulée a voulu désigner les hiéroglyphes tels qu'on les rencontre communément sur les monumens Egyptiens, & qu'ils sont tracés sur ce rouleau. On y voit un animal * dans la bande supérieure; & vers le milieu de la bande inférieure, un caractère, ou un trait, qui après avoir formé deux replis ou deux nœuds, se termine en autant de pointes. Cet hiéroglyphe a quelquefois un plus grand nombre de nœuds; & comme on en faisoit grand usage dans l'écriture symbolique, il a pu fixer l'attention d'Apulée. Les roues dont il parle, sont de même un hiéroglyphe usité parmi les Egyptiens : on le trouve sur plusieurs monumens produits par le P. Kirker. A l'égard de ces entortillemens, qui, suivant Apulée, ressemblent aux mains ou liens de la vigne, peut-être que ce Philosophe a voulu désigner ces lignes remplies de sinuosités, qui reviennent assez souvent sur les obélisques. Suivant cette explication, la figure gravée dans cette Planche représenteroit le Chef des Prêtres d'Isis, tenant en main le rouleau sacré dont il se servoit dans les initiations aux mystères. M. Warburton n'a pas entendu le passage d'Apulée dans le même sens : il prétend qu'il n'est pas question dans cet endroit d'hiéroglyphes proprement dits; mais d'une écriture courante, connue sous le nom d'hiérographique, & formée par les hiéroglyphes simplifiés & réduits à de simples traits. Je suis persuadé que ce sçavant Anglois n'a pas fondé son opinion sur le mot *caractères* ou lettres, dont Apulée s'est servi. Ce mot est générique, & signifie non-seulement les lettres d'un alphabet, mais encore les hiéroglyphes. Je pourrois en citer plusieurs exemples, que je me contente d'indiquer à

* Un Epervier peut-être.

Miss. de Moyse, l. IV. sect. 4.

Macrob. Plut. *de Isid. & Osirid.*

la marge. Cependant si l'on veut préférer l'explication de Warburton à celle que je viens de proposer, je dirai simplement que la figure dont il s'agit, est celle d'un Scribe sacré, étudiant les livres d'Hermès. Ces livres, au nombre de quarante-deux étoient écrits en différens caractères, au rapport de S. Clément d'Alexandrie. Ceux qui traitoient des Sciences prophanes; telles que la Cosmographie, la Géographie, les élémens d'Astronomie, &c. étoient écrits en hiéroglyphes, & faisoient l'occupation du Scribe sacré.

Strom. l. VI. p. 633.

No. IV.

Cette Pierre gravée représente un Prêtre. Ma conjecture est fondée sur un bas relief, qu'on voit à Rome dans le Palais Matei, & qui a été publié par Pietro Santo Bartoli; mais au lieu que ce dernier tient un rouleau, l'autre semble porter une fleur de *lotus* avec sa tige. Apulée nous apprend que, dans une de ces cérémonies, où les Ministres d'Isis paroissoient avec les symboles des Divinités les plus puissantes, le Prêtre portoit la fleur de *lotus*, plante particuliérement consacrée à Osiris; & si le Lecteur n'est pas satisfait de cette conjecture, j'ajouterai que Pocock rapporte dans l'élévation du tombeau d'Osymanduas à Thèbes, onze figures assises, formant un demi-cercle, & que celle du milieu tient un symbole tout-à-fait semblable à celui qui est représenté sur cette pierre. La figure est gravée sur une belle prime d'émeraude, d'une couleur très-foncée, & la beauté de son travail est remarquable par rapport au peuple à qui nous la devons. Cette réflexion me conduit à une autre, dont je ne puis m'empêcher de faire part au Public. Quoique nous connoissions un grand nombre de pierres Egyptiennes gravées en creux, nous n'en avons presque point de gravées en relief, que nous appellons camées. Cependant, par plusieurs raisons que fournissent les principes de l'art, ces deux sortes de gravûres ont toujours marché d'un pas égal, & auroient dû

Admir. Rom. Antiq. tab. XVI.

Metam. l. XI.

Tom. I. p. 109.

dû se multiplier dans la même proportion. Est-ce par hazard qu'on a jusqu'à présent trouvé plus des unes que des autres ? ou devons-nous croire que les camées faciles à être mutilés, n'étoient pas du goût des Egyptiens ? Le temps pourra résoudre ce problême.

PLANCHE VII.

A LA VUE de cette Planche, on conçoit aisément que ni le goût du dessein, ni aucune autre partie de l'art ne peuvent m'avoir engagé à faire graver ces trois figures de terre cuite; mais outre que la fragilité de leur matiére rend ces sortes de morceaux extrêmement rares, les Sçavans conviennent que les monumens antiques, de quelque nature qu'ils soient, ne doivent jamais être négligés. Ceux que je rapporte ici sont très-bien conservés : je les dois à M. de Lironcour, ci-devant Consul au Caire, qui me les envoya l'année derniére, avec d'autres morceaux qui se trouveront dans ce Recueil.

No. I.

LA coëffure de ces deux enfans est singuliére, & se rencontre très-rarement sur les monumens Egyptiens. Ils sont assis auprès d'un vase, dont ils semblent retirer quelque chose pour le porter à la bouche. Il se peut faire qu'il n'y ait aucun rapport entre ces figures & la Religion des Egyptiens; mais peut-être aussi que l'ouvrier réunissant divers objets du culte établi dans son pays, & faisant deux Divinités différentes d'Horus & d'Harpocrate, les a voulu représenter ici avec un vase rempli de l'eau du Nil. Il est vrai qu'Harpocrate porte ordinairement la main droite à la bouche : mais le P. Kirker en a fait graver un qui y met la main gauche; & il lui donne le nom d'Horus, parce qu'il étoit persuadé que cette Divinité ne devoit pas être distinguée de celle d'Harpocrate.

Oedip. Ægypt. tom. I. p. 153.

Ce petit morceau a quatre pouces cinq lignes de hauteur;

& trois pouces & demi de largeur. Il est, ainsi que les deux morceaux suivans, d'une parfaite conservation.

No. II.

Je ne doute point qu'on n'ait voulu représenter ici le bœuf Apis, avec le croissant sur la tête. Il est couvert d'une housse dont les plis sont faciles à distinguer ; & il est soutenu, dans les parties de devant, par deux figures qui ont la tête rasée, & une longue robe arrêtée par une ceinture. Les deux figures qui le soutenoit par derrière, sont cachées sans doute par la housse de l'animal. Plutarque dit que tous les ans, vers le Solstice d'hyver, les Prêtres Egyptiens rappelloient, par des cérémonies lugubres, le triste état où Isis fut réduite par la mort d'Osiris. Une de ces cérémonies consistoit à montrer pendant quatre jours au peuple le simulacre d'un bœuf, symbole d'Osiris. Ce simulacre étoit doré, & couvert d'une housse de lin de couleur noire. Il faut joindre à ce récit un passage du Poëte Claudien, où il compare la marche de l'Empereur Honorius, revêtu du 4e. Consulat, & porté sur les épaules de quelques jeunes gens de la premiere qualité, à celle des Divinités Egyptiennes, lorsqu'on les tiroit de leurs Sanctuaires pour les exposer aux yeux du Public. Il dit, entr'autres choses, que dans cette pompe la statue d'Apis étoit portée sur une espéce de brancard, par des Prêtres habillés de lin. Je pourrois citer d'autres passages de Macrobe & d'Apulée, qui disent à peu-près la même chose ; mais ceux que j'ai rapportés suffisent pour expliquer le monument dont il est question. On y voit la housse dont le bœuf étoit couvert, suivant Plutarque. Les Prêtres y sont caractérisés, soit par leurs têtes nues, soit par la robe dont parle Claudien. & l'on y distingue jusqu'aux bâtons du brancard qu'ils portent sur leurs epaules. Du reste, l'ouvrage est très-peu terminé, & des plus mauvais. Il n'y a aucune proportion entre l'animal & ceux qui le

De Isid. & Osirid. p. 366.

foutiennent ; mais on doit obferver que de pareils monumens n'étoient deftinés qu'à mettre la repréfentation des cérémonies Religieufes entre les mains de ceux qui n'etoient pas en état de faire une grande dépenfe, & dont on vouloit cependant entretenir la fuperftition. Celui-ci a cinq pouces cinq lignes de hauteur, & trois pouces fept lignes de largeur.

N°. III.

Le tribunal où l'on rendoit la juftice parmi les Egyptiens, n'étoit pas moins célébre par la fageffe des Magiftrats, que l'Aréopage d'Athénes & le Sénat de Lacédémone. Il étoit compofé de trente Juges, fous un Préfident qu'ils choififfoient eux-mêmes, & à qui l'on donnoit le nom de Chef-Juge, ou de Chef de la Juftice. Il portoit au cou une chaîne d'or, à laquelle étoit fufpendue une pierre précieufe, qu'on appelloit *la vérité*; foit qu'effectivement elle en portât l'empreinte, foit qu'elle n'en fût que le le fymbole. Ce Sénat étoit repréfenté fur un des murs du fuperbe monument ou tombeau qu'on avoit élevé à Thèbes en l'honneur du Roi Ofymandias. Les Juges y étoient fans mains, pour marquer qu'ils ne devoient pas être fenfibles à l'intérêt ; & pour montrer que leur Chef ne devoit fe propofer, dans fes jugemens, d'autre régle que la vérité, il regardoit fixement cette pierre qu'il avoit fur la poitrine. Je croirois affez que la petite figure de terre cuite dont il s'agit, pouvoit être celle du Chef des Juges. La chaîne qu'on lui a mife au cou, le foin que l'on a pris de marquer les bras & de cacher les mains, le peu de rapport qu'on y trouve avec les autres figures Egyptiennes, fuffifent, ce me femble, pour appuyer cette explication, & pour détruire, ou du moins affoiblir l'objection qu'on tireroit de ce que la direction des yeux n'eft point telle qu'elle devoit être ; car il n'eft donné qu'à un très-habile Artifte d'exprimer un pareil fentiment ; & l'exécution de

Diod. Sic. *lib.* 1. *p.* 48.

Diod. Sic. *lib.* 1. *p.* 31.
Plut. *de Ifid. & Ofirid. p.* 10.

ce monument prouve que l'ouvrier, des mains duquel il est sorti, étoit assez ignorant, pour avoir négligé un des traits qui servoient à caractériser le Chef de la Justice, parce qu'il étoit au-dessus de ses forces. Après tout, ce n'est qu'une conjecture; & l'on seroit encore fort heureux d'en proposer toujours d'aussi vraisemblables, sur les points les plus obscures de l'antiquité.

Cette figure est en gaîne d'une proportion très-courte; & sa hauteur est de quatre pouces sept lignes. Les trois trous placés dans sa coëffure, me déterminent à croire qu'elle étoit destinée à êrre attachée contre une surface platte & posée perpendiculairement.

PLANCHE VIII.

N°. I. & II.

Ces deux figures d'Harpocrate, ou du Dieu du silence, exactement dessinées quant à l'attitude, mais considérablement embellies dans les représentations qu'on en donne, offrent quelques variétés, quoique disposées de la même façon. La premiére a le poing gauche fermé, la tête couverte d'une coëffure très-juste, & pose sur une plinte fondue avec la figure. La seconde porte un bonnet, & la main gauche ouverte, comme si elle avoit autrefois tenu quelqu'attribut. L'une & l'autre avoit au-dessus de l'oreille droite un ornement recourbé, descendant jusques sur l'épaule, ayant la forme d'une anse, semblable à celui qu'on voit ordinairement sur ces sortes de figures; mais il n'en paroît plus que la racine sur la premiére, & il est à demi-rompu sur la seconde. Les Antiquaires ne se sont guère expliqué sur ce symbole, & Cuper même n'en a rien dit dans un Ouvrage où il a rapporté tout ce que les Anciens nous apprennent sur Harpocrate. Ce silence m'a engagé à faire quelques recherches sur ce sujet, & je vais les exposer en peu de mots.

Gisbert. Cuper. *Harpocrat. Traject. ad Rhenum*, 1687.

Il faut obſerver, 1°, que cet ornement ſe voit également ſur toutes les têtes d'Harpocrate : ce qui prouve qu'il eſt indépendant de l'eſpéce de la coëffure. On doit remarquer en ſecond lieu, qu'il ne ſe trouve que ſur les figures d'Harpocrate & d'Horus, qui n'étoient qu'une ſeule & même Divinité ; d'où il ſuit qu'on peut le regarder comme un attribut qui leur étoit propre. J'avois d'abord penſé que cet attribut n'étoit autre choſe qu'un ſerpent mal formé & mal exécuté, attaché à l'oreille d'Horus, comme pour lui inſpirer la prudence, dont cet animal eſt le ſymbole. Je m'étois fondé ſur un monument rapporté dans le cabinet de Paul Petau, *Pl.* 22, repréſentant un Iſis, avec un ſerpent qui s'approche de l'oreille droite du petit Horus couché ſur les genoux de cette Déeſſe ; mais je me ſuis bientôt apperçu que celui qui a deſſiné & gravé cette figure, avoit été trompé par une reſſemblance qu'il a cru voir entre cet animal & l'ornement que j'examine, & qui ſe trouve conſtamment le même, comme je l'ai déja dit, dans toutes les figures d'Harpocrate & d'Horus qui ſe rencontrent dans les cabinets. Il s'en préſente de mieux travaillées les unes que les autres ; & dans celles qui ont été faites par de plus habiles Artiſtes, l'ornement en queſtion n'a jamais fait naître l'idée d'un ſerpent. Accuſeroit-on les Artiſtes Egyptiens de n'avoir pas ſçu deſſiner ce reptile, eux qui étoient dans l'habitude de le traiter, & qui l'ont répété mille fois dans l'écriture hiéroglyphique ? & ne vaut-il pas mieux douter de la fidélité du deſſinateur qu'a employé Petau ? Les Planches de ſon Livre nous montrent que c'étoit un Artiſte dont les talents étoient fort médiocres. Pour moi je prétends que cette ſorte d'ornement eſt un floccon de cheveux, qu'on laiſſoit pendre au côté droit de la tête & au-deſſus de l'oreille d'Horus & d'Harpocrate. Je fonde ma premiére preuve ſur ce que l'ornement que j'explique eſt ſouvent formé comme une treſſe de cheveux liés & entrelacés. On en verra un

exemple ſenſible dans une figure d'Harpocrate, rapportée par Cuper, & dans quelques autres gravées dans l'Ouvrage du P. de Montfaucon. Enfin ma derniere preuve, & la plus convaincante, c'eſt qu'il eſt démontré par une foule de témoignages, qu'Harpocrate, Horus & le Soleil n'étoient qu'une même choſe dans le ſyſtême Religieux des Egyptiens. En effet, Macrobe dit : « Lorſ- » qu'ils veulent conſacrer une ſtatue au Soleil, ils la » repréſentent la tête raſée, à l'exception du côté droit, » dont on laiſſe paroître les cheveux. Cette petite partie » reſervée montre que le Soleil ne ſe découvre jamais au » même moment à l'Univers entier; les cheveux coupés, » & dont il ne reſte plus que la racine, prouvent que cet » Aſtre, après avoir diſparu, a le pouvoir de renaître ».

Harpoc. p. 26.

Antiq. exp. tom. 2. pl. 123.

Saturn. l. 1. *c.* 21.

Macrobe ajoute une autre interprétation à celle-ci. Je ne garantis la juſteſſe ni de l'une ni de l'autre; il me ſuffit qu'il ait atteſté l'uſage des Egyptiens, pour en conclure que cette eſpéce de parure, dont la tête d'Harpocrate eſt ſi ſouvent ornée, n'eſt qu'une treſſe de cheveux.

Les deux figures de cette Divinité que j'ai fait graver, nous apprennent auſſi que les Egyptiens ont donné l'exemple aux autres Peuples, de mettre aux figures de bronze des yeux d'une autre matiére que celle qu'ils employoient pour la figure même.

Celle du N°. I. paroît encore avec les yeux d'argent; l'autre a perdu ceux qu'elle avoit. J'avoue que cet uſage, qui n'a rien de naturel ni d'agréable, m'a toujours révolté, & que je ne puis comprendre le motif qui l'a fait recevoir. Eſt-ce magnificence? elle eſt déplacée. Eſt-ce un goût de ſingularité? il eſt mauvais. Il faut convenir que la mode & l'habitude ont une force inexprimable, & qu'elles ont exercé dans tous les temps un empire trop abſolu ſur l'eſprit des hommes; car enfin les Egyptiens eux-mêmes n'ont pu y réſiſter. Comment ces Peuples qui voyoient ſi juſte, & dont la façon de penſer étoit ſi grande & ſi

distinguée ; ont-ils soutenu avec quelque plaisir la vue d'un ornement superflu, qu'un meilleur examen auroit dû leur faire rejetter comme tout-à-fait hors d'œuvre ? Ne devoient-ils pas sentir que, quelque peu d'étendue qu'eût cette addition, elle tranchoit avec le reste de la figure, & en interrompoit totalement l'accord ? & ce qui produisoit encore un effet plus mauvais, c'est que par son brillant cette petite portion d'or ou d'argent attiroit les regards, & empêchoit de remarquer l'ordre & la proportion qui étoit entre les parties, dont le juste rapport devoit faire toute la beauté.

Je ne puis passer à un autre article, sans dire que j'ai vû quelques figures Egyptiennes, dont les yeux étoient d'or, & sans ajouter que la couleur basanée des habitans de l'Egypte, donnant plus d'éclat au blanc de leurs yeux, pouvoit autoriser l'usage que je viens de blâmer; mais le reproche subsiste en entier pour les Etrusques, pour les Grecs & pour les Romains. Cependant quoique j'aie vu peu de bronzes Grecs avec cette prétendue parure, Pausanias nous confirme non-seulement le fait, mais il dit de plus, que les Grecs donnoient encore des ongles d'argent à leurs figures. Quoi qu'il en soit, les Romains, qui les ont servilement imité dans les Arts, ont abusé de cet usage ; ils ont même poussé le ridicule jusqu'à mettre des prunelles de rubis ou d'émeraudes à des statues, & à placer des pierres ou des verres de couleur, pour former les yeux de plusieurs animaux représentés même en marbre. On en verra plus bas un exemple.

Voy. de l'Attiq. c. 24.

La figure du N°. II. a dix pouces trois lignes de haut, & celle du N°. I. deux lignes de plus, en y comprenant la plinte, dont la hauteur est de dix lignes, & la longuur de quatre pouces trois lignes. On observera à cette occasion que les Egyptiens ont fait assez ordinairement leurs plintes fort longues, & qu'ils leur donnoient peu de largeur.

No. III.

Ce petit monument est de bronze, & de la plus parfaite conservation. Il a deux pouces dix lignes de longueur, & six lignes de moins dans sa hauteur. L'original est peut-être d'une exécution plus fine que la copie ne l'annonce. Rien n'est si simple que l'explication qu'on peut lui donner.

Tous ceux qui ont étudié l'antiquité Egyptienne, sçavent que le cercueil (*a*) dans lequel étoit le corps d'Osiris, fut porté par la Mer sur les Côtes de Phénicie; & qu'Isis l'ayant trouvé après bien des recherches, l'emporta en Egypte, où son premier soin fut de l'ouvrir & d'arroser de ses larmes le corps d'Osiris qui y étoit renfermé. Cette Déesse est donc représentée à genoux auprès du cercueil découvert, & soulageant sa douleur par la vue de ce triste objet.

Les monumens qui démontrent, pour ainsi dire, avec autant d'évidence les passages des Auteurs anciens, ne sont pas communs, & sont encore plus recommendables quand ils n'ont point été donnés au Public.

PLANCHE IX.

No. I.

Cette figure appartenoit autrefois à M. le Maréchal d'Estrées, & le P. de Montfaucon l'a déja fait graver dans le Supplément de l'Antiquité expliquée. Elle représente le Soleil ou le petit Horus assis sur la fleur du *lotus*, plante qui croît dans le Nil, & qui semble régler ses mouvemens sur ceux de cet Astre, en s'élevant au-dessus de l'eau lorsqu'il paroît sur l'horison, & en s'y replongeant lorsqu'il disparoît. Ce Phénoméne avoit engagé les Egyptiens à lui consacrer cette plante, & à le représenter fort souvent assis sur la fleur [a] qu'elle produit. Je crois encore que c'est sur cette

Tom. 2. pl. 190.

Dioscorid. *lib.* IV. *c.* 114.

[a] Jamblic. *de myst. sect.* VII. *c.* 2. Porph. *apud Eus. l.* V. *c.* 10.

(*a*) Voyez entr'autres Plut. *de Isid. & Osirid.*

espéce

espéce de thrône qu'on le montroit au Peuple dans les pompes Isiaques, où l'on portoit les Divinités Egyptienues. Spon & Kirker ont rapporté des monumens, où l'on voit des Prêtres tenant les simulachres de leurs Dieux entre leurs mains. Ces petits simulacres sont fort semblables à celui que je donne ici, & se terminent de même par une poignée, pour donner la facilité de les tenir & de les porter. Ce petit bronze a en tout trois pouces neuf lignes de hauteur; la fleur a quinze lignes de diamétre, & la figure assise, a un pouce de hauteur.

Miscell. Erud. Antiq. p. 306.

No. II.

Cette pierre est un jaspe verd, à-peu-près quarré & arrondi aux quatre angles, & qui est d'une seule couleur. Elle est assez mal gravée, & n'a pour tout mérite, que la singularité du sujet. C'est un bateau sur lequel est Horus ou le Soleil assis sur la fleur du *lotus*, comme dans la figure précédente, mais avec des différences dans l'attitude. Il a de plus des attributs qui servent à le caractériser. Sur sa tête paroît un globe rayonnant, & de la main gauche il tient un fouet. Il est en regard avec un Cynocéphale, espéce de Singe à longue queue, que les Egyptiens nourrissoient dans les Temples, pour connoître le temps de la conjonction du Soleil & de la Lune; car on prétendoit que dans cette circonstance, le Cynocéphale privé de la faculté de voir, refusoit toute sorte de nourriture, & sembloit s'affliger de l'enlévement de la Lune. C'est Horus Appollo qui rapporte ce fait; mais ce qu'il ajoute, éclaircit bien mieux le monument que j'examine. Lorsque les Egyptiens, dit-il, veulent exprimer l'idée de la nouvelle Lune, ils représentent un Cynocéphale debout, la tête ornée d'un diadême, levant les mains au Ciel, adressant ses priéres à la Déesse, dans l'espérance de recouvrer l'usage de la vûe, dès qu'elle pourra se dégager des rayons du Soleil.

Lib. 1. c. 1.

Ibid. c. 15.

Un témoignage si précis s'applique au sujet représenté sur cette pierre. Le Cynocéphale y paroît dans la posture de suppliant; & pour le mieux caractériser, on a mis le disque de la Lune au-dessus du diadême dont la tête est ornée. L'Artiste a donc voulu désigner ici l'instant où cette Planéte se débarrasse de la lumiere du Soleil. On demandera peut-être pourquoi ces deux Astres sont placés dans une barque. Je répondrai que les Egyptiens ne les représentoient jamais sur un char, comme ont fait depuis les Grecs & les Romains, mais sur un navire; & je renverrai au Livre de Cuper, qui a développé les preuves & les raisons de cet usage extraordinaire. Aux deux extrémités de la barque, on voit deux têtes d'animaux, l'une de bélier auprès du Cynocéphale, l'autre de taureau auprès du Soleil. Si ce ne sont pas de simples ornemens, on aura voulu marquer par-là que le Soleil étoit dans le signe du Taureau, & la Lune dans celui du Bélier; mais comme ces positions ne peuvent jamais se rencontrer dans la nouvelle Lune, il faudra dire que l'Artiste a eu dessein d'exprimer non l'instant où cette Planéte commence à s'éloigner du Soleil, mais celui ou elle s'en approche au point de se perdre dans ses rayons. L'attitude du Cynocéphale convient également bien à cet instant, & la tristesse dont il paroissoit alors pénétré, étoit un motif suffisant pour le représenter saisi de crainte, & adressant ses vœux au Ciel pour le retour d'un Astre dont l'obscurcissement le privoit lui-même de la lumiére.

Harpoc. p. 14.

Nº. III.

Ce petit Scarabée percé dans sa longueur est fort bien travaillé. Il est sur une turquoise; & pour le mieux faire connoître, je l'ai représenté dans trois aspects différens: ils sont sous le même *numéro*, & les caractères hiéroglyphiques gravés en creux, sont fort distincts. Ils peuvent avoir servi d'amulette ou de cachet. Le travail de ce

morceau est très-beau, mais la turquoise a perdu sa couleur; elle est presque verte aujourd'hui.

N°. IV.

La forme de cet autre amulette est singuliére, & l'on doit d'abord y faire attention. On voit d'un côté la figure en pied d'un homme dont la tête est de loup. Il tient le Tau d'une main, & de l'autre un long bâton dont l'extrémité supérieure en s'élargissant, semble former l'ouverture d'une trompette. Ce morceau exécuté en relief est d'un travail fort doux. L'autre face est gravée en creux. Ce petit monument percé dans sa longueur, a neuf lignes dans ce sens; & trois dans sa plus grande largeur. J'ai rapporté ses deux faces, pour faire mieux sentir le mérite de son trait, qui me plaît infiniment. Ce morceau est d'une pierre verdâtre très-dure, & dont le grain est par conséquent très-fin; mais personne ne m'a pû dire ni le nom qu'elle portoit anciennement, ni celui qu'on lui donne aujourd'hui.

PLANCHE X.

N°. I.

Ce monument de bronze a six pouces cinq lignes de hauteur, & il est des plus singuliers pour la forme & pour le pays où j'ai lieu de présumer qu'il a été fabriqué. Il faut convenir que le travail en est extrêmement grossier. A la grosseur de sa tête, on pourroit croire qu'elle en renfermeroit une autre proportionnée à la grandeur du corps, des bras, & des autres membres. Comme elle a seule deux pouces & demi de hauteur, & un pouce neuf lignes de largeur, elle me semble être une espéce de masque ou de fausse tête, très-indépendante de la figure. Ce que j'ai dit ailleurs sur les masques, que les Egyptiens ne paroissent point avoir connus, ne détruit pas ma conjecture; car quoique cette tête ait les yeux coupés & fort ouverts, cependant la figure

n'a aucun rapport à l'ufage auquel les mafques étoient deftinés dans les autres pays. Au refte, l'incertitude où me jette la fingularité de ce monument, ne me permet pas de garantir aucune des explications que je pourrois en donner; & je foumets à l'examen du Lecteur les différentes idées que je lui préfente. Après toutes mes réflexions, quelqu'un décidera peut-être que cette figure eft de pure fantaifie. Pour moi je croirois plûtôt qu'elle repréfenteroit un larve ou un lémure. La fuperftition fur ces efpéces de Génies étoit fort ancienne; & parce que les cheveux épars fur le dos font traités à l'Egyptienne, c'eft-à-dire, marqués avec la plus grande fimplicicité, j'aimerois mieux m'en tenir là, que de prendre cette figure pour une production monftrueufe de la nature; les yeux creufés très-profondément & à deffein, n'étant pas favorables à cette conjecture. Je fuis en état de certifier que ce monument a été trouvé en Egypte, d'où il a été envoyé à M. Pelerin, qui m'en a fait préfent. La repréfentation que je donne de cette figure, doit faire juger qu'elle eft tout-à-fait dans le goût Egyptien; c'eft le même port de bras, & la même façon de drapper, c'eft la même pofition; mais je ne ferois pas remonter fon antiquité à un temps fort reculé, à caufe que les pieds qui paroiffent avoir été fondus avec la plinte, font féparés, & que les bras font détachés du corps. On pourroit même regarder ce morceau comme un Egyptien Romanifé, & toutes les apparences font pour cette opinion. Ceux qui ne penferont point ainfi, s'imagineront peut-être voir dans cette figure la repréfentation d'un Comédien ou Hiftrion des Atellanes; & l'on ne pourroit rien inférer de ce qu'on l'a trouvé en Egypte, parce qu'il eft conftant qu'on a porté dans ce pays un grand nombre de monumens faits chez des Peuples étrangers. Cependant on obfervera que les Comédiens de cette efpéce, que j'ai vus, m'ont paru bien différens de celui-ci.

N°. II.

CETTE figure de bronze dont la hauteur eſt de huit pouces moins deux lignes, repréſente, ſelon moi, un Prêtre dont le bonnet eſt orné d'un ſerpent. De ſes mains jointes ou rapprochées, il tenoit quelque choſe qui ne ſubſiſte plus. La courroie ou l'étoffe qui lui attachoit la plante *perſea* au menton, eſt très-bien marquée, & ſert à nous faire comprendre de quelle façon cet ornement poſtiche étoit arrêté. C'eſt ce que je n'avois point encore vu, & qui eſt toujours ſuppoſé dans ces ſortes de figures. Celle-ci a d'abord appartenu à feu M. le Cardinal de Polignac, qui l'avoit apportée de Rome avec pluſieurs autres antiques. Je l'ai remis dans ſon premier état, & l'ai rendue plus digne de l'attention des Connoiſſeurs, qu'elle ne l'étoit lorſqu'elle m'eſt parvenue. Voici le fait. Quelque Artiſte Italien non content d'avoir mis dans la main gauche de la figure une eſpéce de fruit reſſemblant à une grenade, & d'avoir ajouté des ailerons à ſon bonnet, avoit encore introduit une eſpéce d'ornement dans le trou que l'on voit au-deſſous du ſerpent. Tout cela me parut ſuſpect; l'attention avec laquelle je fondai ces morceaux, m'eut bien-tôt convaincu que les uns étoient de plomb, les autres de cuivre, & d'un travail moderne; mais le tout étoit recouvert d'un noir de fumée aſſez bien donné, & qui confondoit parfaitement l'antique & les parties ajoutées. Après avoir tout ôté au feu, la figure a repris un verd de gris naturel, & m'eſt demeurée telle qu'elle a été fabriquée, & conſtamment plus curieuſe, parce qu'elle eſt telle qu'elle a toujours été. Quant à la forme, elle a été fondue maſſif; & les yeux creuſés que l'on y voit, prouvent qu'ils étoient autrefois d'or ou d'argent.

N°. III.

CETTE tête d'Iſis haute de quatre pouces, eſt d'une terre cuite extrêmement fine & bien travaillée: elle n'a

pas la même teinte & la même qualité que celle dont j'ai parlé plus haut à la Planche V; ce qui prouve que les Egyptiens ont eu différentes façons de travailler en ce genre. Cette tête est couverte d'un émail bleu, mais moins brillant que celui de ces mêmes figures déja citées. Cette couleur lui donne une si grande ressemblance avec la turquoise, que je soupçonnerois volontiers les anciens Auteurs de n'avoir dit que l'Egypte fournissoit des mines de cette pierre précieuse, que parce qu'ils ont été trompés par la vûe de ces sortes de compositions; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que malgré les recherches faites depuis plusieurs siécles, on n'a pas trouvé la moindre trace de ces mines dans les montagnes dont l'Egypte est environnée; & l'on sçait que d'ordinaire les productions de la nature ne se perdent pas entiérement dans un pays. Cette tête d'Isis est ornée d'une dépouille d'oiseau qui a peu d'étendue, & d'une couronne de feuilles, que j'ai prouvé ci-dessus être un des attributs de cette Déesse: ses cheveux frisés retombent sur son front & sur ses épaules, conformément à la description qu'en fait Apulée. Ce morceau, qui n'est pas tout-à-fait bien conservé, est d'un travail lâche; & loin de lui accorder une haute antiquité, je crois y reconnoître le goût Romain. Je dois encore observer que des brocanteurs avoient couvert cette tête d'une couleur de fumée épaisse & brillante, qui la faisoit d'autant plus aisément passer pour être de bronze, que le massif de la terre sembloit égaler le poids du métal. Je ne sçais ce qu'ils gagnoient à cette supercherie; mais il est constant qu'ils n'avoient point pris cette peine dans le dessein d'y perdre.

N°. IV.

CETTE Ibis de bronze a un peu plus de quatre pouces de hauteur, & sa longueur est absolument pareille. La plinte avec laquelle elle a été fondue est large d'un pouce;

& demi, & longue de près de cinq. La conservation de ce morceau, & plus encore le desir d'en rapporter un de cette espéce, m'ont engagé à le faire graver. Car il n'a d'ailleurs rien de particulier; & l'on sçait trop ce que c'est que l'Ibis, & les obligations que les Egyptiens avoient à cet oiseau, pour souhaiter de trouver ici la répétition de tout ce que les Auteurs anciens & modernes en ont écrit.

PLANCHE XI.

Les trois morceaux représentés dans cette Planche, sont de sycomore, espéce de bois dont les Egyptiens faisoient un grand usage pour leur sépulture.

N°. I.

Cette caisse de mumie est très-entiére & très-bien conservée quant au bois; elle est vuide, & c'est ainsi que le hazard me l'a fait trouver dans Paris. Elle a cinq pieds huit pouces de hauteur, un pied trois pouces d'épaisseur depuis le dos jusqu'à la plus grande saillie du ventre, & un pied dix pouces de largeur aux épaules. Voilà ses mesures extérieures : elles peuvent donner une idée de la grandeur des bois que les Egyptiens employoient pour leurs mumies; car les deux morceaux dont la caisse est composée, sont chacun d'une piéce. Le dessous dans celle-ci a moins d'épaisseur que le dessus, & c'est le contraire dans la mumie de sainte Geneviéve, dont j'ai parlé dans un Mémoire que j'ai lû à l'Académie des Belles-Lettres. Cette variété prouve que les Egyptiens n'avoient point d'usage constant sur cet article, & qu'ils se régloient sur la mesure des bois qu'ils devoient employer, mais dont l'équarrissage étoit considérable dans tous les cas. J'ai cependant vû quelques-unes de ces caisses, composées de planches bien plus minces que celles de la mienne & de la caisse de sainte Geneviéve.

Le creux réservé dans celle que je décris est évuidé

dans les deux piéces pour placer le corps ; il est travaillé à l'outil, & n'a pas tout-à-fait un pied de profondeur à l'endroit du plus grand vuide. Les piéces ainsi évuidées, n'ont guère que deux pouces six lignes d'épaisseur; mais aux deux extrémités cette épaisseur est de quatre pouces huit lignes, & la piéce de devant a été taillée de maniére qu'il peut y avoir assez d'espace par le bas pour recevoir les pieds de la mumie. Ces deux piéces, le dessus & le dessous sont assemblées & jointes ensemble par six tenons du même bois, trois de chaque côté, encastrées dans des mortoises faites pour les recevoir. La longueur totale du creux destiné pour recevoir le corps, n'a que cinq pieds. Les bandelettes faisoient une augmentation assez considérable ; & à l'égard de la réduction que le desséchement causoit au corps, elle ne diminuoit jamais rien de la hauteur des squélétes ; d'où je conclurois presque que cette caisse a été destinée pour une femme. J'avoue qu'il se trouve des hommes d'une aussi petite stature ; mais le plus grand nombre des caisses & des mumies que l'on a examiné dans l'Europe, nous apprend que les mieux travaillées & celles qu'on recherche davantage, ont été préparées pour des femmes ; c'est en effet le sentiment de plusieurs de ceux qui en ont écrit. Les peintures dont cette caisse a été ornée sont presque toutes effacées, principalement sur le devant, où il ne reste qu'un peu de dorure & du bleu sur une épaule, & cette dorure n'a été faite qu'avec du cuivre. On voit encore sur la partie de derriére des ornemens peints en noir sur un fond verd, sans aucune sorte d'hiéroglyphe. Enfin les vers commencent à la percer ; & nous aurions grand besoin dans ce pays de l'onguent que Pausanias dit que l'on faisoit à Chéronée avec des roses, & qui défendoit le bois des vers & de la pourriture.

Voyage de Béotie, pag. 317.

N°. II.

N°. II.

Je posséde deux figures semblables à celle que j'ai fait graver sous le N°. II : la plus haute a treize pouces ; l'autre n'en a que douze, sans compter une emboîture d'un pouce qui servoit à les enclaver l'une & l'autre sur quelque planche, & à les faire tenir droites. Leurs peintures & leurs dorures se distinguent encore fort aisément ; mais elles ont quelques différences, soit dans la distribution des mêmes couleurs, soit dans le dessein des ornemens ; enfin elles sont également massives & d'un seul morceau : aussi je me suis contenté d'en rapporter une. Nous avons vû plus haut que les Egyptiens plaçoient par magnificence, ou plûtôt par superstition, plus ou moins de ces sortes de petites représentations autour des grands Seigneurs & des gens riches. Il y en a une de cette espece dessinée & placée à la tête de chacune des principales figures, dans le tombeau que Maillet a fait graver. Voyage d'Egypte p. 276.

N°. III.

Cette tête, qui conjointement avec une des figures précédentes, m'a été envoyée d'Egypte par M. de Lironcour, est un masque qui, suivant l'usage des Egyptiens, avoit été mis à plat sur les bandelettes qui couvroient le visage d'un mort. Il est de bois de sycomore, haut de cinq pouces quatre lignes, plat sur le derriere, & convexe dans la partie antérieure. La sculpture en est aussi mauvaise que la peinture : ni l'une ni l'autre ne suppose de goût pour ces beaux Arts.

PLANCHE XII.

Il n'y a rien de plus célébre en Egypte que le bœuf Apis, & rien de plus singulier que les marques qui le caractérisoient. Elien [a] prétend qu'elles étoient au nombre de vingt-neuf, mais il ne les spécifie point. Hérodote [b] dit

[a] *Hist. animal. lib.* XI.
[b] *Lib.* 3. *c.* 28.

ſimplement que cet animal étoit noir, à l'exception d'une tache blanche & quarrée qu'il avoit ſur le front; il ajoûte qu'on lui voyoit un aigle empreint ſur le dos, un eſcarbot à la langue, & des poils doubles à la queue. Ces traits ſuffiſent pour faire juger que la figure gravée dans cette Planche, repréſente le bœuf Apis.

No. I. II. III. & IV.

CETTE figure eſt de bronze, & elle a quatre pouces ſix lignes de hauteur & ſix pouces de longueur. Elle a été fondue d'un ſeul jet. Je puis aſſûrer qu'elle eſt d'un beau travail, & qu'elle ne peut être mieux conſervée dans toutes ſes parties, à la réſerve des cornes de l'animal qui ſont caſſées, & de l'ornement qui étoit entre ces deux cornes. Le corps eſt couvert d'une houſſe richement brodée. On voit au No. IV, ſur le garrot dont je donne le développement, un ſcarabée volant; ſur la croupe, un aigle dont les aîles ſont éployées; un très-beau collier No. III; & ſur le front ou le devant de la tête, qui eſt deſſinée ſéparément & de face au No. II, un Delta, ou plûtôt un triangle bien marqué.

Je vais examiner ces caractères diſtinctifs, & les éclaircir autant que je le pourrai, en les rapportant aux témoignages des anciens Auteurs.

Dans les repréſentations du bœuf Apis que j'ai examinées en pluſieurs cabinets, ou qui ont été publiées, cet animal eſt preſque toujours couvert d'une houſſe. C'eſt une preuve qu'il avoit cet ornement lorſqu'on le faiſoit paroître en public. L'aigle que l'on voit ſur ſa croupe, eſt à la place que lui aſſigne Hérodote; mais l'eſcarbot, qui, ſuivant les Hiſtoriens, ſe trouve dans la bouche du bœuf Apis, eſt ici repréſenté ſur le garrot. La ſeule raiſon que l'on puiſſe donner de cette différence, c'eſt que l'Artiſte n'ayant pas voulu que ce ſymbole fût caché, au lieu de le mettre dans la bouche de l'animal, a pris le parti de le reporter dans

un lieu où il fût visible, & où il pût être placé avec symmétrie par rapport à l'aigle. Pline & Ammien Marcellin disent que le bœuf Apis avoit, au côté droit, une figure du croissant de la Lune; & c'est ainsi qu'il est représenté sur les médailles d'Hadrien & d'Antonin le Pieux, frappées en Egypte, & sur un marbre conservé dans le cabinet d'Odesclachi. Ce symbole ne paroît point ici, apparemment parce qu'il est caché sous la housse; & d'ailleurs on y supplée en plaçant le disque de la Lune entre les cornes de l'animal; car il faut observer en premier lieu, qu'on voit sur la tête de celui-ci les traces d'un autre corps, indépendantes de la racine des cornes qui subsiste encore; & en second lieu, que presque toutes les figures du bœuf Apis qui sont ornées de housses, ont en même tems le disque de la Lune sur la tête. Il n'est donc pas vraisemblable que l'on eût négligé d'enrichir celui-ci de cet ornement nécessaire, d'autant plus que les Egyptiens admettoient peu de variété dans les choses qu'ils avoient une fois reçues. Le disque de la Lune que l'on voit entre les cornes de celui-ci, étoit argenté & très-poli; ce qui joint à la couleur noire du bœuf, produisoit un effet brillant & majestueux. Il s'accordoit d'ailleurs avec la tache blanche que celui que j'explique avoit sur le front. Hérodote dit que cette tache étoit quarrée; mais je crois qu'il s'est glissé une faute de Copistes dans le texte de cet Historien, & qu'au lieu de dire que cette tache étoit quarrée, il faut dire qu'elle étoit triangulaire. La différence des mots Grecs qui expriment ces deux idées est si peu sensible, que je ne crois pas cette correction trop hazardée; (*a*) elle est appuyée sur deux raisons: la premiere est que toutes les figures du bœuf Apis que j'ai vûes, ont sur le front un triangle simplement tracé par des lignes quelquefois incrustées d'argent, ou

Plin. *Lib.* 8. *c.* 46.
Amm. Marc. *lib.* 22. *c.* 13.
T. II. pl. 98.

(*a*) Voici le passage d'Hérodote. Ἐὼν μέλας, ἐπὶ μὲν τῷ μετώπῳ, λευκὸν τετράγωνον, ἐπὶ δὲ τοῦ νώτου αἰετὸν εἰκασμένον. A la place de ces deux mots λευκὸν τετράγωνον, on peut lire λευκὸν τρίγωνον.

formées par une feuille du même métal qui remplissoit la totalité du triangle. C'est en effet la tache blanche dont parle Hérodote ; & il est certain que dans ces sortes d'occasions, les monumens sont les meilleurs commentaires des Historiens. La seconde raison est tirée de la théologie des Egyptiens. Plutarque nous apprend qu'ils comparoient la nature divine à un triangle rectangle, dont un des côtés représentoit l'intelligence ; le second, la matiére ; & le troisiéme, l'ordre qui résultoit du concours de l'intelligence avec la matiere. Le bœuf Apis étant, selon le même systême, le symbole d'Osiris ; & Osiris n'étant pas distingué de cette intelligence qui avoit fécondé la matiére, & qui conjointement avec elle, avoit produit l'ordre ; rien n'étoit plus simple que de réunir ces grandes idées dans le bœuf Apis, & de placer sur son front ce triangle mystérieux, plûtôt qu'une tache quarrée, dont la forme n'a aucun rapport connu avec les points fondamentaux de la théologie Egyptienne.

De Isid. & Osirid. c. 56.

PLANCHES XIII. & XIV.

N°. I.

Le Sphinx de bronze que l'on voit dans cette Planche, ne sçauroit être mieux conservé, eû égard à la longue suite d'années qui se sont écoulées depuis le temps qui l'a vû faire : s'il n'y manquoit quelques doigts, principalement à la main gauche, il seroit dans tout son entier. Il a dans sa plus grande longueur un pied quatre pouces huit lignes ; sept pouces depuis le sommet de la tête jusqu'à l'endroit sur lequel il pose, & trois pouces trois lignes de hauteur à la croupe. L'intention de l'ouvrier a été de le fondre creux, les seuls bras sont massifs ; mais en faisant son noyau & les cires, il paroît s'être peu soucié que le bronze fût par-tout d'une égale épaisseur, puisqu'en certains endroits il a jusqu'à dix lignes, & que dans d'autres il n'en a que cinq.

J'ai vû peu de monumens plus capables que celui-ci de faire connoître la grande & auſtère maniére des Egyptiens; j'en excepte les bras & les mains, qui ne répondent point à la beauté du reſte. Les caractères hiéroglyphiques gravés ſur les deux épaules, & qui s'étendent juſques ſur les flancs, ont des ſingularités que ne préſentent pas ordinairement les morceaux de ce pays. Cette différence néanmoins, ſur laquelle on ne peut porter aucun jugement, n'eſt point ce qui m'a déterminé à mettre ce monument au rang de ceux d'une très-haute antiquité; c'eſt l'impreſſion qu'ont fait ſur moi le travail & l'exécution, que l'on ne peut attribuer qu'aux Egyptiens, & où l'on ne remarque aucun mélange de goût étranger.

Tous les Sçavans conviennent que l'aſſemblage de la tête d'une jeune fille & du corps d'un lion, dont les Sphinx ſont ordinairement compoſés, ne doit être regardé que comme un ſymbole des avantages que l'Egypte a toujours retiré des ſignes de la Vierge & du Lion. On ſçait que le Soleil les parcourt dans le temps de l'inondation du Nil. Il n'eſt pas douteux que dans un pays auſſi rempli de ſuperſtitions, cette heureuſe ſaiſon n'ait été conſacrée par quelque objet de culte. Nous n'en voyons aucun autre que nous puiſſions rapporter à la reconnoiſſance des Egyptiens. D'ailleurs, ce ſymbole étant très-ſouvent répété, il faut admettre cette conjoncture comme une vérité. Le monument s'accorde même d'autant mieux avec cette idée, que la tête de la fille eſt jeune, qu'elle n'eſt coëffée que de ſes propres cheveux, qui ſe terminent ici ſur le dos du lion par une eſpéce de cadenette très-bien développée, & ſont arrangés d'une façon particuliere ſur le devant de la tête. L'ouverture ronde qui ſubſiſte encore au-deſſus du front, pouvoit être deſtinée à recevoir une pierre précieuſe. Mais ce qui, dans cette tête, doit le plus occuper les Antiquaires, eſt une mentonniére qui ne paroît point attachée, & qui dans le détail ne reſſemble point du tout

De Isid. & Osirid. à la plante *persea*, consacré à Isis, selon Plutarque ; car cet ornement est uni & quarré, précisément comme un bossage destiné à être travaillé, tel enfin que l'on peut la voir dans la gravûre. Je ne crois pas que ce Sphinx ait jamais rien tenu dans ses mains. Il me semble que l'attitude étendue des bras & des mains, exprime tout simplement le desir d'être exaucé dans la priere qu'il fait pour obtenir l'abondance des eaux du Nil. Les caractères gravés sur les flancs étant plus espacés qu'ils ne le sont ordinairement, cette différence m'a engagé à les rapporter à part, & à-peu-près de leur grandeur dans la Planche XIV. Chaque bande qui renferme les mots a dix lignes de largeur dans l'original, & la plus longue de ces bandes a six pouces. Je ne dois pas oublier une autre singularité de ce morceau ; c'est qu'aux caractères déja tracé sur le corps de l'animal, on a ajoûté antérieurement & de chaque côté un autre hyéroglyphe, sur lequel les autres paroissent avoir été appliqués, comme nos Orfévres appliquent la marque des poinçons sur leurs ouvrages. Je puis du moins assûrer qu'il n'est ni du même temps, ni de la même main : c'étoit peut-être la marque de l'ouvrier ; & comme il est gravé plus légérement, il est aussi distingué dans la Planche, & ne s'y trouve marqué que par un seul trait. Quant à la petite histoire de cette figure, je ne crois pas devoir laisser ignorer que, lorsqu'elle fut envoyée d'Égypte à M. de Maurepas, il y a environ quinze ans, elle étoit si galeuse, ou plûtôt le verd de gris avoit poussé un si grand nombre de croutes inégales, & épaisses en quelques endroits de cinq à six lignes au moins, que l'on ne pouvoit distinguer le nud d'un grand nombre de ses parties, & qu'il étoit encore plus impossible d'imaginer la gravûre des caractères ; aussi je ne balançai point à la faire mettre au feu, aussi-tôt qu'elle m'eut été donnée. Mais cette opération, qui me rendit la figure dans toute sa pureté, pensa coûter la vie au Fondeur à qui je l'avois confiée. Il sortit de ce bronze

une vapeur si forte & d'une si mauvaise odeur, qu'il en perdit connoissance, que les oiseaux qu'il avoit dans sa chambre moururent, & que tous les voisins se plaignirent. Cet accident n'eut point heureusement de plus fâcheuses suites. Huit jours après le bronze avoit repris sa belle couleur verte, & je le trouvai si digne d'admiration, que je le donnai à mon tour à M. de Maurepas, pour en faire le plus bel ornement de son cabinet, c'est-à dire, le placer sur son bureau, où il est encore aujourd'hui.

N°. II.

La hauteur de ce chat n'est que de vingt-deux lignes; & il n'est accompagné d'aucun attribut. Ce n'en est pas moins une divinité. On sçait à quel point cet animal étoit révéré dans quelques cantons de l'Egypte. Il y étoit regardé comme le symbole d'Isis ou de la Lune; & dans le nombre de rapports qu'on lui trouvoit avec cette Planéte, on supposoit qu'il faisoit autant de petits qu'il y a de jours dans un mois lunaire; & l'on ajoûtoit que ses portées étoient assujetties à la progression naturelle des nombres, depuis l'unité jusqu'à 28; c'est-à-dire, que dans la premiére il mettoit bas un petit, dans la seconde deux, dans la troisiéme trois, & ainsi de suite, jusqu'à ce que le nombre de vingt-huit fût rempli. Plutarque rapporte cette extravagance, & ne la réfute point. *De Isid. & Osirid.*

N°. III.

La représentation de cet autre chat est emblématique, & mêlée de plusieurs symboles superstitieux, qu'on ne sçauroit expliquer, mais qui sont une preuve du culte rendu à cet animal. Ce petit bronze a trente-deux lignes de haut, & son pied est formé en douille, pour être porté par quelque autre corps de forme cylindrique.

N°. I V.

L'Ichneumon, animal connu par ſon antipathie pour le Crocodile, dont il détruit les œufs, eſt celui qu'Élien appelle le Rat d'Inde, & qui eſt vulgairement nommé le Rat de Pharaon. Il peut avoir été tout ſimplement repréſenté dans ce bronze qui m'eſt venu d'Egypte, & qui a trois pouces deux lignes de longueur, & un d'élévation. Il a été fondu d'un ſeul jet avec ſa plinte.

N°. V.

Cet animal imaginaire étoit dans le même envoi que le morceau précédent. Je n'ai point de raiſon pour le garantir Egyptien; peut-être a-t-il été fait ailleurs, & porté en Egypte, où l'on n'a pas dû être étonné de trouver des monumens de toutes les Nations. La fertilité & les agrémens de ce pays avoient des charmes qui y attiroient les étrangers ; & ceux-ci, pour changer de climat, ne changeoient pas toujours de culte & de façon de penſer : ce que je dis ſeulement en général, & ſans prétendre en faire l'application à la figure de ce *numéro*, que je ne crois pas avoir eu rapport à aucun culte, & qui pouroit bien n'avoir été fait que pour tenir ſa place dans quelque décoration. Ce petit bronze a deux pouces trois lignes de longueur.

PLANCHE XV.

N°. I.

Ce vaſe de terre a un pied & quelques lignes de hauteur, & cinq pouces & demi de diametre : ſa forme eſt des plus ſimples, ſans en être plus commode; le fond eſt extérieurement convexe, de façon qu'il ne peut ſe tenir en équilibre; ſemblable en ce point aux amphores des Romains, dans leſquelles ils conſervoient leur vin. Il falloit cependant que ce fût un vaſe commun dans le pays, peut-être même une

une mesure; le hazard m'a procuré dans le même-temps les deux têtes que l'on voit aux Nos. II & III; elles sont d'un travail, d'une cuisson, & d'une terre tout-à-fait semblables, & pourroient également servir de couvercle à ce vase: l'une est celle d'un loup, animal que l'on ne voit pas ordinairement sur les monumens Egyptiens; & l'autre, celle d'un singe, qui s'y trouve plus fréquemment. Ces trois morceaux ne sont pas bien conservés: ils ne sont point cassés, mais le temps les a usés, sans pourtant en altérer la forme. Tous les vases destinés à mettre de l'eau du Nil avoient une sorte de recommandation chez les Egyptiens. On sçait combien de vertus ils attribuoient à l'eau en général, & en particulier à celle d'un fleuve qui les combloit de biens, en fertillisant leurs terres. Ces couvercles même nous apprennent que, par une superstition plus ridicule, ils mettoient encore ces vases sous la protection de quelques Divinités, dont le loup & le singe étoient les symboles.

N°. II.

La tête de loup a trois pouces onze lignes de largeur, & trois pouces & demi de hauteur.

N°. III.

Cette tête de singe n'est pas si bien conservée que la précédente. Elle a perdu son emboîture; mais l'on juge qu'elle a eû les mêmes dimensions. La partie qui a été cassée la fait paroître un peu panché, & comme si la tête tournoit plûtôt d'un côté que d'un autre; mais elle n'étoit point ainsi lorsqu'elle étoit toute entiére. Jamais les Egyptiens ne se sont écartés des à-plombs. Tous les peuples sages ont été fort éloignés d'un pareil défaut.

N°. IV.

Je dois à M. Pignon, ci-devant Consul au Caire, cette brique ou morceau de terre cuite, portant sept pouces en quarré. La terre en est blanche, ainsi que celle des morceaux précédens; mais elle est d'un grain plus fin, & d'un travail plus délicat. Quoiqu'on n'y remarque pas un bon goût de dessein, elle a pourtant quelque chose de grand; en sorte que le temps qu'on a employé à conduire cette tête d'Isis à ce degré de perfection, fait naître l'idée d'un peuple qui aimoit ce qu'il faisoit, & qui croyoit ne pouvoir apporter trop de soin aux ouvrages qui sortoient de ses mains. Les matiéres les plus communes, comme les plus précieuses, étoient travaillées avec la même attention & la même propreté. La tête d'Isis est ici représentée avec la dépouille d'une poule de Numidie. C'est une coëffure particuliére aux Reines d'Egypte, & qui avoit quelque chose de magnifique.

PLANCHE XVI.

N°. I.

La singularité de ce petit bronze le rend précieux. C'est un singe représenté à mi-corps, & sortant d'une plante dont la tige forme une gaîne. Son maintien grave & sérieux feroit naître l'idée d'un badinage malin, si l'on pouvoit soupçonner les Egyptiens d'en avoir jamais fait, sur-tout en matiére de culte. La forme du capot dont il est habillé, & dont la tête est recouverte, se trouve sur d'autres monumens du même pays. La gaîne qui porte cette figure est terminée par une patte d'oiseau qui me paroît moderne, & ajoutée pour rendre le morceau plus stable, n'imaginant pas que celui qui a fait joindre ce pied à la gaîne ait eû dessein de rendre la figure plus recommandable. S'il a voulu le faire passer pour un attribut de la figure, &

augmenter la curiosité de ceux qui le verroient, il devoit le mieux exécuter, c'est-à-dire, le traiter dans le goût des Egyptiens. Comment ce faussaire, si c'en est un, n'a-t-il pas pensé que cette addition étoit contre l'usage de ces peuples, qui n'ont jamais fait poser leurs figures sur un pareil pied? Et vraisemblablement celle-ci, avant que d'être altérée, n'en avoit point: elle étoit destinée pour être placée à l'extrémité de quelque bâton, & portée à la main dans les processions, comme je l'ai déja fait observer lorsque j'ai décrit la petite figure d'Horus, rapportée sous le N°. I de la Planche IX.

N°. II.

Ce petit bronze extrêmement rare & bien conservé, a un pouce & quelques lignes de hauteur. Il représente un Cercopithéque accroupi, & tenant de ses mains ou de ses pattes une table chargée d'hiéroglyphes. Ce Cercopithéque est une espéce de singe, qui ne diffère du Cynocéphale dont j'ai parlé plus haut, *Pl.* IX, *N°.* II; qu'en ce que ce dernier est plus gros & plus sauvage, & que sa tête approche plus de celle du chien. La table Isiaque présente plus d'une fois le Cercopithéque dans la même attitude qu'on lui voit ici; mais il n'y tient pas cette table chargée d'hiéroglyphes.

N°. III.

Ce petit Sphinx de bronze dont la hauteur est de vingt lignes, & la longueur de quatorze, est assez bien conservé quant à la forme générale; mais les détails ont un peu souffert. On distingue seulement un retable chargé d'hiéroglyphes & attaché sur sa poitrine. Je crois qu'il avoit sur la tête une fleur de *lotus*. Cette figure est assise, tandis que celles de cette espéce sont ordinairement couchées; & les attributs dont elle est ornée, m'ont paru mériter quelque attention.

PLANCHE XVII.

N°. I. & II.

Ce morceau de bronze a dans la totalité de sa longueur neuf pouces trois lignes, & dans son quarré deux pouces quatre lignes. L'une de ses extrémités se termine par une saillie en contre-haut, ou par un talon dont une des carnes est abattue en chanfrein ; & à cette même extrémité est une ouverture quarrée qui paroît avoir été faite pour recevoir un autre corps pareillement quarré qui entroit dans celui-ci, & s'emboîtoit avec lui ; car cette ouverture donne entrée à un canal exactement rond, qui regne intérieurement dans toute la longueur du bronze que je décris, & qui est formé avec tant de régularité, qu'on s'apperçoit bien qu'il n'a pû avoir d'autre destination. S'il m'est donc permis de hazarder là-dessus quelque conjecture, je pense que ce morceau de bronze étoit une espéce de tenon qui retenoit un morceau de bois ou d'une autre matiére dans quelque piéce d'assemblage. Le talon qui est à son extrémité étoit fait pour le mieux assujettir; peut-être aussi servoit-il à fermer un tuyau. J'avoue néanmoins que la méchanique n'en est pas trop aisée à concevoir. Ce qui me détermine à penser ainsi, c'est que les Egyptiens, en mémoire de ce que l'inondation du Nil arrivoit dans le temps que le Soleil parcouroit le signe du Lion, étoient, à ce qu'on assure, dans l'usage de terminer par des têtes de lion, les tubes & les autres conduites qui portoient l'eau dans leurs bains, & le vin dans leurs pressoirs ; c'est-à-dire, que ces tubes & ces conduites étoient fermés à leur orifice par des clefs dont la tête étoit en forme de lion, & dans ce cas, ce seroit ici une de ces clefs. La tête de lion qui est sur celle-ci est du plus grand caractère : on ne sçauroit en admirer assez l'excellent goût & la grande maniére. C'est un ouvrage fait dans le temps où les Arts

étoient en Egypte dans toute leur ſplendeur. Quelque ſoin que le deſſinateur que j'ai employé ait apporté pour en faire ſentir toute la beauté, je dois avertir qu'il n'y a réuſſi que très-imparfaitement. Je la donne dans deux aſpects, on la voit de profil & jointe avec le corps, auquel elle tient au N°. I : elle ſe montre de face au N°. II.

N°. III.

Je joins à ce morceau le deſſein d'une pierre gravée en creux ſur une cornaline un peu pâle, mais fort brillante. Son travail & le goût de ſon deſſein ne peuvent entrer en aucune comparaiſon avec l'ouvrage du même genre, que j'ai rapporté à la Planche VI, N°. IV. Cet Egyptien ou ce Prêtre, car il me paroît avoir une eſpéce de voile ſur la tête, y porte auſſi un ornement ou une plante que la vraiſemblance & l'habitude nous feront regarder comme des feuilles de *lotus*. D'ailleurs, la petiteſſe du volume empêche d'en décider ſûrement; mais la figure eſt placée dans un fort petit bateau, très-peu proportionné à la grandeur de l'homme. Les ornemens qui le terminent à la pouppe & à la proue, ne reſſemblent point à ceux que j'ai rapportés dans la Planche IX au N°. II; ce qui prouve qu'ils n'étoient point particuliérement conſacrés, & que la forme en étoit arbitraire. Quoique la choſe ne mérite guère d'être rapportée, un de ces ornemens étoit appellé *acroſtolium* (*a*) par les Romains.

(*a*) L'*Acroſtole* étoit la partie la plus élevée de l'ornement de la proue, appellé στόλος. Il étoit fait en croc, & on peut le comparer aux fers polis & tranchans en maniere de cou de canard, que les Vénitiens mettent à la proue de leurs gondoles. L'ornement de la pouppe étoit appellé en Grec ἄφλαστον, & en Latin *apluſtre*.

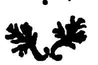


PLANCHE XVIII.

No. I. & II.

Ces deux Cylindres ont été trouvés en Egypte. Celui du N°. I eſt d'un très-beau lapis lazzuli, fort riche en couleur : il a un pouce de hauteur, & huit lignes de diamétre. Le N°. II a quinze lignes dans ſa hauteur, & ſix lignes de diamétre; & la pierre de ce dernier morceau eſt une eſpéce de jaſpe d'un verd jaunâtre qui n'a aucun attrait. L'un & l'autre de ces Cylindres eſt chargé de figures & de caractères qui ſont gravés en creux, & qui regnent dans tout leur pourtour : on les trouvera développés au-deſſous de chaque Cylindre. Le travail en eſt des plus uniformes, ſur-tout celui du Cylindre rapporté ſous le N°. II; & ce dernier a même été effacé par le temps en quelques endroits. Mais ce n'eſt pas ſeulement le genre du travail qui rend ces deux monumens très-difficiles à expliquer; c'eſt la nature même des ſujets qui jette ſur chacun tant d'obſcurité, que je n'aurai que des doutes à propoſer. Ce que je puis affirmer avec plus de vérité, c'eſt que l'un & l'autre ſont des eſpéces d'amulettes qu'on ſuſpendoit au cou par le moyen d'un cordon. Ils ſont percés de part en part; & il n'en faut pas davantage pour ma conjecture. Ce que je puis avancer encore avec quelqu'apparence de certitude, c'eſt qu'ils ont été faits à l'uſage des Perſes. Les figures repréſentées ſur le N°. I, ont des robes longues, flotantes, & ſemblables à celles que les Auteurs attribuent à cet ancien peuple. Les bandes qui bordent ces robes rappellent l'idée des couleurs vives & différentes dont elles étoient effectivement ornées. L'habillement de la figure la plus voiſine des caractères hiéroglyphiques, ſemble avoir un vêtement hériſſé de poils, & pourroit bien être cette ſorte de robe que les Perſes connoiſſoient ſous le nom de *caunakès*. Indépendamment de ces rapports,

Diod. Sic. *lib.* 2. Juſtin. *lib.* 12. Amm. Marc. *l.* 23.

Diod. Sic. *liv.* 6. Ælian. *de anim. l.* 5. *c.* 21.

Schol. in Veſp. Ariſtoph.

on doit obſerver, 1°, que les trois figures gravées ſur cette pierre ont de la barbe, & qu'on n'a jamais repréſenté ainſi les figures Egyptiennes : 2°, que l'eſpéce de bonnet pointu dont une des figures a la tête couverte, ſe trouve ſur un monument des Perſes, rapporté par M. Chardin : 3°, que la figure du Soleil tracée ſur la pierre, fait naturellement alluſion au culte que ce peuple lui rendoit. Je crois encore que le Cylindre du N°. II eſt un monument des anciens Perſes ; ſoit parce que les figures ont de la barbe, comme celle du N°. I ; ſoit parce que l'on voit ſur une de ces figures un bonnet plat entiérement pareil à cet ornement de tête, que l'on rencontre fréquemment ſur les monumens Perſans, & une tunique qui deſcend juſqu'au milieu des cuiſſes, ſorte d'habillement que Strabon attribue aux Perſes. *Lib. 15. p. 734.*

Avec ces figures, les deux Cylindres portent des hiéroglyphes que je ſuis bien éloigné de rapporter aux Perſes. Ils ſe trouvent trop ſouvent ſur les monumens Egyptiens, & différent trop des caractères tracés dans les ruines de Perſépolis, pour qu'on puiſſe s'y méprendre. Mais par quel hazard des figures Perſanes ſont-elles repréſentées avec des hiéroglyphes Egyptiens ? Pour réſoudre cette queſtion, il faut obſerver que les Perſes ont été maîtres de l'Egypte pendant 135 ans ; que dans cet intervalle de temps ils ont adopté pluſieurs uſages du Peuple qu'ils avoient ſoumis, & ont employé par préférence des ouvriers de cette nation. Diodore de Sicile rapporte qu'après la conquête de l'Egypte, les Perſes en attirérent chez eux, & les chargérent de conſtruire ces ſuperbes Palais qu'ils avoient à Suze, à Perſépolis, &c. Ce n'eſt pas tout. Le Pere Sicard, Jéſuite, a trouvé en Egypte un monument qui, quoique chargé d'hiéroglyphes, repréſente un ſacrifice au Soleil, Divinité tutélaire des Perſes. Le P. de Montfaucon croit qu'on peut également l'attribuer aux Perſes, maîtres de l'Egypte, en ſuppoſant qu'ils avoient adopté les hiéroglyphes

Voyage de Le Brun.

Diod. Sic. *lib.* 1. *p.* 41.

Lib. 1. *p.* 43.

Mém. des Miſſ. du Levant, tom. 2. p. 269.

Egyptiens, ou bien à ces derniers, en disant qu'ils avoient reçû des Perses le culte du Soleil. Quelque parti que l'on prenne, il en résultera toujours qu'il y avoit eu entre les deux Peuples une communication, soit d'usage, soit de culte, & à plus forte raison, de pratiques superstitieuses (*a*).

Je pense donc que les Perses ayant trouvé en Egypte l'usage de porter au cou de petits cylindres ornés de figures & d'hiéroglyphes, en firent fabriquer où, au lieu de Divinités Egyptiennes, on représentoit des Sujets tirés ou de leur histoire, ou de leur théologie; & l'on eut soin d'y joindre des caractères hiéroglyphiques, qui étant disposés en forme de priéres, ajoutoient, selon l'opinion commune, une vertu secrette à ces amulettes. Je prête cette idée aux ouvriers Egyptiens, parce que les caractères gravés sur les deux pierres sont dans un sens contraire à celui des figures; & ne se trouvent dans un ordre naturel que relativement à une personne qui suspendroit ces figures à son cou. Comme la superstition n'a point de régle fixe, il arrivoit quelquefois qu'on négligeoit de tracer des hiéroglyphes sur l'espéce d'amulette dont je parle. On en conserve un dans le cabinet de l'Abbaye de S. Germain des Prés, entiérement semblable pour la forme à ceux que je rapporte. Les figures qu'on y a gravées sont Persanes, & ne sont accompagnées d'aucun caractére. Le P. de Montfaucon s'est contenté de le faire graver parmi plusieurs morceaux Egyptiens, & n'en a point donné l'explication. J'ai supposé que les Egyptiens faisoient de pareils amulettes pour leur usage particulier, & je vais en donner une preuve sans réplique. Depuis que ceux-ci ont été gravés, j'en ai acquis un dont le travail est d'un goût Egyptien, & qui de plus représente des figures constamment Egyptiennes, des Isis, des

(*a*) Je dois avertir que le P. de Montfaucon attribue mal-à-propos la découverte de ce monument au P. du Bernat, Jésuite. Le second volume des Mémoires des Missions du Levant finit à la vérité par une lettre de ce Missionnaire; mais on y trouve aussi une lettre du P. Sicard, & c'est-là qu'il est parlé du monument dont il s'agit.

Scarabées,

Scarabées, &c. J'obſerverai que le même uſage s'étoit établi chez les Etruſques. M. Gori a fait graver dans un de ſes ouvrages un morceau de ſardoine qui doit être à-peu-près de même hauteur, & percé dans le même ſens que les deux cylindres qui ſont l'objet de cet article. Il eſt octogone, & l'on voit alternativement des figures & des ſymboles ſur chacun de ſes pans. M. Gori croit qu'il étoit deſtiné à être ſuſpendu au cou; & je m'en rapporte d'autant plus à ſon ſentiment, que les morceaux Etruſques & les morceaux Egyptiens comparés entr'eux font ſouvent mention d'uſages communs aux deux Nations.

Muſ. Etruſc. tom. I. planche 199.

PLANCHE XIX & XX.

Nº. I, II, III, IV, V.

Ce monument, que le hazard m'a fait rencontrer dans Paris, eſt de marbre noir, & je n'en connois point de plus ſingulier. Il m'a d'autant plus frappé que je ne me ſouviens pas d'en avoir vû de ſemblable dans aucun Cabinet, ni dans aucun Recueil. Mais avant que d'entrer dans l'examen de l'uſage auquel je ſuis perſuadé qu'il a ſervi, je vais le décrire, & en rapporter les dimenſions. Au premier aſpect on ſeroit tenté de croire que ce n'eſt qu'un ſimple baluſtre, car il en approche beaucoup pour la forme; cependant on verra bientôt qu'il a dû avoir une deſtination infiniment plus noble. Sa hauteur générale eſt de deux pieds neuf pouces trois lignes, & dans toutes ſes parties il eſt exactement rond ſur ſon plan; mais comme il va en diminuant depuis le pied juſqu'à l'endroit qui dans la partie ſupérieure prend la forme d'une gorge, ce monument qui avoit quatorze pouces de diamétre dans la partie qui poſe à terre (Nº. IV.), n'en a que ſix & demi à l'endroit le plus étroit, déterminé par une baguette ou moulure ronde d'un pouce de haut; & commençant de-là à s'élargir, il s'évaſe juſqu'à la hauteur de cinq pouces; de façon que le deſſus du

monument dont je donne le plan au N°. V, se trouve avoir dix pouces de diamétre. Cette partie creusée de quelques pouces, représente assez bien une espéce de plat ou de patére, & il s'y trouve au centre un trou d'environ trois pouces de profondeur, dont je donnerai la raison dans la suite. Il est aisé d'imaginer que l'autre trou de pareille profondeur qui est sous le monument, n'y a été pratiqué que pour l'arrêter & le fixer sur le pavé du lieu où il étoit anciennement placé. Il y eût eû mauvaise grace, si son contour fût venu mourir crûment sur ce pavé, & c'est ce qui a engagé à élever le monument sur une plinte ou moulure quarrée de deux pouces dix lignes de haut. Malgré sa grande antiquité, & les dangers qu'il a dû courir dans le transport, il n'est endommagé qu'en quelques endroits, encore ces fractures n'empêchent-elles pas qu'on ne juge de ce qu'il étoit avant qu'il eût souffert ces altérations. Les hiéroglyphes dont il est enrichi sont aussi entiers que s'ils sortoient des mains du Graveur; & l'on ne sçauroit assez admirer l'élégance & la finesse avec lesquelles ils sont travaillés. L'Artiste les a renfermés entre des lignes paralléles, qui forment comme deux bandes à-peu-près d'égale largeur, car la plus étroite a treize lignes, & l'autre n'a qu'une ligne de plus. La premiére de ces bandes circule dans la partie supérieure du monument, un peu au-dessous du quarré qui dessine le pourtour du dessus ou table de l'autel. L'autre bande commence à la moulure, & descend en ligne droite jusques sur le quarré qui termine par en-bas ce monument. Je les ai fait graver l'une & l'autre séparément, afin qu'on pût les voir plus distinctement. Ce qui subsiste de la bande circulaire (car il y en a près d'un tiers qui a sauté avec le marbre brisé en cet endroit) est représenté sous le N°. II; & sous le N°. III, sont exprimés les hiéroglyphes de la bande perpendiculaire divisés en deux parties, la forme de la planche ne m'ayant pas permis de les rapporter autrement. On n'y perd rien d'ailleurs, car

je les ai divisé comme ils le sont sur le monument même, où la cassure du marbre sépare la bande, & laisse un intervalle qui forme une lacune dans la suite des caractères, ainsi qu'on le distingue aisément sur la Planche. Ce que je dois faire observer encore, c'est la disposition même de ces caractères, dont les uns suivent la ligne horizontale, & les autres la ligne perpendiculaire; ce qui me semble prouver que les Egyptiens ne disposoient pas toujours leur écriture hiéroglyphique de la même maniére, & l'on apperçoit en effet de pareilles variétés quant à l'écriture sur plusieurs de leurs monumens.

Je suis persuadé que celui-ci est un autel Egyptien, & j'espere qu'on en sera convaincu par les raisons que je vais exposer. Paul Lucas avoit dessiné dans la haute Egypte un monument où l'on voit quatre Prêtres occupés au sacrifice d'une oie. L'autel sur lequel cet animal paroît déja immolé, est si semblable à celui que j'ai fait graver, que ce seul exemple suffiroit pour décider la question; mais d'autres rapports rendent encore la chose plus claire. Hérodote dit dans un endroit que les Egyptiens sont les premiers qui aient consacré aux Dieux des temples, des statues & des autels; & ailleurs, que c'est d'eux que les Grecs ont emprunté leurs cérémonies Religieuses. On peut conclure de-là qu'ils en avoient reçu l'usage & la forme des autels; & il ne s'agit plus que d'examiner si les autels des Grecs avoient quelque ressemblance avec celui que j'ai d'abord décrit.

Montfauc. Suppl. de l'Antiq. expliquée, tom. 2. p. 172.

Lib. 2. *c.* 4.

Ibid. c. 58.

Parmi les monumens que M. l'Abbé Fourmont avoit fait dessiner dans son voyage du Levant, entrepris par ordre du Roi, il s'est trouvé cinq autels que je mets sous les yeux du Lecteur, afin qu'il soit en état de les comparer avec celui que j'attribue aux Egyptiens. L'autel du N°. I. auroit suffi pour établir cette comparaison; mais outre que les autres nous apprennent que les Grecs ont mis plus de variété que les Romains dans la forme de leurs autels, je

ſuis bien aiſe de profiter de cette occaſion pour donner un léger échantillon des découvertes que nous devons au voyage de M. l'Abbé Fourmont. Les inſcriptions ſingulières qu'il a déterrées dans la Gréce, & que l'on conſerve aujourd'hui à la bibliothéque du Roi, ne pourront jamais être publiées qu'en détail, ſoit dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, ſoit dans des Recueils particuliers d'antiquités. Elles ſont en ſi grand nombre, & la différence des caractères exigeroit une ſi prodigieuſe quantité de planches, que le projet de les donner à part expoſeroit peut-être à une dépenſe plus grande que l'avantage que les Lettres pourroient en retirer.

M. Fourmont qui vient d'arriver d'Egypte, où il a fait quelque ſéjour pour ſe perfectionner dans les langues Cophte & Arabe, & qui avoit accompagné M. l'Abbé Fourmont ſon oncle dans le voyage de la Gréce, m'a aſſuré que les cinq autels gravés dans cette Planche ſont un peu évuidés ſur leur ſurface ſupérieure ; que dans le milieu de cette même ſurface on voit un trou de quelques pouces de profondeur ; & qu'enfin il y en a deux qui ſont percés ſur les bords de quelques autres trous plus petits, dans leſquels il avoit trouvé du plomb & des reſtes de ſoudure. Je croirois que les trous ont été faits pour arrêter & fixer une baſſine de cuivre, ou pour aſſeoir plus aiſément la victime, ou plutôt afin d'en recueillir les cendres avec moins de peine. Il y avoit auſſi des fiches ou des pointes de métal auxquelles on attachoit la victime. Le trou que j'ai fait remarquer ſur la table de l'autel Egyptien, & que j'ai exprimé dans le plan que j'en ai tracé dans la Planche XIX, N°. V, doit avoir ſervi au même uſage. Je paſſe à préſent aux deſcriptions particuliéres des cinq autels Grecs que j'ai fait graver, & y joindrai l'explication des inſcriptions qui s'y liſent, & que m'a donnée M. l'Abbé Barthelemy.

N°. I.

Cet autel a trois pieds de haut. Il eſt de marbre blanc, & a été trouvé dans l'Egliſe de S. Jean l'Evangéliſte à Magoula, auprès de l'ancienne Sparte. L'inſcription qu'on y lit peut ſe rendre littéralement par ces mots : *De l'Empereur Hadrien Cæſar Sauveur ou Conſervateur.* Avant que d'en fixer le ſens, il faut obſerver que ce dernier titre ſe trouve dans une autre inſcription du même Prince découverte à Smyrne; & qu'ainſi il ne ſuffiroit pas pour prouver que ceux qui ont conſtruit l'autel euſſent reçû des bienfaits particuliers de l'Empereur Hadrien, ſi l'on ne ſçavoit d'ailleurs que ce Prince avoit plus d'une fois parcouru la Gréce, & qu'il ſe glorifie, ſur ſes médailles, d'avoir rétabli la Province de l'Achaïe, qui de ſon temps comprenoit, entr'autres pays, tout le Péloponèſe. Les Grecs lui prodiguérent les titres les plus faſtueux ; ils n'oubliérent pas celui de *Sauveur*, qui, par le fréquent uſage qu'on en avoit fait, avoit preſque ceſſé d'être une diſtinction. On ſçait que Ptolomée, premier Roi d'Egypte, Antiochus I, Demetrius I & Demetrius III, Rois de Syrie, l'avoient pris ſur leurs médailles ; qu'on l'avoit accordé à pluſieurs autres Rois Grecs qui ſemblent n'avoir fait aucun effort pour le mériter, & qu'enfin dans des temps poſtérieurs les Grecs en abuſérent au point d'appeller Néron *le Sauveur de toute la terre*. Je croirois volontiers qu'ils n'avoient fait que traduire en leur langue ces mots *Salus generis humani*, qu'on liſoit ſur les médailles frappées à Rome, pour quelques-uns des premiers Empereurs ; mais il faut avouer en même temps que dans ce genre de flaterie les Grecs n'avoient pas beſoin de modéles En ſuppoſant que l'inſcription de l'autel ſoit entiére, elle peut recevoir deux interprétations, & déſigner qu'il a été élevé par les ordres de l'Empereur Hadrien en l'honneur de quelque Dieu, ou qu'il a été conſacré à ce Prince lui-même. Si l'on avoit voulu rendre la premiére de

Voyage de Wheler, tom. 1, pag. 264.

ces idées, on n'auroit pas manqué d'exprimer le nom de la Divinité que l'Empereur vouloit se rendre favorable par cet hommage. La seconde interprétation me paroît plus conforme à l'empressemont qu'il eut à partager dès son vivant les honneurs immortels. Les Historiens nous apprennent qu'il se consacra à lui-même un autel dans la ville d'Athènes, & qu'il permit aux Grecs de lui bâtir plusieurs temples. Mais sans sortir des environs de Magoula, où l'autel a été trouvé, M. l'Abbé Fourmont a rapporté deux inscriptions déterrées à Sparte, dans lesquelles on donne à ce Prince le titre de très-divin, ΘΕΙΟΤΑΤΟΣ. Je n'ignore pas que les formules de consécrations employées sur les monumens anciens sont communément tournées d'une autre maniére; & qu'au lieu de dire *de l'Empereur Hadrien*, il auroit fallu dire *à l'Empereur Hadrien*: mais cette régle n'est pas si générale, qu'on ne puisse lui opposer des exemples contraires. Zozime rapporte qu'en faisant creuser à Rome dans le champ de Mars, on trouva un autel où ces mots étoient écrits: *de Pluton & De Proserpine*. On avoit ici sous-entendu le mot *autel* qui se trouve exprimé sur plusieurs autres monumens semblables, sur lesquels on lit *Ara Solis, ara Ventorum, ara Neptuni*, &c. On pourroit croire qu'on l'avoit sous-entendu de même sur l'autel de Magoula; ou bien que ce mot a disparu, & qu'il s'y trouvoit joint non-seulement avec le nom d'Hadrien, mais encore avec le titre d'Auguste qu'on ne lit plus dans l'inscription, quoiqu'il dût naturellement accompagner celui de Cæsar.

Spart. p. 7.

Id. Ibid.

Dio. l. 69. p. 795.

Lib. 2.

No. II.

Cet autel n'a point d'inscriptions. On l'a trouvé dans la ville d'Athènes. Il est de marbre blanc, & a trois pieds de hauteur.

N°. III.

La ville d'Amyclée, ſituée au Midi de Lacédémone, dont elle n'étoit éloignée que d'environ une lieue, renfermoit dans ſon enceinte un des plus anciens & des plus célébres temples de la Gréce. Il avoit été fondé vers l'an 1480. avant l'Ere vulgaire; & le culte d'Apollon, à qui il étoit conſacré, y ſubſiſtoit encore dans tout ſon éclat du temps de Pauſanias, qui vivoit vers le milieu du ſecond ſiécle de l'Ere vulgaire. M. l'Abbé Fourmont a trouvé dans ſes ruines le catalogue des Prêtreſſes qui le deſſervoient. C'eſt une des plus anciennes inſcriptions qui ſoit venue juſqu'à nous; & comme avec le nom de ces Prêtreſſes, elle contient auſſi les années de leur Sacerdoce, elle répandroit un grand jour ſur la Chronologie, ſi elle étoit entiére; mais dans l'état où elle ſe trouve, elle peut être très-utile pour la Philologie. C'eſt dans ces mêmes ruines que l'on a déterré le troiſiéme des autels gravés dans la Planche XX. Le mot ΑΠΟΛΟΝΙ que l'on y voit, prouve qu'il avoit été conſacré à Apollon. Ce mot va de droite à gauche, façon d'écrire que les Grecs avoient empruntée des Orientaux, à qui ils devoient leur alphabet. Le nom d'Apollon n'eſt écrit qu'avec un ſeul lambda, comme on le voit ſouvent dans d'autres inſcriptions trouvées à Lacédémone. Les omicrons ſont faits en forme de triangle, & l'un de ces omicrons tient lieu d'oméga, que les Grecs n'ont connu qu'aſſez tard. Toutes ces ſingularités & bien d'autres que je pourrois rapporter, m'engagent à croire que ce monument eſt antérieur de huit à neuf ſiécles à l'Ere vulgaire. Il eſt de marbre noir, & ſa hauteur eſt de trois pieds.

Polib. *l.* 5. *pag.* 367. *Edit. Caſaub.*

Polib. *ut ſuprà.* Philoſt. *de vita Apoll. lib.* 3. *c.* 14.

N°. IV.

A cinq cents pas du temple d'Apollon Amycléen, M. l'Abbé Fourmont découvrit un autre petit temple, dont

il a donné la description dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Une inscription en caractères très-anciens, tracés sur le frontispice, nous apprend qu'il avoit été consacré à la Déesse Onga par Eurotas, Roi de Lacédémone, près de 1500 ans avant Jesus-Christ. Il paroît que sous le nom d'Onga les Phéniciens adoroient la même Divinité que les Grecs, sous le nom de Minerve. Nous sçavions que son culte avoit été établi de très-bonne heure, & peut-être par Cadmus dans la ville de Thèbes; mais nous ignorions qu'il se fût introduit dans la partie méridionale du Péloponèse; & comme il n'y a pas d'apparence qu'il y ait passé de la Béotie, c'est une très-forte présomption que les Phéniciens l'ont apporté dans ce canton. Deux bas-reliefs trouvés dans le temple d'Onga, & représentant des vases, des couteaux, des pieds, des mains, & d'autres parties du corps, feroient soupçonner qu'on immoloit à cette Déesse des victimes humaines : ils nous apprennent du moins que son temple étoit desservi par des Prêtresses. On lit sur un de ces bas-reliefs : ΛΑΥΑΓΕΤΑ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ ΙΕΡΕΙΑ, *Layagéte fille d'Antipater Prêtresse.*

Tom. 15, p. 402.

Steph. ὄγκαιαι Hesychius ὄγγα.

Scholiast. Æschyl. p. 130. *Edit. Stanlei.*

Après ces notions générales, le monument qui donne lieu à cet article n'a plus rien d'obscur. C'est un autel sur lequel on lit : ΚΛΕΟΔΑΜΑ ΟΓΑΙ *Cléodama á Onga*; ou : Cléodama a consacré cet autel à la Déesse Onga : l'inscription est en *boustrophédon*, c'est-à-dire, que les deux lignes vont alternativement de droite à gauche, & de gauche à droite. Il n'y a qu'un gamma dans le mot ΟΓΑΙ : parce que l'usage étoit alors de supprimer les lettres doubles. Enfin l'inscription étant en dialecte Dorique, le datif du mot ΟΓΑ a dû se terminer de même en A; & on y a joint un I, qui anciennement caractérisoit ce cas, & qu'on a remplacé depuis par un ïota souscrit. Cet autel, que je crois aussi ancien que le précédent, est de pierre noire; il a deux pieds & demi de hauteur.

N°. V.

N°. V.

Celui-ci eſt de même hauteur, d'une même qualité de pierre, & s'eſt trouvé dans le même endroit. L'inſcription n'eſt pas entiére ; & les deux mots qui reſtent font croire que cet autel avoit été conſacré à Onga par Demetria, qui peut-être étoit une Prêtreſſe de ſon temple.

PLANCHE XXI. XXII. XXIII. XXIV. XXV. & XXVI.

Les cinq Planches dont je donne ici l'explication, repréſentent un morceau de toile qui m'a appartenu autrefois, & qui ſe trouve aujourd'hui au cabinet de ſainte Geneviéve. Sa longueur eſt de deux pieds quatre pouces ſix lignes, & ſa hauteur de ſix pouces ſept lignes ou environ; car les bords ſont effilés, & par conſéquent inégaux. Il eſt diviſé en pluſieurs colonnes, dont l'arrangement ſe fera mieux ſentir au premier coup d'œil, que par la deſciption la mieux détaillée. Il n'eſt écrit que d'un côté, l'écriture en eſt noire, à la réſerve des premiers mots de chaque colonne qui ſur l'original ſont tracés en lettres rouges, & qui dans la copie ſe trouvent ſoulignés ; le caractère en eſt ferme, & n'a pas été fait au pinceau : les lignes de diviſion & de ſéparation ont été tirées à vûe & ſans régle. Les figures ſimplement deſſinées au trait ne ſont rehauſſées par aucune couleur ; mais je puis aſſurer qu'elles ſont touchées avec un eſprit & une légéreté que ne déſavoueroient pas des Nations plus vives que les Egyptiens.

Cette bande de toile eſt terminée par une eſpece de compartiment, qui, outre pluſieurs mots, contient des vaſes & des quarrés peints en rouge, couleur qui a été placée ſans aucun ſoin, & qui déſignoit peut-être que ces corps étoient de terre cuite.

Les figures deſſinées au-deſſus des colonnes vont de

gauche à droite, tandis que l'écriture va en un sens contraire. Ceux qui desireront de plus grands détails sur ce monument, pourront consulter le 2e. tome du Supplément de l'Antiquité expliquée, où il est gravé ; mais on ne doit pas se fier entiérement à la copie que l'Auteur en a donnée. En l'examinant avec attention, l'on s'est apperçu qu'il s'y est glissé bien des fautes : cette raison m'a engagé à le publier de nouveau, & le plus exactement qu'il m'a été possible. Il a fallu pour cela l'étudier avec soin, détacher toutes les lettres bien marquées, les arranger dans un certain ordre, & s'en servir pour discerner celles qui ne sont pas lisibles. Quand des efforts réitérés n'ont pû restituer des mots dont il ne restoit plus que de foibles traces, j'ai mieux aimé les négliger, & les remplacer par des points, que de les présenter sous une forme étrangère ; c'est ce qui a augmenté dans ma copie le nombre des lacunes que l'on voit dans l'original ; mais j'ai tâché de rapporter les différentes sortes de lettres que l'on y voit, & c'est ce qui doit suffire.

Planche XIV.

Suivant le P. de Montfaucon, ce morceau de toile servoit à couvrir une mumie. L'on voit en effet qu'il avoit été enduit de bitume. La couleur brune que cette préparation lui avoit donnée, paroît moins aujourd'hui qu'elle ne paroissoit quand il étoit à moi ; parce que dans la vûe de le conserver, on l'a collé depuis peu sur une toile ; mais sans la premiére préparation, il ne seroit pas vraisemblablement venu jusqu'à nous.

Les Egyptiens traçoient quelquefois sur les bandelettes des mumies, des hiéroglyphes ou des lettres proprement dites. Le P. Kircher a fait graver plusieurs morceaux de toile chargés de symboles, qu'il a expliqués avec le même succès que ceux des obélisques ; & au commencement de ce siécle M. Maillet, Consul de France au Caire, dit avoir vû une mumie, autour de laquelle on trouva une bande de toile, ornée de figures & de caractères. Cette bande

Oedip. Ægypt. tom. 3. p. 424.

ayant été miſe en lambeaux, M. Maillet en ramaſſa ſix ou ſept aunes en huit piéces, qu'il envoya en France à M. le Chancelier de Pontchartrain; elles ont été enſuite diſperſées; mais je ſuis très-porté à croire que le morceau gravé dans ces Planches en faiſoit partie. Je vais maintenant rapporter quelques réflexions qu'on m'a communiquées ſur ce monument.

Le P. de Montfaucon a été perſuadé que cette bande de toile repréſentoit un calendrier Egyptien; 1°, parce que les douze principales colonnes ſont ſurmontées de figures dont quelques-unes ont une eſpéce de rapport avec celles du Zodiaque des Grecs; 2°, parce que les premiers mots de chaque colonne ſemblent n'être écrits en rouge que pour faire diſtinguer les noms de chaque mois. Examinons ces preuves en peu de mots.

Il faut ſe rappeller que ce morceau de toile avoit ſervi à couvrir une mumie; ce qui forme un aſſez grand préjugé contre le ſentiment du P. de Montfaucon. En effet on ne ſeroit pas ſurpris que le peuple du monde le plus ſuperſtitieux eût tracé ſur ces ſortes de toiles ou des imprécations contre les mauvais Génies, ou des vœux adreſſés aux douze grands Dieux qu'il adoroit. Mais pourquoi y auroit-il repréſenté un calendrier, deſtiné plûtôt à régler les uſages de la vie civile, qu'à produire quelque ſoulagement aux morts? D'ailleurs cette bande n'étant qu'un fragment, ne doit contenir qu'une petite partie de la compoſition totale; & l'on doit préſumer que, parmi les autres piéces qui ſe ſont perdues, il y en avoit qui contenoient un nombre plus ou moins grand de colonnes & de diviſions. Nous ignorons ſous quelle forme les Egyptiens repréſentoient les ſignes du Zodiaque; mais les figures placées au-deſſus des colonnes ne ſçauroient les déſigner. Quelques-unes ont les mêmes attributs, & la plûpart ſe trouvent ſur des monumens Egyptiens, ſans qu'elles aient la moindre correſpondance entr'elles, ni aucun rapport avec le cours du

Soleil, ou avec la division du Zodiaque. Sur des bandelettes de mumies publiées par le P. Kircher, on en voit de semblables au milieu d'une foule de symboles hiéroglyphiques, qui semblent indiquer une cérémonie religieuse. Sur un abraxas rapporté par ce sçavant Jésuite, il y en a une suite de onze à douze, dont quelques-unes sont debout, & d'autres assises sur les replis d'un serpent, & presque toutes avec des dépouilles d'animaux sur la tête. Il est vrai que le P. Kircher les a prises pour les signes du Zodiaque; mais comme ces prétendus signes diffèrent en plusieurs choses de ceux qui, suivant le P. de Montfaucon, sont tracés sur notre bande, il est visible que les sentimens de ces deux Antiquaires se détruisent mutuellement, & que toutes ces figures désignoient simplement quelques-uns de ces Génies dont la théologie Egyptienne peuploit l'Univers, & qu'on représentoit sous les formes les plus bizarres. On en voit une autre suite au-dessus d'une inscription Egyptienne que le P. de Montfaucon a publiée. Elles sont au nombre de douze; & je m'étonne qu'après les avoir comptées, on n'ait pas dit que l'inscription étoit un calendrier.

Oedip. Ægypt. tom. 3. p. 424.

Tome 2. p. 161.

En vain, pour donner ce nom au fragment de toile que nous avons sous les yeux, diroit-on que le nom de chaque mois est écrit en lettres rouges au commencement de chaque colonne. Il seroit aisé de se convaincre du contraire: les noms des mois Egyptiens sont dans les Auteurs Grecs, & nous ont été conservés par les Cophtes; & quoique nous ignorions comment les Egyptiens les figuroient, nous sçavons cependant qu'ils ne les écrivoient pas tous de la même manière; par exemple, le nom du mois Thoth, & celui du mois Epiphi n'ont aucune lettre qui leur soit commune; & les mots Pharmuti & Choiac, qui désignent deux autres mois de l'année Egyptienne, diffèrent sensiblement l'un & l'autre. Or les mots tracés en rouge dans la bande de toile, ou sont composés des mêmes lettres,

ou n'en contiennent qu'un nombre égal. Je m'en ſuis aſſuré par le plus ſcrupuleux examen, & j'ai fait toutes les combinaiſons poſſibles pour juſtifier la conjecture du P. de Montfaucon : elle méritoit d'être ſuivie ; la lecture de douze mots de la langue Egyptienne nous auroit procuré une partie de ſon alphabet ; mais des tentatives réitérées m'ont ſimplement acquis le droit d'avouer mon ignorance, tant ſur le ſujet de l'inſcription, que ſur les figures qui l'accompagnent.

Il me ſemble qu'on tireroit de plus grands avantages de ce monument, ſi au lieu de s'obſtiner à percer ces ténébres, on tâchoit de remonter par ſon moyen à l'origine de l'écriture, & d'en ſuivre le développement & les progrès ; ſi l'on cherchoit enfin à connoître la forme des anciennes lettres, & le pays où l'on a commencé à les employer. Ces queſtions & tant d'autres ſemblables ne pourront jamais être éclaircies par les témoignages des Auteurs Grecs & Latins. Souvent peu inſtruits des antiquités de leur pays, ils n'ont fait que recueillir des traditions incertaines, & multiplier des doutes auxquels on préféreroit volontiers l'ignorance la plus profonde. C'eſt aux monumens qu'on doit recourir : quand ils parleront clairement, il faudra bien que les anciens Auteurs s'accordent avec eux.

Avant le commencement de ce ſiécle, on ne connoiſſoit point l'écriture courante des Egyptiens, & pluſieurs Critiques la confondoient tantôt avec celle des anciens Hébreux, & tantôt avec les hiéroglyphes ; mais depuis cette époque il nous eſt venu pluſieurs fragmens, qui ont fixé nos idées ; & il faut eſpérer que de nouvelles recherches nous en procureront un plus grand nombre. Conſervons avec ſoin des reſtes ſi précieux ; & tâchons de les mettre en œuvre, en ſuivant l'exemple de celui des Modernes qui a répandu les plus grandes lumiéres ſur la queſtion de l'antiquité des lettres. M. Warburton a détruit l'erreur où l'on étoit que les Prêtres Egyptiens avoient

The div. Legat. of Moſes, l. IV. ſect. 4.

inventé les hiéroglyphes pour cacher leur ſcience : il a diſtingué trois époques principales dans l'art de ſe communiquer les idées par écrit ; ſous la premiére, l'écriture n'étoit qu'une ſimple repréſentation des objets, une véritable peinture ; ſous la ſeconde, elle ne conſiſtoit qu'en hiéroglyphes, c'eſt-à-dire, en une peinture abrégée, qui, par exemple, au lieu de repréſenter un objet entier, n'en repréſentoit qu'une partie, un rapport, &c. Enfin ſous la troiſiéme époque, les hiéroglyphes altérés dans leurs traits devinrent les élémens d'une écriture courante (*a*) : ainſi les lettres Egyptiennes proprement dites, n'étoient au fond que des hiéroglyphes pareils à ceux des obéliſques, mais ſimplifiés & modifiés par le beſoin & par l'uſage. M. Warburton auroit pû mettre cette excellente théorie à portée de tout le monde, en plaçant dans une premiere colonne une ſuite d'hiéroglyphes, & dans une ſeconde les lettres qui en ſont dérivées ; mais ſans doute que les bornes qu'il s'étoit preſcrites ne lui ont pas permis d'entrer dans ce détail. Quoi qu'il en ſoit, tous ceux qui recherchent l'origine des Arts & des connoiſſances humaines, peuvent vérifier le ſyſtême du ſçavant Anglois & ſe convaincre que les lettres Egyptiennes ne ſont que des hiéroglyphes déguiſés. Nous avons aſſez de ſecours pour entreprendre cet examen. Les Recueils des Antiquaires offrent pluſieurs monumens Egyptiens chargés d'hiéroglyphes ; & la ſeule

(*a*) Je ne prétends pas avancer que la deuxiéme eſpéce d'écriture ſoit au fond la même que la troiſiéme, ni que l'une ſoit une ſuite néceſſaire de l'autre. Les hiéroglyphes étant des ſignes repréſentatifs des idées, différent eſſentiellement des lettres qui ne ſont que des ſignes repréſentatifs des ſons. Que deux hiéroglyphes ſimples ſoient joints enſemble, il n'en réſultera pas un mot, mais un héroglyphe plus composé, & repréſentatif d'une idée plus compliquée. Pour qu'un hiéroglyphe devienne une lettre, il faut qu'il change abſolument de nature. Ainſi quand je dis que les lettres Egyptiennes tirent leur origine des hiéroglyphes, je veux dire ſimplement qu'en inventant l'écriture courante on prît des hiéroglyphes déja connus pour les faire ſervir d'élémens au nouvel alphabet, & que les lettres Egyptiennes conſervent à-peu-près la forme & non la valeur des hiéroglyphes. C'eſt ſous ce ſeul point de vûe que j'ai cru devoir enviſager ici le principe de M. Warburton.

bande de toile que l'on publie ici suffiroit pour donner une idée de l'écriture courante : fidélement copiée sur l'original, elle contient presque toutes les lettres de l'alphabet, & celles qu'elle n'a point se trouveront sur les monumens que je vais indiquer.

1°. Une bande de toile tirée d'une mumie, & envoyée en France par M. Maillet. M. Rigord de Marseille la fit graver, & la publia avec une assez longue dissertation dans les Mémoires de Trévoux. Juin 1704.

2°. Une inscription insérée dans le second volume de l'Antiquité expliquée. Pl. CXL.

3°. Une autre inscription qui se trouve dans le Supplément de l'Antiquité expliquée. T. II. Pl. LIV.

4°. J'ai entre les mains la copie d'une quatriéme inscription Egyptienne, trouvée sur un rouleau de toile qu'un curieux de Marseille conserve dans son cabinet.

Tous ces monumens donnent une premiere sorte d'écriture assez uniforme. En les rapprochant les uns des autres, on formera une liste de caractères en usage parmi les Egyptiens ; mais afin de ne pas trop grossir cette liste, il faut observer que dans l'écriture dont nous parlons, on plaçoit quelquefois plusieurs lettres au-dessus l'une de l'autre, & que d'autres fois certaines lettres ne paroissent distinguées entr'elles que par des espéces d'accens & de points. Il faut avoir égard à ces singularités, & l'on trouvera qu'après les réductions qu'elles donnent occasion de faire, la liste des caractères Egyptiens est encore très-nombreuse ; ce qui vient peut-être de ce que la même lettre se configuroit diversement, suivant la place qu'elle occupoit dans un mot. Mais comme il s'agit bien moins ici de découvrir l'alphabet de la langue Egyptienne, que de s'assurer qu'il émanoit des hiéroglyphes, il suffira d'avoir une assez grande quantité de lettres isolées, & de les comparer avec les figures représentées sur les monumens Egyptiens. Or je puis assurer que l'on appercevra entr'elles la liaison la plus

intime, & les rapports les plus sensibles ; & pour s'en convaincre, on n'a qu'à jetter les yeux sur le N°. I de la XXVI[e]. Planche. J'y ai fait graver, sur une première colonne, une suite d'hiéroglyphes tirés la plûpart des obélisques ; & dans une colonne correspondante, les lettres Egyptiennes qui viennent de ces hiéroglyphes. On trouvera, par exemple, que le premier hiéroglyphe représentant une barque, a produit un élément d'écriture dont la valeur a pû varier, suivant les points ou les traits dont il étoit affecté ; que le troisiéme hiéroglyphe, qu'on croit être l'image d'une porte, en perdant son arrondissement, a formé la lettre qui lui est paralléle ; que la figure d'homme ou d'animal accroupie au N°. IV, est devenue une lettre qui ne conserve que les linéamens du symbole original ; enfin que le serpent figuré si souvent sur les monumens Egyptiens N°. XIX, s'est changé en un caractère qui retrace encore aux yeux les sinuosités de ce reptile. On trouvera aussi que d'autres hiéroglyphes, tels que le 2, le 5, le 6, le 11, le 13, &c. ont passé dans l'écriture courante, sans éprouver le moindre changement. Au reste, ce n'est ici que le léger essai d'une opération qui pourroit être poussée plus loin, & dans laquelle on appercevroit peut-être de rapports différens de ceux que j'ai établis entre certaines lettres & certains hiéroglyphes ; mais en général l'examen des lettres Egyptiennes prouve visiblement leur origine ; & plus il est approfondi, plus il sert à confirmer le sentiment de M. Warburton.

Ce n'est pas seulement à cette premiére espéce de lettres que le principe de cet Auteur s'applique. On doit l'étendre encore à une sorte d'écriture Egyptienne que les monumens nous présentent, & dont on trouvera un modéle au N°. II de la Planche XXVI. C'est une inscription publiée assez peu correctement par M. Rigord [a], & par le P. de Montfaucon [b], & dont je donne une copie plus exacte d'après l'original que j'avois vû dans le cabinet de feu M. le

[a] Mém. de Trévoux, Juin 1704.
[b] L'Ant. expliq. Tom. II, Pl. LIV.

le Président de Mazaugues. Il s'en trouve de semblables & en grande quantité sur les rochers du Mont Sinaï, & Pocock en a rapporté plus de 80 dans la Relation de son voyage. Mais il auroit dû nous avertir que quelques-unes de ces inscriptions sont en Arabes & que d'autres fois on voit des mots de cette langue mêlés confusément avec des mots Egyptiens. Cependant quoique Pocock ait tout copié sans choix & sans distinction, sa copie même prouve le sentiment que j'avance. L'écriture y est disposée dans un ordre naturel; on n'y voit pas ces espéces de points, d'accens & de traits qui sont sur notre bande de toile; en un mot elle est assez ressemblante à celle de l'inscription que je produis.

Descrip. of the East. t. 1. p. 148.

En admettant cette double espéce de lettres, on est d'accord avec les Anciens qui reconnoissent deux sortes d'écritures Egyptiennes, celle qu'ils appelloient sacerdotale, & celle qui étoit connu sous le nom de vulgaire. La premiére consacrée à des usages religieux, & propre à voiler les mystères de la théologie, étoit sans doute très-difficile à lire; & c'est peut-être celle des bandelettes des mumies. La seconde devoit être plus simple & plus familiére : c'est, à mon avis, celle de la plûpart des inscriptions du Mont Sinaï, & de l'inscription gravée dans la Planche XXVI.

Hérod. *lib.* II. *c.* 36.

J'ignore si ces deux sortes d'écritures ont été formées l'une de l'autre; mais il me paroît qu'elles avoient quelques lettres qui leur étoient communes, &, ce qui est plus essentiel à mon objet, qu'elles tiroient également leur origine des hiéroglyphes. Cette derniére proposition a été prouvée plus haut par rapport à la premiére espéce de lettres Egyptiennes; & elle le sera, je crois, quant à la seconde, si l'on veut faire attention au N°. III de la Planche XXVI, où l'on a représenté dans une colonne quelques lettres Egyptiennes tirées de l'inscription gravée au N°. II, & dans une colonne relative les hiéroglyphes

qui ont produit ces lettres. Ainsi sous quelque aspect qu'on envisage les caractères Egyptiens, tout concourt à prouver qu'ils viennent des hiéroglyphes, & à donner une sorte d'évidence au principe de M. Warburton.

Ce point une fois établi, il faudroit examiner si les lettres Egyptiennes ont formé les Phéniciennes. Cette question est d'autant plus difficile à résoudre, que les monumens Phéniciens sont encore plus rares que ceux des Egyptiens; nous ne connoissons qu'une de leurs inscriptions, qui n'a pas même été trouvée en Phénicie. Nous avons quelques médailles frappées à Tyr, à Sidon, en Sicile, à Carthage, à Malthe, &c, avec des caractères qui, relativement à ces divers pays, semblent avoir éprouvé quelqu'altération. Cependant il paroît en général qu'ils ont une très-grande affinité avec les Egyptiens; & j'en donnerai pour preuve les monumens dont j'ai parlé, & sur-tout l'inscription de la Planche XXVI. L'écriture ressemble si fort à la Phénicienne, que M. Rigord n'a pas craint de lui donner ce nom; mais le P. de Montfaucon & le P. Calmet en ont mieux jugé, en la déclarant Egyptienne. En effet, elle est gravée au-dessous d'un bas-relief Egyptien; & de plus, elle ne présente point de lettre qui ne soit dans notre bande de toile, & dans les inscriptions du Mont Sinaï. Qu'il me soit donc permis d'avancer comme un principe presque démontré, que les lettres Egyptiennes doivent leur origine aux hiéroglyphes, & comme une très-forte conjecture, qu'elles ont à leur tour donné naissance aux Phéniciennes : les Grecques viennent des unes ou des autres. Les lettres semblent donc avoir passé des Egyptiens aux Phéniciens, aux Grecs, aux Latins, &c.

Mém. de Trévoux, Juin 1704.

Il suit de-là que rien ne faciliteroit plus l'intelligence de l'écriture Egyptienne, que celle des caractères Phéniciens, dont on nous a donné quelques alphabets, avec lesquels on ne peut rien expliquer. On sera peut-être plus

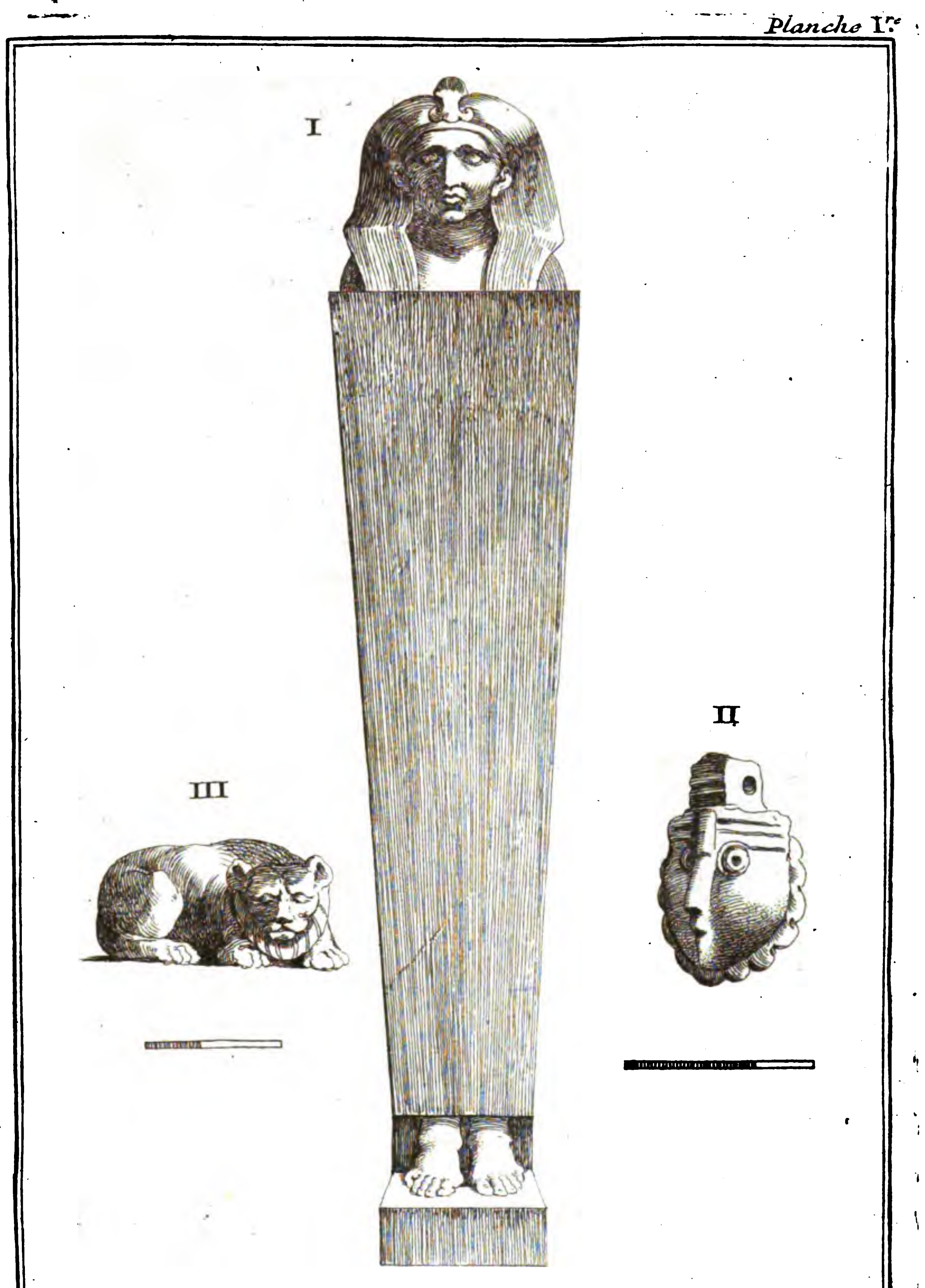
heureux dans la suite, & j'ose le présager sur deux raisons également fortes : 1°, parce que le Phénicien ressembloit extrêmement au Samaritain, tant par rapport au fond de la langue, que par rapport à la forme des lettres; 2°, parce que sur des médailles frappées en Phénicie, on croit voir le nom de quelques villes exprimé dans la langue du pays. Si ces monumens se multiplient, s'il s'en découvre de plusieurs villes différentes qui donnent lieu à des interprétations également suivies, également certaines, on pourra se flater d'avoir un véritable alphabet Phénicien; & c'est alors qu'on devra s'exercer sur l'écriture Egyptienne dont on voit un fragment au N°. II de la Planche. Je doute cependant que le succès réponde pleinement aux efforts qu'on fera. Pour retrouver l'alphabet d'une langue qu'on ne parle plus, il faut sçavoir au moins que cette langue a bien des rapports avec quelqu'une de celles que l'on connoît : comment pourroit-on autrement faire des analyses & des combinaisons ? comment fixer la quantité de lettres qu'on doit réunir pour en composer un mot ? Or il paroît que la langue Egyptienne dont il s'est conservé bien des mots dans les anciens Auteurs & dans la langue Cophte, différoit essentiellement de la Phénicienne ; &, par une conséquence nécessaire, que nous manquons de points d'appui pour nous élever jusqu'à elle, & parvenir à l'intelligence des caractères qu'elle employoit.

Mais si cela paroît vrai quant à l'écriture rapportée au N°. II de la Planche XXVI, la chose est encore plus certaine à l'égard des lettres tracées sur notre bande de toile. Comme elles ont encore moins de conformité avec les Phéniciennes, & que les abréviations y sont très-fréquentes, elles seront mille fois plus difficiles à pénétrer; & je ne sçais si l'on ne pourroit pas dire qu'elles seront à jamais inaccessibles aux efforts des Sçavans. Mais je ne prétends pas fixer le terme de leurs recherches & de leurs

eſpérances ; & quels que ſoient les progrès que l'on fera dans ce point de critique, je ſerai content ſi les obſtacles que je viens de détailler ſommairement ſervent d'excuſe à ceux dont les efforts deviendront inutiles, & relévent la gloire & le mérite de ceux qui auront réuſſi.



Planche I.re



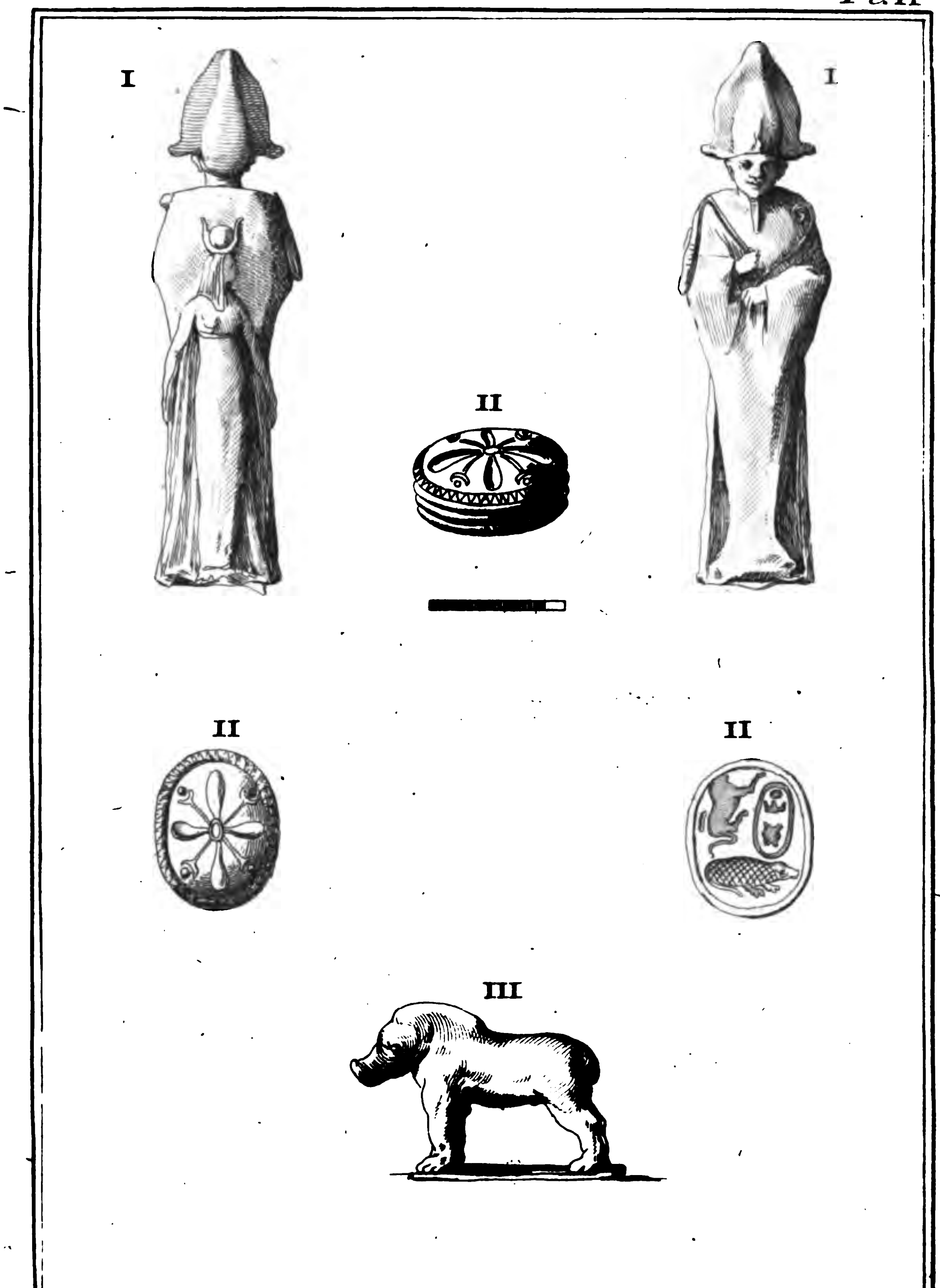
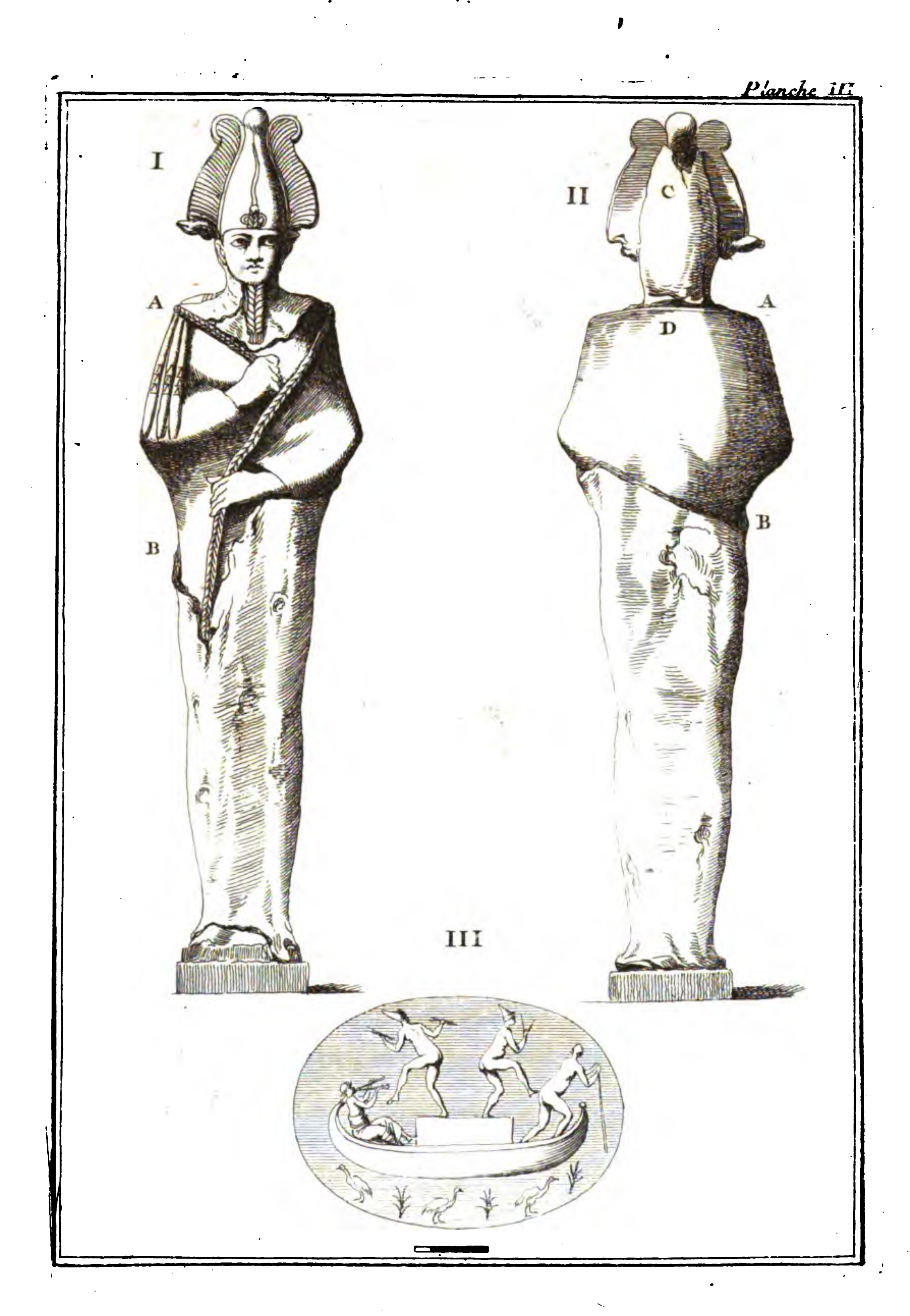
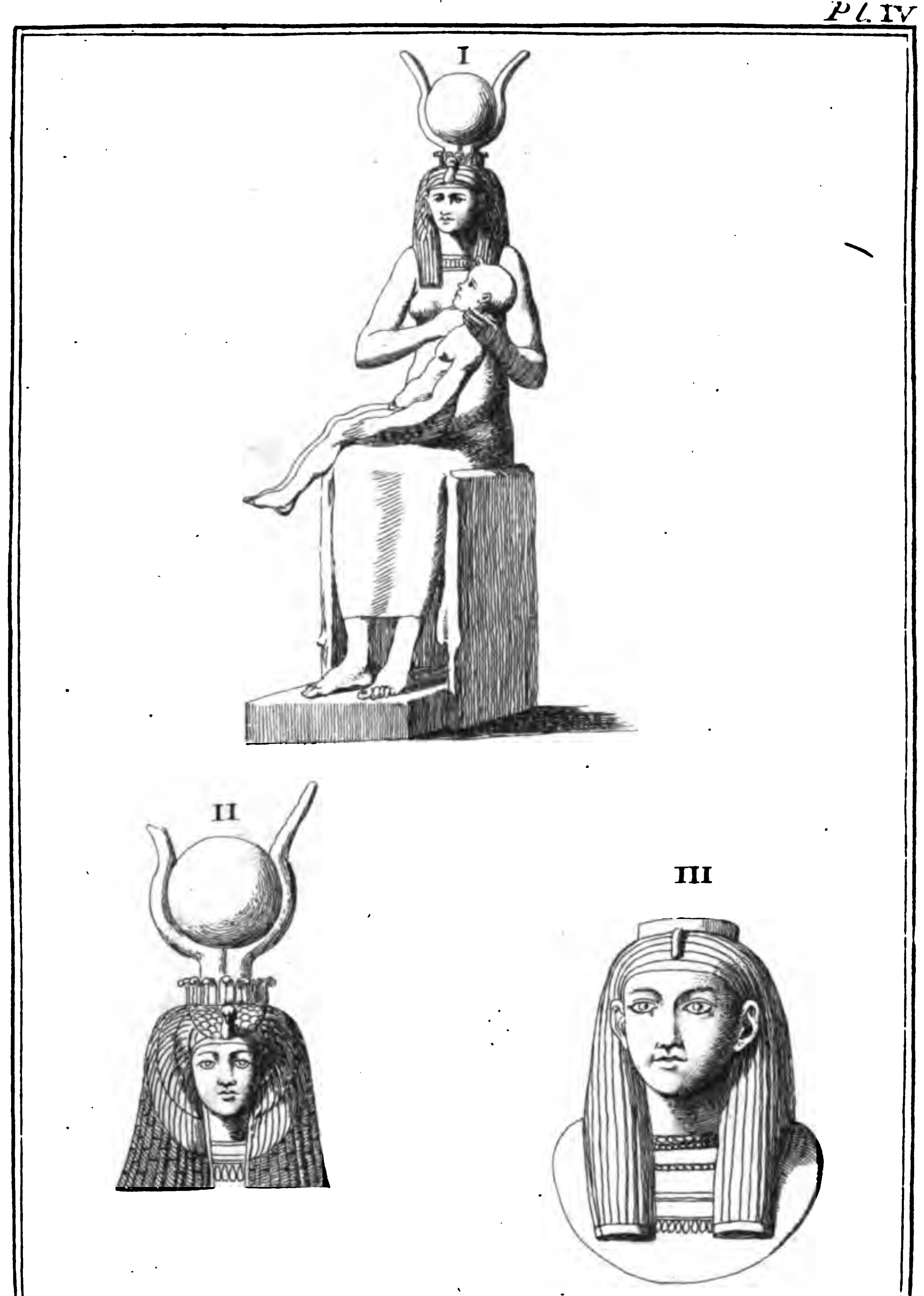

I
I
II
II
II
III

Planche III.




Pl. IV
I
II
III

I



II



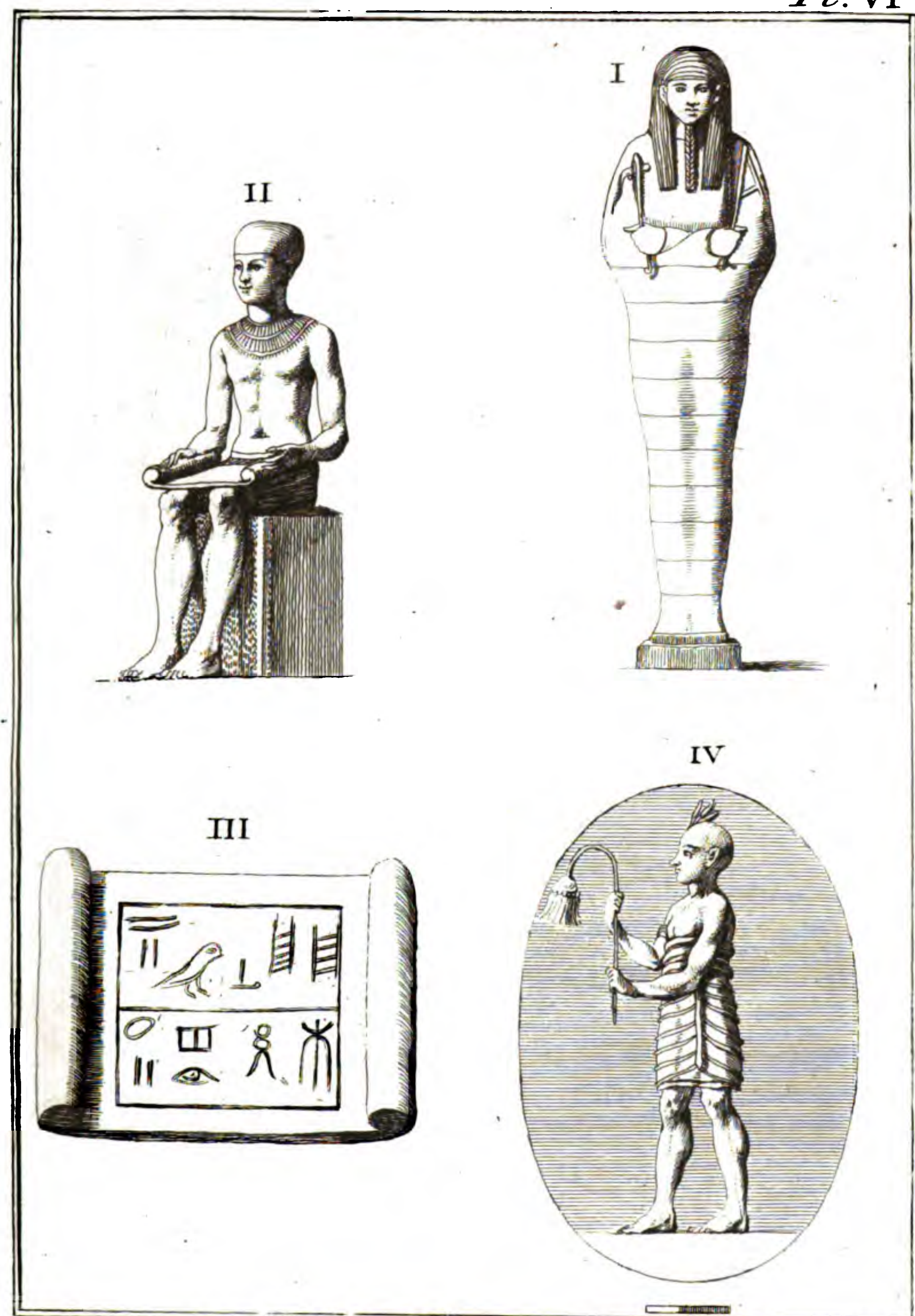
III



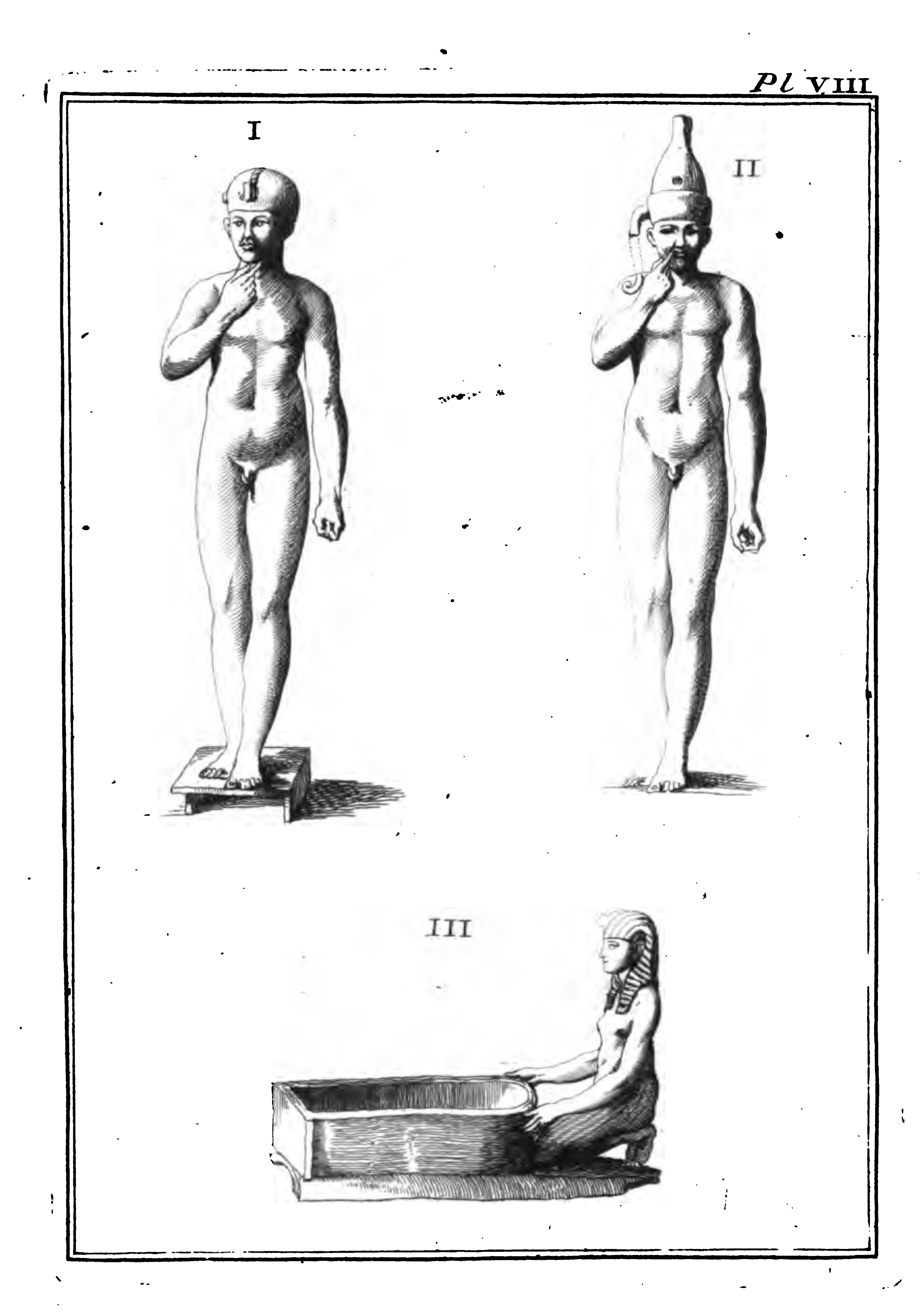
IV

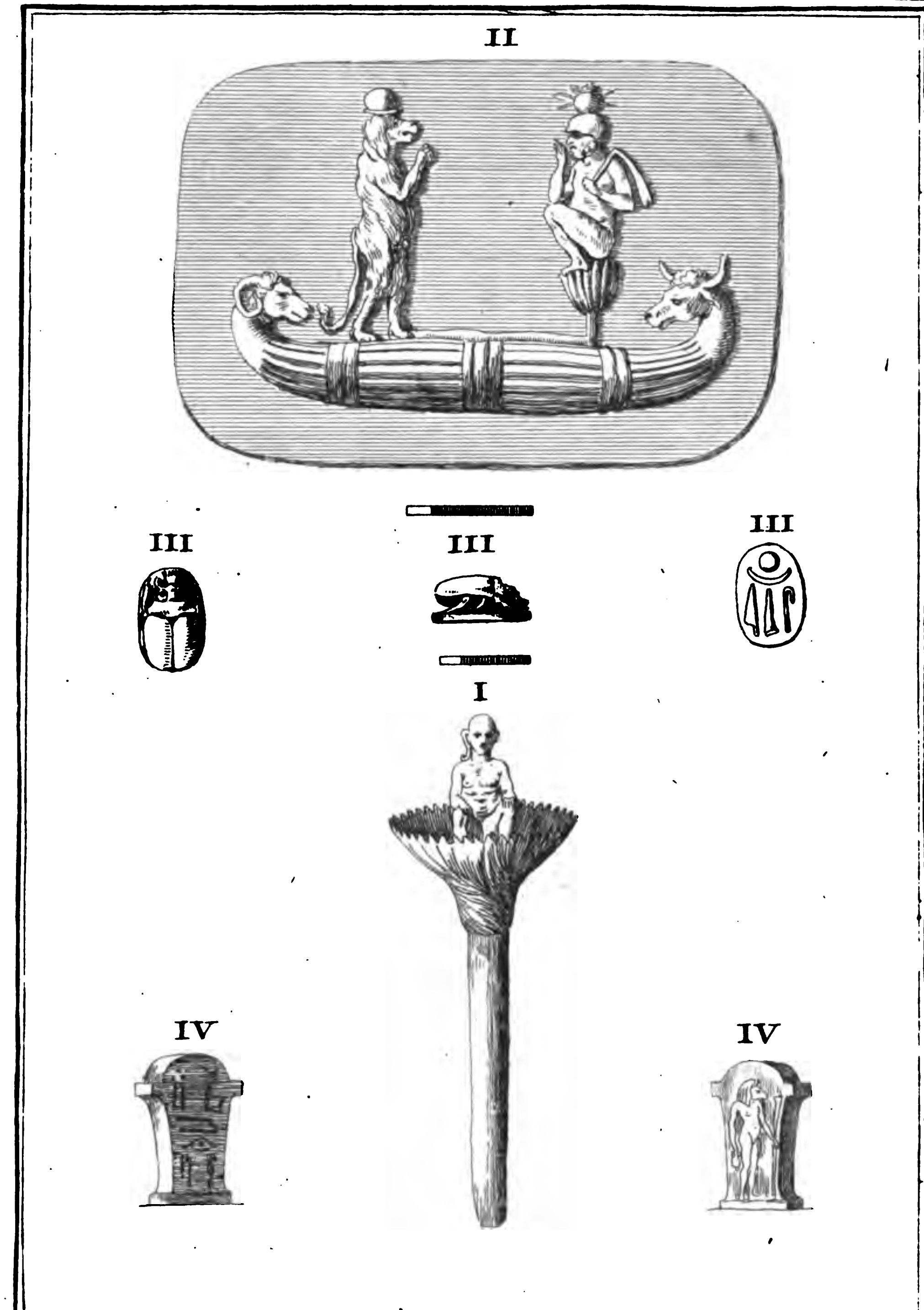


Pl. VI

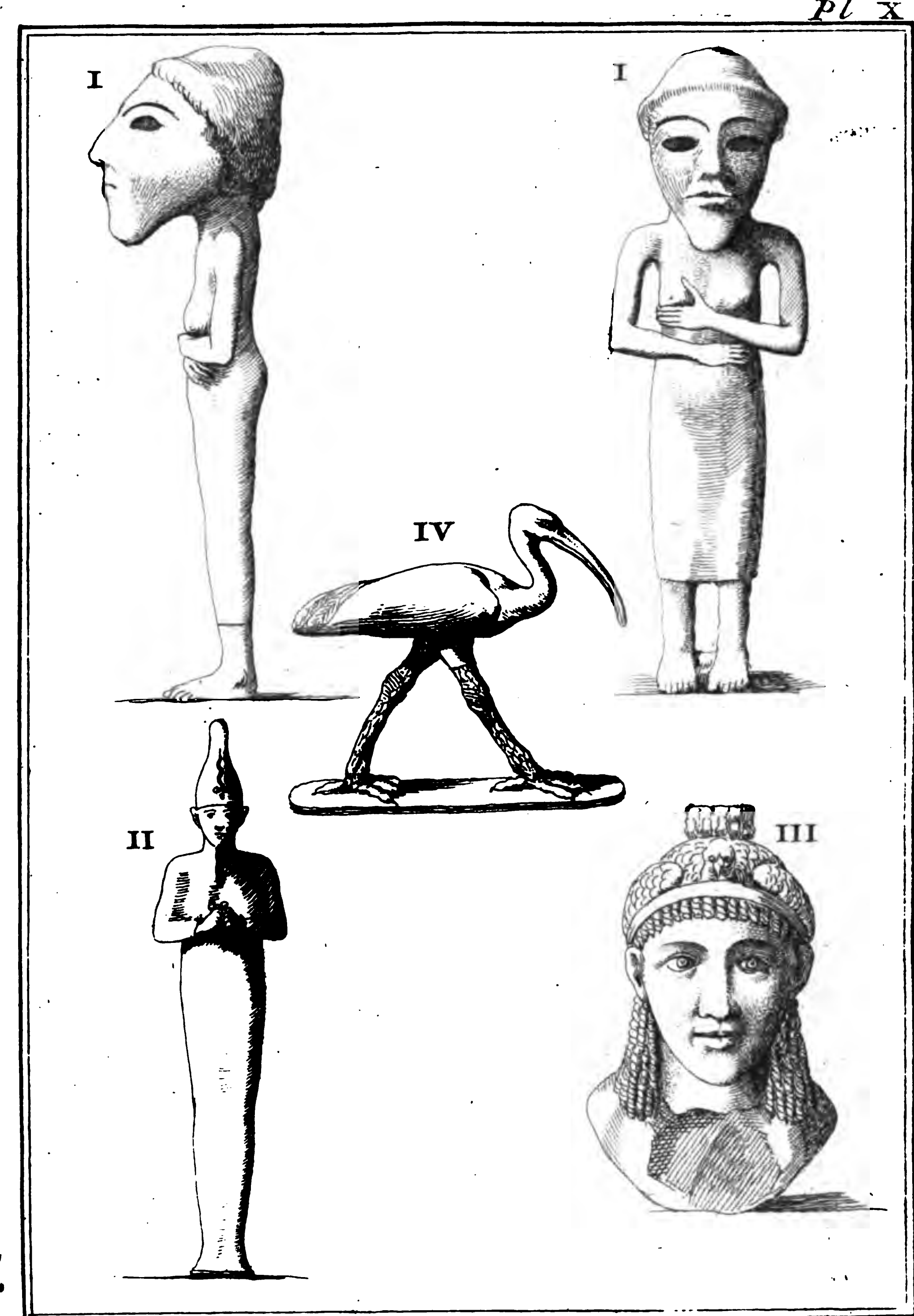


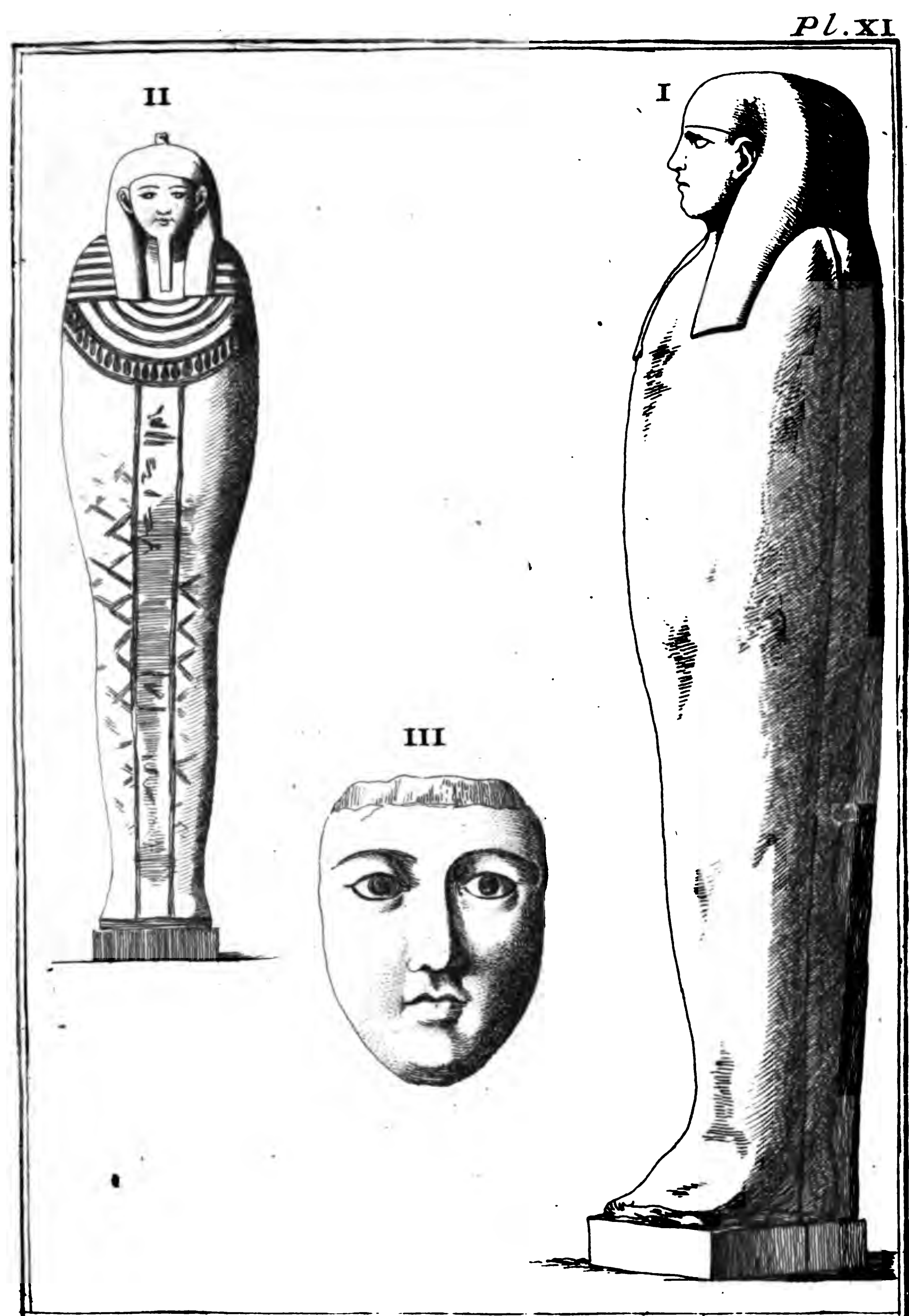

I
II
III

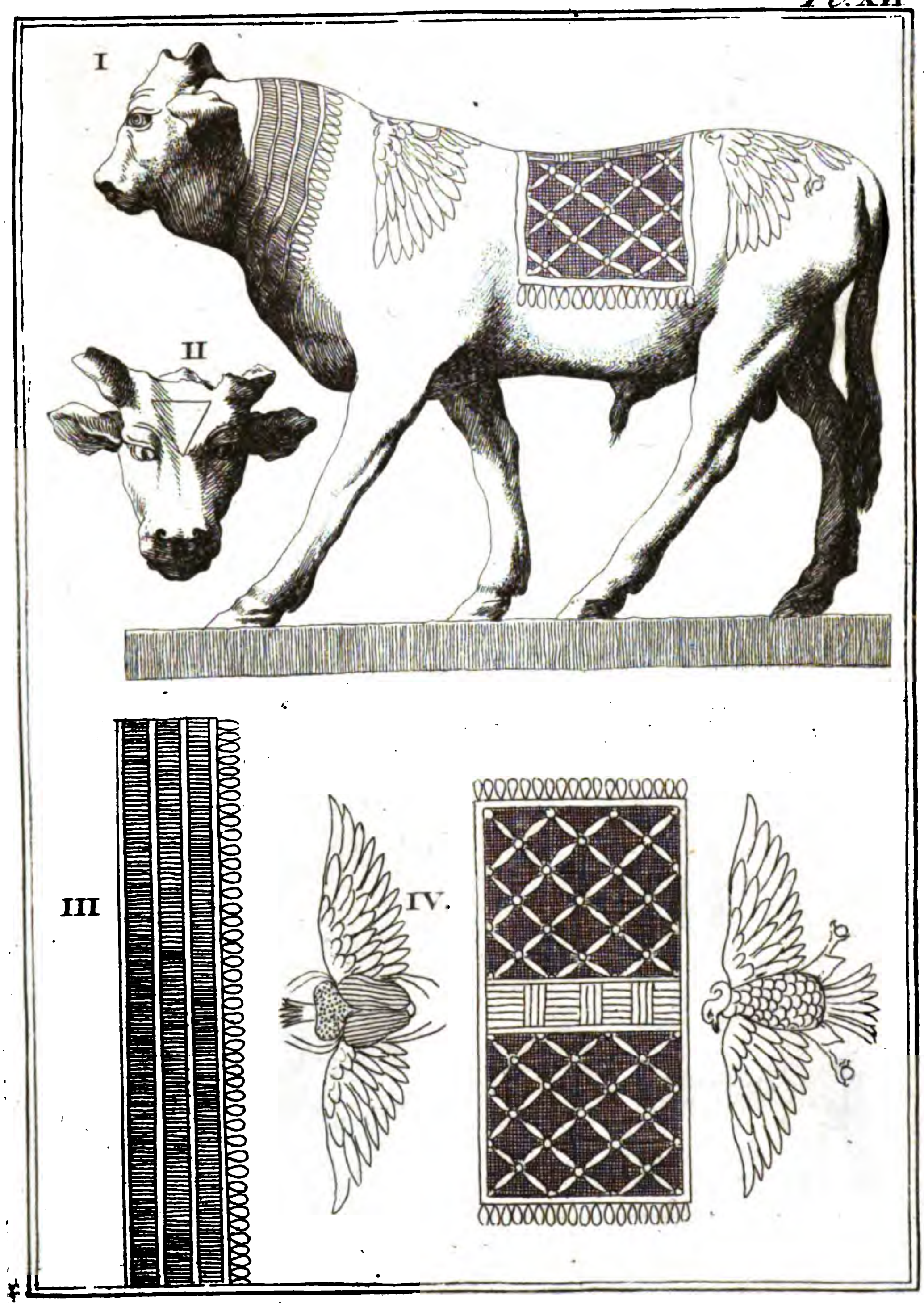

I
II
III

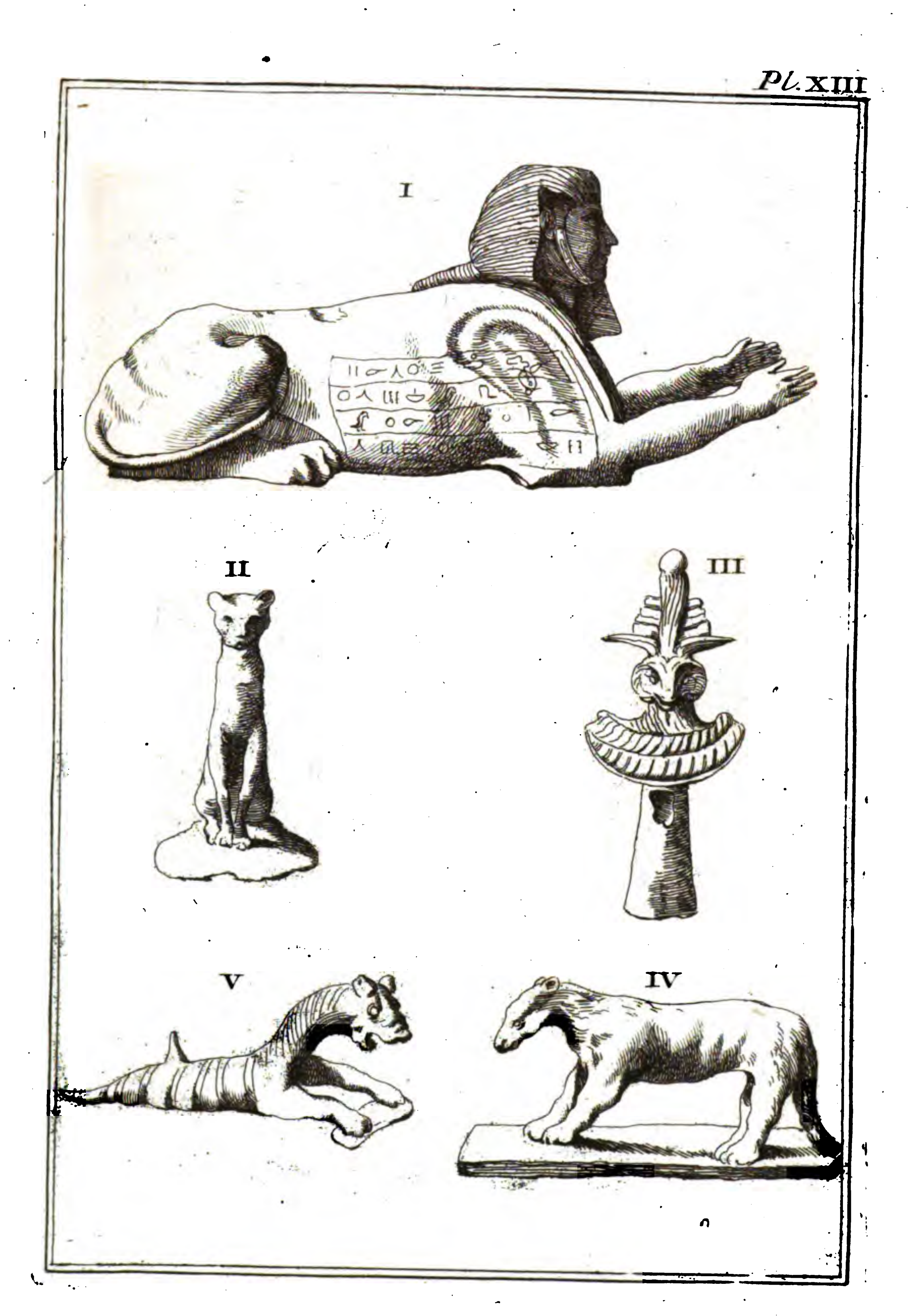

II
III
III
III
I
IV
IV

Pl X

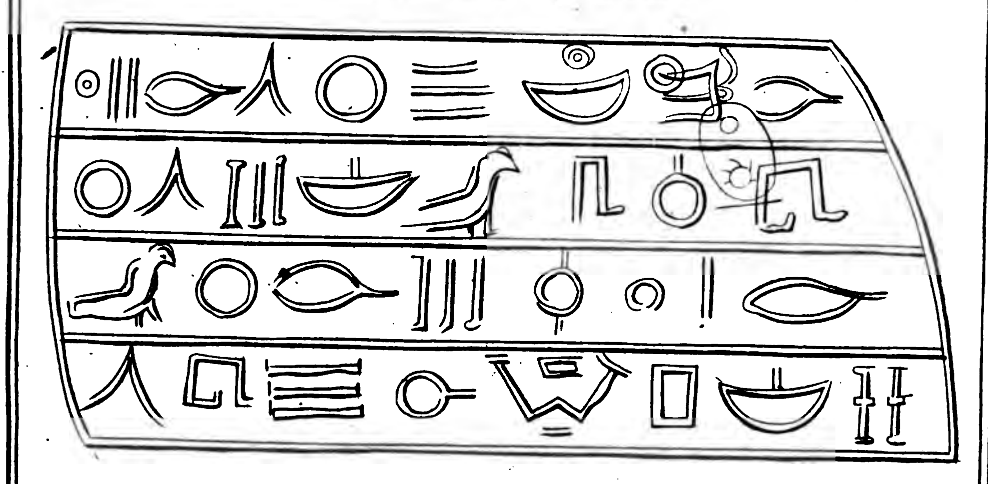



II
I
III

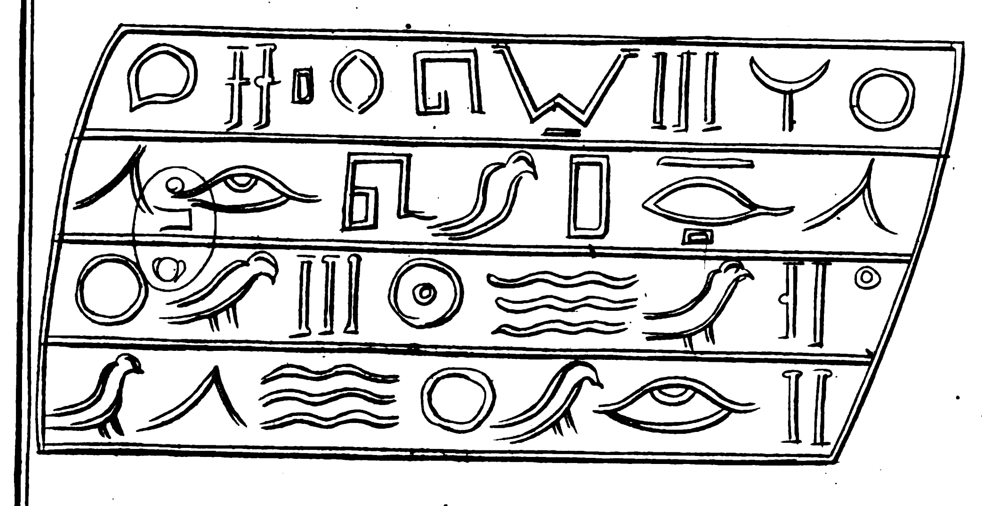

I
II
III
IV.

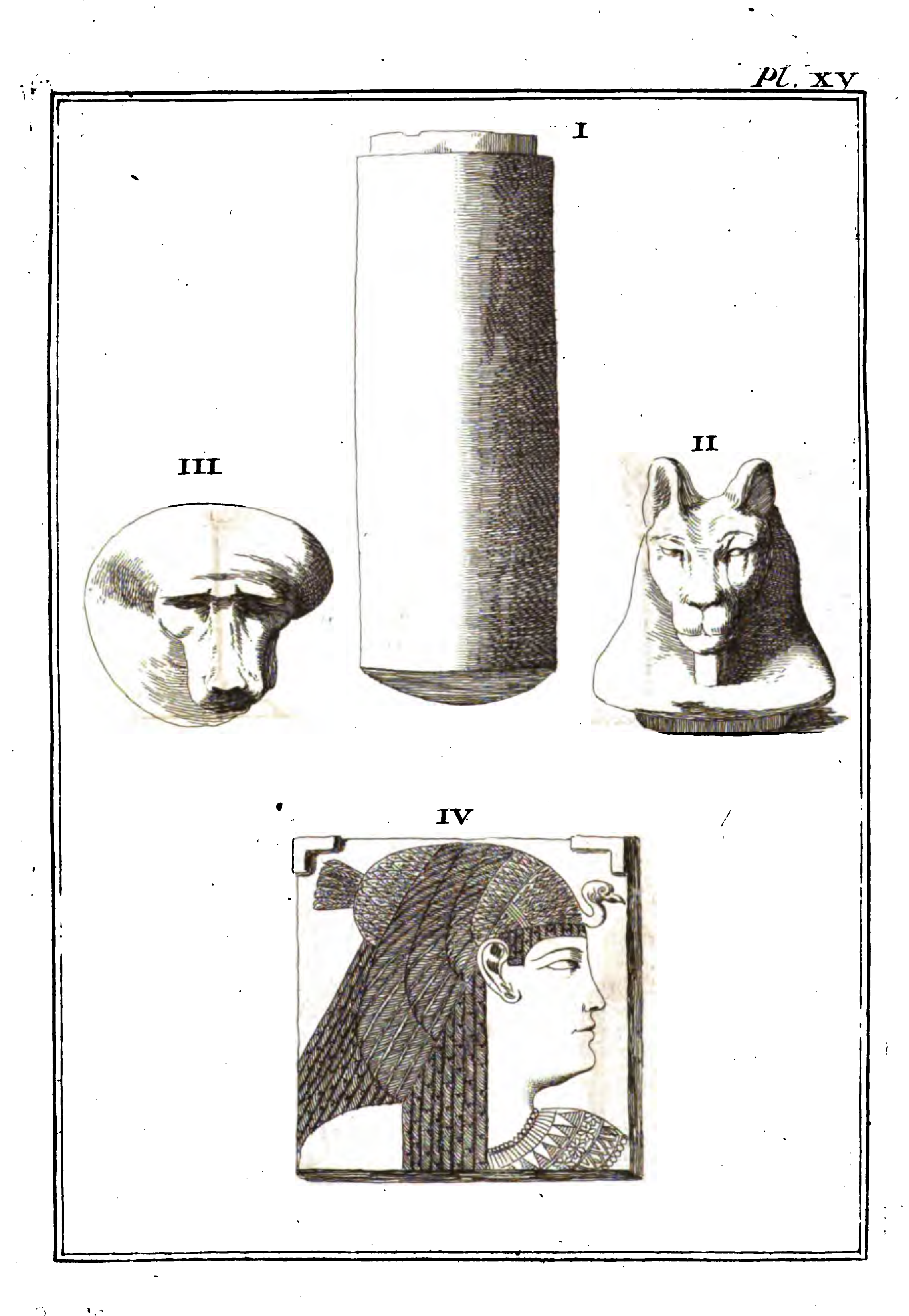

I
II
III
V
IV

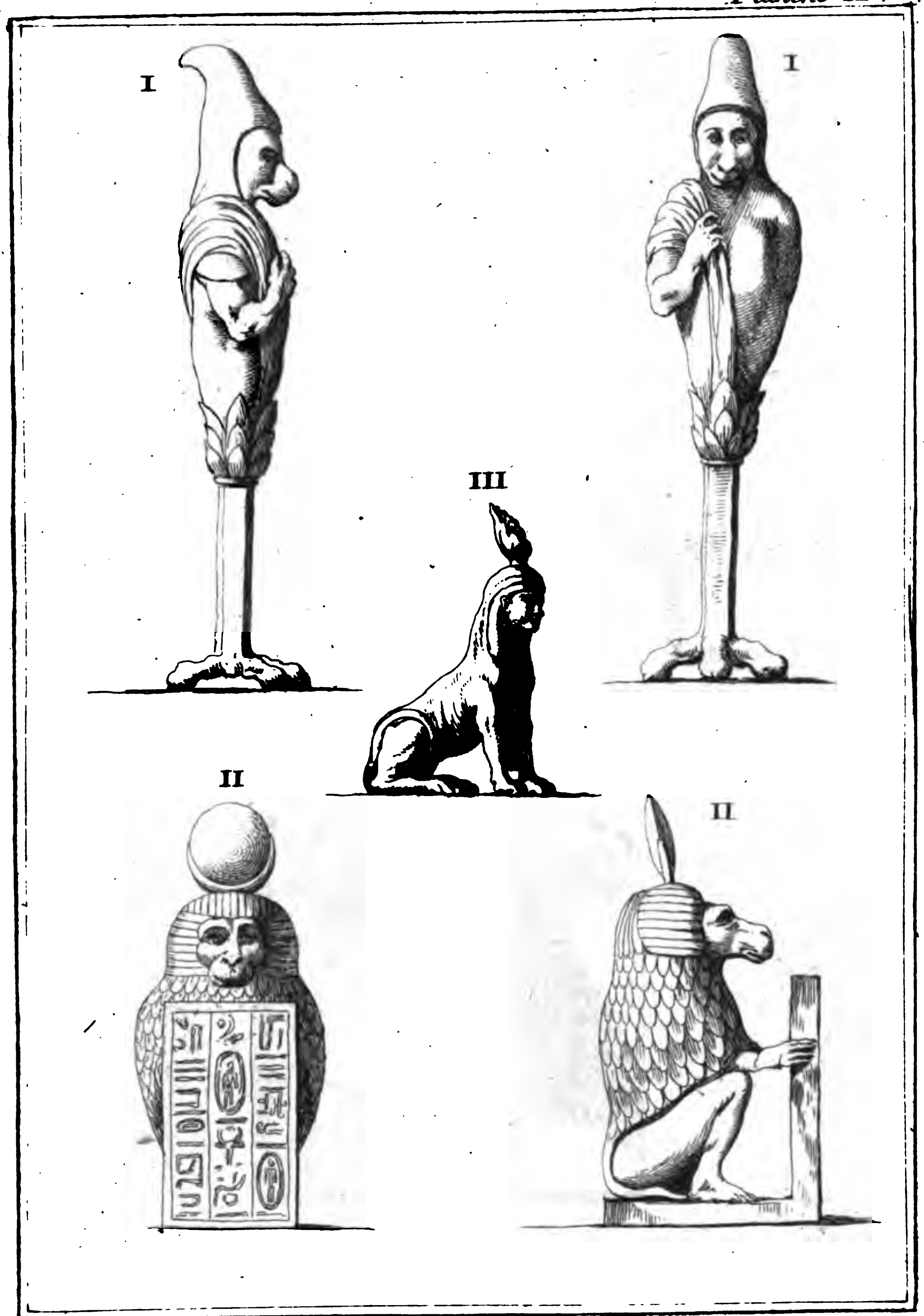
Sur la partie droite.



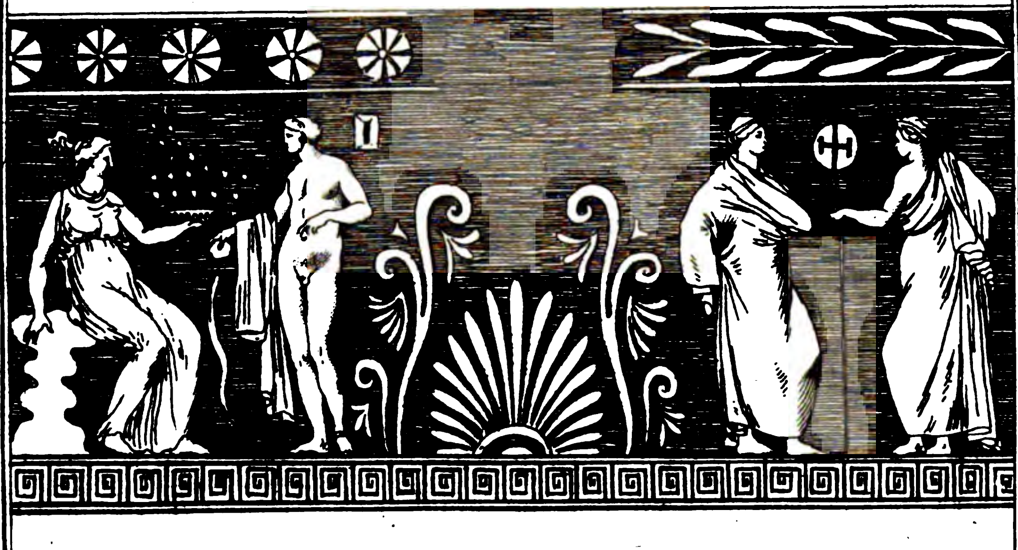
Sur la partie gauche.



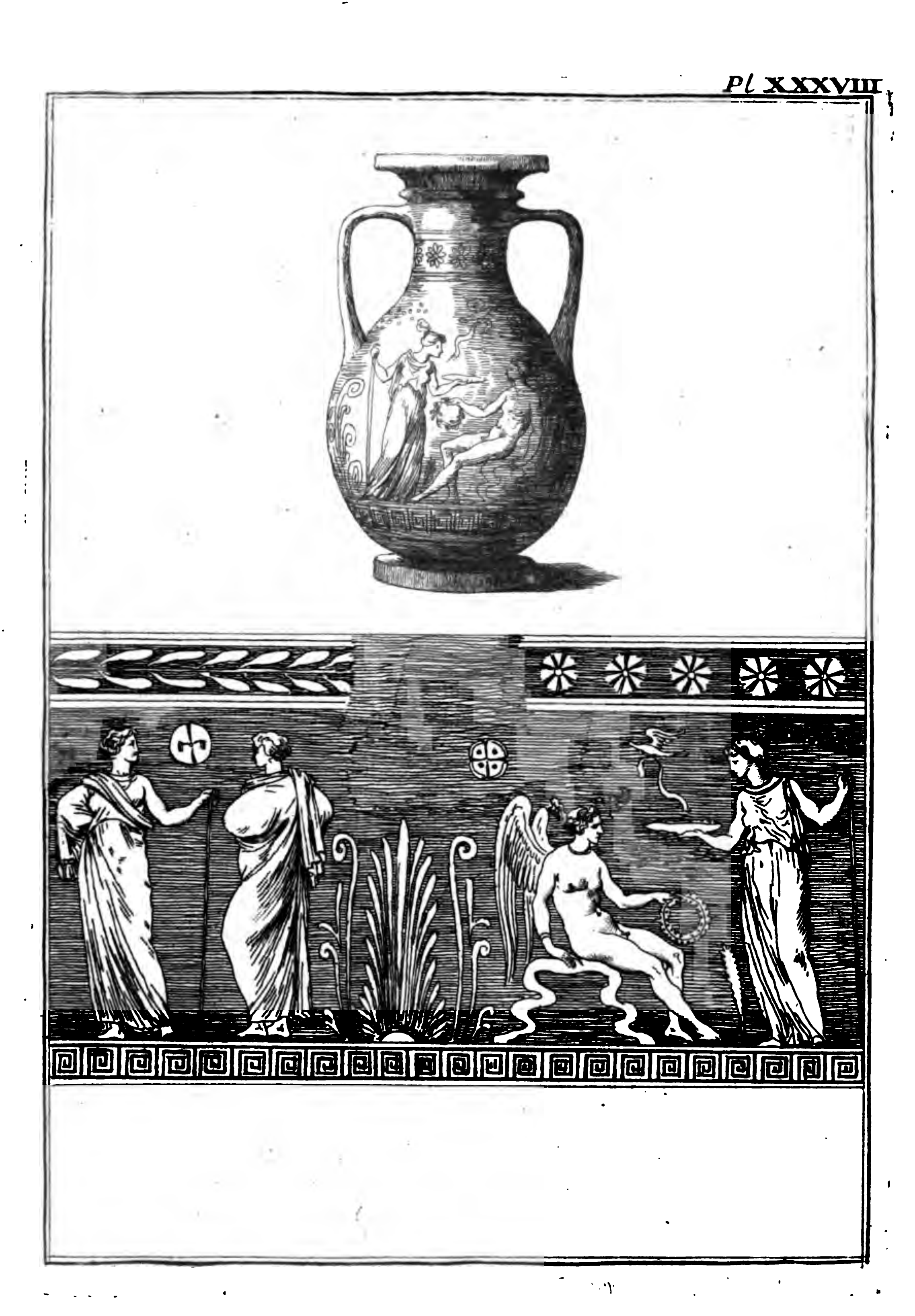

I
II
III
IV


I
I
III
II
II





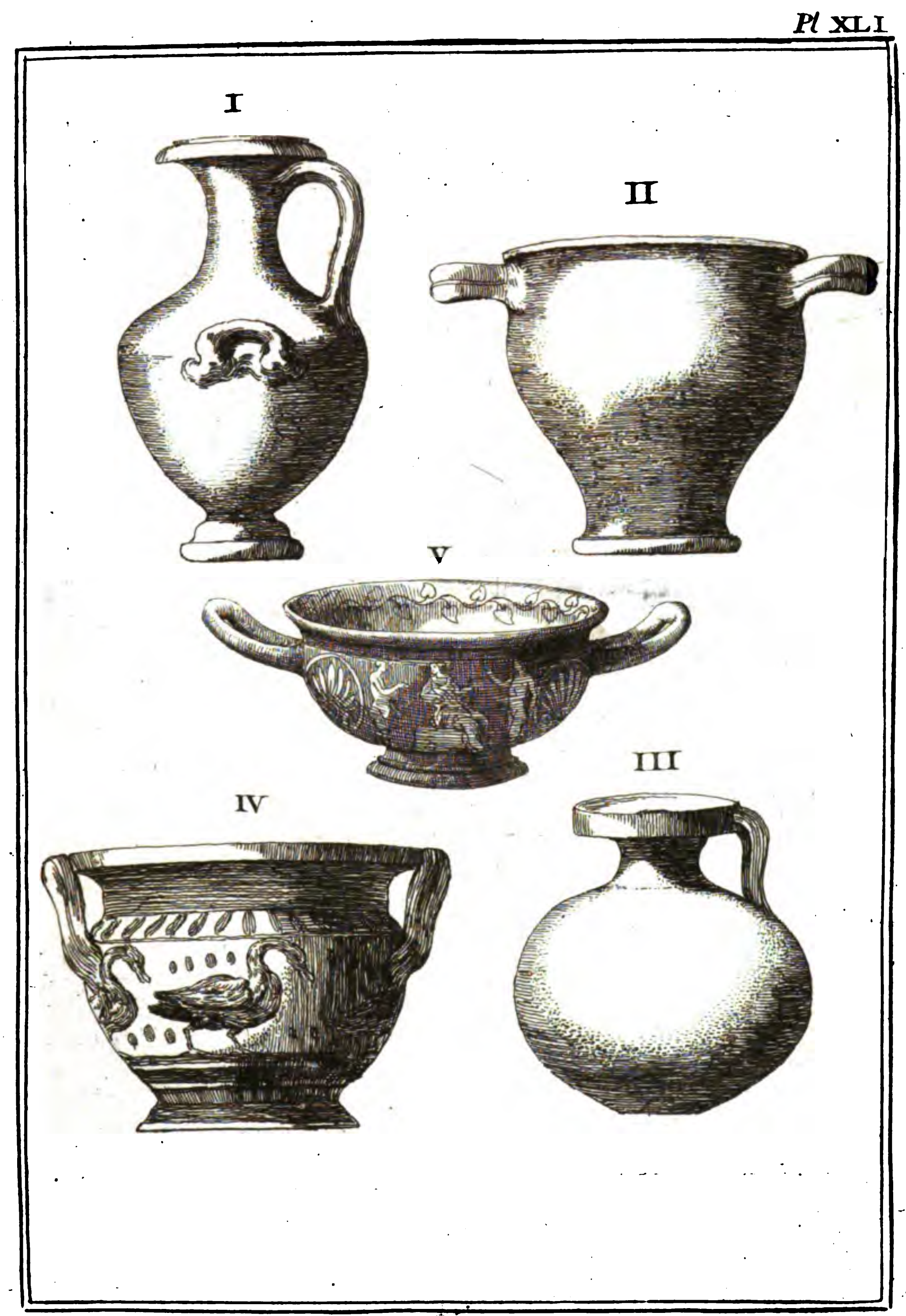
Pl XXXVIII



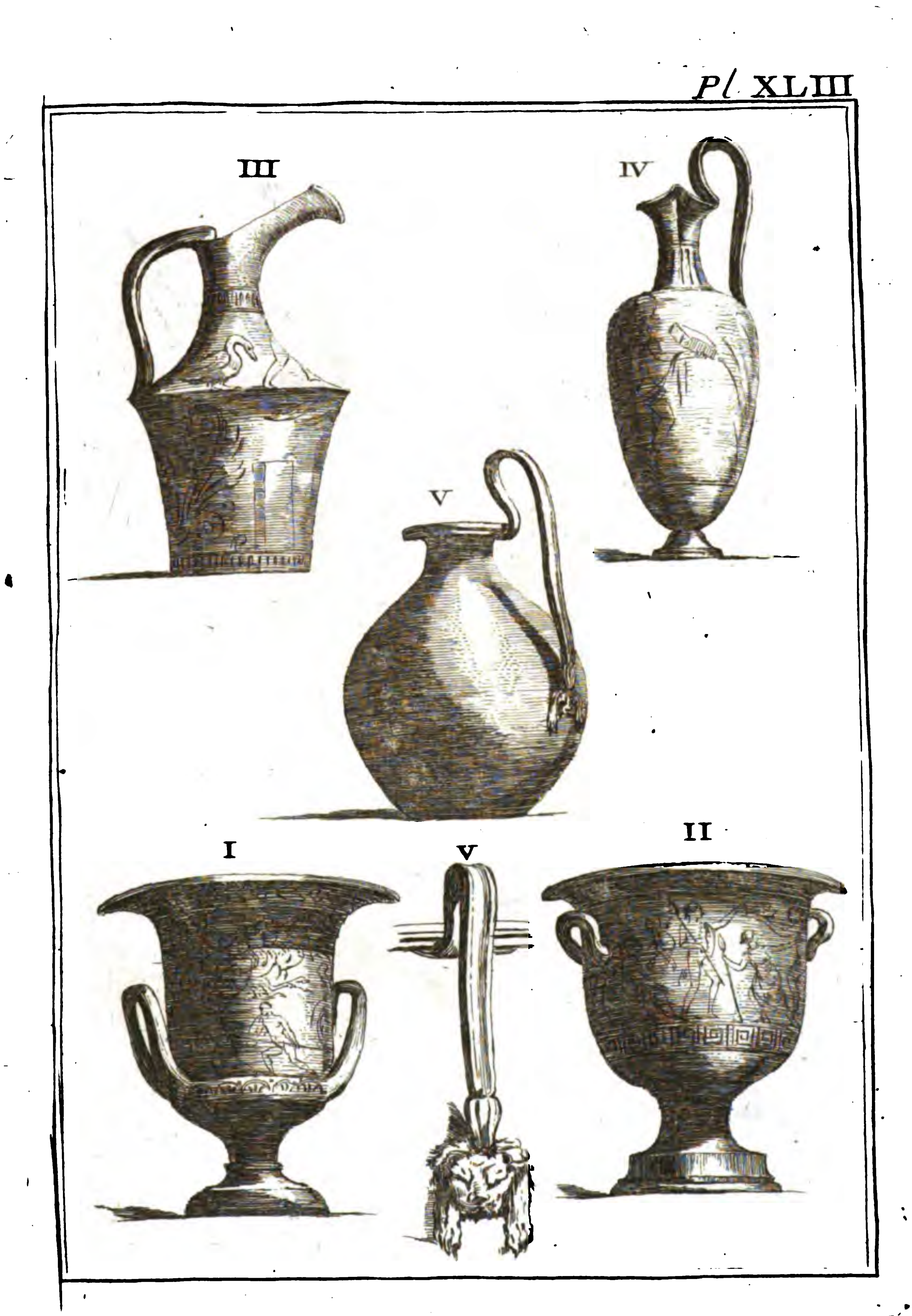


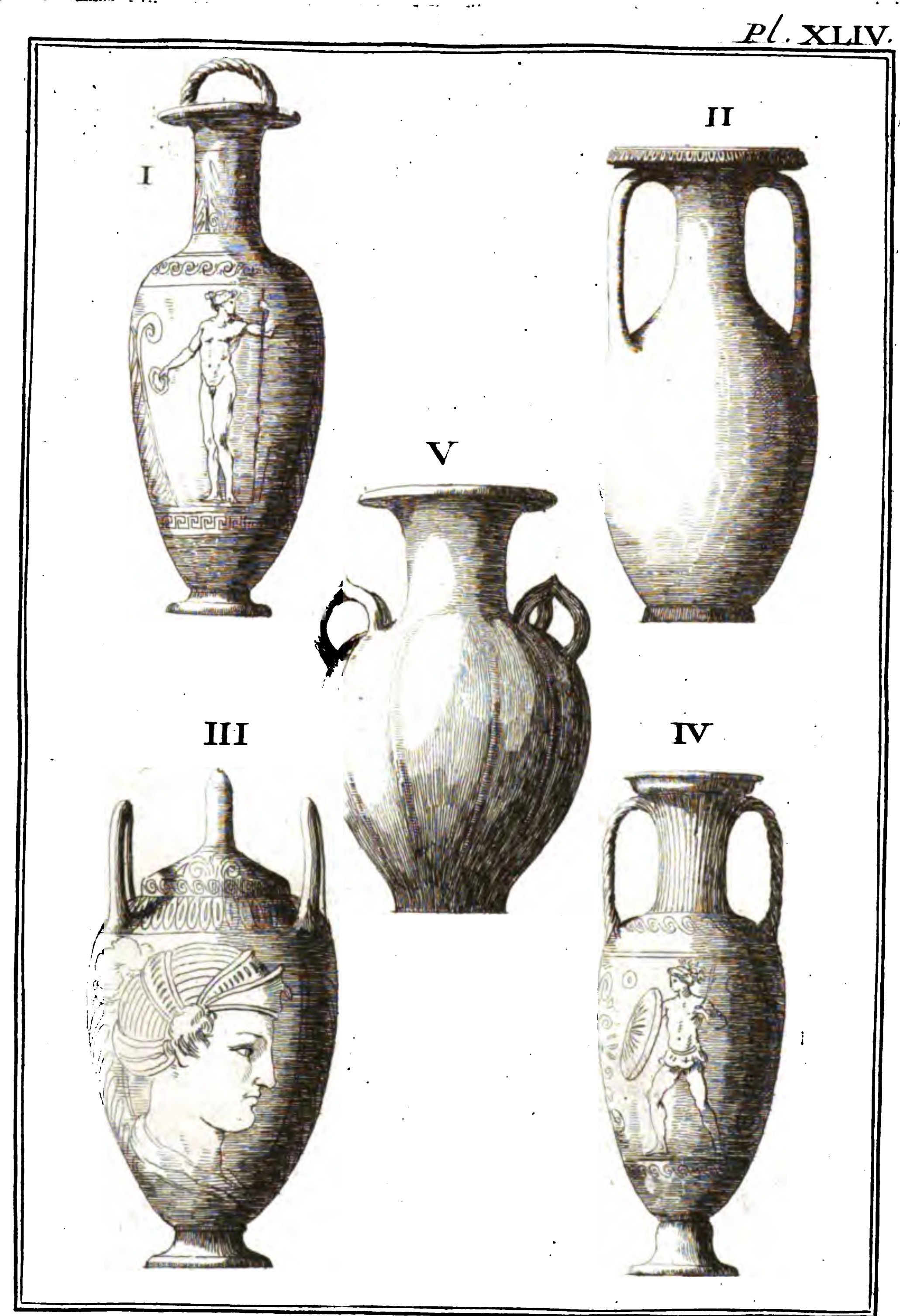





I
II
V
III
IV

Pl. XLIII




I
II
V
III
IV



RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, *GRECQUES ET ROMAINES.*

TROISIEME PARTIE.

DES GRECS.



IL n'y a aucune Nation en qui l'on n'ait remarqué un défaut dominant & général qui lui a été propre, & comme la marque distinctive à laquelle on a dans tous les temps reconnu son génie. L'Amour de la gloire, qui a produit tant de belles actions, & fait éclore ou briller un si grand nombre de talens, dégénéra parmi les Grecs en une vanité si pleine d'ingratitude, qu'ils tâchoient d'oublier ce qu'ils devoient aux

Egyptiens, & de persuader au reste de l'Univers que la Gréce avoit inventé elle-même les Arts où elle s'est exercée avec les plus heureux succès. Cependant ils n'en ont pas imposé à la Postérité. Plusieurs célébres Auteurs Grecs, entraînés par la force de la vérité, ou ne se prêtant point aux idées de la multitude, ont laissé des témoignages contraires. Ils ont fait mention de l'ancien commerce des Grecs avec les Egyptiens; & il paroît par leurs écrits que ceux-ci ont fourni à leur Nation les premiéres idées de Religion; qu'elle en a emprunté la connoissance des Arts, & la forme du Gouvernement. Pausanias dit qu'il y avoit dans plusieurs villes de la Gréce des temples dédiés à Isis, à Sérapis, & à d'autres Divinités Egyptiennes. Il assure encore que la statue de Jupiter Melichius & de Diane Patroa étoient fort grossiéres : que la premiére étoit en forme de pyramide, & l'autre taillée comme une colonne. Ce qui prouve d'un côté que la Sculpture étoit encore bien imparfaite, & de l'autre qu'elle étoit venue d'Egypte, où il semble qu'elle avoit pris naissance. Mais Pausanias envisageant peut-être avec peine une barbarie qu'il ne pouvoit accorder avec les idées que les Grecs avoient d'eux-mêmes, & dont cet Auteur paroît avoir été prévenu, dit dans le même Voyage qu'il croit que toutes les anciennes statues, celles d'Egypte comme les autres, étoient de bois. Il n'est pas douteux que cette matiére n'ait été la premiére mise en œuvre, parce qu'elle est la plus facile; mais les Grecs ne l'ont employée que pour imiter, dans les temps de leur ignorance, ce qu'ils avoient vû faire avec d'autres matiéres. Au reste, il faudroit remonter bien haut pour trouver en Egypte des vestiges de cette barbarie. Si l'on veut donc justifier Pausanias sur les reproches qu'on pourroit lui faire, il faut dire que, pour ménager les deux peuples, il a eû dessein de rendre au moins la chose égale entre les Egyptiens & les Grecs; & l'on ajoutera encore, si on le juge à propos, à plusieurs exemples rapportés par

Pausf. Voyage de Corinthe, c. IV. Voyage de l'Attiq. c. XLI.

Voyage de Corinthe, c. IX.

Ch. XIX.

les Hiſtoriens, celui de la Diane d'Ephèſe, dont la premiére idée abſolument Egyptienne, n'a point été déguiſée par les Grecs, malgré les augmentations d'ornemens & d'emblêmes, dont ils l'ont décorée en différens temps.

Quoique les Grecs ſe ſoient propoſé les Egyptiens pour modéles, ils ne les ont pas imité en tout. Les Egyptiens montroient, dans ce qui ſortoit de leurs mains, une telle nobleſſe & une ſi grande élévation, qu'ils étoient moins ſenſibles aux détails, ne s'occupant que des maſſes, de la ſolidité, & des grands effets. J'ai fait voir ci-deſſus que les Etruſques ont ſuivi leurs traces, mais en s'écartant un peu de leur noble ſimplicité, & qu'ils ont néanmoins donné plus de mouvement à leur compoſition générale & particuliére. Les Grecs ſe ſont écartés du goût pour le grand & le prodigieux, dont les Egyptiens leur avoient donné l'exemple. Ils ont diminué les maſſes, pour ajouter de l'élégance & de l'agrément dans les détails. Ils ont joint à ces belles parties de l'art les graces & les licences ſçavantes auxquelles on ne peut arriver que par un dégré de ſupériorité que la nature accorde rarement, mais qui ſe rencontroit aſſez communément dans la Gréce pendant la durée de quelques ſiécles. Enfin, les Grecs ont conduit à leur perfection les Arts dont l'objet eſt de plaire par l'imitation de la nature. Leurs ouvrages réuniſſent tant de parties où ils ont excellé, que leur étude marche, pour ainſi dire, de pair avec celle de la nature. Elle eſt également recommandée, puiſque c'eſt par l'examen attentif & réfléchi des belles ſtatues Grecques qu'on apprend à étudier & à connoître cette maîtreſſe de tous les Arts, & qu'on la voit dans ce qu'elle a de plus élevé, de plus élégant & de plus beau.

Ces vérités conſtantes ne ſervent qu'à augmenter nos regrets, & nous rendent plus ſenſibles à la perte d'une infinité de bons ouvrages antiques, dont les injures du temps & la barbarie nous ont privés. Les morceaux du

grand Grec, ainsi nommé par excellence & d'une voix unanime, sont rares dans tous les cabinets, & semblent n'être faits que pour l'ornement du Palais des Princes, sur-tout quand ils sont d'une certaine étendue. Les soins, les recherches & les dépenses procurent à peine aux Particuliers quelques monumens peu considérables : encore doivent-ils s'estimer heureux de les posséder, tout mutilés qu'ils se trouvent. On ne peut même guère espérer d'en acquérir, parce que l'on exécute avec sévérité les ordres de n'en point laisser sortir de Rome, qui en est la source la plus intarissable. Loin de blâmer les Italiens, nous devons encore leur sçavoir gré de veiller à la conservation de ces précieux monumens. Si depuis deux siécles l'on eût pris de semblables précautions, un si grand nombre de belles choses n'auroient point été détruites, ou perdues une seconde fois dans l'Europe depuis le renouvellement des lettres. Il y a dix-huit siécles que l'Italie est dans l'usage de veiller à la conservation des restes précieux de l'Antiquité, & l'Europe lui doit la meilleure partie de ce qui fait l'objet continuel de son étude en ce genre. Les Papes sur-tout y ont apporté tous leurs soins ; & Benoît XIV, qui remplit aujourd'hui le S. Siége, a poussé le zéle encore plus loin que son Prédécesseur, à qui nous devons les commencemens du plus superbe, comme du plus utile établissement. Ainsi le Capitole qui faisoit autrefois trembler la terre par toutes les horreurs de Mars, est devenu l'asyle de la paix, & renferme un trésor inestimable, d'où l'on tire les plus grands secours pour le progrès & la perfection des Arts.

Les Particuliers, à qui il est impossible de faire une ample collection de monumens Grecs du premier mérite, parviennent néanmoins assez souvent à se donner quelque satisfaction en un certain genre d'antiquités, & à rassembler des morceaux qui, moins par leur nombre que par leur qualité, le disputent quelquefois aux cabinets des Princes ; je

je veux parler des pierres gravées & des camées. Leur petitesse & la dureté de leurs matiéres les ont mis à couvert de quantité d'accidens, & nous en ont conservé beaucoup. Je vais publier ceux que j'ai trouvés, & qui m'ont appartenu. Ces pierres seront assûrément ce qu'il y aura de plus recommandable dans cette partie : elles seront aussi ce qu'il y aura de plus mal rendu; car les monumens d'une parfaite élégance perdent malheureusement par la gravûre ce que peuvent y gagner ceux qui sont d'un mauvais goût, & qui n'ont rien de rare. Les mêmes Artistes que j'ai employés aux autres Planches, ont encore travaillé à celles-ci; ils y ont même apporté peut-être plus de soin: mais qui peut rendre toutes les beautés des ouvrages Grecs?

PLANCHE XLV.

N°. I.

Les Antiquaires qui confondent assez communément la tête de Pallas & celle d'Alexandre, sont d'autant plus excusables, que nous avons perdu depuis long-temps les ouvrages du Sculpteur Lysippe, qui avoit seul la permission de faire le portrait de ce Prince; & je puis assûrer que plusieurs beaux bustes Grecs que l'on me donne pour ceux d'Alexandre, ne m'ont rappellé aucune des idées que les Historiens nous ont laissées de ce Héros. J'ai donc eu, si l'on veut, une tête d'Alexandre dans mon cabinet. Ce buste de marbre blanc est un peu plus fort que la nature ordinaire; l'ouvrage en est grand, & la maniére large. Le casque coëffe & prend bien la tête : il est assez parfait pour servir d'étude aux Artistes dans cette partie, qu'ils négligent quelquefois. J'ai trouvé par hazard dans Paris ce beau morceau, qui a dans sa totalité un pied neuf pouces de hauteur; & je l'ai cédé à M. de Thiers, chez qui l'on voit mille autres chefs-d'œuvres de l'Art.

N°. II.

Ce camée très-bien conservé est sur une agathe de trois couleurs, & de la plus belle pâte. La pierre par son étendue & par son travail est digne de toute l'attention des Connoisseurs. Elle représente un Harpocrate enfant. Ce Dieu est assis sur un cul-de-lampe terminé par trois feuilles d'acanthe, ou, si l'on veut, de lotus. J'ignore par quelle raison cette figure mettant la main gauche sur sa bouche, porte l'autre main sur son pied droit. Ce sont des mystères impénétrables de la Religion des Egyptiens. Tout ce qu'on en peut tirer, c'est que les Grecs qui ont été leurs imitateurs & leurs disciples dans les Arts, ont suivi quelquefois leurs pratiques en matiere de culte ; car il est incontestable que le travail de ce camée est Grec, & le sujet Egyptien : il paroît encore que le temps de leur imitation servile a été d'une assez longue durée. Ce morceau sert même à me persuader qu'il y a eû un long intervalle entre le temps où les Grecs ont atteint la perfection dans les Arts, & celui où ils ont été capables de faire un pareil ouvrage. Je le place au rang de ceux d'une haute antiquité. On y apperçoit le goût de la composition Egyptienne ; celle de la figure a néanmoins du mouvement, & l'on voit du progrès dans les détails, & même un sentiment de chair. Je regarde donc ce morceau comme un de ceux qui peuvent nous faire connoître les premieres opérations par lesquelles les Grecs parvinrent dans la suite à produire des chefs-d'œuvres. Mais pour rendre la chose aussi sensible qu'elle le peut devenir par le moyen de la gravûre, j'ai eu soin de mettre à côté de ce morceau un camée que l'on peut regarder comme un des plus beaux que les Grecs nous ont laissé. Il est de la main d'un des derniers de leurs grands Artistes.

N°. III.

Ce beau camée des mieux conservés est sur une agathe de deux couleurs, & prouve combien les Artistes célébres dans l'antiquité ont répété les mêmes sujets sans aucun scrupule. En effet, Solon a représenté dans ce bas-relief, sans aucune différence considérable, le sujet de l'enlévement du *Palladium* si bien traité en creux par Dioscoride. Nous ne sçavons lequel des deux travailla le premier; mais il faut convenir qu'ils ne se sont nullement copiés. Les noms de ces grands Artistes gravés sur leur ouvrage nous empêchent de confondre leur maniére; mais l'exacte conformité de leur sujet peut faire conjecturer que les fameux Artistes travailloient alors d'après les statues & les bas-reliefs admirés dans la Gréce. La tête de ce monument magnifique est un peu grosse; & c'est une singularité que l'on remarque dans presque tous les camées antiques. Le nom du Graveur Solon est déja connu. Nous avons plusieurs pierres gravées qui portent son nom. On croit qu'il vint à Rome dans le même temps que Dioscoride. Il se pourroit en ce cas qu'ils eussent voulu exécuter le même sujet, pour mettre les Connoisseurs plus à portée de comparer leurs talens; & nous sommes fort heureux que le hazard en conservant ces monumens, nous ait procuré le plaisir de la comparaison. Ils ont retranché l'un & l'autre Ulysse de leur composition, & se sont contentés de donner la figure de l'homme armé & mort aux pieds de Dioméde; ce qui est en effet toute l'action du sujet. Pline nous apprend comment ce Héros étoit représenté pour l'ordinaire, & nous fournit peut-être l'origine des morceaux dont il est question. Après avoir parlé de la ciselure, il dit que Pytheas fit dans ce genre un petit vase de deux pouces de haut, qui fut acheté dix (*a*) mille petits sesterces, & sur lequel Dioméde Liv. 33. ch. 12.

(*a*) Ce qui vaut de notre monnoie, environ 1000 liv. selon la plus commune opinion.

& Ulysse étoient gravés enlevant le Palladium. Je viens de m'appercevoir que M. Stoch & M. Mariette ont déja fait les mêmes remarques. Ce Pytheas paroît avoir été contemporain de Dioscoride. J'ai vû plusieurs pierres gravées qui représentoient Ulysse avec Dioméde, & qui pouvoient avoir été faites d'après le dessein de Pytheas. Quoi qu'il en soit, nous voyons par le témoignage de Pline, & plus encore par les ouvrages de Dioscoride & de Solon, combien ce sujet étoit répété dans la Gréce. Je ne regarde pas cette répétition comme un défaut des Grecs, attachés par préférence à la beauté des détails. Ils étoient peu sensibles à la variété de la composition dont nous sommes occupés aujourd'hui, aux dépens peut-être de ces mêmes détails. Les beaux caractères qui forment le nom de Solon en relief sur ce camée, sont l'écueil de la gravûre au touret, rien n'est si difficile à bien traiter ; & la difficulté consiste à espacer également ces caractères, & sur le même à-plomb. Mais les Artistes Grecs ont encore excellé dans cette partie. Les talens supérieurs qu'ils avoient en naissant leur rendoient toutes les pratiques aisées ; & il est constant qu'ils exerçoient très-souvent celle de l'écriture sur leurs pierres. Nous trouvons encore aujourd'hui beaucoup d'agathes - onyces, principalement en grandeur de bagues, qui sont remplies des noms des personnes pour lesquelles on faisoit des vœux. C'est le fréquent exercice de cette pratique qui l'a rendue familiére aux Grecs.

M. Baudelot avoit déja fait graver dans nos Mémoires (*a*) le camée dont je viens de parler ; mais il n'est entré dans aucun détail sur son mérite & sur sa beauté. Il appartient aujourd'hui à M. le Comte de Maurepas.

(*a*) Vol. 3. p. 268.



PLANCHE XLVI.

N°. I.

Ce buste de marbre blanc de grandeur naturelle est de la plus grande beauté pour la distribution des masses, & la finesse de l'ensemble. C'est un fragment, & l'on pourroit croire que c'est la tête d'une statue qui représentoit Vénus; on y découvre le caractère que l'antique donne à cette Divinité. Mais sans insister sur cette conjecture, je me contenterai de dire que ce monument, peu capable de piquer la curiosité de ceux qui ne sont que sçavans, peut être d'un très-grand secours aux Artistes. Les injures de l'air ont altéré sa superficie, & abattu les vives-arêtes qui donnent la vie à un ouvrage de sculpture. Il ne faut donc pas regarder cette belle tête de trop près. L'effet en est grand; & pour en être frappé, il faut s'en tenir un peu éloigné.

N°. II.

Cette pierre gravée sur une très-belle cornaline est recommandable par l'élégance de son travail, & par la grandeur qu'il indique, malgré la petitesse de l'espace occupé par le sujet. Ces raisons m'ont convaincu non-seulement que c'étoit l'ouvrage d'un homme qui excelloit dans son Art, mais qu'il avoit servi d'original à toutes les copies antiques & faites en creux; car ce sujet est un des plus répétés. L'examen de ces copies n'a pû m'apprendre d'après laquelle des statues de Jupiter cette pierre elle-même a été gravée. La description que Pausanias nous a laissée de la statue de Phidias ne s'accorde point avec la pierre que nous voyons ici. La beauté de sa composition & le nombre de ses copies ne permettent pas de douter que cette figure en particulier ne fût célébre dans la Gréce; & M. Mariette a suffisamment prouvé dans son

Voyag. de l'Elide, liv. v. ch. xi.

Traité des Pierres gravées, que les Graveurs en ce genre copioient ordinairement les meilleures ſtatues. Ainſi je n'en dirai pas davantage. Mais quand cette pierre n'auroit pas été copiée d'après un monument fameux, je ne la regarderois pas moins comme un des plus beaux ouvrages qui nous ſoit parvenu, malgré le peu d'étendue dont j'ai parlé, & dont on peut juger par la meſure de la pierre. Il eſt un des plus terminés dans tous ſes détails. Il exprime enfin toute la majeſté convenable à ſon ſujet, par la poſition générale de la figure, & par toute la fineſſe de l'outil pour l'agencement des cheveux & de la barbe.

N°. III.

CETTE pierre gravée eſt d'un travail tendre & léger, ce qu'en terme de l'art on nomme *flou*, d'une maniére coulante & très-peu enfoncée ſur un cabochon de la plus brillante couleur que la cornaline puiſſe avoir. Son éclat eſt ſi grand, que je n'en ai jamais vû de pareil dans cette eſpéce de pierre. Je crois que cette belle figure de femme nûe qui tient un oiſeau ſur ſa main, repréſente la Piété; mais l'eſſentiel & le plus intéreſſant pour les Curieux, c'eſt la nobleſſe & la ſimplicité de ſon attitude. L'une & l'autre ne peuvent aller plus loin, elles égalent la juſteſſe, la préciſion & la légéreté du travail. Toutes ces parties ſont de ſûrs garans du profond ſçavoir de l'Artiſte. En un mot, cet ouvrage eſt dans ſon genre un des plus recommandables que la Gréce nous ait laiſſé.

PLANCHE XLVII.

N°. I.

CE buſte d'homme eſt de marbre blanc, & de grandeur naturelle. Le travail en eſt grand & beau, & ne peut être que l'ouvrage d'un Grec. J'ai aſſez parlé ci-deſſus du mérite de ces Artiſtes fameux, & je veux éviter les redites. Il faut mettre cette tête au rang des inconnues.

N°. II.

La pierre de ce numéro représente Hercule Musagétes, ou ce Dieu jouant de la lyre. Elle est gravée en creux sur un très-beau cabochon d'améthyste, dont la couleur est d'une grande beauté & extrêmement foncée. M. Mariette a rapporté une pierre du cabinet du Roi où le même sujet se trouve traité, & l'a si bien expliqué, que l'on ne peut rien ajouter à ce qu'il en a dit. Celle que je présente diffère assez de celle du Roi, pour que l'une ne soit pas la copie de l'autre; & ces variétés confirment le sentiment de M. Mariette sur la façon dont ce sujet étoit répandu dans la Gréce. Je renvoie le Lecteur à l'excellent Traité des pierres gravées.

N°. III.

Le sujet de cette magnifique cornaline gravée en creux est très-difficile à expliquer. Je vais rapporter quelques conjectures, & je dirai ensuite ce que son travail me fait penser, mais sans aucune prévention; car je voudrois que l'on fût persuadé de la disposition où je suis de n'être attaché à mon sentiment, qu'autant que des Critiques éclairés ne me feront pas connoître les erreurs où je pourrois être tombé.

Malgré la petitesse des objets, on croit démêler dans la tête de la femme qui s'entretient avec un beau jeune homme, les mêmes traits que dans une tête que nous présentent quelques pierres gravées, & qu'on dit être celle de Sapho. Celle-ci est du moins coëffée de la même maniére; un bonnet uni en forme de casque rassemble ses cheveux, & couvre tout le derriére de la tête; & si l'on peut fonder là-dessus quelque chose de certain, le sujet de cette gravûre sera la malheureuse Sapho, qui fait l'aveu de sa passion à l'insensible Phaon. Elle est assise vis-à-vis de lui. Ses gestes expriment son envie de persuader: on voit

Voyez *Gem. Antich.* de Maffei, tom. 1. pl. 70.

à terre un miroir : elle paroît ſortir du lit ou du bain, & ſon ajuſtement n'eſt pas même fort avancé ; elle eſt aſſiſe ſur une ample draperie dont elle eſt peu couverte. Une chauſſure ſinguliére, & que je n'ai obſervée dans aucun autre monument antique, couvre ſon pied gauche : cette chauſſure eſt d'une piéce, & c'eſt apparemment le *calceus* dont les femmes Grecques faiſoient uſage. Le jeune homme eſt dans l'attitude d'une perſonne qui écoute fort tranquillement. Il eſt nud, & n'a qu'une très-petite drapperie ſur l'épaule gauche. Le Graveur n'a pas fait de grands efforts pour imaginer cette figure. Il n'a eû que la peine d'imiter une admirable ſtatue que le temps nous a conſervée, & qui repréſente Méléagre ou Adonis. Il ſe peut auſſi que quelqu'autre ſtatue auſſi recommandable, & que nous n'avons plus, lui ait fourni la penſée de la figure de la femme; car cette derniére ſe trouve répétée ſur quelques autres pierres gravées. Mais en quelqu'endroit que l'une ou l'autre de ces figures aient été priſes, l'Artiſte s'en eſt ſervi avec bien du ſçavoir, & ne leur a rien fait perdre de leur beauté. Il en a fait uſage pour faire un morceau de gravûre accompli, & tel qu'on peut le ſoupçonner être un ouvrage de Dioſcoride. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt exécuté dans ſes principes ; on y admire la même fineſſe de touche que dans les gravûres qui portent le nom de cet excellent artiſte ; ce ſont les mêmes *méplats*, les mêmes *laiſſés*, le même coulant dans les contours ; & tout cela aſſujetti à un terminé qui n'appartient en quelque façon qu'à lui ſeul. Cette pierre gravée eſt la même que celle qu'avoit M. Mahudel, & dont M. de Gravelle nous a donné un trait, ſans avoir oſé prononcer ſur la repréſentation du ſujet. La faute de celui qui a marqué la grandeur de la pierre dans ſon Recueil pourroit faire croire que celle-ci n'eſt pas la même, puiſqu'elle ſe trouve rapportée d'un tiers plus grande que je ne la préſente. Mais il n'y a point d'ouvrages où il n'échappe quelque choſe, & j'aurai ſans doute

doute besoin d'une plus grande indulgence pour celui-ci. Ce beau morceau appartient aujourd'hui à M. Mariette.

PLANCHE XLVIII.

N°. I.

CE buste de marbre blanc est d'une très-belle conservation; le nez même ordinairement mutilé dans les plus belles statues antiques, n'a essuyé qu'une médiocre altération. Enfin ce morceau, pour comble d'heureuses singularités, n'a jamais été disposé d'une façon différente de celle où la gravûre le présente, c'est-à-dire, que l'Artiste ne l'a jamais fait que pour être un buste simplement posé sur un piédouche. Je puis même assurer que c'est le portrait de Julie, fille d'Auguste, & dire encore plus certainement qu'il est d'un des meilleurs Sculpteurs que la magnificence de ce Prince ait attiré dans Rome. Ce morceau a en tout quatorze pouces & demi de hauteur. Le hazard me l'avoit fait trouver autrefois dans Paris, & il étoit depuis long-temps un des ornemens du cabinet de M. Coypel, premier Peintre du Roi, qui est aujourd'hui l'objet de nos regrets. Il possédoit plusieurs autres belles choses en différens genres de curiosité, & il n'y avoit point de Particulier en Europe qui eût rassemblé autant de beaux fragmens du Corrége. Je m'étois privé du beau buste dont il s'agit en faveur de cet ami, & je l'ai racheté à son inventaire.

N°. II.

J'AI rapporté à la Planche XLV un beau camée qui représente Dioméde enlevant le Palladium : le même sujet est traité d'une autre maniére sur cette pierre gravée en creux. Cette variété peu ordinaire aux Anciens, ne détruit pas ce que j'ai dit plus haut sur l'usage où ils étoient de répéter les mêmes compositions : car outre que la

différence n'est pas aussi considérable qu'elle paroît au premier coup d'œil, il faut convenir que le tour & la position de cette figure se trouvent plus d'une fois dans l'antique, & semblent particuliérement consacrés à l'Hercule qui soulage Atlas. Je ne reconnois pas la nature de la pierre que je viens de décrire. Je n'en donne le dessein que d'après une très-belle pâte antique, & parfaitement conservée.

N°. III.

Cette agathe-onyce assez belle, quant à la pierre, est plus piquante par rapport à la gravûre. Elle représente un Amour dans un char traîné par deux tigres ou deux panthères. Le mouvement & la composition de ces deux animaux ne peuvent avoir ni plus de graces, ni plus d'élégance. En un mot, tout l'ouvrage est d'un grand Maître.

PLANCHE XLIX.

N°. I.

Ce morceau de terre cuite, haut de six pouces deux lignes, peut être regardé comme le fragment d'une espéce d'*Ex-voto*. Il est cassé dans toute sa longueur. Le masque est heureusement conservé presque dans son entier; & il représente une femme qui n'est plus dans la premiére jeunesse, mais dont les traits ont encore de la beauté. Elle est voilée & vêtue: ce qui sembleroit d'abord indiquer une Dame Romaine. L'habitude de les voir ainsi représentées, jointe à un passage de Pline, où il est dit que les statues Grecques étoient toutes nues, autoriseroit en quelque façon ce sentiment; mais toute opinion exclusive est communément une erreur. Le témoignage de Pline doit donc être modifié; & le préjugé auquel il a donné lieu ne subsistera plus après les preuves que je vais rapporter. Les Artistes Grecs aimoient à traiter le nud. Il est en effet plus

Liv. XXX. c. V.

ſlateur ; de quelque façon qu'on le veuille regarder. Cependant ils s'écartoient quelquefois de cet uſage par des raiſons différentes, & pluſieurs de leurs ſtatues étoient drappées ; telle étoit, ſuivant Pline lui-même, une des deux ſtatues de Vénus que Praxitéle avoit faite. Telles étoient auſſi, au rapport de Pauſanias, celle de Lucine chez les Athéniens, [a] celles des Graces [b] & de Proſerpine [c] dans d'autres endroits de la Gréce. Je pourrois rapporter pluſieurs exemples ſemblables tirés des Hiſtoriens, & un plus grand nombre encore que les monumens antiques me fourniroient, principalement des médailles ſur leſquelles Arſinoé & Bérénice, Reines d'Egypte, & Philiſtis qui régnoit en Sicile, paroiſſent avec un voile ſur la tête. Je ne balance donc point à mettre dans la claſſe des monumens Grecs la figure gravée dans cette Planche ſous ce N°. I. Le goût de ſon travail eſt ſi diſtingué, & elle a tant de nobleſſe, de grandeur & de préciſion, que ſi je lui donnois un autre rang, je ne manquerois pas d'être contredit par les Artiſtes, qui ſont les meilleurs juges du mérite des Anciens quant au travail, ſur-tout quand il s'agit de décider entre les Grecs & les Romains.

Liv. xxxvi. c. v.

[a] Voyage d'Attiq. c. xviii.
[b] Voyage de Béot. c. xxxv.
[c] Voyage d'Arcad. c. xxxi.

N°. II.

On voit ſur cette cornaline gravée en creux un guerrier ayant ſon bouclier à ſes pieds, ſa lance entre ſes mains, & le caſque ſur la tête. Il préſente quelque choſe, qu'il n'eſt pas aiſé de diſtinguer, à une femme vêtue & aſſiſe ſur un rocher. Rien ne caractériſe en particulier ces figures, & le ſujet ne me paroît guère ſuſceptible d'explication. Seroit-ce Ænée qui aborde en Épire, & qui ayant trouvé Andromaque dans un lieu écarté, lui fait le récit de ſes aventures ? Au reſte, le travail de cette pierre eſt très-beau, & ſon antiquité n'eſt pas douteuſe.

N°. III.

Ce buſte n'offre rien qui ait rapport à l'hiſtoire. Il fait ſimplement ſouvenir d'un de ces Héros de la Gréce, qui, peu curieux de conſerver les graces que la nature avoit raſſemblées ſur leurs perſonnes, expoſoient leur jeuneſſe aux dangers de la guerre, & à la fatigue des exercices publics. C'eſt, ſans doute, ce que ſignifient l'épée, le javelot & l'immenſe bouclier dont cette figure eſt ornée. Sa tête eſt d'un caractère & d'une fineſſe de profil admirables; &, s'il eſt poſſible, le travail des cheveux eſt encore plus parfait. La cornaline eſt d'une extrême beauté. Elle eſt aujourd'hui entre les mains de M. Mariette.

PLANCHE L.

N°. I.

Cette tête de bois de ſycomore ou de figuier d'Egypte, à laquelle l'Artiſte a conſervé ſa couleur naturelle, eſt preſque noire; ce qui convient à une Africaine dont on a fait le portrait au naturel. Ce petit ouvrage de ſculpture n'a que quatorze lignes de hauteur, meſure qui paroîtra bien médiocre pour un morceau de ſculpture : mais on fait tous les jours l'éloge d'une pierre gravée qui n'a pas même un ſi grand volume, parce que le mérite n'a jamais conſiſté dans l'étendue; autrement il n'y auroit que les coloſſes de beaux. Il a été trouvé en Egypte. Je le ſçais à n'en pouvoir douter; mais il a trop d'élégance & de correction pour l'attribuer à aucun Artiſte de ce pays. Je le crois de la main d'un Grec habile, qui a fort bien ſaiſi l'air ſauvage & Africain de cette jeune perſonne. Toutes les têtes Egyptiennes que j'ai vûes me paroiſſent différer de celle-ci par un air national qui trompe rarement, & moins encore ceux en qui le deſſein fixe les phyſionomies. De plus, je n'ai jamais vû aucune repréſentation d'Egyptienne chargée

de ces énormes pendans d'oreilles dont celle-ci paroît ornée ; ils sont les mêmes dont Plaute disoit en parlant d'un Carthaginois : Penul. Act. v. Scen. 2. v. 19.

> Mi. *Viden' homines sarcinatos consequi ?*
> *Atque, ut opinor, digitos in manibus non habent.*
> Ag. *Quid jam ?* Mi. *Quia incedunt cum annulatis auribus.*

Il faut convenir que jamais un Auteur n'a eu plus beau jeu pour tourner en ridicule une mode d'Afrique, qui n'étoit point reçûe dans le pays qu'il habitoit.

Après avoir remarqué la singularité de la coëffure, il faut admirer l'élégance, la justesse de l'ensemble, & les finesses de l'art que présente ce monument. On l'a dessiné sous deux aspects, pour faire mieux sentir son mérite, & justifier un éloge qui pourroit être soupçonné d'exagération.

N°. II.

La pierre indiquée sous ce numéro est une cornaline gravée en creux, dans laquelle on doit admirer principalement les détails. Je n'ai jamais vû de figures dont les extrémités soient plus correctement rendues, ni travaillées avec plus de goût & de précision. J'avois d'abord pensé que celle-ci représentoit Mercure, & je m'étois fondé sur ce passage de Pausanias. (a) « En entrant dans la rue qui va » droit au *Lechæum*, vous voyez un Mercure assis qui est » de bronze, & un bélier à côté de lui, pour marquer » que les troupeaux sont particuliérement sous la pro- » tection de ce Dieu : comme le témoigne Homère, lorf- Iliad. xiv. v. 410. » qu'en parlant de Phorbas, il dit que c'est un riche Troyen,

> » Qui chéri de Mercure,
> » Voyoit depuis long-temps prospérer ses troupeaux ».

J'avois été frappé des rapports que je voyois entre ce

(a) Voy. de Cor. c. 2. Trad. de M. l'Abbé Gedoyn.

témoignage & la figure qui donne lieu à cet article ; mais je m'opposois à moi-même que Mercure n'a jamais été représenté avec de la barbe, que le bélier n'est pas le seul des symboles qui le caractérisent, qu'on le reconnoissoit de plus au caducée & à la bourse qu'il tenoit dans ses mains, au pétase ou chapeau ailé qui couvroit sa tête, aux taloniéres qu'il avoit aux pieds, enfin à la tortue qu'on plaçoit auprès de lui. J'ai approfondi ces difficultés ; & peut-être qu'en me désabusant de mon premier sentiment, elles m'ont introduit à la véritable explication de la pierre.

On conserve au cabinet du Roi deux médaillons d'argent, qui, à l'exception du bélier, représentent le sujet traité sur la cornaline. Par le goût de la fabrique & du travail, on juge qu'ils ont été frappés dans le Péloponèse. Ils ont outre cela dans le champ un monogramme qui désigne les Arcadiens ; & sur l'un de ces médaillons le rocher qui sert de siége à la figure, présente le nom du mont Olympe. C'est donc en Arcadie qu'il faut trouver le culte d'une Divinité à laquelle puisse convenir les attributs qui paroissent sur les médaillons & sur la pierre. Le Dieu Pan étoit particuliérement adoré des peuples de ce canton ; ils lui avoient élevé en plusieurs endroits des statues & des temples ; &, ce qui est encore plus favorable à mon objet, un de ces temples avoit été construit sur le mont Lycæe, appellé quelquefois Olympe. (*a*) Cet éclaircissement étoit nécessaire pour saisir l'esprit & l'intention du Graveur à qui nous devons cette belle cornaline. On y voit le Dieu des bergers, assis sur un rocher, la tête penchée, & appuyée sur son bâton : il est plongé dans cette aimable rêverie que le calme de la solitude, & la vûe des troupeaux occasionnent également ; une brebis placée à la droite semble partager avec lui les douceurs du repos ; & la flûte à plusieurs tuyaux qu'il retient négligemment par un cordon, désigne qu'il faisoit souvent retentir les montagnes de

(*a*) Pauf. Voyage d'Arcad. c. XXXVIII.

l'Arcadie du son de cet instrument champêtre ; dont les Arcadiens le croyoient inventeur : c'étoit lui qui le premier en avoit joint (*a*) les tuyaux ; il avoit appris aux bergers l'art d'en tirer des sons agréables ; & ces idées riantes avoient si fort échauffé les esprits, qu'on croyoit l'entendre jouer lui-même sur le mont Mœnalius. (*b*) En conséquence, ce symbole étoit devenu un de ses principaux attributs, & il paroissoit non-seulement sur ses statues, (*c*) mais on le voit encore sur plusieurs médailles des Arcadiens que l'on conserve dans les cabinets.

N°. III.

Si cette cornaline gravée en creux ne nous donne pas en petit une copie de la célébre vache de Myron, elle nous offre un sujet qui n'est pas moins agréable ; & s'il a été représenté de grandeur naturelle, & par un Sculpteur qui y ait placé le même sentiment que le Graveur a exprimé dans l'espace étroit de cette cornaline, il aura causé autant de plaisir aux Spectateurs que l'ouvrage de bronze qui a fourni le sujet de tant de jolies épigrammes que l'on trouve dans l'Anthologie. On ne voit point dans la description qu'on nous a donnée de la Vache de Myron, ce veau qui tette sa mere, tandis que celle-ci léve la tête, & semble en mugissant annoncer la satisfaction qu'elle goûte. Un petit arbre donne à cette composition un air champêtre qui convient au sujet. C'est un véritable petit tableau Flamand : & l'Auteur du Traité des pierres gravées, à qui j'en ai fait autrefois présent, l'a jugée digne d'être citée dans son Ouvrage, comme un exemple de l'habileté des Anciens dans la représentation des animaux.

(*a*) Virgil. Eclog. II. (*b*) Pauf. Voyage d'Arcad. c. XXXVI. (*c*) Voyage d'Arcad. c. XXXI.



PLANCHE LI.

N°. I.

Ce petit ouvrage de terre cuite dont la couleur eſt rougeâtre, eſt haut d'un peu plus d'un pouce, & repréſente une belle femme. Cette tête inconnue n'a de défaut dans ſes proportions que de paroître un peu étroite au-deſſous des yeux, lorſqu'on la regarde de face. Cette *incorrection*, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme, vient de la nature, & ne peut être rejettée ſur l'Artiſte, dont l'ouvrage eſt d'ailleurs parfait. M. Taſſin, Vice-Conſul de l'Echelle de France au Caire, a apporté d'Egypte la tête dont je parle. Elle avoit été trouvée dans un ſouterrain auprès de l'aiguille de Cléopatre. Je ne crains point de donner cette tête pour un très-beau morceau Grec; & comme les ouvrages d'une nation ſi pleine de goût ſont trop intéreſſans pour ne les pas faire connoître autant qu'il eſt poſſible, je rapporte celui-ci de face & de profil.

A quoi ſeroit-il raiſonnable d'attribuer le grand nombre de ces petites têtes qu'on trouve en Egypte? On ne ſçauroit douter qu'elles n'y ſoient communes, puiſque dans un cabinet auſſi peu conſidérable que le mien, j'en compte juſqu'à douze à peu-près de la même proportion, exécutées par des Artiſtes de différentes Nations, & qui n'avoient rien de commun avec les Egyptiens, du moins quant aux uſages & aux pratiques. J'aurai ſoin de les ranger dans les claſſes qui me paroiſſent leur convenir.

N°. II.

Le Chevalier Maffei a publié vers la fin de ſon quatriéme volume de pierres gravées, & parmi celles qu'il regardoit comme de travail moderne, une gravûre de la même compoſition que celle-ci, mais grouppée de deux figures de plus. Des caractères mal articulés, & qui joints enſemble

ensemble ne formoient aucun sens, lui faisoient croire que la gravûre qu'il avoit sous les yeux n'étoit qu'une copie; & en effet, M. de Gravelle a depuis découvert l'empreinte d'une autre pierre gravée représentant le même sujet sans aucuns caractères, & qui ne laisse aucun doute sur son antiquité, quoique le travail en soit un peu trop négligé; mais ce qui rendroit cette gravûre infiniment curieuse, c'est que l'on disoit que Raphaël, frappé de la belle composition de ce morceau, en avoit fait un dessein que feu M. le Cardinal de Polignac avoit apporté d'Italie. Cependant ce dessein ne sortit jamais de la main de ce fameux Peintre : il est tout au plus de Josépin. Après l'avoir examiné avec attention, j'ai cru y reconnoître sa maniére de dessiner ; & je pense que cette agréable composition est capable de flatter le goût d'un habile homme. On y voit Vénus tenant par la main l'Amour qui arrive d'un pas léger au milieu de quatre Divinités formant deux grouppes, l'un de deux Faunes assis & jouants de la flûte à plusieurs tuyaux & de la lyre : l'autre de Bacchus appuyé sur son tyrse, écoutant les leçons que lui donne un vieux Faune. S'il en faut croire le Chevalier Maffei, c'est le jeune Bacchus, qui, conduit par une des Heures, danse au son des instrumens touchés par Apollon & le Dieu Pan; & M. de Gravelle croit qu'on peut en rapporter le sujet à l'union des plaisirs de l'amour avec ceux du vin & de l'harmonie. Je ne déciderai point entre ces deux explications. Je me contenterai de faire remarquer que dans le camée qui donne occasion à cet article, le Graveur manquant d'espace a supprimé le grouppe de Vénus & de l'Amour, & qu'il n'a pris de la gravûre en creux qu'il mettoit en relief, que les deux autres grouppes d'hommes, dont il a fait Bacchus & trois Faunes de sa suite. Les figures sont presque toutes sans draperies : usage assez ordinaire aux ouvrages Grecs. Celui-ci est d'une extrême beauté, & son grand relief fait juger qu'il a coûté beaucoup de temps.

Il eſt bien conſervé, à la réſerve du bras gauche caſſé dans la figure du vieux Faune. L'agathe eſt de deux couleurs, & ne peut être plus belle dans ſon eſpéce. Un Flamand m'apporta ce morceau il y a environ dix-huit ans, & il eſt actuellement entre les mains de M. Mariette.

N°. III.

Ce camée eſt une agathe-ſardoine de deux couleurs. La compoſition & le travail en ſont auſſi recommandables que la conſervation qui eſt parfaite ; & rien n'eſt mieux exprimé que l'action du lion & de celui qui le combat. L'habillement de la figure eſt Romain, & elle a de la barbe. Un pareil ſujet ſe trouve traité ſur des médailles de différens Empereurs, & entr'autres ſur celle d'Hadrien. Je me détermine d'autant plus à lui rapporter cette pierre, que le goût du travail rappelle celui du ſiécle où ce Prince vivoit; & que nous liſons dans ſa vie pluſieurs traits qui ont pû engager les Artiſtes à le repréſenter dans ces ſortes de combats. Spartien dit qu'il avoit tué pluſieurs lions; & , ſuivant Athénée, ce Prince ſe trouvant à Alexandrie, le Poëte Pancrate lui préſenta une fleur de lotus qui étoit rouge au lieu d'être blanche, comme elle devoit l'être naturellement. Hadrien en ayant paru ſurpris, le Poëte lui dit que cette fleur, à laquelle il vouloit qu'on donnât le nom d'Antinoüs, étoit rouge, parce qu'elle avoit été arroſée du ſang d'un lion qui pendant long-temps avoit ravagé la Libye, & qui étoit enfin tombé ſous les coups de l'Empereur. Hadrien fut ſenſible à cette fiction, & donna au Poëte une place dans le Muſée.

Pag. 12.

Deipnoſ. l. xv. p. 677.

J'ai placé ce camée dans la claſſe des monumens Grecs, parce que j'ai cru y reconnoître la main & le ſçavoir d'un Artiſte Grec.

PLANCHE LII.

N°. I.

QUATRE pierres gravées en creux ou en relief, dont la plus grande n'excéde pas la proportion reçue pour les bagues, occupent cette Planche. A la réserve de la pierre rapportée sous le N°. I, dont le sujet est sensible, les autres morceaux n'ont pour recommandation que le mérite de leur travail, joint à celui d'une antiquité qu'il est impossible de contester. L'impression agréable que font ces sortes d'ouvrages lorsqu'on les examine, est toujours mal rendue dans les représentations qu'on en donne, où l'on sçait que les pertes qu'y fait le beau, ne sont pas compensées par l'avantage qu'y trouve le mauvais. On voit sous ce numéro un Mercure qui n'est reconnoissable qu'au pétase, ou à l'espéce de toque dont il a la tête couverte. L'agathe sur laquelle il est gravé, est de deux couleurs, & tout le relief en est blanc, suivant l'usage le plus ordinaire. Ce morceau, selon toutes les apparences, faisoit partie d'une composition plus étendue, & dont on a conservé ce que l'on a pû.

N°. II.

CETTE tête Grecque, qui m'est inconnue, est gravée en creux sur une très-belle améthyste de couleur claire, & aussi grande qu'une bague peut l'être. Le travail en est prononcé avec justesse, & le profil est du caractère le plus noble & le plus grand. Les cheveux sont touchés avec une extrême finesse ; mais l'encollement & la position de la tête laissent quelque chose à désirer, & ne répondent pas à sa beauté.



N°. III.

La tête de femme que présente ce monument, est également inconnue; mais gravée sur la plus parfaite sardoine, la plus haute en couleur, & en même temps la plus transparente. Il étoit juste qu'un aussi sçavant Artiste employât une des belles matiéres de la nature. C'est aussi ce que les Anciens, & sur-tout les Grecs, ont cherché autant qu'il leur a été possible. Le travail de cette belle tête est flou & précis. C'étoit un fragment quand je l'ai trouvée, & j'ai été assez heureux pour conserver dans une forme aussi complette cette preuve si claire du grand talent des Grecs.

N°. IV.

Ce camée est encore du plus beau travail Grec; & jamais on n'a représenté dans un si petit espace rien d'aussi grand & d'aussi recommandable par la disposition des masses & la précision du trait. Il y a trois lits différens, & c'est une agathe-onyx de trois couleurs. Le premier lit fait le fond; le second qui est blanc, exprime les chairs; le troisieme qui est couleur de sardoine, sert à colorer le voile ou coëffure, & la draperie qui passe sur l'épaule de la figure : ce qui produit un effet charmant. L'art, selon moi, ne peut aller plus loin; mais malheureusement ce petit chef-d'œuvre, qu'il faut mettre au rang des têtes inconnues, est cassé. Cependant il l'est de façon que la cassure se trouve entre le visage & la coëffure, & qu'il est assez difficile de s'en appercevoir.

PLANCHE LIII.

Cette Planche destinée à renfermer des fragmens, est un hommage que je rends non-seulement à l'Antiquité, mais principalement au mérite des Artistes Grecs qui ont produit des ouvrages dont les plus petites parties doivent

être conservées. Ils peuvent seuls nourrir le goût, entretenir l'émulation & échauffer le génie ; car il n'est pas douteux que l'imitation des Artistes Grecs ne soit aussi utile aux Artistes modernes, que celle des Auteurs de la même nation l'est aux Ecrivains de toutes les autres, en leur fournissant des modéles accomplis en chaque genre de littérature. Je voudrois que mon exemple pût engager à conserver tous les fragmens que l'on pourra recueillir, & que l'on achéve souvent de détruire, parce qu'on ne les croit bons à rien.

N°. I.

On voit ici une tête de marbre blanc, dont la hauteur est de neuf pouces. Elle est assez mal conservée ; car il n'en reste précisément que le masque, encore est-il mutilé en beaucoup d'endroits : mais on y remarque une grande maniére, & le travail en est si large, que je n'ai pû me refuser le plaisir de le rapporter. Il représente un jeune homme, & peut-être un de ces enfans vainqueurs dans les jeux de la Gréce. Pausanias fait mention de plusieurs monumens élevés en leur honneur.

N°. II.

Cette partie de pied droit, grande comme nature, est de marbre blanc, & constamment d'un travail Grec. Je crois même que ce morceau n'a jamais été plus étendu que le dessein le fait voir : & je suis très-persuadé qu'il a été employé dans ces statues qui n'avoient que la tête, les mains, & l'extrémité des pieds de marbre, le reste étant de bois, de bronze, ou de marbre de différentes couleurs. Pausanias en rapporte plusieurs exemples. Il dit même dans le voyage de l'Elide, que les Graces sont représentées L. 6. ch. 24. en bois avec des habits dorés, le visage, les pieds, & les mains de marbre blanc. Il dit encore dans celui de Corinthe que la statue de Minerve est de bois, à la réserve du Ch. IV.

N°. IV.

Ce fragment d'Agathe-onyx présente sur un fond noir un relief dont la couche blanche a jauni, & a été altérée par le feu auquel cette pierre s'est trouvée sans doute exposée. Le sujet n'a jamais été composé que d'un gryphon. Ses jambes sont enlacées par un serpent dont il est attaqué. J'ai peu vû de camées d'un aussi beau travail, ni d'un meilleur goût. On lit au bas ΜΙΔΙΟΥ en caractères très-fins & gravés en creux. Je craindrois que le nom de ce Graveur ne fût pas entier; cependant la disposition de l'espace où les lettres se trouvent placées me persuade qu'il ne peut manquer au plus que la premiére lettre du nom. De quelque façon qu'on regarde ce nom, il me paroît que le Graveur Grec n'est pas encore connu. C'est ce qui m'a engagé à l'envoyer à M, Stoch avec le dessein. Je serai charmé de contribuer à la seconde partie qu'il va nous donner de son Recueil, & d'augmenter le nombre des pierres où l'on trouve les noms des Artistes; mais je serai plus satisfait encore d'avoir le sentiment d'un si grand connoisseur. L'allégorie du gryphon & du serpent que cette pierre nous présente me paroît si difficile à expliquer, que je ne puis me résoudre à l'entreprendre.

PLANCHE LIV.

Les quatre morceaux représentés sur cette Planche ont également rapport à la Comédie Grecque & à la Romaine. C'est pourquoi je n'ai pas pû les séparer, ni les mettre dans des classes différentes. On va juger des raisons qui m'ont engagé à prendre ce parti.

N°. I.

Ce beau camée, dont la matiére eſt une agathe-onyx de trois couleurs, ne laiſſe rien à deſirer ſur ſa conſervation. Nous y voyons un Ordonnateur des ſpectacles, ou plutôt un Auteur donnant le ton d'une ſcéne difficile, avant de commencer la piéce, à deux Acteurs dont les maſques relevés laiſſent voir les viſages à découvert. Le lieu de la ſcéne eſt placé entre deux gaînes, ſur leſquelles le culte & les attributs de l'ancienne Comédie ſont poſés. On y voit auſſi l'autel qui ſe trouvoit preſque toujours placé ſur le théâtre, les ſpectacles, ſelon tous les Auteurs, étant conſacrés à quelque Divinité, & faiſant partie des fêtes Religieuſes. Le travail de ce beau morceau doit être ſans contredit attribué aux Grecs; cependant je ne doute pas que la ſcéne ne ſoit Romaine, & qu'un Artiſte Grec n'ait fait cet ouvrage à Rome, où le morceau a été trouvé en 1732. dans les fondemens d'une maiſon qu'on démoliſſoit, & qui étoit ſituée près de l'endroit où étoit autrefois le temple d'Eſculape. De plus, ce qui m'engage à parler avec tant de certitude, c'eſt que les figures ont les attributs de la Comédie ſurnommée *togata*, qui n'a jamais été en uſage dans la Gréce. Je puis dire encore qu'aucun des morceaux que l'on a donnés juſqu'ici au Public en ce genre, ne préſente un pareil inſtant; & ce camée devroit être ajouté à tout ce que Ficoroni nous a rapporté de différens ſujets de ſcéne dans le Traité qui a pour titre : *Maſchere Sceniche*.

N°. II.

Voici encore un camée ſur une agathe de deux couleurs. On ne peut l'attribuer qu'à la ſcéne Grecque, & qu'à un Artiſte du même pays. Il repréſente le maſque d'une Actrice jeune & agréable avec les grandes boucles de cheveux pendantes ſur le cou, pour cacher ſans doute

la liaiſon du maſque avec les épaules. Ce petit morceau n'a de recommandable que la beauté de ſon travail, la fineſſe de l'outil, & ſa conſervation. Il ne ſe trouve pas dans les maſques que Ficoroni a publiés. Les morceaux de ſon recueil qui en approchent le plus ſe voient aux Planches IV. & XXX.

N°. III.

CETTE cornaline gravée en creux eſt de la plus belle & de la plus riche couleur. Elle repréſente un Comédien en pied & en ſcéne. Je crois que le travail en eſt Romain; cependant la tête ſur laquelle on diſtingue parfaitement le maſque, eſt du plus beau travail; elle paroît animée & pleine d'eſprit ainſi que d'expreſſion. La difformité même n'en eſt pas trop grande; ce qui prouve que les Romains ne chargeoient pas toujours les maſques de leurs vieillards de Comédie avec autant d'excès que la vûe de pluſieurs monumens pourroit nous le perſuader. La robe de cet Acteur ne permet pas de douter qu'il ne ſoit Romain, & le Graveur l'étoit auſſi, à en juger par le travail du reſte de la figure, qui n'eſt pas beau, & dont le deſſein eſt auſſi lourd que cette même figure eſt courte.

N°. IV.

CE maſque de terre cuite n'a que vingt lignes de hauteur. Il eſt ſans aucun accompagnement: par conſéquent il ſeroit difficile de le donner affirmativement à un pays plûtôt qu'à un autre. Tout ce que je puis en dire, c'eſt qu'il eſt d'un très-bon goût de deſſein, & touché de feu. J'ai vû bien peu d'antiques en ce genre, & je ne crois pas que les Auteurs modernes en aient rapporté de cette matiére. Il eſt à préſumer que ces ſortes de petits maſques ſe plaçoient ſur le viſage des Dieux Lares pendant les Saturnales, ou d'autres fêtes ſemblables. Celui-ci peut donc avoir ſervi au Dieu domeſtique du Comédien même qui le portoit au théâtre, & qu'il avoit fait réduire en petit pour cet uſage:

peut-être auſſi avoit-il choiſi une figure de fantaiſie, ou plûtôt un maſque qui lui rappelloit des idées comiques & agréables. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'on voit encore au haut du front le trou qui ſervoit à l'attacher vraiſemblablement à la figure dont il couvroit quelquefois le viſage. Ces monumens m'ont conduit à faire les réflexions ſuivantes ſur les maſques des Anciens.

Les Egyptiens ne paroiſſent pas avoir connu les maſques, quoique les fêtes qu'ils célébroient ſur le Nil pendant ſon inondation euſſent dû naturellement en introduire l'uſage parmi eux. Ces temps de joie deſtinés à goûter les douceurs d'un repos qu'aucune inquiétude ne troubloit, auroient pû favoriſer des déguiſemens de cette nature, qui néanmoins n'eurent aucun attrait pour un peuple attaché à ſes anciennes pratiques, & qui ne ſe délaſſoit de ſon travail que par des cérémonies de Religion. Auſſi juge-t-on par le ſilence des Auteurs, que les Egyptiens ne connurent pas les théâtres, ni rien de ce qui en dépend, & qu'en empruntant des Grecs & des Romains une foule d'uſages, ils ne les imitérent point dans les jeux & dans les ſpectacles pour leſquels ces deux Nations témoignérent toujours le plus vif attachement. L'uſage des maſques n'étoit pas fort ancien parmi les Grecs. Theſpis qui vivoit vers l'an 535 avant Jeſus-Chriſt, voulant déguiſer les perſonnages qui jouoient dans ſes piéces, fut obligé de leur barbouiller le viſage avec de la lie. Eſchyle qui pouvoit avoir vû Theſpis, inventa les maſques, ſi nous en croyons Horace; [a] mais Ariſtote [b] qui vivoit environ un ſiécle après Eſchyle, & qui étoit parfaitement inſtruit de l'hiſtoire du théâtre, loin de lui faire honneur de cette invention, dit poſitivement que de ſon tems on ne ſçavoit à qui l'attribuer. Je conclus de cette incertitude que l'uſage des maſques s'étoit introduit inſenſiblement parmi les Grecs, que ceux-ci l'avoient reçû d'une main étrangère, &, ſuivant toutes les apparences, des Etruſques. Ces deux peuples ſéparés ſeulement par un

[a] De Art. Poët. v. 279.
[b] Poët. c. 5.

bras de mer qu'ils traversoient chacun de leur côté, avoient plusieurs usages qui leur étoient communs, & qu'ils avoient pris les uns des autres. Leur commerce réciproque est incontestable, & je vais l'établir sur deux exemples si frappans, qu'ils me dispenseront d'en rapporter un plus grand nombre. Plusieurs [a] Auteurs attribuent l'invention de la trompette aux Etrusques. Euripide [b] & Sophocle [c] parlent en plus d'un endroit de la trompette Tyrrhénienne; & les Commentateurs de ces deux Poëtes disent que ce fut un Etrusque nommé Arichondas, qui s'étant joint aux Héraclides, introduisit cet instrument dans les armées des Grecs. Si ce dernier fait est vrai, le commerce des Etrusques avec les Grecs doit remonter à des siécles bien reculés. On le peut prouver encore par l'histoire de Demaratus, pere de Tarquin l'ancien. Ce Grec étant parti de Corinthe, aborda en Italie sur un vaisseau qu'il avoit chargé de différentes marchandises. L'heureux succès de son voyage lui fit naître l'idée d'entreprendre le commerce de l'Etrurie. Il le fit pendant plusieurs années, & y gagna des richesses immenses. Les troubles qui s'élevérent à Corinthe, & la tyrannie de Cypselus, l'ayant ensuite obligé de quitter son pays, il vint s'établir en Etrurie avec plusieurs Grecs qui le suivirent. Ce fait s'est passé environ un siécle avant que les Grecs commençassent à se servir de masques dans leurs spectacles, & semble autoriser l'opinion où je suis que cet usage fut chez eux une suite de leur commerce avec les Etrusques. On m'opposera peut-être que les Auteurs Grecs & Aristote en particulier, auroient dû connoître cette origine; mais les Grecs négligérent bien souvent de remonter à la source des connoissances qu'ils avoient perfectionnées, & ne reconnoissoient devoir quelque chose à des étrangers, que lorsque l'évidence leur arrachoit cet aveu. Leur silence sur les Etrusques me semble infiniment suspect. Les Romains étoient bien plus sincères. Tite-Live convient qu'ils reçûrent des

[a] Athenée, l. IV. p. 184. Clem. Alexand. *ap. Euseb. de Præp.* l. X. p. 475.
[b] *Phæniss.* v 1386. *Heracl.* 830. *Rhes.* 988.
[c] *Ajax flagel.* v. 17.

Den. d'Hal. Ant. Rom. l. III. 46. Plin. l. 35. c. 3. & 12.

Liv. VII.

Etrusques les jeux scéniques, & nous sçavons d'ailleurs qu'ils avoient des Comédies Atellanes, ainsi nommées d'Atella, ville d'Etrurie. Si quelques Auteurs ont avancé que les Romains avoient emprunté des Grecs les masques & tout ce qui regarde les spectables, je répondrai qu'ils se sont livrés à une prévention trop favorable aux Grecs, & qu'ils auroient été plus exacts, s'ils avoient dit que les Romains ne devoient à ces derniers que les finesses, l'élégance & la perfection de la scéne; mais qu'ils en avoient reçû les premiéres idées des Etrusques leurs voisins. C'est tout ce qu'il nous est permis d'entrevoir, après la perte que nous avons faite des Historiens de cette Nation; & la seule chose que l'on puisse avancer avec quelque probabilité, c'est que les masques ont passé de l'Etrurie à Rome, & dans la Gréce même. Il seroit à desirer que ce point de critique fût traité par des Sçavans du premier ordre: trop heureux si mes foibles conjectures pouvoient les engager à l'approfondir.

PLANCHE LV.

N°. I.

Ce morceau de peinture à fresque est recommandable par son antiquité, & par le lieu d'où il vient. Il a été trouvé dans cette ville infortunée d'*Herculanum*, que le Vésuve engloutit au temps de Pline. On est assez instruit de ces faits, pour trouver bon que je n'en dise pas davantage. Une fouille aussi considérable que celle d'une ville entiére dont on n'a presque rien emporté dans l'instant de son malheur, a été & est encore tous les jours un trésor d'antiques que les Curieux ne cessent d'admirer. Il faut espérer qu'après une si longue attente, nous serons instruits de toutes ces découvertes, qui doivent répandre un si grand jour sur l'antiquité; & je sacrifierois volontiers au plaisir d'être plus au fait de ces détails, le petit mérite que donne à cette peinture la difficulté que l'on a à tirer de

Naples de pareils monumens. On ne s'y contente pas d'ôter aux étrangers tous les moyens d'acquisition, on leur interdit encore toutes les études & toutes les copies : en sorte que les Sçavans & les Dessinateurs sont à cet égard renfermés dans une seule ville.

Plusieurs Artistes Pensionnaires de l'Académie de France à Rome, & que la curiosité a conduit à Portici, m'ont assûré que de tous les morceaux de Fresque que l'on y a découvert, celui-ci n'étoit ni des plus foibles, ni des plus beaux pour le dessein & la couleur. C'est le fragment d'une plus longue frise, dont la hauteur est d'un pied si lignes, & la largeur de huit pouces onze lignes. On remarque dans ce qui en reste plus de liberté d'outil & de pratique, que de science & de correction. Les détails, & sur-tout les extrémités, y sont fort négligés. Cet ouvrage, en un mot, m'a rappellé tout ce que je connoissois des peintures Romaines ou trouvées à Rome ; cependant il est inférieur pour le dessein à la noce Aldobrandine, qui par cette partie autant que par la composition, tiendra long-temps le premier rang dans ce qui nous est resté de peintures antiques.

La couleur qui sert de fond à la peinture que je rapporte, est presque noire ; & les remarques que j'ai faites sur l'emploi que les Anciens ont fait des couleurs, m'ont persuadé qu'ils n'aimoient pas les couleurs claires, principalement dans les décorations de leurs maisons. J'ai vû une très-grande quantité de débris de murailles tirés d'Herculanum, dont les enduits ont été peints d'arabesques & d'ornemens très-grossiers. Presque toutes les couleurs en étoient crûes & entiéres ; mais le plus grand nombre des fonds étoit d'une dureté extraordinaire : car le rouge foncé contrastoit tout simplement avec le noir ; & ceux qui ont visité les soûterreins, assurent que l'extérieur des maisons de cette ville étoit peint généralement de gros jaune, de noir ou de rouge-brun. Les vases Etrusques sont encore un preuve plus constante & plus étendue du goût que les Anciens

avoient pour les couleurs fortes. Il falloit donc qu'ils eussent tous, & principalement les habitans d'Herculanum, la vûe plus délicate que nous ; car, outre une autre preuve que j'en donnerai dans la suite, la réverbération du Soleil sur les couleurs blanches ou qui participent du blanc, est assûrément plus sensible. Mais sans tirer des raisons de la mode & de l'usage, dont on ne rendra jamais un compte exact, leur goût pour ces couleurs étoit peut-être fondé seulement sur leur plus longue durée, & sur le peu d'altération qu'elles éprouvoient.

Comme les deux figures de ce numéro ne sont point le sujet dominant de la frise, & ne paroissent que des accessoires placés sans doute à une des extrémités de la composition, il n'est pas nécessaire d'en donner la description, & ce qu'on vient de lire renferme tout ce que j'en sçais.

N°. II.

Ce vase est Etrusque, du même travail que ceux qui sont rapportés plus haut. Il n'est réveillé par aucune couleur blanche, & je ne l'ai joint à cette peinture, que par la raison qu'il a été constamment trouvé dans les ruines de la même ville. Il me donne deux preuves de ce que j'ai dit sur le commerce des Etrusques & le travail de leurs manufactures qui fournissoient, selon moi, dans ce temps, sinon tout le monde connu, du moins une grande partie des Côtes de la Méditerranée. En effet, on ne peut douter que ce vase n'ait été porté à Herculanum avec une très-grande quantité de vases pareils que l'on y a découverts. De plus, il paroît avoir été fait pour la ville d'Athènes, ou pour quelque Athénien. La chouette que l'on y voit des deux côtés entre deux branches d'olivier, semble le prouver, cet animal n'étant pas assez agréable par sa forme, ni par les idées qu'il rappelle, pour être représenté sans objet, & les branches d'olivier confirment ce que j'ai avancé. Ce monument très-bien conservé n'est pas d'une

forme des plus heureuses. Il a trois pouces deux lignes de hauteur, six pouces de largeur de l'extrémité d'une anse à l'autre ; & quoiqu'il n'y ait pas d'apparence qu'il ait servi à aucune mesure publique, je ne laisserai pas d'ajoûter qu'il contient une chopine de liqueur.

PLANCHE LVI.

N°. I.

Ce fragment de peinture antique que M. Soufflot, habile Architecte, m'a rapporté d'Herculanum, & qu'il a pris dans la fouille en visitant ces ruines soûterreines avec M. de Vandiere qu'il accompagnoit en Italie, ce fragment, dis-je, faisoit partie d'une frise représentant des Amours à la chasse. Les restes de la peinture ancienne sont à un tel point recherchés par les Antiquaires, que j'ai fait graver ce morceau, quoiqu'il ne soit pas d'une parfaite conservation : parce qu'en l'examinant avec attention, il sera aisé d'y remarquer l'esprit, la légéreté de la touche, & la facilité de l'Artiste qui l'a exécuté ; toutes choses qui ne se trouvent pas ordinairement dans les monumens de ce genre. On doit encore dans celui-ci admirer le tour agréable de cette petite figure, dont l'attitude exprime bien la course & l'action. La couleur en étoit d'autant plus brillante, qu'elle étoit placée sur un fond noir. La hauteur de la figure est de quatre pouces & demi.

N°. II.

Mus. Florent. tom. 1. pl. 88. Traité des pierres gravées, t. 2. pl. 41. *Maff. Gem. Anti.* tom. 3. pl. 56.

On voit sur plusieurs pierres gravées une Bacchante les cheveux épars, un genou sur un autel, le corps dans une attitude violente, & élevant une petite statue de Minerve, ou de quelqu'autre Divinité : ce sujet facilite l'explication de la pierre gravée sous ce N°. C'est un Bacchant caractérisé par la peau de chevreuil entrelaçée dans son bras gauche, implorant le secours de son Dieu tutélaire qui paroît être l'Amour, contre les poursuites d'un soldat, qui

plein

plein de respect pour cette Divinité, recule & tourne ses pas d'un autre côté. M. Gravelle qui a déja publié une pierre où l'on voit, à quelques différences près, le même sujét, veut qu'il représente Ajax & Cassandre; mais cette explication n'est pas assez bien fondée pour que je l'adopte. Mon sentiment n'est pas éloigné de celui de M. Gori sur un sujet presque pareil, rapporté dans le *Museum Etruscum*.

Rec. de Pierr. grav. Ant. 2. part. pl. LVIII.

N°. III.

Ce fragment de bronze qui peut avoir servi de pommeau d'épée, ou bien à quelqu'autre parure militaire, est d'un travail plus grand & plus précis que terminé; mais il a un si grand caractère, & il est touché si juste, que je ne balance point à le placer avec les autres morceaux Grecs, & que je suis persuadé que, malgré la rareté actuelle des bronzes dans la Grèce, celui-ci est l'ouvrage d'un homme de cette nation, en quelque lieu qu'il ait été fabriqué & trouvé. Cette tête de tigre, de léopard ou de lionne, est un symbole de valeur, & qui tout naturellement paroissoit fait pour entrer dans les ornemens d'une armure. J'en ai vû plusieurs disposés de la même façon, c'est-à-dire, avec la gueule ouverte, comme on la voit ici, & comme elle est encore dans ce Recueil, Planche LXXIX. N°. III. Ce fragment, des mieux jettés avec une légéreté & une égalité de bronze infinies, a vingt & une lignes de long, & dix-sept de large.

N°. IV

Ce morceau de pierre de touche est le fragment d'une portion circulaire qui pouvoit avoir neuf pouces de diamétre, & qui d'une extrémité à l'autre n'a plus que deux pouces une ligne dans la partie qui nous est demeurée. Ce reste paroît être le rebord d'un plat. Ce rebord avoit un pouce d'épaisseur, & le fond du plat partoit du milieu de cette épaisseur; il étoit orné tant au dedans qu'au dehors d'un travail où l'on ne peut rien distinguer aujourd'hui, &

ce qu'on entrevoit paroît fort grossier : mais plus l'ouvrage semblera commun, & plus on doit en inférer que les Grecs avoient attaché beaucoup de mérite à l'exécution des Arts, dans le dessein de les attirer chez eux, & de les perfectionner. L'Artiste flaté d'avoir fait ce morceau, y a tracé son nom en beaux caractères.

......ΔΩΡΟΣ ΡΟΔΙΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕΝ.

Il ne reste, comme on voit, que la terminaison du nom de l'ouvrier ; & malheureusement cette terminaison est commune à quantité de noms Grecs, tels que Polydore, Athénodore,&c. L'inscription nous apprend que cet ouvrier étoit de Rhodes. On pourroit soupçonner que c'étoit ou Polydore, ou Athénodore, deux Sculpteurs de cette Isle,
Liv. xxxvi. c. 5. dont Pline a fait mention, & qui conjointement avec Agesander, leur compatriote, avoient fait le fameux grouppe du Laocoon.

PLANCHE LVII.

N°. I.

Cette tête de marbre blanc trouvée il y a quelques mois dans les fouilles d'Herculanum, a cinq pouces quatre lignes de hauteur. Le travail & l'arrangement des cheveux méritent d'être considérés. Je ne dirai pas la même chose du visage & du cou : la main de l'Artiste y paroît mesquine & de petite maniére. Ce n'est pas le seul ouvrage foible qui nous soit demeuré de l'antiquité, & qui prouve l'inégalité du travail, sur-tout chez les Romains. Au reste, je remarque dans cette tête deux choses qui me donnent occasion de faire quelques réflexions sur des parties dépendantes de la Sculpture.

Les prunelles de ce morceau sont marquées, & qui plus est, le milieu en est creusé avec assez de profondeur. Le fait assurément n'est pas sans exemple : & j'en ai vû plus d'un dans des figures antiques ; cependant j'avoue

que les yeux ſont rarement traités de cette façon dans les morceaux Grecs que nous admirons. Mais quand ces exemples ſeroient plus fréquens, je n'en dirois pas moins que la Sculpture, pour donner de l'expreſſion, ne doit pas emprunter un pareil ſecours; qu'il y a au contraire plus d'art & d'avantage à laiſſer penſer au ſpectateur l'action des yeux; & que la Sculpture ne pouvant rien colorier, ne rendant que des parties ſaillantes pour faire des ombres, & pour imiter les formes que lui offrent les objets qu'elle ſe propoſe de repréſenter, & les prunelles, pour ſe faire ſentir, ayant néceſſairement beſoin des couleurs, il ne faut pas que le Sculpteur entreprenne de les marquer par des traits qu'elles n'ont pas.

Cette tête fournit encore un exemple du poliment exceſſif que les Grecs ſur-tout donnoient à leurs ſtatues de marbre, & dont je n'ai pû trouver d'autre raiſon que celle que j'ai rapportée dans un Mémoire lû à l'Académie des Belles-Lettres; c'eſt-à-dire, que le cas que les Anciens faiſoient de l'ivoire, les engageoit à l'imiter; mais cette imitation n'avoit rien d'agréable : car le poliment exceſſif produit un luiſant que la chair n'a jamais préſenté, & par conſéquent il empêche la jouiſſance de tous les détails ſur leſquels l'Artiſte a répandu ſon ſçavoir. La tête dont il eſt queſtion, malgré l'altération de couleur qu'elle a reçûe dans l'incendie de cette malheureuſe ville d'Herculanum, a conſervé un poliment ſi fin ſur les chairs, que je ne ſçaurois pardonner aux Anciens d'en avoir fait une eſpéce de mode qui n'avoit aucun fondement raiſonnable.

N°. II.

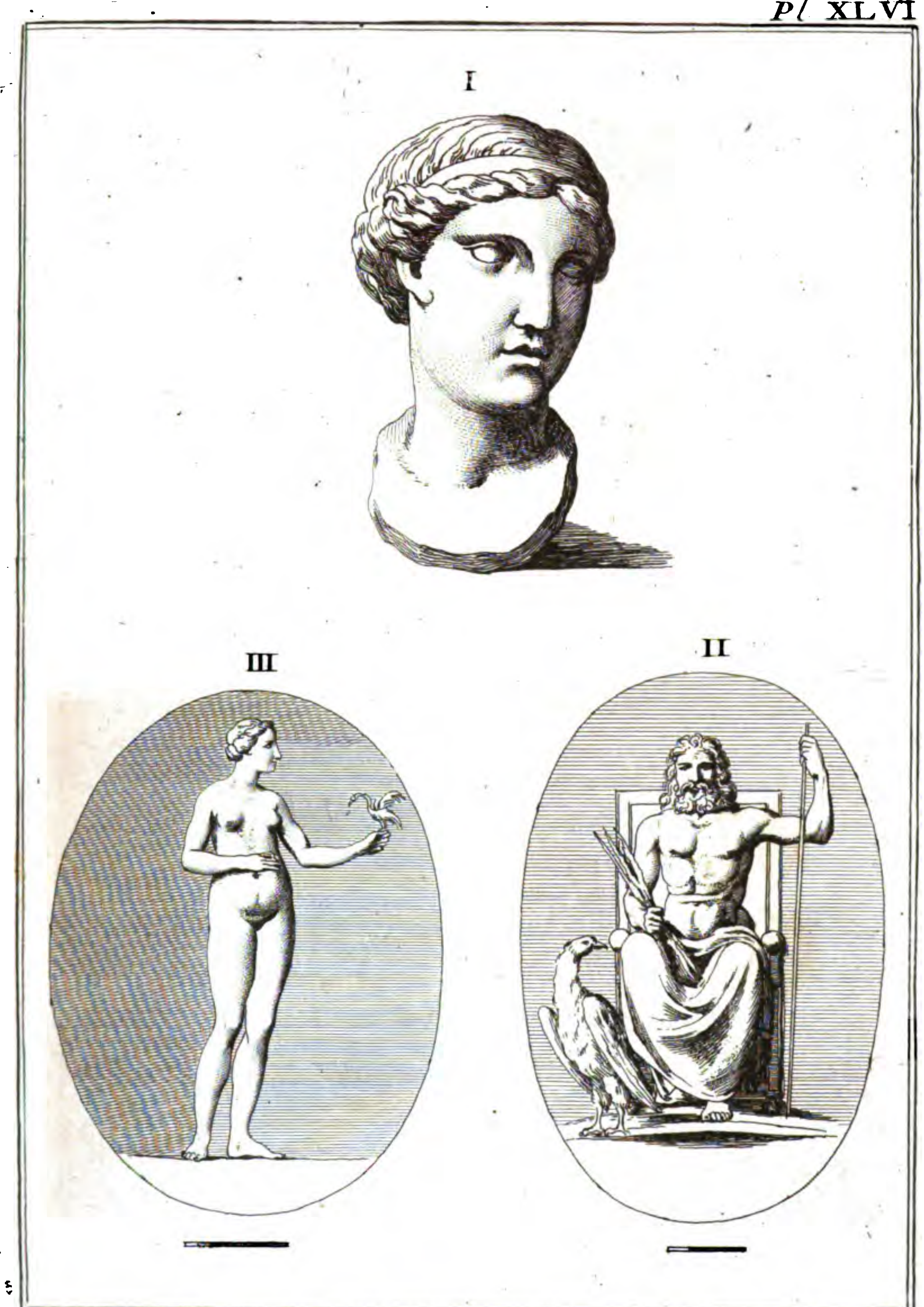
Ce petit vaſe n'eſt ni d'un deſſein, ni d'un travail élégant. Sa hauteur eſt de trois pouces quatre lignes, & ſa plus grande largeur, y compris les anſes, a trois pouces & demi. Il eſt de terre cuite, & n'a reçû ni vernis ni couleur. Il repréſente une tête de Faune ou de Siléne. Je l'ai fait

deſſiner ſous deux aſpects, afin de rendre plus ſenſible l'intention de l'Artiſte. Cet ouvrage eſt tout-à-fait dans le goût Romain, quoique je ne doute pas qu'il n'ait été composé dans l'Iſle de Chio, qui étoit néanmoins remplie d'ouvriers Grecs, où il a été trouvé, & où l'on déterre tous les jours beaucoup de monumens, ſur-tout de terre, conſacrés à Bacchus. Nous ſçavons par l'hiſtoire que les manufactures de quelques-unes des Iſles de l'Archipel ont été conſidérables; & je croirois volontiers que les Romains, vainqueurs des Etruſques, détruiſirent leurs manufactures & anéantirent leur commerce, en leur communiquant leurs propres uſages & leurs idées militaires, & que le changement de mœurs & de conduite favoriſa dans l'Archipel l'établiſſement de ces choſes d'uſage & d'ornement. J'ai cru qu'en mettant cette tête à la fin de la claſſe des antiquités Grecques, ce ſeroit répondre aux objections qu'on me fera ſur la Nation à qui on doit l'attribuer; & l'on obſervera à cette occaſion qu'il y a toujours eû des pays qui ſe ſont diſtingués par la fabrique des ouvrages de terre, dont ils ont fourni les autres Nations qui les alloient chercher chez eux: & que les Romains ont eû avec les Etruſques & les Iſles de l'Archipel le même commerce que nous entretenons depuis long-temps avec les Chinois.



RECUEIL


Pl XLV
I
II
III


I
III
II

I



II



III




I
II
III

I



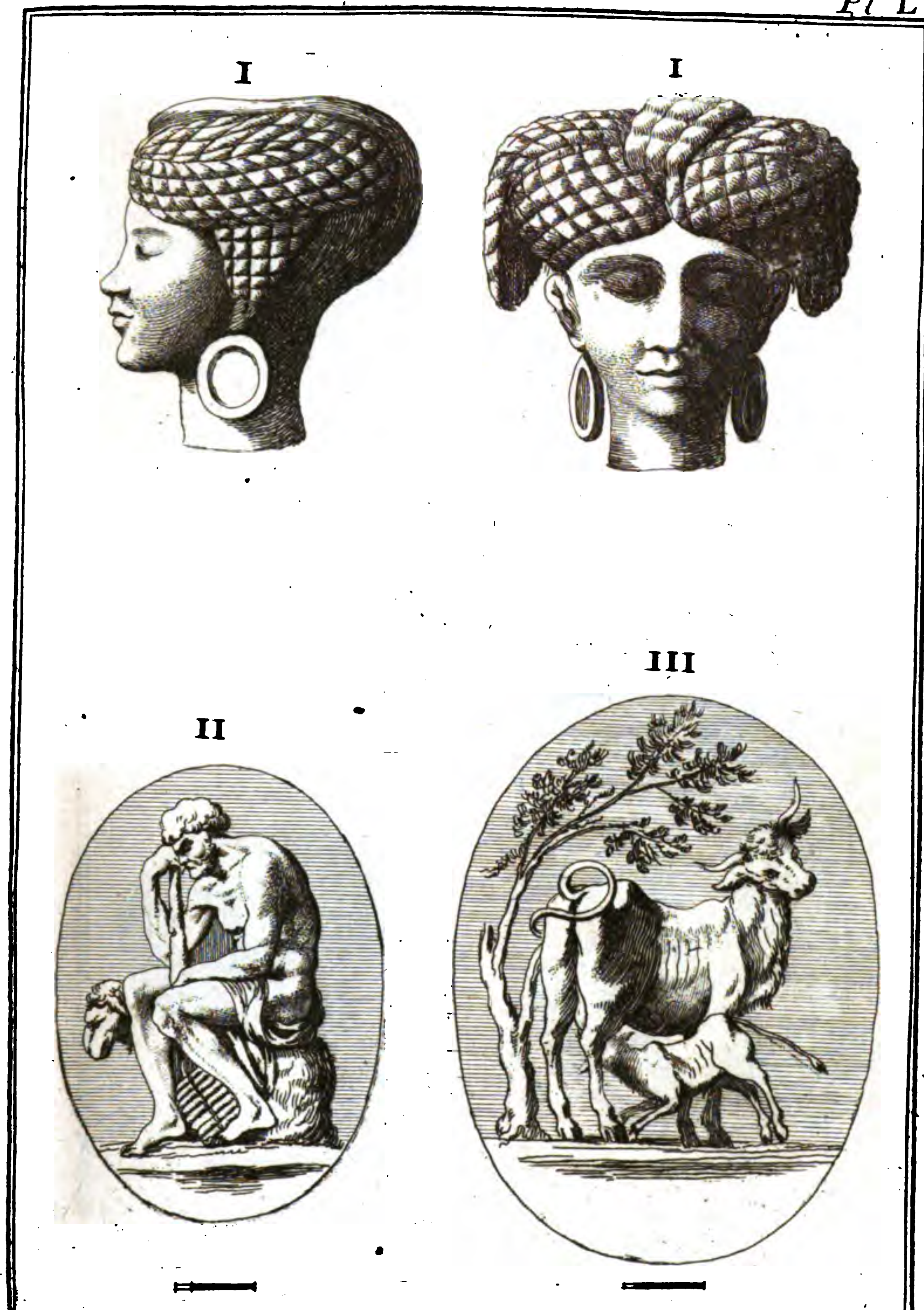
II



III



Pl L

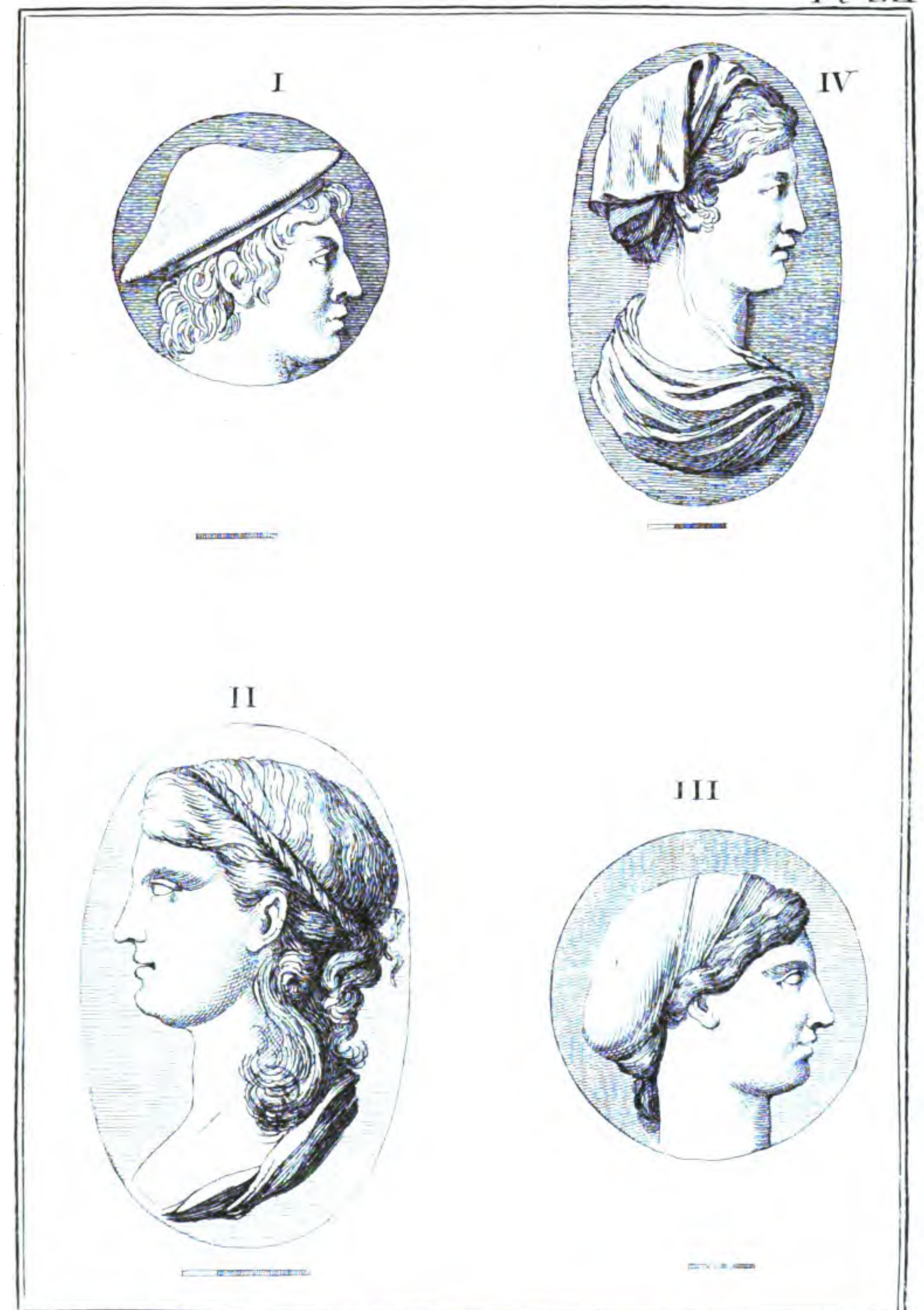


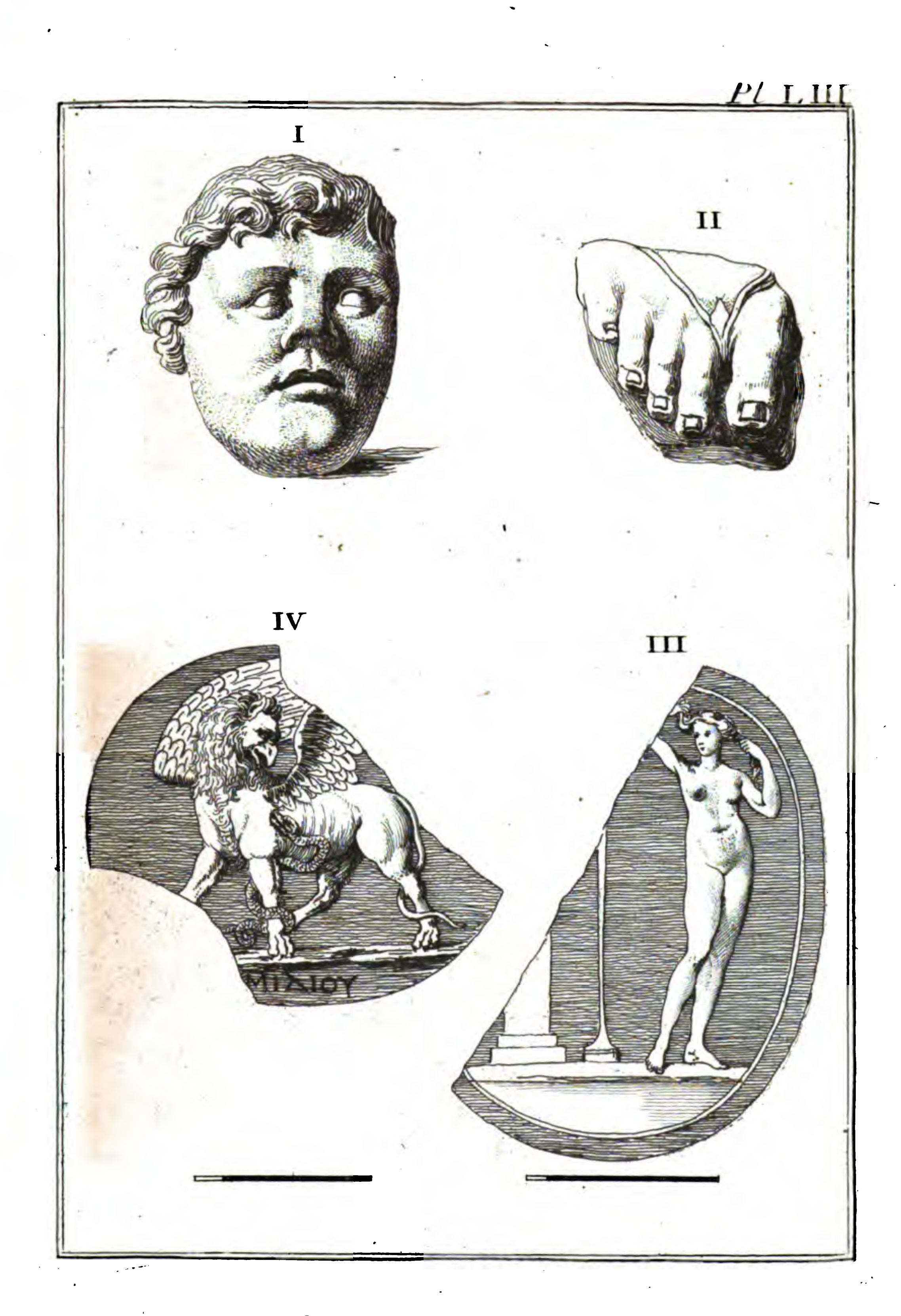
I

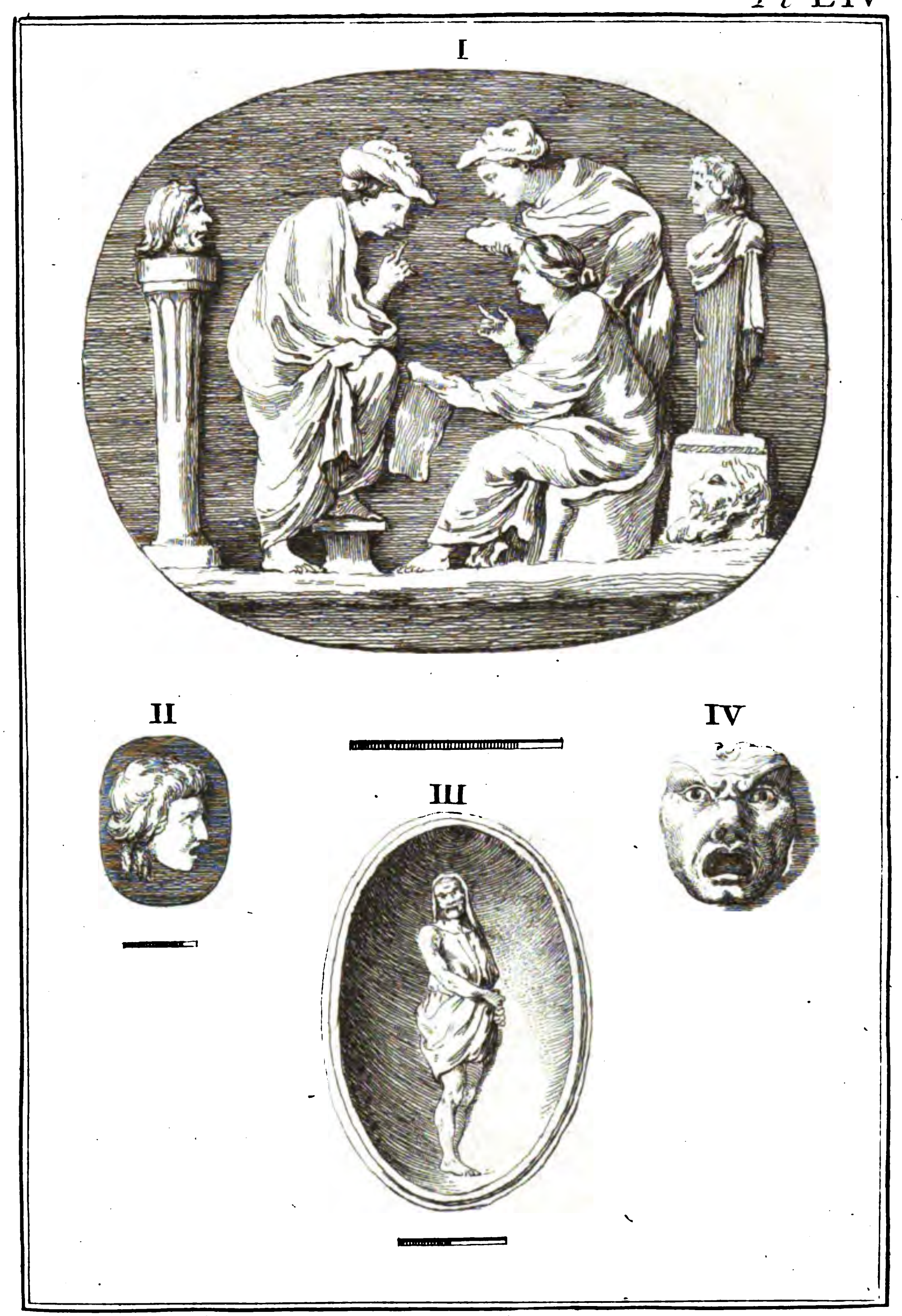
I

II

III


I
IV
II
III


Pl. LIII
I
II
IV
III
ΜΙΛΙΟΥ


Pl LIV
I
II
III
IV

I



II




Pl. LVI
II
I
IV
ΔΩΡΟΣ ΡΟΔΙΟΣ
ΕΠΟΙΗΣΕΝ
III

II

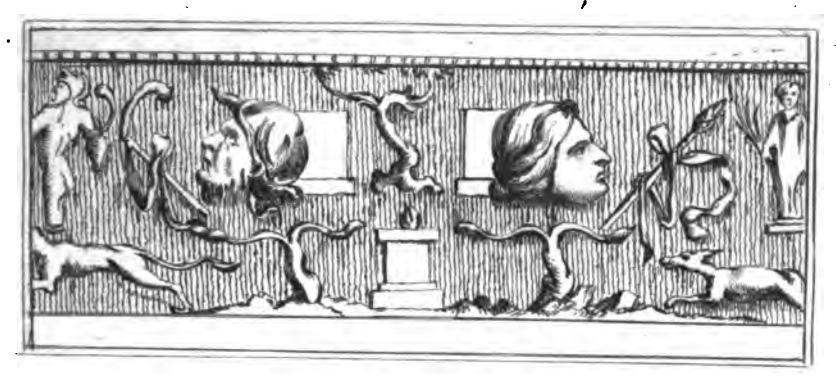


II



I





RECUEIL
D'ANTIQUITÉS
ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, *GRECQUES ET ROMAINES.*

QUATRIEME PARTIE.

DES ROMAINS.



CE feroit en vain que j'entreprendrois de faire des recherches fur l'état où étoient les Arts à Rome, dans les premiers temps de la fondation de cette ville. On fçait feulement en général que les Romains eurent recours aux Etrufques pour les principales conftructions, & pour les ornemens dont ils embellirent leur Capitale. Cependant il eft à préfumer que fi l'on eût confervé à Rome le Gouvernement Monarchique, le goût pour les Arts s'y feroit formé & foutenu,

puiſqu'il avoit dès-lors fait tant de progrès en Etrurie & dans la grande Gréce. Mais la République qui ne s'occupa que des moyens de s'affermir & d'étendre ſa puiſſance, n'écouta que les conſeils de l'ambition, & ne jouit preſque jamais de cette heureuſe tranquillité, ſi favorable & même ſi néceſſaire à la naiſſance ou à la perfection des Arts. Comment les pratiques ingénieuſes, & les fines opérations de l'eſprit & de la main qu'ils exigent, auroient-elles pû convenir à un peuple de ſoldats qui ne connoiſſoit d'autres ſentimens que l'amour de la patrie, & d'autre ſupériorité que celle des armes? Après la priſe de Corinthe par Memmius, après le triomphe de Paul-Emile & celui de Pompée, les richeſſes de la Gréce & de l'Aſie s'étant répandues dans Rome, ſes habitans ouvrirent les yeux ſur l'utilité des Arts; mais comme ils les aimérent moins par un goût éclairé, que par luxe & par vanité, ils abuſérent bientôt de tout ce qui les avoit frappé. Semblables à ces hommes nouveaux qui ſont eux-mêmes étonnés de ſe voir riches & comblés d'honneurs, ils voulurent poſſéder, ſans s'appliquer à connoître; & incapables de travailler à faire fleurir les Arts, en les étudiant, ils firent briller l'or & l'argent aux yeux des Artiſtes étrangers, & les Grecs accoururent en foule. Le jugement que je porte ſur les Romains par rapport aux Arts, ne vient pas d'une aveugle prévention; il n'eſt que trop juſtifié par les monumens qu'ils nous ont laiſſés: & la conſtitution de leur gouvernement en découvre la véritable cauſe. Tout Citoyen Romain s'imaginoit être un perſonnage important, parce qu'il avoit droit de ſe trouver aux aſſemblées pour y traiter des plus grandes affaires, & il croyoit que ſes déciſions étoient d'un poids infini pour le gouvernement de l'Etat. La jeuneſſe occupée des exercices du corps, de l'étude des Loix, des brigues & des cabales qui agitoient la ville à chaque élection, négligeoit tout autre objet, ou étoit, pour mieux dire, perſuadée qu'il n'y en avoit point d'autre

capable de la fixer. Les Romains, barbares en ce point, abandonnérent presque toujours à leurs esclaves la connoissance & la pratique des Arts libéraux, qui leur venoient des Grecs. Mais que pouvoient-ils attendre d'une foule d'Artistes mercenaires, en qui la perte de la liberté étouffoit le génie, & qui, loin d'envisager dans le succès un adoucissement à leurs peines, n'y voyoient qu'un esclavage éternel, & une gêne qui augmentoit à mesure que leurs talens se développoient? Ils épargnoient des frais considérables à leurs Maîtres, qui profitoient assez souvent de l'habileté & de l'industrie de ces esclaves, pour les vendre plus cher qu'ils ne leur avoient coûté. Par une espéce de conséquence le goût Romain est en général lourd, mou, sans finesse; il se sent de l'état de servitude où étoient réduits les Artistes de cette Nation: & presque tous les ouvrages Romains où l'on apperçoit une sorte d'élégance, sont dûs aux Grecs dont Rome se trouva remplie, principalement sous les Empereurs. Quand la source de ces Artistes fut tarie, & que la Gréce se trouva hors d'état d'entretenir les Ecoles d'Italie, on cessa d'y cultiver les Arts, qui reprirent cependant quelque vigueur sous Trajan, Hadrien, & d'autres Princes dont la protection les rétablit un peu; mais enfin ils s'éteignirent: & le siége de l'Empire transporté à Constantinople, fit une diversion qui leur fut aussi fatale, que la prise de cette ville par les Turcs leur fut avantageuse dans la suite. Les Arts pratiqués dans l'intervalle de ces deux événemens sont rangés dans une classe connue sous le nom de *bas Empire*; & l'on comprend à peine comment des hommes qui étoient environnés de chefs-d'œuvres dans tous les genres, & qui avoient entre les mains tous les instrumens nécessaires pour les imiter, ont pû laisser à la Postérité de si mauvaises productions.

Je n'ai pas jugé à propos de faire une classe particuliére des antiquités trouvées en France: elles appartiennent en

général aux Romains, qui ont été long-temps les maîtres des Gaules. J'ai joint, autant que je l'ai pû, à la description de ces morceaux, le nom des lieux où ils ont été découverts. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'on ne sçauroit presque distinguer plusieurs des monumens trouvés dans nos Provinces méridionales d'avec ceux que l'on déterre tous les jours en Italie. Les autres Provinces de la France en fournissent aussi; & quoiqu'ils ne soient pas toujours d'un volume considérable, ils peuvent quelquefois embarrasser les Antiquaires les plus consommés. Au reste, je n'ignore point que sous les premiers Empereurs les Gaulois aimoient les Arts. Pline parle d'un Zénodore qui avoit fait en Auvergne une statue de Mercure, & que Néron fit venir à Rome, afin qu'il travaillât à sa statue colossale. Le nom de ce Sculpteur qui est Grec, semble prouver que les Gaulois étoient assez connoisseurs, pour employer par préférence des Artistes Grecs. La justice que je rends aux Gaulois ne s'étend pas seulement sur les habitans de la Gaule appellée par les Romains Cisalpine, qui est aujourd'hui la Lombardie, le Piedmont, l'Etat de Venise, &c. Je parle même de celle qu'ils appelloient Transalpine, qui est notre France, & ce qui est compris entre le Rhin & l'Océan, les Alpes & les Pyrénées : mais je n'ai point entrepris de parler des Gaulois.

Liv. xxxiv. c. 7.

PLANCHE LVIII.

N°. I.

Cette figure de bronze dont la hauteur est de cinq pouces trois lignes, & dont la conservation ne laisse rien à désirer, a été trouvée à Lyon il y quelques années. Son attitude a quelque chose de noble & de grand; la main droite tient un vase dont il seroit difficile de rendre raison : la disposition du bras & de la main gauche ne permet pas de douter que la figure n'ait été autrefois appuyée

appuyée sur une haste : elle est couverte d'une tunique ou veste qui a des manches, & qui est attachée autour des reins par une ceinture ou courroie. C'est le véritable *sagum* des Gaulois. La chaussure ne caractérise pas moins ce peuple ; on la voit ici telle que les Auteurs l'ont décrite, c'est-à-dire, comme une espéce de chausson qui vraisemblablement étoit de cuir. Il me semble qu'on n'en trouve point de cette même espéce sur les monumens des autres peuples. J'avoue que la chaussure des Etrusques en approche ; mais si l'on examine l'une & l'autre avec attention, il est certain qu'on y remarquera des différences notables. Je prévois qu'il se trouvera des gens qui traiteront de vaine, & peut-être de ridicule mon application à chercher les rapports qu'il peut y avoir entre des choses que le climat ou l'intempérie des saisons inspirent naturellement à tous les hommes. Cependant je n'aurai point égard à de pareilles critiques, parce que la discussion où je suis entré ne sçauroit qu'être très-utile, soit pour donner une plus parfaite connoissance des usages des Anciens, soit pour l'éclaircissement de leurs Auteurs. Malgré les rapports de cette figure avec Esculape, à qui le vase semble convenir, je crois que ce monument représente Jupiter. Je n'ignore pas que les têtes de ces deux Divinités sont faciles à confondre ; mais ce que j'avance n'est pas seulement fondé sur l'attitude de la figure qui paroît avoir tenu une haste, mais principalement sur le caractère de la tête dans lequel je reconnois les traits de Jupiter, marqués sur plusieurs monumens Grecs. Seroit-ce d'après ces modéles que les Gaulois auroient appris des Grecs à représenter Jupiter avec cet air majestueux & divin ? ou faudra-t-il dire que cette petite statue a été fondue & travaillée dans quelque ville de la Gréce, & qu'on l'avoit revêtue d'un habillement Gaulois, parce qu'elle devoit être transportée dans les Gaules ? Je me déterminerois d'autant plus volontiers pour ce dernier sentiment, que la tête est du meilleur

travail ; que l'idée en est grande ; que les cheveux & la barbe en sont bien touchés ; & qu'enfin le caractère en est majestueux. Le P. de Montfaucon a déja publié une figure qui ne diffère de celle-ci que par le manteau qu'elle a par-dessus le *sagum*. Jupiter est souvent représenté avec un pareil ornement, auquel le P. de Montfaucon n'a fait aucune attention, non plus qu'au caractère de la tête. Il a même cru reconnoître Esculape dans cette figure.

Antiq. expl. tom. 2. pl. CXCII.

Outre celle que j'ai fait graver, il m'en étoit tombé entre les mains une autre de la même matiére & du même dessein, plus haute, & par conséquent plus forte à tous égards que celle-ci, mais d'une exécution moins fine & moins recherchée. Elle est aujourd'hui dans le petit cabinet d'antiquités que l'on commence à former dans l'Abbaye de S. Germain des Prés.

N°. II.

La petite figure de bronze que ce numéro présente est dessinée sous deux aspects, parce que le tour & le balancement de sa composition sont charmans. Elle est haute de quatre pouces dix lignes. Il n'y a pas long-temps qu'elle a été trouvée dans la fontaine de Nîmes. Sans le foudre qu'elle tient de la main gauche, on ne croiroit point qu'elle dût représenter Ganyméde ; car sa position ne convient nullement à ce fameux Echanson. Il faut convenir encore que les Connoisseurs seront fort étonnés du contraste prodigieux que l'Artiste a mis dans cette figure, nonobstant l'usage ordinaire des Anciens, qui ont toujours été fort modérés & fort sages sur cette partie de l'Art, dont le plus grand nombre des Modernes n'a que trop abusé. Enfin je n'ai guère vû dans l'antique que cet exemple d'un contraste aussi considérablement affecté. Il suffit d'avoir examiné attentivement ce petit bronze, pour être sûr de son antiquité ; & à l'égard de sa conservation, elle ne laisse rien à desirer.

PLANCHE LIX.

N°. I.

Les têtes de Jupiter sont si communes, que sans les raisons suivantes, je me serois peut-être dispensé de rapporter celle-ci. Elle est de terre cuite, mais d'une terre brune. Le goût du travail en est bon. Elle est assez bien conservée ; & ce que j'y vois de plus remarquable, c'est qu'elle a été dorée, & que la plus grande partie de sa dorure subsiste. Elle a été trouvée en Egypte, & me paroît un ouvrage Romain, que l'on a copié d'après celui d'un Artiste Grec. Sa hauteur est de seize lignes.

N°. II.

La tête de ce Faune, de pareille grandeur que la précédente, & de la même matiére, dont la couleur est naturelle, a été trouvée dans le même pays. On ne peut que louer le goût de l'Artiste, & le caractère du dessein. C'est ce qui m'a engagé à la faire graver.

N°. III.

Cette Bellone représentée avec des ailes, selon l'usage des Etrusques qui en donnoient à plusieurs de leurs Divinités, est gravée en relief sur une sardoine-onyce de trois couleurs. Le champ est d'un brun très-foncé. La figure est blanche, d'une bonne pâte ; & le Graveur a profité d'une tache noire transparente qui s'est trouvée dans la pierre, & dont il a tiré un parti avantageux, puisqu'il en a formé le corps du casque. Cette pierre est de la plus belle conservation, & se trouve aujourd'hui dans le cabinet de M. Pélerin.

N°. IV.

Ce camée parfaitement conſervé eſt d'un travail admirable, & par pluſieurs autres raiſons il mérite toute l'attention des Connoiſſeurs. L'étendue de la compoſition, l'élégance du deſſein & la variété des attitudes dans les ſix figures de femmes qui ſacrifient à Veſta, leurs airs de tête qui donnent une idée de mouvement, enfin l'autel & la forme du temple, toutes ces choſes rendent ce monument précieux; & je le rapporte avec d'autant plus de plaiſir, que ce camée, qui repréſente exactement le revers d'un médaillon de Fauſtine, m'a conduit à quelques réflexions. Il n'eſt pas le ſeul ouvrage en ce genre qui ſoit renfermé dans ce Recueil, & qui ait été copié: on en verra plus bas un autre d'après un médaillon contorniate. J'ai d'abord conjecturé que les Monétaires devant préſenter des modéles en cire, pour ſçavoir ſi les Princes qui les avoient ordonnés étoient contens de la penſée & de la compoſition, il s'en étoit trouvé qui, pour faire leur cour, ou par magnificence, avoient fait ces modéles ſur des matiéres plus rares & plus précieuſes. Mais cette idée n'a aucun fondement; le travail ſur l'agathe exigeant un temps conſidérable, il n'eſt pas douteux que celui-ci n'ait occupé l'Artiſte plus d'une année, quelque habile qu'il ait été. Il faut donc croire ou que les compoſitions ayant été du goût des Princes, ils ont voulu les voir exécutées ſur une matiére plus rare, & qui rendoit la diſtribution du ſujet plus agréable; ou bien que les Artiſtes, ſenſibles aux applaudiſſemens qu'avoit reçû quelqu'un de leurs ouvrages, l'exécutoient pour leur compte ſur une pierre fine, bien aſſûrés de s'en défaire avec avantage; peut-être encore que n'étant pas capables de le compoſer eux-mêmes, ils profitoient du génie d'un autre, & ſe renfermoient dans une exécution préciſe & délicate.

PLANCHE LX.

N°. I.

Cette Divinité en bronze, qui d'une main tient une patère, & qui de l'autre tenoit vraisemblablement la haste, pourroit bien être Jupiter. Mais ce morceau n'a rien de singulier. Il est seulement bien conservé : le travail en est bon, & sa hauteur est de deux pouces cinq lignes.

N°. II.

Cette autre figure de bronze me paroît représenter Hercule. Il tient dans la main droite les pommes des Hespérides, & peut-être tenoit-il de la main gauche une massue, qu'il soutenoit horizontalement, à en juger par la position de la main : ce qui ne se rencontre pas communément dans l'antique. Quoi qu'il en soit, la figure est très-bien conservée, mais du plus mauvais goût, soit pour la composition, soit pour l'exécution. Elle a quatre pouces & demi de hauteur.

N°. III.

On voit ici Vénus avec ses principaux attributs, mais non avec tous ses charmes. La figure en bronze, dont la hauteur n'est que de trois pouces & demi, n'est que trop bien conservée, puisque dans la vérité elle est aussi mal composée que mal exécutée. Cette figure peut servir à prouver ce que personne ne pouvoit ignorer; c'est qu'il y avoit dans l'antiquité de mauvais Artistes, principalement à Rome.

N°. IV.

Quoique les usages des anciens dont on trouve des traces dans les Auteurs soient assez bien établis; cependant les passages sur lesquels on se fonde ayant pû être altérés

par les Copistes, il faut convenir qu'il n'y a rien de plus sûr que les monumens consacrés par les Arts & bien conservés. Ils doivent donc être l'objet de nos recherches, puisqu'ils nous apprennent ce que les Auteurs ne nous ont point laissé dans leurs ouvrages. Telle est la pierre gravée que je rapporte sous ce numéro. Son antiquité n'est pas douteuse. Elle représente un vainqueur des jeux dans un char attelé
Liv. VI. ch. 34. de vingt chevaux. Suétone nous apprend que Néron voulant étonner la Grece & briller dans ses jeux, remporta la victoire en courant avec dix chevaux. Il est véritablement bien plus difficile d'en atteler vingt à un char; mais de quoi ne vient pas à bout un Empereur Romain, un Maître du monde ?

Ces réflexions m'engagent à n'attribuer l'événement rapporté sur cette pierre qu'à un des successeurs de Néron. On sçait qu'il fut l'exemple & le modéle que tous les Empereurs voulurent suivre quant aux jeux; & l'on verra dans la Planche LXXXVI de ce Recueil une preuve incontestable de cette opinion. La pierre gravée dont il s'agit ici ne contenant point d'époque, je ne l'attribuerai à aucun Prince en particulier; & il ne me reste plus qu'à la décrire.

Elle n'est pas d'un travail fort terminé; mais elle est touchée d'esprit, & n'est presque pas moins bonne qu'elle est singuliére par le fait dont elle rappelle le souvenir. Elle a été trouvée depuis très-peu de temps dans la Cyrénaïque. On y travailloit beaucoup en ce genre de gravûres, comme on le voit dans quelques endroits de Pline. Ce monument exécuté sur un cabochon de cornaline blanche est très-bien conservé. Il a été envoyé ces jours-ci à M. Pélerin, qui m'en a fait présent.

N°. V.

Ce petit morceau de bronze n'a que dix-huit lignes de hauteur, & onze de largeur. Il n'a conservé qu'un de ses yeux d'argent. Cette attention dans une chose si médiocre prouve que les Romains ont poussé très-loin ce genre de parure ; car enfin cette jolie tête de Méduse assez bien travaillée n'a jamais pû avoir d'autre objet que celui d'être placée sur une moulure cintrée dont elle ornoit quelque partie. La plus grande singularité de cette bagatelle est d'être un ouvrage purement Romain, & d'avoir été trouvée il y a peu d'années en Egypte. On voit par ce jugement que la connoissance du dessein & du goût propre à chaque Nation empêche de confondre les monumens des différens peuples, en quelque pays qu'on les rencontre.

PLANCHE LXI.

N°. I.

Cette espéce de camée de la grandeur d'une bague est sur un jaspe noir dont la couleur est très-égale, & dans lequel on a creusé tout l'espace que doit occuper la figure, en suivant exactement le trait & le contour, pour y incruster ensuite cette même figure de bas-relief en or. Il est fort aisé d'imiter ce travail, dont les Recueils contiennent peu d'exemples ; & les plus habiles Connoisseurs peuvent alors y être trompés, sans qu'on doive leur reprocher une erreur aussi simple ; car quelle difficulté trouveroit-on à mouler de l'or sur une pierre antique, dont l'empreinte sera d'autant mieux rendue, que cet or ne doit pas être fort épais ? je demande ensuite si nos meilleurs ouvriers qui ont porté l'art de mettre en œuvre au plus haut degré d'exactitude & de précision, auront beaucoup de peine à exécuter ce genre d'incrustation, & à établir solidement dans le creux préparé sur la pierre la figure qu'ils voudront y mettre ; &

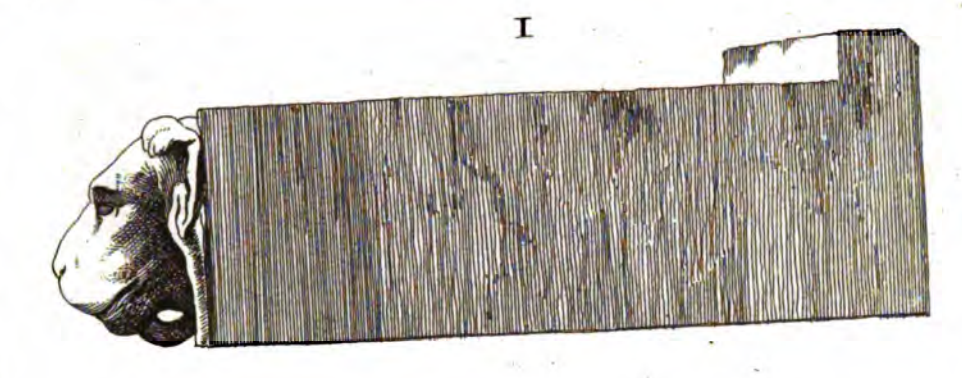
cette figure, par les raisons que j'ai déja dites, aura le tour, la composition, & quelques détails de l'antique. Rien de
Pl. XCVI. Vol. III. plus facile. Voici les paroles du Chevalier Maffei à l'occasion d'un morceau de ce même travail. *Apollo in cammeo d'oro, incastrato in Nicolo.* Après ce titre il ajoûte dans la description de la Planche : *La novita e la perfezione di simil lavoro m'anno consigliato a collocare questo bel cammeo fra le nostre stampe, quantunque non porti seco alcun simbolo particolare.* On en trouvera des morceaux rapportés dans le *Museum Florentinum*, & je viens de relire ce que M. Mariette a écrit sur ce Recueil dans son Traité des pierres gravées, *p.* 989. On ne peut y rien ajoûter. Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur la position de l'Hercule qu'offre ce numéro. Il me semble que l'on voit rarement dans l'antique Hercule représenté dans l'attitude d'un homme qui marche, encore moins avec sa massue, telle qu'elle est placée dans cette espéce de camée. Si ce petit monument est antique, ce que je n'oserois assûrer, ces singularités le rendent un peu plus recommandable.

N°. II.

CETTE hache de bronze très-bien fondue & très-bien évuidée en dedans, est un ouvrage des anciens habitans du Pérou. M. Godin l'envoya de Quito en 1727. à M. le Comte de Maurepas. On verra plus bas les raisons pour lesquelles je l'ai insérée dans ce Recueil; & j'ose me flatter que cette petite licence me sera pardonnée en faveur de la singularité du morceau, & des conséquences que je dois en tirer. Sa hauteur est de quatre pouces trois lignes, & sa plus grande largeur de quatre pouces une ligne.

N°. III.

I



II



III



I



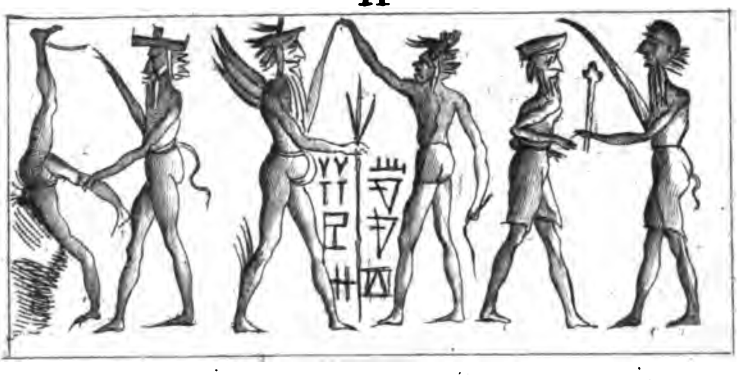
I

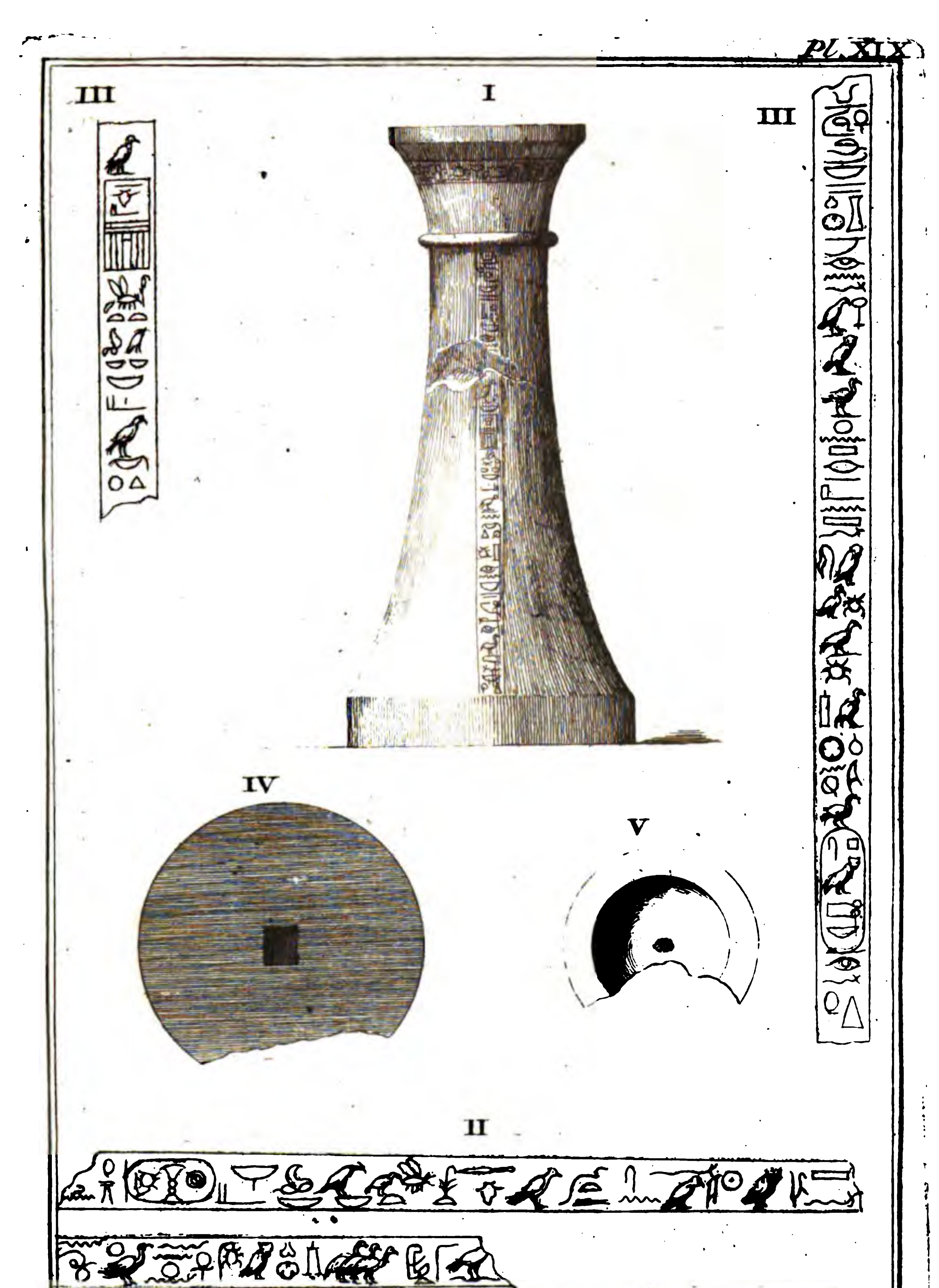


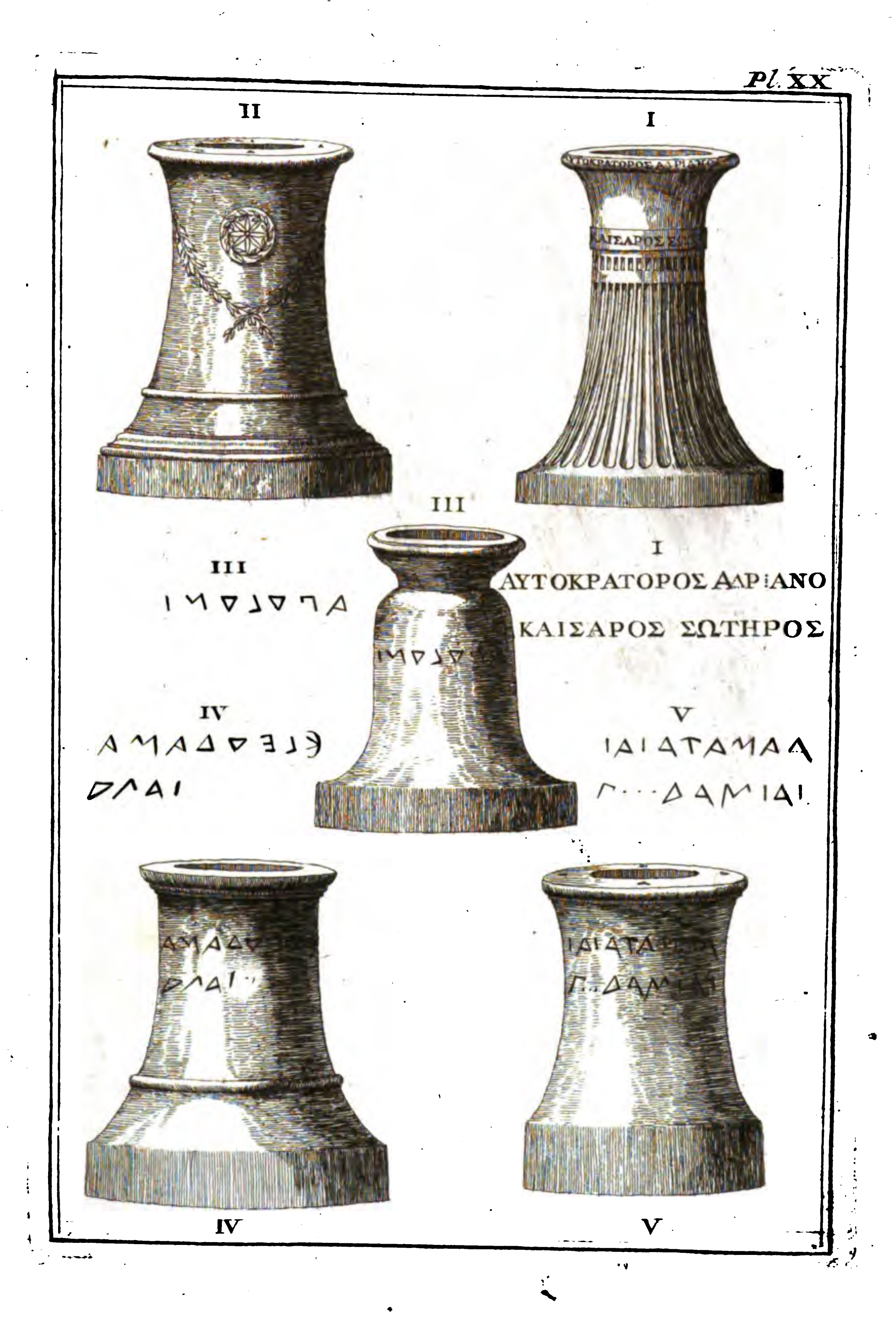
II



II




I
II
III
III
IV
V



Pl. XX
II
I
III
I
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΑΔΡ:ΑΝΟ
ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ
III
IV
V
IV
V

Pl. XXI

Pl XXII

N.° I.er

Hieroglyphes.	Lettres.	Hieroglyphes.	Lettres.
1.		12.	
2.		13.	
3.		14.	
4.		15.	
5.		16.	
6.		17.	
7.		18.	
8.		19.	
9.		20.	
10.		21.	
11.		22.	

Inscription N.° II.e *Egyptienne.*

N.° III.e

Hieroglyphes.	Lettres.	Hieroglyphes.	Lettres.
1.		5.	
2.		6.	
3.		7.	
4.			

P. L. Charpentier Sc.



RECUEIL D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES, ÉTRUSQUES, GRECQUES ET ROMAINES.

SECONDE PARTIE.

DES ÉTRUSQUES.



JE commencerois cette feconde partie de mon Ouvrage par des recherches fur l'origine des Étrufques, fi l'Antiquité me fourniffoit les fecours néceffaires. Mais aucun de leurs Hiftoriens n'eft venu jufqu'à nous ; & la plûpart de leurs infcriptions que le temps a épargnées, font inexplicables, ou peuvent tout au plus nous donner une idée imparfaite de la langue qu'ils parloient, & nous apprendre certains ufages qui leur

étoient propres. Quelques traits répandus dans les Auteurs que nous avons, prouvent que ce peuple étoit courageux, qu'il étoit puissant, & qu'il eut pendant un temps l'empire
Diod. Sic. *l.* 5. *p.* 316. de la mer. Le luxe dans la suite diminua considérablement
Athen. *l.* 4. ses forces, l'énerva même, & le prépara par dégrés au joug des Gaulois & des Romains. Il étoit superstitieux à l'excès, toujours occupé à tirer des présages du vol des oiseaux, ou à étudier la volonté des Dieux dans les entrail-
Tite-Liv. *lib.* 7. les des victimes. Il se livroit avec passion aux jeux & aux
Tert. *de spect. c.* 2. spectacles, qui faisoient partie de sa Religion, & qu'il
Ath. *l.* 4. *p.* 153. ensanglanta le premier par les combats de Gladiateurs.
Id. c. 15. *p.* 700. Cependant il aima les Arts, & les cultiva avec succès.
Supl. à Dempster, *p.* 103. M. Buonarotti a cru qu'il en devoit la connoissance aux Egyptiens, & a conjecturé de-là que les Etrusques descendoient de cet ancien peuple. Quoique cela soit incertain, il faut avouer qu'il n'est pas difficile de sçavoir quel
L. 18. *p.* 806. pays a été la source & le berceau des Arts. Strabon dit que les murs des temples Egyptiens étoient ornés d'ouvrages de sculpture, semblables aux plus anciens ouvrages des Grecs & à ceux des Etrusques. Ajoutez à ce témoignage que ces deux Nations ont également été dans l'usage de représenter sur leurs monumens des gryphons & des lions ailés, & de graver des inscriptions sur les statues mêmes; &
Pline, *l.* 36. *c.* 13. que les pyramides élevées sur le tombeau de Porsenna ne permettent pas de douter qu'il y ait eû un commerce réciproque entre les Egyptiens & les Etrusques. On ne peut en fixer l'époque; mais il remonte sans doute à des temps fort reculés. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Etrusques s'écartérent du goût & des usages qu'ils avoient d'abord reçûs. Ils eurent dans leur Religion des cérémonies particuliéres, & dans leurs Arts des pratiques que les Egyptiens n'avoient pas connues : aussi leurs monumens qui se trouvent postérieurs à ce changement, n'ont rien conservé de la maniére Egytienne. Le goût & les usages des Grecs ont aussi varié; & si nous ne lisions dans l'histoire l'origine

& les progrès des connoiſſances qui les font admirer de la poſtérité, leur commerce avec les Egyptiens ſeroit encore plus douteux que celui des Etruſques avec ce même peuple. Mais comment, chez les Etruſques qui ont emprunté tant d'uſages des Egyptiens, ne trouve-t-on aucune trace des embaumemens & des cérémonies introduites pour honorer la mémoire des morts ? Elles n'ont pas apparemment été reçûes en Etrurie. Ce qui ſemble condamner l'opinion de ceux qui croient que les Etruſques ont été une Colonie Egyptienne ; car les nouveaux peuples ont toujours conſervé les principaux uſages de ceux à qui ils devoient leur origine.

Après ces réflexions générales, je vais dire quelque choſe de chacun des Arts cultivés par les Etruſques, & dont il nous reſte de belles productions ſur des monumens ſans nombre. Un ordre d'Architecture fut inventé en Etrurie dans le même temps que les Grecs convinrent de s'aſſujettir aux quatre Ordres qu'ils nous ont laiſſés. Une pareille invention eſt le fruit d'un talent décidé pour l'architecture ; elle ne peut s'établir que par une longue ſucceſſion de temps ; & pour la mettre en vogue, il faut conſtruire beaucoup d'édifices ſuperbes, où elle ſoit heureuſement exécutée. Quelque brillante qu'ait donc été la réputation de celui qui inventa l'Ordre dont je parle, il eſt à préſumer qu'il n'a été reçû de toute la Nation qu'après qu'on en a eû remarqué l'effet. D'où il eſt aiſé de conclure que les Etruſques avoient l'intelligence néceſſaire pour perfectionner l'Architecture, & que leur goût les portoit à élever des bâtimens réguliers.

Tous les monumens rapportés par les Auteurs modernes qui ont écrit ſur cette Nation, tels que Dempſter, Buonarotti, Gori, & l'Académie de Cortone, prouvent que les Etruſques connoiſſoient toutes les parties de la Sculpture, & même la gravûre des pierres. Rien n'eſt plus capable de confirmer ce qu'ils ont avancé, qu'un paſſage de Pline, où L. 34. c. 7.

cet Hiſtorien aſſure qu'il y avoit deux mille ſtatues à Bolſena ; & dans le même chapitre il parle d'une ſtatue d'Appollon haute de cinquante pieds. Enfin les Anciens & les Modernes font mention d'une quantité conſidérable d'ouvrages de ſculpture qu'on voyoit dans l'Etrurie ; & je ne doute pas que les uns & les autres n'aient été frappés de la beauté de ces monumens. Cependant ils ont négligé le détail de ce qui en fait le mérite. Il auroient dû, par exemple, paſſer moins légérement ſur le travail exquis des vaſes, en relever l'élégance & la variété, & faire ſentir les agrémens de la maniere dont ils ſont traités. En effet, quelle pureté ne remarque-t-on pas dans leurs formes ? quelle ſageſſe dans quelques-uns de leurs ornemens courans ! quelle légéreté dans le travail de la terre ! quelle juſteſſe dans la poſition de leurs anſes ! Toutes ces parties où regne un goût formé par le vrai, ſont trop ſouvent répétées, pour qu'on puiſſe les attribuer au hazard. Les Etruſques n'auroient pas produit tant de morceaux inimitables, ſans une connoiſſance parfaite de l'Art, jointe aux plus heureuſes diſpoſitions naturelles ; en ſorte que tout ce qui eſt ſorti de leurs mains a un caractère original qu'on ne ſçauroit confondre avec un autre.

Quoiqu'il ne nous reſte point de monumens de leur peinture, il eſt certain que cet Art leur fut connu, & qu'ils le mirent fréquemment en pratique. Les opérations les plus ſimples préparent ordinairement aux plus compoſées ; & puiſqu'il y avoit parmi eux d'habiles Graveurs & de célébres Sculpteurs, on doit croire qu'ils excelloient auſſi dans la peinture. Les deſſeins que nous voyons ſur leurs vaſes & ſur la plus grande partie de leur poterie de terre, ſont exécutés de maniére à être en quelque ſorte inaltérables. Il eſt vrai qu'ils ne nous offrent tout au plus que trois ou quatre couleurs, & qu'ils ne nous font naître que l'idée d'une peinture miſe à plat, & ſans aucune dégradation ; mais ils prouvent que la peinture étoit pratiquée en

Voyez l'explication de ce travail, Pl. XXIX. N. 1.

en Etrurie, selon l'usage ordinaire aux autres Nations: car il faut posséder un Art, en connoître à fond toutes les finesses & toutes les parties, pour en représenter l'effet au Spectateur, non-seulement par un moyen équivalent; mais encore convenable à la matiére que l'on emploie, & dont les différences sont si grandes, qu'elles exigent des opérations absolument opposées. Telles sont les réflexions que l'on fait sur ce travail, après avoir examiné avec attention les ouvrages de terre cuite qui nous viennent des Etrusques.

On ne peut donc refuser à ce peuple un goût sûr & décidé pour les Arts. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la variété & la différence que les temps ont mises dans leurs maniéres de dessiner, mais plus encore l'habitude ancienne & constante où ils étoient de manier la terre, de travailler le marbre, & de fondre & retoucher les métaux. Je remarquerai en finissant qu'Arimnus, un de leurs Rois, jugea à propos d'envoyer son throne au temple de Jupiter Olympien, & qu'il fut le premier des étrangers qui se distingua par une pareille offrande.

Pausf. Voyage d'Elid. l. 5. c. 12.

PLANCHE XXVII.

N°. I.

CETTE figure de bronze dont la hauteur est de quatre pouces cinq lignes, a sur la tête une espéce de capot; & une simple tunique couvre la moitié de son corps. M. Gori en a fait graver une dont le capot est prolongé de chaque côté, & dont la tunique descend jusqu'aux talons. Comme ce vêtement étoit propre aux gens de la campagne, il conjecture que ce bronze représentoit la Divinité qui présidoit à leurs travaux. Celui que je posséde est d'une très-haute antiquité: la grossiéreté de l'ouvrage & le mauvais goût de l'Artiste en sont une preuve évidente. Je l'ai fait dessiner sous trois aspects, pour faire mieux sentir

Mus. Etrus. XCVII.

L

la bizarrerie de son ajustement. Sa plinte très-mince & fondue avec la figure est percée de trois trous, selon la superstition des Etrusques, dont on verra l'explication plus bas.

N°. II.

CETTE figure d'Hercule haute de six pouces & une ligne est très-bien conservée. Il ne manque à ce bronze que les attributs qu'elle tenoit dans ses mains. Quoique de la même fabrique que la précédente, elle est d'un travail moins ancien. J'en ai une autre qui n'a que deux pouces de hauteur : & le cabinet du Roi en conserve deux ou trois qui présentent peu de différence ; mais aucune ne ressemble aux quatre que l'on voit dans le *Museum Etruscum*, Planche LXX.

PLANCHE XXVIII.

N°. I.

LA rudesse du dessein fait juger que cette figure a été faite dans l'enfance de l'Art ; mais la fonte en est d'une beauté digne des plus grands Maîtres. On ignoroit la maniére d'exprimer les plis des drapperies ; & au lieu des ornemens dont on auroit voulu enrichir celles-ci, on se contentoit d'y suppléer par des points, comme nous en voyons dans ce bronze. Il me paroît une des plus anciennes figures que nous ayons des Etrusques. La séparation des bras & des pieds, une sorte d'action & de mouvement qu'on observe dans la figure, les points même qui marquent les plis & les ornemens, le goût du dessein & le caractère de la tête & de la coëffure, tout en un mot n'a que des rapports très-éloignés avec les Egyptiens. Je croirois donc que cette figure & celles qui lui ressemblent ont précédé le commerce des Etrusques avec l'Egypte. Ce bronze a cinq pouces cinq lignes de haut. Il semble représenter une Divinité qui doit être mise au rang des plus anciennes que l'on voie dans le

Museum Etruscum. Le travail & la forme en sont tout-à-fait semblables. M. Gori lui donne le nom de Junon. Mais celle que le même Auteur appelle *Dea Volumna* ou *Volturna*, & qu'il regarde comme une Divinité propre des Etrusques, est encore plus ressemblante à celle-ci. Rien ne s'oppose au sentiment de M. Gori; mais il n'en apporte aucune preuve. Au reste ce n'est point du tout parce que le petit monument que je présente a les yeux ouverts, que je vais attaquer ce que dit cet Antiquaire par rapport aux yeux fermés de celui qu'il nous a donné : il prétend qu'il fut impossible à Dédale de surmonter les différentes difficultés qu'il trouvoit dans le mouvement & l'expression des figures ; & que l'ouverture des yeux fut une des choses qu'il évita le plus soigneusement, par l'impossibilité où il étoit de l'exécuter. Je n'admettrai jamais cette conjecture, parce que chaque pays a son Dédale, & que celui des Grecs a peu influé sur les Etrusques. Je conviens que les Grecs ont tellement surpassé les autres peuples que leurs rares talens ont enlevé tous les suffrages, & qu'ils ont persuadé tout ce qu'ils ont voulu dire d'eux-mêmes. Mais cette supériorité n'éblouit pas les critiques qui ont du discernement. L'homme étant naturellement porté à l'imitation, & les yeux étant l'objet dont il est le plus frappé, à cause de leur expression, & qu'ils sont les miroirs de l'ame, les Sculpteurs se sont toujours appliqués à les traiter. Ils les ont souvent mal rendus ; mais ils ont constemment fait des efforts pour les représenter. Sans parler des caisses de mumies, sur lesquelles il semble qu'ils devoient être fermés, & où néanmoins ils sont toujours ouverts ; les plus mauvais desseins des Sauvages de l'Amérique nous les représentent comme ils les voient le plus ordinairement, c'est-à-dire, ouverts. Indépendamment de ces exemples tirés de l'expérience, les hommes se suivent & se ressemblent dans les premiers pas de leurs découvertes ; & ce que nous connoissons de l'histoire du

Planche 27.

monde nous met à portée de juger des progrès que l'esprit a fait dans les Arts, dont quelques-uns ont été perdus plus d'une fois, & retrouvés de la même façon qu'ils avoient été inventés.

N°. II.

CETTE figure de bronze dont la hauteur est de quatre pouces neuf lignes, n'est pas à beaucoup près d'une antiquité si reculée que la précédente. Le travail en est très-bon & la fonte admirable. La coëffure, la drapperie, & l'ornement dont elle est bordée méritent une attention particuliéres. Plus on en apporte à l'examen des figures Etrusques, & plus on y remarque de différences sensibles par rapport au temps où elles ont été faites ; ce qui prouve l'amour, le génie & l'aptitude de cette Nation pour les Arts. Mais de quelque façon que l'on regarde les progrès des Etrusques dans les Arts, cette figure paroîtra toujours admirable, soit par le détail de son dessein, soit pour l'exécution de la fonte & du ciselet. Elle est rapportée sous deux aspects au même numéro.

N°. III.

CETTE pierre gravée sur une agathe noire, traversée dans son milieu par une raie blanche, qui en terme de l'Art se nomme une agathe barrée, est une preuve que les Etrusques n'ignoroient aucune des opérations des Arts. La gravûre en creux entraîne avec elle une infinité de connoissances & de pratiques difficiles. Cet homme nud qui tient un tronçon de corps auquel les deux bras sont encore attachés, est un de ces sujets que l'on doit se contenter de décrire. Cette image est peut-être celle d'un supplice.



PLANCHE XXIX.

N°. I.

Ce petit vaſe de terre cuite a cinq pouces de hauteur jusqu'à la partie la plus élevée de ſon anſe, & ſa largeur eſt de deux pouces deux lignes. Les figures dont il eſt orné ſont exactement rapportées & développées ſous le même N°. La principale figure eſt à genoux, & ſemble offrir à une divinité inconnue les prémices des fruits de la terre. Elle a derriére elle un âne qu'elle tient par le licol. Il n'eſt pas facile de dire quel eſt le peuple à qui nous devons ce vaſe : ſi d'un côté, le goût du deſſein, la forme bizarre de la Divinité, & la reſſemblance parfaite du ſujet qui y eſt traité avec celui que l'on trouve ſur un monument Egyptien, publié par le P. de Montfaucon, concourent à faire mettre ce vaſe au nombre des antiquités Egyptiennes ; d'un autre côté, le travail de la terre ſemble devoir le faire attribuer aux Etruſques. Auſſi M. Gori, en rapportant un vaſe où l'on voit à-peu-près la même compoſition, n'a pas craint de le regarder comme un monument de cette Nation, & d'en conclure qu'elle avoit emprunté des Egyptiens l'art de travailler & d'orner les ouvrages de terre. Quelqu'ingénieuſe que ſoit cette conjecture, je doute que les Egyptiens aient connu la pratique dont le ſçavant Italien leur fait honneur. Il eſt du moins certain que tous leurs vaſes ſont d'une ſeule couleur. Je croirois donc que le vaſe gravé dans cette Planche, & celui de M. Gori ont été fait en Etrurie ; & qu'étant deſtinés à être portés en Egypte, on avoit eu ſoin de les décorer de repréſentations qui étoient du goût des Egyptiens. J'établirois volontiers ſur cette conjecture la réputation des manufactures des Etruſques, & le commerce qu'ils faiſoient en Egypte ; mais je paſſe à un objet plus intéreſſant ; & je vais décrire, autant qu'il me ſera poſſible, la nature

Antiq. exp. t. 2. p. 11. Pl. 139.

Muſ. Etruſ. pl. 161.

du travail que le vase nous présente. Pour le concevoir, il faut observer d'abord que le fond est noir; que les figures sont rouges & que ces deux couleurs sont également relevées par une couleur blanche. La terre de tous les ouvrages Etrusques paroît avoir été choisie avec soin. C'est une argille pure & fine, dont on a séparé par le lavage le sable & les parties grossiéres. On ne peut douter que ces terres n'aient été formées sur le tour ou sur la roue; & cette opération, ainsi que la préparation des matiéres, a été précisément la même que celle de nos travaux en faïance & en porcelaine. J'ai remarqué deux sortes de terres dans leurs différens ouvrages. L'une blanche, & l'autre noire. Il est vrai que cette derniére ne se trouve pas employée aussi fréquemment que la premiére. Plus on examine ces ouvrages, & plus on voit qu'ils ont été réparés avec le plus grand soin avant que d'être mis au feu. Ces morceaux ainsi préparés ont été cuits très-légérement, pour faire ce que nous nommons le biscuit, sur lequel on met ensuite la couverte ou l'émail. Si l'on appliquoit cette couverte sur les morceaux avant que de les cuire, elle pénétreroit la terre, ou plûtôt elle s'incorporeroit dans ses pores, & il seroit très-difficile de la bien enlever, comme la chose étoit nécessaire dans la pratique des plus beaux ouvrages de ce pays. Cette couverte placée en tout autre temps auroit empêché d'exécuter, avec une aussi grande délicatesse d'outil, les desseins dont ces ouvrages sont ornés. La terre étant cuite est moins inégale & plus dense, & la couverte ne s'attache que médiocrement lorsqu'elle n'a reçû qu'un feu léger; alors il est aisé de l'enlever, ou plûtôt de la découper, sans qu'elle laisse la trace la plus légère. Cette couverte étoit faite avec une terre *bolaire* très-*martiale*, la même que celle que nous employons dans notre faïance, connue sous le nom de Maganèze; ou *maganesia vitriariorum*. Cette terre prend aussi dans la cuite une couleur rouge très-foncée, mais qu'il est facile

de rendre noire avec la moindre mixtion de couleur ou d'autres terres. Cette matiére a dû être préparée & broyée parfaitement, pour la mettre en état de s'étendre & de couler au pinceau, comme les émaux. Mais avant que de mettre cette couverte noire, les Etrusques avoient soin de tremper leurs ouvrages, ou de leur donner une couleur rougeâtre, mais claire & fort approchante de celle de notre terre cuite. Ils prenoient cette précaution, pour corriger la teinte naturelle & blanchâtre de leur terre, qui ne produisoit pas l'effet qu'ils aimoient à voir dans leurs plus beaux ouvrages. L'examen de plusieurs morceaux Etrusques suffira pour faire sentir ces différences, & connoître à fond les détails. Les terres se trouvant ainsi pré-préparées, voici l'opération la plus essentielle pour la façon de les orner. Quand la couverte noire ou rouge étoit séche, le Peintre, ou plûtôt le Dessinateur devoit nécessairement calquer ou poncer son dessein; &, selon l'usage de ce temps, il n'a pû se servir, pour y parvenir, que de lames de cuivre très-minces, susceptibles de tous les contours, & découpées comme l'on fait aujourd'hui ces mêmes lames, pour imprimer des lettres & des ornemens. Il prenoit ensuite un outil fort tranchant, avec lequel il étoit maître de faire ce qu'on appelle de réserve les traits les plus déliés; car il emportoit & ôtoit la couverte noire sur tout ce qui devoit être clair; & je ne puis comparer cette manœuvre qu'à celle de notre gravûre en bois. Alors la couleur rouge se distinguoit, & faisoit voir fort nettement les figures, les ornemens, & tout ce qu'on avoit entrepris de représenter. La seule inspection de la plus grande partie de ces terres démontre ces sortes d'opérations. Enfin ces ouvrages étant parvenus à ce point, on leur donnoit la seconde cuite un peu plus forte que la premiére.

Je ne crois pas devoir terminer l'examen de ces ouvrages, sans y ajoûter quelques réflexions générales. Ils ne sont pas tous fabriqués avec le même soin; on en trouve

dont la terre blanchâtre, souvent mal cuite, n'a pas reçû la première couleur rouge. Il y en a d'autres dont la terre est bien cuite & bien travaillée, & qui ne sont recouverts que par la couleur rouge qui forme ou le fond ou les ornemens ; & ces morceaux me paroissent les moins communs. Toutes les couleurs noires ne sont pas également belles. Il y en a qui sont ternes, & sans aucun éclat ; & d'autres qui, par leur mat & leur poli, imitent en quelque façon l'émail de nos porcelaines. La couleur blanche qu'ils mettoient toujours avec le pinceau sur les fonds, comme sur les espaces découverts, n'a aucune tenue. C'est une espéce de créte qui n'est pas comparable pour la solidité aux couleurs dont je viens de parler ; & c'est pour cela, sans doute, qu'ils l'employoient avec tant de ménagement, & le plus souvent pour des parties de coëffures, de brasselets ou de réveillons dans les ornemens. Les Etrusques ignoroient donc les moyens de mettre cette couleur au feu.

Je ne sçaurois passer sous silence la mauvaise foi & l'imposture de certains Artistes. J'ai des vases d'un vernis absolument noir, passé au feu & très-solide, sur lequel on a fait des figures de couleur rouge simplement au pinceau, & qui sont presque toutes effacées. Ces ouvrages coûtoient beaucoup moins de peines & de soins ; & il falloit être bon connoisseur pour ne pas s'y tromper. Ils produisoient le même effet en sortant de la main de l'ouvrier. On ne les a pas fait sans dessein, & c'est, selon moi, une véritable friponnerie. Quoi qu'il en soit, les Etrusques n'employoient que le noir, le rouge & le blanc. Enfin on ne peut douter que, pour conserver la propreté & l'exactitude de leurs ouvrages, ils ne se soient servis de ce que nous appellons des gazettes, c'est-à-dire, des pots couverts, dans lesquels on fait cuire aujourd'hui les morceaux à l'abri de tout air extérieur. Ces recherches m'ont donc convaincu que ces ouvrages ont été faits avec autant de soin que les porcelaines. On peut même, indépendamment de leur

antiquité,

antiquité, les regarder comme aussi précieux. Cependant la quantité que l'on en trouve nous assûre de l'abondance de ces manufactures, & du goût que toutes les Nations avoient en ce temps-là pour les ouvrages qu'elles produisoient. Quant à la matiére, j'avoue que l'idée n'en est pas favorable; mais je me contenterai de dire que l'on ne connoissoit rien de plus parfait que cette terre cuite, & qu'on employoit à la mettre en œuvre la main des plus fameux Artistes.

N°. II.

Cette figure de bronze, dont la hauteur est de quatre pouces sept lignes, est dessinée de face & de profil. Elle a une sorte de rapport avec les figures Egyptiennes; mais elle en diffère par des caractères distinctifs, qui dépendent d'usages & de modes que l'on remarque dans les Etrusques: telles sont les tresses de cheveux tombant négligemment sur la poitrine, le bonnet dont la tête est couverte, la chaussure ornée & relevée à son extrémité, enfin le pli de la robe qu'elle soutient. Tout cela désigne & marque le temps où les Etrusques étoient entrés en commerce avec les Egyptiens, & nous apprend qu'ils employoient dans leurs ouvrages quelque chose de ce qu'ils voyoient faire à ce peuple. Si nous avions leurs Historiens, ou du moins un Voyageur qui nous eût laissé une description circonstanciée de leur pays, comme Pausanias nous en a laissé une de la Gréce, nous serions sans doute instruits du commencement & des progrès de leurs Arts; & ce peuple nous seroit d'abord représenté comme ne sçachant point encore donner du mouvement & de l'action à ses figures de ronde bosse, ni leur séparer les jambes. Celle qui donne lieu à cet article, quoique très-ancienne, est d'un siécle plus éclairé. M. Gori, qui en a rapporté une à peu-près semblable, avoit d'abord cru qu'elle représentoit la Déesse Ancharia. Mais comme nous connoissons d'autres monumens où cette Déesse, *Muf. Etruf. t. I, p. 5.*

déſignée par ſon nom, ſe montre ſous les traits d'une Furie avec des ailes, & une hache à deux tranchants, peut-être faudroit-il abandonner la premiére explication de M. Gori, & ranger cette figure parmi celles qui ſont inconnues. J'ajouterai ſeulement que celle-ci a été fondue maſſif, & par un homme très-expérimenté dans l'art de la fonte ; qu'elle eſt attachée à une plinte quarrée, & percée de quatre trous qui ſervoient à l'arrêter, & qui l'empêchoient de prendre la fuite ; ſuperſtition fort commune parmi les Etruſques, & dont on verra bientôt un ſecond exemple.

PLANCHE XXX.

No. I.

Ce petit vaſe de terre cuite dont nous ignorons l'uſage, n'a qu'une ouverture pour recevoir & pour verſer la liqueur. Un trou de quatre lignes de diamétre le traverſe dans le milieu, & n'a point de communication avec le dedans ; on ne ſçauroit rendre compte de ſa deſtination. La forme du vaſe eſt agréable : il eſt fait avec une parfaite exactitude & une grande préciſion. Le vaſe eſt de forme ronde ; ſon diamétre a quatre pouces cinq lignes, & ſa hauteur juſqu'à l'endroit le plus élevé de ſon anſe, eſt de quatre pouces deux lignes. Le vernis noir dont il eſt recouvert eſt d'une extrême beauté, & le travail vaut mieux que le deſſein des figures dont il eſt orné. Elles ſont développées ſous le même No. on y voit un homme armé, la lance en arrêt, ſur le point d'attaquer un ſanglier qui eſt déja percé d'un trait. Cette circonſtance me feroit penſer qu'on a voulu rappeller ici l'idée de la chaſſe du ſanglier de Calydon, où ſe trouva l'élite des Héros de la Gréce. Tous les Mythologues aſſûrent qu'il fut tué par Méléagre : mais Apollodore rapporte qu'il reçut les premiéres bleſſures de la main d'Atalante, & que cette Princeſſe lui perça le dos d'une fléche. L'Artiſte n'ayant qu'un moment de

Lib. 1.

l'action à prendre, a représenté le sanglier déja blessé, & se jettant avec fureur sur Méléagre qui l'attend de pied ferme. On pourroit aussi, sans remonter à des temps fabuleux, regarder le sujet gravé sur ce vase comme la simple représentation d'une de ces chasses si fort en usage parmi les Etrusques. Quoi qu'il en soit, la figure du chasseur est très-mal exécutée; & par la comparaison qu'on en fera avec plusieurs de celles que l'on trouve dans ce Recueil, on se convaincra que les Etrusques ont plus d'une fois changé de maniéres.

N°. II.

Cet autre vase également de terre cuite, est de la même proportion que le précédent, & a dû servir aux mêmes usages. Cependant il est encore plus extraordinaire, à cause de l'espace vuide qui se trouve dans le milieu de sa capacité, & dont le diamétre est d'un pouce huit lignes, Par conséquent il contenoit encore moins de liqueur que le précédent. Il n'a d'ailleurs aucune espéce d'ornement, & sa couleur est simplement noire.

N°. III.

Je regarde cette cornaline comme un des beaux monumens qui nous restent des Etrusques. M. Gori l'a déja fait graver; mais l'empreinte qu'il en a publiée n'est pas exacte. Elle représente Achille, dont le nom est écrit sur la pierre en caractères Etrusques. Il tient d'une main son bouclier, & de l'autre une espéce de bottine qui servoit à couvrir le devant de la jambe. Il paroît que cette piéce entroit dans l'armure des Anciens, & qu'Homère l'a souvent désignée par un terme que les Traducteurs rendent ordinairement par celui de cuissart. On verra la preuve de ce que j'avance dans un passage d'Homère. Ce grand Poëte voulant peindre Achille qui se prépare à venger la mort de Patrocle, dit que ce héros prit sa belle chaussure, & l'attacha sur ses

Mus. Etrus. t. 1. Pl. cxix. N°. II.

Iliad. L. 19.

jambes avec des agraffes d'argent. Si l'on veut jetter les yeux sur la Planche XXXI de ce Recueil, N°. I, on y remarquera que les bottines dont je parle étoient effectivement retenues par des courroies, & sans doute par des agraffes. Ces bottines étoient communément de cuir de bœuf, & quelquefois de cuivre. Voici le passage d'Homère.

Iliad. liv. 19. Traduction de Mad. Dacier.

» Achille plein de rage & d'impatience prend les armes » que Vulcain lui a faites. Il met les *cuissars*, couvre sa » poitrine de sa cuirasse étincelante, prend le baudrier » d'où pend sa redoutable *épée*, & charge son bras de ce » *bouclier* impénétrable, qui jette une clarté pareille à » celle de l'astre de la nuit.... Achille s'essaye sous ces » armes pour voir si elles lui sont propres, & si son corps » souple conserve toute sa liberté. »

Je ne doute point que le Graveur en composant son sujet n'ait eu la description d'Homère en vûe; mais content d'en saisir l'esprit & les détails principaux, il s'est donné des licences pour ne point charger son sujet. Il a rejetté la cuirasse & le baudrier, parce qu'ils l'auroient empêché de dessiner le nud de la figure, & de lui donner une attitude élégante. C'est ainsi que les grands Artistes doivent rendre les sujets que fournissent les Poëtes, en les présentant du côté le plus avantageux pour leur Art, & sçachant à propos indiquer le tout par une partie. L'Artiste à qui nous devons cette pierre, a prouvé dans cette occasion que les Etrusques ont poussé la gravûre en creux à la plus grande perfection, & qu'ils ont connu toutes les finesses de ce genre de travail. La cornaline ne peut être mieux conservée, ni plus belle; elle est en forme de scarabée: & comme cet animal étoit sacré chez les Egyptiens, qui le représentoient fort souvent, il en résulte que les Etrusques avoient emprunté d'eux quelques-uns de leurs usages. Du reste les pierres de cette forme avoient trop d'épaisseur pour être portées au doigt, & elles sont ordinairement percées dans le milieu de leur longueur. Je crois que les Etrusques

les regardoient comme des amulettes, & qu'en les suspendant au cou, ils avoient encore la liberté d'en tirer des empreintes, quand ils vouloient apposer leur cachet.

Je donnai cette belle pierre à M. le Comte de Thoms, lorsqu'il fit son dernier voyage de Paris : elle a, sans doute, eu le même sort que les autres antiques qui composoient son cabinet.

PLANCHE XXXI.

N°. I.

PARMI les différentes danses en usage chez les Etrusques, il y en avoit une où l'on étoit armé de toutes piéces, & qui entroit dans les cérémonies de la Religion. Mrs. Buonarotti & Gori en ont rapporté plusieurs preuves tirées des monumens; & celui que je produis en fournit une nouvelle. C'est une figure de bronze dont la tête est couverte d'un casque, la poitrine d'une cuirasse, & les jambes de bottines. Cette armure semble ne convenir que pour le combat : mais l'attitude de la figure annonce des dispositions plus pacifiques. Si l'on fait attention que son visage frais & riant ne respire que la joie, & qu'en général son âge ne répond guère à la façon dont elle est armée, on ne doutera plus que ce ne soit un danseur. Les armes & les ornemens dont elles sont enrichies ont beaucoup de relief; ce qui me persuade qu'elles n'étoient que de toile, ou d'autres matiéres dont le poids n'étoit pas incommode. Le casque est surmonté d'un animal qui me paroît être une lionne, mais dont la tête est cassée : le petit doigt de la main droite manque aussi à la figure; les prunelles de ses yeux sont creuses, & n'ont pû recevoir que de fort petites pierreries. Les deux mains ont certainement tenu des attributs qui ne subsistent plus : & j'avoue que plus je lis le Dialogue de Lucien sur la danse, & plus cette figure me rappelle les pantomimes dont cet Auteur nous a laissé une description

assez détaillée. Ce genre de danse, selon lui, étoit venu d'Italie; & l'on pourroit présumer, sans pousser trop loin les conjectures, qu'il a pris naissance en Etrurie. Le goût du dessein de cette figure n'est pas des meilleurs, & le genre du travail n'est pas ordinaire. Il me paroît seulement que l'un & l'autre sont d'un temps bien postérieur à celui de plusieurs morceaux que j'ai rapportés, & qui précédent celui-ci. Je parlerai plus bas des bottines dont les jambes de ce danseur sont couvertes, & j'ajouterai seulement qu'il est posé juste & à plomb sur le pied gauche, dans l'action de sauter & de courir, & que toute la figure est disposée à ce mouvement. Elle a huit pouces six lignes de hauteur, & a été fondue sans plinte ni socle, pour être apparemment placée sur un piedestal à volonté. Elle est d'ailleurs réparée avec beaucoup de soin.

N°. II.

CETTE danseuse aussi de bronze, & présentée des deux côtés, a cinq pouces sept lignes de haut avec sa plinte ou son piedestal fondu en même temps que la figure. Ce morceau n'est point antique: mais, soit par la fonte, soit par le goût de la gravûre de ses ornemens, il a un rapport assez juste avec les monumens Etrusques; & il est si aisé d'y remarquer la plupart des conditions, qu'un grand nombre d'Antiquaires établissent comme des moyens de reconnoître cette sorte d'antiques, que je me suis déterminé à le faire graver. Il y en a même beaucoup de ce genre dans plusieurs cabinets de l'Europe. Je ne m'excuserai point d'y avoir été trompé, sur le lieu où j'ai trouvé ce bronze, non plus que sur le cas que l'on en faisoit; mais j'avouerai que le hazard m'ayant mis sous les yeux une quantité considérable de figures du Japon, j'ai reconnu sans peine qu'elles avoient le même goût de dessein; que la fonte étoit pareille; & qu'enfin le travail en étoit absolument semblable. J'en avertis ici, afin que ceux qui

s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, ne s'accoutument point à décider avant que d'avoir fait toutes les recherches possibles.

Nº. III.

Ce vase, ou cette espéce de burette, est haut de neuf pouces, & son diamétre en a un peu plus de quatre. J'en posséde treize pareils, qui ont depuis trois jusqu'à onze pouces de hauteur. Il n'y en a qu'un qui soit noir : les autres sont ornés & travaillés dans tous les genres que les Etrusques ont employés dans leurs ouvrages de terre cuite. J'ai préféré celui-ci, non à cause de sa forme, car elles sont toutes également agréables dans leurs différentes proportions ; mais parce que les figures que l'on voit sur ce vase m'ont paru remarquables. N'auroit-on pas voulu y rappeller le souvenir d'un athléte qui avoit remporté le prix dans quelque jeu de la Gréce, ou dans ceux que l'on célébroit en Etrurie ? Le cheval, la palme, la nudité de la figure, le chapeau dont sa tête est couverte, tout cela ne suffit-il pas pour donner à cette explication quelque probabilité ? Il est vrai que le chapeau semble avoir des ailes : mais les Artistes Etrusques accoutumés à en donner à plusieurs de leurs Divinités, ont peut-être fait graver avec cet ornement un de leurs citoyens qui s'étoit distingué par sa légéreté. J'ajoute que M. Baudelot, en expliquant un bas-relief antique, où se trouvoit un sujet à-peu-près semblable, a cru de même qu'il représentoit un athléte.

Buonarotti, & Dempster, p. 70. Gori, *Mus. Etrusc.* tom. 2. p. 374.

Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. 1. hist. p. 193.

Le dessein de ce morceau est d'un très-bon goût. Il y a même des finesses dans le trait. Ce qui me fait croire qu'il ne remonte pas à la plus haute antiquité ; & que les Etrusques avoient vû d'excellens ouvrages Grecs en ce genre, lorsque celui-ci a été fait dans leur pays.

PLANCHE XXXII.

Ce beau vase est de terre, & très-bien conservé. J'ai été d'autant plus sensible au plaisir de le trouver dans le cabinet du Comte Peralta, dont j'ai fait l'acquisition, qu'il prouve ce que j'ai avancé plusieurs fois, que les Etrusques ont accommodé à leurs usages & à leurs maniéres les secours qu'ils ont tirés des Egyptiens, & qu'ils ont imité cette Nation, sans la copier servilement. En effet, on voit sur une des faces de ce vase un homme couché sur un lit, & une femme ou un jeune homme debout. Ce grouppe se rencontre fréquemment, & dans la même disposition sur plusieurs monumens Egyptiens; mais il représente toujours une mumie, & l'homme qui travaille à la préparer. Ici la figure couchée a le visage découvert & colorié; elle a les pieds séparés: & la femme ou le jeune homme debout a les bras étendus, & paroît implorer du secours pour le mourant, en s'adressant à un astre que l'on apperçoit dans un coin de la composition, & qui est vraisemblablement le Soleil. On en distingue sans peine la forme, aussi-bien que les bras, le visage & les pieds de la figure debout, quoiqu'ils n'aient été peints qu'avec une couleur blanche dont la tenue est fort peu solide La gravûre fait sentir suffisamment ce qui est gravé sur l'autre côté du vase. C'est un grand serpent qui se replie sur lui-même. Il a une barbe, de petites ailes placées en différens endroits de son corps, & des pieds de cerf. Pour entendre ceci, il faut observer que
Saturn. l. 1. c. 17. le Soleil, qui, selon Macrobe, ne s'éloigne jamais de l'Ecliptique, suit néanmoins dans sa route un cours tortueux, & semblable aux sinuosités d'un serpent; & se
C. 20. souvenir que dans un autre endroit le même Auteur ajoute que l'on a désigné le Soleil par la figure d'un serpent, parce que les dragons rajeunissent tous les ans en se dépouillant de leur ancienne peau. On a déja vû que le globe du Soleil est représenté sur une des faces de ce monument:

monument; & qu'il l'eſt ſur l'autre face par l'emblême d'un ſerpent ailé, auquel on a donné des pieds de cerf, pour marquer peut-être la rapidité avec laquelle le Soleil fournit ſa carriére. On voit à côté du ſerpent une chouette poſée ſur l'angle d'un corps ſolide, qui paroît être un tombeau. Les Egyptiens regardoient cet animal comme le ſymbole des mauvais Génies. Si les Etruſques ont adopté cette idée, tout le ſujet repréſentera une perſonne mourante, pour laquelle une autre perſonne adreſſe des vœux au Soleil, afin d'écarter les mauvais Génies qui commençoient à s'approcher du tombeau. En conſéquence de cette explication, je prendrois ce vaſe pour une urne ſépulchrale. Les ornemens qui accompagnent les deux faces que je viens de décrire ſont ſages, & différens de ceux que l'on voit ordinairement ſur les vaſes Etruſques. Ils répondent à la nature des choſes repréſentées. La couleur rouge miſe comme *couverte*, eſt employée avec beaucoup d'art, & ſe trouve très-bien diſpoſée avec la noire. L'une & l'autre ſont placées ſur la couleur naturelle de la terre; mais elle eſt bien cuite, & parfaitement travaillée. Ce vaſe a dix pouces & demi de hauteur, ſept pouces trois lignes de diamétre. La figure couchée a quatre pouces, & celle qui eſt de bout en a trois & demi.

PLANCHE XXXIII.

N°. I.

Ce beau vaſe eſt malheureuſement en fort mauvais état. On y voit les débris d'une ſculpture admirable. Il a cinq pouces de hauteur, & environ deux pouces neuf lignes de diamétre. Il étoit enrichi d'un bas-relief dont je ne puis préſenter que les ruines : elles ſont développées ſous le même N°. J'avoue que j'ai vû bien peu d'exemples d'un pareille ornement ſur les monumens Etruſques. Il me paroît que l'on a voulu repréſenter Caſſandre traînée par les

cheveux ; car les Etruſques ont ſouvent traité dans leurs bas-reliefs l'hiſtoire & les Héros de la guerre de Troye. Il ne faut pas néanmoins ſuppoſer qu'Homère ait voyagé en Etrurie, ni même qu'il ait connu les Etruſques ; mais il avoit fait l'admiration de ce peuple par la beauté & la juſteſſe de ſes images, & ſa muſe a échauffé & nourri l'imagination des célébres Artiſtes, auſſi-bien que celle des Poëtes. Ce monument eſt recommandable à pluſieurs égards. Le travail du bas relief eſt un peu ſec, mais il n'eſt pas dépourvû d'action. Les têtes de l'homme & de la femme, ainſi que celle du cheval, ont du caractère ; mais, ſi l'on peut aſſeoir un jugement ſur un morceau ſi mal conſervé, il me ſemble que la figure de la femme eſt d'un aſſez mauvais deſſein. Je ne dirai rien des ornemens qui accompagnent ce bas-relief : ils reſſemblent à tous ceux que l'on voit ſur ces ſortes de vaſes.

Dempſter, Buonarotti, *Etruri Reg.* Gori, *Muſ. Etruſ.*

J'ai retranché quelques-unes des Planches qui devoient entrer dans ce Recueil, & dont le nombre étoit complet, afin de donner une idée du cabinet de terres Etruſques que M. de Sainte Palaye m'a fait l'amitié de me céder, & qu'il avoit acheté à Milan du Comte Peralta. Il eſt des plus nombreux, & ce morceau y occupoit une place, ainſi que celui du N°. ſuivant.

N°. II.

La forme de ce petit vaſe eſt auſſi belle, & auſſi agréablement imaginée qu'elle eſt ſinguliére & raiſonnable. C'eſt tout ce que je puis en dire : car ce monument n'a pas le moindre ornement ; & comme il eſt abſolument noir, la gravûre ſuffit pour faire juger de ſon mérite, qui ne conſiſte que dans le trait. La hauteur de la coupe eſt de deux pouces trois lignes : le plus grand diamétre a quatre pouces & demi, le plus petit deux pouces quatre lignes, & la plus grande élévation des anſes larges de huit lignes eſt de quatre pouces & autant de lignes.

PLANCHE XXXIV.

N°. I.

Ce plat Etruſque eſt de terre cuite. Son diamétre eſt d'un pied ſept lignes, ſa profondeur de trois pouces deux lignes, & ſon élévation depuis le deſſous du pied juſqu'au ſommet du bouton qui termine les anſes, de quatre pouces ſept lignes J'ai fait graver ce monument avec grand apparat. J'en préſente le profil, le deſſous & le dedans, à cauſe des beaux ornemens dont il eſt enrichi dans toutes ces parties. Il mérite cette attention non-ſeulement par ſon travail, mais par ſa rareté. Je n'en ai point vû de ſemblable dans les Recueils d'Antiquités publiés juſqu'à ce jour; & je ne me ſouviens pas d'en avoir rencontré dans les divers endroits de l'Europe où mes voyages m'ont conduit. Les anſes ſont d'une belle ſimplicité, & d'un uſage facile. Elles n'excédent pas la circonférence; ce qui les met à l'abri de pluſieurs accidens. Les boutons qui les accompagnent ſont ſentir l'intelligence & le goût de celui qui a compoſé ce morceau. J'eſpère que ceux qui connoiſſent le mérite des formes, me ſçauront bon gré d'avoir expliqué & développé avec ſoin toutes les parties du trait.

N°. II.

Le creux du vaſe indiqué par ce N°. eſt bien orné, & dans les plus juſtes proportions. Me ſera-t-il permis de conjecturer qu'on a voulu y repréſenter le Génie de l'Automne? Il a des ailes, parce que les Etruſques en donnoient à preſque toutes leurs Divinités. Il tient un corbeille remplie de fruits; & il eſt précédé par un animal qui reſſemble fort à un liévre. Ces deux ſymboles caractériſent aſſez bien l'Automne, & ſont préciſément les mêmes qui ſervent à la faire reconnoître dans un médaillon de l'Empereur Commode, où ſont repréſentées les quatre ſaiſons.

Autour de la figure eſt une couronne de laurier, dont les feuilles ſont peintes de blanc; & on ne voit plus que les traces de cette couleur.

Nº. III.

Le deſſous eſt orné de deux figures. L'une eſt une femme aſſiſe, & drappée de bon goût. Elle tient de la main droite un miroir & une patère, & de la gauche une table quarrée. L'autre figure eſt nûe, ailée, & poſe ſur un genou. Elle tient d'une main une corbeille de fruits, & de l'autre une eſpéce de couronne que l'on rencontre ſouvent dans les monumens Etruſques, mais dont la deſtination n'eſt pas bien connue. Ces figures occupent deux des quatre diviſions du cercle. Les autres ſont remplies d'ornemens légers & fort agréables, aſſez ſouvent répétés ſur ces mêmes monumens. Ceux-ci ont été réveillés en quelques endroits par cette couleur blanche dont j'ai parlé pluſieurs fois.

Malgré ce que j'ai dit plus haut de la rareté de ce morceau, j'en ai trouvé un depuis que celui-ci eſt gravé. Il étoit dans le cabinet du Comte Peralta. Nulle différence dans l'intention. Il eſt plus petit. Son diamétre n'eſt que de dix pouces huit lignes. Il n'eſt orné que d'une grande tête de femme, & le vernis en eſt rouge. Il eſt très-bien conſervé ; mais le travail en eſt groſſier ; & parce qu'on a manqué d'attention quand on l'a mis au feu, il eſt prodigieuſement voilé. Il peut du moins faire juger que la forme de ces plats étoit aſſez commune chez les Etruſques. L'on ſçait d'ailleurs que tous leurs ouvrages, ainſi que leurs ouvriers, n'étoient pas d'un mérite égal.



PLANCHE XXXV.

LES Antiquaires ne s'exercent pas toujours ſur de grands objets ; mais lorſqu'ils ſe trouvent forcés d'entrer dans des détails en apparence frivoles, ils ſont animés par l'eſpérance de découvrir l'origine d'une infinité d'uſages qui ne paroiſſent mépriſables que parce qu'ils ſont fort communs. Ceux de la vie civile ſont de cette eſpéce ; à peine daigne-t-on les examiner. Cependant leurs commencemens & leurs révolutions offrent quelquefois un ſpectacle intéreſſant à ceux qui ſont attentifs aux objets qui les environnent. On y voit par quels moyens les hommes ſont parvenus à ſe procurer les commodités dont ils jouiſſent à préſent ſans réflexion ; & cet examen fait connoître d'autant plus ſûrement la marche & les reſſources de l'eſprit humain, qu'il eſt fondé ſur l'expérience, & qu'il renferme le raiſonnement dans un cercle de faits qui ne donnent aucune priſe à ſes ſubtilités. Je dis ceci à l'occaſion des vaſes gravés dans cette Planche. Leur forme prouve qu'avant l'invention des Arts utiles les cornes des animaux tenoient lieu de coupes, & qu'elles donnerent ſucceſſivement l'idée de tous les vaſes dont on s'eſt ſervi depuis. J'ai tâché de montrer dans un Mémoire lû à l'Académie des Belles-Lettres, que malgré les altérations que cette forme avoit éprouvée, on la voyoit encore paroître ſur des vaſes qui ne ſont pas de la premiere antiquité. Je mets dans cette claſſe ceux que certaines figures Etruſques tiennent dans leurs mains. J'y mets auſſi ceux que l'on a fait graver dans le troiſiéme volume du *Muſeum Etruſcum* ; j'y mets enfin ceux de cette Planche. Part. 2. Pl. VIII.

N°. I.

MON cabinet en renferme deux abſolument ſemblables, ſoit pour la grandeur, ſoit pour les ornemens que l'on

trouve développés sous le même N°. I. Ils sont tous deux
Lib. v. p. 218. terminés en tête de cochon. Strabon remarque que dans ce canton de la Gaule Cisalpine, qui de son temps confinoit à l'Etrurie, mais qui dans les siécles plus reculés en faisoit partie, la terre produisoit des fruits de toute espéce, & une si grande quantité de glands, qu'on y voyoit de nombreux troupeaux de cochons, dont la ville de Rome tiroit une partie de sa subsistance. Un animal si commun engageoit naturellement les Etrusques à le placer dans leurs monumens, & c'est peut-être au seul caprice des ouvriers que nous devons ces sortes de représentations. Cependant si l'on veut leur supposer un motif religieux, il suffira de se rappeller que les Etrusques scelloient du sang de cet animal les traités d'alliance & de paix avec les Nations voisines; qu'ils l'immoloient dans les cérémonies du mariage, & le regardoient comme le symbole de la fécondité; qu'ils l'avoient enfin consacré à Cérès, persuadés sans doute, comme les Egyptiens, qu'en fouillant la terre avec son groin, il avoit fourni à cette Déesse un exemple du labourage. Il n'en falloit pas tant à ce peuple superstitieux pour donner la forme d'une tête de cochon à la partie inférieure de ces deux vases, qui, suivant toutes les apparences, étoient destinés à servir aux sacrifices. Ils sont
Planche XXIX. du même goût de travail que j'ai expliqué ci-dessus, & qui étoit le plus beau.

La couleur blanche y est employée en très-petite quantité, & seulement pour réveiller la coëffure de la tête humaine, & plusieurs endroits des ornemens. L'ouvrage en est fort bon. Les têtes des animaux sont bien touchées, finies, caressées & sans sécheresse. L'élévation que ces seuls animaux ont sur le front est la seule chose dont on puisse être blessé. Ces vases sont d'une si parfaite conservation, que je croirois volontiers qu'ils ont été trouvés dans un tombeau; & par une suite de cette conjecture, qu'on les avoit employés à des libations funéraires.

Leur hauteur eſt de ſept pouces deux lignes, & le diamétre de leur ouverture de trois pouces deux lignes. Ils contiennent, à peu de choſe près, une chopine de Paris.

N°. II.

Ce vaſe eſt de la même matière que les précédens, c'eſt-à-dire, de terre cuite. Il préſente à ſon extrémité une tête de jeune cerf. Il a quatre pouces de largeur, & ſept pouces deux lignes de hauteur. Il contient un peu plus que la chopine de Paris. La couleur en eſt abſolument noire. Il n'a d'autre ornement que les cannelures les plus belles, les plus ſimples, les mieux eſpacées. Enfin je connois très-peu de morceaux dont le trait ſoit plus élégant. Ce que je puis ajoûter, c'eſt qu'il avoit appartenu à M. de Peireſc. Dans le cabinet des Eſtampes du Roi, on conſerve un Manuſcrit où ce ſçavant homme avoit fait repréſenter, & ſouvent avec les couleurs de l'objet, pluſieurs beaux vaſes antiques. Celui dont il eſt ici queſtion, s'y trouve deſſiné avec beaucoup de ſoin, & preſqu'auſſi grand que nature. Nous devons regretter les explications dont M. de Peireſc avoit, ſans doute, accompagné ce Recueil de deſſeins. La perte des plus beaux manuſcrits, la ruine des cabinets les plus curieux n'arrivent que trop ordinairement à la mort des particuliers. Ces exemples devroient engager les poſſeſſeurs de ces tréſors à les laiſſer dans quelque dépôt public. Il n'y en a point de plus ſûr que celui du Roi.

PLANCHE XXXVI.

N°. I. & II.

On auroit peine à croire qu'un monument orné d'un ſi grand nombre de parties ſaillantes, pût être auſſi entier que ce vaſe, où l'on remarque quelques ornemens de ronde boſſe, mêlés avec la façon de peindre, ou plûtôt de deſſiner, pratiquée par les Etruſques ſur leurs ouvrages de terre; & j'avoue que c'eſt une choſe que je n'ai vûe

que dans le N°. I de la Planche XXV. & dans celui-ci.

Les quatre têtes de femme richement coëffées, dont le couvercle est accompagné, se ressemblent, & ont certainement été jettées dans le même creux. Il présente sur le côté qu'on ne voit point, un Satyre caractérisé par la queue & les pieds de chévre, & qui semble consulter une femme. Cette derniére figure, mille fois répétées sur ces sortes d'ouvrages, reparoît sur le côté que j'ai fait dessiner, & elle y est accompagnée d'une figure à genoux qui la consulte, & qui lui adresse ses priéres, dans une position qui n'est point ordinaire aux Etrusques, & qui m'a déterminé à la mettre sous les yeux du Lecteur. On voit plus en grand au N°. II, une des quatre têtes dont ce monument est orné; & je l'ai fait graver de face & de profil, pour en faire mieux sentir le mérite & la singularité. Le corps du vase, en comprenant le bouton dont le couvercle est couronné, a sept pouces huit lignes, les anses le surmontent d'un pouce huit lignes, le diamétre est de cinq pouces sept lignes, & chaque tête a un pouce huit lignes depuis l'extrémité de son cou jusqu'au haut de la coëffure. J'ai encore un vase dont la forme est absolument pareille, mais dont la proportion est plus forte. On y voit quatre boutons, à la place des têtes de celui-ci.

N°. III.

Ce petit pot de terre cuite, dont la hauteur est de quatre pouces, & la largeur de deux pouces sept lignes, a trois anses & trois becs. Il y a apparence qu'il étoit destiné à l'usage de la table, & qu'on y mettoit une liqueur dont on avoit fréquemment besoin : car le vase est ce qu'on appelle vulgairement fort à la main. Sa forme n'est pas sans mérite, indépendamment de sa commodité, qui doit être le premier objet de l'ouvrier. Ce petit morceau est tout-à-fait noir : le vernis n'en est pas des plus beaux, & sa conservation n'est pas bien complette.

N°. IV.

N°. IV.

La forme de plusieurs vases Etrusques témoigne qu'ils ne servoient qu'à orner & à décorer les endroits où ils étoient placés. Cependant les fabriques d'Etrurie produisoient aussi des tasses, des écuelles, & des plats de toutes les grandeurs, pour les usages les plus communs. Ces derniers sont en général d'un travail fort grossier, & presque tous de couleur noire, ce qui suffit pour les faire reconnoître. Mais afin que, pour fonder son jugement, on ne soit pas obligé d'être attentif à l'impression qui naît de la fabrique & du vernis, on doit observer qu'ils ont pour la plûpart dans leur fond intérieur des ornemens qui n'ont pû être exécutés qu'avec des instrumens que nous appellons aujourd'hui des *fers*. On en appliquoit l'empreinte lorsque la terre étoit molle, & par conséquent avant que de la mettre au feu; & j'ose assurer que ces ornemens qui sont infiniment variés, ont la finesse & l'intelligence de l'orfévrerie. Ce petit plat a sept pouces de diamétre, & son élévation depuis son plan est d'un peu plus de deux pouces. J'en ai au moins trente de cette même espéce; & la plûpart ont dans le milieu les ornemens dont j'ai parlé, & cette tête de face qui paroît dans la gravûre.

PLANCHE XXXVII.

Ce vase de terre & d'un travail ordinaire aux Etrusques, est d'une forme agréable. Il est assez bien conservé, à la réserve de l'extrémité supérieure, dont la moitié est rétablie. On voit dans le dessein dont il est orné une figure nûe & debout, à laquelle une femme assise & vêtue semble présenter une offrande. Ce sujet, qui, avec peu de différence revient souvent sur les vases Etrusques, n'en est pas pour cela mieux connu : je dis la même chose du grouppe qui paroît sur l'autre côté de ce vase. Ce sont deux figures entiérement vêtues de longues robes, & dont l'une s'appuie

ſur un bâton. Elles peuvent tout au plus nous donner l'idée de l'habillement le plus commun parmi cet ancien peuple. Les ornemens qui accompagnent les grouppes ſont bien diſpoſés, & fort élégans. La hauteur de ce vaſe eſt d'un pied cinq lignes, & ſon principal diamétre de ſept pouces ſept lignes.

PLANCHE XXXVIII.

CET autre vaſe du même genre & du même travail a neuf pouces ſept lignes de hauteur, & ſix pouces quatre lignes de diamétre. Les figures ont environ quatre pouces de hauteur, & les bordures du haut ne regnent point ſous les anſes. Chaque grouppe de deux figures occupe une des deux faces du vaſe. L'un de ces grouppes repréſente encore, ce me ſemble, une eſpéce de conſultation; mais quoique les figures ſoient également debout, leur poſition eſt différente. On voit dans l'autre grouppe une femme vêtue, appuyée ſur un long bâton; elle préſente une offrande, c'eſt-à-dire, un plat d'où s'envole un oiſeau qui emporte un fil auquel il eſt peut-être attaché. Elle rend cet hommage à une figure ailée & aſſiſe. Elle eſt la même que celle que j'ai regardée comme un Génie dans le plat que l'on voit à la Planche XXXIV. Cette figure tient une eſpéce de couronne; elle a tous les caractères d'une femme par la coëffure, les ornemens & la gorge; & cependant le ſexe s'y trouve contraire. C'eſt ce qui me porte à la regarder comme celle d'un hermaphrodite, ou comme une image ſymbolique de la nature qui a en effet tous les ſexes. Mais les conjectures ne finiroient point ſur des matiéres auſſi obſcures. Le vaſe ſeroit de la plus parfaite conſervation, ſi l'une de ſes anſes n'avoit un peu ſouffert.

PLANCHE XXXIX.

Les anses de ce vase sont plates : ce qu'on ne peut distinguer dans l'aspect où le dessein le présente. Il est d'un excellent goût & d'une conservation complette, & rehaussée de très-peu de blanc. On voit sur chaque face un grouppe de deux figures variées, quoique dans des attitudes simples. Elles paroissent occupées, comme celles du vase précédent, à consulter & à être consultées. Les ornemens ont une sorte de variété, mais toujours le goût national. Ce morceau a onze pouces de hauteur, & sept & demi de diametre.

PLANCHE XL.

Ce que j'ai à dire sur ce vase est incertain. Je crois qu'il étoit destiné à l'usage ordinaire. Mais ce qui mérite quelque considération dans ce petit monument, c'est la figure dont il est orné. On l'a gravée plus en grand au-dessous du vase, pour mettre le Lecteur à portée de sentir la composition & l'action de cette jeune fille. Il paroît que le sujet est un jeu d'adresse qui consistoit à faire passer en courant la liqueur du vase qu'elle tient de la main droite, dans le trou du vase ou de l'espéce de tambour de basque qu'elle soutient de la main gauche. La table que l'on voit devant elle servoit peut-être à placer son vase, quand elle n'en avoit plus besoin. Quelqu'un pourra même s'imaginer que ce vase n'étoit fait que pour ce jeu, qui, sans doute, s'éxécutoit en dansant : car on sçait combien les Etrusques pratiquoient la danse, dont ils étoient les inventeurs. Le fond de couleur noire & la couleur rouge découverte dessinent seules tout ce que l'on voit sur ce vase, dont la hauteur est de quatre pouces une ligne, & la largeur est exactement d'un pouce de moins. Il contient un demi-septier de liqueur.

PLANCHE XLI.

Ces quatre petits vases sont de terre cuite. L'élégance & la simplicité de leur forme méritent de l'attention. Il est impossible de déterminer leur ancien usage. Comment pouvoir dire, après la révolution de plusieurs siécles, à quels emplois étoient destinées des choses d'une aussi médiocre valeur chez des peuples dont nous ignorons les usages & les mœurs. Ces petits morceaux serviront du moins à donner une idée de quelques-uns de ceux qui me sont venus depuis que cette Planche est gravée.

N°. I.

Ce petit vase a trois pouces quatre lignes de hauteur, & deux pouces moins une ligne de largeur. Il est entiérement noir, & assez bien conservé. Il m'en est arrivé trois autres précisément de la même forme, & dont le volume est plus considérable. Il y en a un de neuf pouces, & l'autre de dix. Ils sont chargés de figures & d'ornemens; mais le troisiéme est le plus élégant de tous. Sa hauteur est d'un pied trois pouces, & son diamétre de neuf pouces trois lignes. Vous remarquerez néanmoins à cette occasion que pour l'ordinaire les choses réduites en petit acquiérent plus de finesse & d'agrément. Le cou de ce dernier est plus court. La forme de l'œuf est beaucoup mieux rendue. Il est exactement noir, & du plus beau vernis. Le quart de rond placé à son embouchure est orné de quelques oves travaillés de réserve : & l'on voit sur le milieu du cou un feuillage léger & d'un goût exquis, tracé avec le blanc dont j'ai parlé, & qui a été mis après coup. En un mot, je n'ai point vû de vase dont la forme soit plus riche & plus agréable.

N°. II.

Les vafes de cette forme, dont il femble que l'on fe fervoit communément, fe trouvent en grand nombre dans les cabinets des Curieux. Celui-ci a trois pouces de haut & autant de large, fans comprendre les anfes, & cinq pouces quatre lignes en les comprenant. Ce petit monument n'a aucune décoration. Il eft tout fimplement noir. La difpofition de fes anfes le rend fort commode; & prouve de plus que les Etrufques n'ont jamais facrifié l'utilité à l'agrément. Au refte j'en ai trente-deux autres de la même forme, qui ont depuis trois jufqu'à huit pouces de hauteur. Les uns font noirs, les autres ornés : mais ils font tous moins évafés, & n'ont pas l'élégance de celui-ci, dont le renflement s'éléve & fe dégage avec fineffe au-deffus du pied.

N°. III.

Ce vafe rond ne préfente aujourd'hui que la couleur naturelle de la terre. On ne voit plus que la trace des ornemens noirs & rouges dont il étoit décoré. Il a deux pouces de hauteur, & une ligne de plus de largeur. Sa forme eft élégante, & le travail de la terre ne fçauroit être plus parfait.

N°. IV.

On peut prendre pour des oies les oifeaux réfervés en noir qui décorent ce petit vafe : d'autant plus que cet animal entre affez fréquemment dans les ornemens Etrufques. On verra dans les Planches fuivantes quelques autres vafes dans le goût de celui-ci, & dont les dimenfions font plus confidérables. Leurs anfes même font placées différemment, mais toujours avec goût. Cependant leur enfemble n'eft pas plus agréable. La confervation & la petiteffe de celui-ci le rendent recommandable. Il n'a qu'un pouce & demi de hauteur; & fa largeur eft de deux pouces fept lignes.

Voyez Pl. XLIII. N. I. & II.

PLANCHE XLIII.

N°. I.

La hauteur de ces ſuperbes vaſes eſt d'un pied quatre pouces & demi, & leur plus grande circonférence eſt d'un pied trois pouces trois lignes. J'en parle au pluriel, parce que j'en ai trois tout-à-fait ſemblables, & qui ne diffèrent que par les ornemens. Ils ont tous quatre à cinq figures d'un côté, elles ſont debout, & dans l'attitude ordinaire; & de l'autre côté on voit des quadriges, dans leſquels il y a deux figures que l'on pourroit prendre pour Bacchus & Ariane, ſi celles qui les accompagnent n'étoient pas armées & ne combattoient point. Le troiſiéme de ces vaſes repréſente un combat contre des gryphons. Ces grandes compoſitions ſont ornées de beaucoup de blanc. Au reſte, la ſimplicité, la beauté des anſes, & ſur-tout la place qu'on leur a donnée méritent beaucoup d'éloges: auſſi je les trouve dignes d'entrer dans la plus riche décoration.

N°. II.

C'est annoncer une grande opulence, que de citer dix-ſept vaſes de cette forme, & de la plus belle conſervation. Ils ont tous plus d'un pied de haut: quelques-uns en ont quatorze & quinze, & douze à treize de diamétre. Ils ſont plus ou moins enrichis de figures & d'ornemens.

N°. III.

La forme & la conſervation de ce vaſe m'ont déterminé à le faire graver. Il eſt haut de huit pouces quatre lignes, & ſa largeur eſt de cinq pouces. On voit au-deſſous de ſon cou un jeune homme qui court après une oie, pendant qu'un autre oiſeau de cette eſpéce eſt tranquille derriére lui. Cette ſorte de chaſſe pourroit donner une idée de la fertilité de l'Etrurie.

N°. IV.

N°. IV.

Les Etrusques ont souvent divisé en trois parties l'ouverture de leurs vases. Je les crois inventeurs de cette pratique, qui a beaucoup de grace, & que les Romains ont souvent imitée. On en verra plus bas des exemples. L'élégance de ce vase m'a engagé à le préférer à quatre autres qui sont dans mon cabinet, & dont la forme est à peu-près la même : car d'ailleurs les uns sont noirs, les autres rouges & travaillés de réserve. La plus grande hauteur de celui-ci est de neuf pouces sept lignes, & son diamétre d'un peu plus de trois pouces.

N°. V.

Ce vase de bronze très-bien jetté a sept pouces quatre lignes de hauteur. Son anse développée sous le même N°. surmonte son ouverture de près de deux pouces. Enfin son diamétre est de sept pouces, & il contient trois pintes & demi-septier de liqueur. On me demandera, sans doute, & avec raison, sur quel fondement je donne aux Etrusques ce vase qui n'a aucun ornement, non plus qu'aucun caractère qui puisse le faire reconnoître. Je répondrai que si je l'attribue à ce peuple, ce n'est pas seulement parce qu'il m'est venu du cabinet du Comte Peralta, qui paroît n'avoir amassé que des monumens Etrusques; mais à cause du travail de son anse. Elle est terminée par une tête de lion que j'ai vû imprimée sur la platterie la plus commune de cette Nation. Le travail se ressent du goût des Etrusques; & d'ailleurs je posséde quatre autres vases de même matiére & de même forme. Ils sont pareils entr'eux, & leurs anses sont également terminées par des têtes de face, qui m'ont confirmé dans mon opinion, lorsque je les ai comparées à d'autres têtes ou à d'autres ornemens placés sur les plats de différentes espèces. Les quatre vases dont je viens de parler, sont peu conservés. Ils sont moins élevés

d'un demi-pouce que celui-ci ; mais auſſi ils ſont plus écraſés. Leur forme eſt moins élégante. Ils contiennent un poiſſon de plus de liqueur : & je crois qu'ils ont tous ſervi de meſure publique.

PLANCHE XLIV.

J'AI déja dit que ce Recueil auroit ſouvent pour objet l'utilité des Artiſtes : & c'eſt pour leur préſenter de belles formes, & leur donner en même temps une idée du goût des Etruſques & de l'élégance qui paroît dans quelques-uns de leurs ouvrages, que j'ai fait graver les vaſes qui ſont dans cette Planche. Le grand volume ajoute beaucoup au mérite de ces monumens, que la fragilité doit néceſſairement rendre plus précieux. Je vais donc en rapporter exactement les dimenſions, & même le nombre.

N°. I.

J'EN ai cinq de cette forme. Les plus grands ſont de quatorze pouces, & le plus petit en a dix. Ils ſont tous bien conſervés. On peut y remarquer la ſingularité de l'anſe qui couronne l'ouverture, & qui ſervoit à porter commodément le vaſe.

N°. II.

Ce beau vaſe eſt uni & noir. Le quart de rond de ſon ouverture eſt ſimplement orné d'oves d'un très-bon goût. Il a treize pouces quatre lignes de hauteur, & huit pouces de diamétre.

N°. III.

LA forme de celui-ci eſt très-agréable. J'en poſſéde dix pareils, dont le plus grand nombre eſt d'une conſervation parfaite. Ils ſont tous fort embellis par des figures & des ornemens. Le plus élevé n'a que neuf pouces de hauteur, & quatre & demi de largeur.

N°. IV.

Le plus haut des douze vafes de cette forme, qui m'appartiennent, a dix-neuf pouces. Ils font travaillés & chargés de figures & d'ornemens. Le plus petit de cette douzaine n'a qu'un pied, & le vernis en eft rouge, travaillé & rehauffé de blanc, comme ceux dont le fond eft noir.

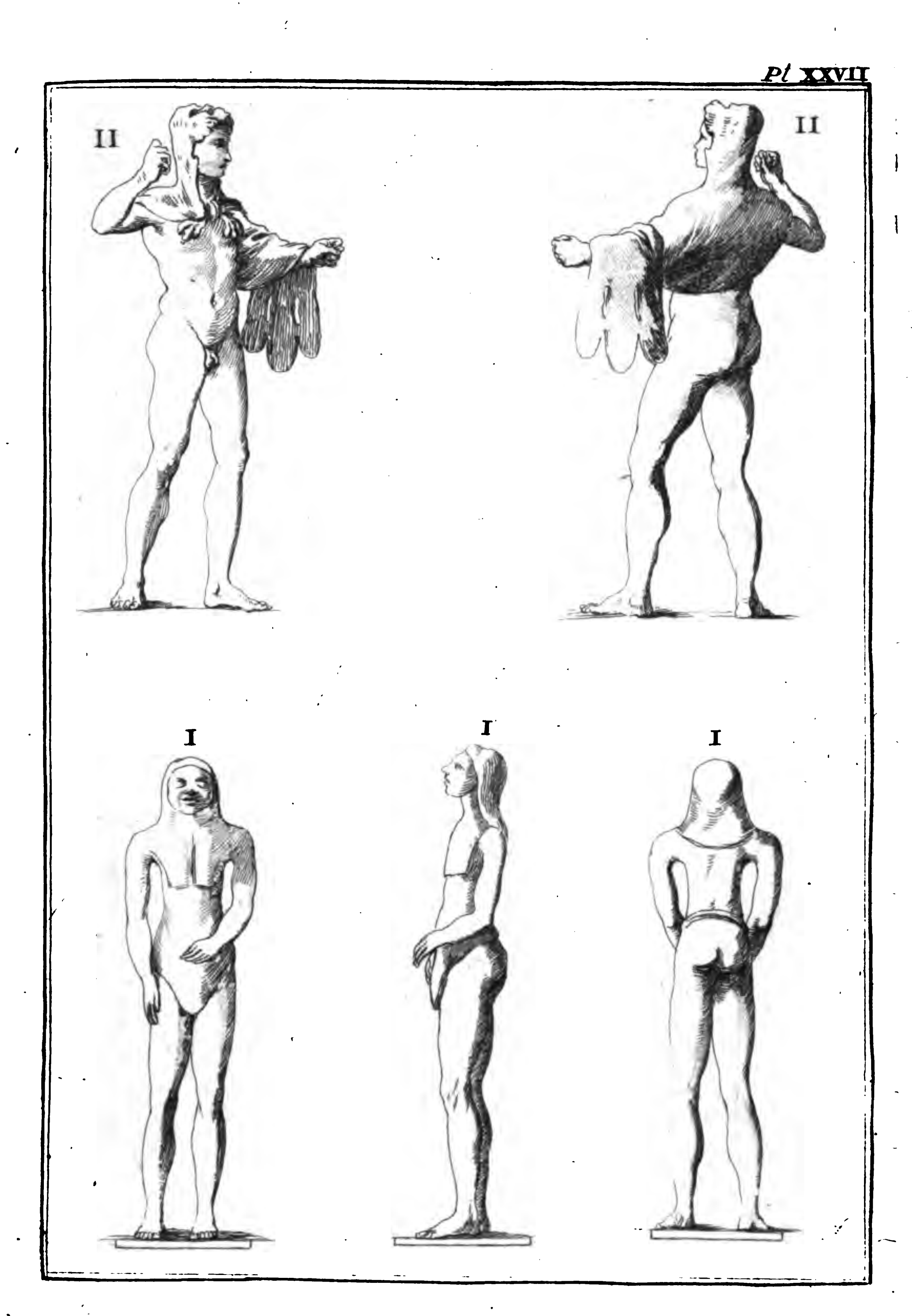
N°. V.

Ce dernier vafe eft encore plus fingulier que les précédens. Il eft à côtes, & fes anfes qui fe terminent en pointes, ont trois branches. La terre n'en eft couverte que par la fimple couleur rouge. Il a feize pouces & demi de hauteur, & un pied de diamétre. Il n'eft pas d'une confervation parfaite, mais il n'y manque aucune partie.

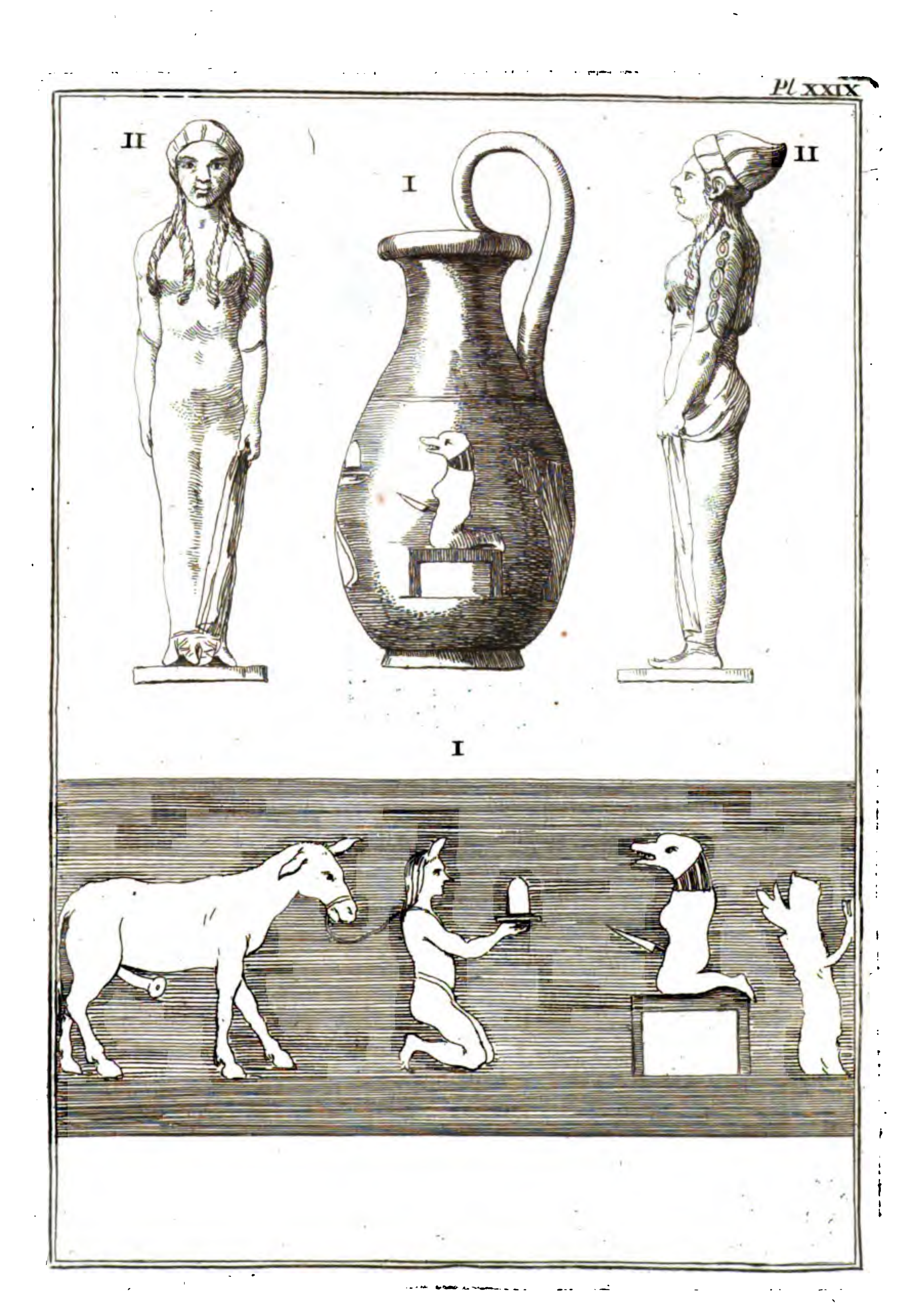


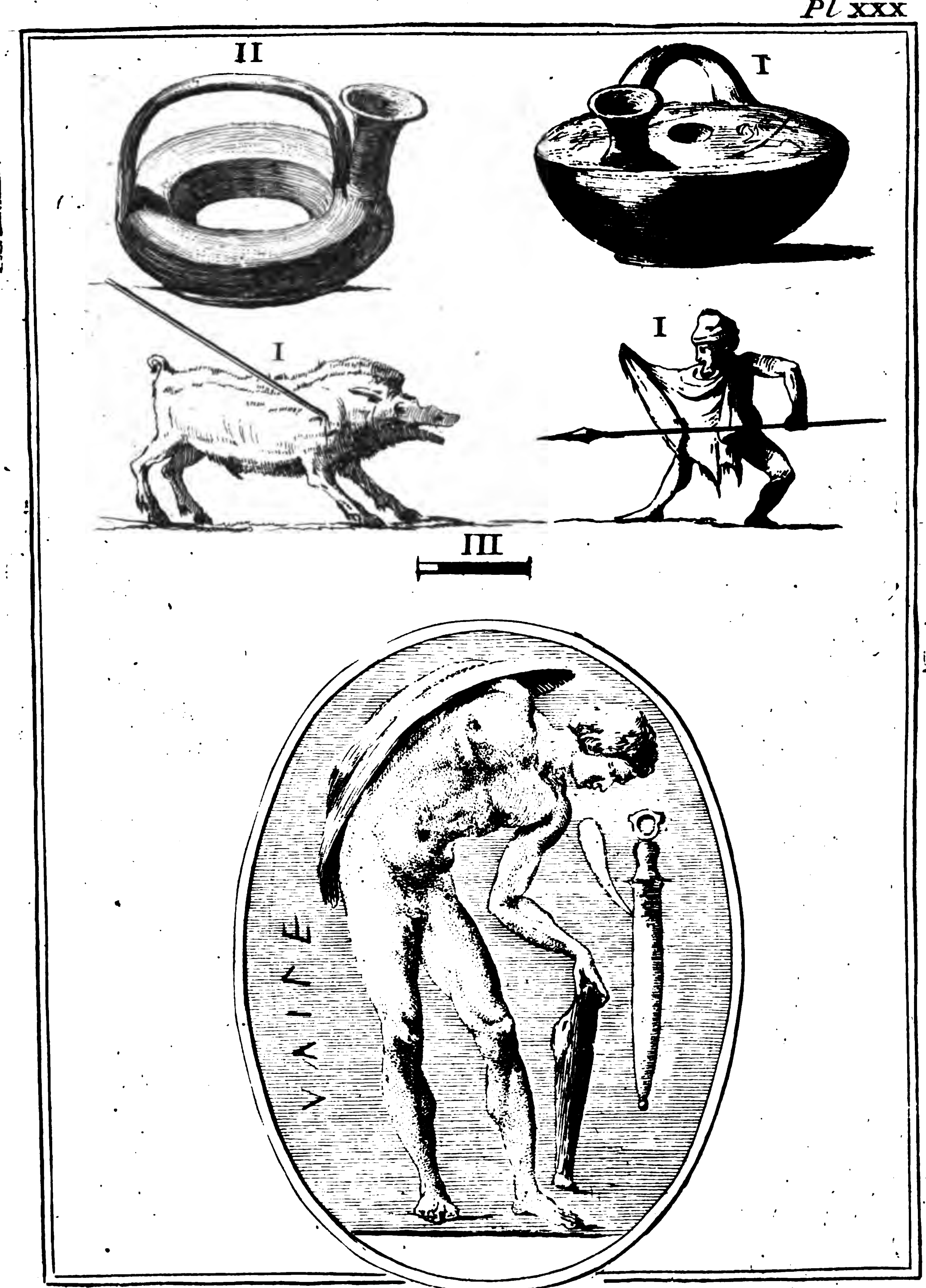
RECUEIL

Pl XXVII




Pl XXVIII
I
I
III
II
II


II
I
II
I


II
I
I
I
III


I
I
III
II
II

Pl. XXXII



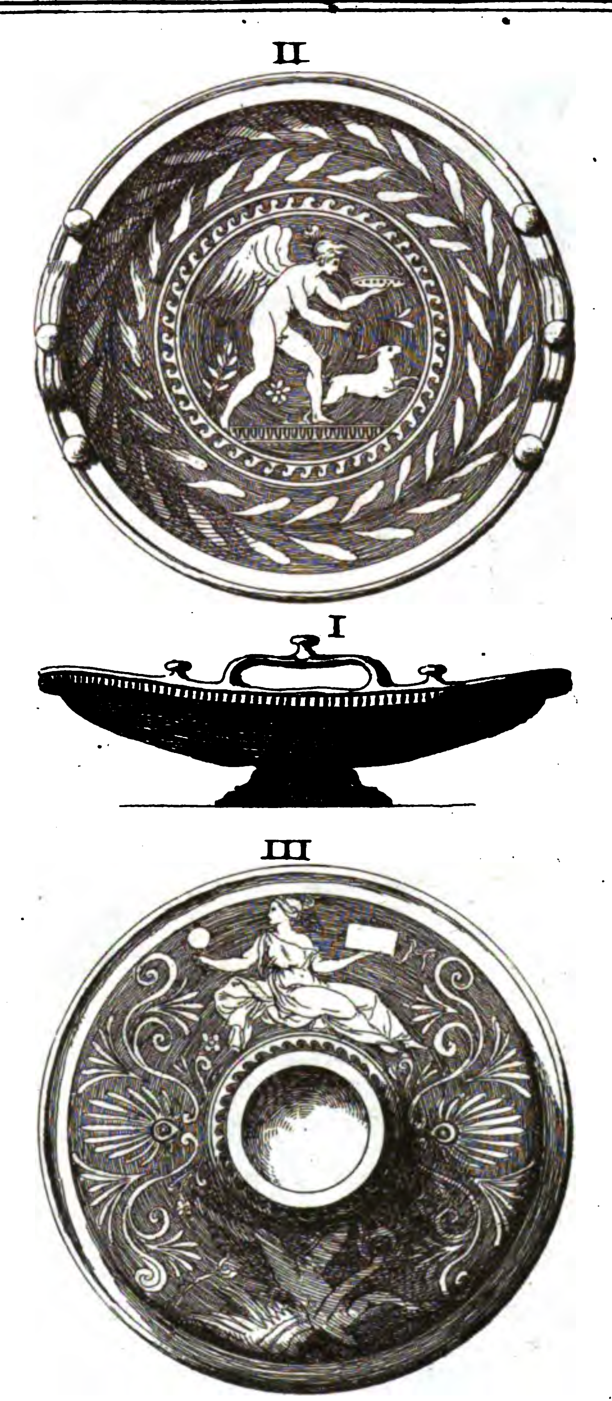




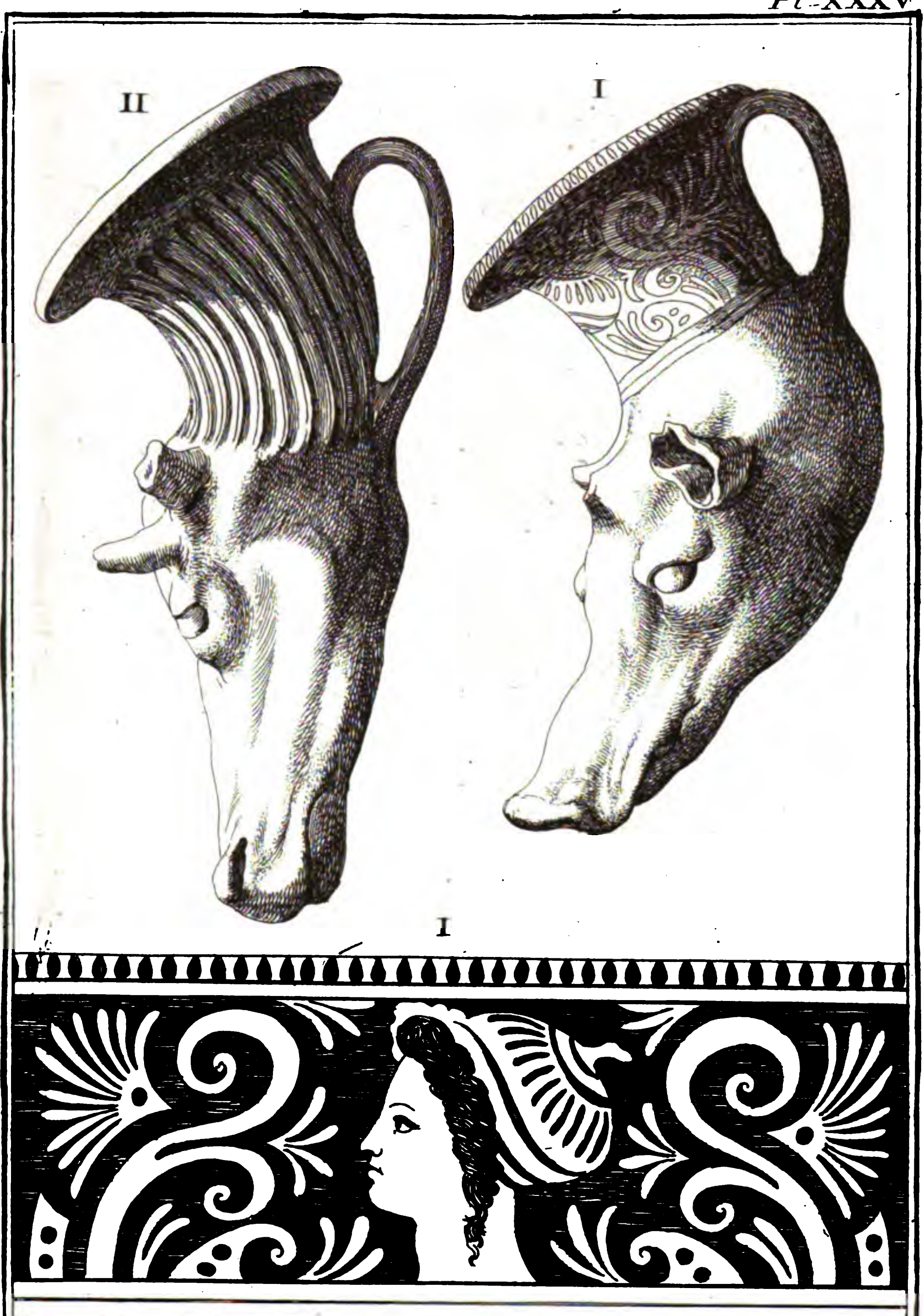
I

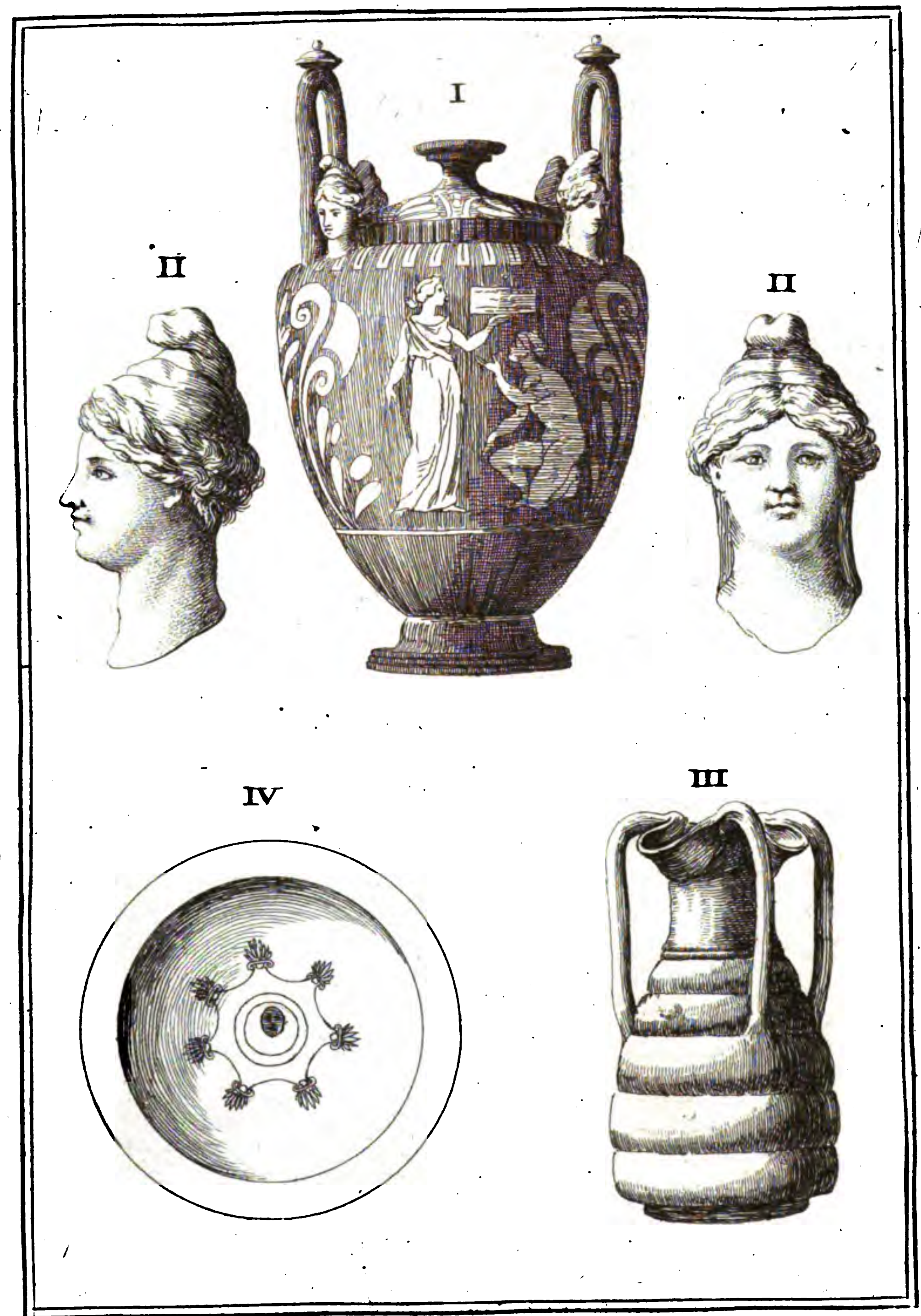


Pl XXXIV



Pl. XXXV




I
II
II
IV
III

avec plus de soin. Ce vase a dix pouces sept lignes de hauteur ; & son anse détaillée & rapportée sous le même numéro, donne une idée de sa délicatesse, & du genre de son travail. Cette anse a sept pouces & demi de longueur ; & le vase, dont la largeur est de quatre pouces & demi, contient une pinte & demi-septier de liqueur. On voit sous les numéros de ce vase & de celui qui le précéde, le travail fait au tour, dont leurs fonds sont extérieurement ornés. Celui du N°. I. est d'un relief assez saillant ; l'autre est simplement tracé à l'outil.

N°. III.

Ce petit vase de bronze, qui n'a jamais eu ni anse ni ornement, & dont tout le mérite consiste dans la pureté du trait & dans la correction, contient un demi-septier de liqueur ; & sa hauteur est de quatre pouces quatre lignes.

PLANCHE CI.

N°. I.

Ce vase de bronze, d'une forme peu élégante, & d'une assez médiocre conservation, a été fondu très-mince ou plané au marteau. On y apperçoit à peine un reste de dorure. Sa hauteur est de cinq pouces une ligne. L'anse, qui est gravée séparément & plus en grand sous le même numéro, fait le seul mérite de ce petit monument. Elle est fort bien conservée, & représente une Sirène, dont le tour est aussi fin qu'agréable ; mais d'un genre qui n'est pas ordinaire dans les morceaux antiques, & qui pourroit faire regarder celui-ci comme moderne : ce que je n'oserois assurer. La hauteur de ce vase est de quatre pouces ; & il contient précisément une pinte de liqueur.

N°. II.

La forme de ce vase de bronze est des plus singulieres. Il a cinq pouces moins trois lignes de hauteur. L'anse qui a cinq pouces & demi dans toute sa longueur, le surmonte d'un peu plus d'un pouce. Son ornement est rapporté sous le même numéro. Le feuillage terminé par un cartel qui renferme un enfant assis, est de bon goût; & quoique la forme de ce vase ne me paroisse rapportée dans aucun des Recueils que j'ai vûs, je garantirois bien son antiquité. Il contient une pinte, moins un poisson, de liqueur.

N°. III.

On voit sous ce numéro un vase, dont la forme est la même que celle du précédent. Il est aussi de bronze; mais le volume est de moitié plus petit. Le vase n'a donc que trois pouces deux lignes de hauteur, & ne contient qu'un demi-septier de liqueur. Il est mal conservé, & son anse a été perdue. Il n'a rien de fort remarquable; & n'est bon qu'à nous apprendre que cette forme a été au moins pendant un temps en usage chez les Romains: ce qui me paroît prouvé par la répétition de la même forme avec des proportions différentes.

PLANCHE CII.

N°. I.

Le *simpulum* étoit un instrument servant aux sacrifices; avec lequel on puisoit le vin contenu dans un vase nommé préféricule, soit pour le goûter, soit pour en faire différentes libations. Il y en avoit de bois[a], & de terre cuite[b]: mais ceux qu'on trouve dans les cabinets des Curieux, sont communément de bronze. Celui-ci, dont la copie est exactement dessinée dans le Recueil de M. de Peiresc, est tout-à-fait uni & de bronze. Il ne peut-être mieux conservé. Il a neuf

[a] Nonnius, c. 15. num. 12.
[b] Pline, *lib.* 35. c. 12.

pouces dix lignes dans toute sa longueur. Le manche ou la queue terminée, à ce que je crois, par une tête de canard, excéde son à-plomb de dix-sept lignes. Le cuilleron a deux pouces sept lignes de diamétre, & six lignes de creux.

N°. II.

Ce petit pied de bronze semble avoir été fait pour porter la lampe de même métal dont il est accompagné. J'en posséde un autre de même forme, mais d'une proportion plus forte, & peut-être destiné au même usage. Ce petit pied est, ce me semble, un meuble de cabinet. Il a six pouces de haut, en y comprenant son pied triangulaire, & il est couronné par un petit plateau qui porte aisément la lampe que j'ai fait dessiner au-dessus, pour ne laisser aucun doute, & faire sentir qu'elle n'est point attachée. Le corps de cette lampe n'a qu'un pouce cinq lignes de diamétre; & le bec qui recevoit le lumignon, avec l'espèce d'anse qui servoit à la porter, prolongent la forme totale à deux pouces dix lignes. La conservation de ce petit monument est complette.

N°. III.

Cette urne lacrymatoire de verre a quatre pouces quatre lignes de hauteur. Elle est bien conservée. On a si souvent décrit & rapporté ces sortes de vases, que je me crois dispensé d'en dire davantage.

N°. IV.

Cette petite urne a eu une destination différente de celle du numéro précédent, & je crois qu'elle a servi à conserver des parfums, ou autres choses semblables. Quoi qu'il en soit, la forme en est très-bonne, & la matiere mérite quelque attention. C'est une pierre assez légere, dont je ne connois point l'espèce; & elle n'a pû recevoir que par le moyen du tour sa forme intérieure & extérieure,

qui lui ont été données avec une grande précision. Cette urne a trois pouces trois lignes dans sa plus grande hauteur, & dix lignes dans son plus grand renflement.

N°. V.

On trouva l'année derniére, en faisant un grand chemin de Nangis à Bray-sur-Seine, un cimetiére d'une médiocre étendue. Il étoit environné d'une muraille, contre laquelle il y avoit plusieurs squélettes adossés; mais la plûpart étoient placés sans ordre dans le milieu d'une grande fosse. La singularité de cette découverte consiste dans les anneaux de bronze que plusieurs de ces squélettes avoient autour du cou, des cuisses & des bras. Ces anneaux sont très-légers, pleins & très-peu larges: quelques-uns sont ornés d'un gaudron incliné, & d'un assez bon goût; mais en général ils sont unis, & les cercles sont continus. Celui que l'on voit ici a servi de collier à un jeune homme, ou à une femme âgée; car il n'a que quatre pouces trois ou quatre lignes de diamétre, & il est le seul de tous ceux que j'ai vûs qui ait une séparation & une moulure, qui distinguent ses extrémités, ainsi que le dessein le fait voir. Cette ouverture le rendoit plus commode dans les enflures du cou, quand il grossissoit, ou lorsqu'il faisoit quelque effort. Tous les autres dont il m'a été possible de juger, étoient absolument ronds, & égaux dans leur contour. Ils ne peuvent avoir servi sans avoir été soudés en place. M. le Comte d'Hérouville en a rapporté du lieu où ils ont été trouvés un assez grand nombre de toutes les espèces, avec plusieurs autres ustensiles également de bronze, qui ne peuvent avoir servi qu'à des ornemens militaires, ou à des parures de femmes. On trouva aussi dans ce même endroit un pot rempli de médailles que les paysans dissipérent, sans qu'il m'ait été possible d'en retrouver une seule. Il est donc assez difficile de décider si ce cimetiere a été fait pour des Gaulois, ou pour des Romains. Ceux qui voudroient

l'attribuer aux premiers, pourroient citer un passage de Strabon, où il est dit qu'outre les colliers, les Gaulois portoient des anneaux autour des bras. On a même trouvé plus d'une fois en France des squélettes qui avoient de pareils ornemens; mais il faut observer que Strabon & plusieurs autres Auteurs disent en termes formels que les colliers & les brasselets des Gaulois étoient d'or, tandis que ceux des squélettes trouvés en France n'étoient que de bronze. Il faut observer de plus qu'il n'est pas dit que ces squélettes eussent des anneaux autour des cuisses, comme on en a vû quelques-uns de ceux de Bray-sur-Seine. Cette circonstance semble désigner plus particuliérement des esclaves Romains. Il est constant qu'ils portoient des anneaux aux cuisses: Ovide[a] & Martial[b] en font mention; mais comme il n'est pas dit qu'ils eussent des colliers & des brasselets, je crois qu'il faut supposer ici un mêlange d'usages entre ces deux nations, & dire que le cimetiere nouvellement découvert renfermoit les corps de quelques Gaulois esclaves des Romains, qui, suivant le goût de leur nation, portoient des colliers & des brasselets, & qui, pour marque de leur servitude, avoient des anneaux autour des cuisses.

Lib. IV. p. 197. Relig. des Gaulois, t. 2. p. 343.

[a] Pont. I. 6.
[b] Lib. III. ep. 29.

N°. VI.

CETTE petite corne d'abondance est de bronze. Elle a trois pouces & demi dans toute sa longueur, & faisoit partie sans doute d'une totalité, sur laquelle je n'ose établir aucune conjecture. Je l'ai rapportée à cause de la douceur de son contour, de la façon dont elle sort de ces deux feuillages, & parce que l'espèce de cet ornement y est traitée d'une bonne maniere.

PLANCHE CIII.

Les vafes de verre employés fans doute par les Romains aux ufages communs & ordinaires, l'ont été très-fouvent par le menu peuple, à renfermer les cendres de ceux dont la famille n'étoit pas en état de faire de grandes dépenfes. Cependant cet ufage n'étoit pas fi fréquent en Italie, où la terre cuite me femble avoir été plus fouvent employée par le petit peuple. Il paroît au contraire avoir été fuivi affez conftamment dans nos Provinces méridionales; mais avant que de faire la defcription des morceaux repréfentés dans cette Planche, & qui m'ont donné occafion d'en examiner la fabrique, je vais écrire quelques réflexions fur la maniere dont je m'imagine que les Anciens les travailloient; d'où il fera aifé de juger des avantages qu'ils pouvoient en retirer.

Nous ne pouvons parler que des vafes que les Romains nous ont laiffés. Il feroit difficile d'en avoir de cette efpèce des autres nations qui les ont précédées. Il eft à remarquer que ces verres n'ont point de ponty : c'eft un terme employé dans les verreries lorfque l'on veut parler d'une pièce faite fans que l'ouvrier, pour former l'ouverture, ait attaché fa canne au fond de cette piéce. Cette manœuvre y laiffe plus ou moins de matiére, & toujours une caffure néceffaire pour féparer la piéce; & c'eft-là ce qu'on appelle le ponty. L'ufage de faire des vaiffeaux avec le fond plat eft entiérement aboli; mais, felon les Mémoires que j'ai eus d'Allemagne, il y avoit été rétabli il y a environ une trentaine d'années. Il eft affez vraifemblable que la fayence & la porcelaine qui font devenues fi communes en Europe, ont beaucoup contribué à faire difparoître les vaiffeaux de verre devenus moins néceffaires. Leur fragilité naturelle en a dégoûté; on leur a préféré des matieres plus folides; & les Verriers ont voulu foutenir leurs manufactures, en donnant

leurs ouvrages à meilleur marché. Ainsi le ponty s'est établi au point qu'il est devenu général. Cependant il forme dans le vaisseau une inégalité qui le rend plus facile à casser, & qui le met hors d'état de soutenir le feu. Tout l'art de ne point faire de ponty, ainsi que les Romains l'ont pratiqué, se réduit à tenir le verre que l'on a commencé à former, avec une espèce de tenaille de fer à trois ou à quatre branches. Les Verriers donnent à cet instrument le nom de canne à ressort. Elle est formée par trois ou par quatre lames de fer, dont la largeur est d'un pouce, & la longueur depuis un pied jusqu'à trois, suivant le volume du verre que l'on veut exécuter. L'épaisseur de ces lames ne doit jamais être considérable; mais elle doit toujours être proportionnée à leur largeur, de façon cependant qu'elles soient flexibles. On sent aisément qu'elles sont soudées à l'extrémité, & appliquées aux quatre faces de la barre. Cette barre qui forme la canne est un peu arrondie, & d'une grosseur proportionnée à la longueur des lames. On se sert donc d'une espèce d'anneau de fer pour retenir les vases entre les lames. La figure de cet anneau est conique. Il a quelques lignes d'épaisseur, & sa hauteur est en proportion avec la grandeur de la canne. Il doit être fort & bien battu. On le passe dans la canne, de façon que sa partie la plus large soit du côté des lames, pour les mieux serrer & contenir. La maniere dont on emploie cette canne à ressort est des plus simples. Quand l'ouvrier a soufflé un vase, un autre ouvrier présente la canne à ressort, dont il a écarté les lames; il embrasse le vase en serrant les lames à la faveur de l'anneau. Quand le vase est bien assujetti, le premier ouvrier prend la canne à ressort, coupe ou sépare celle qui lui a servi à souffler, & rien ne l'empêche de former l'ouverture du vase, & de la finir à la maniere ordinaire. Après ce détail, on ne doit pas être surpris de voir des vases de verre quarrés, & sur leurs fonds des cercles tracés en relief.

C'eſt ainſi que les Romains ont toujours travaillé leurs verres, ſans avoir peut-être connu le moyen de les faire autrement. De quelque grandeur qu'ils ayent été, tous ceux que j'ai vus me mettent en état d'avancer hardiment qu'ils n'ont point fait uſage des autres pratiques.

N°. I.

CETTE belle urne de verre a été trouvée il y a très-peu d'années auprès d'Aix en Provence, dans une Terre dont M. le Préſident de S. Canat porte le nom, & c'eſt lui qui m'en a fait préſent. Elle eſt de la plus parfaite conſervation. Ses anſes ſont de très-bon goût, mais ſon couvercle n'eſt pas auſſi mâle que les autres parties. Elle renferme encore les cendres & les os calcinés qu'on lui avoit confiés ; & je puis aſſurer que ceux-là n'ont point été ſuppoſés. Il eſt aſſez ordinaire de trouver dans cette Province des vaſes de cette eſpèce, recouverts par des boîtes de plomb rondes, peu épaiſſes, & ſans aucun travail, ſans autre choſe enfin que ce qui eſt néceſſaire pour procurer une plus grande conſervation au morceau de verre que ces caiſſes de plomb enveloppent. Je me ſuis contenté, pour faire ſentir la ſimplicité de cette enveloppe, de la marquer par des lignes ponctuées : elles ne donnent que l'idée d'un trait quarré ; mais on ſent bien qu'il n'étoit pas poſſible d'exprimer ſa rondeur, ſans la deſſiner à part : ce qui n'en valoit aſſurément pas la peine. Il ſuffira de ſçavoir que le deſſus de cette boîte n'étoit point ſoudé, qu'il faiſoit un recouvrement d'un peu plus d'un pouce, & qu'il ſe levoit, comme il arrive dans toutes les boîtes qui n'ont point de charnières ; & ce recouvrement eſt déſigné par les points. La hauteur de cette urne eſt de huit pouces, & ſon plus grand diamétre de ſept pouces deux lignes.

N°. II.

N°. II.

Ce vaſe a un peu plus d'un pied de hauteur, & ſon diamètre qui eſt à-peu-près égal par-tout, eſt de ſix pouces huit lignes. J'ignore ſi jamais il a eu un couvercle. Sa forme cylindrique n'eſt pas ordinaire dans les vaſes Romains : elle reſſemble à celle du vaſe de terre Egyptien que j'ai rapporté à la Planche XV. N°. I. & ce vaſe n'a de différence que ſes anſes, & la poſſibilité d'être poſé ſur ſon plan. Je l'ai trouvé par hazard dans Paris. C'eſt tout ce que j'en ſçais. Il me paroît cependant avoir trop peu de rapport avec les trois autres de cette Planche, pour affirmer qu'il ait eu le même objet.

N°. III.

La plus belle forme, les anſes les plus élégamment placées, les évaſemens les mieux eſpacés, font de ce vaſe de verre un objet extrêmement agréable à la vûe. Je ne doute point qu'il n'ait été deſtiné à renfermer des cendres, & que par conſéquent il n'ait eu un couvercle ; mais la perte de ce couvercle ne doit point exciter nos regrets. La hauteur du vaſe eſt de neuf pouces, & ſon plus grand diamètre eſt de huit. J'ai fait acheter ce vaſe en Provence, d'où il m'a été envoyé ſans aucun détail.

N°. IV.

Voici tout l'équipage d'un mort, trouvé en 1750. dans un village auprès de Montpellier. Il conſiſte dans les quatre morceaux ſuivans. Une urne de verre, dont la forme un peu trop écraſée, & qui n'eſt pas des plus belles, eſt néanmoins parfaitement conſervée. Elle a en tout neuf pouces deux lignes, depuis ſon aſſiéte juſqu'au-deſſus du bouton de ſon couvercle, & près de huit pouces dans ſon plus grand diamètre, que les anſes excédent de chaque côté d'environ onze lignes. Un petit vaſe de même matière que

le précédent, & qui paroît de la même fabrique. Il étoit sans doute destiné à mettre le lait ou le vin que l'on offroit aux mânes de la personne morte. Il a sept pouces de hauteur, & deux pouces cinq lignes sur son plan quarré, qui s'élève dans cette même forme à la hauteur de trois pouces trois lignes jusqu'à la naissance du goulot. Non-seulement celui-ci n'a pas plus de ponty que tous les autres, mais son fond est orné de quatre cercles saillans, & d'autres qui sont creux. J'ai rendu compte de cette opération au commencement de cet article. On voit encore dans l'équipage de ce mort un petit plat de terre cuite recouverte d'un vernis rouge. Il a six pouces trois lignes de diamètre. Il est creux & rond. Le rebord plat dont il est orné, est large d'un pouce, & laisse une espéce de conduit pour les fluides qu'il contenoit. Il étoit sans doute destiné pour les vivres dont on avoit eu soin de fournir le mort. Enfin, je n'ai voulu négliger aucune des attentions que l'on avoit eues pour le défunt, & je rapporte jusqu'aux restes de la petite urne qui renfermoit les larmes que l'on avoit répandues pour lui. Elle ne m'est pas venue en meilleur état : elle est ronde par son extrémité, & ne pouvoit être posée droite, mais seulement couchée. Ce qui m'étonne, c'est que son épaisseur est plus forte que celle des autres vases : le matière paroît cependant de la même qualité.

PLANCHE CIV.

N°. I. & II.

Je vois toujours avec un nouveau plaisir les vases antiques, à cause de la noble simplicité de leur trait ; & j'avoue que j'ai une sécrette joie, quand le hazard m'en procure. Celui-ci est de verre, & me paroît devoir être mis dans la classe de ceux que les Romains qui habitoient les parties méridionales de la France, plaçoient dans leurs tombeaux. Ce vase est assez mal conservé ; mais toutes les piéces ayant été remises

à leur place, on peut juger de sa forme. La singularité de ses anses, la solidité qu'elles indiquent, & enfin le bon goût qui y règne, m'ont engagé à en rapporter une séparément. Elle sert à faire connoître ce vase sous ses deux aspects. Sa hauteur totale est de huit pouces deux lignes, & sa longueur de sept pouces & demi. L'anse marquée au N°. II. a trois pouces quatre lignes de hauteur : sa largeur la plus élevée est de deux pouces onze lignes, & la plus inférieure de trois pouces sept lignes. C'est feu M. Geoffroi, de l'Académie Royale des Sciences, qui m'a donné ce monument.

N°. III.

Les Connoisseurs ne manqueront pas d'admirer l'esprit de la touche, & la justesse des mouvemens de ce cheval, qui n'a d'ailleurs rien de curieux, ni d'historique. Ce petit bronze est fondu massif. Sa plus grande longueur est de six pouces, & sa hauteur de trois pouces neuf lignes.

N°. IV. & V.

Ces deux verres sont ornés de têtes en relief qui me paroissent avoir quelque mérite : aussi les ai-je rapportées de face & de profil. Celle qui est au N°. IV. est de la plus belle couleur verte, imitant l'émeraude. La tête est très-bien dessinée, & tout aussi agréable dans son trait que dans l'agencement de sa coëffure & de sa composition. Celle que l'on voit au N°. V. imite encore plus parfaitement la turquoise. Il se pourroit même qu'elle ne fût point Romaine. La singularité de son travail est ce qu'il faut sur-tout remarquer. Ces deux petits morceaux n'ont qu'un peu plus de neuf lignes de diamètre, & je crois qu'ils ont servi de parures dans les divers habillemens.

PLANCHE CV.

N°. I.

En travaillant à la fontaine de Nîmes, on découvrit il y a quelques années deux coins de médailles de l'Empereur Auguste, tous deux de bronze, de figure conique, & tous deux gravés quelque temps après dans les Mémoires de l'Académie. L'un de ces coins ayant été mis sous le balancier par ordre de M. de Bernage, qui étoit alors Intendant de Languedoc, ne put résister à la force de cette machine; il se cassa, & les morceaux en ont été négligés & perdus. L'autre dont je donne ici le dessein, & qu'on pourroit prendre plutôt pour un sceau que pour un coin de médaille, avoit passé par différentes mains qui n'en connoissoient pas le prix, & étoit sur le point d'éprouver un sort plus funeste, si le hazard ne me l'eût fait tomber entre les mains. Il a quatorze lignes de haut, & onze lignes de diamètre, de façon qu'il a une ligne de plus en hauteur que le coin du cabinet de sainte Geneviève, déja publié par le P. du Moulinet, qui paroît ne l'avoir pas bien lû. Car au lieu de ces mots CAESAR AVGVSTVS DIVI F. PATER PATRIAE, qu'on distingue encore dans l'original, il a mis dans sa copie : IMP. CAESAR AVGVSTVS PATER PATRIAE.

Tom. XIV. Hist. p. 105.

Cab. de sainte Genev. p. 117.

Ces trois coins d'Auguste étoient d'une forme avantageuse pour résister au marteau. Car étant placés dans un mandrin de métal & de même forme, ils se trouvoient exactement & également soûtenus dans toutes leurs parties, & l'on sent bien que le cuivre dont ils étoient composés n'étant point trempé, avoit besoin d'un pareil secours pour résister au grand effort qu'il devoit éprouver. Je ne puis rien dire de celui qui a été cassé : mais la pesanteur des deux autres comparée à leur volume, m'ayant étonné, je les ai limés légérement à leur extrémité; & par le moyen de l'analyse, j'ai vû clairement qu'ils étoient composés

l'un & l'autre de cuivre, de zinck, d'étain, & de plomb calciné, en portions égales. Mais ce qui me persuade encore plus que cet alliage est celui de ces morceaux antiques, c'est que la même matière fondue dans des moules que j'en avois tirés, m'a donné un poids égal. Voilà donc un examen qui favorise ce que j'ai dit plus haut sur le cuivre; car ce métal se trouve ici employé à une des choses qui exigent le plus de résistance; & je conclus de-là que du temps d'Auguste, & dans un siécle où les Arts étoient dans une grande perfection, l'on préféroit souvent le cuivre au fer. Il paroît que dans la suite on fit plus usage de ce dernier métal, soit qu'il fût devenu plus commun, soit qu'on eût appris à le travailler avec plus de facilité; car l'on conserve dans le cabinet de sainte Geneviève deux coins de fer qui sont véritablement antiques, & que le P. du Moulinet a aussi fait graver, mais sans nous apprendre de quel métal ils sont. L'un représente, suivant cet Antiquaire, la tête de Constantius Chlorus avec ces mots autour: FL. VAL. CONSTANTIVS NOB. C. & l'autre un revers de médaille, sur lequel on voit un Empereur couronné par la Victoire dans un char à quatre chevaux, avec ces mots: PONTIF. MAX. TR. P. II. COS. II. P. P. légende & type qui paroissent sur une médaille d'or de l'Empereur Macrin. Le premier de ces coins n'est pas parfaitement rond. Il a quinze lignes de large dans un sens, & dix-sept lignes dans un autre. Le second a neuf lignes de diamètre. Leur forme n'est point conique, mais ils sont coupés à plat; celui qui représente une tête, a trois lignes de hauteur, & l'autre en a quatre. Ils n'avoient par conséquent l'un & l'autre que l'épaisseur nécessaire pour être retenus dans un mandrin d'une forme pareille, & sans lequel il n'auroit pas été trop facile de frapper les médailles au marteau. Cette précaution les empêchoit de glisser, & l'on sçait qu'il n'y a guère plus de deux cents ans que l'usage du balancier est introduit.

N°. II.

Au commencement de ce siècle il se fit à Lyon des découvertes considérables, dont le P. Menestrier, Jésuite, fait mention dans une Lettre insérée dans les Mémoires de Trévoux. Mais elles n'ont été ni dessinées ni décrites exactement, peut-être même en a-t-on dissipé la plus grande partie. Quoiqu'on dise à tout propos, *dans un siècle aussi éclairé que le nôtre*, on peut assûrer que la race des Barbares n'est pas encore éteinte. Parmi ces restes d'antiquité étoient les moules représentés sous ce numéro. Je vais tâcher d'en donner une légère idée.

1704. page 1213.

Si l'on paîtrit deux morceaux de terre, si on leur donne à chacun la forme d'une tablette applatie de chaque côté, épaisse de quelques lignes & arrondie par les bords; si l'on applique ensuite sur l'une & sur l'autre une piéce de monnoie, il est visible que chacune de ces tablettes représentera en creux sur une de ses faces, un des deux types que la piéce de monnoie représentoit en relief. Qu'on joigne les deux tablettes en les luttant par les bords, & en ménageant sur ces bords rapprochés un trou, une entaille par où quelque matière fusible puisse s'introduire, on aura un vrai moule qu'on fera cuire, & dans lequel on jettera en fonte des monnoies en quelque métal que ce soit. Dans l'opération que je viens de décrire, chaque tablette n'est imprimée que d'un côté, mais si sur l'autre côté on avoit appliqué d'autres piéces de monnoie, & qu'on eût fait correspondre ces nouveaux types gravés en creux à d'autres tablettes également imprimées, on auroit une suite & un rouleau de moules liés ensemble, dans lesquels on couleroit à la fois plusieurs médailles; & tel est celui qui est gravé dans cette Planche. C'est un cylindre dont la hauteur est d'un pouce & demi, & la largeur d'environ un demi-pouce. Il n'est pas entier, car le côté supérieur offre un revers de médaille qui est développé au N°. VIII. &

qui étoit relatif à une tête imprimée sur une tablette qui a été séparée du rouleau. Dans l'état où il se trouve, il est composé de huit tablettes, qui forment autant de moules entiers, qu'on apperçoit de petits trous dans la hauteur du cylindre.

Dès que j'eus ces moules, j'essayai d'y faire couler de l'étain, pour voir quel en seroit l'effet. Quand je le crus suffisamment refroidi, je séparai tous les moules avec une scie très-fine. Mais ils ne me donnèrent que des piéces informes, parce que leur capacité se trouvoit à demi remplie par de la terre qui s'y étoit introduite. Je nettoyai chaque tablette en particulier. Je les remis chacune en leur place, les luttai de nouveau, & y ayant fait couler de l'étain, j'en retirai les sept médailles qui sont représentées dans cette Planche. Je répétai souvent la même expérience; le succès en fut toujours le même; & j'en conclus que les mêmes moules avoient pû servir plus d'une fois. Ceux-ci conservent l'empreinte de quelques médailles déja connues, & ils paroissent avoir été fabriqués dans l'intervalle de temps où Caracalla & Géta régnoient ensemble. Ils offrent des médailles de ces Princes, de Julia Domna leur mère, & de Julia Mæsa qui y est nommée Auguste. Ce qui feroit penser que ce n'est pas sous l'Empereur Hélagabale que Julia Mæsa a reçu ce titre, comme on le croit communément, mais qu'elle l'avoit déja obtenu de Septime Sévère par le crédit de Julia Domna, dont elle étoit sœur. Hérodien, l. 5.
Il est du moins constant qu'elle fut particulièrement respectée de ce Prince; & que pendant son règne & celui de Caracalla son fils, elle eut un appartement dans le Palais de l'Empereur. Mais sans insister davantage sur cette conjecture, je vais examiner l'usage auquel ces moules étoient destinés.

Le Pois, Savot & d'autres Antiquaires ont imaginé que les Anciens se servoient de coins & de moules pour fabriquer les médailles; qu'ils jettoient d'abord les matières

Le Pois, *fol.* 10. Sav. *Discours sur les Méd.* p. 31.

dans des moules où elles reçoivent le contour, l'épaisseur & une première ébauche du type; qu'après avoir recuit ces piéces au feu, ils les ajustoient & les rengrenoient à des coins gravés plus profondément que ne l'étoient les moules, & que par le moyen du marteau ils leur donnoient un relief plus considérable & une plus grande perfection. Ces procédés sont possibles, mais le temps qu'ils auroient exigé dans des circonstances où il étoit nécessaire de multiplier au plutôt l'espéce, les auroit rendus impraticables. Aussi M. Mahudel, qui a réfuté le sentiment dont je viens de rendre compte, a-t-il pensé que les moules que l'on a découverts, avoient servi à des faux Monnoyeurs. Quelque probable que soit son opinion, je crois qu'il me sera permis de m'en écarter pour en embrasser une autre, qui, ce me semble, n'a jamais été bien approfondie.

Hist. de l'Acad. des Inscript. tom. 3. pag. 221.

Je pense donc que les Romains avoient des monnoies frappées au marteau, & d'autres simplement jettées en moule; que dans certaines fabriques, & dans certains temps, on a préféré l'une de ces deux manières à l'autre; & que ce double usage ne leur étoit pas particulier, puisque nous avons des médailles des Rois d'Égypte, de Syrie & de Judée, dont les unes sont gravées avec des coins, & les autres simplement moulées; & qu'on apperçoit la même différence sur les médailles que quelques villes Grecques ont fait du temps des Empereurs. Mais pour donner plus de jour à cette idée, observons, 1°, Que parmi les moules qui sont venus jusqu'à nous, du moins parmi ceux dont il est fait mention dans les Auteurs, ou que j'ai vûs en différens cabinets, il n'en est point qui soit antérieur au règne de Septime Sévère: 2°, Que ces moules paroissent avoir été destinés aux médailles d'argent: 3°, Enfin que c'est vers le temps de Septime Sévère que le titre des médailles d'argent commence à baisser, & que cet affoiblissement va toujours en augmentant jusqu'à l'Empire de Dioclétien. Ces changemens successifs dûrent produire deux

deux effets, le premier fut d'empêcher la contrefaction des especes en argent. En effet, si l'on considère que les médailles de plusieurs des successeurs de Septime Sévère sont d'un très-mauvais billon, on aura de la peine à croire que les faux Monnoyeurs eussent voulu risquer leur vie pour l'appas d'un gain qui ne pouvoit les faire subsister.

Le second effet que dut produire le changement arrivé dans le titre de la monnoie d'argent, fut d'engager les Officiers de la monnoie à ne pas donner à cette espéce la même attention qu'ils donnoient à celle d'or; à chercher les voies les plus courtes & les moins dispendieuses pour les fabriquer, & par conséquent à préférer plus souvent à l'usage du coin celui du moule, qui étoit peut-être déja reçu dans certaines fabriques d'Italie, des Gaules, &c.

Les réflexions que je viens de faire m'enhardissent à en proposer quelques autres. On est étonné de voir qu'il nous reste une si grande quantité de médailles de Princes qui n'ont régné que peu d'années, ou peu de jours. On demande comment on a pû graver tant de coins dans des intervalles de temps si limités. Je répondrois volontiers que la plûpart de ces médailles étoient moulées; & dans cette supposition rien n'est plus facile à concevoir, qu'une pareille diligence. Un ouvrier pouvoit graver très-promptement sur un poinçon une tête de relief avec la légende qui devoit l'accompagner, pendant qu'un autre ouvrier préparoit le revers. Il n'importe de quel métal ou de quelle matière étoit ce poinçon. Il suffisoit qu'il eût assez de consistance pour imprimer en creux sur de la terre molle les types qu'il avoit reçus en relief; & le moule étoit aussitôt fait. Peut-être même que pour abbréger cette opération, on ne mettoit pas les lettres sur le poinçon, & qu'on se contentoit de les imprimer dans le moule avec des caractères mobiles. Les transpositions & les renversemens de lettres qu'on voit sur plusieurs médailles antiques, autoriseroient assez cette conjecture; mais je n'en ai pas besoin

pour assurer que le procédé que je viens d'expliquer, ne demanderoit pas deux jours de travail pour être conduit à la perfection; & qu'on a principalement dû le mettre en pratique à l'avénement d'un Prince à l'Empire, & dans ces circonstances où le Souverain devoit souhaiter que la monnoie portât au plutôt l'empreinte de son autorité, & où les Officiers Monétaires tâchoient de lui donner des preuves de leur zèle & de leur empressement. Ce n'est pas tout : à l'exemple de ces cylindres de terre cuite, où les moules de médailles sont arrangés dans une correspondance de têtes & de revers, on pourroit fabriquer des cylindres de cuivre contenant plusieurs moules luttés avec de la terre, ou liés ensemble par des charnières qui en dirigeroient les mouvemens, & sur lesquels on graveroit avec un cizelet une tête & un revers en creux. Cette seconde opération seroit aussi prompte que facile, & j'en garantirois l'exécution.

On m'opposera peut-être que suivant mon sentiment il devroit se trouver plusieurs médailles Impériales d'or & d'argent avec des caractères de moulure, tels que la légéreté du poids, la trace du jet sur les bords, les soufflures dans le champ, &c. Mais on pourroit faire la même difficulté à ceux qui regardent les moules que l'on a découverts, comme l'ouvrage des faux Monnoyeurs : puisque ceux-ci nous ont laissé beaucoup de médailles fourrées, ils devroient également nous en avoir laissé une grande quantité de moulées. D'ailleurs il n'est pas aisé de distinguer ce dernier genre de médailles, après un long espace de siécles. En circulant dans le commerce, en restant dans les entrailles de la terre, elles perdent plusieurs caractères distinctifs de leur fabrication. Les bords s'arrondissent également; le champ poli par le frottement, ou attaqué par les sels de la terre, présente une surface unie, ou ne laisse plus distinguer les soufflures & les petits pores que le moule produit. A l'égard du poids on sçait les différences infinies

qui se trouvent à cet égard dans les médailles d'un même Empereur. Je crois donc que parmi les médailles anciennes qui nous restent, il y en a beaucoup qui n'ont pas été frappées au marteau. Mais c'est aux Antiquaires qui joignent à d'autres connoissances celle du métal, à juger de mes vûes & des conséquences que j'en ai tirées.

PLANCHE CVI.

Ce morceau d'une frise en mosaïque est absolument pareil à un autre du même travail, de la même proportion, & d'une beaucoup plus grande étendue, que M. le Duc de S. Aignan a rapporté de Rome au retour de son Ambassade. Ils ont été trouvés, il y a quelques années, à Tivoli. Ils formoient, à ce que l'on assûre, l'encadrement du pavé d'un temple, & prouvent aujourd'hui que l'on n'avoit rien épargné pour le rendre magnifique.

Tous les Recueils d'antiquités nous indiquent la magnificence des Romains dans le pavé de leurs temples, de leurs bains & de plusieurs piéces de leurs maisons. Ce travail est trop connu pour me permettre de m'étendre sur une opération si parfaitement retrouvée; car on peut dire avec vérité que les Modernes composent les mosaïques avec une précision & un goût supérieurs aux ouvrages en ce genre. L'admirable exécution des tableaux de S. Pierre de Rome fixera toujours avec étonnement les regards des Curieux: elle tient du prodige; & fera connoître à la postérité la plus reculée le mérite des Peintres modernes dans toutes les parties de leur Art. Quoique cette opération ne soit en effet qu'un ouvrage de patience qui consiste à tailler les cubes, & à les choisir justes pour les teintes; il faut convenir que nous avons une grande obligation aux ouvriers qui s'y sont appliqués, & plus encore à ceux qui les ont mis en état de se perfectionner dans ces sortes d'ouvrages, qui ne sçauroient qu'être fort chers, à cause du temps qu'ils exigent.

Le dessein que je présente ici indique suffisamment le goût de cette bordure. Les especes de fleurs dont l'ornement est composé, sont bien espacées : on peut en trouver la manière un peu séche. Mais pour donner une idée de la peine & de la dépense que ce pavé peut avoir coûté, je dirai seulement que cette mosaïque est formée par des verres qu'il a fallu couper & tailler en très-petites parties. Leur volume est si peu considérable, qu'un pouce quarré contient cent quarante-quatre morceaux ou environ ; car on ne peut les calculer avec précision, à cause de l'inégalité des petits cubes qui remplissent les fonds, & qui est nécessairement causée par les contours.

Au reste, quoiqu'on se soit toujours appliqué à traiter les ornemens des temples d'une manière convenable, dans laquelle le choix des couleurs entre pour beaucoup ; ce même choix augmente ici les preuves répandues dans ce Recueil sur la dureté des couleurs que les Romains aimoient par préférence. Ces ouvrages de mosaïque sont fort dépendans de la Peinture, dont ils sont une suite & une imitation. En effet, le fond de ce fragment est noir, le blanc forme non-seulement tous les contours avec la plus grande netteté, mais il domine encore dans le plein de la plus grande partie des feuillages ; les entrelas sont d'un verd sourd, & terminés par des corps d'un jaune terne ; le rouge foncé domine ensuite. Voilà quel est l'accord de ces couleurs ; & quant aux verres de couleur blanche, ils forment non - seulement les contours avec précision, mais ils expriment un sentiment de rondeur & d'effet de lumière dans les différentes places où ils étoient nécessaires.

Ce fragment a un pied de long sur huit pouces de large, & la conservation en est très - belle. Il m'a été donné par M. le Chevalier de Massanne, aussi estimable par l'étendue de ses connoissances, que par la douceur de son caractère, & les agrémens de son esprit.

PLANCHE CVII.

Je ne prétends point faire ici l'hiftoire du verre. On a dit bien ou mal tout ce que l'on pouvoit en dire. Il me fuffit en général que la découverte de cette matière foit de la plus haute antiquité, & qu'à caufe de fon utilité l'on puiffe affurer qu'elle eft de nature à n'avoir jamais été perdue, mais feulement plus ou moins bien travaillée par les différentes nations qui l'ont tranfmife aux Romains. Je conviens que c'eft en un moment defcendre bien bas ; mais je n'ai aucun morceau de cette matière que je puiffe attribuer avec certitude aux Egyptiens, aux Etrufques, ni même aux Grecs.

Le verre dont je veux parler n'eft point celui auquel on a donné la forme de vafe ; je crois l'avoir affez expliqué plus haut : & quoique ce foit toujours la même matière, elle a reçu des figures extrêmement différentes, convenables aux emplois auxquels on la deftinoit. Les Romains ont admis le verre dans la décoration intérieure de leurs maifons. Ils en ont fait ufage dans prefque toutes les parties des ornemens, tels que les mafcarons, les colonnes, les revêtemens de panneaux, &c. Ces morceaux toujours brillans, faciles à nétoyer, & d'une durée très-confidérable, produifoient des effets magnifiques ; mais le moyen de les exécuter étant connu, puifque la matière amollie par le feu reçoit aifément des creux & des reliefs, je n'en parlerai pas plus que de l'imitation des agathes & des pierres fines que nous fçavons exécuter. Dans le nombre des morceaux de verre antique que j'ai raffemblés, j'ai fait choix de ceux qui me paroiffent les plus finguliers, & les plus difficiles à imiter. Ils font rapportés dans la grandeur & dans la forme de mes fragmens, & je vais en faire le détail.

N°. I. II. & III.

Ce morceau profilé est bleu & blanc. Ce qui est bleu dessus, est blanc dessous. Il semble dans ce morceau, comme dans tous ceux que j'ai examinés, que la pâte blanche qui me paroît une espéce d'émail, ait toujours été le soûtien des autres couleurs, & principalement du bleu : c'étoit sans doute pour faire valoir le verre bleu, qui, à cause de sa diaphanéïté, n'auroit pas produit son effet, s'il ne s'étoit trouvé couché sur le blanc. On peut prendre une idée très-juste de ce morceau dans la Planche aux N°s. I, & II. Le profil N°, III. fait sentir la netteté & la précision du travail dans une matière aussi sujette à s'éclater. Cette opération me paroît digne des Curieux, car elle ne peut être faite au moule ; & il n'y a point de rabot de profil qui coupe le bois aussi franchement & avec autant de finesse que ces moulures sont coupées.

N°. IV.

Ce fragment de verre est celui d'un quarré, qui, lorsqu'il étoit entier, pouvoit avoir deux pouces & demi en tout sens. Je ne décrirai qu'un des côtés, les trois autres étant une répétition de celui-ci. La bande extérieure marquée *A* sur la Planche, est verd-d'émeraude, & paroît opaque, ainsi que toutes les autres bandes coloriées : elle est séparée de la seconde par une bande de la moitié plus étroite *B*, transparente comme le verre, & sans couleur ; & qui dans toute sa longueur est ouvragée d'un petit filet très-délié, de matière opaque & couleur jaune, lequel pénétrant d'outre en outre le corps transparent, y circule en forme de spirale. La troisiéme bande *C* est bleu-turquin, traversée dans sa longueur par des raies d'un ton plus foncé ou plus clair, suivant que la matière opaque ou la matière transparente y dominent. Vient ensuite la quatriéme bande *D* qui est jaune ; & à celle-ci succéde une cinquiéme bande

E qui eſt blanc de lait. Elle eſt ſuivie de la ſixiéme bande *F*, dont la couleur eſt violette ou de pourpre ; & cette bande a cela de particulier, que dans ſa longueur elle eſt partagée par un filet blanc. Il reſte au centre une partie du quarré *G* de couleur jaune. Généralement, toutes ces bandes coloriées marchent aſſez parallélement ; mais elles ne ſe touchent pas ſi exactement, qu'il ne reſte entre chacune d'elles un vuide ou eſpace fort étroit, qui marque d'autant mieux les interſtices, que la matière qui remplit ces vuides eſt de verre tranſparent, prenant la couleur de tous les corps ſur leſquels le morceau que je décris eſt poſé, ne paroiſſant lumineuſe que lorſqu'on interpoſe le morceau entre l'œil & la lumière, & qu'on voit le jour à travers. Il n'eſt point douteux que dans le travail de ce verre on a obſervé à-peu-près le même méchaniſme que dans celui du morceau de verre profilé qui précéde. C'eſt encore en le mettant au feu qu'on eſt parvenu à fondre & à amalgamer toutes les parties différentes qui entrent dans ſa compoſition ; car on a dû juger par la deſcription que j'en ai donnée, qu'une matière tranſparente & une matière opaque étoient jointes enſemble ; mais ce que je n'ai pas encore fait remarquer, c'eſt que dans ce morceau, ainſi que dans le précédent, les couleurs ne tirent leur effet que d'un corps opaque qui leur ſert de baſe & de fond, & qui eſt tantôt jaune & tantôt bleu, ſuivant le beſoin : jaune, par exemple, ſous la bande verte, & blanc ſous la bande bleue. A quoi j'ajoûterai, que ce morceau étant deſtiné à être vû dans ſes deux ſurfaces, elles ſont également polies ; & que devant montrer dans l'une & dans l'autre le même compartiment & la même diſtribution de couleurs, il a fallu placer les couches de matières opaques aux endroits où elles étoient néceſſaires, pour ſoûtenir la couleur, & lui donner du corps, non ſur la ſurface poſtérieure, comme dans le morceau précédent, mais dans l'intérieur, &, ſi je puis me ſervir de cette expreſſion, dans le cœur même du

morceau, en les y étendant parallélement, & partageant ainsi en deux parties égales les matières coloriées de chaque bande, l'une pour une surface, & l'autre pour l'autre côté; & ce n'est pas une des moindres singularités de ce verre antique, qui, à quelque usage qu'on l'ait employé, a dû produire un effet aussi riche qu'agréable.

N°. V. & VI.

Ces deux morceaux sont travaillés d'une façon différente; & l'inégalité de leur épaisseur prouve qu'ils étoient destinés à des ornemens que l'on ne plaçoit point sur une surface plate; car le N°. V. très-mince à une de ses extrémités, a six lignes d'épaisseur à l'autre bord; & le N°. VI. également mince d'un côté, est épais de quatre lignes de l'autre. La fabrique de ces morceaux est des plus singulières. Les espéces d'étoiles sans nombre, & jettées au hazard, que l'on voit au N°. VI, sont placées dans une matière blanche qui paroît grossière, qui a peu de consistence, & qui s'est dégradée; à la différence des étoiles qui perçant toute l'épaisseur du morceau & apparentes des deux parts, sont constamment de verre. La matière du N°. V, est plus fine & beaucoup meilleure. La couleur en est rouge, & les ornemens qui traversent toute son épaisseur, aussi-bien que les points blancs dont le fond est semé, sont plus réglés en eux-mêmes, & se trouvent espacés avec une assez grande régularité: tous ces corps étrangers à la matiere qui les retient, sont de verre, & traversent toute l'épaisseur.

N°. VII. VIII. & IX.

Les N°s. VII, & VIII, sont des surfaces plates, qui ont servi peut-être à la décoration des murailles d'un appartement. Le premier a conservé son poli des deux côtés. Il a deux lignes d'épaisseur; le fond en est noir; les points ou les petits accidens semés dans le champ sont blancs, & les

les eſpéces de feuillages aſſez bien eſpacés ſont de couleur verte. Leurs côtés ſont jaunes, & leur milieu eſt rouge : le verre dans lequel ces ornemens ſont incorporés, eſt plus fin & plus travaillé que ceux des numéros précédens ; mais il eſt également traverſé par les corps étrangers. La petite dentelle jaune N°. VIII. fait la même choſe ſur ſon fond ; il eſt d'un très-beau bleu, & d'une belle matiére d'émail. La portion de vaſe N°. IX. eſt d'un verre très-bien travaillé ; la couleur en eſt verte, & les accidens blancs ſont jettés au hazard, & font un très-bel effet ſur les deux faces.

N°. X.

Le fond de ce petit morceau eſt d'un bleu très-foncé. Le cercle extérieur de l'ornement, & le centre ſont blancs : les traits qui forment les feuilles, paroiſſent noirs, mais ſont tranſparens ; la partie ſupérieure de ces eſpéces de feuilles eſt jaune. Cette couleur eſt ſéparée par un trait rouge, de la couleur verte qui ſe joint au centre : cet ornement avec tout le détail de trait & de couleur que je viens de rapporter, perce le morceau qui a deux lignes d'épaiſſeur, & ſe voit de chaque côté avec une exactitude complette. Il me ſemble qu'il donne la preuve la plus parfaite de cette ſinguliére façon de travailler le verre. Car il eſt bon de remarquer qu'en prolongeant, autant que l'on aura voulu, un quarré pareil à celui-ci, on a eu des morceaux d'ornement toujours égaux dans toutes leurs parties, & dans toutes leurs couleurs, & par le moyen de la ſcie on les aura de l'épaiſſeur déſirée ; un poliment facile à donner met enſuite ces morceaux en état d'être employés.

J'avois réſolu de donner ſimplement ces deſcriptions, non-ſeulement comme une preuve des connoiſſances & des recherches des Anciens, mais comme un problême à réſoudre, dans le deſſein de piquer la curioſité de quelque Chymiſte, & d'être un jour inſtruit d'un procédé que je ne

pouvois comprendre. J'avois consulté sans succès les personnes les plus intelligentes dans ces matiéres ; enfin, il y a quelque temps que je pris heureusement le parti de faire voir ces morceaux à M. Majault, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, & il m'a donné une suite d'expériences qu'il a bien voulu faire pour m'obliger. Ces expériences conduisent à la solution complette de mon prétendu problême, & lui font assurément honneur. Je vais les rapporter comme un des articles les plus curieux & les plus intéressans de ce Recueil.

PREMIER PROCÉDÉ.

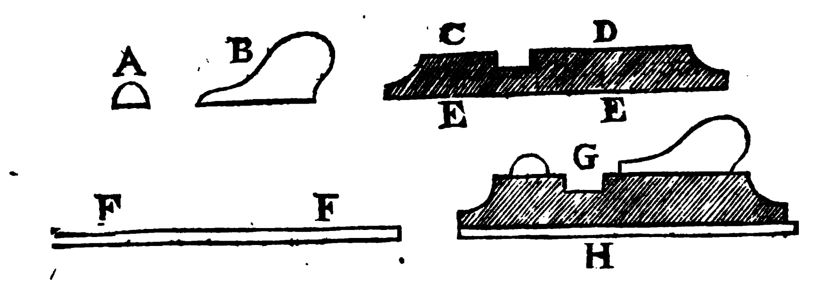
Le Méchanisme de la composition de tous les verres antiques dont on vient de lire la description, ne consiste que dans l'art de former un tout de morceaux de verre ou d'émail de différentes couleurs, configurés selon l'ouvrage ou le dessein qu'on se propose d'exécuter : démontrons cette vérité par des expériences.

Pour imiter le fragment de moulure représenté par les figures des trois premiers numéros, on prendra deux bandelettes de verre bleu transparent, & une bandelette de verre blanc laiteux. On rangera ces bandelettes sur un fond préparé de façon que la matiére, (telle que le tripoli,) ne puisse faire union avec les corps vitrifiés ; on placera sur ce fond deux bandelettes de verre bleu à côté d'une bandelette de verre blanc, comme on le voit dans les figures du N°. I. & sur ces bandelettes on en placera trois autres de grandeur inégale, dont deux blanches qui formeront les côtés, & qui recouvriront les deux bleues inférieures, & une bleue dans le centre, plus large, & qui recouvrira la blanche premiére posée.

Les choses ainsi préparées, on les mettra sous la moufle dans un fourneau de coupelle ou d'émailleur, pour unir ces parties par la fusion, sans cependant la porter au degré de pouvoir confondre le blanc & le bleu. Le tout

étant refroidi, on donnera la forme que l'on voudra aux bandelettes supérieures avec des lamines de cuivre ou de fer bien dressées, chargées de sable fin ou d'émeril, pour user les parties qui doivent être enlevées ou creusées; si l'on veut que ces moulures ne soient que doucies, on se contentera de ce premier travail: si au contraire on vouloit qu'elles fussent polies, on employera la pierre-ponce en poudre, & enfin le tripoli.

Pour donner la forme à ces sortes de moulures, j'ai employé un autre procédé, par le moyen duquel on les aura très-exactement profilées, sans être obligé de les former avec le sable ou l'émeril. Quoique ce procédé ne soit pas nouveau, puisqu'il est le même que M. de Montami, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, a employé pour imiter les camées, il me paroît cependant le devenir, par l'application que j'en fais au travail des moulures de verre des Anciens.



On prendra des portions de moulures une baguette *A*, une doucine *B* détachées de leur base *C*, *D*. On aura eu le soin de les faire en bois ou en métal. On imprimera ces portions de moulure *A B* dans le tripoli; ensuite on prendra les empreintes avec du verre blanc laiteux dans ces creux de tripoli, de la même maniére que l'on prend les empreintes de pierres gravées. (*a*) On prendra de même

(*a*) Hist. de l'Acad. des Sciences, année 1712. sur la maniére de copier les pierres gravées, par M. Hombert.

l'empreinte de la portion de moulure *C, D, E, E*, que l'on aura également faite en bois ou en cuivre, & l'on aura soin de la mouler en verre bleu transparent, comme on aura fait les portions *A* & *B*. On aura préparé d'avance une plaque *F F* de verre blanc laiteux bien dressée, & un peu plus large que la piéce *C, D, E, E*. Les choses en cet état, on collera avec de la gomme arabique la baguette *A* sur la surface *C*. La doucine *B* sur la surface *D*, & la plaque *FF* contre la surface *E E*, de façon qu'elle excéde la gorge postérieure de la piéce *C,D,E,E*, pour former sous le bleu un quarré blanc en arriére-corps. Le tout formera l'ensemble que l'on voit dans le profil *G H*. On renversera cette moulure, on la placera dans le tripoli, de maniére que la face *H* devienne la supérieure, & soit au niveau du tripoli. Ces verres ainsi arrangés & exposés au feu sous la moufle dans le fourneau d'émailleur, s'uniront par la fusion sans se confondre & sans se déformer; & l'on obtiendra par ce procédé une moulure que l'on pourroit appeller moulure camée, faite selon le goût des Anciens; elle sera même plus parfaite que le fragment qui a donné lieu à ces recherches.

SECOND PROCÉDÉ.

Pour imiter le morceau de verre N°. IV. il faudra prendre des bandelettes de verre des couleurs que l'on aura résolu d'employer; on leur donnera la longueur & la largeur convenables au morceau que l'on voudra exécuter, semblables enfin à celles qui sont marquées *A, B, C, D, E, F* du N°. IV. & terminées au centre par un quarré *G*. Il faut que ces bandelettes rassemblées soient coupées assez juste pour ne pas laisser de vuide entr'elles, lorsque l'on voudra les joindre. Si l'on veut former un quarré, on aura préparé huit bandelettes des couleurs déterminées; elles seront de longueur égale, pour avoir les deux côtés doubles,

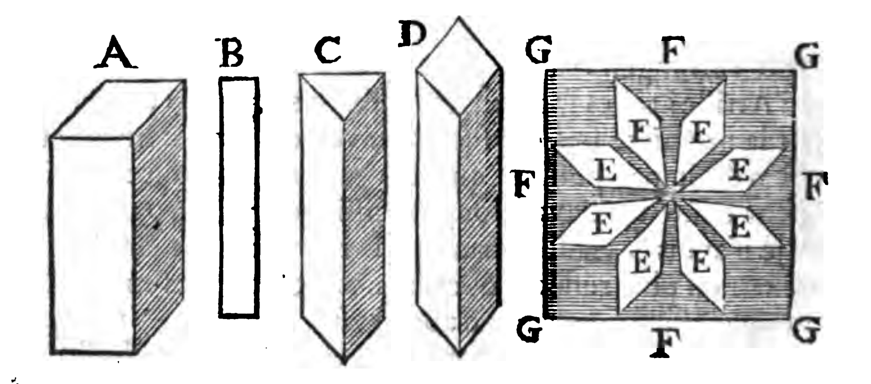
c'eſt-à-dire, deux bandelettes appliquées l'une ſur l'autre. Après avoir établi quatre de ces bandelettes ſur un fond de tripoli, on paſſera ſur ces bandelettes un pinceau chargé d'émail blanc, ou poudre fine délayée avec de l'huile d'aſpic, comme le font les Emailleurs. Mais il faut obſerver que cette couche doit être aſſez épaiſſe pour couvrir exactement toutes les bandelettes. L'émail étant ſec on portera les ſecondes bandelettes de verre ſur celles qui ſont chargées d'émail; & l'émail ſe trouvera entre deux couches de verre de même couleur. On mettra le tout ainſi arrangé dans le fourneau décrit ci-devant pour les moulures: & quand le feu aura mis les bandelettes en fuſion, elles ne formeront qu'un tout, & l'opération ſera finie.

TROISIE'ME PROCE'DE'.

Si la découverte de la maniére de traiter les fragmens des verres antiques, dont je viens de parler dans les deux premiers procédés, a paru préſenter des difficultés, elles augmentent à la vûe de ces ſix derniers: la fineſſe & la régularité de leur deſſein ſembleroient même apprendre que l'on n'auroit pû parvenir à faire ces différentes eſpéces de moſaïque en verres, que par des travaux très-pénibles. Comment en effet peut-on imaginer qu'il ſoit poſſible de former des maſſes de verre, au travers deſquelles percent des deſſeins très-réguliers qui ont pû ſouffrir la fuſion, ſans perdre l'arrangement fait pour former le deſſein déterminé par l'Artiſte? telles furent mes réfléxions, quand j'examinai pour la premiére fois ces ſortes de verres: mais convaincu qu'il n'étoit pas poſſible que des ouvrages autant répétés euſſent coûté un travail long & difficile, je me perſuadai que je n'avois pas ſaiſi la maniére de travailler des Anciens: un examen plus réfléchi & quelques expériences m'apprirent ce que je n'avois pas d'abord vû.

La moſaïque déſignée par la figure N°. V. dont le fond

eſt rouge, ſemé de petits-points jaunes & de quarrés bleus & blancs, n'eſt qu'une portion d'un tout, dont le deſſein a dû être ſemblable à cette partie; tout, qui a été diviſé en le ſciant avec le ſable : les inégalités que l'on voit à la ſurface ne viennent que de ce que le temps a détruit les parties les plus tendres, telles que les petits points jaunes dans le fond de la moſaïque, & le blanc dans les quarrés bleus. L'examen des fractures nouvellement faites prouvera ce que j'avance. Ce qui fait la difficulté de l'exécution du fragment de verre dont je parle, ce ſont les petits filets bleus qui forment des rayons auſſi fins que des cheveux, qui partent du centre, & vont ſe perdre dans le blanc qui lui-même forme une petite étoile à huit rayons au centre du bleu : tout ce deſſein n'a que deux lignes de large au plus, & traverſe le verre rouge environ un demi-pouce, ſans perdre de ſa régularité. On conçoit, que le verre qui ne ſe travaille pas comme le bois ou comme les métaux, n'eſt pas ſuſceptible des fineſſes que le rabot, le marteau ou le burin peuvent donner, mais l'art ſupplée à l'impoſſibilité de traiter le verre comme les autres corps. Il a ſes propriétés : on peut en tirer avantage. C'eſt ce que je vais eſſayer de démontrer dans le procédé employé pour l'exécution du fragment de moſaïque déſigné par la figure N°. V.



On prendra huit morceaux de verre blanc laiteux, dont la coupe horizontale forme une lozange, comme dans la figure *A*, d'environ un pouce, ou un pouce & demi de long. On aura préparé huit petites lamines *B* de verre bleu d'une demi-ligne d'épaisseur, & de la moitié de la largeur d'une des faces de la figure *A*. On aura eu soin d'avoir quatre triangles *C* de verre bleu, & quatre quarrés *D* de verre de même couleur, & toutes ces piéces *A*, *B*, *C*, *D*, de même longueur. On les rangera comme on les voit dans le plan géométral, *E*, *F*, *G*; de façon que les huit petites bandelettes *B* se trouveront au centre entre les huit quarrés longs *A* qui seront placés en *E*, *E*, *E*, *E*. Les quatre triangles *C* placés en *F*, *F*, *F*, *F*, & les quatre quarrés *D* formeront les quatre angles *G*, *G*, *G*, *G*. On assujettira toutes ces piéces avec un fil, on les posera verticalement sur un morceau de verre commun, épais de cinq ou de six lignes, de la même grandeur que la figure *E*, *F*, *G*. L'on couvrira la partie supérieure d'un même morceau de verre, de façon que l'assemblage fait pour former le dessein soit terminé par deux morceaux de verre commun. Le tout ainsi arrangé, on l'entourera de tripoli, qu'on aura soin de fouler, pour contenir ces verres, afin qu'ils ne fassent qu'un tout conforme au dessein projetté. On exposera ces verres au feu sous une moufle; & quand on supposera que l'assemblage sera fait par la fusion, on soudera aux deux extrémités sur le verre commun (après avoir dégagé le tout du tripoli) deux tiges de fer ou de verre, afin de pouvoir tirer cette masse autant qu'il le faudra, pour rendre la tige de verre qui en résultera de la largeur de deux lignes. Le dessein de la figure *E*, *F*, *G* ne sera point altéré par cette manœuvre, quoique réduit au trentiéme ou environ de sa grandeur. J'ai dit qu'il falloit mettre deux morceaux de verre commun aux extrémités des morceaux de verre arrangés pour former le dessein; c'est dans la vûe de ne rien perdre de ce même dessein, lorsqu'on soudera les

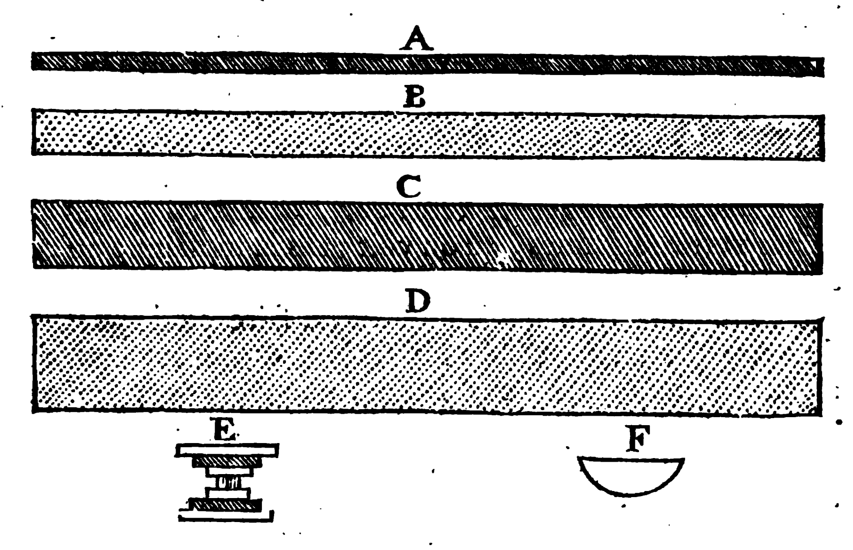
deux tiges de verre ou de fer pour tirer la masse : ce qui arriveroit sans cette précaution, car les parties de verre attachées aux tiges seroient en pure perte. Quand cela aura été fait, on coupera la tige de verre colorié en morceaux de la longueur que l'on voudra, d'un pouce & demi, par exemple; on rangera ces morceaux selon l'ordre de la mosaïque de la figure du N°. V. dans une pâte composée de verre rouge opaque mise en poudre, & dans laquelle on aura mêlé de petits morceaux de verre jaune. Le tout sera mis dans un creuset dont le fond sera plat & les bords perpendiculaires au fond, de deux à trois pouces de profondeur plus ou moins, selon l'épaisseur que l'on voudra donner à la masse que l'on se propose de faire. Les choses étant ainsi arrangées, on les exposera à un feu gradué, que l'on poussera jusqu'à mettre la matiere en fusion. Lorsque la fusion aura uni toutes les parties, on retirera le creuset du feu; on le laissera refroidir insensiblement; on brisera le creuset lorsque tout sera froid, on sciera cette masse transversalement en autant de parties que l'on voudra, & par ce moyen on aura dans chaque partie une mosaïque semblable à celle du N°. V.

Il est aisé de concevoir, qu'en variant les desseins & la couleur des matiéres, on obtiendra des mosaïques non-seulement comme celles des Numéros VI. VII. & IX. mais encore qu'il sera possible de porter cette variété à l'infini.

Quatrième Procédé.

Je ne ferois pas un article particulier de la mosaïque N°. VI. si elle n'étoit véritablement différente des précédentes par le méchanisme de sa composition. Ce ne sont plus des desseins qui tranchant par leur couleur avec le fond, la percent d'outre en outre pour former les mosaïques dont je viens de parler; celle-ci est une masse de verre composée de couches, qui elles-mêmes ont été formées par

par la réunion de petits corps ovales verds & jaunes; séparés par deux filets blancs qui se perdent dans un fond bleu.



Pour parvenir à imiter cette mosaïque, on prendra d'abord une petite bandelette de verre verd *A*, deux jaunes *B*, deux vertes *C*, & deux jaunes *D*, toutes de verre opaque de la longueur & de la largeur plus ou moins données dans les quatre figures *A*, *B*, *C*, *D*. On rangera ces sept bandelettes selon l'ordre marqué dans le profil *E*. La petite verte *A* formera le centre, les deux jaunes *B* la recouvriront de chaque côté. Ces derniéres seront recouvertes par les deux bandelettes vertes *C*: & enfin les deux plus larges *D* de couleur jaune termineront cet assemblage de chaque côté. Alors on formera sur du tripoli bien foulé, un sillon formé par une baguette représentée par le profil *F*, on posera sur ce sillon toutes les bandelettes rangées comme nous venons de le dire, de façon qu'une des grandes jaunes soit du côté du sillon. On mettra le tout sous la moufle dans le fourneau de coupelle; & lorsque la matiére sera en fusion, elle s'affaissera dans le sillon formé dans

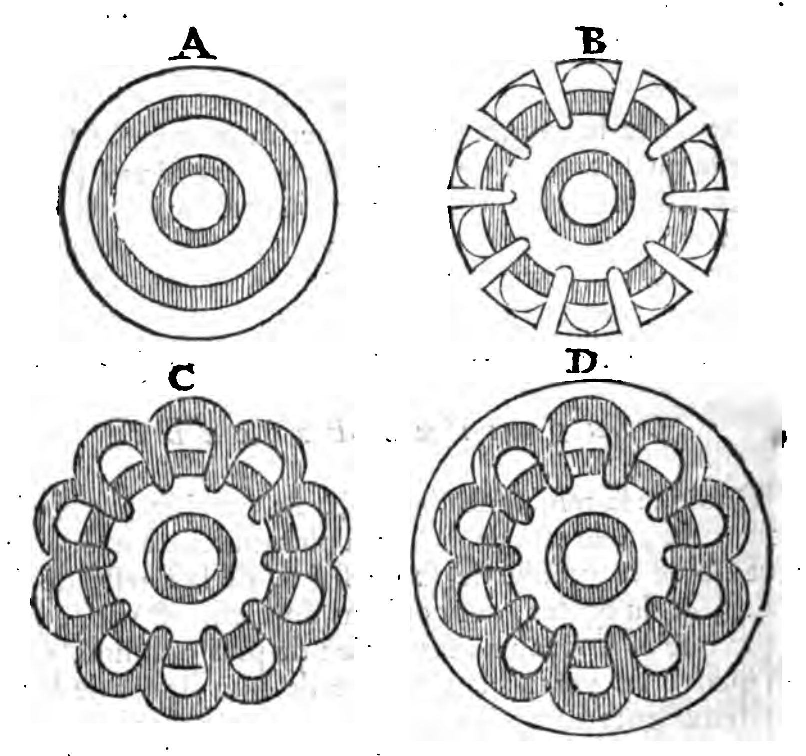
le tripoli ; & les deux petites bandelettes jaunes se joindront, & envelopperont la petite verte du centre ; les deux grandes vertes & les deux grandes jaunes en se joignant aussi, produiront le même effet que les précédentes. Le tout étant fondu, formera un corps ovale, si on n'a pas porté la fusion au dégré de faire couler la matiére ; on soudera aux deux extrémités deux tiges de verre, afin de pouvoir tirer ce verre en baguettes d'une ligne de diamétre, qui serviront à former les petits corps ovales composés de lignes vertes & jaunes, qu'on voit dans la mosaïque qu'on s'est proposé d'imiter.

Je conviens qu'il seroit possible de faire ces baguettes de verre par un procédé plus facile, & qui reviendroit à peu-près au même, c'est-à-dire, que l'on pourroit tirer une masse de verre composée de couches qui décriroient des cercles ou des ovales verds & jaunes ; mais m'étant assujetti à rendre compte du travail des Anciens, il ne m'a pas paru possible de l'imiter exactement que par le procédé que je viens de détailler, les ovales verds & jaunes étant composés dans le fragment antique de sept parties réunies pour former l'ovale dont il est question, ce que la loupe fait appercevoir dans quelques-uns de ses ovales dont l'union des bandelettes est imparfaite. Pour composer la mosaïque, on fera dans un creuset quarré dont le fond sera plat & les bords perpendiculaires au fond, un lit d'une pâte faite avec du verre bleu opaque mis en poudre d'environ une ligne d'épaisseur, on couchera sur cette pâte les petites tiges ovales dont je viens de parler, entre lesquelles on posera verticalement deux très-petites bandelettes de verre blanc laiteux, de façon que leur largeur n'excédera pas la hauteur des petits ovales, leur épaisseur le tiers ou environ, & leur longueur égale à ces ovales ; on serrera de fort près ces bandelettes & ces ovales ; on les recouvrira d'une ligne ou environ de la même pâte bleue sur laquelle on les a assis ; sur ces pâtes on couchera encore

des bandelettes & des ovales de la même maniére que la couche inférieure, de façon que lit par lit on donnera autant d'épaisseur que l'on voudra à cette masse destinée à composer la mosaïque. On mettra le creuset sous la moufle au fourneau de coupelle, on le retirera pour le laisser refroidir insensiblement, lorsqu'on supposera que la fusion aura uni le tout. On brisera le creuset lorsqu'il sera froid pour scier la masse; on aura attention que le trait de scie coupe transversalement les petites baguettes jaunes & vertes, ainsi que les petites lamines de verre blanc laiteux.

Cinquiéme Procédé.

Quoique la mosaïque figure X ne paroisse pas la plus composée, elle est cependant la plus difficile à exécuter, à cause de la justesse de son dessein, de la finesse de ses traits, & du brillant des couleurs dont elle est variée, de façon que le pinceau ne feroit rien de plus terminé. C'est un quarré de verre bleu opaque de huit lignes de large sur deux lignes d'épaisseur, qui sert de fond à tout le dessein. Ce dessein est un fleuron à dix feuilles. Il a cinq lignes de diamétre; il est couché sur un fond blanc de forme ronde, qui excéde le fleuron d'une demi-ligne; le fleuron & le centre qui est un point blanc d'une ligne de diamétre, sont bordés d'un verre brun-diaphane; & ce même verre brun en s'allongeant de la circonférence au centre, dessine les découpures du fleuron qui sont fort profondes. Le fleuron est composé de trois couleurs de verres opaques. Celle qui forme l'extrémité des feuilles est jaune, celle qui approche du centre est verte: une couleur rouge très-vive les sépare. Ce morceau prouve, à mon gré, plus qu'aucun autre, jusqu'à quel point les Anciens avoient porté l'art de manier le verre. Je vais essayer de rendre compte de la maniére dont est composée la mosaïque que je viens de décrire.



On formera une masse de verre d'un pouce & demi de hauteur ou environ, du diamétre de la figure *A* composée de cinq couleurs arrangées comme on le voit dans cette figure ; le centre sera blanc laiteux, le cercle qui l'entourera de verre brun-diaphane, celui qui le suivra d'un verd opaque de couleur de verd d'eau, une couche de rouge entourera la précédente, & enfin une couche de verre jaune sera la derniére enveloppe. On formera dix dentelures, comme dans la figure *B*, avec une lame de fer ou de cuivre chargée de sable ou d'émeril. Il faudra que les sillons que le travail tracera, percent jusqu'au centre de la couche verte. Cela fait, on arrondira de la même maniére chaque dentelure ; alors on aura un creuset à fond plat, dont les bords seront perpendiculaires au fond, &

d'environ deux pouces de profondeur, dont le diamétre excédera la figure *B* d'un demi-pouce; on posera la masse verticalement dans le centre de ce creuset; on remplira le vuide qui se trouvera entre le creuset, la masse & les sillons, d'un verre brun-diaphane mis en poudre; on mettra le tout sous la moufle dans un fourneau de coupelle; & lorsqu'on supposera que le verre brun mis en poudre aura fait corps avec la masse du centre, on retirera le creuset du feu, pour le laisser refroidir. Lorsqu'il sera froid, on le brisera pour découvrir le verre, afin de pouvoir travailler la circonférence au sable, pour lui donner la forme extérieure de la figure *C*. On s'épargneroit la peine de ce dernier travail, si au lieu de se servir d'un creuset rond, l'on employoit un creuset formé sur un moule guilloché intérieurement, comme la figure *C*. Pour garnir en verre blanc la circonférence de cette masse, on la remettra dans un creuset rond, comme je viens de le dire; on garnira le vuide qui sera entre le creuset & la masse de verre, de verre blanc laiteux; on laissera refroidir le creuset, on le brisera pour découvrir le verre blanc, & on obtiendra par ce moyen une masse, comme on le voit dans la figure *D*. Alors il ne sera plus question que d'appliquer aux deux extrémités de cette masse deux morceaux de verre commun, épais de cinq à six lignes, du diamétre de la figure *D*. On engagera le tout dans le tripoli bien foulé, pour unir les deux plaques de verre commun à cette masse. L'union étant faite, on soudera aux deux extrémités sur le verre commun deux grosses tiges de fer ou de verre (après avoir débarrassé le tout du tripoli) pour le tirer en tige de six lignes ou environ de diamétre; pour lors on coupera cette tige pour la mettre verticalement dans une pâte faite avec du verre bleu en poudre. Cette pâte mise dans un creuset tel qu'il a été décrit, fondue pour faire union avec les tiges destinées à former la mosaïque, le creuset refroidi & cassé, on scira transversalement la masse, & on aura une mosaïque

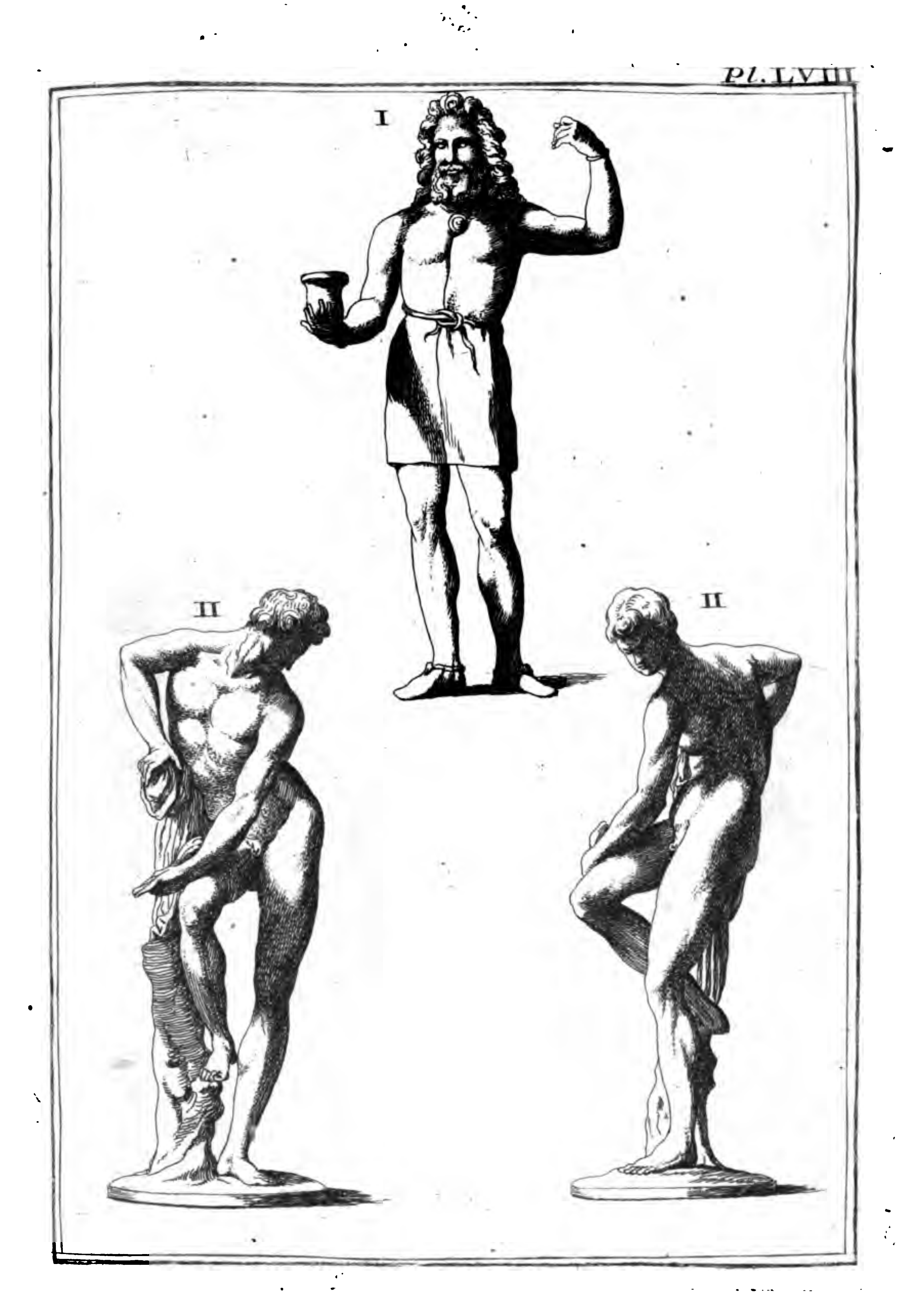
telle qu'on la voit au N°. X. Il faut remarquer qu'en mettant plusieurs tiges destinées à former le dessein dans la pâte de verre bleu à une distance d'environ six lignes l'une de l'autre, on aura autant de morceaux de mosaïque dans chaque couche sciée, qu'on aura mis de tiges dans la pâte bleue, que l'on pourra aussi partager en les sciant perpendiculairement pour former des quarrés.

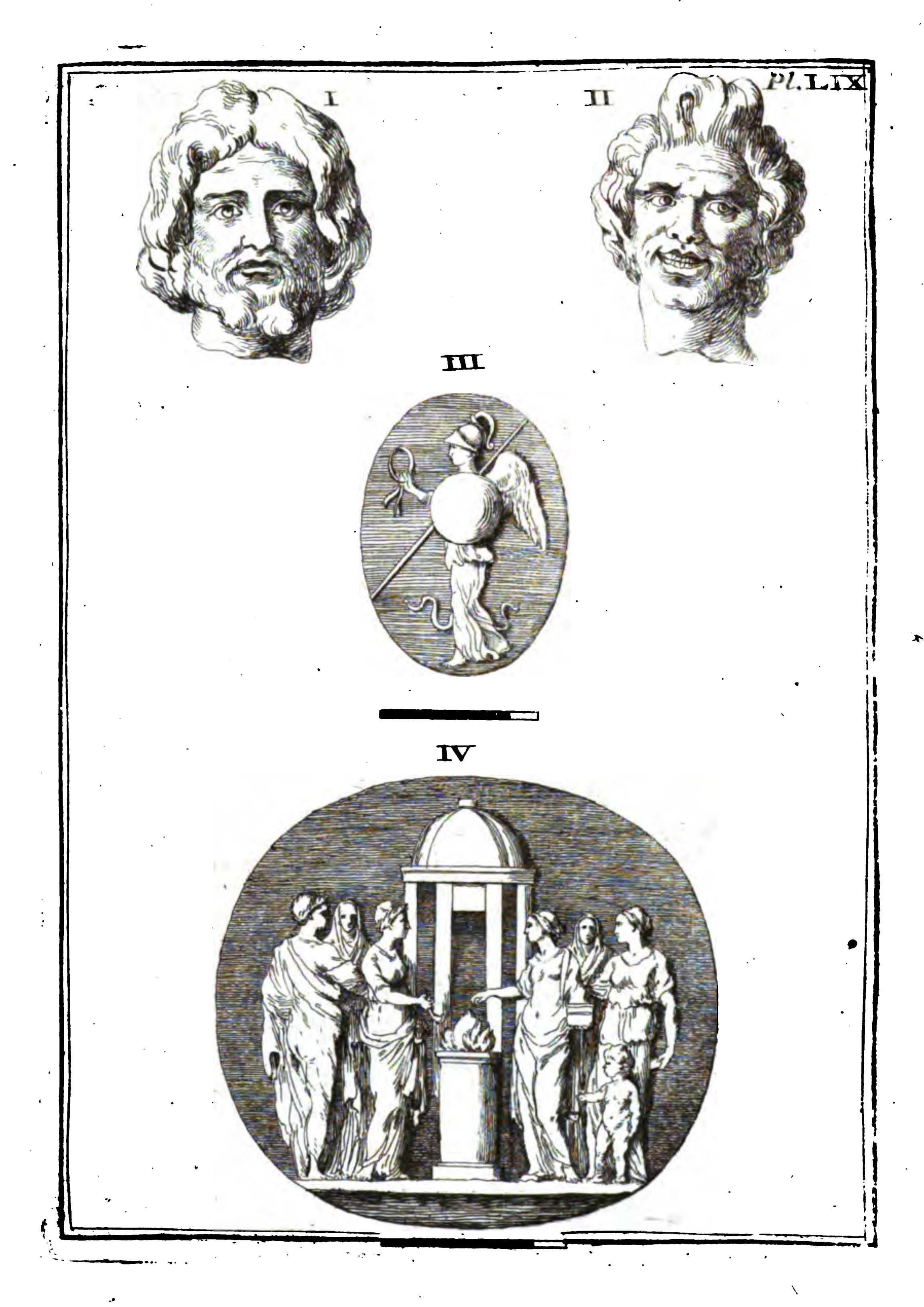
Il sembleroit que l'on pourroit abbréger ce travail, si après avoir formé une masse ronde, figure *A*, entourée de la derniére couche de verre brun qu'on voit dans la figure *C*, on pouvoit enfoncer cette derniére couche *C* avec un outil, la matiére étant encore amollie par le feu; mais on verroit alors les couches jaunes & rouges portées vers le centre, ce qui n'est point dans l'original, puisqu'elles sont coupées très-nettes pour le passage du verre brun-diaphane; & le procédé qu'on vient de donner, rend plus exactement ce verre si difficile à imiter.

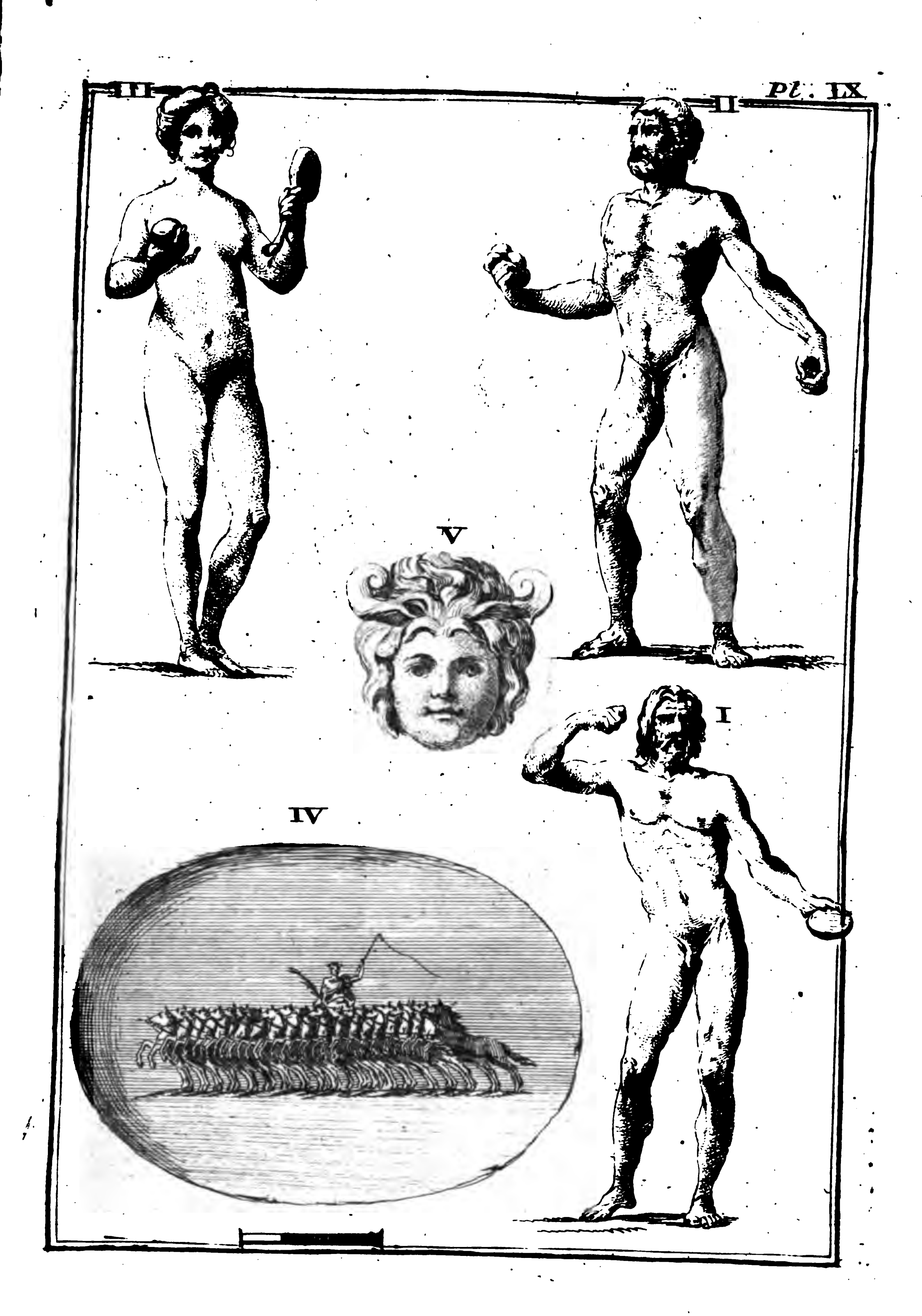
Je ne dirai rien de la maniére dont les Anciens faisoient leurs verres & leurs émaux coloriés. Les matiéres toutes semblables à celles que nous employons, nous apprennent que l'art de vitrifier & celui de donner aux verres toute sorte de couleurs, leur étoit connu ainsi qu'à nous.

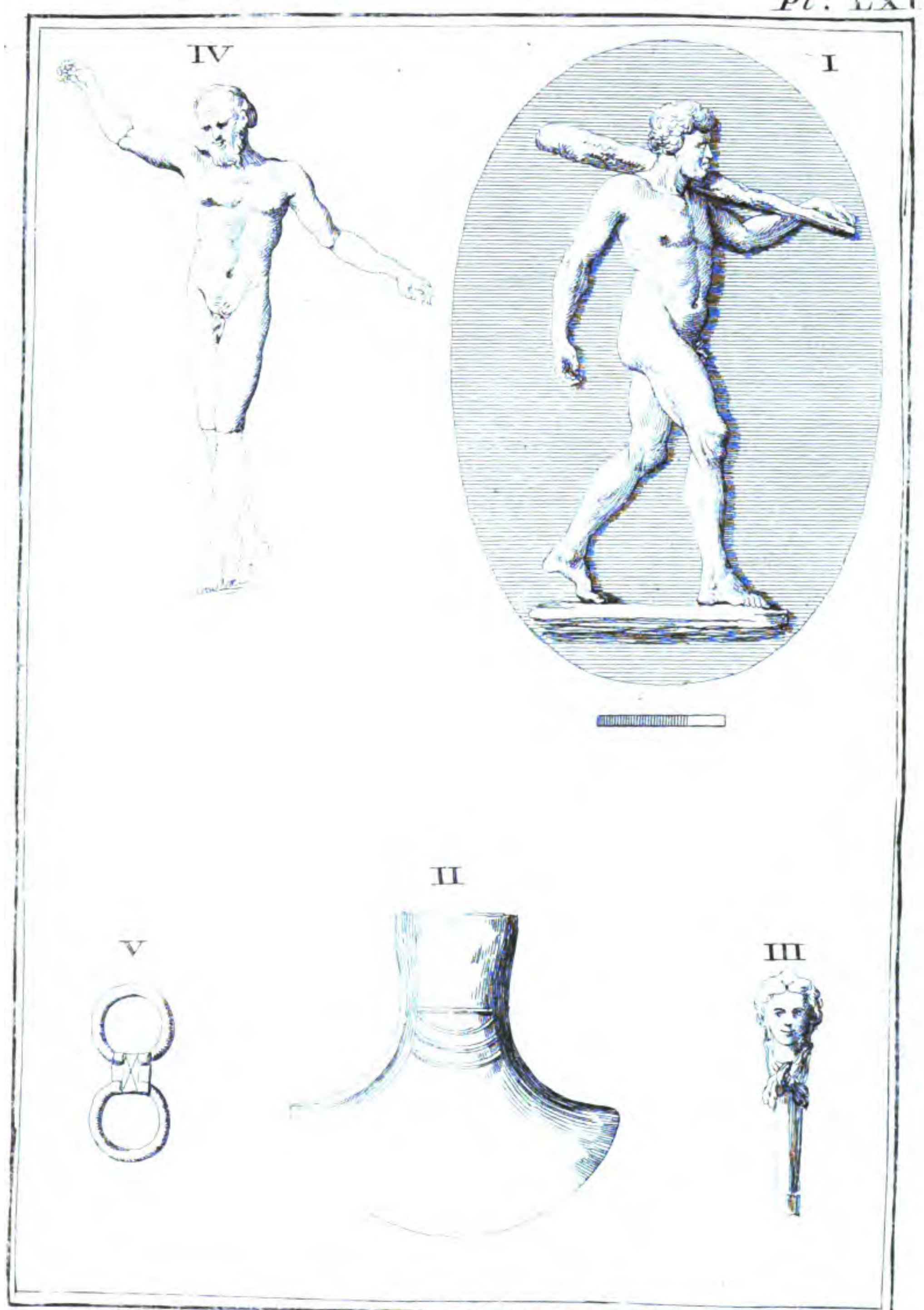


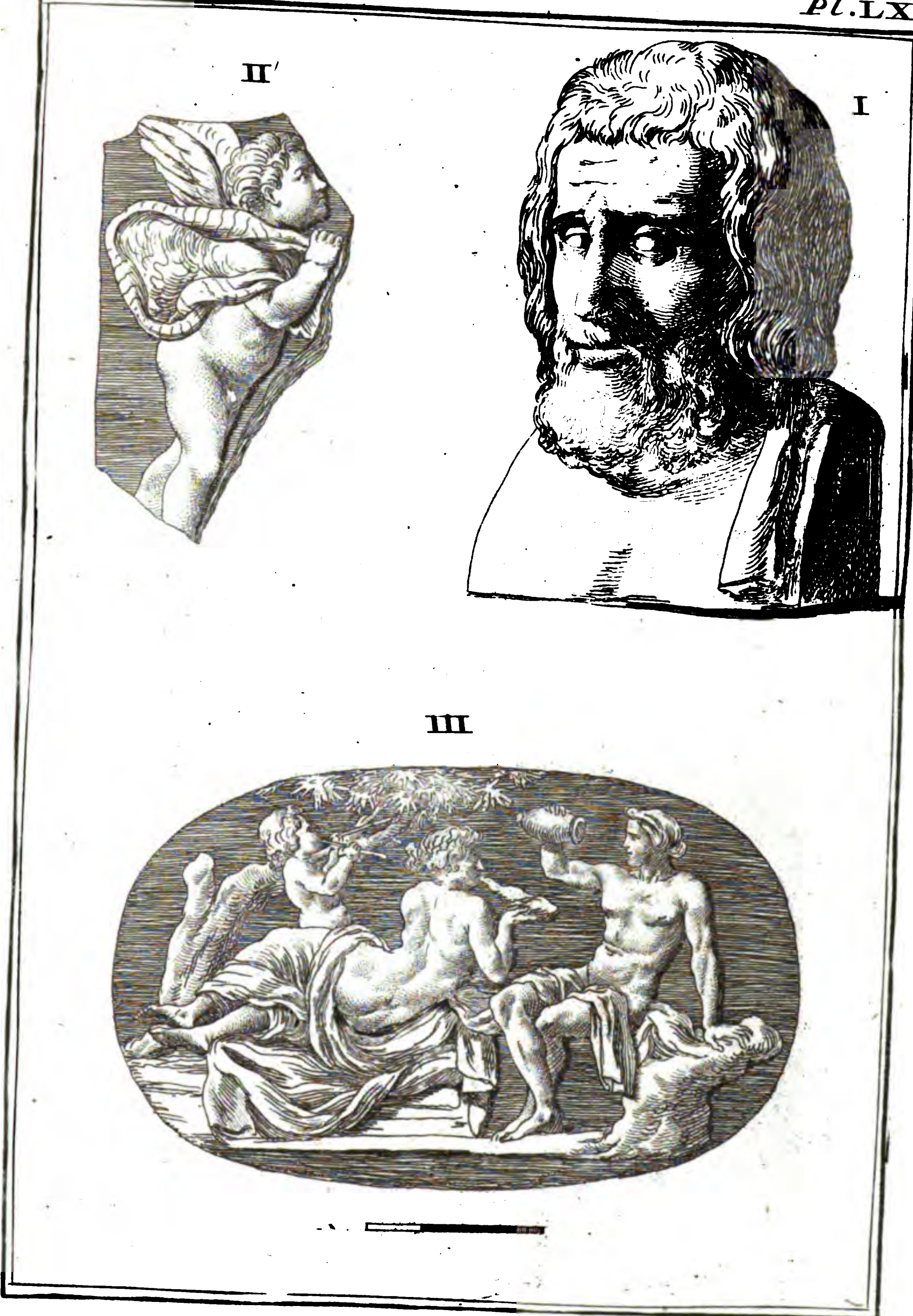
FIN.

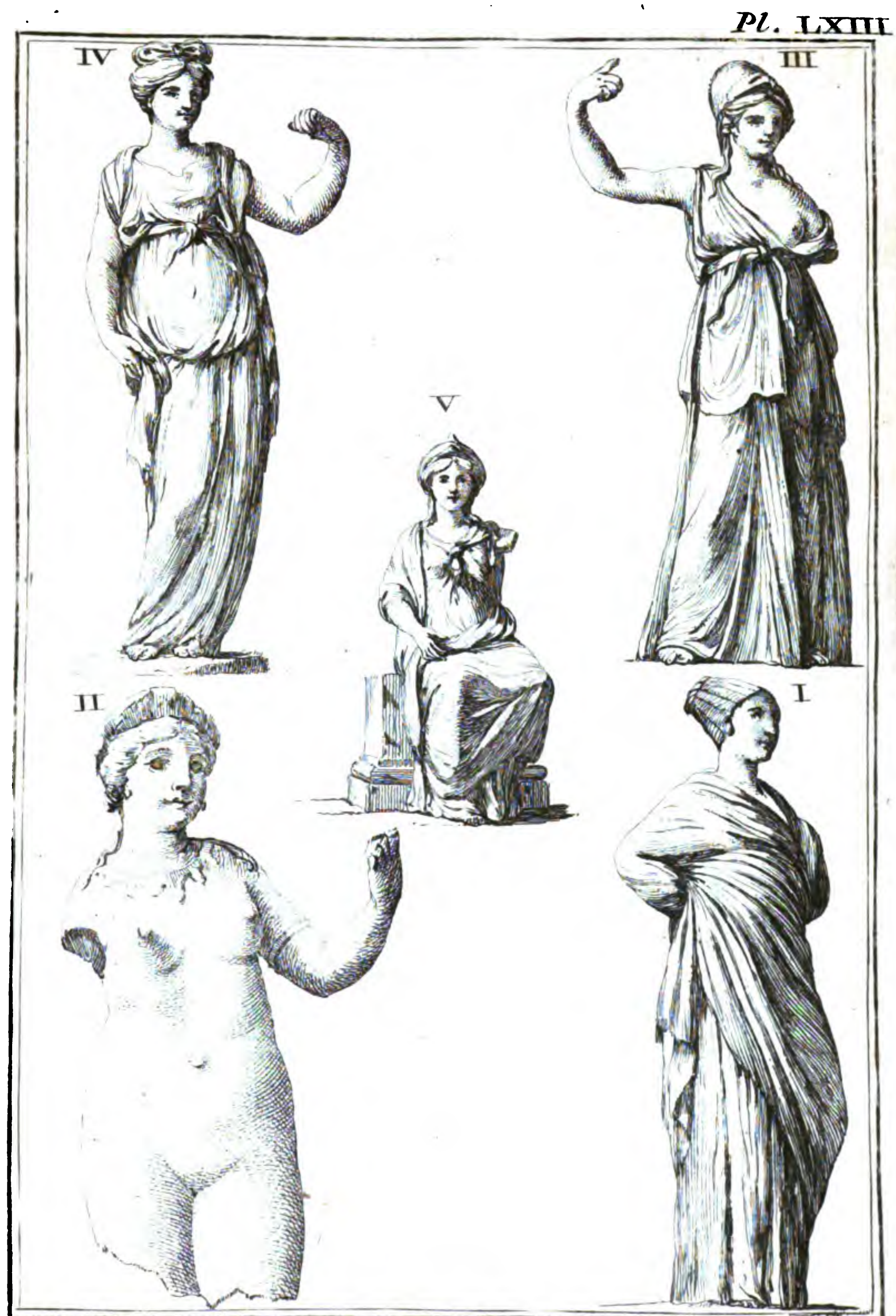

I
II
II

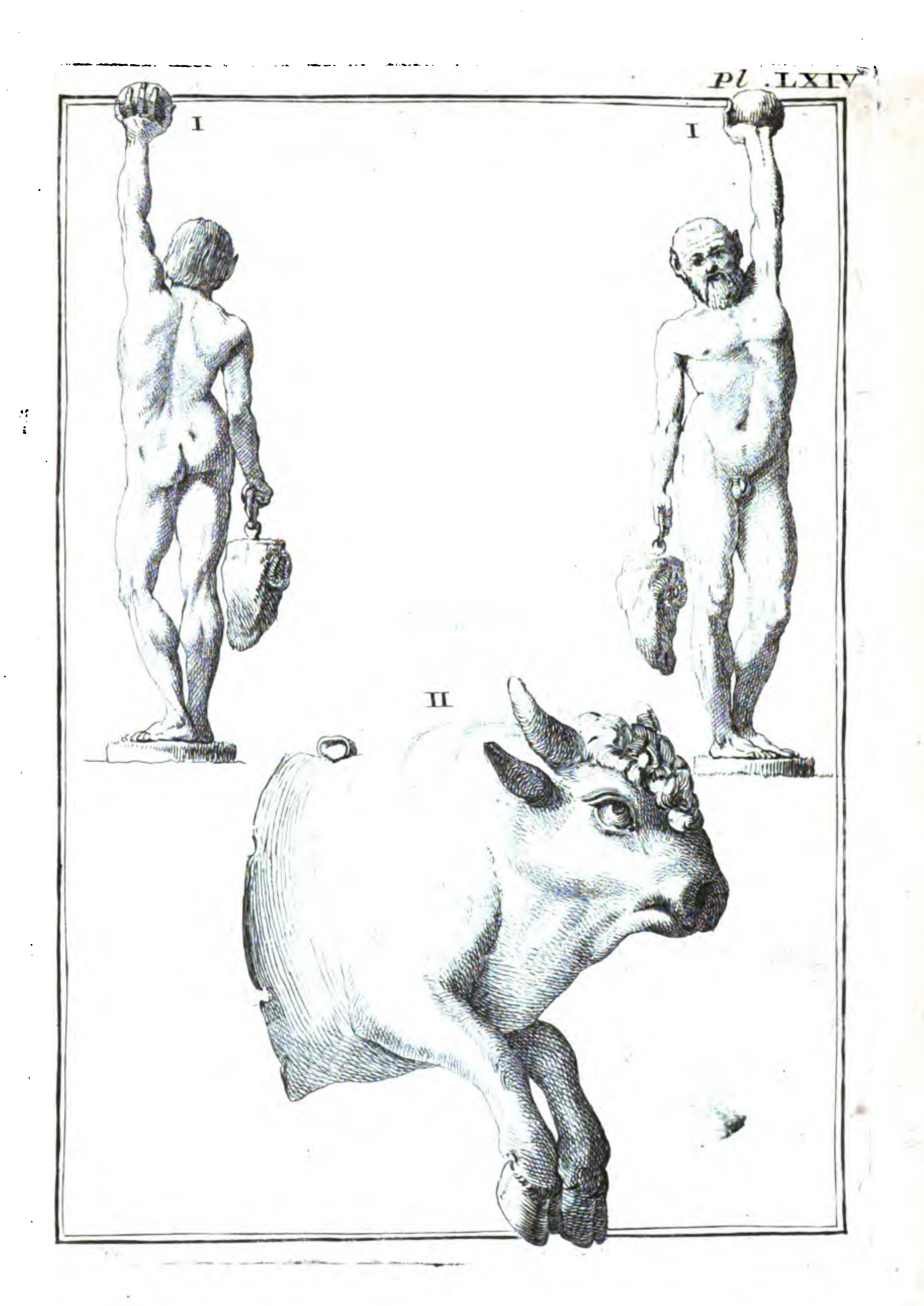

Pl. LIX
I
II
III
IV


Pl. IX
III
II
V
I
IV


IV
I
II
V
III


II
I
III


IV
III
V
II
I


I
I
II

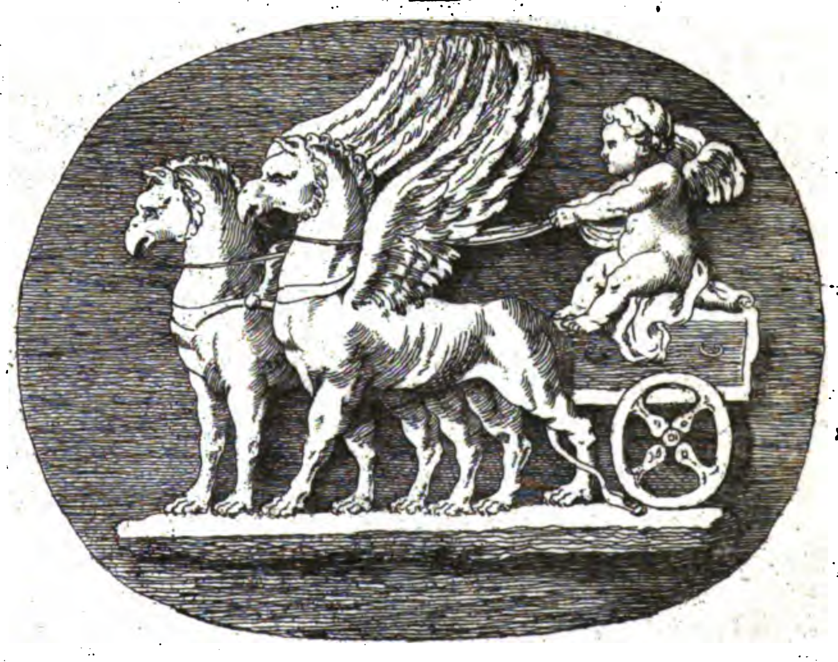
II



I



III

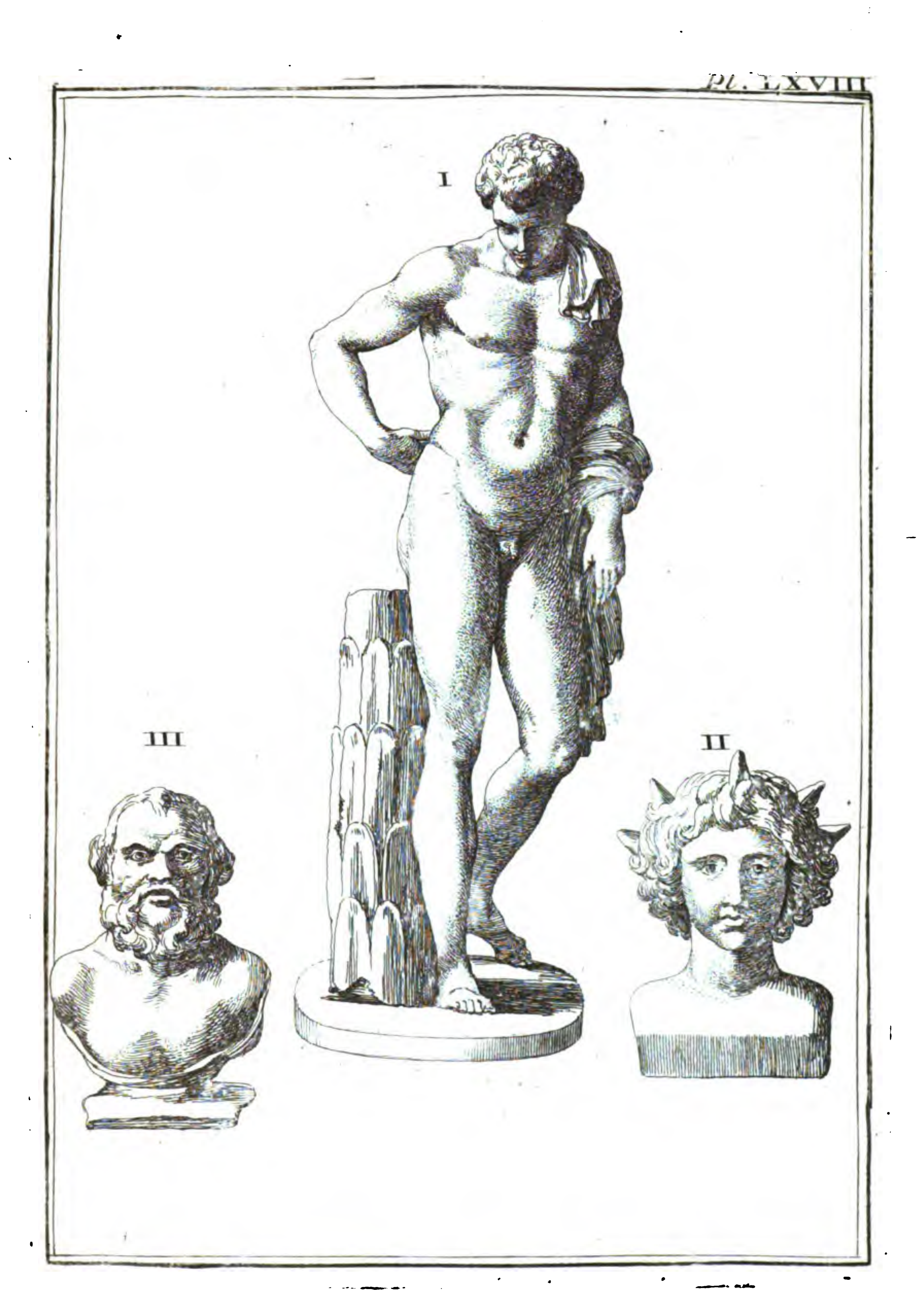



I
I
II
III

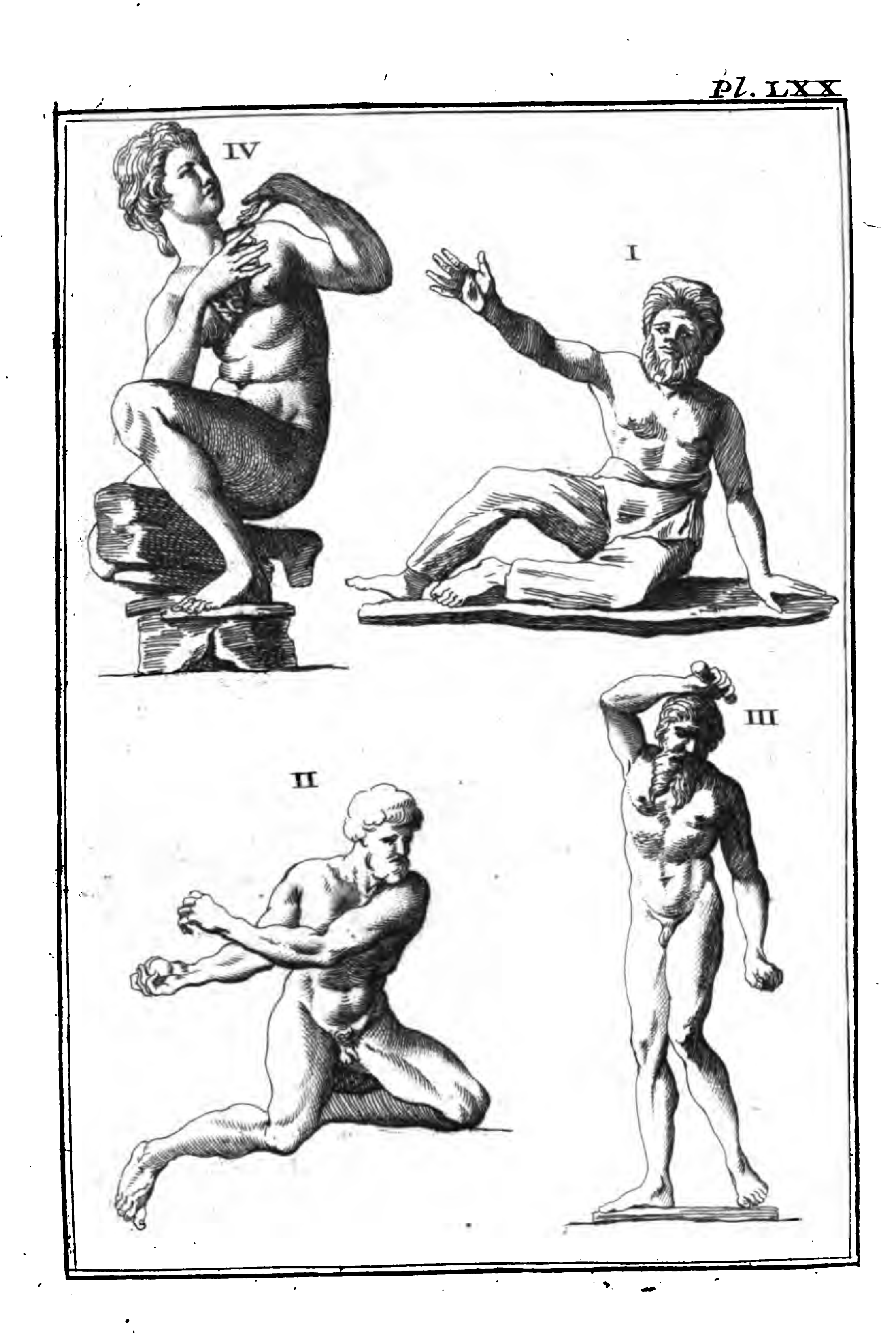
EMMANVEL SALVE CVI SI FORTVNA FAVERET
BELLI IMPAR MAVORS ARTIBVS IPSE FORET
FLECTERE SIC VTINAM POTVISSEM IMMITIA FATA
VT CONVERSA TIBI PROSPERA FATA DABVNT



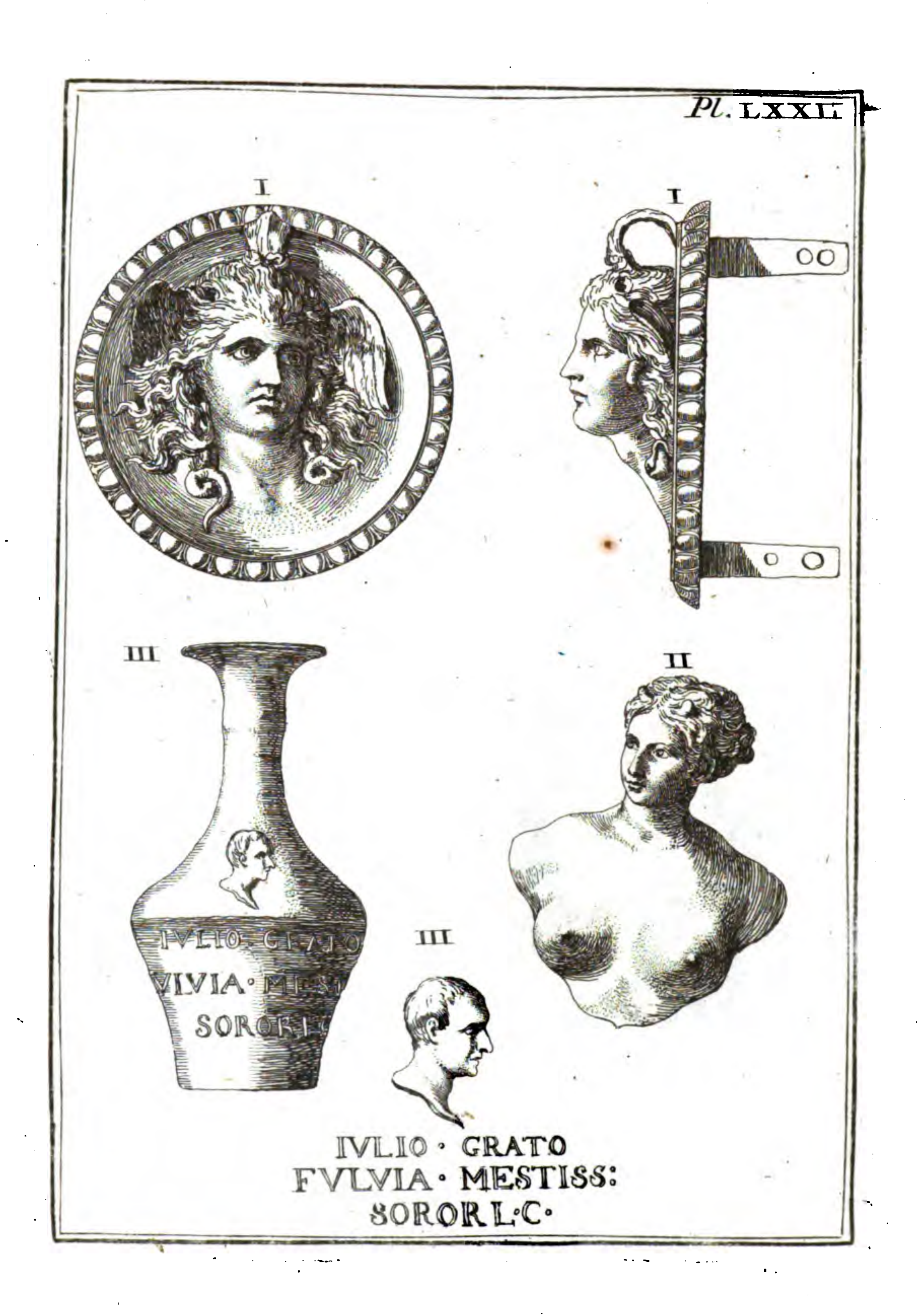
HOC MAGNI
POMPEII CAPVT IN
VRBIS DEREPTIONE E
SACRO CLEMENTIS VII PALATIO
SVBLATV̄ GEORGIVS
FRANCIS PERGIVS COHORTIS DVX
SVRICVM PRIMVM ASPORTAVIT MAGNO
DEINDE EMPTVM PRETIO CONRADVS
ISNERVS AD ALOYSIVM MONDELLVM SIBI
CONIVNCTISSIMVM BRIXIAM MISIT POSTREMO
A MVLTIS PRINCIPIBVS FRVSTRA EFFLAGITATVM
OCTAVIVS MONDELLVS SER.MO CAROLO
EMMANVELI SABAVDIÆ DVCI TANQVAM
SVAE ERGA ILLVM PIGNVS
OBSERVANTIAE TALI OMNIVM
DIGNISSIMO MVNERE
DONAVIT


I
II
III

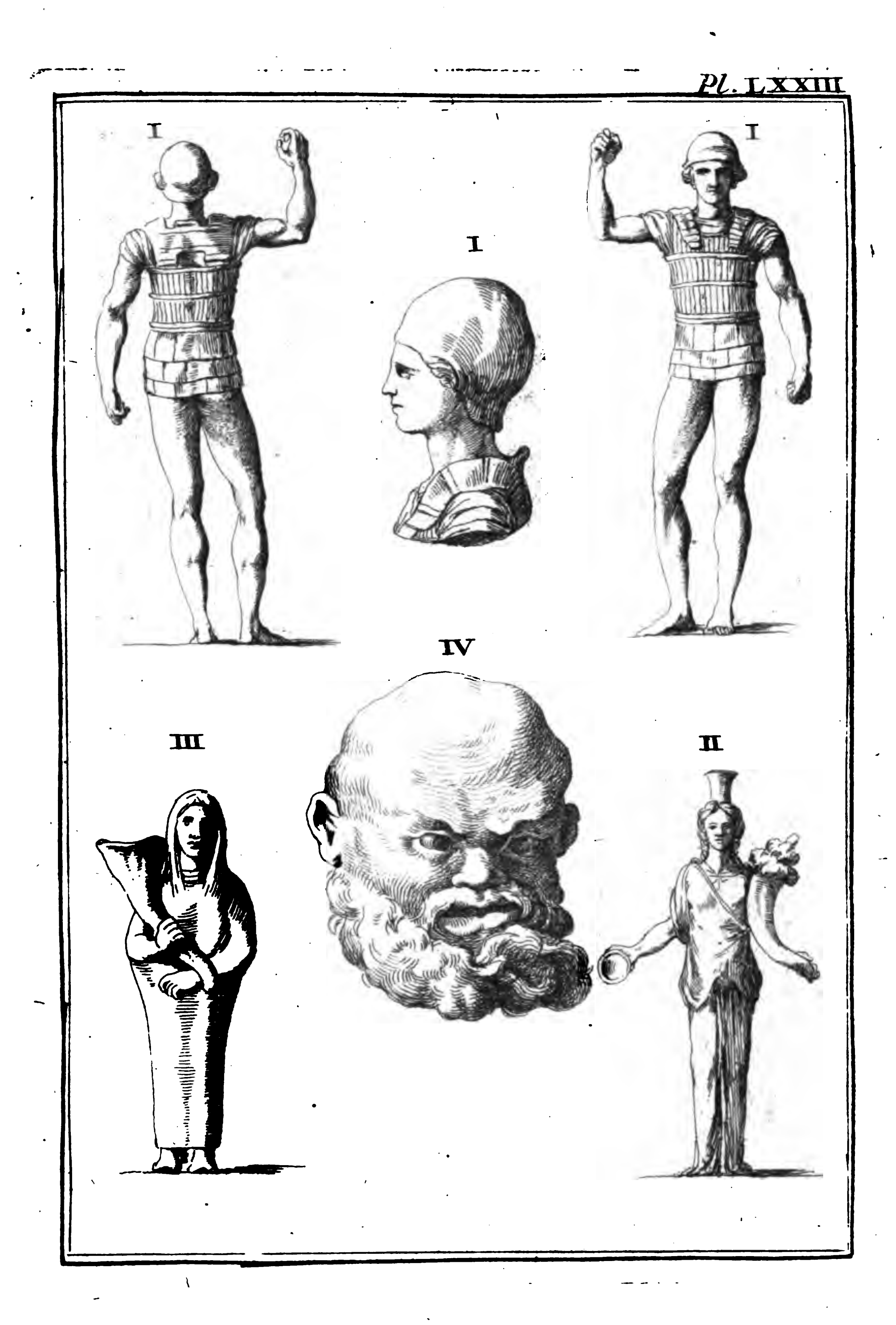

Pl.LXIX

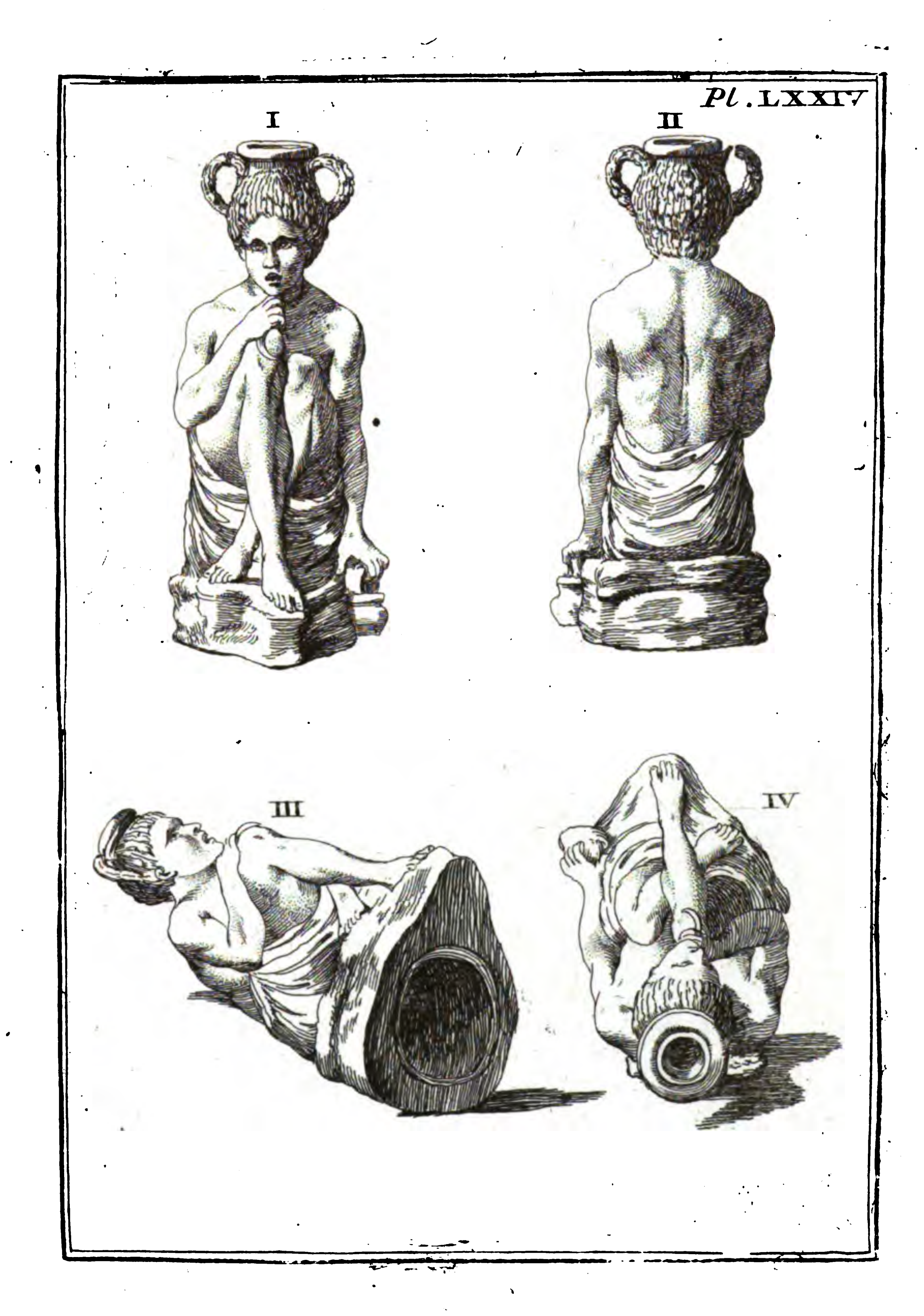

IV
I
III
II


II
I
III
MERCVRI



Pl. LXXII
I
I
III
II
III
IVLIO · GRATO
FVLVIA · MESTISS:
SOROR L·C·


I
I
I
IV
III
II


Pl. LXXIV
I
II
III
IV

I



I



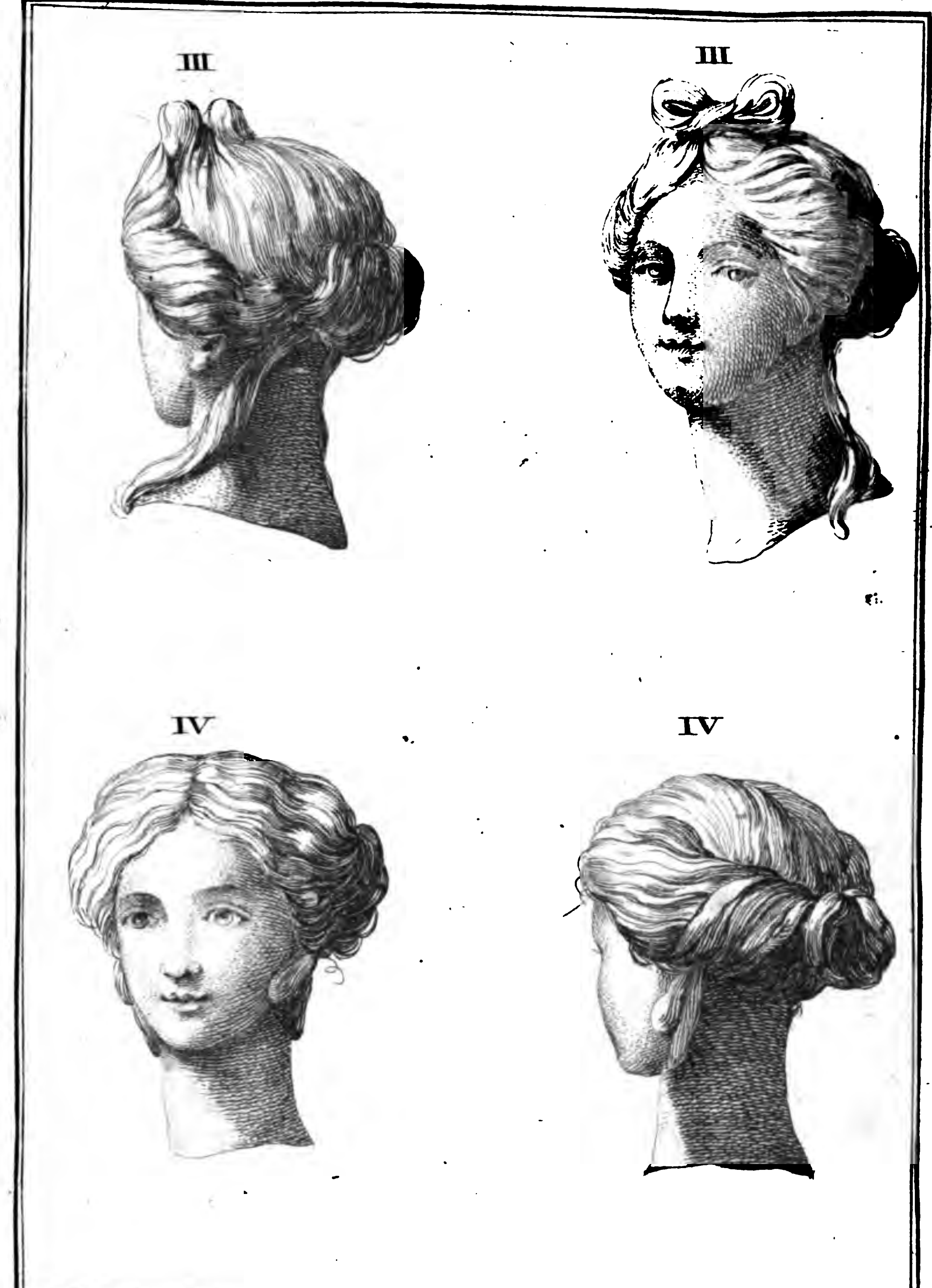
II

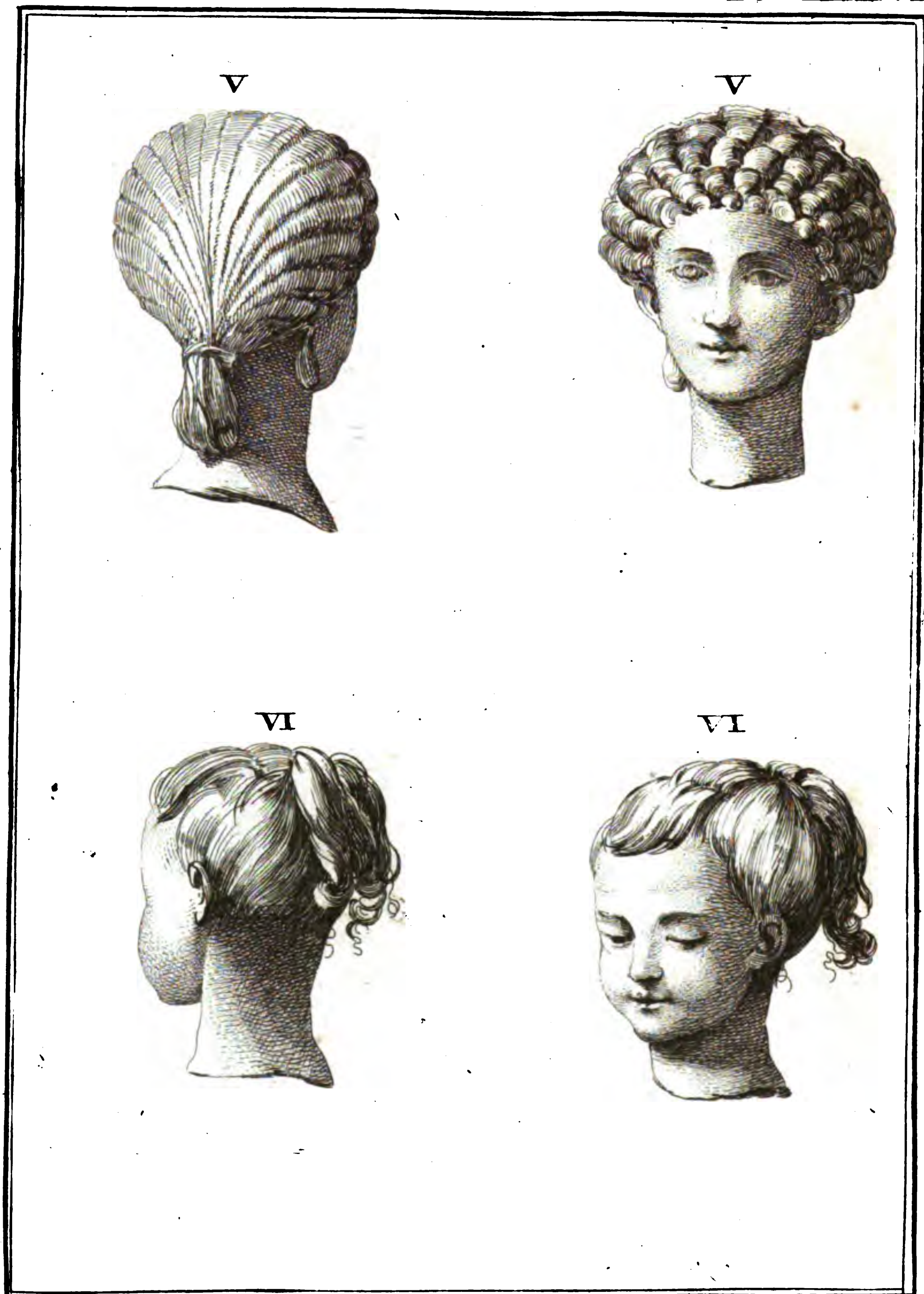


II



Pl. LXXVI.




V
V
VI
VI

Pl. LXXVIII

VII



VII



VIII



VIII



N°. III.

Ce petit manche de bronze, dont il eſt difficile aujourd'hui de fixer l'ancienne deſtination, n'a de mérite à notre égard que du côté de ſa compoſition. On y voit la tête d'Omphale bien agencée & enveloppée agréablement de la peau du lion. Le travail n'en eſt point du tout mauvais, & ſa longueur eſt d'un pouce ou environ.

N°. IV.

Ce petit fragment de bronze eſt d'un travail ſi agréable, & ſa diſpoſition eſt ſi piquante, que pour lui donner plus de grace, j'ai ſuppléé par des points les parties qui lui manquent. Celles qui ſubſiſtent m'ont paru indiquer un mime plus que toute autre choſe. Ce qui me reſte de cette figure n'a plus que deux pouces deux lignes.

N°. V.

Cette boucle ou agraffe de bronze parfaitement conſervée, étoit autrefois deſtinée à retenir la courroie qui ſervoit de ceinture, & qui ſe plaçoit à la hauteur du nombril. La courroie étoit arrêtée dans un des deux anneaux, & ſon extrémité ſe renouoit à volonté dans l'autre. L'uſage en étoit aſſez commode, & le bronze eſt ceintré pour ſuivre la forme du ventre; les ſtatues & les bas-reliefs autoriſent cette opinion. L'agraffe dont il s'agit ici a deux pouces ſept lignes de longueur, & chaque anneau un pouce dans ſon diamétre extérieur.

PLANCHE LXII.

N°. I.

Ce buſte de marbre blanc & grand comme nature, me paroît être celui d'un Philoſophe. Sa hauteur dans ſa totalité eſt de dix-huit pouces, & il eſt diſpoſé de façon à

être mis sur une gaîne, selon l'usage des Romains qui en plaçoient un grand nombre dans leurs maisons, leurs bibliothéques, leurs bains, leurs jardins, enfin aux deux côtés de leurs portes. Ces derniéres gaînes étoient le plus ordinairement à deux têtes, pour la décoration intérieure & extérieure, & les bustes étoient posés sur les massifs qui formoient la porte que l'on voyoit presque toujours libre & dégagée de tout bâtiment. Le goût que les Romains avoient pour la Sculpture, s'étendoit plus loin que leurs villes & que l'intérieur de leurs maisons; leurs campagnes étoient, pour ainsi dire, couvertes de Dieux Termes, & leurs chemins de Mercures & d'autres Divinités tutélaires. Ces statues toujours placées dans les endroits les mieux cultivés & les plus fertiles, & accompagnées de toutes les richesses de la terre, devoient produire des points de vûe d'une charmante variété, & former les plus agréables spectacles pour le voyageur.

Le travail de ce buste n'est point sans mérite; les cheveux principalement sont très-bien touchés. J'ai eu ce morceau à la vente qui s'est faite en 1750 des sculptures qui avoient été rassemblées par M. Crozat, & je l'ai donné à M. Mariette.

N°. II.

Ce camée, à en juger par ce qui en reste & par la grandeur de la figure, devoit être autrefois un morceau considérable pour son étendue. La matiére est une agathe de deux couleurs : elle conserve encore aujourd'hui deux poûces dans sa plus grande hauteur, & dix-sept lignes dans sa plus grande largeur. Le travail en est purement Romain; il est froid, & la tête n'a pas plus d'esprit & de caractère, qu'il n'y a de perspective & de possibilité de plan dans la draperie dont se sert cet amour pour porter des fruits. Le morceau est de la même forme que le fait voir le dessein; & quoique la matiére en fasse le plus grand mérite, elle n'est pas encore des plus belles, & n'est point Orientale.

N°. III.

Le travail de ce camée eſt bon, ſans être excellent ; l'agathe eſt de deux couleurs qui ne tranchent preſque point. Il ſemble même qu'elle ait été un peu endommagée par le feu. La compoſition rend fort agréablement le ſujet de Bacchus & d'Ariadne, accompagnés d'un Amour qui joue des deux flûtes. Le plus grand défaut de l'ouvrage eſt celui d'être mou dans ſes détails.

PLANCHE LXIII.

Je ne pouvois être plus heureux dans cette collection ; puiſque le hazard m'ayant procuré des morceaux où l'on reconnoît le goût d'un pays mêlé avec celui du peuple qui l'a éclairé, j'en ai profité pour m'inſtruire, & pour prouver le commerce que certains peuples ont eû entre eux. Au reſte, j'ai eû ſoin d'expoſer mes raiſons ; & ſi je me ſuis quelquefois égaré, le Lecteur aura la ſatisfaction d'examiner ce qui m'aura induit en erreur.

N°. I.

Le ſimple coup d'œil ſuffit pour décider que la draperie de cette figure n'eſt nullement Etruſque, & pour ſe convaincre que jamais les Romains n'ont diſpoſé ni habillé une figure dans ce goût. Je croirois donc qu'elle tient le milieu entre le travail Etruſque, & le travail Romain ; c'eſt-à-dire, qu'elle a été faite en Etrurie après que les Romains s'en furent rendus maîtres, ou bien à Rome par des Artiſtes Etruſques. La coëffure a quelque rapport avec celle de l'*Ex-voto* que l'on trouvera plus bas, Planche LXXXV, & que M. Gori donne ſous le nom de Proſerpine. Ce rapport, quelque imparfait qu'il ſoit, confirme beaucoup ce que j'ai avancé. Ce bronze eſt d'ailleurs très-bien jetté & très-bien réparé. Il a cinq pouces moins une

Muſ. Etruſc. pl. LXXX.

ligne de hauteur. Je ne trouve aucun attribut de Divinité dans cette figure ; je ne suis frappé que de sa coëffure qui pouvoit être une marque de dignité dont j'ignore le titre & la qualité.

N°. II.

Ce fragment d'une figure de bronze jettée avec très-peu d'épaisseur, m'a été apporté d'Egypte, où il a été trouvé depuis quelques années; mais il n'en est pas moi: s Romain : ses attributs, sa disposition, sa nudité, son bracelet au haut du bras, tout me paroît convenir à Vénus. J'avoue pourtant que sa coëffure formée par un diadême m'a d'abord fait naître quelque doute contre cette opinion. Ce n'est pas tout, son collier qui tient beaucoup de celui que l'on voit à la Proserpine de M. Gori, citée dans l'article précédent mérite attention, & semble établir un assez grand rapport entre cette figure & celle de Rhodope, rapportée par Dom Martin. La hauteur de ce fragment est de six pouces huit lignes. Les yeux qu'on lui a ôté étoient d'or ou d'argent. On voit avec plaisir le tour & l'exécution de la figure.

Expl. de divers monum. p. 319.

N°. III.

Cette Minerve, qui sans doute étoit appuyée sur la haste, tenoit vraisemblablement un bouclier sur le bras qui ne subsiste plus. La figure est d'ailleurs bien conservée, le tour en est bon & assez simple, le travail n'en est pas mauvais. Ce bronze a huit pouces deux lignes de hauteur.

N°. IV.

Je ne vois aucune raison qui puisse faire regarder cette figure comme une Divinité. Elle n'a donc d'autre mérite que celui des détails de sa draperie, dans laquelle on trouve des parties fort agréablement distribuées. Elle est fondue massif, & sa hauteur est de six pouces & demi.

N°. V.

Cette petite figure assise n'a que deux pouces deux lignes de hauteur. Le bras qui lui manque nous auroit peut-être donné les moyens de reconnoître plus précisément l'allégorie sous laquelle on a voulu la représenter; cependant elle me paroît disposée de la même façon que l'on représentoit la ville de Rome : mais comme la tête me paroît un portrait, & qu'elle est coëffée d'un diadême, c'est peut-être une Impératrice. Je crois d'ailleurs la tête trop petite pour que l'on puisse retrouver son nom par le secours des médailles. Quoi qu'il en soit, dans le grand nombre de bronzes que les Romains nous ont laissés, je n'en ai point vû de plus joli ni de mieux réparé que ce morceau, qui est fondu creux & avec beaucoup de légéreté, c'est-à-dire, avec très-peu d'épaisseur.

PLANCHE LXIV.

N°. I.

Ce petit Faune de bronze, ou plutôt ce suivant de Bacchus, car il n'a rien qui le caractérise, a quatre pouces deux lignes depuis le bas de la figure jusqu'à l'extrémité du bras gauche qu'il tient élevé. On voit dans la main de ce même bras un fruit; & si le Lecteur aime l'allégorie, ce sera la boule, symbole de la fortune, comme si l'intention de l'Artiste avoit été de faire entendre qu'il en est le maître. La tête du bélier qu'il porte suspendue dans l'autre main, & qui est encore aujourd'hui mobile dans son anneau, ou dans son anse, étoit vraisemblablement la forme d'un vase, d'autant plus en usage, que l'on sacrifioit un bélier à Bacchus : ce qui confirme ma premiére idée au point de regarder cette figure comme celle d'un Sacrificateur de Bacchus. Ce petit monument gravé sous deux aspects, est de la plus parfaite conservation.

N°. II.

Ce taureau représenté à mi-corps est de bronze, & n'a jamais été plus complet, ni fait autrement qu'on le voit ici. Il avoit sans doute été consacré dans quelque temple ou dans quelque laraire; car on distingue encore à son extrémité les trous qui servoient à l'attacher sur un plan; & l'on voit entre ses épaules une espéce d'anneau destiné à le suspendre. Il ne sçauroit être mieux conservé. Ses yeux sont d'argent, & le travail en est bon. Il a quatre pouces de longueur, & un peu plus de cinq pouces depuis le bout de ses pieds jusqu'à l'extrémité de ses cornes.

PLANCHE LXV.

N°. I.

Ce buste de bronze de la plus belle conservation, me paroît représenter Claude, successeur de Tibère, & ce portrait doit avoir précédé le temps où il est parvenu à l'Empire, car il n'a point de couronne. La tête est un peu tournée, comme si elle vouloit regarder sur la gauche, & ne suit pas tout-à-fait le mouvement du corps indiqué par le peu que l'on voit de la poitrine; ce qui donne du jeu à cette tête, & un air animé. Quand je me tromperois sur la destination de ce monument, la beauté de son travail suffiroit pour le rendre précieux; sa plus grande singularité est d'avoir servi d'*Ex-voto*. On voit encore sur le haut de sa tête les racines de deux tenons avec lesquels il étoit suspendu, & qui sont placés à près d'un pouce l'un de l'autre. Quelque Moderne a pris soin de les abattre, dans l'espérance de rendre ce morceau plus agréable à la vûe. Il a quatre pouces dans toute sa hauteur.

N°. II.

Ce bronze eſt préciſément de la même hauteur que celui du numéro précédent. Il eſt inconteſtablement antique, & excellent dans toutes ſes parties. L'enſemble en eſt beau, le caractère admirable, & ce qui ſubſiſte des détails prouve qu'ils étoient précieux. Le bronze a jetté une eſpéce de rouille ou de verd-de-gris, qui a fait diſparoître la plus grande partie de ces détails. Voilà tout ce qu'on peut reprocher à ce petit bronze; & dans un ſens cet air de vétuſté ne lui meſſied pas, il conſtate ſon antiquité. Au reſte le front chauve, la barbe, la peau de bouc dont il eſt ceint, la bandelette qui relie les pampres autour de ſa tête, enfin l'air joyeux & content répandu ſur la phyſionomie ne permettent pas de douter que ce ne ſoit un Silène avec tous les attributs qui ſervent à le caractériſer. Il eſt déjà gravé dans le cabinet de Girardon à qui il a appartenu avant que de paſſer dans le cabinet de M. Crozat, de qui je l'ai acheté; & il eſt aujourd'hui conſervé chez M. Mariette, ainſi que le buſte du numéro précédent.

N°. III.

Le camée que l'on voit au bas de cette Planche eſt travaillé ſur une des plus belles agathes de deux couleurs, & la conſervation en eſt parfaite. L'Amour eſt la figure dominante de cette compoſition; cependant le Graveur l'a très-mal deſſiné. Les gryphons qui traînent le char ſont au contraire ſi bien exécutés, qu'on a peine à ſe perſuader qu'ils ſoient de la même main. Perſonne n'ignore que parmi les Etruſques, les gryphons étoient conſacrés à Apollon. Ils ont été regardés dans la ſuite comme l'image de la Poëſie elle-même. Ce fait nous donne naturellement l'explication de ce beau camée, & préſente en même temps des idées agréables. Je crois qu'il faut toujours préférer celles de ce genre; & c'eſt ce qui m'empêche d'attribuer

ces animaux imaginaires à Némésis, quoiqu'ils lui étoient aussi consacrés. Si l'on admettoit ce dernier sentiment, le sujet du camée deviendroit moral & des plus sérieux : on pourroit l'expliquer en disant qu'il représente les fureurs & les malheurs où l'amour expose ordinairement. Le Lecteur peut choisir de la galanterie ou de la morale, selon l'humeur où il se trouvera. Je sçais que la Poësie peut autoriser toutes les licences de l'imagination ; mais ces sortes de sujets sont d'une si médiocre importance, qu'on peut les expliquer à son choix ; pour moi je ne regarde ici que la main de l'Artiste, & je trouve dans ce morceau des parties qui m'étonnent, parce que je le soupçonne Romain.

PLANCHE LXVI.

N°. I.

TOUT le monde sçait que Télesphore est fils d'Esculape ; & le Dieu de la convalescence. Le manteau, le capuchon, la petite taille, sont les attributs de cette Divinité. Elle est d'ailleurs connue par des médailles, sur lesquelles elle est très-exactement représentée. Les Auteurs anciens en ont laissé de fidéles descriptions, & le P. de Montfaucon a fait suffisamment connoître ce petit Dieu, à l'occasion du Télesphore de marbre blanc qui est au cabinet des antiques du Roi ; afin donc d'éviter les mêmes détails, je me renfermerai dans ce qui concerne l'art, & je dirai du Télesphore que je présente qu'il est de bronze, & que son principal mérite consiste dans la finesse de son travail, & dans sa parfaite conservation. Sa hauteur n'est que de deux pouces ; & parce qu'il est complet en son genre, j'ai jugé à propos de le faire graver sous deux aspects.

Tom. 1. pl. cxci.



N°. II.

N°. II.

Cette pierre gravée eſt une très-belle prime d'émeraude dont la couleur eſt fort claire, & elle prouve bien que les Romains réuniſſoient quelquefois ſur un même monument les différens objets de leur culte. Jupiter étoit ſans doute la Divinité tutélaire du Romain à qui la pierre fut deſtinée. Le buſte de ce Dieu accompagné du foudre & de la corne d'abondance, eſt placé dans un cercle décrit par un ſerpent qui ſe mord la queue, & qui eſt un ſymbole de l'éternité. Au-deſſous eſt un crocodile, & aux côtés on voit les buſtes de Caſtor & de Pollux caſqués, & déſignés chacun par une étoile ; ils ſont placés au-deſſus, l'un d'un autel, l'autre d'une palme & d'un œuf, à ce qu'il me ſemble; ce qui rappelle le ſouvenir de leur naiſſance, de leurs victoires, & de leur conſécration. Le ſerpent eſt ſurmonté de la tête de Janus, de celle d'une femme qui pourroit repréſenter une ville, ou plûtôt Cybéle ; enfin de celle d'un épervier. Ces deux derniéres ſemblent environnées de quelques étoiles, mais plus petites & moins formées que celles qui ſervent de ſymboles à Caſtor & à Pollux. Après cette juſte & vraie expoſition du ſujet, on me pardonnera facilement de ne pas entreprendre l'explication de cette pierre. Cependant je pourrois dire que c'eſt le travail de quelque Romain dont le culte étoit mêlé d'idolatrie Egyptienne.

N°. III.

L'enlacement de ces deux ſerpens dont on a vraiſemblablement profité autrefois pour former l'anſe d'un vaſe, m'a paru mériter d'autant plus de recommandation, que le travail en eſt beau, & que l'imitation de la nature s'y trouve dans le détail le plus fin, & ſans aucune ſéchereſſe. D'ailleurs la compoſition en eſt ingénieuſe ; & j'avoue que cette belle anſe de bronze me fait beaucoup regretter le

vaſe dont elle faiſoit partie ; mais il faut jouir de ce que l'on a. La hauteur de ce morceau eſt de ſept pouces, & dans l'endroit où il s'élargit davantage il a trois pouces trois lignes.

PLANCHE LXVII.

Je rapporte cette tête de marbre blanc dans l'état où le hazard me l'a fait trouver dans Paris. Elle eſt coupée à plat ſur le derriére, & la grande inſcription que l'on voit exactement copiée au-deſſous dans la Planche en occupe toute la ſurface. Les quatre vers Latins placés ſur le côté de la même Planche, ſont gravés au-deſſous du cou, & la plus grande hauteur de ce fragment eſt de quatorze pouces.

Si je voulois faire valoir mon petit cabinet, il n'eſt pas poſſible qu'il ſe rencontre jamais une plus belle occaſion de le parer de ce qu'il ne renferme pas. Je pourrois, ſans craindre la critique, me donner une tête de Pompée. Le lieu où l'on dit que cette tête a été trouvée, le nom de l'Antiquaire, enfin celui du Prince à qui elle a été offerte, ce ſont là des autorités qui me paroiſſent ſuffiſantes pour donner place à ce morceau dans mon Recueil ; mais elles ne ſont capables ni de me perſuader, ni de m'engager à en impoſer. Je ne crois donc avoir en ma poſſeſſion qu'une tête de Goliath, tenue autrefois par le jeune David. Voici les raiſons ſur leſquelles je m'appuie ; le Lecteur jugera ſi je m'abuſe, & ſi je ſuis plus riche qu'il ne me ſemble l'être.

Je ne puis croire qu'une ſtatue repréſentant Achillas offrant à Céſar la tête du grand Pompée, ait jamais été exécutée & élevée à Rome, ni en aucun autre lieu du monde. La mort de cette illuſtre malheureux & la façon dont elle arriva, cauſérent une ſi grande affliction dans tout l'Empire, qu'il n'y a point d'apparence qu'on en ait ainſi conſacré le ſouvenir. Céſar & Auguſte étoient trop habiles

politiques, & connoiſſoient trop les hommes, pour rappeller de ſemblables idées au Peuple Romain. Quel intérêt les Empereurs qui lui ſuccédérent auroient-ils eu à retracer dans la ſuite ce funeſte événement ? Mais ce qui léve toute difficulté, la main qui tient la tête par les cheveux ne lui eſt point du tout proportionnée, & ne ſçauroit être regardée comme celle du Guerrier qui la préſenta à Céſar. Pompée d'ailleurs n'avoit rien de giganteſque & de diſproportionné dans la figure. On ſçait au contraire qu'il étoit bienfait, & qu'il n'avoit rien que d'agréable dans les traits du viſage.

A l'égard du travail de ce morceau, je conviens qu'il eſt d'une aſſez grande maniére, & c'eſt ce que l'on apperçoit aiſément, quoique la tête ait été altérée dans quelques-unes de ſes parties ; mais il eſt ſec, & n'eſt pas d'un goût vraiment antique. Ainſi, malgré la pompe & l'étalage des diſcours du Seigneur Mondelli, je ſoutiens qu'il n'a jamais poſſédé qu'une tête de Goliath faite par quelques-uns des Sculpteurs Florentins qui travaillérent en Italie au commencement du ſeiziéme ſiécle. Je ne doute même pas que ſi l'on voyoit le grouppe dont cette tête faiſoit partie, on ne le trouvât fort inférieur, quant à l'art, à la tête même que nous venons d'examiner.

PLANCHE LXVIII.

N°. I.

L'HISTOIRE d'Antinoüs & les raiſons de ſon apothéoſe ſont trop connues, pour ne me pas diſpenſer de les rapporter ; & je ne veux examiner dans ce beau monument que ce qui concerne l'art. Il eſt de bronze, & ſa hauteur eſt de ſept pouces ſept lignes. La conſervation n'en eſt point parfaite ; le temps a détruit l'extrémité de ſon pied droit, & emporté un morceau de la cuiſſe du même côté. Le derriére de la figure a encore un peu plus ſouffert. Je n'ai

rien à dire sur le tour & sur la position de la figure : tout le monde connoît l'élégance & la beauté de l'original en marbre, & ce petit modéle en est une fidéle copie. Je crois seulement que la tête du bronze a été un peu affaissée par quelqu'accident. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucun bronze antique dont le travail ait plus de graces que celui de cette figure. Le métal s'y trouve traité avec la mollesse que comporte la cire, maniée par un habile homme, dont la main imprime sur tout ce qu'elle touche un air élégant & distingué. J'ai acheté ce beau morceau lorsqu'après la mort de M. du Châtel on vendit des bronzes & des marbres qui avoient appartenu à M. Crozat, qui m'a dit cent fois l'avoir apporté de Naples, & qu'il y avoit été trouvé peu de temps avant l'année 1715. où il fit le voyage d'Italie. Je ne dois pas oublier que le tronc du palmier sur lequel la figure est appuyée, & la drapperie qu'elle tient de la main gauche, sont encore dorés, c'est-à-dire, que l'on y apperçoit encore de la dorure, qui n'a pourtant pas été faite d'or moulu.

Les deux bronzes qui suivent n'ont aucun rapport avec Antinoüs. Je les ai mis dans cette Planche pour la remplir, & ne pas multiplier les êtres sans nécessité.

N°. II.

Ce petit buste d'Apollon dont la tête paroît ornée de rayons, est très-bien conservé, & son antiquité n'est point douteuse. Il a un peu moins de deux pouces.

N°. III.

Ceux qui ont fondu ce petit buste de Philosophe, ont pris toutes les précautions nécessaires pour le rendre solide & durable ; car le vuide qui se trouve au-dessous du cou sur la partie de derriére, est soutenu jusqu'au plan où l'estomac se termine par une traverse de bronze fondue en même temps que le buste. Le morceau d'ailleurs en est

bien conservé. Le travail en est bon, & son antiquité est certaine. Il n'a que deux pouces de hauteur.

PLANCHE LXIX.

CETTE figure de marbre blanc grouppée avec un enfant, est haute de quatre pieds dix pouces, en comprenant sa plinte. C'est l'Impératrice Sabine. Personne n'ignore l'histoire de cette Princesse. Mais quelques-uns des attributs avec lesquels elle est représentée sont embarrassans ; & je crains en les expliquant, de ne satisfaire que médiocrement la curiosité du Lecteur.

On ne sera pas surpris de voir cette Princesse avec les attributs de Cérès, quand on sçaura qu'on lui donne le nom de cette Divinité dans quelques inscriptions rapportées par Fabretti, & qu'elle paroît souvent sur les médailles avec les symboles qui caractérisent Cérès. Ces flatteuses marques de reconnoissance n'ont vraisemblablement point eu d'autre fondement que des distributions de bled faites au peuple, ou des soins, des attentions, peut-être même des ordres donnés pour en faire venir en Italie. La figure dont Sabine est accompagnée pourroit être allégorique, & représenter un Génie. Conjecture que je ne hazarde qu'à cause qu'elle n'a jamais eû d'enfant. Si pourtant on veut se tirer d'embarras d'une autre maniére, on n'a qu'à supposer, ce qui est vraisemblable, que la statue dont il s'agit a été faite dans un temps où l'on avoit lieu d'espérer que cette Princesse donneroit un successeur à Hadrien. Mais pour ne pas m'écarter du principal objet que je me suis proposé dans cet ouvrage, je dois sur-tout faire remarquer au Lecteur le mérite de la figure du côté de l'art. Le tour & la façon dont elle est posée sont des plus recommandables, & témoignent que la Sculpture étoit alors à Rome dans un état florissant. On sçait assez que les Arts qui y avoient été négligés pendant long-temps reprirent

enfin vigueur ſous Trajan, prédéceſſeur d'Hadrien. Les Artiſtes Grecs étoient encore habiles, & continuoient de travailler dans cette Capitale du Monde. D'ailleurs l'expreſſion de la chair ſi bien obſervée dans ce morceau, principalement dans l'enfant, contribue à la beauté de ce monument.

J'avouerai néanmoins que cette ſtatue a un peu ſouffert: quelques parties des bras ſont modernes, & ils ſont aſſez mal reſtaurés. La tête, le corps & les jambes n'ont été, pour ainſi dire, que raſſemblés. Le Cardinal de la Rochefoucauld, celui dont on voit le tombeau dans l'Egliſe de ſainte Geneviéve, l'avoit apportée de Rome à Paris. Elle n'étoit point ſortie de ſa maiſon, rue de Seine. Comme elle y faiſoit l'ornement du jardin, expoſée à toutes les injures de l'air, qui la gâterent conſidérablement, on la trouva trop délabrée pour la laiſſer dans le lieu qu'elle occupoit depuis tant d'années; on en fit préſent à l'Architecte, qui la vendit à celui de qui je l'ai achetée. Elle a été quelque tems chez moi, & on la voit aujourd'hui dans la belle maiſon de M. de la Haye, à qui je l'ai cédée. Elle tient ſa place avec diſtinction dans le nombre des beautés de l'art que le Préſident Lambert raſſembla dans cette maiſon, lorſqu'elle lui appartenoit. La galerie de le Brun, & ſur-tout les chefs-d'œuvres de le Sueur la rendront célébre à jamais; & M. de la Haye n'a épargné ni peines, ni ſoins, ni dépenſes, pour entretenir les anciennes beautés & pour y en ajouter de nouvelles.

PLANCHE LXX.

N°. I. II. & III.

Les trois figures de bronze que l'on voit ſous ces trois numéros ſont à-peu-près de la même proportion: celle qui eſt en pied a trois pouces neuf lignes de haut. Elles ſont de mauvais goût, l'exécution n'en eſt pas bonne, & je ne

voudrois pas garantir leur antiquité ; mais au moins elles ont été copiées, ou plûtôt moulées sur l'antique, & par conséquent elles rappellent toujours des monumens qui ont existé. La seule différence qu'il y ait entre ces figures de mimes, c'est que celle que l'on voit au N°. I, est vêtue depuis la ceinture jusqu'en bas, qu'une draperie qui lui prend les reins recouvre une espéce de culotte qui descend à la cheville du pied, & qu'enfin les jambes sont couvertes d'une sorte de bas où l'on n'apperçoit ni attache ni lien. Après la lecture de cette description, l'on ne manqueroit pas de décider que cette figure est moderne: si l'on ne sçavoit que les mimes paroissoient avec toutes les espéces de vêtement qui pouvoient les rendre comiques. Ainsi nul doute sur l'antiquité de cette figure, que prouvent invinciblement son aspect & sa composition. Les mimes des Nos. II & III sont tous nuds. A l'égard des deux figures couchées ou assises par terre, il faut observer que cette attitude indiquoit chez les Romains le mépris que l'on avoit pour ceux qui étoient ainsi représentés ; & Pline nous apprend, dans le panégyrique de Trajan, que les siéges & l'attitude d'être assis étoient consacrés à la Noblesse, & aux personnes constituées en dignité.

N°. I V.

Cette figure de femme qui paroît représentée sortant du bain, est accroupie avec noblesse & élégance. Sa hauteur dans cette attitude, en y comprenant la plinte avec laquelle elle a été fondue, est de trois pouces neuf lignes. Elle est bien conservée, à la réserve d'un pied, dont l'extrémité est cassée. Cette figure qui n'est susceptible d'aucune explication, tire tout son mérite du tour & de la composition. Aussi les Modernes en ont fait un grand nombre de copies qui ont plû à tous les Connoisseurs, & dans lesquelles, sans aucun autre changement, ils se sont

contentés de renverser la main gauche, que ce modéle tient ouverte ; & l'on ne peut qu'approuver cette correction, qui étant plus simple & plus naturelle, paroît donner au reste de la figure plus de mouvement, & même beaucoup plus de justesse pour l'attitude où on l'a mise, & pour l'action dont on la suppose occupée.

PLANCHE LXXI.

N°. I.

Ce buste de marbre blanc est le portrait d'une Dame Romaine. Il est grand comme nature, ou peu s'en faut. Je ne crois pas que l'on puisse jamais sçavoir le nom de cette Dame, qui, à en juger par une partie de sa coëffure, paroît avoir vécu du temps d'Antonin le Pieux. Mais cela est incertain ; & comme ce monument n'est accompagné d'aucune inscription, ni d'aucun attribut, je me renferme dans l'explication de ce qui a rapport à l'art. Ce morceau Romain est assez bien conservé dans la partie de l'antique qui subsiste, & la séparation d'avec la moderne est marquée sur la Planche par une ligne ponctuée. C'est Girardon qui a restauré avec assez d'adresse toute la partie basse, par ordre de M. le Chancelier de Ponchartrain, ce grand Ministre, qui se délassoit de ses occupations en jettant les yeux de temps en temps sur les monumens antiques qu'il avoit rassemblés. Il estimoit sur-tout tellement celui-ci, qu'il le fit jetter en bronze, afin d'en multiplier, pour ainsi dire, la propriété. J'ai cédé à M. Pélerin ce buste que j'avois acheté à l'inventaire de M. le Comte de Pontchartrain. Le travail en est assez bon, mais un peu lourd.



N°. II.

N°. II.

Cette pierre, propre par sa grandeur à servir de bague, représente un jeune homme dont le buste est armé. Elle est de ce même travail d'incrustation en or sur un jaspe noir, dont j'ai parlé à la Planche LXI, en rapportant l'Hercule qui porte sa massue sur l'épaule. Le dessein de la tête dont il s'agit est d'un assez bon goût, mais d'une petite maniére : elle doit être mise au rang des inconnues.

N°. III.

Cette cornaline est très-belle quant à la couleur & à la qualité de la pierre; mais elle est très-foible quant au travail de la gravûre, qui est absolument Romain, & ne peut guère être plus mauvais. Le chien qu'elle représente est assez ridiculement & pesamment articulé, pour être confondu avec tout autre animal. Le mot MERCVRI gravé dans l'exergue est un surnom que l'on trouve dans plusieurs inscriptions. Je crois qu'il désigne ici le nom du Graveur de la pierre ; & comme il me semble que les Graveurs Romains n'ont pas souvent mis leurs noms sur leurs ouvrages, on ne me sçaura pas mauvais gré d'avoir rapporté cet exemple.

Gruter, P. CXXVI, CCL. &c.

PLANCHE LXXII.

N°. I.

Cette belle tête de Méduse renfermée dans un rond ou plateau, dont le diamétre est de quatre pouces neuf lignes, mérite d'être examinée par les Curieux, à cause de son travail, & de la façon dont le bronze est réparé. L'ouvrage est Romain, ou plûtôt fait à Rome. Personne n'ignore combien il s'y trouvoit de bons Artistes étrangers, principalement depuis les Empereurs. J'ai rapporté ce morceau de face & de profil, pour mettre le Lecteur plus

en état de voir si l'idée que j'en ai est juste. Je crois donc que ce sujet, l'un de ceux que l'Antiquité a le plus répétés, a été copié d'après un des plus magnifiques ouvrages Grecs. Les tenons dont la saillie est d'un peu plus de deux pouces, & dont les trous sont marqués dans le profil, joints à la béliére qui partant du dessus de la tête se réunit à l'ornement, me rendent inconcevable la destination de ce morceau. Au reste, il me suffit que le bronze en question soit antique & bien conservé, & qu'enfin je le puisse donner pour être du temps où les meilleurs ouvriers florissoient à Rome.

N°. II.

Ce petit buste de bronze est d'un bon travail, fin & délicat, & d'un tour agréable. Il représente la femme d'un Faune. On la reconnoît à ses deux petites cornes qui ne font encore que pointer ; ce qui, joint aux autres détails, marque sa jeunesse. Voilà tout ce que j'ai à dire quant à l'historique de ce petit monument, qui a deux pouces dix lignes de hauteur. Son ensemble & son travail sont heureux, n'offrent rien que de fort agréable, & c'est par cette raison que je me suis déterminé à faire graver un buste si gracieux.

N°. III.

Cette petite urne de bronze a quatre pouces sept lignes dans toute sa hauteur. Elle a été destinée à une cérémonie funébre, ou du moins consacrée à la mémoire de JVLIVS GRATVS. On ne peut douter que ce ne soit un monument de la tendresse que FVLVIA sa sœur avoit pour lui ; sentiment qui l'a engagée à faire graver l'inscription qu'on lit sur la petite urne, & qui est écrite au-dessous du portrait en buste représenté de relief, ainsi que l'inscription. On y reconnoît véritablement un jeune homme d'une belle figure. Tous les Antiquaires sçavent que les lettres L. & C. qui terminent cette inscription, s'expliquent ordinairement par ces deux mots LVBENS CVRAVIT.

PLANCHE LXXIII.

N°. I.

Cette figure de bronze haute de ſix pouces moins deux lignes eſt d'une très-belle conſervation, & d'une antiquité que l'on ne ſçauroit conteſter. Le vêtement qui couvre ſon corps eſt retenu par trois ceintures, dont l'une fait un double tour ſur les hanches. Ce monument a bien du rapport avec la figure que M. Gori a fait graver dans le *Muſeum Etruſcum*, & dans laquelle il a cru reconnoître le Dieu Camulus, ou le Dieu Mars, car tout eſt nommé Dieu ou Déeſſe par les Modernes qui ont écrit ſur l'Antiquité; mais le morceau dont je viens de parler eſt orné d'un caſque énorme, ſuivant l'uſage reçû dans l'Etrurie en certain temps: au lieu que la figure que je rapporte a une coëffure qui ne reſſemble en rien à une armure de guerre. On peut s'en convaincre en examinant la tête deſſinée ſéparément ſous le même numéro. Toute la connoiſſance de l'art jointe aux réflexions ne permet pas de douter que la figure ne ſoit Romaine; quand même je ſerois forcé d'avouer que l'habillement eſt Etruſque, & que les Romains l'auroient emprunté de leurs voiſins, parce qu'il eſt conſtant qu'il paroît, à peu de différences près, ſur pluſieurs monumens Romains, entr'autres ſur deux lampes ſépulchrales gravées dans le Recueil de Pietro Santi, dont l'une repréſente un homme dans un char attelé de quatre chevaux, & l'autre un homme tout ſeul à qui l'on donne le nom d'*Aurigator*. Ces deux figures, habillées à-peu-près de la même maniére que celle-ci, m'autoriſent à dire qu'elle repréſente un cocher du Cirque. En effet, la rapidité de la courſe obligeoit ceux qui pratiquoient cet exercice à ſe ſoutenir contre la preſſion de l'air, & à trouver ſur eux-mêmes un appui, pour réſiſter à la violence de cette fatigue.

Planche XL.

Antich. Lucer. pl. 27. & 30.

N°. I I.

Ce petit bronze dont la hauteur eſt de deux pouces quatre lignes, repréſente l'Abondance. Le boiſſeau qu'elle a ſur la tête ſe voit également ſur pluſieurs figures de Divinités; mais elle n'eſt point ici métaphorique, ſi cette Abondance a été conſacrée à celle des grains, qui a ſouvent été l'objet de l'inquiétude des Romains. La figure eſt bien conſervée, & joliment touchée. Sa forme & ſa compoſition peuvent toujours avoir leur utilité, & trouver leur place dans quelque tableau.

N°. I I I.

Je ne puis regarder cette petite figure de bronze, haute de deux pouces deux lignes, que comme une autre repréſentation de l'Abondance; mais il faut ſur-tout obſerver que c'eſt un de ces ouvrages mêlés du goût de deux Nations, & j'avoue que c'eſt-là ſon plus grand mérite. Elle a été faite en Egypte, & il eſt aiſé d'y découvrir le goût Romain. Il en faut conclure qu'elle a été fabriquée depuis que les Romains ont fait la conquête de ce beau pays. La corne d'abondance n'auroit pas été ſi mal exécutée, ſi les Egyptiens euſſent été accoutumés à traiter de pareils ſymboles, mais ils n'y étoient point exercés.

Je trouve une extrême ſatisfaction à rapporter des morceaux qui offrent ainſi un exemple de maniéres & de cultes mêlés; & l'on remarquera ſans peine ce mêlange dans le petit bronze que je viens d'expliquer, & qui m'a été envoyé d'Egypte, où il a certainement été trouvé.

N°. IV

Ce petit maſque de bronze a trois pouces de haut, & un peu plus de deux de largeur. Il eſt creux & fondu aſſez groſſiérement. Il confirme, ce me ſemble, le jugement que j'ai porté ſur le maſque de terre cuite que l'on voit au

N°. IV de la Planche LIV, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir servi l'un & l'autre à couvrir en certaines occasions le visage des Dieux Lares.

PLANCHE LXXIV.

APRÈS avoir fait sur la destination de ce bronze toutes les réflexions possibles, je suis enfin persuadé que c'étoit l'ajoutoir d'un jet d'eau; & afin que le Lecteur en soit assuré, j'expose à ses yeux ce monument sous quatre aspects différens. C'est la figure d'un esclave moissonneur ou vendangeur. Le petit pot qu'il tient de la main gauche, & la serpette ou faucille qu'il a dans la droite indiquent du moins l'une ou l'autre de ces occupations. Cette figure accroupie, & d'une assez mauvaise exécution, a six pouces quatre lignes de haut dans l'attitude de repos que présentent les Nos. I & II. Elle est creuse, & a une ouverture à ses deux extrémités. L'ouverture inférieure N°. III, a dix-sept lignes de diamétre, & la supérieure N°. IV, n'en a que cinq. Ma conjecture est fondée sur cette différence & la proportion du morceau. L'anse qu'on voit de chaque côté, à laquelle a donné lieu la supposition des tresses de cheveux tant bien que mal rendues, servoit, selon moi, à donner plus de prise, afin de faciliter les moyens de tourner l'ajoutoir, soit qu'on voulût ouvrir, ou qu'il fallût fermer le passage de l'eau. On ne sçauroit d'ailleurs douter que les Romains n'aient été versés dans l'art de faire des jets d'eau. Le seul Poëte Manilius suffit pour le prouver, sans qu'on se donne la peine de parcourir les anciens Auteurs, dont la plûpart font mention des machines hydrauliques & de leurs usages : ce qui confirme mon explication.

& VIII de la Planche LXXVII & LXXVIII. Elles ne sont parées que d'un seul pendant à l'oreille gauche. Cette singularité confirmée par deux exemples, mérite, ce me semble, une attention particuliére; & je ne me souviens pas même de l'avoir vû rapportée par aucun Auteur.

PLANCHE LXXIX.

N°. I.

Ce fragment d'émail est un échantillon de la magnificence des Romains dans l'intérieur de leurs maisons. Je le dois à la politesse de M. Schœpflin qui l'avoit apporté de Rome. La couleur en est d'un bleu clair, extrêmement beau; son épaisseur est d'environ sept lignes, sa plus grande hauteur est de quatre pouces deux lignes, & sa plus grande largeur de trois pouces quatre lignes. Il faisoit partie d'une incrustation dont les murailles étoient revêtues. Ces sortes d'incrustations étoient souvent enrichies d'ornemens dorés, pareils à ceux que nous voyons sur ce morceau. La figure est drapée, & le goût du dessein fait juger que l'ouvrage est Romain : elle représente une Victoire, les ailes éployées, & tenant avec les mains une espéce de banderolle. C'est ainsi qu'elle paroît sur plusieurs médailles du temps de Septime Sévère : elle a trois pouces trois lignes de hauteur, & la tête en est presqu'effacée. Cet ouvrage devoit produire un effet magnifique. Le bleu turquin de l'émail & les ornemens dorés ont encore aujourd'hui de l'éclat; mais ce n'est qu'une foible image de celui dont ils ont dû briller dans le temps qu'ils n'avoient essuyé aucun accident. Ce qui mérite encore notre attention, c'est que l'or a été mis en feuille; & a tenu sur la surface polie de l'émail par le moyen d'un mordant qui m'a déja étonné plusieurs fois. Il n'est pas douteux que la pratique de dorer ainsi à froid ne soit très-ancienne. On la trouve exécutée en Egypte. Outre les Auteurs qui en parlent,

parlent, & que j'ai cités dans un Mémoire lû à l'Académie des Belles-Lettres. On peut voir ce que le P. Sicard dit de l'éclat & de la conservation de ces dorures mêlées avec des couleurs rouges & bleues.

Miss. du Levant tom. II. & VII.

On verra ici sans doute avec plaisir l'explication de cette pratique des Anciens. J'en suis redevable aux expériences & à l'amitié de M. Rouelle. La simplicité de cette opération, que l'on a tant admirée sans la connoître, nous avertit de suspendre notre jugement sur les choses que nous n'avons pas examinées avec assez d'attention. Les mordans sont des espéces de vernis, de gommes, de résines, qui n'étant pas encore secs, ont la propriété de happer les corps légers qu'on leur présente. Les huiles grasses qui se desséchent à l'air, les résines liquides, & celles qui ont besoin d'être dissoutes pour obéir au pinceau, sont les matiéres qui peuvent composer les mordans. On couvre légérement & également l'espace de quelque corps solide que ce soit, quand on le veut dorer ou colorier. Les Anciens connoissoient plusieurs espéces de térébenthine, de mastic, enfin la gomme de vernis, ou le sendarak, & grand nombre de résines. Tout cela pouvoit leur servir de mordant, & les mettoit en état d'en varier les combinaisons; mais les matiéres les plus communes se trouvoient suffisantes pour cette opération. Ce n'est point au mordant que l'on doit la durée des couleurs : c'est aux matiéres de ces mêmes couleurs, qui étant une fois appliquées & établies, n'ont pû se détruire, puisqu'elles sont d'une nature à n'être pénétrées ni par l'air, ni par l'humidité.

L'or, le bleu & le rouge sont, comme je l'ai déja dit, les corps qui se sont conservés en Egypte durant tant de siécles : voyons par quelle raison. Rien n'est capable de détruire l'or, sur-tout quand la feuille a été employée avec une certaine épaisseur; on a pû d'ailleurs mettre en poudre cet or en feuilles sur le mordant liquide, ou bien avec un pinceau imbibé de ce même mordant; & il aura tenu, si

toute la surface a été exactement couverte ; mais l'or employé de cette derniére façon est beaucoup moins brillant.

Le bleu a la même solidité que l'or : c'est une matiére vitrescible naturelle, c'est l'outremer.

Le rouge est fait avec le cinabre ou le *minium* des Anciens. Cette matiére, soit minérale, soit factice, est une combinaison du soufre & du mercure : elle est des plus durables.

La nature de ces couleurs les a donc mises en état de résister aux injures du temps, sur-tout dans des pays aussi chauds que la haute Egypte, & dans l'intérieur de quelques maisons de la ville de Rome. L'une & l'autre situation avoit les mêmes dégrés de sécheresse : ce que nous apprenons des Voyageurs, & en examinant des monumens tels que celui-ci, reste du luxe & de la somptuosité des Romains. Nous pouvons donc dorer tous les corps polis que nous aurons envie d'orner ; nous pouvons employer à notre gré les deux autres couleurs dont je viens de parler : & si nos dorures ne subsistent pas plus long-temps, ce n'est point la faute des mordans, il faut s'en prendre à l'humidité, au changement des saisons, à la mauvaise opération des ouvriers, à leur friponnerie sur la légéreté des feuilles d'or, enfin au peu de solidité des corps sur lesquels nous faisons appliquer ces ornemens.

N°. II.

Cette boucle ou agraffe de bronze a sept pouces dans sa plus grande longueur, & trois dans sa plus grande hauteur. Elle est aussi forte que bien conservée. Il ne paroît point par son volume qu'elle ait été destinée à retenir aucune piéce de l'habillement d'un homme ou d'une femme : il est plus vraisemblable qu'elle ait servi à relever des rideaux & des portiéres dans l'intérieur des maisons. Le ressort de son épingle n'a rien perdu de son élasticité,

& il se soumet encore avec peine à l'extrémité concave qui doit l'arrêter & le retenir.

N°. III. & IV.

Je ne suis pas trop assuré de l'usage auquel les Romains employoient ces sortes de boutons de cuivre. Cependant on en trouve assez souvent pour croire qu'ils étoient communs ; & quoique ceux-ci n'aient ni trou ni queue, ni rien enfin qui pût les attacher, je conjecture qu'ils entroient dans la parure de l'homme ou du cheval ; qu'ils ont apparemment été collés entre deux cuirs, & que celui de dessus en conservant un recouvrement, a été fendu, pour laisser paroître le relief dont le bouton est orné ; ou plutôt ces morceaux ont peut-être été sertis dans un cuivre plus mince, & ce cuivre ayant une queue ou des trous, a été placé à une des extrémités des lambrequins pour leur ornement, comme tous les monumens nous en instruisent. Quoi qu'il en soit, je ne les rapporte l'un & l'autre de face & de profil, qu'à cause qu'ils sont faits avec goût, sur-tout celui du N°. IV sur lequel on voit une tête de femme. On y peut néanmoins distinguer un tenon, mais qui n'a point été percé. Le genre du travail fait juger que ces deux petits morceaux ne sont pas du même temps, & que la tête du tigre est de beaucoup plus ancienne, le travail en étant plus sec & plus austère. Le N°. III a treize lignes de diamétre, & le N°. IV en a neuf : l'un & l'autre sont exactement de forme circulaire.

PLANCHE LXXX.

N°. I.

On trouva en 1748, dans la fouille faite pour le potager de Choisi, deux tombeaux de pierre qui n'étoient chargés d'aucune inscription. Comme le peu de choses qu'ils renfermoient fut dissipé, & que je ne pourrois en parler que

ſur des récits, je paſſe à un autre objet. Aſſez près de ces tombeaux, & toujours en continuant les mêmes travaux, on en découvrit un autre au commencement de 1751. Il étoit également ſans ſculpture & ſans inſcription : ſa longueur étoit de quatre pieds ſept pouces, & ſa direction étoit la même que celle des deux premiers, c'eſt-à-dire, du Sud au Nord. M. de Tournehem, Directeur général des bâtimens, qui n'a négligé aucune des parties commiſes à ſes ſoins, ordonna que l'on conſervât ce qui s'y trouva, il m'en fit préſent, & en voici un état.

Quelques morceaux de cuivre formant deux cercles, un du diamétre d'un pouce, & un autre plus grand, dont la partie extérieure eſt à pans ; tous deux aſſez peu épais, mais rompus & tels qu'il ſeroit inutile de les deſſiner.

Quatre boutons de verre & de différentes formes, dont un plat, & travaillé au tour ; les trois autres différens par leur couleur, l'un étant verd, l'autre blanc, & le troiſiéme noir, marqué de quatre aſſez gros points blancs, au milieu deſquels il y en a un rouge ; mais tous les quatre de même épaiſſeur n'ont jamais eu de queue, & ne paroiſſent avoir été d'aucun uſage, ſi on ne les a pas revêtus de quelqu'étoffe, ou ſertis de quelque métal.

Pluſieurs petits morceaux de verre, dont deux formés en boutons, mais avec des queues, & d'autres petits fragmens de même nature, dont l'uſage eſt inconnu, & la forme peu intéreſſante.

Six petits morceaux de verre à pans, formés comme des clous, mais ſans têtes, & longs depuis cinq lignes juſqu'à dix.

Six autres morceaux de même matiére, dont un en olive, deux autres ronds, imitant l'agathe, & trois formés en petites corbeilles, une blanche & deux vertes. Tous ces derniers morceaux ſont percés pour être portés.

Deux petits anneaux pour le doigt d'un enfant, formés ſimplement par un fil d'or de la groſſeur d'une petite épingle, & très-ſimplement noués.

Un coulant de verre percé & godronné, tel qu'il eſt repréſenté dans la Planche, N°. I.

La maſſe, la hache d'armes & l'eſpéce d'aiguille de même grandeur que la gravûre, toutes au N°. I. ces derniéres piéces ſont de bronze.

Les deux petites figures de bois & de même grandeur que la repréſentation que je donne, ont été fort embellies par le deſſein. Elles ſont ſi groſſiérement travaillées, qu'à peine y trouve-t-on les traits d'un viſage. Mon Deſſinateur a cru y voir une tête de femme, & une autre d'enfant. En les examinant de plus près, j'ai cru diſtinguer dans une de ces deux têtes celle d'un homme fait; mais la choſe eſt ſi peu importante, que je n'ai pas jugé à propos de faire recommencer cette tête, pour la rendre plus reſſemblante.

Il y avoit encore dans ce tombeau un petit plat de terre, qui ſans doute avoit ſervi à mettre les vivres avec leſquels on enfermoit les morts, mais je n'ai pû l'avoir, il a été perdu ou caſſé.

Il n'eſt pas douteux que ce ne fût le tombeau d'un enfant, & ceux que l'on a trouvés deux ans auparavant, étoient peut-être ceux du pere & de la mere. La meſure du tombeau & les deux petites bagues qui n'ont pas tout-à-fait cinq lignes de diamétre, prouvent ſon jeune âge, plus encore que les bagatelles que je viens de décrire. Quelques-unes auroient pû y être introduites, comme des ſymboles de l'état militaire auquel cet enfant étoit apparemment deſtiné. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que cet état a été conſidéré dans les Gaules, dont les Romains étoient ſans doute encore les maîtres dans le temps de la mort de cet enfant. On en juge par le genre & la nature des choſes dont on vient de voir le détail. M. de Boze qui fut conſulté par ordre du Roi dans le temps de cette petite découverte, fut perſuadé que tout groſſier que pouvoit être le travail des deux buſtes de bois, il ne laiſſe pas d'indiquer le ſiécle de l'Empereur Gallien,

contre lequel s'élevérent jusqu'à trente Généraux, que les Historiens ont nommé les trente Tyrans.

N°. II.

La petite urne de verre blanc, & dont les cannelures en spirale ne sont formées que par un verre plus blanc, & sans aucune différence dans l'épaisseur, est haute de cinq pouces deux lignes. La forme & le travail du verre le rendent estimable. Cette petite urne fut trouvée au milieu de beaucoup d'ossemens dans le même temps, & tout auprès du tombeau dont je viens de parler. Ce vase a dû servir à mettre du lait ou des libations. On voit encore au fond les impressions d'une liqueur, dont il est impossible de dire précisément la nature.

N°. III.

Ce vase de terre est assez grossier, mais pour avoir été fait en ce pays-ci, & dans le temps de la plus grande ignorance, la forme n'en est pas mauvaise. Il a été trouvé en 1746. dans un tombeau de pierre, long de cinq pieds, & dont la largeur étoit fort médiocre. Quand on en fit l'ouverture, il n'y avoit plus la moindre apparence d'ossemens : tout étoit converti en terre. Ce petit monument, haut de trois pouces une ligne, & large de quatre pouces, fut trouvé dans la Paroisse de Vigneux, sur les bords de la Seine, à une petite lieue de Ville-Neuve S. George, & presqu'à la même distance de Draveil & de Mongeron. Ce lieu autrefois plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, ne se trouve point dans la Notice des Gaules de Valois. Il est pourtant appellé *Vicus novus* dans des titres anciens que le Curé m'a dit avoir consultés.

Il n'est pas étonnant que les bords de la Seine fournissent de ce côté-là de petites découvertes en ce genre. Le séjour en a dû être agréable dans tous les temps, à cause de la beauté de la riviére, & de la commodité qu'elle procure,

Les deux bords servoient également de chemin pour venir de Lyon, & par conséquent de Rome ; & l'on sçait combien les Romains, dont on suivoit les usages dans les Gaules, aimoient à placer leurs tombeaux dans les lieux les plus fréquentés, qu'ils croyoient propres à les faire vivre long-temps dans la mémoire des hommes.

N°. IV.

CETTE petite bouteille de verre est haute de trois pouces une ligne. Elle a servi au même usage que celle du N°. II de cette Planche, & a été trouvée, il y a quelques années, par M. le Comte de Beuvron, aujourd'hui Duc d'Harcourt, dans une petite Terre nommée Tourneville, qu'il avoit en Normandie. Ce petit verre étoit à quatorze pieds en terre, auprès d'un squéléte sans cercueil. Elle est du plus beau bleu & de la plus grande conservation. La beauté de sa forme & le bon goût de ses anses accollées contre le gouleau, prouvent que l'on faisoit venir ces vases avec soin pour le culte des morts ; car dans le temps que la Gaule étoit sous la domination des Romains, on n'y voyoit point d'Artistes assez habiles pour produire des ouvrages d'un goût aussi exquis que celui qu'on remarque dans ce petit vase, qu'une noble simplicité fait aller de pair avec ce qu'il y a de plus parfait en ce genre.

PLANCHE LXXXI.

N°. I.

CE buste de bronze est haut de dix pouces. La fabrique générale & la touche des cheveux en particulier, apprennent qu'il est antique & Romain. C'est le portrait fidéle d'une jeune fille, qui n'étoit assûrément pas belle ; & dont l'Artiste a traité la laideur avec une vérité trop scrupuleuse pour le plaisir de la postérité. Enfin cette figure n'est pas favorable à l'idée qui s'est établie, je ne sçais sur

quel fondement, de la grandeur & de la beauté des traits dont la nature avoit orné les Dames Romaines.

Personne n'ignore que les Romains conservoient les images de leurs parens, & qu'ils les plaçoient, par gloire & par vanité autant que par respect & par amour dans le vestibule de leurs maisons, nommé *atrium*. Ces bustes s'y trouvoient rangés selon la date de la mort ; & vraisemblablement, ils étoient posés sur des gaînes, des piedestaux, ou des plintes qui faisoient le tour de la piéce. Les Romains, en les parant, ou en les privant de leurs ornemens, les faisoient en quelque sorte participer aux événemens heureux ou malheureux de leur famille ; & l'on ne les tiroit de l'*atrium* qu'à la mort des possesseurs, pour rehausser la pompe de leurs funérailles. Il faut convenir que ces portraits sont rares en bronze, soit que dans la suite on les ait détruits, pour se servir utilement de la matiére dont ils étoient composés, soit qu'ils fussent plus communément de marbre ou de cire. Mais Cicéron & plusieurs autres Auteurs confirment ce que je viens de dire sur la destination de ce buste, en nous assurant que les Romains en admettoient souvent de bronze à cet usage. Ce point ne mérite pas qu'on s'y arrête plus long-temps. Passons à la singularité de ce monument : on a dû la sentir au seul aspect de la Planche. Elle consiste en la maniére dont les cheveux sont coupés. On sçait que par un usage transmis des Grecs aux Romains, il y avoit jusqu'à cinq façons de les couper pour honorer la mémoire des morts. Cependant aucune des descriptions que Claude Guichard a rassemblées, n'a Guichard, p. 318. rapport à l'arrangement des cheveux que ce buste nous présente. Mais ne pourroit-on pas supposer que cette jeune personne, morte la derniére de sa famille, ou du moins après un grand nombre de ses parens, avoit envoyé à plusieurs reprises sur leurs tombeaux ce qui lui manque de cheveux ? car elle semble les avoir coupés de toutes les

façons

façons énoncées dans les Auteurs. A cette conjecture je vais en ajouter une autre dont j'espére que l'on sera plus satisfait. Hérodote nous apprend que les Maxyens avoient l'habitude de porter leurs cheveux disposés comme ils le sont dans ce buste, c'est-à-dire, qu'ils ne conservoient que le côté droit. Peut-être voyons-nous ici la tête d'une jeune esclave de cette nation, morte à Rome, d'autant plus aimée qu'elle n'étoit point jolie, & à qui son maître ou même sa maîtresse a bien voulu donner des marques d'une estime particuliére, en faisant jetter son buste en bronze. C'est ce que j'imagine de plus vraisemblable, & j'ajouterai, comme Horace : *Si quid novisti rectius istis, candidus imperti.* *Lib. IV. n. 191.*

Ce bronze n'est pas d'une belle conservation ; le temps a détruit une partie du derriére de la tête ; mais tout ce qui peut piquer la curiosité, y est heureusement conservé. Je l'ai acheté à l'inventaire de M. le Comte de Pontchartrain.

N°. II.

Ce cercle de bronze a sept pouces deux lignes de diamétre. Son épaisseur, moins grande vers les bords que dans le milieu, est de six lignes ; & dans sa circonférence roulent avec facilité huit anneaux d'un pouce d'ouverture, & formés de même maniére que le grand cercle.

Cet instrument est sans doute le cerceau que les Grecs & les Romains employoient dans leurs jeux & dans leurs exercices. Mercurialis qui en a parlé, avoue qu'il est très-difficile de s'en former une idée bien claire. Il croit qu'il y en avoit de deux espéces ; l'une en usage pour les Grecs, & l'autre pour les Romains. Il seroit à souhaiter que M. Burette eût traité en particulier ce point d'antiquité, dans ses recherches sur la Gymnastique, comme il l'avoit fait espérer. Je vais hazarder quelques réflexions, dans la vûe d'éclaircir le monument dont il s'agit, & non pas dans celle de suppléer à ce que cet Académicien avoit promis d'écrire sur cette matiére.

De Arte Gymn. l. III. c. 8.

Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, tom. 1. p. 95.

Je crois que l'exercice du cerceau étoit divisé en deux espéces, tant parmi les Grecs que parmi les Romains, & que la premiére s'appelloit *cricelasia*, de deux mots Grecs qui signifient *Agitation du cerceau.* * Suivant le témoignage d'Oribase, celui qui devoit faire cet exercice, prenoit un grand cercle autour duquel rouloient plusieurs anneaux, & dont la hauteur alloit jusqu'à l'estomach. Il l'agitoit par le moyen d'une baguette de fer à manche de bois. Il ne le faisoit pas rouler sur la terre, car les anneaux insérés dans la circonférence ne l'auroient pas permis ; mais il l'élevoit en l'air, & le faisoit tourner au-dessus de sa tête en le dirigeant avec sa baguette. Voilà pourquoi Oribase dit qu'on n'agitoit pas le cerceau suivant sa hauteur, mais transversalement.

Lib. Collect. VI. ad Julian.

Le mouvement communiqué au cerceau étoit quelquefois très-rapide, & alors on n'entendoit pas le bruit des anneaux qui rouloient dans la circonférence. D'autres fois on l'agitoit avec moins de violence, afin que le son des petits anneaux produisît dans l'ame un plaisir qui procurât un agréable délassement. Cette réflexion d'Oribase nous apprend que le jeu du cerceau étoit regardé comme un exercice capable de contribuer à la santé du corps. Il y en avoit une seconde espéce, dans laquelle, au lieu de se servir d'un grand cercle, on en employoit un beaucoup plus petit, & pareil à celui que j'ai fait graver. Il me paroît que c'est proprement le *trochus* des Grecs & des Romains. Xénophon nous en apprend l'usage en parlant d'une Danseuse qui prenoit à la main douze de ces cerceaux, les jettoit en l'air, & les recevoit en dansant au son d'une flûte. Il n'est point parlé dans ce passage des petits anneaux insérés dans la circonférence du *trochus* ; mais il en est fait mention dans plusieurs épigrammes de Martial, & entre autre dans celle-ci :

Conviv. p. 876. édit. de 1625.

* Κρικηλασία : de κρίκος que l'on a dit par métathèse pour κίρκος, *cercle*, & de ἐλασία, *agitation*.

Garrulus in laxo cur annulus orbe vagatur ?
Cedat ut argutis obvia turba trochis.

Lib. xiv. Epig. clxix.

Les deux eſpéces de cerceaux dont je viens de parler ne différoient entr'eux que par la grandeur. On les diſtingue avec peine, quand ils ſont ſimplement repréſentés ſur les bas-reliefs. Mercurialis en a fait graver un dont Ligorius lui avoit envoyé le deſſein, d'après un monument élevé en l'honneur d'un Comédien. La circonférence eſt chargée de huit anneaux, à l'un deſquels eſt attachée une ſonnette, & outre cela, de neuf fiches ou chevilles, qui, fort lâches dans leurs trous, augmentoient le bruit des anneaux, & produiſoient le même ſon que les baguettes qui traverſoient les ſiſtres. Sur un tombeau gravé dans le Recueil de Pietro Santi Bartoli, on voit un autre cerceau à peu-près ſemblable à celui que je viens de décrire ; il a des anneaux, des chevilles, & de plus un oiſeau qui paroît y être attaché : ſingularité qui ne donneroit lieu qu'à des conjectures bien vagues. Je n'examine pas ſi les deux cerceaux indiqués par ces monumens doivent être mis dans la premiére claſſe, ou dans la ſeconde ; il me ſuffit d'obſerver que celui que j'ai fait graver eſt d'une très-belle conſervation, & peut-être le ſeul qui ſoit parvenu juſqu'à notre temps. Comment l'a-t-on laiſſé ſortir de Rome, ſans l'avoir au moins publié ?

Nº. III.

Ce vaſe a dix pouces de hauteur ; ſon anſe ſurmonte ſa forme d'environ deux pouces, & ſon plus grand diamétre eſt d'un peu plus de cinq pouces. La belle forme de ce morceau m'a engagé à le placer dans ce Recueil, quoique l'on puiſſe ne le pas regarder comme antique. Mais les Antiquaires les plus ſcrupuleux ayant fait graver des monumens d'après des copies deſſinées, j'ai cru qu'on ne me ſçauroit pas mauvais gré de rapporter une choſe moulée ſur l'antique. Je ſçais même que pluſieurs grands Artiſtes, tels

que Polydore, Perrin del Vague, Jérôme de Carpi, Batista Franco, &c. pleins d'estime pour le bel antique, ont dessiné beaucoup de ces sortes de vases, & qu'ils peuvent avoir donné le trait de celui-ci, dont l'anse & l'évasement laissent quelque chose à désirer. Cependant je ne déciderai point cette question assez peu importante, mais difficile par le peu d'ornemens de ce morceau, qui n'est que de terre recouverte d'un vernis jaspé de blanc & de noir. Le lieu où il a été fabriqué ou moulé, mérite qu'il en soit fait mention; & j'espére qu'on sera bien aise d'apprendre les petits détails suivans. Il n'est pas douteux que ce vase ne soit sorti de la manufacture qui s'étoit établie à Urbin ou à Faënza sur la fin du XVe. siécle, & dont la matiére prit le nom de la derniére de ces deux villes, parce que ce fut le lieu où l'on exécuta pour la premiére fois ces vases & ces plats en terre vernissée & coloriée. L'usage même en devint très-commun. Raphaël, par amour pour le lieu de sa naissance, & par intérêt pour un établissement à la tête duquel étoit un de ses parens, engagea vraisemblablement tous ses éléves à donner des desseins pour les ouvrages de cette manufacture. Ils continuérent d'en envoyer long-temps même après la mort de ce grand Artiste, qui peut-être en a fourni lui-même quelques-uns; mais ni lui ni ses éléves n'ont jamais eu d'autre part à ces ouvrages. Les desseins dont je viens de parler furent peints par des ouvriers qui n'avoient point d'autre métier. On ne reconnoît que trop leur peu d'intelligence, & la médiocrité de leur talent, aux incorrections de tous les genres que l'on remarque aisément dans ces sortes de fayences. Ce feroit faire tort à la réputation de Raphaël, & à celle de son école, que de mettre sur leur compte l'exécution d'ouvrages aussi imparfaits par rapport à la peinture; car pour les formes il étoit moins aisé de s'écarter de celles que ces habiles gens leur traçoient, & c'est-là précisément ce qui rend ces vases précieux. Il s'en trouve de merveilleusement

beaux. J'en ai vû plusieurs qui me feroient croire que non contens des desseins fournis par les meilleurs Peintres d'alors, les Maîtres de la manufacture d'Urbin prenoient encore des vases antiques pour modéles, ou les faisoient mouler. Celui-ci est sans doute de ce nombre. J'ai vû aussi quelques morceaux de cette même manufacture, enrichis d'arabesques d'une excellente maniére, dans le goût de ces ornemens en usage chez les Romains, & que Jean da Udiné a principalement fait revivre. Les peintures de ce genre sont, à mon gré, celles de toutes qui ont le mieux réussi dans la manufacture d'Urbin. Enfin, ces ouvrages se répandirent dans toute l'Europe; & ceux qui subsistent encore sont admis aujourd'hui dans de riches cabinets, dont ils sont un des plus beaux ornemens. Il faut cependant convenir qu'ils demandent beaucoup de choix. La découverte de la Chine se fit lorsque cet établissement étoit dans sa plus grande force; & le commerce répandit la porcelaine. On oublia alors ce qui se fabriquoit en Europe pour le même usage; & loin de chercher à perfectionner ses propres ouvrages, on se livra à la recherche de ceux en qui se rencontroient sur-tout la beauté de la matiére, l'éclat des couleurs, & la délicatesse du travail. Non-seulement on ne fut pas rebuté par le mauvais goût de leur forme, mais ce mauvais goût prévalut; & bien-tôt on n'imagina plus qu'il fût possible d'avoir, pour l'usage & pour l'ornement, d'autres morceaux que ceux qui venoient de la Chine ou du Japon. La médiocrité de leur prix contribua beaucoup encore à les faire réussir. Il ne fut plus question de ce qui s'étoit fait jusqu'alors en Italie: les fabriques tombérent, & ne se sont plus relevées.

Les anecdotes que l'on vient de lire doivent intéresser les curieux, parce qu'elles ont un rapport direct à plusieurs parties des Arts, & qu'elles sont une espéce de suite pour les ouvrages de ce genre. En effet, les terres cuites, la couverte des Egyptiens, les travaux des Etrusques, la

fayence, enfin la porcelaine, complettent en quelque façon ce qui nous est connu dans cette matiére. Il est même à propos de faire de pareilles observations dans un temps où l'Europe, à qui la fabrique de la porcelaine ne sçauroit plus échapper, paroît disposée à s'en occuper plus que jamais, & à ne négliger ni les bonnes formes, ni l'étude des ornemens qui conviennent à chaque chose. Il est d'ailleurs si important de joindre la beauté de l'exécution à l'éclat & à la perfection de la matiére, que les Directeurs de ces manufactures redoubleront sans doute leurs efforts pour y parvenir, en se souvenant néanmoins que la couverte qui amollit les vives-arêtes, ne permettra jamais à cette matiére l'exécution précise d'aucune figure, dont la vûe puisse procurer une entiére satisfaction : il en est de même des miniatures & des petits tableaux avec des fonds de ciel, dont l'expression ne sçauroit être parfaite. L'émulation anime considérablement nos Artistes ; & il y a lieu de croire que la manufacture de Vincennes, protégée par le Roi, servira bientôt de modéle à toute l'Europe. La perfection de la matiére, la sagesse des formes, les recherches sçavantes sur les couleurs, la belle façon de travailler, & l'imitation surprenante des fleurs, font de grands préjugés pour avancer, que si les ouvrages de la Chine ont fait tomber autrefois ceux de l'Europe, celle-ci s'en vengera en produisant des morceaux dans le même genre infiniment au-dessus.

PLANCHE LXXXII.

N°. I.

Ce monument est sans doute le même que celui que le P. Bonanni a fait graver dans le *Museum Kircherianum*, & qui avoit été trouvé à Rome au commencement de ce siécle. M. Crozat l'avoit apporté d'Italie ; & c'est depuis sa mort que jen ai fait l'acquisition. Il faut qu'on l'ait cassé

Pl. II.

en l'apportant en France; car il paroît beaucoup mieux conservé dans la copie que le P. Bonanni en a donnée. Il est de marbre blanc; & dans ce qui subsiste il a dix-huit pouces neuf lignes de hauteur. Son plan est triangulaire, & chacune des trois faces de sa base a treize pouces dix lignes. C'est sur cette base ou premier socle qu'est porté sur trois pates de gryphon ou de lion, le corps de ce candélabre, pareil à ceux qui se voient dans l'Eglise de sainte Agnès, hors des murs de Rome. Ce corps, pour une plus grande solidité, est soutenu par un cylindre réservé dans l'épaisseur. Sur chacune des faces est représentée en bas-relief une figure debout, dont je donnerai la description. J'ai fait remarquer que ce morceau étoit triangulaire; mais, pour éviter l'aigreur, les angles formés par la rencontre de chaque face de la base sont arrondis; & le Sculpteur par la même raison a orné les tranches du corps, d'un grainetis qui répand une plus grande richesse, & qui embellit la composition. Aussi, pour le bel ensemble, & surtout pour la finesse du travail des ornemens, on ne peut rien voir de mieux exécuté : ce monument, quand il étoit dans son entier, devoit être magnifique.

Après la lecture de cette description, il n'y a personne qui s'avise de le prendre pour un autel. Je le regarde, avec le P. Bonanni, comme un de ces candélabres que l'on plaçoit dans les temples pour les éclairer, & qui dans les bas-reliefs se trouvent souvent auprès des autels. On en faisoit aussi usage dans les maisons des Particuliers.

La premiére figure représentée sur le morceau tel qu'il se trouve aujourd'hui, est la Diane connue sous le nom de DIANA LVCIFERA. Elle tient dans une main une torche, de l'autre un arc, & sur son épaule un carquois.

N°. II.

Le P. Bonanni veut que la seconde soit une Bacchante. Je crois que c'est plutôt un Bacchus. Il tient d'une main

une corne, & de l'autre un thyrse. C'est avec ces attributs que ce Dieu est représenté sur plusieurs pierres gravées, & entr'autres sur une de celles que le Chevalier Maffei a données dans son Recueil. Il est ici habillé en femme, comme il le paroît sur plusieurs autres monumens antiques.

Tom. III. Pl. XXI.

N°. III.

La troisiéme figure est Mercure, reconnoissable au caducée & aux talonniéres. Il tient une patére de la main droite, symbole que les Anciens ont donné à presque toutes les Divinités. S'il étoit possible de s'assurer que ce candélabre eût été seulement destiné à servir d'ornement à quelques palais, il y auroit lieu de croire que celui qui le possédoit, honoroit d'un culte particulier les trois Divinités qui y sont représentées.

PLANCHE LXXXIII.

N°. I. II. & III.

Ce morceau de marbre blanc, dont la hauteur est de huit pouces quatre lignes, & dont la largeur a deux lignes de plus dans sa partie inférieure, & deux pouces de moins dans la supérieure, est le fragment d'un candélabre Romain, pareil à celui de la Planche précédente, & dont le plan est pareillement triangulaire. Le temps a heureusement épargné dans celui-ci la partie sculptée, du moins celle où les trois figures sont placées. On voit qu'il y avoit aussi un grainetis sur la tranche de chaque angle, & que ce morceau étoit riche. Cependant, à juger par la place ou la largeur de l'espace que les figures occupent, la totalité du morceau n'étoit pas comparable en grandeur à celui qui précéde. Ces figures me paroissent être des Bacchantes. La premiére tient une espéce de *tympanum* : sur un monument rapporté par Spon, on voit une Bacchante avec un pareil instrument. La seconde tient une coupe, &

Miscell. erud. antiq. p. 25.

& la troisiéme un thyrse. Ces figures ont huit pouces & demi de proportion. J'ai acheté ce morceau à l'inventaire de M. Gendron : mais j'ignore où il a été trouvé, & comment il étoit parvenu jusqu'à ce cabinet, où il n'y avoit que ce seul monument antique.

PLANCHE LXXXIV.

Les deux têtes représentées chacune sous un double aspect dans la Planche suivante, & qui sont accompagnées de béliéres, paroissent être des offrandes, ou des *Ex-voto* faits pour être suspendus dans quelque temple. Si l'on veut admettre cette idée, leur consécration & le nom de la Divinité qui en étoit l'objet, seroient encore également lettres closes ; cependant on pourroit deviner la raison qui a pû faire consacrer la tête de cet enfant. On aime si naturellement ceux de cet âge, que dans tous les temps on a imploré en leur faveur le secours du Ciel : c'est aussi la raison qui nous fait rencontrer tant de têtes d'enfant parmi les monumens antiques. Il semble même qu'on affectoit de les représenter sur des camées en agathe, qui, comme on le sçait, entroient dans les parures & dans les ornemens. J'ai dit que les têtes sur lesquelles on trouve des béliéres, paroissent avoir été des offrandes ou des *Ex-voto* ; j'ajoute avec M. Gori, qu'on pourroit quelquefois leur attribuer une autre destination, & les regarder comme des ornemens que les Ministres des Dieux suspendoient à leur cou, ou plaçoient sur leur poitrine. J'établis cette conjecture sur la figure gravée dans la Planche LXXXIV. que j'ai tirée d'un Recueil de desseins qui appartient à M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres, & qui a été fait par Etienne Duperac. Il étoit Peintre, avoit demeuré long-temps en Italie, & les Amateurs d'antiquités, qui étoient pour-lors en grand nombre, l'avoient souvent employé à dessiner les monumens les plus curieux, à mesure qu'on

Mus. Etrusc. t. II. p. 180.

en faisoit la découverte. Son Recueil contient beaucoup de statues & de bas-reliefs qui nous sont connus, & la fidélité avec laquelle ils sont dessinés, est un garant de l'exactitude de tout ce qui compose ce même Recueil. Mais pour prouver que le monument rapporté dans cette Planche sur la foi de ce Dessinateur, a existé, & qu'il n'est point un fruit de l'imagination du Peintre, c'est qu'il se trouvoit dessiné dans un Manuscrit de M. de Bagaris que Spon avoit consulté, & d'après lequel il l'a publié, mais avec quelques différences, qui m'ont engagé à le faire graver de nouveau, non-seulement pour mieux établir mon sentiment; mais, parce qu'autant que j'en puis juger, le dessein de Duperac est plus exact. Spon dit que ce monument étoit de marbre; & pour l'expliquer il rapporte un passage de Denys d'Halycarnasse, où il est dit que le Prêtre ou la Prêtresse de Cybéle portoient des simulacres suspendus à leur cou. Suidas dit la même chose; & Ficoroni a rapporté une bulle à laquelle est attachée avec une chaîne d'or l'image d'une figure Panthée. Je crois qu'après de pareils témoignages on n'hésitera pas à regarder plusieurs de ces têtes garnies de béliéres, comme des monumens que les Ministres des Dieux suspendoient à leur cou.

Miscell. erud. antiq. p. 150.

Antiq. Rom. liv. II. c. 19.

In voce : Γάλλος

La bolla d'oro. p. 8.

PLANCHE LXXXV.

N°. I.

La tête de cet enfant est de bronze: la touche en est large; elle est travaillée dans le goût de la chair; & c'est, pour réussir, une voie aussi assurée aux Modernes, qu'elle l'a été aux Anciens. Les yeux de cette tête sont d'argent; ce que je rapporte pour une plus grande exactitude, & non pour une plus grande authenticité. Il est vrai que cette distinction dans les bronzes les fait rechercher davantage par les Curieux, & par conséquent elle en augmente le prix; cependant il est aisé de sentir combien il a été

facile à ceux qui ont voulu tromper, d'ajoûter un pareil mérite à leurs copies : mais cette disposition se distingue & se reconnoît comme toutes les autres. Quoi qu'il en soit, je puis assûrer que cette tête est antique & Romaine. Elle est creuse & ouverte par le haut comme par le bas : la raison de cette singularité m'est inconnue. On voit encore à l'ouverture d'en haut, non-seulement la place d'un couvercle, mais encore celle d'une charniére. Quant à l'ouverture inférieure, je pourrois croire que le fond a été détruit, que dans la suite on en a limé les bords, si plusieurs exemples & notamment le N°. suivant ne m'assûroient qu'il étoit d'usage de le traiter ainsi dans cette espéce d'ornement. Ces deux ouvertures n'ont peut-être d'autre objet que la légéreté du bronze. Ce monument, que j'ai acheté chez M. Crozat, a quatre pouces & demi dans toute sa hauteur. Il a été possédé par M. de Peiresc ; du moins il se trouve dessiné dans un Recueil d'antiquités qui vient de lui, & qui est dans le cabinet des estampes du Roi.

N°. II.

La parure & les ornemens de cette petite tête de femme ne sont pas ordinaires. La coëffure ressemble beaucoup à celle du N°. I. de la Planche LXIII. dont le goût me paroît avoir du rapport à celui des Etrusques. Le haut & le bas de cette tête sont ouverts, sans avoir jamais eu ni fond ni couvercle ; la fonte en est légére, elle a quatre pouces moins une ligne de hauteur, & la béliére, dont le mouvement subsiste encore, a onze lignes d'ouverture. Les yeux de la figure sont d'argent, & sa conservation ne sçauroit être plus parfaite. Le collier dont ce buste est orné, & qui présente encore une aussi grande singularité que sa coëffure, se trouve avec plusieurs autres rapports dans un buste de même matiére, & que M. Gori a publié. Il lui donne le nom de Proserpine. Je ne puis parler des proportions, car il ne les rapporte presque jamais ; ce qui devient néanmoins *Muf. Etruf. p. 80.*

important pour juger de la distinction des monumens; mais je puis assurer que son dessein indique la même forme, & vraisemblablement le même usage, quoiqu'il ait des aîles à la tête. M. Gori a cru devoir ranger cette tête parmi les monumens Etrusques, & la regarder comme celle de Proserpine dont le culte étoit établi en Etrurie, fondé sur ce qu'elle a des aîles, & que les Etrusques ont été les seuls peuples qui en aient donné aux Divinités infernales. Je ne puis qu'approuver la conjecture d'un si sçavant homme, vis-à-vis duquel je ne prétends pas m'ériger en critique, & que j'estime par tant de raisons; mais il me permettra de lui dire, en parlant toujours d'après les Planches qu'il nous a données, que dans la seconde tête de sa même Planche, que je compare à la mienne, il s'en faut beaucoup que je trouve le goût Etrusque, ou bien étranger aux Romains, comme on le distingue aisément dans la tête rapportée immédiatement auparavant, & que M. Gori attribue cependant à la même Divinité. Outre les différences considérables qui sont dans leurs attributs, celle du goût & du travail qu'on ne laisse pas d'appercevoir dans la Planche, ces têtes ne paroissent ni du même pays, ni du même temps. Mais pour en juger avec certitude il faudroit consulter le monument, parce que les gravures indiquent seulement les formes, sans pouvoir donner une connoissance parfaite du goût national. Je suis très-souvent dans le même cas, malgré la peine que m'a donnée l'explication des Planches de ce Recueil. Le morceau que je rapporte a encore appartenu à M. de Peireisc, & est du nombre de ceux qu'il a fait dessiner, & qui composent le Recueil dont j'ai parlé ci-dessus.

N°. III.

CETTE urne d'albâtre, de la plus belle conservation, a dix pouces de haut, & cinq pouces trois lignes dans la plus grande largeur de ses anses. Elle m'a été envoyée d'Egypte

il y a plusieurs années, & je l'ai donnée au cabinet de sainte Geneviéve, où elle est encore. De quelque pays qu'elle vienne, sa forme est Romaine, & elle étoit destinée à renfermer des cendres. Elle sera, si l'on veut, un de ces monumens intermédiaires, qui prouvent le commerce d'un pays avec un autre. On ne sçauroit douter de celui des Romains avec les Egyptiens, sur-tout après que les premiers furent entrés en Egypte par le droit de conquête. Ils y coururent en foule; mais ils demeurérent constans dans la pratique de leurs usages : loin d'embaumer leurs corps, on continua de les brûler. C'est tout ce que l'on peut dire sur un morceau aussi simple dans sa fotme, & qui n'a d'ailleurs pas plus de caractéres que d'ornemens sur lesquels on puisse établir un jugement. Il faut sur-tout faire attention à la belle simplicité de l'anse qui est développée sous le même numéro.

PLANCHE LXXXVI.

N°. I.

Cette plaque de bronze qui peut-être n'est qu'un fragment, m'est venue d'Egypte, où elle a été trouvée. Le buste d'Osiris & d'Isis qu'on y voit feroient croire d'abord qu'elle est d'un temps où le culte de ces Divinités subsistoit encore avec un certain éclat; mais comme le mauvais goût du travail nous empêche de remonter si haut, & que le sujet de la composition semble se rapporter à quelqu'un des successeurs de Constantin, il faut tâcher de concilier ces contradictions apparentes, & chercher dans le bas Empire un Prince qui ait assez favorisé le Paganisme, pour qu'on en puisse retrouver des traces dans les monumens de son régne. C'est ce qui est arrivé du temps de Julien surnommé l'Apostat. On sçait qu'il ne fut pas plutôt sur le thrône, qu'il s'efforça de rétablir un culte que l'on abandonnoit de tous côtés, & qu'il témoigna un respect particulier pour les Divinités Egyptiennes. Nous avons de ses

médailles où il est représenté sous la forme de Sérapis, & où sa tête est en regard avec celle d'Isis, presque de la même maniére qu'on le voit sur cette plaque de bronze. Quelquefois il paroît sous les traits d'Osiris, & la Déesse Isis occupe l'autre côté de la médaille. Ces monumens expliquent celui que j'examine. On y voit la tête de Julien couronnée de rayons, comme celle d'Osiris, & à côté de celle d'Isis. Au-dessous sont placés deux Génies qui approchent du globe de la terre deux cornes d'abondance, qu'ils lient étroitement, comme pour désigner le bonheur dont les hommes vont jouir sous la protection d'Isis, & le gouvernement de Julien. Les deux sceptres que les bustes tiennent dans leurs mains sont le symbole de la puissance que la Déesse avoit dans le Ciel, & de celle que le Prince exerçoit sur la terre. Enfin, si les deux espéces d'obélisques qui sont aux côtés des deux bustes ne sont pas de simples ornemens familiers aux Artistes Egyptiens, à cause du grand nombre d'obélisques ou de colomnes qu'ils avoient sous les yeux, on pourra les regarder comme le présage de la durée du nouveau régne, & de la protection que Julien accordoit à l'ancienne Religion du pays.

Cette plaque qui, comme je l'ai déja dit, est d'une très-mauvaise exécution, n'est pas des mieux conservées : elle a été cassée ; mais les figures & les ornemens n'en sont point endommagés. Elle a quatre pouces huit lignes de largeur ; & autant de hauteur, en y comprenant la queue, qui est large & haute de treize lignes.

N°. II.

Les Antiquaires donnent le nom de contorniates à des médailles de cuivre frappées vers le quatriéme siécle de l'Ere vulgaire, sur lesquelles on a renouvellé la mémoire des Princes & des Auteurs les plus célébres de l'antiquité ; mais où l'on s'est principalement attaché à célébrer les athlétes qui s'étoient distingués dans les jeux du cirque,

& les Empereurs qui avoient protégé ces exercices. Ces médailles sont assez communes ; mais je doute que jusqu'à présent on ait vû un camée contorniate parfaitement semblable à ces médailles, par le goût de la gravûre, par la disposition du sujet, & le motif que l'on s'est proposé ; tel, en un mot, que celui de ce numéro. C'est une agathe de deux couleurs, dont le fond est transparent, & qui représente l'Empereur Néron dans un char à quatre chevaux, la tête rayonnante, tenant d'une main le sceptre consulaire, & de l'autre la *mappa*, espéce de nappe que l'on jettoit dans le cirque pour faire commencer les jeux, & dont on récompensoit ensuite le vainqueur. Autour de la tête du Prince sont écrits en assez mauvais caractéres & de relief ces mots, ΝΕΡΟΝ ΑΓΟΥϹΤΕ, *Néron Auguste*. On voit par-là l'ignorance des Graveurs qui ne sçavoient ni écrire, ni prononcer exactement les mots de leur propre langue. L'ouvrage me paroît être du commencement du quatriéme siécle, & avoir été fait à Constantinople. Le goût de Néron pour les spectacles du cirque, les victoires qu'il y remporta plusieurs fois, & les efforts qu'il fit pour mériter par des exercices si peu dignes d'un Empereur Romain une gloire qu'il auroit dû mépriser, avoient frappé la multitude ; & long-temps après sa mort, ceux qui avoient l'intendance de ces jeux, étoient bien aises de soutenir l'émulation par l'exemple d'un Empereur qui n'avoit pas dédaigné de descendre du thrône, pour se mêler dans la foule des athlétes. Ne suffisoit-il pas que l'histoire eût appris à la Postérité les extravagances de ce Prince inhumain ? falloit-il que le plus brillant des contorniates & le plus singulier des monumens en ce genre fût destiné à en perpétuer le souvenir ?



PLANCHE LXXXVII.

A quoi bon rapporter ici plusieurs conjectures incertaines sur les bas-reliefs dont ce monument est orné ? Il me paroît une simple coupe ou tasse à boire, sur laquelle un Particulier a fait représenter quelques chasses où il s'étoit distingué. Peut-être aussi cette gravure n'est-elle qu'un effet de l'imagination de l'Artiste, où l'on croit démêler un usage qui revient assez à nos chasses aux toiles pour enfermer les animaux. A l'égard des poissons que l'on voit au-dessous, je comprends encore moins ce qu'ils signifient. S'ils ne viennent pas du caprice de l'Artiste, ils semblent faire allusion à un point de Mythologie que nous ne connoissons pas, & caractériser trois signes du Zodiaque terminés en poissons, le Taureau le Capricorne & le Lion. Ce morceau est d'argent. Il a deux pouces de hauteur, & trois pouces cinq lignes de diamétre. L'ouvrage en est d'une grande beauté, & les figures qui sont pleines d'esprit & de mouvement, ont en même temps, malgré le peu de saillie du bas-relief, tout l'effet qu'on en devoit attendre. J'ajoûterai que ce morceau n'a pas souffert la moindre altération dans aucune de ses parties, & qu'il n'étoit ni plus beau ni plus complet en sortant de la main de l'ouvrier.

Je ne parle point d'un nom que je crois Grec, & que l'on voit écrit sur le dessous de la tasse. Les lettres formées avec des points, sont si mal en ordre, qu'elles ne peuvent se lire, & c'est par cette raison que je ne m'y suis guére arrêté.

On trouve un dessein de cette tasse dans le Recueil de M. de Peireisc déja indiqué. Je dois enfin avertir que par inadvertence, la Planche présente cette composition dans un sens contraire à celui de l'original, & que pour développer le bas-relief qui circule autour de la tasse, on a exprimé par des lettres de rencontre l'ordre de sa disposition.

PLANCHE

PLANCHE LXXXVIII.

Ce vase de bronze qui fut trouvé, il y a environ dix ans, à Siſtéron, petite ville de Provence, a trois pouces neuf lignes de hauteur, & quatre pouces dans ſon plus grand diamétre. Les huit figures qui y ſont repréſentées en bas-relief ont deux pouces neuf lignes de hauteur, & ſont d'un travail groſſier, mais de goût. On diſtingue aiſément qu'elles ont été faites d'après une belle choſe. Le vaſe eſt bien conſervé, & l'ove, dont l'extrémité ſupérieure eſt ornée, eſt d'une bonne manière, & ſemblable à celui qui fait partie du chapiteau de l'ordre Ionique. Le vaſe vû dans ſes quatre aſpects, préſente toutes les figures qui entrent dans la compoſition du bas-relief. Je dois ſeulement avertir qu'elles s'y trouvent dans un ſens contraire à celui de l'original, faute d'attention qu'on ne ſçauroit imputer qu'au Graveur, & à laquelle il eſt aiſé de ſuppléer, quand on en eſt prévenu. A la ſimple inſpection de ce monument, on reconnoît un combat de Lutteurs. Il falloit, pour gagner le prix dans cet exercice, combattre trois fois de ſuite, & terraſſer au moins deux fois ſon adverſaire. C'eſt pourquoi le vainqueur eſt ici dans deux ſituations différentes, & toûjours prêt à renverſer ſon antagoniſte. Deux hommes debout, & couverts d'une eſpèce de manteau, peuvent être regardés comme les maîtres de Paleſtre, ou les perſonnes prépoſées à la diſtribution des prix. Deux couronnes ſont placées auprès du vainqueur, comme pour ranimer ſon courage. Quant à l'une de ces couronnes que l'on apperçoit au-deſſus d'un trépied, Pauſanias nous apprend qu'autrefois dans les Jeux Olympiques les couronnes deſtinées aux vainqueurs, étoient expoſées ſur des trépieds d'airain : & cet uſage a dû s'introduire & ſe perpétuer en d'autres endroits. Enfin, les deux ſtatues d'Hercule, peuvent déſigner que les Jeux qui ſont ici repréſentés étoient

Voyage de l'Elide l. v. c. 12.

consacrés à ce héros. Ces deux statues sont terminées en gaînes, & dans l'une, Hercule paroît avec le caducée, ce que je n'ai remarqué sur aucun autre monument, & dont je vais me servir pour expliquer un passage de Cicéron que j'ai rapporté plus haut, & où l'Orateur Romain demande à son ami Atticus, des *Hercules-Mercures*. J'avois toûjours pensé que par cette expression, il falloit entendre des statues d'Hercule, simplement terminées en gaînes; mais on voit par ce monument, que ces statues réunissoient de plus les symboles de ces deux Divinités.

J'ai supposé jusqu'à présent que ce monument ne représente qu'une action; cependant je ne sçais s'il n'a pas rapport à deux victoires remportées par le même athléte en différens endroits. Les deux couronnes & les deux statues d'Hercule, chargées de différens attributs autorisent cette opinion. J'ajoûte que les deux figures couvertes d'un manteau, ressemblent extrêmement au vainqueur, & sont dans l'attitude de gens qui voyagent. Suivant cette idée, le vase représenteroit un de ces athlétes, qui alloient en plusieurs pays, faire assaut de force & d'adresse.

Il n'est pas facile de déterminer l'usage que l'on a pû faire de ce vase. Patin qui en a publié un à-peu-près semblable, a pensé qu'il avoit servi à renfermer les cendres d'un athléte. J'ignore si le sien avoit pour cela les dimensions nécessaires; mais je puis bien assûrer que celui-ci ne les a pas. Ce n'étoit peut-être qu'un monument que le vainqueur s'étoit, pour ainsi dire, consacré à lui-même dans son Laraire; ou bien il faut le prendre pour un de ces présens que les athlétes offroient aux Dieux dont ils avoient imploré le secours avant le combat. Enfin, je croirois volontiers que ceci est le modèle en petit, d'un plus grand vase. A l'égard du lieu où ce monument a été trouvé, l'athléte pouvoit être originaire de cette petite ville; ou bien le vase, dont le volume est médiocre, y a peut-être été transporté.

Imp. Rom. num. pag. 160.

PLANCHE LXXXIX.

Cette Urne ſépulchrale d'albâtre, étoit autrefois de la plus grande magnificence. Le pied & le couvercle ſont modernes, le reſte compris entre les deux lignes que j'ai fait ponctuer, eſt certainement antique. La prévention n'a aucune part à mon jugement, quand j'aſſure que le pied & le couvercle ne ſont pas dignes du corps auquel ils ſont unis; la forme en eſt peſante, & le travail bien différent. Il faut cependant convenir que l'albâtre eſt très-bien aſſorti pour la couleur & la qualité; & j'ajoûterai, pour l'excuſe de l'ouvrier moderne, que le corps de cette Urne, eſt d'un ſi beau trait, & d'une forme ſi parfaite, qu'il falloit être très-habile pour la reſtaurer dans le même eſprit. L'inſcription, dont les lettres ſont en relief, & ont cinq lignes de hauteur, nous apprend que cette Urne renfermoit les cendres d'Æmilia Mirine, fille de Marcus Æmilius, morte à l'âge de onze ans.

D. M.
AEMILIA. M. F.
MIRINE. V.
XI.

On connoît trop la puiſſance & l'étendue de la famille Æmilia, pour que je doive en parler, & pour être étonné de toutes les idées de magnificence qu'offre ce monument. Les lettres en relief, s'accordoient ſans doute autrefois avec l'ornement que l'on voit courir dans une bande au-deſſus de l'inſcription, & dont l'ouvrage eſt aujourd'hui en creux. Le travail en eſt un peu éraillé, mais d'une bonne intention. Il en eſt abſolument de même de celui des Jeux funéraires repréſentés au-deſſus de cette bande d'ornement. Ces Jeux ſont exprimés par des enfans qui luttent & qui chaſſent. J'ai eu ſoin de développer dans le bas de la Planche, ce qui n'a pû ſe trouver dans le point de vûe de l'Urne. On voit

Voyez Mercurialis, *de Arte gymn.*

d'abord deux enfans qui luttent en présence du maître : & l'on remarquera que ce sujet est traité de la même manière
Part. IV. Pl. 55.
sur une pierre gravée du Chevalier Maffei. Ces enfans sont suivis par la figure de la Victoire qui tient la couronne prête pour le vainqueur. Un autre enfant précédé d'un chien poursuit un cerf, comme on le peut voir en suivant les renvois indiqués par les lettres qui sont sur la Planche. L'état où se trouvent ces espèces de gravûres, me persuade que tous ces creux n'ont été faits que pour recevoir des incrustations de métaux que l'avarice a détruites. Pour s'en former une idée, il suffira d'examiner un vase de marbre, à-peu-près de même grandeur, possédé autrefois par le Cardinal Mazarin, & conservé aujourd'hui dans le garde-meuble du Roi, parmi un très-grand nombre de richesses en ce genre. Les incrustations qui y restent encore, car il y en a eu quelques-unes d'emportées, sont d'or & d'argent. Elles représentent des Divinités de la mer. Les figures de l'urne dont il s'agit ici, étant du double plus grandes que ces dernières, doivent faire juger quelle étoit anciennement la beauté de ce morceau, & l'opulence du pere, qui avoit consacré ce vase à la mémoire de sa fille. L'ornement courant dont j'ai parlé, & qui est renfermé dans une bande, conserve encore des restes de dorures appliquées dans le champ : ce qui me persuade que ces incrustations pouvoient être d'or ; nouvelle preuve du degré d'habileté que les Romains avoient pour la préparation de leur dorure & de leur couleur, qui parmi eux faisoient partie d'un luxe qui n'avoit point de bornes. On a vû plus haut, Planche LXXIX. ce que j'ai dit sur les mordans & sur l'or appliqué pour enrichir les corps lisses & polis ; & il ne me reste qu'à donner toutes les dimensions de cette urne funéraire. Elle a en tout un pied quatre pouces sept lignes de hauteur, sept pouces de diamétre. Le couvercle a trois pouces une ligne. Il est mobile, & s'emboîte, comme devoit faire l'ancien, dans le corps du vase qui est

creux, & parfaitement évuidé. Le pied est élevé de quatre pouces une ligne : ce qui réduit à neuf pouces cinq lignes la partie antique, marquée, comme je l'ai déja dit, entre les deux lignes ponctuées; la bande de l'ornement courant a onze lignes. L'Ordonnateur des jeux ou le Maître d'escrime est la plus haute de ces figures : elle a deux pouces sept lignes, quoiqu'assise; enfin, les plus petites, qui représentent des enfans, ont un peu moins de deux pouces.

PLANCHE XC.

Il y a quelques années que l'on trouva dans la petite ville d'Apt, en Provence, un tombeau où étoient renfermés les trois morceaux suivans, & quelques vases de verre très-simples, accompagnés de deux ou trois urnes lacrymatoires. C'est ce que m'a mandé M. l'Evêque de Carpentras, à qui une partie de ces antiques fut envoyée, & qui les conserve dans son cabinet.

N°. I.

Une lampe fort légère, puisqu'elle est faite d'une espèce de plâtre ou de gypse couvert simplement d'une couleur qui cache la blancheur naturelle de cette matière, & qui lui fait imiter la terre cuite. Je ne dirai rien du sujet dont elle est ornée. Il est si libre, que j'ai cru devoir le supprimer. La lampe a trois pouces & demi de diamétre. Le bec qui portoit le lumignon, est un peu endommagé : d'ailleurs la conservation en est très-bonne. On lit au-dessous, ces mots imprimés en creux, avec un moule : C. OPPI. RIV. Ils peuvent être rendus par ceux-ci : CAII. OPPII RIVALIS. C'est, suivant les apparences, le nom de celui qui a fait la lampe. Il est peu important d'en être assuré : nous ne pouvons aujourd'hui donner la préférence à cet Ouvrier.

N°. II.

Sur quantité de tombeaux dont quelques-uns ont été découverts en Italie, mais dont la plûpart se trouvent en France, & sur-tout à Lyon, on voit une formule composée de ces trois mots, SVB ASCIA DEDICAVIT, tantôt abbrégés, tantôt exprimés tout au long. Avec ces mots, est gravé un instrument, dont la forme est presque semblable à celui qui est représenté dans cette Planche. D'autres fois il paroît seul, sans être accompagné de la formule.

Cette singularité a frappé depuis long-tems les Antiquaires, & a donné lieu à plus de quinze opinions différentes, que je ne crois pas devoir rapporter ici. Il me suffit d'observer que l'instrument dont il s'agit a été successivement regardé comme une gâche ou truelle à détremper le mortier, comme une doloire pour polir le bois qu'on employoit au bûcher, & comme une houe pour remuer la terre & préparer le terrein. Mais il n'est guère possible d'en prendre une idée bien nette dans les Recueils des Antiquaires, ou même sur les tombeaux. Des ouvriers ignorans ont pû en altérer la ressemblance; & combien ceux qui les ont copiés d'après ces mêmes tombeaux, en ont-ils défiguré le trait! Il falloit donc, pour répandre quelques lumières sur ce point d'antiquité, trouver l'*ascia* elle-même; & c'est ce que le hazard semble m'avoir procuré.

Le tombeau dont j'ai parlé au commencement de cet article, renfermoit entr'autres choses l'instrument gravé sous deux aspects différens dans cette Planche. Il est de fer : l'extrémité de la branche la plus longue a été rompue; dans l'état où il est encore, il a cinq pouces trois lignes de longueur, & je ne crois pas qu'il ait eu un pouce de plus lorsqu'il étoit entier. L'ouverture pour recevoir le manche a neuf lignes de long sur sept de large. Il conserve encore sa forme, qui n'a point été altérée par la rouille dont l'instrument a été attaqué.

J'ai douté quelque temps si ce monument devoit être pris pour l'*ascia* si souvent représentée sur les tombeaux anciens; mais l'endroit où il a été découvert, & plus encore sa ressemblance avec un instrument représenté sur une médaille de la famille Valeria, m'ont paru suffire pour lever tous les doutes à cet égard, & pour montrer qu'il n'étoit propre ni à remuer la terre, ni à détremper le mortier, ni enfin à polir le bois. C'est une espéce de sarcloir dont on se servoit pour arracher les herbes & les brossailles, & auquel on donnoit quelquefois le nom d'*ascia*. Il s'agit présentement de sçavoir quel secours on peut tirer de cette découverte, pour expliquer la formule SUB ASCIA DEDICAVIT, sur laquelle tant d'habiles Critiques se sont exercès. Voici donc mes conjectures. J'ai déja dit que l'instrument qui est sous mes yeux, & que j'ai fait graver sous deux aspects, en dessous, & de profil, n'étoit propre qu'à arracher des herbes & des brossailles. C'étoit, à mon avis, la premiére cérémonie qu'on faisoit en érigeant un tombeau dans un champ. Elle se pratiquoit par le moyen d'un sarcloir consacré à cet usage, & elle pouvoit être accompagnée de priéres & de rites dont nous ignorons les détails; mais qui vraisemblablement étoient suivis d'imprécations contre ceux qui oseroient profaner le tombeau qu'on alloit construire. Après cette cérémonie on se servoit d'autres instrumens pour remuer la terre & le mortier; & comme on vouloit perpétuer le souvenir d'une consécration qui attiroit du respect au tombeau, on employoit la formule SUB ASCIA DEDICAVIT, ou bien l'on représentoit sur la pierre qui le couvroit, la figure de cet instrument. Enfin, ces marques extérieures ne suffisant pas toujours pour arrêter ceux qui avoient envie de violer ces monumens, on croyoit leur inspirer plus d'effroi en mêlant à leurs yeux avec les cendres du mort l'instrument qui avoit servi à consacrer l'asyle qui les renfermoit. On ne doit point être étonné que les Auteurs anciens qui

Vaillant, *fam. Consul.* Pl. CXL.

Mazochius, *de dedic. sub ascia.* pag. 118.

ne nous ont pas instruits de toutes les cérémonies qui se pratiquoient sous leurs yeux, aient passé sous silence celle de la consécration des tombeaux. Elle n'étoit pas en usage dans tout l'Empire, & étoit particuliére à certains cantons des Gaules, soit que les Romains qui y étoient établis, l'eussent empruntée des Gaulois, soit qu'ils s'imaginassent arrêter par ce moyen les profanations des cimetiéres, qui y étoient apparemment plus communes que par-tout ailleurs. Il seroit peut-être plus naturel encore de regarder ce tombeau comme celui d'un Ministre, dont l'emploi étoit, lorsqu'il vivoit, de consacrer les tombeaux *sub ascia*. On trouve assez ordinairement sur les tombeaux la représentation des choses qui ont appartenu à ceux dont les tombeaux renferment les cendres.

N°. III.

Ce caillou verdâtre d'une forme quarrée a dix-huit lignes en tout sens, & trois lignes d'épaisseur. On lit sur les bords ou tranches des mots écrits en creux, à contre-sens, & en caractères Romains. Je les ai fidélement rapportés dans la copie que je produis. Dans le milieu d'une des faces on voit une espéce d'Oméga, & sur le côté opposé on ne distingue plus que les foibles traces de quelques lettres.

Smétius est, je crois, le premier qui ait publié des monumens semblables à celui-ci. Il en fit graver deux dans le Livre qu'il a intitulé *les Antiquités de Nimégue*, en avouant qu'ils épuisoient envain toutes ses conjectures. Spon en essaya l'explication, & s'étant apperçu que les mots écrits sur ces piéces désignoient des maladies des yeux, ou des remédes pour les guérir, il conjectura qu'elles avoient servi de couvercles à des boîtes où des Médecins-Oculistes enfermoient leurs collyres. Il n'avoit pas fait attention que les lettres étoient tracées dans le sens contraire à leur état naturel, & qu'elles étoient destinées à former des empreintes sur

Page 98.

Miscell. erud. Antiq. p. 237.

ſur de la cire, ou autre matiére molle. Auſſi M. l'Abbé Le Beuf, qui, en 1729. fut conſulté ſur une de ces pierres que je rapporterai bientôt, la regarda *comme un moule qui ſervoit à marquer ſur la cire les drogues d'un Médecin Romain, ou comme une formule de recette pour la confection d'un médicament.* Dans le Mercure du mois d'Octobre 1734. M. de la Roque ayant eu occaſion de parler de cette pierre, obſerva de même, *qu'elle avoit été ainſi ſculptée pour ſervir d'empreinte dans quelque uſage particulier*, & rejetta le ſentiment de M. le Marquis Maffei qui venoit tout récemment de publier une pierre de ce genre, & qui, à l'exemple de Spon, l'avoit regardée comme un ſimple couvercle de boîte. Pour moi je ſuis perſuadé que ces pierres étoient deſtinées à garantir l'authenticité des remédes que les Médecins-Oculiſtes préparoient, & que ſur la drogue qu'ils diſtribuoient ils appliquoient l'empreinte qui y avoit rapport. Pour donner plus de jour à cette opinion, & mettre le Lecteur plus à portée de juger de ces ſortes de monumens, je vais rapporter ici tous ceux qui ſont venus à ma connoiſſance, ſoit qu'ils aient été publiés, ſoit qu'ils ne l'aient pas encore été; & j'y joindrai les explications que M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres, a bien voulu me communiquer. Je devrois commencer par celui qui fait l'objet de cet article; mais j'aime mieux le renvoyer à la fin, par la raiſon que les autres ſerviront à éclaircir quelques ſingularités qu'il préſente. Voici les deux pierres que Smétius avoit fait graver, & que Spon a expliquées à quelques mots près.

Premiére pierre.

M VLPI HERACLETIS · STRATIOTICVM
M VLPI HERACLETIS · DIARODON AD IM.
M VLPI HERACLETIS · CYCNARIVM AD IMP.
M VLPI HERACLETIS · TALASSEROSA

L'Oculiſte qui avoit fait graver cette pierre, ſe nommoit MARCVS VLPIVS HERACLES; & ſon nom ſe

trouve ſur les quatre côtés de la pierre. Le mot [1] STRATIOTICVM déſignoit un collyre à l'uſage des ſoldats expoſés dans leurs marches à la pouſſiére, à la fumée, &c. στρατιώτης, *ſtratiotes*, ſoldat. Scribonius Largus en parle, & ſon Copiſte Marcellus Empiricus dit *Collyrium ad caliginem & aſpritudinem, quod ſtratioticum dicitur.* [2] DIARODON AD IM. qui doit être écrit DIARRHODON : collyre fait avec des roſes : ῥόδον, *rhodon, roſa.* Il y en avoit de pluſieurs eſpéces. Galien & Alexandre Trallien en parlent. IMPETVS ſignifie ici inflammation ou fluxion ſur les yeux. [3] CYCNARIVM AD IMP. collyre blanc fait avec des drogues adouciſſantes. Galien & Paul Æginéte en parlent. Alexandre Trallien l'appelle κύκνος, *cygnus*, cygne. [4] TALASSEROSA. Ce mot eſt corrompu, & mis pour THALASSERON, collyre où ſans doute il entroit de l'eau de mer, ou qui peut-être étoit de la couleur de l'eau de mer. De θάλασσα, *thalaſſa, mare, collyrium Hermophili*, cité par Galien. Aëtius & P. Æginéte en parlent auſſi.

Je paſſe à la ſeconde pierre, rapportée par Smétius & par Spon.

Seconde pierre.

MARCI VLPI HERACLETIS [5] MELINVM
MARCI VLPI HERACLETIS [6] TIPINVM
MARCI VLPI HERACLETIS [7] DIARICES AD
MARCI VLPI HERACLETIS [8] DIAMYSVS

Le nom de l'Oculiſte eſt le même ſur cette pierre, que ſur la précédente : ce qui prouve que chaque Oculiſte avoit pluſieurs pierres, ſuivant la quantité de remédes qu'il avoit à diſtribuer. [5] MELINVM. Galien rapporte deux collyres de cette eſpéce. Il y entroit du verd-de-gris, d'où il prenoit une couleur qui lui donnoit ce nom. MELINVS *color gilvus inter album & fuſcum.* [6] TIPINVM eſt apparemment un mot corrompu. M. Falconet n'a pû deviner ce que ce pouvoit être. [7] DIARICES, mot corrompu, mis peut-être pour *diacrocon*, collyre ſec, fait avec le

crocus, ſaffran. Celſe en parle. Il y a d'autres DIACROCA dans Aëtius & P. Æginéte. [8] DIAMYSVS. Il faut écrire DIAMISY. Collyre fait avec le *miſy*, matiére minérale, inconnue aujourd'hui, qui approche du vitriol rouge ou colcotar naturel. Dans Marcell. Empiricus DIAMISYOS.

Voici la troiſiéme pierre rapportée par Spon, d'après un Manuſcrit de M. de Peireſc. *Miſc. erud. antiq.* pag. 237.

Troiſiéme pierre.

C. CAP SABINIANI [9] DIABSORICVM AD CALIG.
SABINIANI [10] CHELEDON AD CLA
C. CAP SABINIANI [11] NARDINVM AD IMPETVM
SABINIANI [12] CHLORON AD CLAR

[9] DIABSORICVM doit être écrit DIAPSORICVM. Dans Marcellus PSORICVM, collyre pour les ophthalmies féches *ad ſcabioſos* (*pſoricos*, ψώρα, pſora, *ſcabies*) *oculorum affectus*, *pruritum*, *aſperitatem*, &c. ſelon Trallien. Marcellus parle auſſi d'un *ſtratioticum pſoricum*; & Scribonius Largus avant lui.

CALIGO, proprement diminution de lumiére, & par rapport à l'œil, affoibliſſement de la vûe, ſur-tout par un commencement de paralyſie du nerf optique, appellée goutte ſeréne.

[10] CHELEDON. C'eſt CHELIDONIVM, collyre dans Galien fait avec l'éclaire qui s'appelle *chelidonium*.

[11] NARDINVM, collyre de pluſieurs eſpéces *ex nardo* dans Aëtius & P. Æginéte.

[12] CHLORON, collyre, eſpéce de *diarrhodon*, *à colore viridi*.

Voici la quatrieme pierre trouvée à Glocestre en Angleterre, & rapportée par Chishull dans ſa Diſſertation ſur une médaille d'Ephèſe.

Quatriém. pierre.

Q. IVL MVRANI MELINVM AD CLARITATEM
Q IVL MVRANI [13] STAGIVM [14] OPOBALSAMAT AD

Chishull qui n'avoit vû que l'empreinte de cette pierre, ne dit pas ſi l'inſcription étoit diſtribuée ſur les quatre bords, ou ſur deux ſeulement. Il n'y eſt fait mention que

de deux remédes, dont l'un paroît mal désigné: au lieu de [13] STAGIVM OPOBALSAMAT, il faut peut-être lire STACTVM OPOBALSAMAT; formule que l'on trouvera bien-tôt sur une autre pierre. STACTVM ou STACTON est un collyre qui se distille dans les yeux. Scribonius & Galien en parlent. Aëtius l'appelle ἔνσταχτον, enstacton, de σταζω, stazo, *distillo*.

[14] OPOBALSAMVM, signifie la liqueur de la plante appelleé baume, qui entroit dans plusieurs collyres, comme dans le STACTON appellé *opobalsamatum*, ainsi que dans d'autres inscriptions.

Cinq. pierre. La cinquiéme pierre a été trouvée en Normandie dans le Diocèse de Coutance, & rapportée dans le Mercure de Juin 1729, & dans celui d'Octobre 1734. Outre les inscriptions gravées sur cette pierre, on y voit la représentation de certaines plantes, ou parties d'animaux qui pourroient bien être celles qui entroient dans la composition des remédes.

QVINTILIANI
STACTADCLA

QVINTILIANI
[15] DIALEPID

QCAERQVINTIL
ANI [16] DIASMYRN

QVINTILIANI
[17] CROCOD

Le nom de cet Oculiste étoit Quintus Cærealis Quintilianus. Voïci les remédes qu'il distribuoit: [15] DIALEPIDIVM, collyre qui devoit être mordant & déterſif, fait avec la plante appellée *lepidium*, ou *piperitis*, passerage. M. Falconet n'a point encore trouvé d'Auteur où il en soit parlé.

[16] DIASMYRN. C'eſt le collyre DIASMYRNES de Scribonius, *ex myrrha, quæ* Smyrna *Græcè*. Galien & Aëtius en parlent, & l'appellent *diaſmyrnon*.

[17] CROCOD. C'eſt-à-dire, *crocodilium*, plante; & non *crocodilus*, animal. Dioſcoride & Pline parlent du *crocodilion*, comme d'une plante de même qualité à peu-près que le LEPIDION; & ces deux plantes ſont enſemble dans une de ces inſcriptions que M. Schœpflin m'a envoyées. Dans celle-ci le Graveur a placé par gentilleſſe ou par ignorance une tête de crocodile à côté du mot.

Voici la ſixiéme pierre. Elle a été trouvée à Dijon, & rapportée par M. le Marquis Maffei. *Gall. Ant. P. 75.*

Sixiéme pierre.

M IVL CHARITONIS [18] ISOCHRVSA AD CLAR
M IVL CHARITONIS [19] DIAPSA........
M IVL CHARITONIS DIARHOD AD FERV
M IVL CHARITONIS DIASMYRN... DE...

[18] ISOCHRVSA, nom Grec qui ſignifie, de même prix que l'or: épithéte que l'on donnoit à certains collyres. M. Falconet ne l'a trouvée que dans cette inſcription; mais dans Aëtius & dans Æginéte on trouve le collyre DIASMYRNVM appellé *iſótheon*, comme égal à Dieu, c'eſt-à-dire, divin, & d'autres drogues qualifiées de même pour en relever la vertu.

[19] DIAPSA. C'eſt le DIAPSORICVM. Voyez le chiffre 9.

Septiéme pierre découverte à Beſançon en 1732. & rapportée par M. Dunod, dans ſon Hiſtoire des Séquanois. Page 205.

Septiéme pierre.

G. SAT. SABINIANI [20] DIACHERALE.

[20] DIACHERALE. M. Falconet ne ſçait ce que c'eſt. Cependant il ajoute que c'eſt peut-être la cendre du hériſſon brûlé, mêlée avec du miel, dont la vertu, ſelon Pline, eſt d'empêcher les cheveux de tomber, & qui pouvoit ſervir de collyre: χὴρ, *cher*, *echinus*, c'eſt le ſecond ſentiment propoſé par M. Dunod; car pour le premier qui

fait venir DIACHERALE de *Kziri*, mot Arabe, giroflier, il n'est pas recevable. Les pierres suivantes n'ont jamais été publiées. Celle-ci, qui fait la huitiéme, est à Besançon chez M. Dunod, & M. Schœpflin m'en a envoyé l'empreinte avec quelques remarques qu'il avoit faites à ce sujet.

Huitiéme pierre.

L. SACCI MENANDR. CHELIDONIM. AD. CA.
L. SACCI MENANDR. MELINVM. DELACR
L. SACCI MENANDRI THALASSEROS DELAC.
L. SACCI MENAN [21] DIASPHORIC. AD SC

CHELIDONIVM a été expliqué plus haut.

AD. CA. *ad caliginem.*

MELINVM DELACR : *melinum delacrymatum* distillé.

THALASSEROS DELAC. autre collyre distillé.

[21] DIASPHORIC. C'est le *diapsoricum* du 9e. article mal écrit. AD. SC. c'est l'abbrégé de *scabiem*, à laquelle convient le *diapsoricum.*

La neuviéme pierre a été trouvée à Mandeurre. C'est l'empreinte que M. Schœpflin m'a envoyée.

Neuviéme pierre.

C. SVLP. HYPNI STACTVM OPOB. AD. C.
HYPNI CROCOD DIALEPID AD ASPRI
HYPNI [22] LISIPONVM AD SVPPVRATIONEM
HYPNI [23] COENON AD CLARITATEM.

STACTVM OPOB. AD. CL. *Stactum opobalsamatum ad claritudinem.*

HYPNI CROCOD. DIALEPID. AD ASPRI. C'est-à-dire, *ad aspritudinem. Aspritudo, asperitudo, asperitas*, est la sécheresse de l'intérieur des paupiéres par l'obstruction des glandes qui tapissent cet intérieur, & qui doivent fournir l'humeur destinée à lubrifier le globe de l'œil, & à faciliter par-là le mouvement.

[22] LISIPONVM, au lieu de LYSIPONVM, collyre, reméde qui procure du calme : λυσίπονος, lysiponos, *solvens*

dolores. Le même peut-être que celui de Trallien, παρηγορικὸν *mitigans*.

[23] COENON, collyre commun, vulgaire, à plusieurs usages : Κοινὸς, *communis*.

La dixiéme pierre est un fragment conservé au cabinet des antiques du Roi. Elle étoit plus épaisse qu'elles ne le sont ordinairement. Sur l'angle qui subsiste, on lit ce qui suit :

Dixiéme pierre.

.... FLAVIANI
....., M. [24] LENEM. AD
......VDINEM. OCVLO

DECMI. P.....
ANI COLL.....
MIXTUM C

Le prénom DECMI est pour DECIMI, parce que l'I est renfermé dans la lettre M. P est l'initiale du nom de famille. Les lettres ponctuées sont celles que j'ai cru devoir rétablir ainsi :

Onziéme pierre.

DECMI P. FLAVIANI
COLLYRIVM [24] LENEM. AD
ASPRITVDINEM OCVLO
DECMI. P FLAVI
ANI COLLYRIVM
MIXTVM C.

[24] LENEM, pour LENE. Le même peut-être que le collyre, ἄδηκτον, *sine morsu*, ἁπαλὸν, *molle*, chez les Médecins Grecs.

La onziéme pierre est celle que je posséde, & que j'ai fait graver sur la Planche. Le nom du Médecin ou du Charlatan ne se trouve sur aucun de ses bords : peut-être étoit-il dans le milieu d'une des faces, sur laquelle j'ai déja averti qu'on voyoit les traces de quelques lettres. Je répéte ici l'inscription, pour la commodité du Lecteur.

LENEM ADIMPE
AD CALIGINEM
POST IMPETVM
AD ASPRITVDINEM.

Je n'ai rien a y ajoûter, l'explication des autres apprenant tout ce qui peut regarder celle-ci ; & je ne l'ai rapportée que pour épargner la peine de recourir à la Planche.

PLANCHE XCI.

Ces trois lampes de bronze n'ont d'autre mérite que leur forme & leur conservation. On en a donné un si grand nombre au Public, que je ne rapporte celles-ci que pour remplir cette Planche. Je les ai choisies dans le nombre de celles qui se trouvent dans mon petit cabinet. Voici leurs dimensions.

N°. I.

Cinq pouces & demi de longueur, & deux pouces quatre lignes de largeur.

N°. II.

Quatre pouces dix lignes de longueur, & dix-huit lignes de largeur. Ce que celle-ci a de singulier, c'est son petit couvercle, qui se meut au moyen d'une charniére. Je n'en ai jamais vû de plus entiére, quoiqu'elle soit un peu plus composée que les lampes Romaines ne le sont ordinairement.

N°. III.

Longueur, trois pouces dix lignes : largeur, vingt lignes. Cette lampe est la moins conservée des trois ; mais l'idée & l'exécution d'une corde nouée pour former son manche, la rendent singuliére, & de très-bon goût.

N°. IV.

N°. IV.

Ce petit bronze qui n'a que vingt lignes de hauteur, & dix-huit dans sa plus grande largeur, est une preuve du bon goût & de la bonne façon d'orner qui se pratiquoit à Rome en certains siécles. C'est un buste d'enfant aîlé, sortant d'une plante terminée en un pied de gryphon. Cette ingénieuse invention que nous avons vû plus haut exécutée sur un monument Egyptien, a produit d'autres ornemens presque semblables; & tels sont ceux que l'on voit à la Planche suivante, où une espéce de réchaud se trouve soutenu par trois têtes d'oiseaux terminés par des pieds d'animaux terrestres. Je ne doute pas que le pied qui donne lieu à cet article, n'ait servi au même usage.

N°. V.

Cette sonnette de bronze a deux pouces dans sa plus grande hauteur, & autant dans son diamétre. Il ne lui manque que son battant. Elle a conservé son timbre.

PLANCHE XCII.

N°. I.

Ce réchaud de bronze, dont l'ancien usage m'est inconnu, est d'une très-bonne forme, & d'une très-belle conservation. Il a sept pouces depuis l'extrémité d'une des trois têtes d'oiseau, jusqu'au bord opposé de sa circonférence. Cette espéce de plateau a quinze lignes de creux, & les pieds l'élévent au-dessus de deux pouces du plan. Les trois oies, car elles me paroissent telles, forment les trois appuis qui se terminent par des pieds de bœuf, & leurs aîles éployées avec assez de grace sont d'un bon goût d'ornement. Ces têtes qui se reploient sur leur estomach, & qui forment des espéces d'anses, excédent d'un demi-pouce la circonférence du plateau.

N°. II.

Qui voit une face de ce *thuribulum* qui eſt triangulaire, voit les deux autres. Les ornemens ſont rendus ſuffiſamment par la gravûre, & le coup d'œil apprend tout ce que l'on en peut ſçavoir. C'eſt pourquoi je n'ai pas jugé à propos de les développer & de les donner plus en grand. Voici les dimenſions de ce bronze très-bien conſervé. La hauteur totale, en comprenant l'ornement qui termine le couvercle, eſt de quatre pouces deux lignes. Il y a vingt lignes depuis le plan juſqu'au fond qui forme le coffre. Le couvercle, qui s'emboîte très-juſte, a huit lignes de hauteur, & ce qu'il recouvre dans l'intérieur, en a cinq. La boîte étoit deſtinée à renfermer l'encens.

N°. III.

Cette lampe de bronze très-bien conſervée, portoit trois lumignons, & l'on y voit un pareil nombre de béliéres pour attacher les chaînons qui s'y trouvent encore preſque complets, & qui ſe réuniſſoient à un ſeul, pour ſoutenir & ſuſpendre ce meuble dont les Anciens ont toujours fait uſage. Cette lampe a ſept pouces moins deux lignes de longueur. Le corps de la lampe a un peu plus de deux pouces, & le feuillage qui renferme l'évent s'éléve du plan à un peu plus de deux pouces. Dans le Traité des Lampes antiques de Pietro Santi Bartoli, on voit une lampe qu'il regarde comme ayant été conſacrée à Bacchus, à cauſe de cette même feuille; & je lui trouve beaucoup de rapport avec la mienne.

N°. IV.

Ce morceau de bronze terminé par une tête de bélier, ne peut avoir ſervi que de manche à un couteau, deſtiné, ſi l'on veut, aux ſacrifices. Son diamétre eſt de plus d'un pouce, & ſa longueur de quatre pouces ſept lignes. Je

n'en ai guère vu d'un plus beau travail, soit pour la distribution des cannelures, soit pour l'agencement de la tête de bélier; & je puis assurer que ce morceau est réparé du meilleur goût. On l'avoit ajoûté à un vase de bronze qui se voit au N°. I. de la Planche XCIX. ce qui le rendoit, à la vérité, fort extraordinaire; & ce fut aussi ce qui commença à me le rendre suspect. Je trouvois les deux morceaux très-antiques, mais ils ne me paroissoient pas faits l'un pour l'autre, soit par la singularité de leur assemblage, soit par la différence de leur travail. J'étois néanmoins persuadé que ce vase avoit eu véritablement une anse, & je croyois que l'on y avoit ajoûté ce manche, ou pour rendre le vase plus intéressant, ou simplement pour cacher les trous qui paroissoient alors fermés par une soudure mise très-grossiérement & à dessein. Quel fut mon étonnement, quand en mettant le morceau au feu pour faire tomber cette soudure, le manche se sépara, & me découvrit le vase absolument pur, & sans jamais avoir eu ni anse ni fracture! Je conviens qu'il faut être sage & attentif dans ces sortes d'opérations; mais on a peine à concevoir aussi le nombre considérable d'assemblages monstrueux produits par l'ignorance, & plus encore par la cupidité & la friponnerie. Il n'y a presque point de cabinet où il ne s'en trouve des exemples, principalement dans les bronzes.

N°. V.

Cette cuilliére d'argent, qui peut avoir aussi-bien servi à l'usage domestique qu'au culte des autels pour prendre les parfums, a six pouces dans sa plus grande longueur : le corps de la cuilliére a deux pouces moins une ligne de long, quatorze lignes de large, & trois de creux.

PLANCHE XCIII.

N°. I.

Ce vase de terre de couleur noire naturelle & sans aucun vernis, a sept pouces une ligne de haut, & six pouces huit lignes dans son plus grand diamétre. Il est d'une très-bonne forme, sur-tout pour le temps de sa fabrique, & le pays où il a été trouvé; & si l'on veut jetter les yeux sur la Planche, on conviendra que cette forme est meilleure que celle qu'on donne communément aujourd'hui aux vases, soit pour les usages ordinaires, soit pour les ornemens étudiés. Ce vase étoit rempli de médailles, aussi-bien que deux autres que les ouvriers ont cassés, soit par accident, soit par cupidité. Les médailles étoient toutes de cuivre & communes : car il n'y en avoit que des Antonins, & celles des Princes de cette famille se rencontrent plus ordinairement en France. Le terrein où l'on a trouvé ces pots, fait la plus grande singularité de cette petite découverte.

M. le Président de Meinieres a une Terre sur les frontiéres de Champagne, qui n'est éloignée de la Ferté-Milon que d'un quart de lieue, & qui se nomme Bourneville; des ouvriers lui ayant demandé la permission de prendre de la tourbe auprès de son château, il y consentit, à condition qu'ils creuseroient suivant la forme & les desseins qu'il leur donneroit, afin d'avoir par ce moyen des piéces d'eau qui se raccordassent & qui convinssent à la beauté de son parc. On travailla & l'on trouva à trois pieds sous l'eau au mois de Juin 1751, ce petit trésor qui vraisemblablement n'avoit pas été placé à une grande profondeur, encore moins dans un terrein marécageux, comme il l'est aujourd'hui. Ce qui prouve l'altération & les changemens que la succession des années cause à la surface de la terre.

N°. II.

On a trouvé ce petit sanglier de bronze au commencement de l'année 1751, dans les fondations d'une maison que l'on bâtissoit à Bourges auprès de la Paroisse de sainte Croix de la Cité, une des plus anciennes Eglises de cette ville. M. de Maurepas m'a envoyé cette petite antiquité, avec quelques médailles Gauloises, & une de Salonine, femme de Gallien; toutes très-communes, & mal conservées: mais elles avoient été trouvées dans le même temps & dans le même endroit. Le petit bronze très-bien conservé a un pouce sept lignes de longueur, & neuf lignes de hauteur.

N°. III.

Cette lampe de bronze d'une bonne conservation a deux pouces & demi dans toute sa longueur, y compris son anse, & un pouce neuf lignes dans sa hauteur, depuis son plan. Elle paroît n'avoir été, non plus que celles dont j'ai parlé plus haut, qu'un meuble de chambre. Son mérite ne consiste que dans sa forme, qui n'est pas commune. Pl. xci. N. iv.

N°. IV.

Cet osselet de bronze imite parfaitement la nature, par la figure & les dimensions. Il n'a éprouvé aucune altération. L'usage que les Romains en faisoient pour jetter au sort ou pour jouer, est décrit dans plusieurs ouvrages, qui me dispensent d'entreprendre de donner les mêmes explications.

N°. V.

Ce fer de javelot est de bronze, & la langue Françoise ne nous donne point d'autre façon de nous exprimer. Sa longueur totale, en y comprenant la queue, est de deux pouces sept lignes. Il recevoit le bois dans la longueur de près d'un pouce, & sa plus grande largeur est de onze

lignes. Il devoit faire une blessure bien meurtriére, & être fort difficile à retirer du corps.

N°. VI. & VII.

Ces deux fers de fléche également de bronze ont deux pouces quatre lignes de longueur. Ils sont disposés pour recevoir le bois, & percés d'un côté, pour y être arrêtés. La différence de leur forme m'empêcheroit de les croire du même temps. Celui du N°. VII. est triangulaire, ou ce qu'on appelle de trois quarts; l'autre N°. VI. est applati & dans la forme la plus ordinaire. Le métal de ces fléches & celui des armes des Anciens m'ont engagé à faire quelques recherches, qui peut-être seront utiles, avec le fer de lance rapporté plus bas à la Planche XCVI. N°. III. je mets sous les yeux du Lecteur la plus grande partie des armes offensives des Anciens, en cuivre; ce qui joint à la quantité d'épées de ce même métal que l'on voit dans plusieurs cabinets, doit suffire pour prouver que les Grecs & les Romains ont fait un grand usage du cuivre, & qu'ils ne se sont pas contentés de l'employer pour les armes défensives, comme quelques Sçavans l'ont avancé. J'étois depuis long-temps persuadé du contraire, & mon sentiment étoit fondé sur l'opinion du plus grand nombre des Antiquaires, parce que les armes des Anciens qui sont venues jusqu'à nous, sont presque toutes de cuivre; cependant diverses objections me firent naître des doutes, qui donnérent lieu à des expériences dont je rendrai compte à la fin de cet article.

Mais avant que d'aller plus loin, il faut que je réponde en peu de mots à la distinction que plusieurs personnes admettent entre l'airain ou bronze & le cuivre, prétendant qu'elle étoit reçue des Anciens. Peut-être étoit-elle parmi eux la même que celle que nous imaginons aujourd'hui, & qui consiste moins dans quelques légères préparations, que dans les différens noms que l'on donne à la matiére, selon

les usages auxquels elle est destinée; & quoique ce soit souvent la même chose, on ne dira pas plus dans notre langue une marmite de bronze, qu'une figure de cuivre. Je crois aussi que les différens usages que les Romains faisoient de cette matiére, les déterminoit à employer le mot *æs*, ou le mot *cuprum*. Ce que j'ai avancé au sujet des armes de cuivre, est fondé sur le grand usage que les Anciens ont fait de la fonte du cuivre, sur leur profonde connoissance dans cet Art, & sur quelques vérités tirées de la Physique, dont voici les principales.

Le cuivre se tire de la terre avec facilité, & on l'y trouve en parties fort étendues. Il se met aisément en fusion, & aucun métal ne prend mieux le moule. Aussi l'histoire nous apprend qu'il a été le premier & le plus généralement employé. Le fer au contraire n'est point du tout apparent dans la mine; on ne le trouve qu'en très-petites parties, qu'une premiére fonte ne sert qu'à réunir. Il faut au moins deux fois plus d'opérations pour le mettre en état d'être mis en œuvre, parce que l'on ne peut le jetter en moule que pour des ouvrages grossiers. Il faut donc toujours le forger, c'est-à-dire, le travailler chaud & au marteau. Ainsi en convenant qu'il étoit connu dans la Gréce, dans l'Asie & dans l'Italie, on doit avouer aussi qu'il devoit être fort rare & très-cher dans tous ces pays. Je ne l'ai jamais regardé comme inconnu aux Anciens: les Auteurs attestent trop souvent le contraire, pour que nous puissions en douter, mais il y a de grandes distinctions à faire à cet égard dans la lecture des anciennes histoires; & je suis persuadé que l'estime toujours attachée aux choses rares, a souvent engagé les Anciens à parler de ce métal par métaphore, & qu'enfin ils ont été sur cet article & en plusieurs occasions plus élégans qu'exacts. Quoique j'aie dit avec raison que l'empire des Arts avoit éprouvé le plus de révolutions, je ne crois pas que les connoissances simples, comme celles des métaux, puissent être dans le

même cas, c'est-à-dire, qu'elles se perdent jamais. Il faudroit pour cela que la terre fût bouleversée, ou qu'un pays fût entiérement détruit. De quelque ignorance que les plus grandes lumiéres soient suivies, elle ne sçauroit devenir sensible que sur la façon de travailler : mais la matiére une fois connue a toujours existé, quoique plus ou moins bien travaillée, aussi-bien qu'en différente quantité, dans les pays civilisés, qui n'ont point éprouvé de bouleversement ni de dépeuplement depuis la guerre de Troye. Il faut donc arriver par les idées générales aux conséquences du détail, & dire, par exemple : Homère parle du fer. Ce grand homme est trop exact pour avoir péché contre le costume : le fer existoit donc. Mais il n'en parle que bien rarement ; donc il en existoit peu de son temps. Presque toutes les armes qu'il met entre les mains de ses héros sont de cuivre, & il est constant que l'on travailloit alors ce métal avec toute l'intelligence possible. Je n'en veux pour exemple que le bouclier d'Achille, qui me paroît toujours le chef-d'œuvre de l'esprit humain du côté de la composition. On ne peut même douter que l'exécution n'y àit répondu, ou que du moins il n'y eût alors des Artistes qui en fussent capables ; car le Poëte, comme le Peintre, ne peint que conformément à ce qu'il voit, ou à ce qu'il a vû. Si l'on descend plus bas qu'Homère, on lira des faits sur lesquels je pourrois appuyer mon sentiment.

Lib. I. c. XXV. Hérodote dit qu'Alyatte, Roi de Lydie, envoya à Delphes une grande cratère d'argent & une soucoupe de fer soudée. Il ajoûte que c'étoit le plus admirable des présens faits au temple d'Apollon, & qu'elle avoit été travaillée par Glaucus de Chio. Pausanias parle de cette même cratère. Elle est, dit-il, l'ouvrage de Glaucus de Chio, qui avoit trouvé le secret de souder le fer. La base ou la soucoupe, continue le même Auteur, ne tient pas par des boucles ou des agraffes, ni par des clous. Un peu plus bas, Pausanias, à l'occasion d'une statue d'Hercule en fer, observe que ce métal

Lib. X. chap. 16.

Lib. X. chap. 18.

métal étoit fort difficile à mettre en œuvre, quand il s'agit d'en faire une statue. Il est vrai qu'il parle ailleurs d'une statue de cuivre formée de plaques rassemblées, & retenues par des cloux; mais il ajoute que c'étoit la plus ancienne que l'on connût de ce métal. Je demande maintenant s'il n'est pas clair que du temps d'Alyatte, c'est-à-dire, environ 600. ans avant Jesus-Christ, l'art de fondre le fer étoit encore dans son enfance; & ce que pouvoient être les armes & les autres ustensiles de ce métal travaillés par des hommes si peu éclairés sur ce point, qu'ils ignoroient la maniére de le souder, ou, ce qui est la même chose, d'en rejoindre les parties; la reconnoissance que l'on témoigne à Glaucus mérite bien de l'attention; & sa soucoupe présentée au temple de Delphes donne au moins une idée de la rareté de ce métal, & du cas que l'on en faisoit. Je suis donc convaincu que les Anciens, non-seulement dans les premiers temps, mais dans les siécles des Romains, ne faisoient usage que du cuivre, & qu'ils n'employoient pas communément le fer; soit qu'ils aient suivi les pratiques & les usages établis dès-lors dans le monde: ce qui s'accorde assez avec leur peu de génie pour les Arts, & par conséquent pour les découvertes; soit que le fer ne fût pas encore aussi commun qu'il l'est devenu dans la suite, par le soin avec lequel on s'est appliqué à le travailler dans les derniers siécles, & principalement en France. Quoi qu'il en soit, je n'ai vû dans le nombre des cabinets de l'Europe, dont j'ai visité la plus grande partie, que deux lames d'épées de fer, que l'on puisse regarder comme Romaines. Elles sont dans le cabinet des Jésuites de Lyon. Il n'y en a même qu'une qui soit entiére. Malgré la rouille & tout ce qui contribue à détruire ce métal, il est étonnant que du nombre prodigieux d'armes que les Romains ont fabriquées pour leur usage, il ne s'en soit pas conservé quelque vestige dans des lieux secs, & principalement dans un pays chaud comme l'Egypte, qui fournit

Liv. x. c. 17.

tous les jours tant d'antiquités de toutes les nations, & où l'on n'a jamais trouvé le plus petit morceau de fer. Tout y est bronze, pierre, verre, ou terre cuite. Ces raisons seules étoient capables de me confirmer dans une opinion qui deviendra plus claire, & qui sera démontrée par les monumens que l'on découvrira. En attendant de plus grands éclaircissemens, je n'ai rien négligé pour retrouver la trempe du cuivre. La molesse de ce métal, ou la facilité avec laquelle il se casse étoient une objection trop solide, & qui me faisoit trop de peine pour ne pas chercher les moyens de le rendre tel qu'on en puisse faire ce que les Anciens en faisoient, en l'employant à tout ce que nous exécutons avec le fer. L'expérience est au-dessus de tous les raisonnemens.

Les recherches que j'ai fait faire sur le métal même, m'ont donné le cuivre très-dur, fondu, forgé, allié, trempé, susceptible de la meule, enfin soumis à toutes les propriétés du fer. Je vais commencer par copier le détail de l'opération que M. Geoffroi le fils a bien voulu faire à ma priére, & l'on jugera des soins & de la sagacité avec lesquels il s'est prêté à cette petite manœuvre. Au reste, toutes les expériences dont il est parlé dans le discours suivant, ont été faites sur des armes des Romains, & pour fabriquer des lames pareilles à celles que l'on a découvertes depuis peu à Gensac *, & qui sont aujourd'hui dans le Cabinet des Antiquités du Roi.

* Village situé sur la frontiére de l'Auvergne & du Bourbonnois.

» Le verd-de-gris qui ne se forme qu'à la longue sur le » bronze sert à décider à la simple inspection que les armes » anciennes qu'on m'a fait voir, & qui ont été trouvées dans » la terre ou dans des ruines, sont de cuivre pur & sans » alliage, ou que s'il y a de l'alliage, du moins le cuivre est » en grande quantité; & c'est à ce dernier sentiment que l'on » doit s'arrêter, lorsque l'on pense au peu de solidité & de » dureté que le cuivre pur peut acquérir par l'écrouissage, » ou les autres moyens qui nous sont connus. M. le Comte » de Caylus qui m'avoit engagé à l'aider dans l'examen de ce

» métal, examen qui est du ressort de la Chymie, m'a com-
» muniqué un passage de Philon de Byzance, qui m'a fourni Mathem. veteres.
» le sujet de mes premiéres expériences. Le voici tel qu'il
» me l'a donné.

» Philon, en parlant d'une machine qui servoit à lancer des traits, & qui étoit formée de deux lames de cuivre courbes qui avoient du ressort, dit que ces lames étoient faites d'un cuivre rouge, purifié & recuit plusieurs fois, ou mêlé, ajoute-t-il, à une mine pesant de cuivre, & à trois drachmes d'étain bien purifié; & après avoir fondu le tout ensemble, on en forme les lames, on leur donne une courburé légére, & lorsqu'elles sont bien froides, on les bat pendant long-temps.

» J'ai fait des mêlanges de cuivre & d'étain fondus ensemble & alliés dans différentes proportions; tous ces essais m'ont donné un cuivre plus roide & plus dur que le cuivre rouge; mais ce métal allié n'avoit ni le grain ni la dureté des armes des Anciens qui m'avoient été présentées. Au reste, ce métal est aigre & difficile à forger. Je croyois que puisque l'étain communiquoit au cuivre assez de dureté pour lui donner du ressort, je pourrois parvenir par ce seul alliage à le durcir assez pour en faire des armes. Après quelques tentatives inutiles, je cherchai à m'assurer s'il y avoit dans ces armes antiques une portion d'étain sensible, & aussi considérable que dans le métal que j'alliois. Pour cet effet, je mis dans un bain de plomb sur une coupelle un petit morceau de mon alliage, qui aussi-tôt qu'il commença à se fondre, végéta, à cause de l'étain qu'il contenoit. J'ai répété cette expérience sur le métal des armes antiques, & ce métal n'ayant point végété, mais étant plus difficile à fondre que le mien, je fus convaincu que ce n'étoit point l'étain qui durcissoit le cuivre, qui est le métal principal des armes.

» La difficulté que j'avois trouvée à fondre ce métal, me fit soupçonner qu'il contenoit du fer, & mon soupçon se

» changea presqu'en certitude, lorsque je comparai le grain » de ce métal avec celui de quelques essais de cuivre alliés » de fer, que mon pere avoit fait dans le temps qu'il donna » à l'Académie des Sciences un Mémoire sur le tombac. » Pour m'assurer s'il y avoit du fer dans ce métal, j'en rédui- » sis un petit morceau en limaille, & la plus grande partie » de cette limaille étoit attirable à l'aimant. Je ferai obser- » ver que je m'étois servi d'une lime neuve, & que j'avois » limé avec cette même lime du cuivre rouge, sans qu'il se » soit trouvé dans la limaille du cuivre aucune partie atti- » rable à l'aimant : mais il me restoit encore un doute sur » cette preuve de l'existence du fer dans les armes anciennes. » Le métal dont elles sont faites étant plus dur que le cuivre » rouge, il étoit possible que le premier de ces deux métaux, » quoique beaucoup moins dur que l'acier, eût usé quelques » petites parties de la lime par le frottement ; ce que n'au- » roit point fait le cuivre rouge, qui est beaucoup plus tendre.

» Ainsi pour avoir une preuve qui ne me laissât aucun » scrupule, j'ai fait user avec un grais la meule d'un Cou- » telier, pour en enlever la surface qui est ordinairement » chargée de fer. J'ai fait ensuite user à cette même meule avi- » vée un morceau de métal des armes anciennes, & en lavant » la boue qu'il m'a fourni, pour séparer les parties terreuses » de la meule, des parties métalliques, j'ai eu une espéce » de limaille extrémement fine qui étoit attirable à l'aimant ; » & je ne pouvois plus craindre alors de m'être trompé » moi-même par trop peu de défiance. Étant bien con- » vaincu que le cuivre des armes anciennes étoit allié avec » du fer, j'ai fait préparer plusieurs essais d'un métal que » j'ai cru à peu-près pareil, en fondant du cuivre rouge » dans lequel je faisois entrer du fer dans différentes pro- » portions, & tous ces essais m'ont fourni un métal durci ; » mais si aigre, qu'il étoit impossible de le forger. Cet » obstacle qui m'arrêtoit a été bientôt levé, lorsqu'en exa- » minant ces armes avec plus de soin, & en consultant à

» ce sujet des ouvriers connoisseurs, j'ai été assuré qu'elles
» étoient jettées en moule, & ensuite réparées à la main.

» J'ai cherché à imiter pour la dureté & pour le tranchant
» une épée Romaine, & je crois n'y avoir pas mal réussi
» dans celle que j'ai remise à M. le Comte de Caylus. Elle
» est faite avec un mêlange de cinq parties de cuivre rouge,
» & d'une partie de fer fondues ensemble, puis jettées en
» moule. Elle a été réparée, & ensuite affilée sur la meule.
» Le fer que j'ai ajouté au cuivre rouge pur est du fil de
» fer ; comme il présente beaucoup de surface au feu, il
» est plus facile à fondre : mais il a l'inconvénient de se
» brûler facilement, & de se réduire en scories. Ainsi je
» crois qu'il seroit fort difficile de déterminer la quantité
» de fer qui est mêlée au cuivre, attendu qu'on ne doit pas
» compter celui qui est changé en scories.

» On sçait qu'il y a beaucoup de mines de cuivre ferru-
» gineuses. Ces mines fournissent à la fonte un cuivre dur
» & aigre qui a besoin d'être raffiné, pour être dépouillé
» de toutes les parties de fer & de soufre qu'il contient, &
» pour devenir doux & facile à travailler. Je crois que
» supposant que les armes de cuivre fussent communément
» en usage chez les Anciens, le sentiment le plus naturel
» est de croire que le cuivre dont ils les faisoient, étoit ce
» cuivre aigre & dur, tel qu'il est dans de certaines mines,
» qui est ce que nous appellons le cuivre noir. Ils s'épar-
» gnoient la peine de le dépurer : ce qui l'auroit rendu
» moins propre à l'usage auquel il étoit destiné. Comme
» nous avons encore plusieurs mines de cuivre qui sont
» dans le même cas, telles que celle du Lyonnois, de la
» basse-Navarre, & presque toutes les autres de France, il
» ne seroit pas impossible de vérifier ce sentiment que j'ose
» avancer comme le plus vraisemblable ; mais je n'ai pas
» eu à Paris les facilités nécessaires pour les expériences.

» Au reste, je crois avoir simplement indiqué un des
» moyens qui pouvoient servir à durcir le cuivre ; je dis un

» des moyens, attendu que je crois qu'il y en a plusieurs;
» & même qui produiroient des effets plus sensibles ».

Cette opération si clairement rendue est d'autant plus curieuse en elle-même, que l'alliage de ces deux métaux, le fer & le cuivre, étoit regardé comme impossible; cette opération, dis-je, soumet donc le cuivre à toutes les propriétés du fer : ce qui peut mettre dans la société un métal qui n'éprouve ni la rouille, ni les inconvéniens de la longueur des travaux du fer. Cependant il faut convenir que ce procédé ne donne guére de ressort au cuivre, & le rend un peu trop cassant; mais il est possible de faire des recherches & d'employer d'autres voies, & M. Geoffroi convient lui-même qu'il imagine d'autres moyens. Rien n'est plus juste & plus naturel que cette idée; & l'examen des bronzes antiques m'a prouvé la variété infinie de leurs alliages; ce qui confirme la vérité de tout ce que pense M. Geoffroi sur cet article.

Cependant la voie de la trempe m'ayant toujours paru importante pour cette petite découverte, & bien des gens la regardant comme une chose qui n'avoit jamais existé, j'ai fait travailler un simple Fondeur : qui ne connoît que sa forge & son métal, & que j'emploie depuis long-temps à souder, percer, enfin, restaurer des morceaux d'antiquités. Son opération léve toutes les difficultés, & répond, ce me semble, à toutes les objections.

Voici ce que j'ai pû tirer d'une conversation qui, bien loin d'être élégante, n'étoit pas même fort claire; mais j'espére que la simple exposition du fait sera reçue favorablement, à cause de l'utilité qui en résultera. C'est le Fondeur qui va parler.

» L'examen que j'ai fait des bronzes antiques, m'a con-
» vaincu que les Anciens avoient le secret de tremper le
» cuivre, & m'a engagé à en faire la recherche. J'ai donc
» trouvé que cette matiére étoit aussi susceptible de la
» trempe que l'acier. J'en ai même assez vû pour être

» persuadé que toutes les trempes ne se sont point ressem-
» blées, c'est-à-dire, qu'elles n'ont point été uniformes,
» & qu'elles ont eu des variétés dépendantes des recherches
» particuliéres. Le salpêtre & la corne de cheval purifient
» les métaux; il faut donc en mêler dans la fusion du cuivre,
» pour le rendre plus docile au moule, & le mettre plus
» en état de recevoir la trempe.

» Mes ouvrages n'étoient que de cuivre jaune pur, &
» consistoient en lames d'épées, en coins, en couteaux,
» & même en rasoirs. Je les ai d'abord fondus, travaillés
» & terminés; ensuite je les ai mis au feu cerise, & trempés
» tout simplement dans une eau du ruisseau des rues ou de
» boue, mêlée de suie de cheminée, de sel, d'urine &
» d'ail; & je puis assurer qne ces morceaux ont acquis
» toutes les propriétés que la trempe donne à l'acier ».

» Voici la proportion de la trempe que j'ai employée ».

» Sur une pinte d'eau du ruisseau, une poignée de sel
» marin, deux fortes poignées de suie de cheminée, une
» chopine d'urine, une tête d'ail pilée ».

Je ne prétends proposer cette dose qu'en général; celui qui m'a fait ces expériences n'étant, comme je l'ai dit, qu'un simple artisan, qui ne sçait qu'estimer les doses, & qui même les varie, selon les remarques qu'il fait à l'œil sur le cuivre qu'il emploie. D'ailleurs, l'expérience est la preuve la plus sûre, & tous les instrumens qu'il m'a faits ont réussi. Cependant j'avoue que je n'aurois rapporté ces faits qu'avec la défiance que méritent les tours de main, si communs à ceux qui travaillent dans toutes les parties qui dépendent du feu, ou de la Chymie; mais la lecture que j'ai faite depuis peu du Livre de M. de Réaumur sur la fonte du fer, m'a mis en état de parler plus hardiment: & j'ai trouvé que mon Fondeur étoit arrivé par sa pratique aux mêmes effets, & avoit suivi les mêmes principes que le sçavant Académicien. Je vais tirer de cet excellent ouvrage les principaux articles qui concernent l'opération

de la trempe, & que j'aurai ſoin d'abbréger. Je mettrai par ce moyen toute cette matiére ſous les yeux du Lecteur.

De tous les moyens connus des Artiſtes, pour procurer aux métaux une dureté plus conſidérable que celle qu'ils ont naturellement, la trempe eſt celui qui leur eſt le plus familier ; mais comme cette dureté procurée par la ſeule trempe ne peut être que relative à la dureté naturelle du métal, on a cherché différens moyens pour parvenir à rendre les métaux durs, en changeant le tiſſu de leurs parties, pour les diſpoſer à recevoir un dégré de dureté plus conſidérable, lorſqu'on leur feroit éprouver la trempe. On peut en effet changer le tiſſu des métaux par deux moyens. Je n'entrerai point dans le détail de ceux que donne l'alliage, ni du reſſerrement que procurent les coups de marteau réitérés & donnés à froid. Par le premier, le métal devient effectivement plus dur, mais plus caſſant, & il eſt alors preſque impoſſible de le travailler : une chaude un peu vive efface entiérement l'effet du ſecond. Quel eſt donc un des moyens capables de produire la métamorphoſe qui donne cette qualité au métal, & qui le rend propre à réſiſter aux travaux auxquels on veut l'employer ? Le Livre de M. de Réaumur que j'ai cité plus [illegible] la queſtion ſur le fer, & la décide abſol[illegible] long-temps [illegible] l'anti-

Il dit, *pag. 9. lig. 7.* « que ce qui l'a aidé dans la recherche » qu'il a faite ſur cette matiere, & c'eſt une réflexion ſur des » procédés fort en uſage parmi les ouvriers qui ont beſoin » de donner une grande dureté à des ouvrages de fer. Ceux » qui font les groſſes limes, n'y emploient que du fer ; ils » les rendent néanmoins auſſi dures que les limes d'acier. » Les Arquebuſiers font prendre une dureté pareille à » quantité de piéces de fuſil compoſées de pur fer, & cela » par le moyen des trempes en paquet » ; c'eſt-à-dire, comme il doit l'expliquer ailleurs plus au long, « qu'après que les » ouvriers ont donné à leurs piéces de fer une figure con» venable, ils les renferment dans des boîtes de tôle avec

» un

» un mêlange de différentes drogues, & les mettent ensuite » dans un fourneau, où ils leur donnent un feu plus ou » moins long, selon la grosseur des piéces renfermées. » Après avoir retiré ces piéces du feu, ils les trempent » toutes rouges dans l'eau froide : elles s'y endurcissent » comme l'acier ».

» M. de Réaumur dit encore, *pag.* 31. *lig.* 6. qu'après » toutes les expériences qu'il a faites, les compositions qui » lui ont paru les meilleures ne demandent que du charbon » pilé, de la cendre, de la suie de cheminée, & du sel » marin; & plus bas, il en détermine les doses. Quant à ce » qui regarde le métal en fonte, il dit, *pag.* 247. *lig.* 13. » qu'il y a des ouvriers qui jettent dans leurs affineries des » cornes, de la suie & d'autres matiéres pareilles. L'effet » qu'elles produisent n'a pas besoin d'être indiqué; on voit » suffisamment ce qu'ils peuvent fournir à la fonte. M. de » Réaumur dit encore sur le même sujet, *pag.* 256. *lig.* 28. » que ce qu'il faut sur-tout tenter, c'est de mêler avec ces » fontes des matiéres pareilles à celles dont on se sert pour » convertir le fer en acier, des suies, des sels, des charbons » pilés, &c. ».

qu'un [illegible] quoique proposés pour un autre métal, qui même [illegible] d'accord & dans les mêmes principes, mais plus composés que celui que j'avois fait exécuter; dans la crainte que cette premiére trempe de mon Fondeur ne donnât pas une entiére satisfaction, & qu'elle ne laissât quelque doute à ceux qui ne pourroient juger des morceaux que cette opération m'a produits, j'ai engagé le même ouvrier à travailler cette trempe en paquet, & à suivre tout ce que M. de Réaumur indique. Ces opérations ont non-seulement réussi, mais surpassé mon attente, & m'ont donné un cuivre qui n'a point acquis plus de dureté que par la premiére trempe; au contraire il est devenu plus ductile, plus souple, enfin plus maniable : ce qui fournit un autre genre d'acquisition dans la préparation de ce métal.

Je ne dois pas oublier que ce dernier a plus de ressort, & qu'il fait feu sur la meule, comme l'acier.

Tous ces procédés prouvent la certitude de l'opération. Il est même constant que l'usage ne peut que la conduire à une plus grande perfection ; & ces moyens fourniront un nouveau métal dans certains ouvrages où le fer est détruit par l'humidité ; & le cuivre trempé a du moins l'avantage d'épargner trois ou quatre mains d'homme, & par conséquent beaucoup de feu, &c.

Au reste, si les ouvrages que j'ai fait faire par les deux procédés de l'alliage du cuivre rouge avec le fer, & du cuivre jaune trempé, sont plus durs & plus forts, si même ils ont plus de ressort, il ne faut point oublier que les morceaux antiques sur lesquels les miens ont été copiés, ont souvent reçû une très-grande altération par les sels & les nitres de la terre dans laquelle ils ont été renfermés pendant l'espace d'un si grand nombre de siécles.

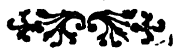
Pl. LXI. N. II. La hache que j'ai dit plus haut être la même que celle qui avoit été envoyée autrefois en France par M. Godin, & qu'il a reconnu pour telle, est très-bien fabriquée, & très-bien trempée ; cependant elle est inférieure en dureté au fer de la lance rapportée au N°. III. Pl. XCVI. de ce Recueil. Mais la hache donne occasion à quelques réflexions solides, que j'ose exposer avec confiance, parce que j'ai pour garant un homme prudent & connoisseur en ce genre. Les Espagnols d'aujourd'hui étant, suivant M. Godin, incapables de travailler le cuivre de cette façon, il faut nécessairement, ou que les Arts aient été plus connus par les Yncas, que Garcilasso & les autres Auteurs Espagnols ne l'ont écrit, ou que ces sortes de monumens que l'on trouve fréquemment au Pérou dans la terre & dans les ruines, soient l'ouvrage d'une nation plus éclairée, & qui a habité ce pays avant l'arrivée des Yncas. Il est même fait mention de cet ancien peuple dans des Auteurs Espagnols, dont le témoignage est confirmé par des monumens

d'un goût différent de celui qui régne aujourd'hui dans ce pays. Il résulte de-là que si des nations aussi éloignées de tout secours sont parvenues à travailler & à tremper le cuivre avec tant d'adresse, nous devons croire sans peine que les Egyptiens, les Etrusques, les Grecs & les Romains, qui sans contredit avoient plus de lumiéres, faisoient aisément sur ce métal la même opération. Comment pourroit-on enfin douter que les célébres Fondeurs de l'antiquité aient eu des connoissances simples, & que j'ai retrouvées avec tant de facilité? La justice que j'ai toujours rendue aux Anciens m'a seule engagé à rechercher une pratique dont je leur attribuois l'invention; & c'est ainsi qu'il ne faut point écouter l'amour-propre des Modernes, qui les empêche quelquefois de convenir des talens supérieurs de ceux qui les ont précédés. Il est constant que dans quelques Arts libéraux nous n'avons jamais égalé les Anciens du côté de l'élégance, de la grandeur & du goût; comment se pourroit-il qu'ils n'eussent pas une profonde connoissance des Arts utiles? Plus on étudie leurs ouvrages & leurs monumens, & plus on est disposé à admirer l'étendue de leurs lumiéres.

PLANCHE XCIV.

N°. I.

CETTE petite aigle qui n'a que quatorze lignes de hauteur, & autant d'une extrémité de l'aîle à l'autre, est très-bien conservée, & d'assez bon goût. Elle est percée entre les deux pieds, pour former le couronnement de quelque corps: car les Romains employoient ces sortes de bronzes à toutes sortes d'usages.



N°. II. & III.

Ces deux morceaux de verre bleu ſoutenu d'une couche de matiére blanche, l'un & l'autre très-peu épais, ſont incruſtés d'or. Leur travail n'eſt pas tout-à-fait le même. Le N°. II. eſt d'un genre d'ornement plus épais, & l'or y eſt d'une ſeule piéce. Je ne crois pas que ce morceau ait été fabriqué autrement qu'en appliquant la feuille d'or toute découpée avec un emporte-piéce ſur le verre encore chaud & preſqu'en fuſion. Cette feuille doit avoir toujours été d'une certaine épaiſſeur, pour recevoir le poliment, quand les matiéres ont été refroidies. L'or du N°. III. a dû être appliqué de la même façon; mais la fineſſe des filets, & l'eſpéce d'émail colorié que l'on voit encore dans les côtes des feuilles, ſont des objets dignes des Curieux. On trouvera plus bas, à la derniére Planche de ce Recueil, des preuves de l'adreſſe infinie & du génie varié des Anciens dans le travail du verre, qu'ils ont employé à des uſages ſans nombre. La grandeur & la véritable forme de ceux-ci ſont exactement rapportées dans la Planche. Quant à leur deſtination, je ne crois pas qu'ils puiſſent en avoir eu d'autre que celle d'être enchaſſés dans des anneaux ou dans des parures apparentes, & fort près de la vûe.

N°. IV. & V.

J'ai fait graver ces deux ſceaux ou cachets antiques, de la grandeur dont ils ſont, & même ſans rapporter les gravûres en creux dont on a prétendu les orner; car elles ſont très-informes. On voit cependant que le N°. V. repréſente l'Amour en pied qui tient une fleur; & quoique je n'ignore point que l'on attribue avec raiſon ces ſortes de cachets aux peuples qui habitoient autrefois l'Orient, je crois m'appercevoir que cet ouvrage eſt de l'enfance de l'art chez les Romains. Le N°. IV. préſente un animal, une fleur, enfin tout ce que l'on voudra. Il n'eſt pas poſſible

de déchiffrer cette gravûre, & l'on ne doit pas s'en prendre aux injures du temps qui auroient pû en gâter le travail, mais à l'ignorance de l'Artiste. Aucun trait de ce monument ne m'indique le pays où il a été fabriqué; & si je n'avois eu que ces réflexions à écrire, je n'aurois pas rapporté les cachets. C'est leur forme qui m'a paru mériter quelque considération. Il est constant que jamais ils n'ont pû servir de bagues: leur ouverture, dont on voit la dimension exacte sur la Planche, prouve qu'ils étoient enfilés dans un cordon que l'on portoit au cou ou ailleurs. Il est fait mention de cet usage dans plusieurs Auteurs modernes, & notamment dans le Traité des Pierres gravées de M. Mariette. Le N°. V. est coupé dans un très-beau morceau de sardoine brune : ce qui me fait conjecturer que l'ouvrage a été fait pour un homme considérable, & par un des bons ouvriers du pays; & l'on jugera par-là des connoissances que l'on avoit alors. Le N°. IV. est taillé dans une agathe noire.

N°. VI.

On trouve par-tout de ces cachets ou sceaux de cuivre avec les noms de ceux à qui ils ont servi. En rapportant celui-ci, je n'ai pas dessein d'en expliquer les abbréviations; & je me contenterai d'exposer les réflexions qu'il m'a donné lieu de faire.

Cette petite plaque quarrée & de bronze est gravée de la grandeur de l'original. Elle a toujours été attachée à l'anneau extérieurement quarré & de la grandeur d'une bague, avec lequel elle a été fondue : on le voit de profil sous le même N°. VI. Ces plaques étoient sans doute toujours jointes à des anneaux par précaution, afin qu'elles ne fussent pas si sujettes à être perdues, & qu'on les portât plus facilement, lorsque l'on prévoyoit le besoin qu'on pouvoit en avoir. Les sceaux de bronze ne remontent pas, ce me semble, à une antiquité fort reculée; du moins je n'en connois point

qui soient Egyptiens, ni même Grecs. Avant qu'ils fussent connus, un symbole gravé sur une pierre, la tête ou la figure entiére d'une Divinité ou d'un Héros, suffisoient sans doute aux Romains, suivant l'usage qu'ils en avoient emprunté des Grecs & des Etrusques; & ces mêmes Romains le pratiquérent constamment, mais ils y ajoûtérent les noms en creux; & c'est-là le principal objet de cet article. Il est à présumer que l'on reconnut dans la suite les inconvéniens d'un cachet qui pouvoit se trouver dans les mains de tout le monde: ce qui devenoit sans doute d'une conséquence infinie pour les personnes chargées de quelques détails qui intéressoient le Public. Il y a donc grande apparence que les Magistrats furent les seuls qui pratiquérent cette façon de sceller, & que tous les noms qui sont écrits de cette maniére, sont ceux des Ædiles, des Questeurs, & autres qui présidoient à quelque distribution, & dont les ordres devoient se répandre. Il seroit néanmoins très-difficile, pour ne pas dire impossible, de justifier cette conjecture, parce que ces sortes d'anneaux ne présentent aucune époque, & ne rapportent aucune qualité, & que même, selon moi, ils n'ont été faits que pour un usage commun & momentané. D'ailleurs, les remarques que l'on feroit sur la signification de ces caractères qui sont assez grossiers, & la différence qu'il est aisé d'appercevoir dans la forme des points, ne feroient d'aucune utilité dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Mais les observations sur les Arts entrant sur-tout dans le plan que je me suis proposé, je ne puis me dispenser de témoigner mon étonnement sur la marche de l'esprit humain, qui rencontre en certains temps des bornes où il s'arrête, sans qu'il lui soit possible de passer outre, lors même qu'il est le plus près des découvertes utiles à la société; ce que l'on doit appliquer à l'Impression, dont les cachets sont assurément un abbrégé, s'ils ne sont la chose même. Le caractère disposé en contre-partie pour rendre

l'écriture dans le sens naturel, les lettres évuidées avec la saillie suffisante pour leur faire prendre la couleur, sans que le fond puisse marquer; tout cela n'est-il pas l'Imprimerie? Et n'est-il pas singulier qu'étant arrivé à ce point, on n'ait pas d'abord imaginé de prolonger la planche de cuivre jusqu'à la longueur de la ligne de l'écriture ordinaire, & dont la portée n'étoit pas considérable chez les Anciens, puisque l'on sçait par les Auteurs, & mieux encore par les feuilles de *papyrus* qui sont venues jusqu'à nous, qu'elles n'avoient qu'environ onze pouces dans leur quarré; & cette portée n'auroit pas demandé un prolongement de plus de dix pouces pour le cuivre, à cause des marges qu'il auroit fallu laisser de chaque côté, sur la largeur, ou sur la hauteur de chaque feuille, & qui se trouvoient nécessaires pour former le rouleau ou le volume. Les Romains devoient être d'autant plus naturellement conduits à cette découverte, que la façon de rouler leurs ouvrages qu'ils écrivoient dans une longueur continue, ne demandoit point ce que nous appellons le *verso*, ou le revers du papier. Il est aisé de juger que l'on n'auroit exigé d'eux que des Planches travaillées d'un côté, comme celles de nos Graveurs, pareilles enfin à celles que les Chinois font dans l'habitude d'employer depuis un temps immémorial; car pour les caractères mobiles, je ne leur reproche point de ne les avoir pas trouvés : c'est une des plus heureuses & des plus admirables inventions, & qui fait à l'Europe un honneur immortel. Nous sommes peut-être aussi près de quelque découverte importante, que les Romains l'étoient de l'impression: & qui nous a dit que la Postérité ne nous sera pas les mêmes reproches que nous faisons aux Anciens? Il faut donc convenir que la plûpart des découvertes dépendent du hazard, d'une combinaison éloignée, & de quelques circonstances qui les font éclore; comme différentes matiéres mises dans un creuset produisent en Chymie des effets que l'on n'avoit pas encore vûs. Si je ne craignois

d'être trop long, j'ajoûterois à tout ceci des réflexions au sujet des noms écrits sur les moules des tuyaux de plomb, & au sujet des Inscriptions elles-mêmes, quoique les lettres s'y voient dans leur sens naturel.

N°. VII.

Les clefs antiques étant communes, je n'aurois pas rapporté celle-ci, qui est de bronze, & dont le travail est fort recherché, s'il n'y avoit à son extrémité un sceau ou cachet. Il est vrai que la gravûre n'en sçauroit être plus informe. Mais il suffit que ce soit un cachet dont on ait fait usage, pour que je l'insere dans cette Planche. Casalius, M. Mariette & plusieurs autres ont parlé de ces sortes de cachets. Cependant on en a publié fort peu de desseins. Remarquez à cette occasion que l'ouvrage intérieur des serrures antiques, de quelque matiére qu'il ait été, s'est trouvé trop délicat pour être venu jusqu'à nous. On pourroit cependant espérer d'en trouver dans les ruines d'*Herculanum*; mais si les serrures étoient de cuivre, comme les clefs & toutes les autres choses d'usage semblent l'indiquer, leurs ressorts, sans lesquels il n'y a point de serrures pour les clefs qui portent ce qu'on appelle des gardes, leurs ressorts, dis-je, étoient de ce même métal qui doit avoir été trempé; car le laiton auquel on donne aisément le ressort en le frappant à petits coups de marteau, ne pouvoit, ce me semble, dans un aussi petit volume, avoir assez de force, pour servir aux serrures.

N°. VIII.

On a fait depuis peu une petite découverte sur le bord de la Seine, au-dessous du village d'Aniéres, vis-à-vis de celui de Clichy-la-Garenne. On a trouvé un nombre considérable de squélettes qui n'étoient qu'à deux ou trois pieds de la superficie du terrein, & dont la plûpart étoient placés le visage contre terre, & sans aucune direction marquée pour

pour le point du Ciel. Un ſeul de tous ces corps avoit un tombeau, ſur lequel il n'y avoit point d'inſcription : il étoit bâti de brique, & renfermoit le corps d'un enfant. Les autres avoient preſque tous des vaſes de terre placés entre les jambes. Pluſieurs de ces vaſes, quant à la forme & à la matière, étoient tout-à-fait pareils à celui que j'ai rapporté à la Planche LXXX. N°. III. & que l'on a trouvé à Vigneux ; mais ces vaſes ne contenoient rien, & ne peuvent ſervir à fixer aucune idée. Il paroît ſeulement que le lieu où étoit cette eſpèce de cimetière a été long-temps conſacré à cet uſage ; car je crois que les vaſes & les autres bagatelles que l'on a pû ramaſſer, ſont de différens ſiècles. Il eſt impoſſible de déchiffrer le peu de médailles qui ſe ſont préſentées. Deux agraffes de bronze ou eſpèces de *fibulæ* ſont en effet ce qu'il y a de plus conſidérable & de plus curieux dans cette découverte. Elles ſont toutes deux d'une conſervation parfaite. Leur forme & leur dimenſion ſont égales ; elles ont deux pouces huit lignes de hauteur, & un pouce huit lignes dans leur plus grande largeur. L'épingle en eſt mobile, c'eſt-à-dire, qu'elle roule dans une eſpéce de charniere ; elle n'eſt point fixe, & n'a point de reſſort, comme celle que l'on voit à la Planche LXXIX. N°. II. & comme ces deux agraffes ſe reſſemblent, je me ſuis contenté de rapporter ſous le N°. VIII. celle qu'une inſcription rend plus recommandable ; on lit ſur un côté :

DOMINE. MARTI. VIVAS.

& ſur l'autre :

VTERE FELEX.

Cet uſage, la forme des lettres, la mauvaiſe orthographe qui indique une prononciation corrompue, & ſur-tout le titre de DOMINVS, ſemblent ne convenir qu'aux Romains du quatrieme ou cinquieme ſiécle. Voilà toutes

les conjectures auxquelles cette découverte peut donner lieu. On sçait d'ailleurs que cet endroit a été considérable autrefois ; & je laisse à ceux qui travaillent sur l'Histoire ancienne de France, à nous apprendre s'il est vrai, comme on le dit, qu'un des Dagoberts, Roi de la premiere race, avoit une maison de campagne dans ce même terrein.

On trouva aussi plusieurs tombeaux sur la fin de l'année derniere à Gourvieux, village qui n'est pas éloigné de Chantilli. Ils sont dans un endroit qui conserve encore le nom du camp de César. Ces tombeaux de pierre renfermoient avec des squélettes, des médailles, des poignées d'épées, des lampes, & des vases de terre de différentes formes, mais dont plusieurs étoient encore pareils à celui que j'ai déja cités N°. III. Planche LXXX. C'est pourquoi je n'en ai fait graver aucun ici ; & la seule remarque importante qu'il y ait à faire sur ces tombeaux, c'est qu'à Gourvieux, comme dans le cimetiére d'Aniéres, les vases étoient entre les jambes des morts. Il me semble que ceux que l'on a trouvés jusqu'ici, & dont on a fait des descriptions, étoient toujours placés à la tête ou aux pieds.

PLANCHE XCV.

N°. I.

Ce doigt de bronze qui faisoit autrefois partie d'une figure, est d'un goût & d'un travail dignes des plus célébres Artistes. C'est l'index de la main droite d'un homme dans sa force. Les trois articulations y sont exprimées dans leurs plus justes proportions. Il est doré ; & quoique la dorure n'ait point été mise au feu, ce qu'on appelle or moulu, elle subsiste encore dans tout son éclat aux endroits où la rouille ne l'a point détruite, malgré la quantité considérable de fer dont cette fonte est mêlée. Ce morceau a sept pouces & demi de longueur ; & les proportions reçûes nous apprennent que la face de la figure a eu onze pouces

ſix lignes, & le corps dix faces dans toute ſa hauteur: par conſéquent la figure doit avoir eu dans ſa totalité neuf pieds neuf pouces, ſans y comprendre la chevelure, ou l'ornement de la tête; ce qui donne une ſtatue de dix pieds, & cette grandeur ſuffit pour la déclarer coloſſale. Il eſt donc à préſumer qu'elle a tenu ſon rang dans les quatre-vingt-huit de cette eſpèce, ſoit de marbre, ſoit de bronze, qui, ſelon le rapport de Publius Victor, exiſtoient de ſon temps à Rome, d'où ce doigt m'a été apporté, & où il a été trouvé.

N°. II.

Ce pied ou cette conſole formée par une tête & un pied de gryphon, a trois pieds trois pouces & demi de hauteur. Il eſt de bréche violette; le travail en eſt large & gras, & ne manque pas d'expreſſion. Les yeux ſont creux, & ont été autrefois remplis par quelque pierre fine, ou par quelque compoſition coloriée, qui, ſelon l'uſage de ces temps, étoient admiſes dans cette partie du corps, plus brillante en effet que toutes les autres. J'ai dit plus haut ce que je penſois de ce procédé; j'ai auſſi rapporté les différentes idées que les Anciens attachoient aux gryphons, qui étoient des animaux imaginaires. J'ajouterai ſeulement, par rapport à l'uſage auquel celui-ci peut avoir été deſtiné, que l'on en voit deux, à-peu-près de pareille forme, dans le *Muſeum Etruſcum*, où l'on remarque qu'ils ont ſervi à porter des buſtes; & il eſt vraiſemblable que celui-ci a eu la même deſtination à Rome; mais il eſt d'un meilleur goût de travail; & d'une proportion plus élégante que les deux que je viens de citer, & la conſervation ne peut en être plus complette. Ce pied pourroit encore avoir ſervi à porter une table. Voyez le Recueil des lampes antiques de Pietro Santi Bartoli: on y trouve un morceau dont la forme eſt la même, & qui ne différe que par la tête de l'animal; on y a placé celle d'un lion.

N°. III.

Cette main de marbre noir, ou plutôt de pierre de touche, a six pouces huit lignes dans toute sa longueur. Elle est d'un très-beau travail, & d'une conservation parfaite. C'est la main gauche d'une jeune femme. Elle a été faite pour être jointe à une figure, c'est-à-dire, qu'elle n'a point été rompue. Il se peut même qu'elle ait fait partie d'une figure dont le corps étoit d'une matière différente, car les Romains ont aimé ces mêlanges.

N°. IV.

Cette chévre a neuf pouces neuf lignes de longueur, & deux pouces quatre lignes de hauteur. Ce petit bronze est bien conservé, & n'a point été mal exécuté. Le poil même s'y trouve fort bien traité.

N°. V.

La conservation de ce petit bronze, & la précision de son travail, ainsi que celle de son trait, ne laissent rien à désirer. Il représente une oie dont la hauteur est d'un pouce & demi, & la longueur d'un pouce dix lignes. On sçait quel cas les Romains faisoient de cet animal, qui leur avoit rendu un service important. D'ailleurs sa forme & ses mouvemens, qui sont favorables au dessein & aux ornemens, ont encore contribué à le faire répréfenter souvent sur les monumens Romains. Je conviens cependant qu'il y a bien autant de raisons pour regarder cet animal comme un cygne.



PLANCHE XCVI.

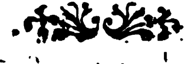
N°. I.

CETTE patère ronde, plate & sans aucune espèce d'ornement, est de bronze, & n'a pas souffert la moindre altération. Elle a cinq pouces & demi de diamétre, & sa queue qui se termine en pointe pour être introduite avec plus de facilité dans un manche, a deux pouces neuf lignes de longueur.

N°. II.

IL est constant que ce couteau de bronze peut avoir servi à plusieurs usages particuliers; mais comme tous les Antiquaires ont coutume de rapporter ces sortes de monumens au culte des Dieux, je croirois volontiers que celui-ci étoit destiné aux sacrifices; le cuivre, que les Anciens regardoient comme pur de sa nature, ayant toujours été consacré aux Dieux, & pouvant, selon eux, par une vertu secrete, chasser les spectres & les esprits impurs. Ce qui confirme les preuves que j'ai données de l'antiquité du cuivre, qui est un des premiers métaux que l'on ait employé, & dont, par cette raison, l'on a continué de se servir dans les cérémonies religieuses. La forme du manche de ce couteau est singuliere, & même incommode. La poignée étant trop petite pour la main, étoit sans doute recouverte par une seconde poignée de corne, de bois, ou d'ivoire. Quoi qu'il en soit, ce couteau a treize pouces neuf lignes dans toute sa longueur, depuis la pointe jusqu'à la bélière qui porte l'anneau qui servoit à le suspendre. Le manche a trois pouces dix lignes dans sa longueur extérieure, & la lame a quinze lignes dans sa plus grande largeur.

Schol. de Théoc. Idyll. 2. v. 36.



N°. III.

Cette lance de bronze est du plus beau travail. Les filets qui naissent de sa plus forte extrémité, & qui vont toujours en se réunissant jusqu'à se réduire à rien, sont répandus sur la partie ronde qui donne toute la force à cette arme, & ne peuvent être plus parfaitement exécutés. Ce fer de lance (car on ne peut s'exprimer autrement en notre langue) a sept pouces moins deux lignes dans toute sa longueur, vingt-deux lignes depuis sa base, s'il est permis d'appeller ainsi cette partie, jusqu'à l'élargissement de sa hampe. Le trou percé dans la circonférence, & qui servoit à fixer cette arme offensive dans le bois, est à huit lignes de sa plus forte extrémité. Ce trou est ouvert avec soin de chaque côté dans un champ lisse, réservé dans les filets qui font l'ornement de cette partie ronde, & qui la couvrent d'ailleurs en entier.

N°. IV.

Ce casque de bronze est d'un ouvrage fort simple & fort léger. Les monumens de son espèce sont extrêmement rares. Celui-ci a neuf pouces de longueur extérieure, & huit pouces une ligne dans son intérieur. La raison de cette différence vient de la saillie qu'il a sur le devant. Elle est sensible dans le dessein : on voit qu'elle vient mourir sur la partie de derriére : sa largeur est de six pouces neuf lignes. Ce qui constate un usage qu'on auroit peut-être révoqué en doute ; c'est que les Romains doubloient leurs casques, & y mettoient une espéce de coëffe ; car il n'y a point ordinairement de tête qui soit de cette proportion : & cependant cette arme défensive devoit nécessairement, pour plusieurs raisons, être juste & ferme sur la tête. La profondeur de ce même casque est encore une autre preuve de cet usage ; puisque la hauteur, jusqu'au plus haut du bouton, est de sept pouces quatre lignes. Le bouton, sans compter l'élévation

imperceptible d'où il prend sa naissance au haut de la circonférence, a un pouce de largeur, & dix lignes de hauteur : il est orné par une espéce de feuillage. On en peut remarquer le dessein dans la Planche. On voit à l'extrémité du rebord, un cordon qui fait le tour de la piéce, & se trouve surmonté par des filets ; & de peur que cette arme défensive ne fût trop pesante, on a eu soin de faire le bouton creux. En un mot, cette belle antique est fondue avec une si grande légéreté, qu'elle n'a guére plus d'une ligne d'épaisseur, & que tout le morceau ne pése aujourd'hui que deux livres & quatre gros, quoiqu'il soit rempli de crasse, de verd-de-gris, & de soudure que l'on a été obligé de mettre depuis peu pour soutenir quelques piéces que le temps avoit séparées. On y voit encore de chaque côté la tête des attaches de bronze qui servoient à le tenir en état, en l'assujettissant sous le menton.

N°. V.

Ce beau mors de cheval a quatre pouces & demi dans sa plus grande largeur ; & quatre, depuis les anneaux qui servoient à passer les rênes. Les Romains n'avoient point d'autre mors pour conduire leurs chevaux, si nous en croyons les Auteurs : car les chevaux des statues équestres qui sont venus jusqu'à nous, n'ont absolument rien dans la bouche. Les Romains ne faisoient donc usage que de ce que nous nommons aujourd'hui un filet. Il paroît par celui-ci qu'ils étoient arrondis & non brisés. Ce petit monument est de bronze, & si parfaitement conservé, que l'on pourroit s'en servir, comme s'il sortoit de la main de l'ouvrier.

PLANCHE XCVII.

N°. I.

Ce numéro repréſente un verre antique, ſur lequel on voit en relief un vaſe orné de branches & de feuilles de lierre. Ce relief eſt de couleur blanche, & le fond eſt bleu. J'ai préféré ce morceau à tous ceux que je poſſéde en ce genre, à cauſe de la forme du vaſe que l'on y voit repréſenté. M. Mariette, dans ſon Traité des pierres gravées, rapporte avec exactitude la découverte de M. Montami, qui a retrouvé la compoſition des Anciens. Je renvoie le Lecteur à cet ouvrage, où il verra qu'autrefois on imitoit non-ſeulement les camées, ou plutôt les agathes de deux & de trois couleurs, mais qu'on les retouchoit au touret, avec la poudre de diamant, c'eſt-à-dire, avec le même outil, & de la même façon que l'on travailloit les pierres fines. M. Mariette parle de cette opération dans ſon Traité des Pierres gravées; & j'en ai dit auſſi quelque choſe dans un Mémoire ſur les vaſes, qui ſera inſéré dans le Recueil de l'Académie des Belles-Lettres. Ce verre ſeroit un peu trop grand pour une bague.

N°. II.

Cette table gravée ſur une très-belle cornaline, mais dont l'ouvrage eſt aſſez mauvais, mérite cependant quelque attention par la ſingularité de ſa forme. J'ai vu autrefois entre les mains de M. de Boze, une pierre gravée très-approchante pour l'idée, de la table qui y étoit repréſentée; mais il y avoit dans ſa forme & dans ſes contours des différences aſſez conſidérables pour m'engager à donner celle-ci.



N°. III.

N°. III.

Ce beau petit vaſe de bronze, dont la forme ſimple ne peut être plus élégante, n'a que deux pouces & demi de hauteur, & quatorze lignes de diamètre. Son couvercle, ſon renflement, tout en eſt pur. Il ſervoit peut-être à mettre des parfums pour l'uſage des bains publics. Uniquement frappé de la pureté de ſon trait, je ne veux point m'occuper du chagrin que pourroit cauſer ce que je dirois de ſon peu de conſervation.

N°. IV.

Ce numéro contient une boîte de bronze, dont le diamétre eſt de trois pouces ſept lignes, & la hauteur d'un pouce onze lignes, ſans compter le couvercle qui s'éléve de cinq lignes juſqu'au tenon qui contient ſon anneau. Cette boîte n'a de mérite que ſon antiquité; car elle n'eſt pas des mieux conſervées, & ſon travail eſt tout ſimplement fait au tour, ſans avoir d'autre ornement que des filets ſimples, & répétés dans toutes ſes parties extérieures. La forme de ſon couvercle qui s'emboîte par un recouvrement très-ordinaire, eſt aſſez bonne; & le petit anneau qui ſe voit au milieu, eſt encore mobile. Il eſt à préſumer que cette boîte ſervoit dans les bains publics, comme celle du numéro précédent.

N°. V.

Ce vaſe d'albâtre eſt parfaitement évuidé. Son gouleau & ſon pied ſont d'une bonne forme, & me déterminent preſque à le déclarer antique. Il eſt néanmoins bien aiſé de ſe tromper ſur des corps liſſes, & qui n'ont ni travail ni deſſein qui puiſſent ſervir de fondement à une déciſion. C'eſt pourquoi quelqu'un doutera peut-être de l'antiquité de ce monument; d'autant plus que les Anciens n'ont pas ordinairement interrompu leurs formes par de petites

moulures inutiles, telles que l'on en remarque sur le ventre & la naissance du gouleau de ce vase. Il avoit une anse qui ne subsiste plus. Il paroît avoir été réservé dans le même morceau. Cette magnificence dans la matière & dans le travail, semble assûrer son antiquité; mais ces preuves sont équivoques & peu solides. Ce morceau est fort bien conservé, à la réserve de la pointe du bec qui a été un peu cassée. Il y a de la dorure sur des filets, & sur quelques autres endroits : mais elle est placée sans goût. On lit au-dessous du pied, ce mot VRCEOLVS, écrit à la main, &, je crois, par un Italien. Il n'en faut quelquefois pas tant pour donner du prix à un morceau. Celui-ci a huit pouces neuf lignes de haut, & quatre pouces & demi dans son plus grand diamétre.

PLANCHE XCVIII.

CES monumens de la magnificence des Romains peuvent avoir servi à la décoration des Palais, ou à renfermer les cendres des morts. Mais l'explication de pareilles choses étant tout-à-fait arbitraire, je me contenterai d'exposer ce que j'en pense, sans prétendre garantir mes conjectures.

N°. I.

CE grand & beau vase de marbre blanc est de la plus parfaite conservation. Il est orné de feuillages travaillés de bon goût, ainsi que les mascarons ou têtes chargées & de fantaisie, dont le couvercle est décoré; mais les deux têtes de femmes qui tiennent la place des anses, sont d'un mauvais dessein. Elles sont trop fortes, & n'ont aucun attrait : ce qui fait un peu de tort à la totalité de ce morceau. Ce vase a deux pieds moins deux lignes, depuis le dessous du pied jusqu'au haut du bouton dont le couvercle est couronné. Son plus grand diamètre est de seize pouces, son épaisseur est de deux, & sa profondeur est de treize pouces

ſix lignes. Ce monument n'ayant aucune inſcription, ni aucune eſpéce d'indication, il eſt plus naturel, ſur-tout à cauſe de ſon volume, de lui donner place dans la décoration d'un Palais, que de vouloir en faire un vaſe cinéraire.

N°. II.

CETTE portion de vaſe eſt de marbre blanc : quoique dépourvûe de ſon pied, & peut-être même de ſon couvercle, la forme en eſt agréable; à quoi ne contribuent pas peu les ornemens qui ſont diſtribués à ſa ſurface : plus ils ſont ſimples, plus ils font un bel effet. La gorge eſt enrichie de canaux, & d'un enlacement en manière de portiques; & le corps du vaſe eſt revêtu de larges gaudrons ſéparés par des filets, qui de même que les gaudrons ſont eſpacés avec grace, bien profilés, & diminuant à meſure qu'ils s'approchent du pied où ils prennent naiſſance. La hauteur totale du morceau eſt de ſept pouces quatre lignes, ſon diamètre de dix pouces, & ſa profondeur de cinq pouces une ligne. Tout m'oblige à mettre ce vaſe au rang de ceux qui n'étoient deſtinés qu'à l'ornement.

N°. III.

CE vaſe de marbre blanc paroît avoir ſervi à renfermer des cendres. Ma conjecture n'eſt point fondée ſur ce qu'il en contient encore aujourd'hui; car je n'ignore pas combien il eſt aiſé d'ajoûter ou de retrancher ces ſortes de matières, pour rendre l'objet plus intéreſſant, & en augmenter la valeur; mais la forme favoriſe cette explication. Quoi qu'il en ſoit, il eſt du moins très-certain que l'antiquité de ce vaſe eſt jointe à la beauté de l'ouvrage; que les feuilles en ſont bien fouillées, & que les anſes réſervées dans l'épaiſſeur du marbre ſont de bon goût. Je ſuis perſuadé qu'il a eu autrefois un couvercle. Sa hauteur eſt de huit pouces moins une ligne, ſon plus grand diamétre de neuf pouces neuf lignes, & ſa profondeur de ſept pouces.

N°. IV.

Ce beau vaſe de marbre blanc n'a jamais pû ſervir qu'à l'ornement. Il n'a même été travaillé qu'extérieurement. En un mot, il eſt maſſif, mais la forme & l'exécution en ſont extrêmement belles. Il a deux pieds de hauteur ſur ſix pouces de largeur dans ſon plus grand diamètre. J'ai acheté ce vaſe & les trois précédens à l'inventaire des ſculptures de M. Crozat, qui les avoit apportés d'Italie ; & celui-ci appartient aujourd'hui à M. Mariette, à qui je l'ai cédé.

N°. V.

J'ai trouvé par hazard dans Paris ce vaſe d'une ſerpentine ſingulière, puiſqu'elle eſt truitée & marquée de différentes couleurs, qui lui donnent un faux air de granit. Je ne garantirois pas ſon antiquité. Je ſçais trop combien il eſt aiſé d'imiter de pareils ouvrages. Cependant je ne puis m'empêcher de placer ce vaſe au rang des monumens antiques que j'ai pû raſſembler, quoique l'on ne doive pas fonder un jugement ſur la pureté de ſa forme, ſur le genre de ſon travail, ni ſur la bizarrerie de cette anſe ſeule, réſervée dans l'épaiſſeur du morceau, & qui n'a jamais eu de ſymmétrie.

PLANCHE XCIX.

Tous les peuples ont cultivé l'art de faire des vaſes. Les beſoins de la vie, le ſervice des autels, le culte des morts, enfin le luxe & la magnificence, en ont multiplié les formes à l'infini, & l'on y a employé toute ſorte de matiéres, les plus viles, comme les plus précieuſes.

La grande variété des formes fait qu'il eſt ſouvent difficile de fixer la deſtination particulière de tous les vaſes antiques qui ſont parvenus juſqu'à nous. Mais on ſe procure du moins le plaiſir de voir la beauté, la pureté, la fineſſe &

la grandeur de leur trait ; parties dans lesquelles les Anciens méritent presque toujours d'être admirés. C'est principalement dans cette vûe que je présente tous les vases de ce Recueil ; & je n'ai pas d'autre dessein que celui d'exposer l'espéce de leur matière, leurs proportions, & le mérite de leur travail. Tels sont, à l'égard de ces morceaux, mes engagemens avec le Public ; & je n'ai proprement entrepris que de les placer dans la classe des pays où j'ai cru entrevoir qu'ils avoient été fabriqués. La quantité des vases Romains est plus grande que celle des Etrusques ; du moins la variété de leurs matières est plus étendue, & nous nous flattons d'en mieux connoître les usages ; mais nous nous abusons peut-être : aussi m'appliquai-je moins à la discussion de ce point de critique, qu'à arranger ces vases dans les Planches, de manière qu'ils plaisent à la vûe, & que la disposition en soit agréable. Cependant je ne rejette point les conjectures qui se présentent, quand elles ont de la vraisemblance, & lorsqu'elles peuvent servir d'explication au sujet. Elles m'ont amusé en les écrivant, & j'espère que la lecture n'en sera pas inutile. Voici quelques réflexions générales sur les vases de terre & de bronze.

Toutes les nations n'auroient pas fait un si grand usage des vases de terre cuite, si le prix n'en avoit été fort modique. Une autre raison les engageoit à en fabriquer une prodigieuse quantité : c'est qu'ils n'avoient aucun inconvénient pour la santé. Cependant quoique ceux de cuivre n'eussent pas le même avantage, il paroît que les Romains en ont fait un usage excessif ; & qu'ils étoient peut-être parmi eux plus communs que chez aucun autre peuple. Ils s'en servoient non-seulement pour le service des autels, mais dans leurs besoins domestiques. Et si Pline ne nous Lib. XXXIV.
disoit pas positivement : *Stannum illitum æneis vasis, saporem* c. XLVIII.
gratiorem facit, & compescit æruginis virus, nous douterions que les Anciens eussent employé le cuivre a ce dernier usage, parce que de tous les vases les mieux conservés, il

n'y en a aucun qui nous présente la moindre trace de l'étamage, qu'ils ont pourtant connu, & sans lequel ils n'auroient pas osé se servir des vases de cuivre dans l'usage ordinaire de la vie. On en a même, dit-on, trouvé quelques-uns dans les ruines d'Herculanum, dont l'intérieur étoit doré & argenté : seul exemple de l'étamage de ces monumens. Le passage que je viens de rapporter, est une preuve des détails où Pline est entré. Il est le seul qui nous ait donné cet éclaircissement ; & ce sçavant Naturaliste semble n'avoir rien négligé pour nous instruire.

N°. I.

Ce beau vase de bronze qui contient un peu plus de trois demi-septiers de liqueur, est celui dont j'ai parlé plus haut, Planche XCII. & dont j'ai détaché le manche de couteau terminé par une tête de bélier, & que l'on voit au N°. IV. de cette même Planche. Ce vase a quatre pouces neuf lignes de hauteur, & n'a de mérite qu'une certaine grace dans sa forme, & la singularité de son ouverture divisée en trois parties, pour verser plus facilement la liqueur. Je crois que les Romains ont emprunté des Etrusques cette forme si commode. J'en ai vû beaucoup de semblables dans les monumens de cette nation. Quoi qu'il en soit, la conservation de celui-ci est complette ; mais il n'a aucun ornement : car je ne donnerai pas ce nom à quelques filets bien placés, & marqués avec soin par le tour.

N°. II.

Ce vase de bronze qui n'a jamais eu d'anse ni d'ornement, paroît ici tel qu'il a été fabriqué. Il contient une pinte moins un poisson de liqueur. Sa hauteur est de six pouces dix lignes. Les cercles qui sont tracés légèrement au cou & sur le fond extérieur, prouvent que celui-ci, comme tous ceux de ce même métal rapportés dans ce

Recueil, ont été travaillés & terminés au tour avec beaucoup de soin, après qu'ils ont été sortis du moule.

N°. III.

Ce petit vase dont l'anse est perdue, est de bronze. La perte de cette anse diminue beaucoup sans doute de l'agrément de sa forme. Il a trois pouces neuf lignes de haut, & l'ouverture ronde qu'il a dans le milieu de son renflement & sur le côté, ne permet pas de douter qu'il n'ait été bouché par une riche incrustation; ou bien qu'il n'ait porté un gouleau, tel peut-être que nous en voyons à nos theyères. Le P. du Moulinet en a rapporté un semblable. Cab. de sainte Genev. p. 26.

N°. IV.

La simplicité du trait & l'élégance de la forme que présente cette urne du plus bel albâtre, ne laissent rien à desirer. La justesse de son couvercle & le peu d'épaisseur conservée à toute la matiére, indiquent le goût & le talent de celui qui l'a exécutée. Toutes ces parties comparées avec des vases antiques de matières précieuses, & principalement avec plusieurs vases de ce genre conservés chez le Roi, ne me permettent pas de douter que celui-ci ne soit antique, quoiqu'il n'ait aucun travail ni aucun caractère qui puissent le prouver démonstrativement. Cet élégant morceau a sept pouces deux lignes dans toute sa hauteur, & quatre pouces trois lignes dans son plus grand diamètre. Je ne déciderai rien sur l'usage auquel il a été destiné. Cependant il me semble avoir servi à renfermer des cendres; & son extrême beauté ne doit point empêcher de s'arrêter à cette conjecture, parce que les Romains n'ont pas mis de bornes à leurs dépenses funéraires. Je n'ai rien de certain à dire sur le pays & le temps où ce beau vase a été fabriqué, mais sa forme est bien exacte: elle est si fine & si bien pensée, que l'on a peine à se persuader qu'elle ne soit que d'un Romain. Le hazard me l'a fait trouver dans Paris.

N°. V.

Cette urne lacrymatoire de verre blanc est d'une forme singulière : du moins j'en ai peu vû de semblables. Elle fut trouvée l'année dernière auprès de Naples. Sa base a deux pouces de largeur, & sa hauteur est de cinq pouces & demi.

PLANCHE C.

N°. I.

Cette espéce de buire ou vase de forme allongée est de bronze, & de la plus belle conservation. Elle a dix pouces trois lignes de haut. Son anse fort bien travaillée est rapportée séparément sous le même numéro. La composition, & plus encore le genre du travail, sont dignes de l'attention des Connoisseurs.

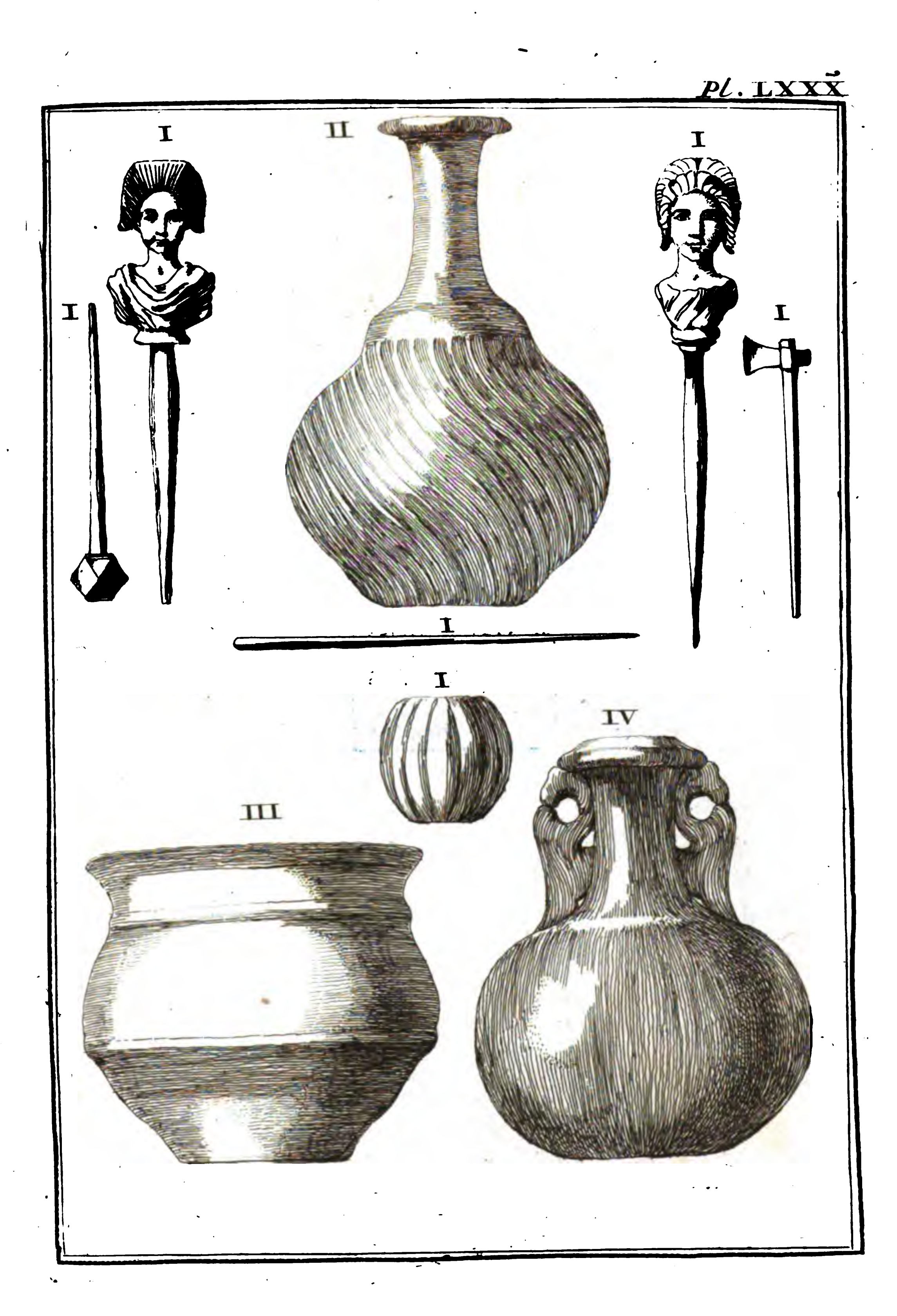
On voit à l'extrémité de cette anse un Pâtre qui tire une chévre, & dans trois divisions qui occupent la longueur le Graveur a représenté différentes espèces d'animaux, dont les troupeaux sont composés. Enfin, tous ces ornemens champêtres me paroissent remonter à une très-haute antiquité. J'avoue même que je ne reconnois point le goût Romain ni dans l'ordonnance, ni dans la main de l'Artiste. Le défaut de piéces de comparaison m'empêche de décider, & m'oblige de placer ce vase parmi les ouvrages Romains. Il contient deux pintes & trois poissons, & sa largeur dans son plus grand diamètre est de six pouces.

N°. II.

Cette autre buire est de bronze, & ne sçauroit être mieux conservée. Le trait en est bon ; mais outre le mérite de sa forme, elle est encore plus recommandable par ses belles oves, par ses beaux filets, enfin par un si grand terminé, que l'orfévrerie elle-même n'est pas travaillée

avec

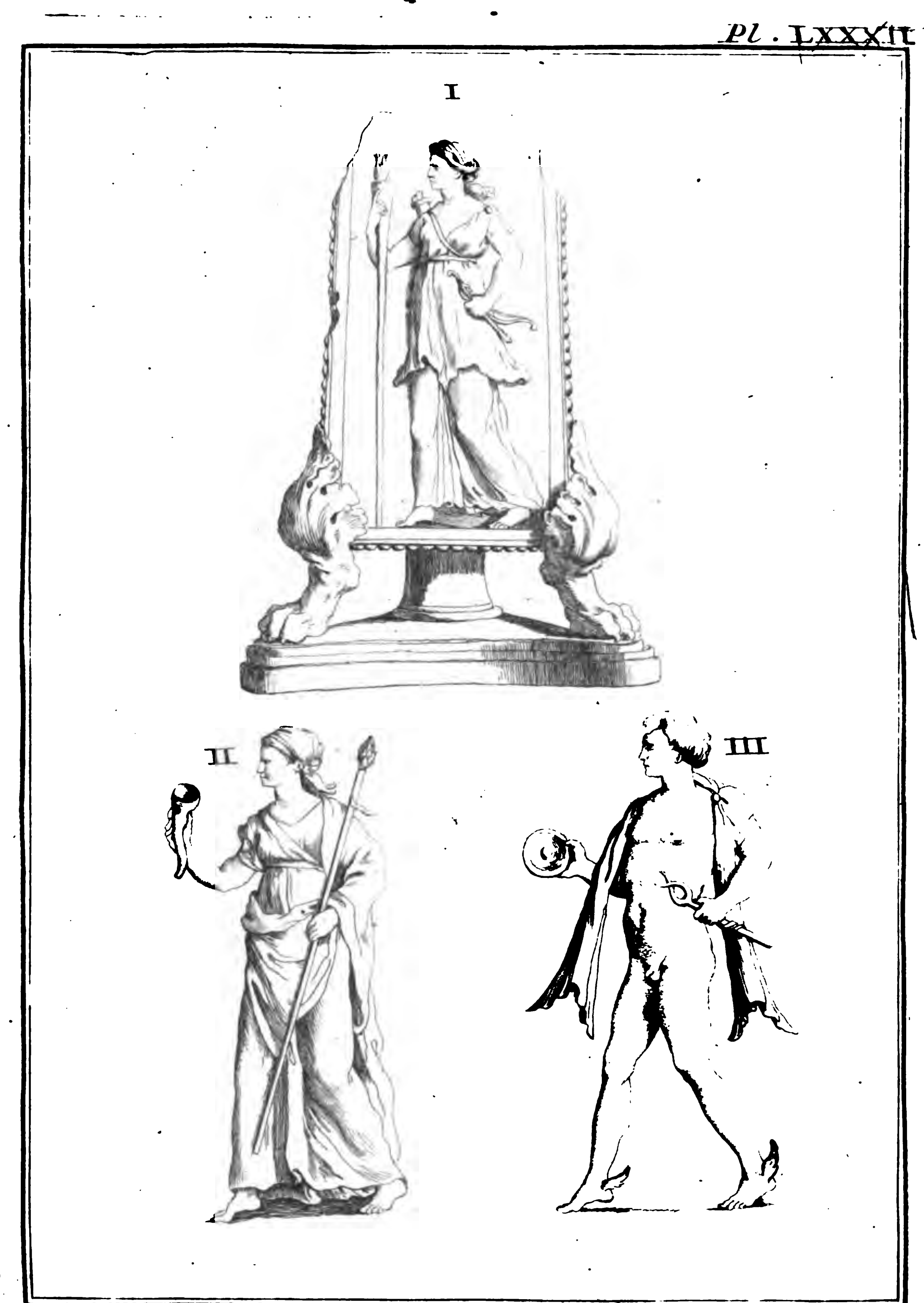

I
IV
III
II


I
II
I
I
I
I
I
IV
III

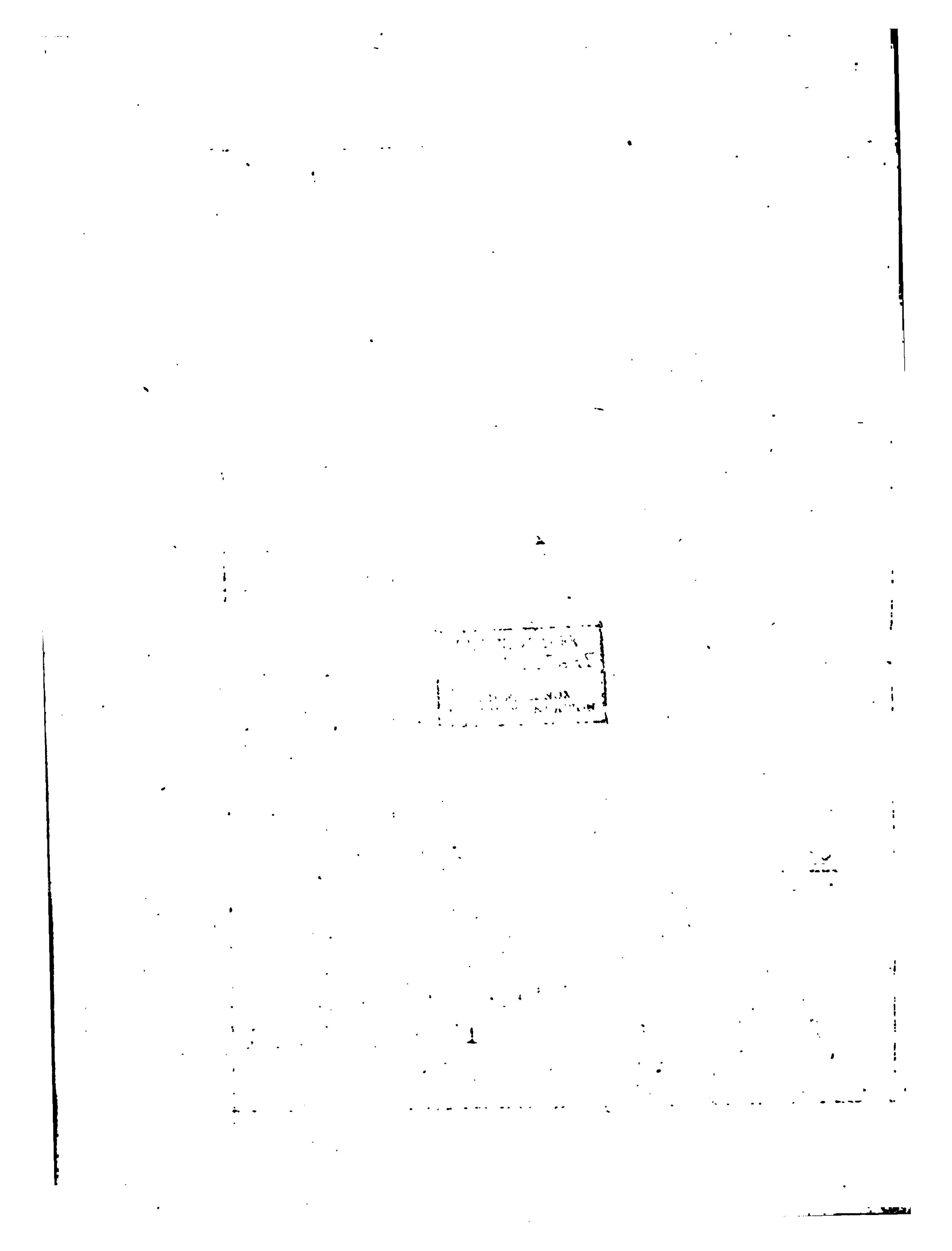
II

I

III


I
II
III


I
II
III




Pl. LXXXIV
LABERIA · FELICLÆ
SACERDOS · MAXIMA · MATR
IS DEVM M · I ·

III

I

I

III

II

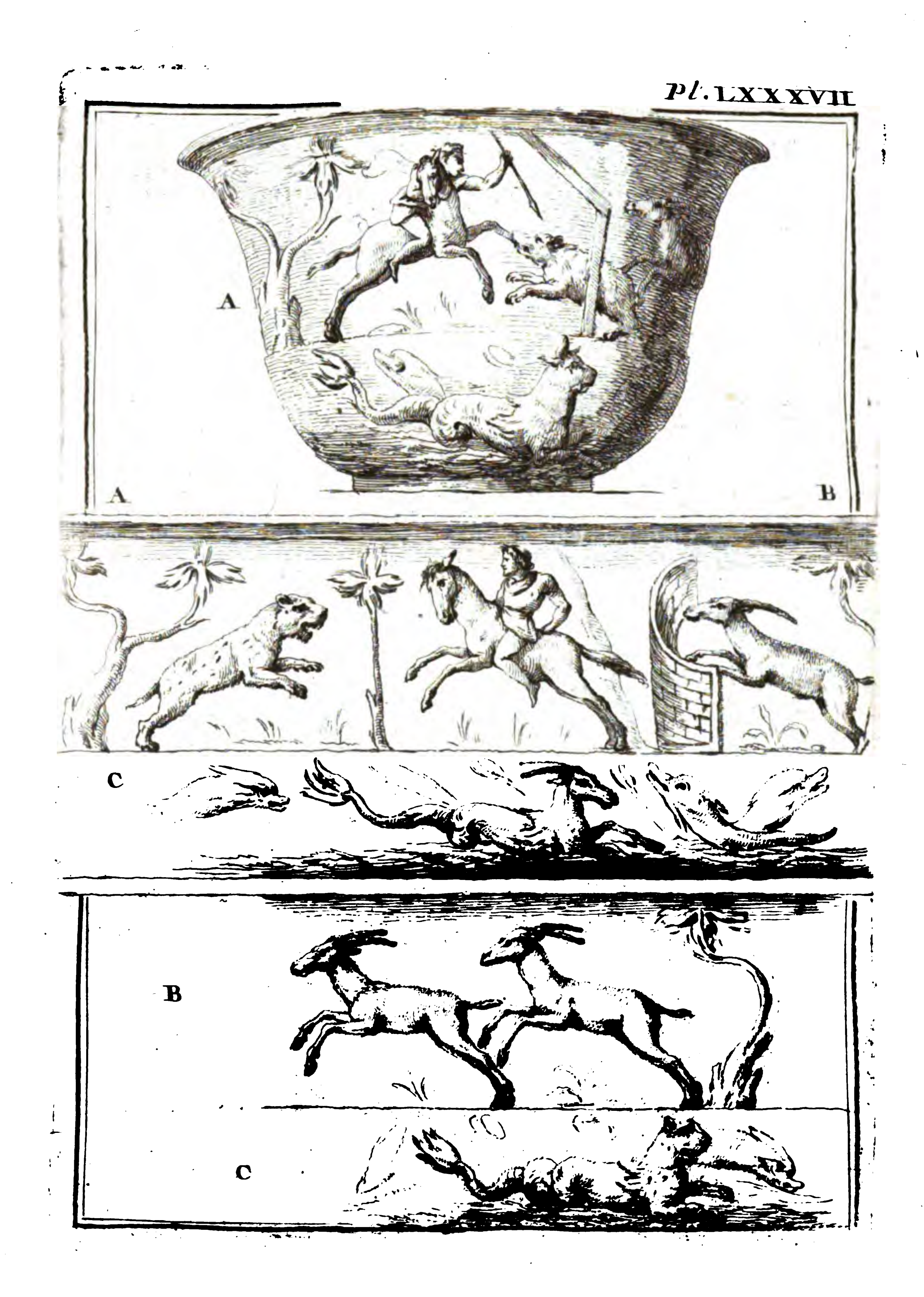
II

I

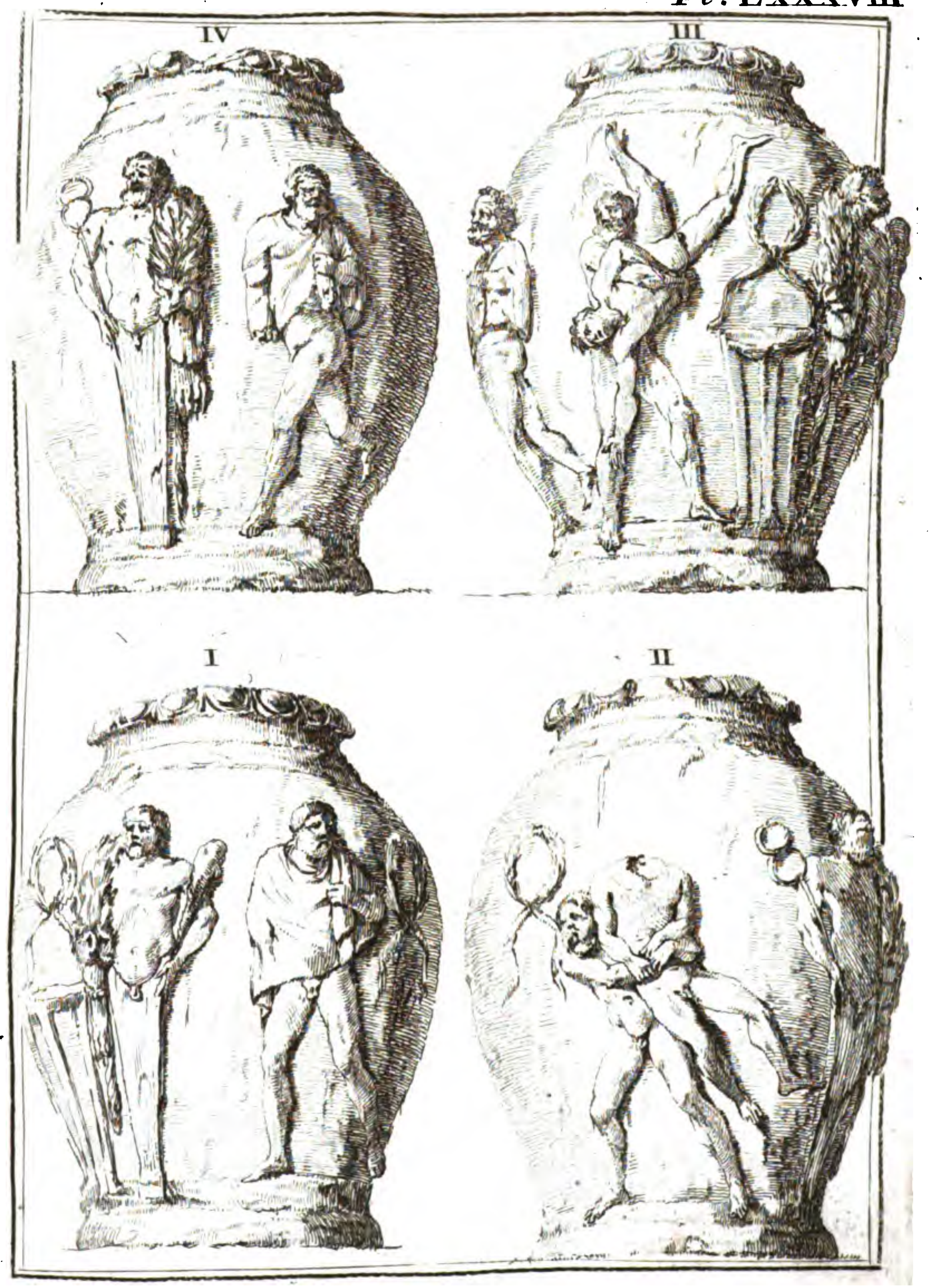


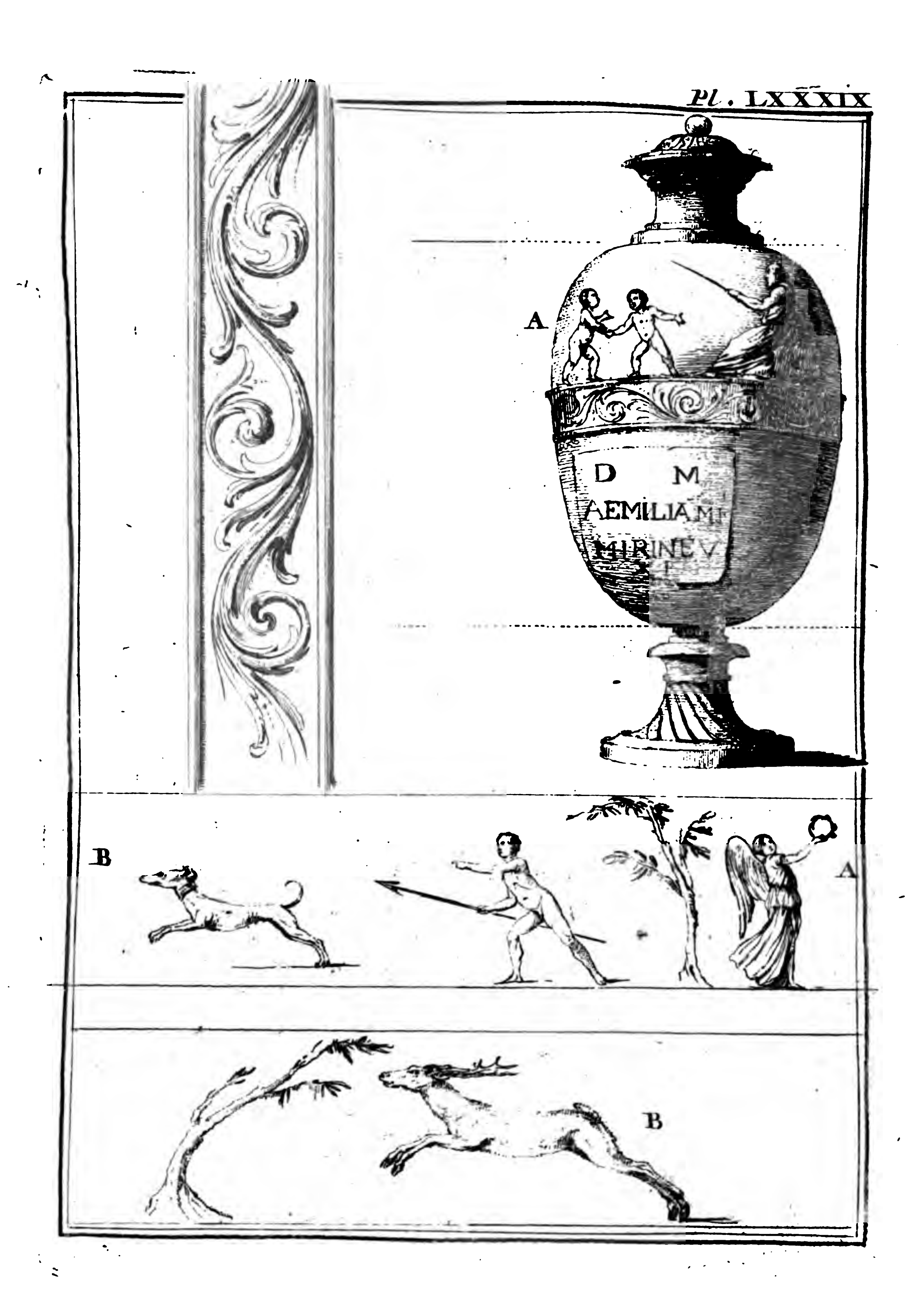
II

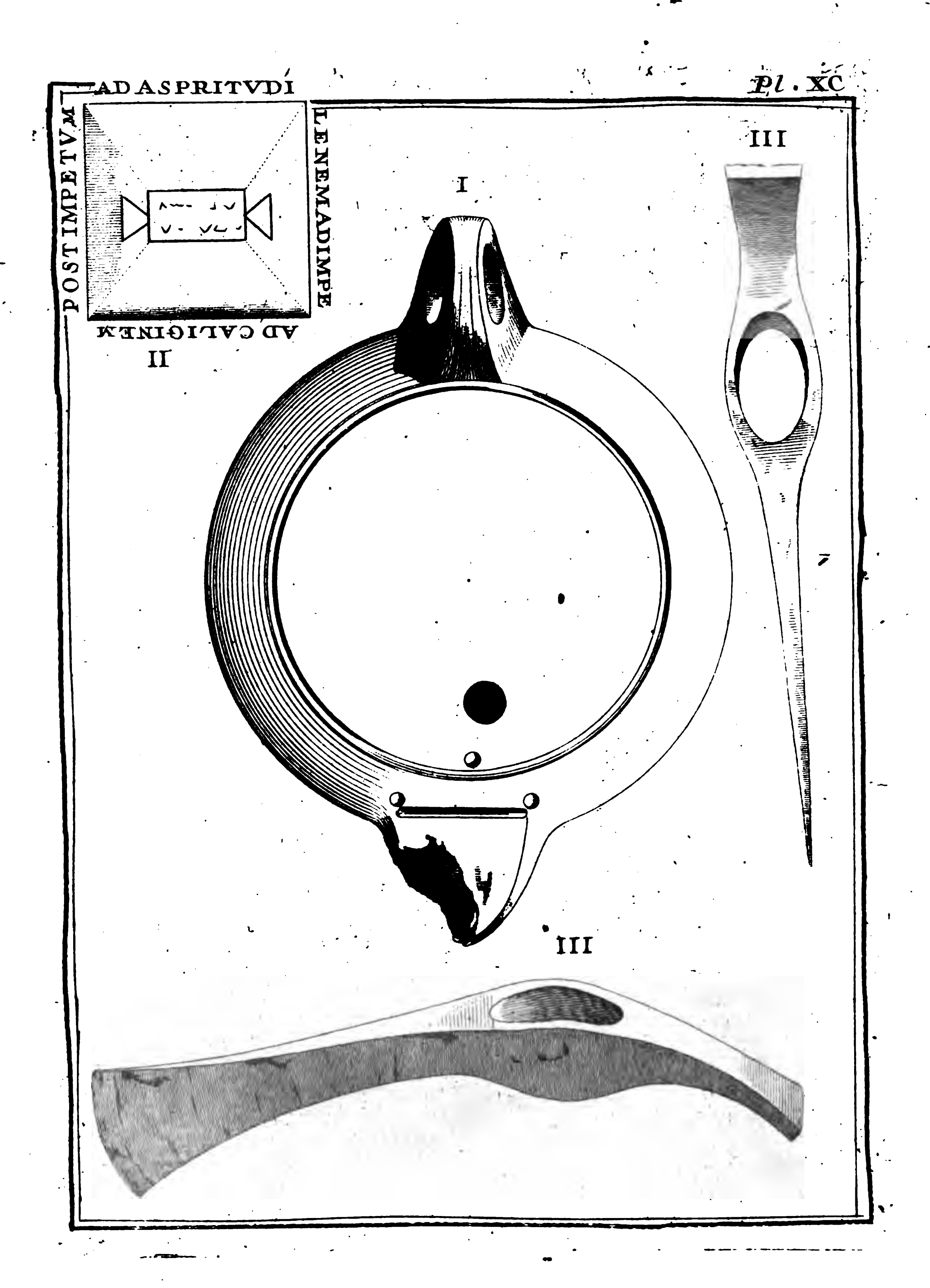


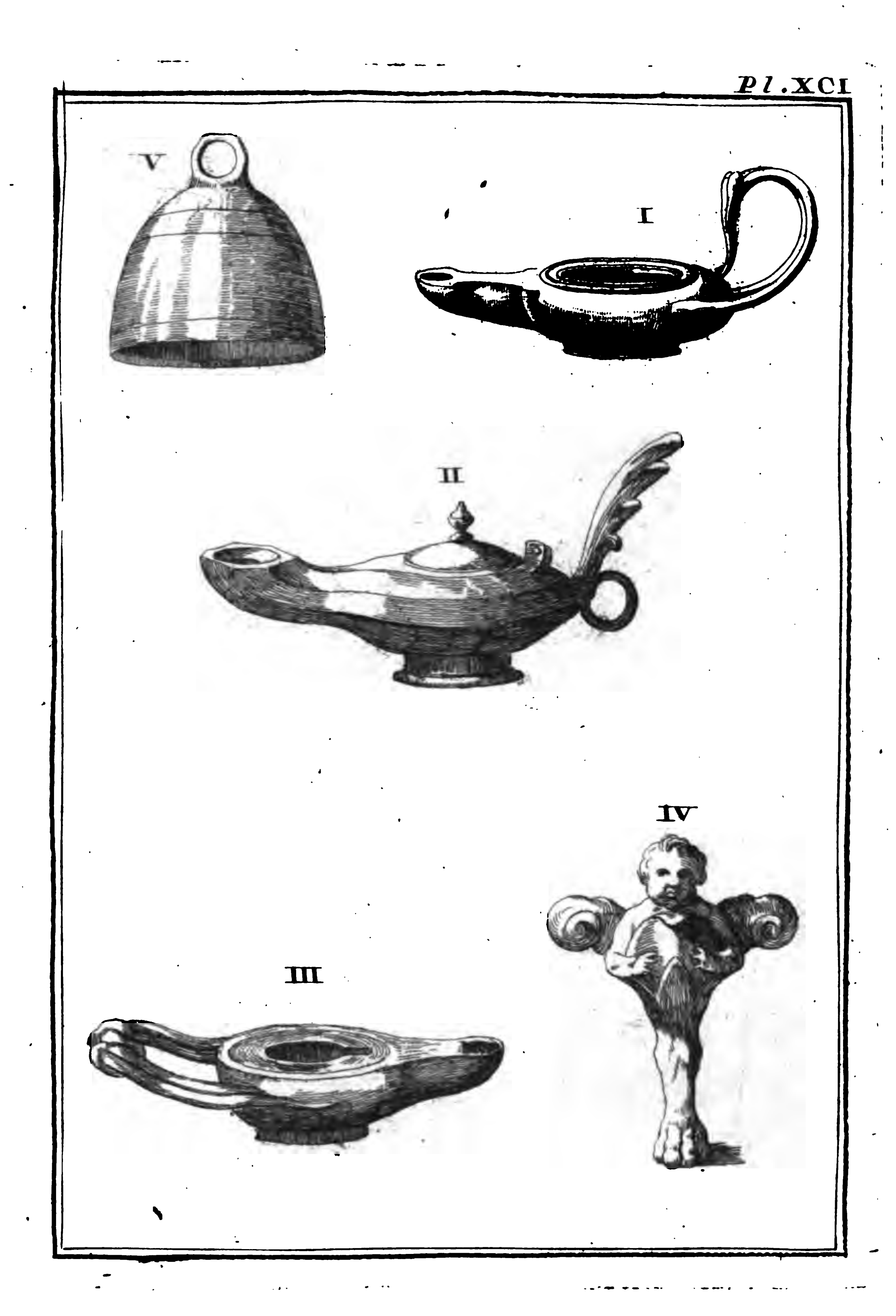

A
A
B
C
B
C

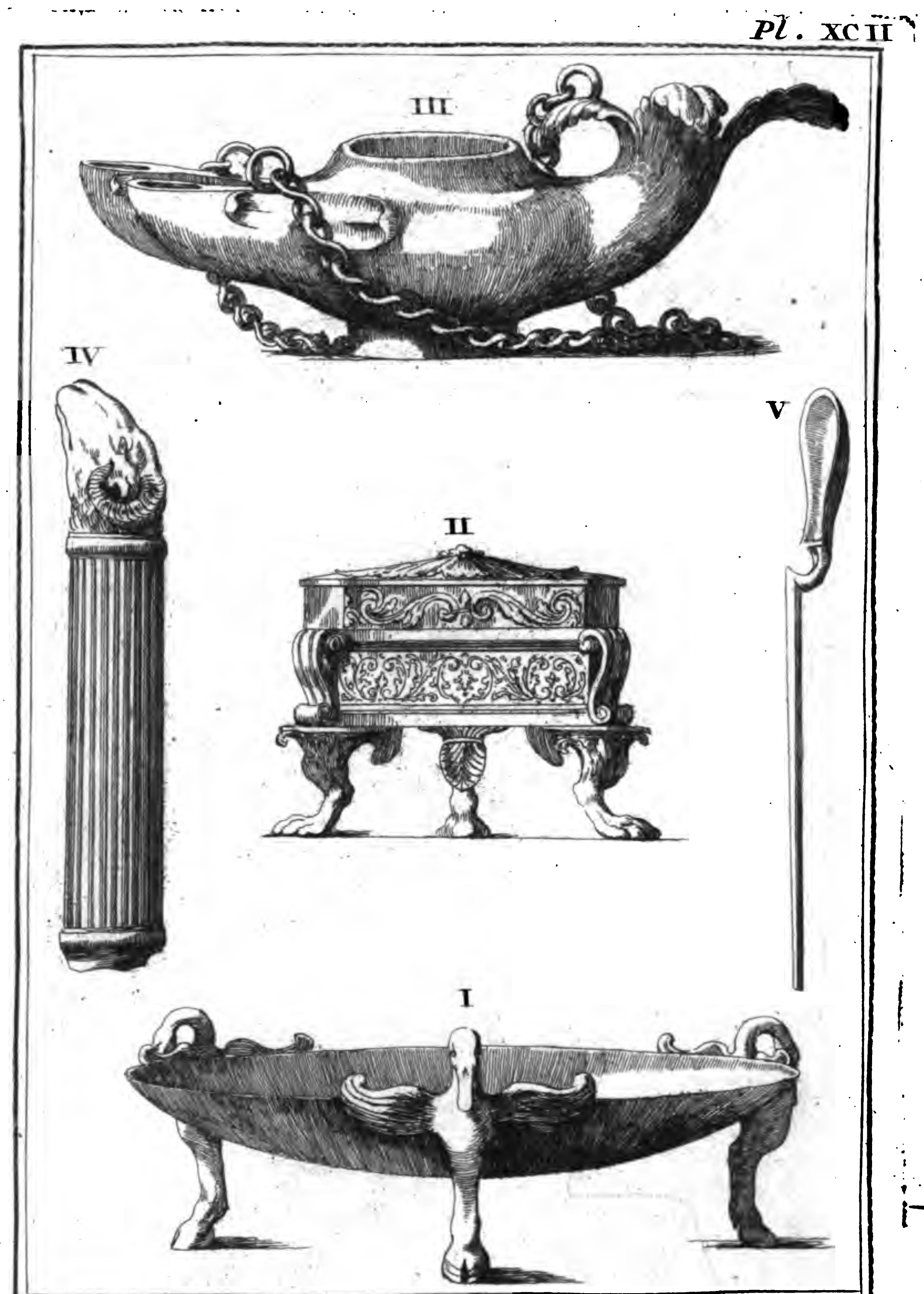
Pl. LXXXVIII

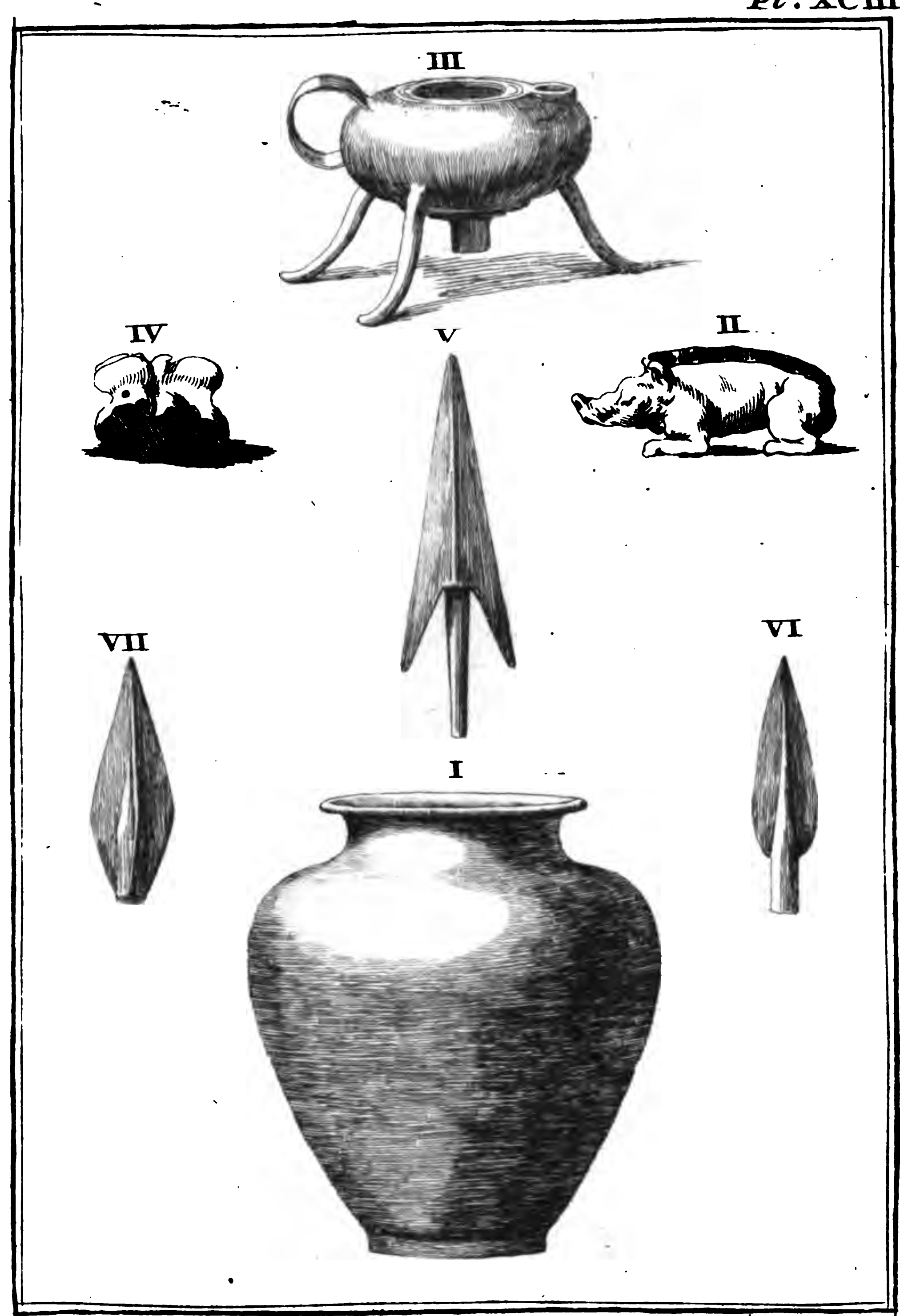



A
D M
AEMILIA MI
MIRINE V
B
A
B

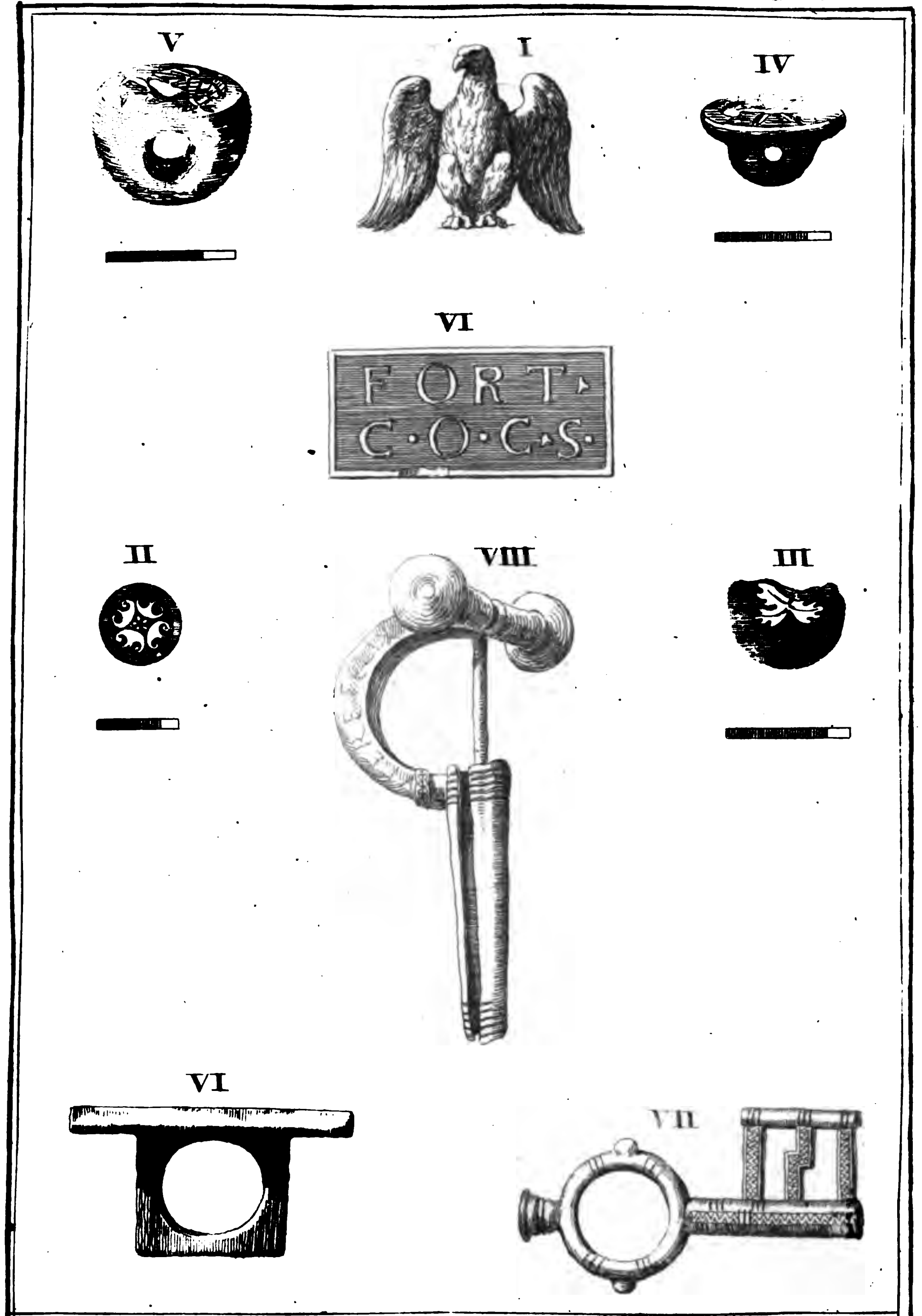

ADASPRITVDI
LENEMADIMPE
AD CALIGINEM
POSTIMPETVM
II
I
III
III

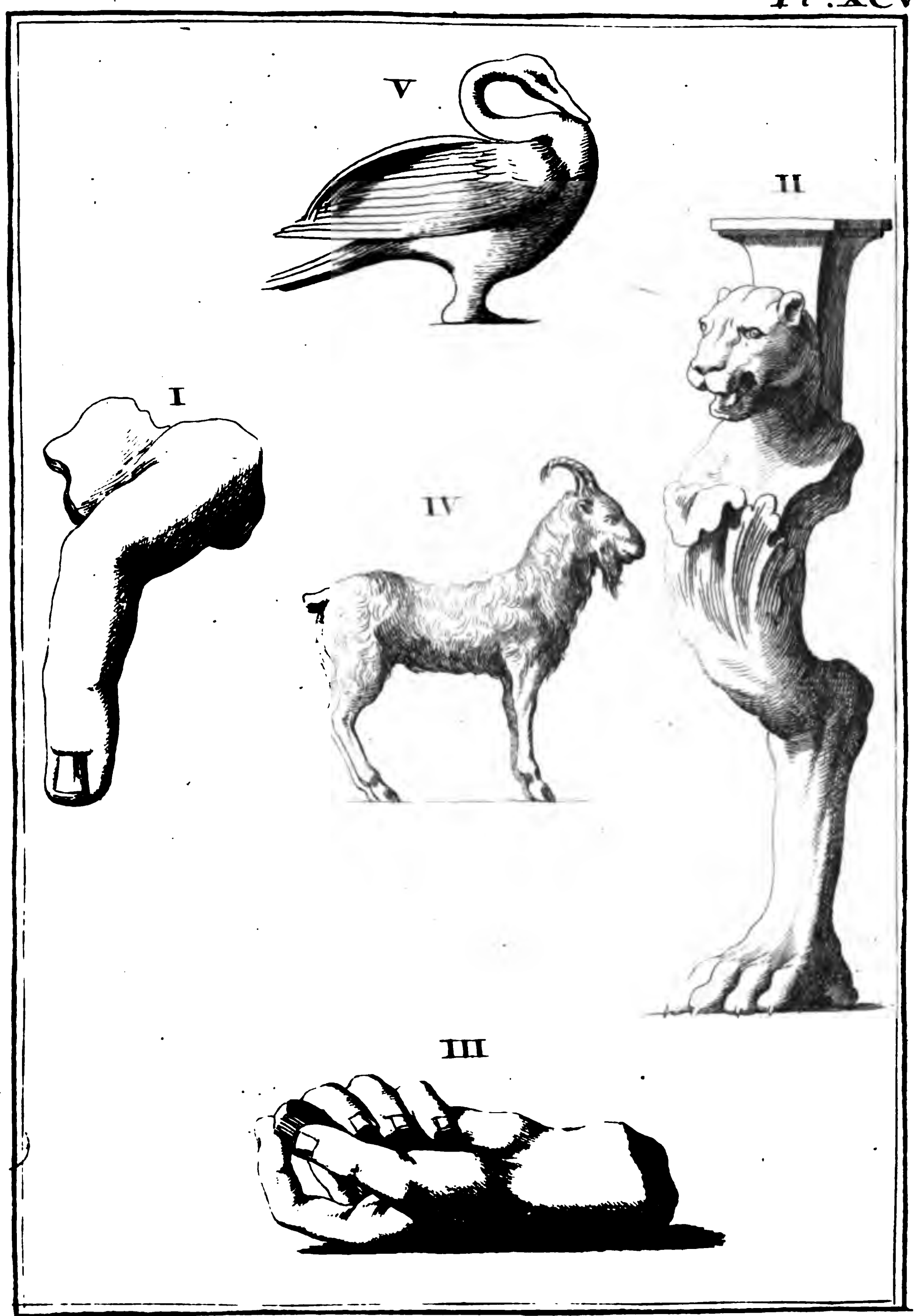

Pl. XCI
V
I
II
IV
III

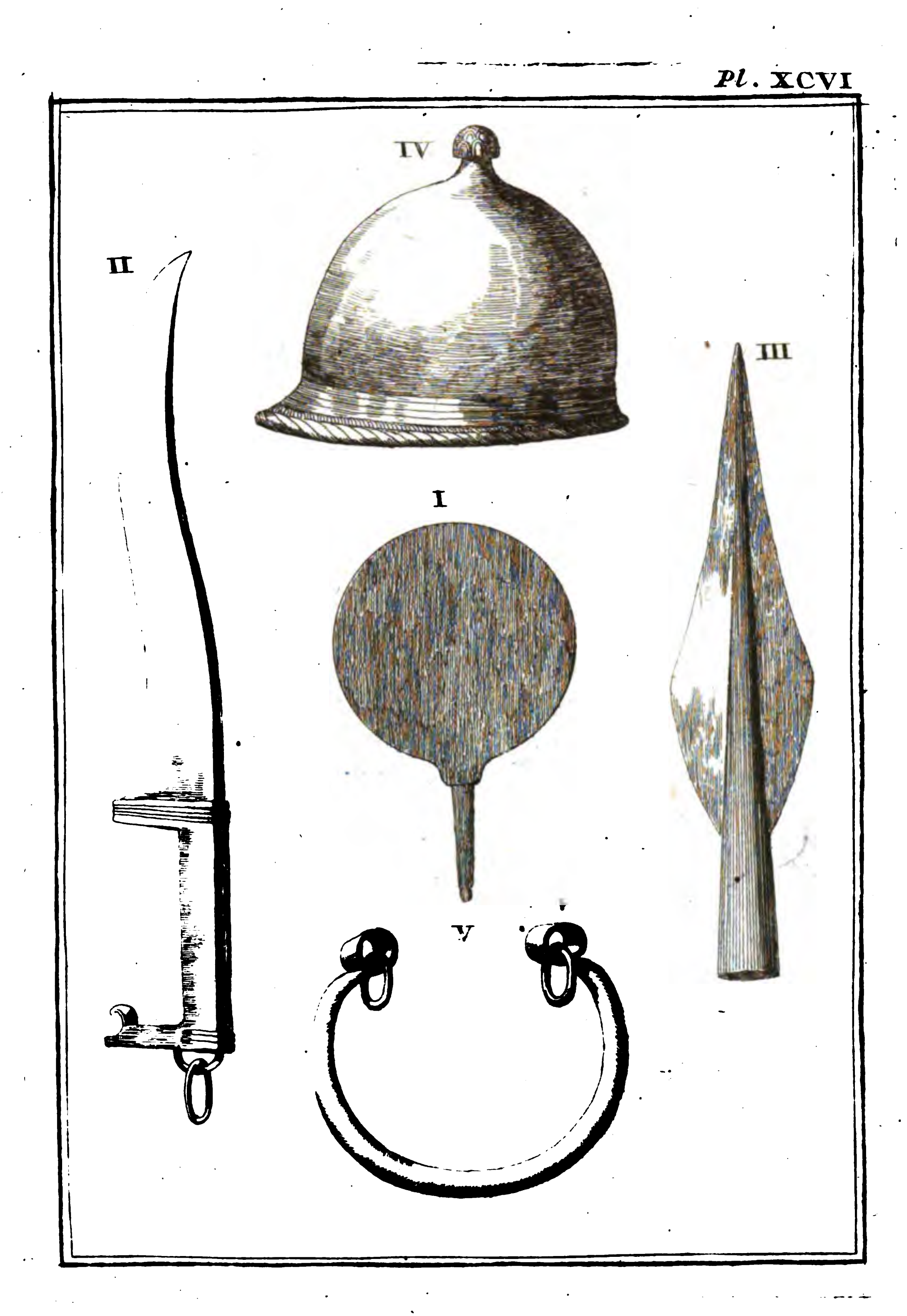

III
IV
V
II
I

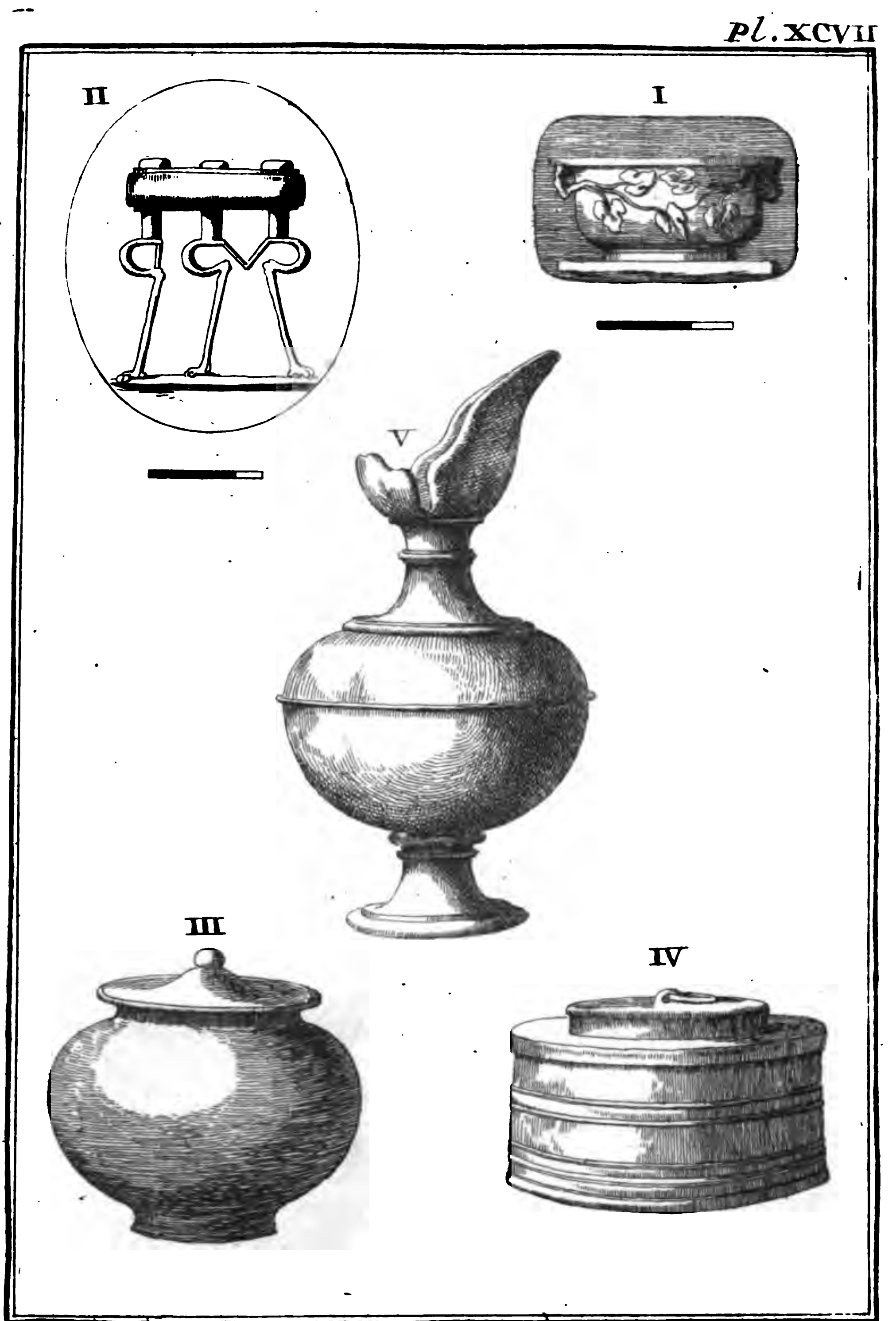

III
IV
V
II
VII
VI
I

Pl. XCIV

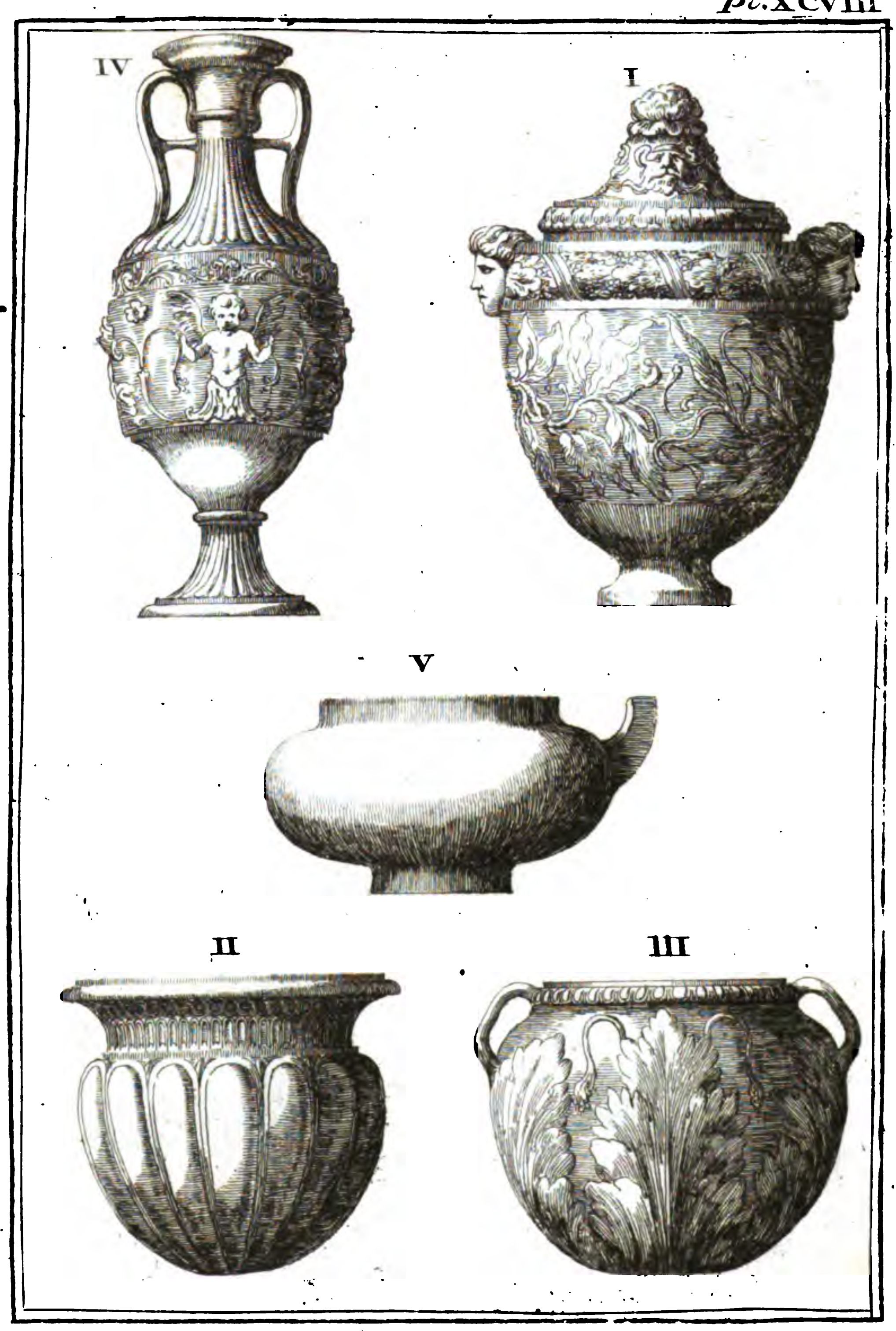


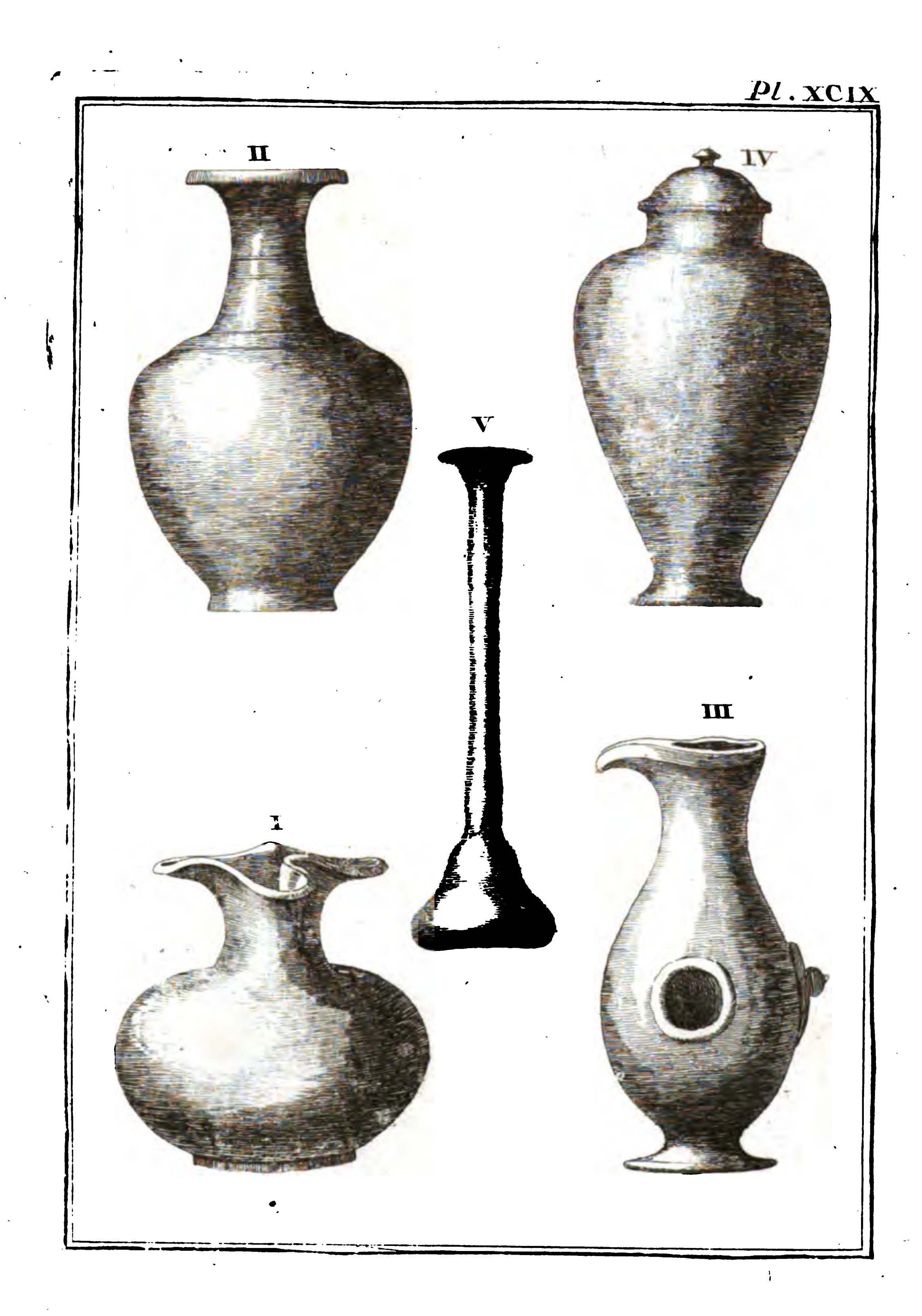

V
II
I
IV
III


IV
II
III
I
V

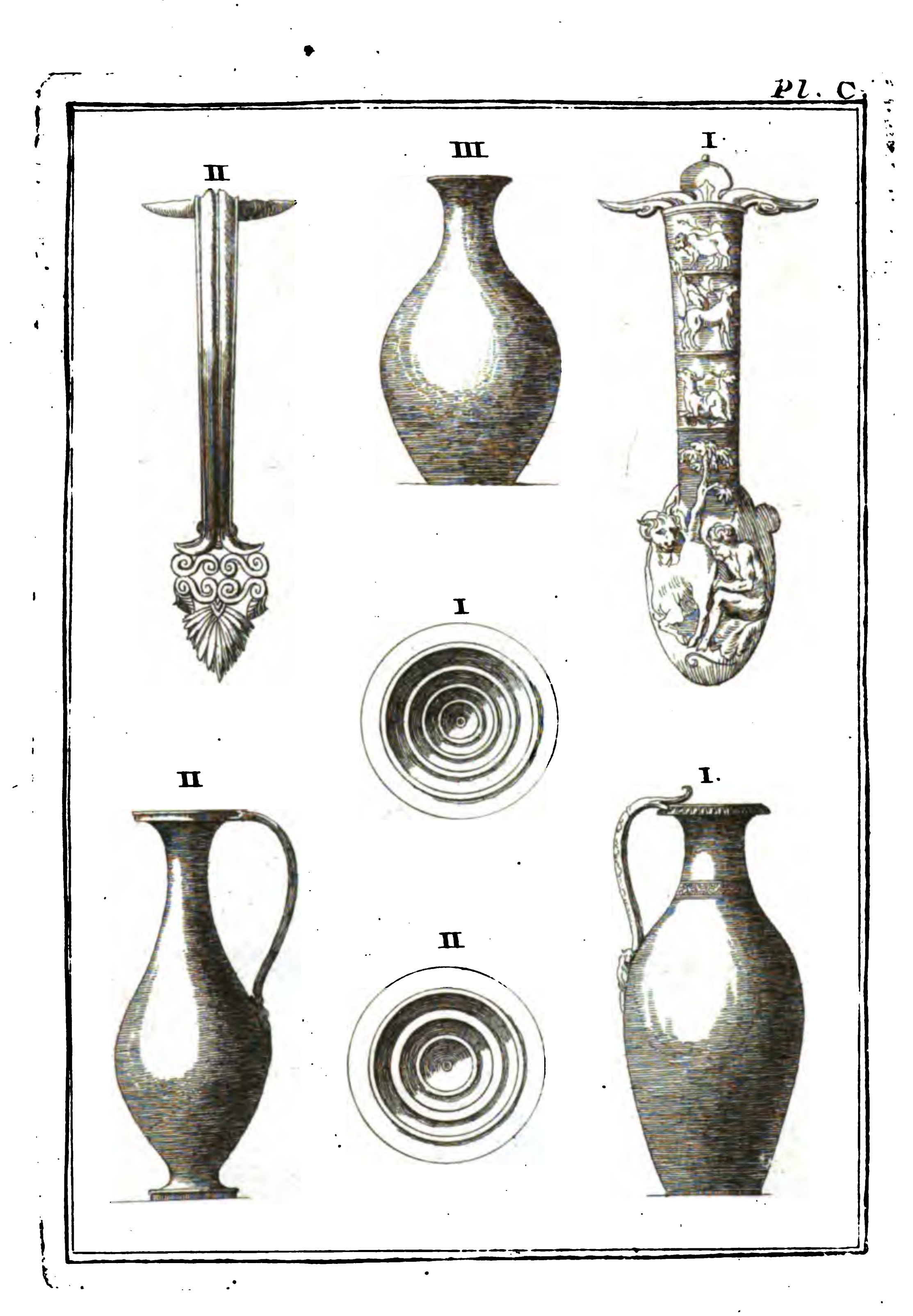

Pl. XCVII
II
I
V
III
IV

Pl. XCVIII

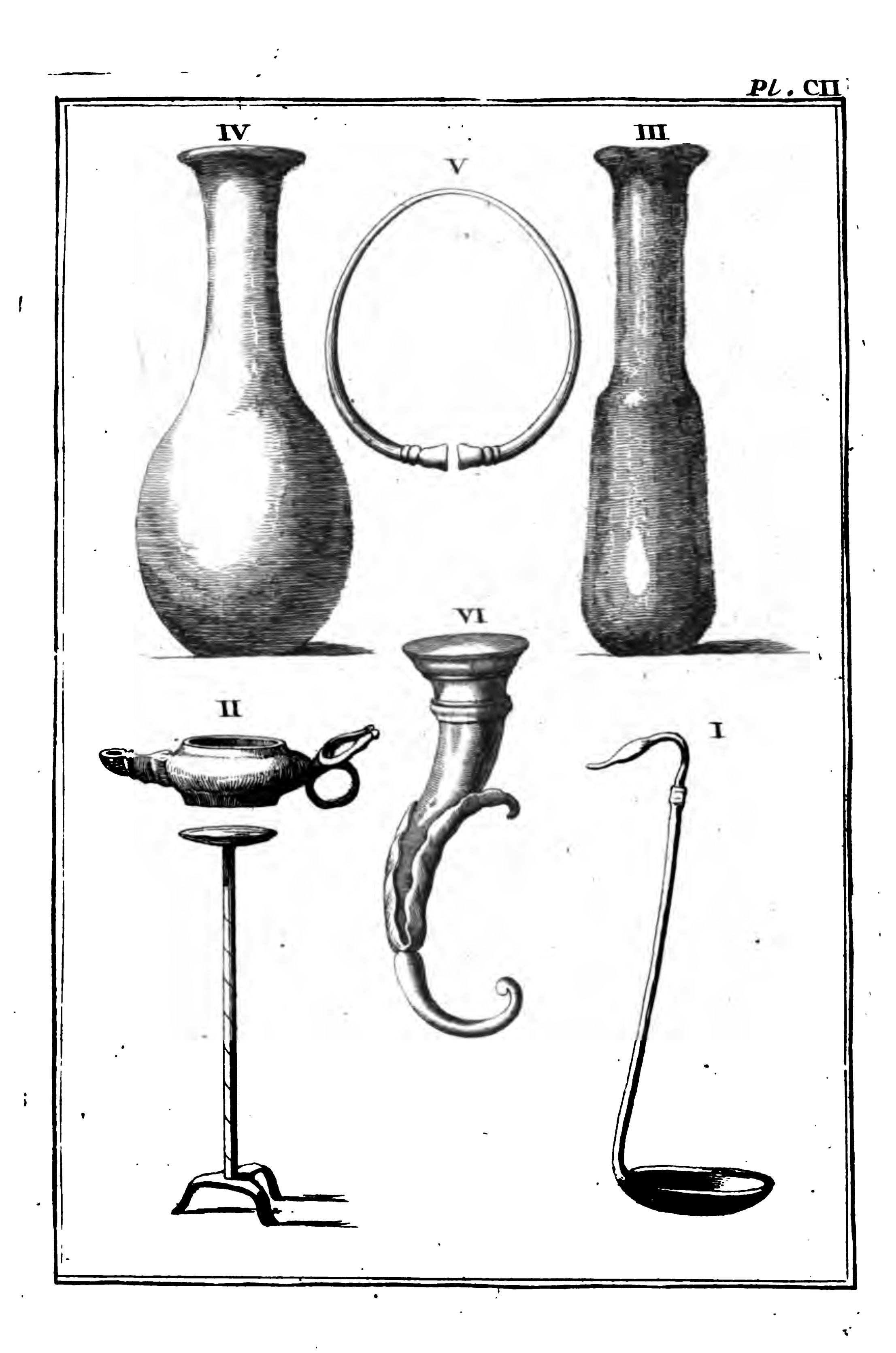


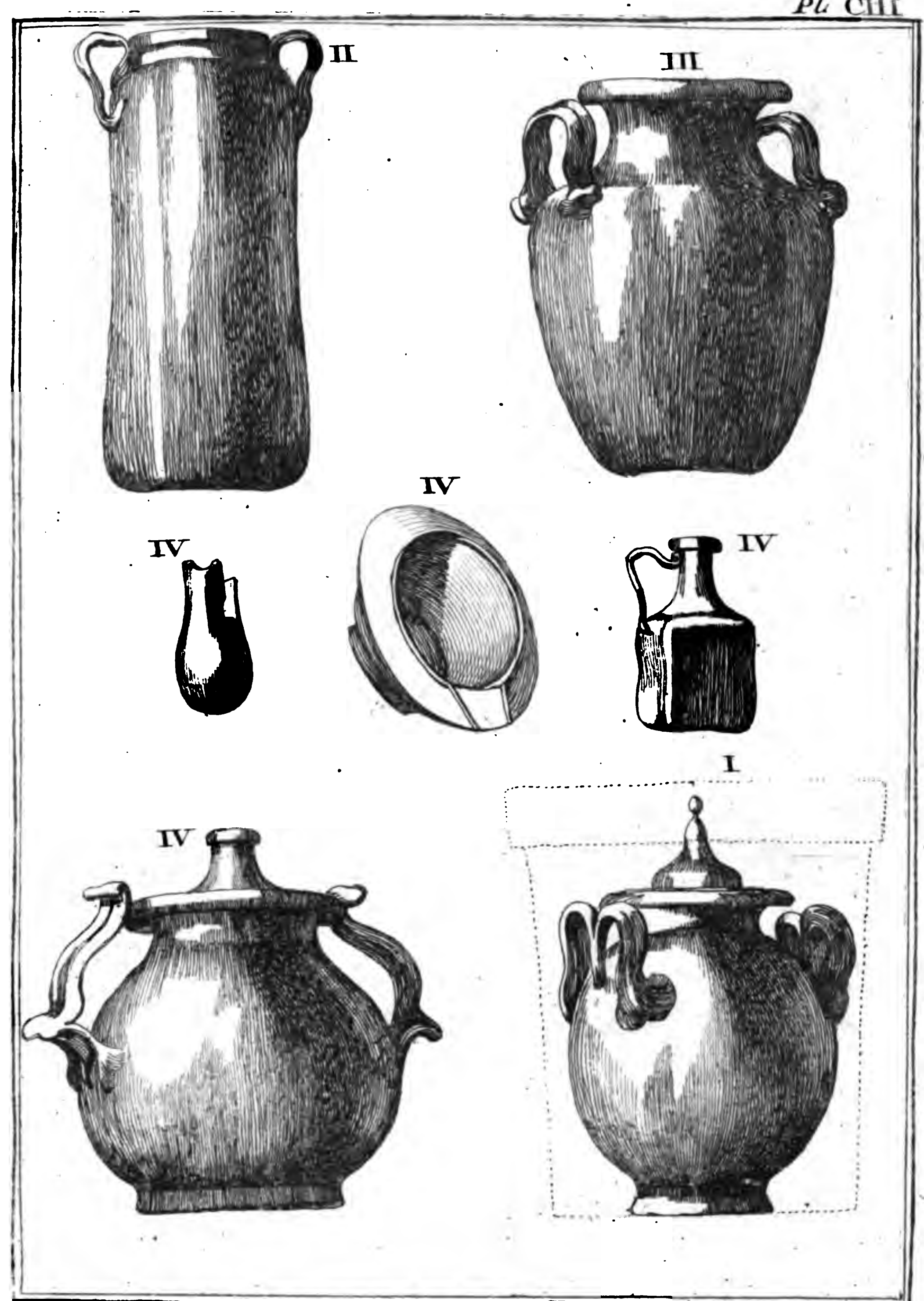

Pl. XCIX
II
IV
V
I
III

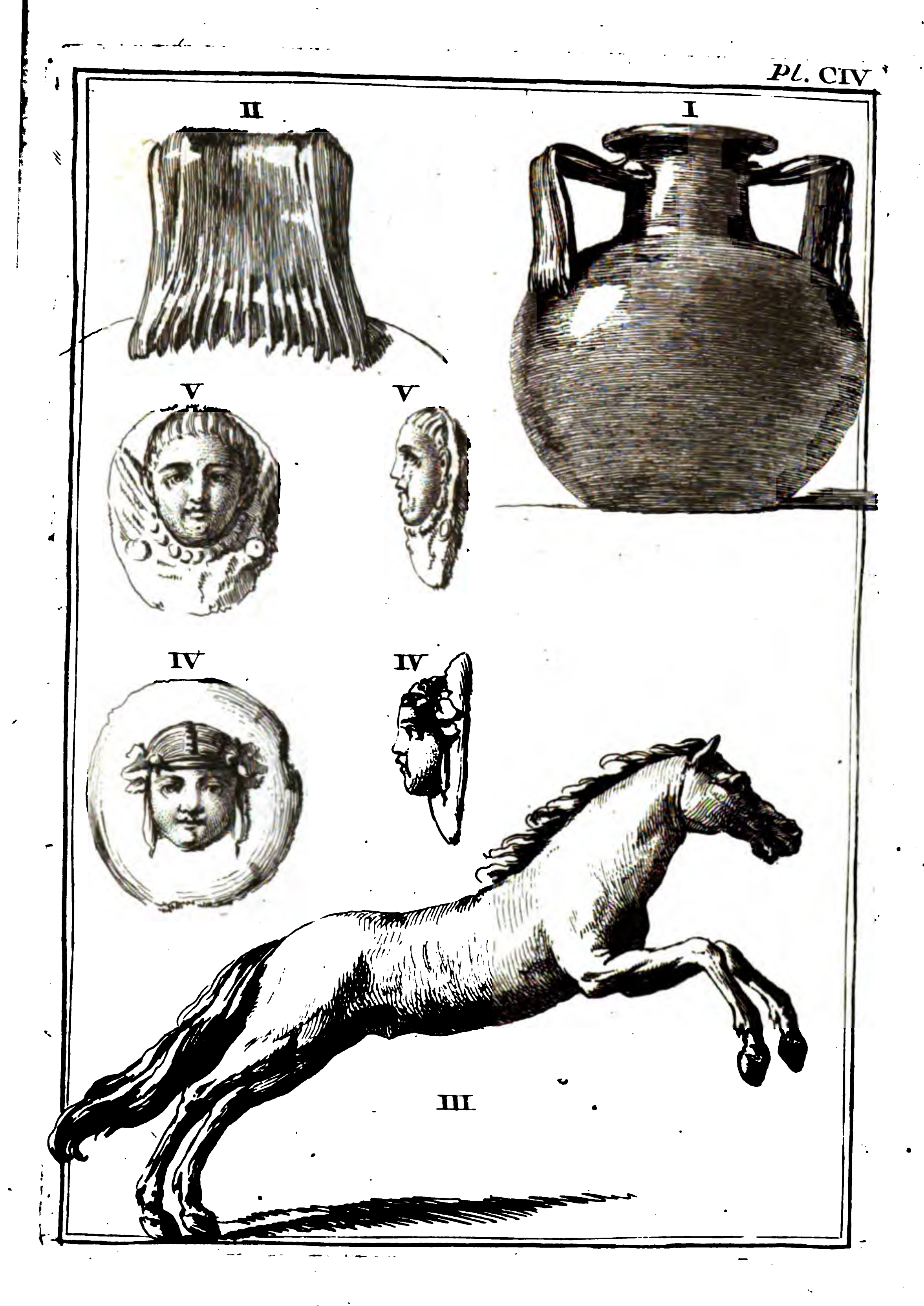
Pl. C.

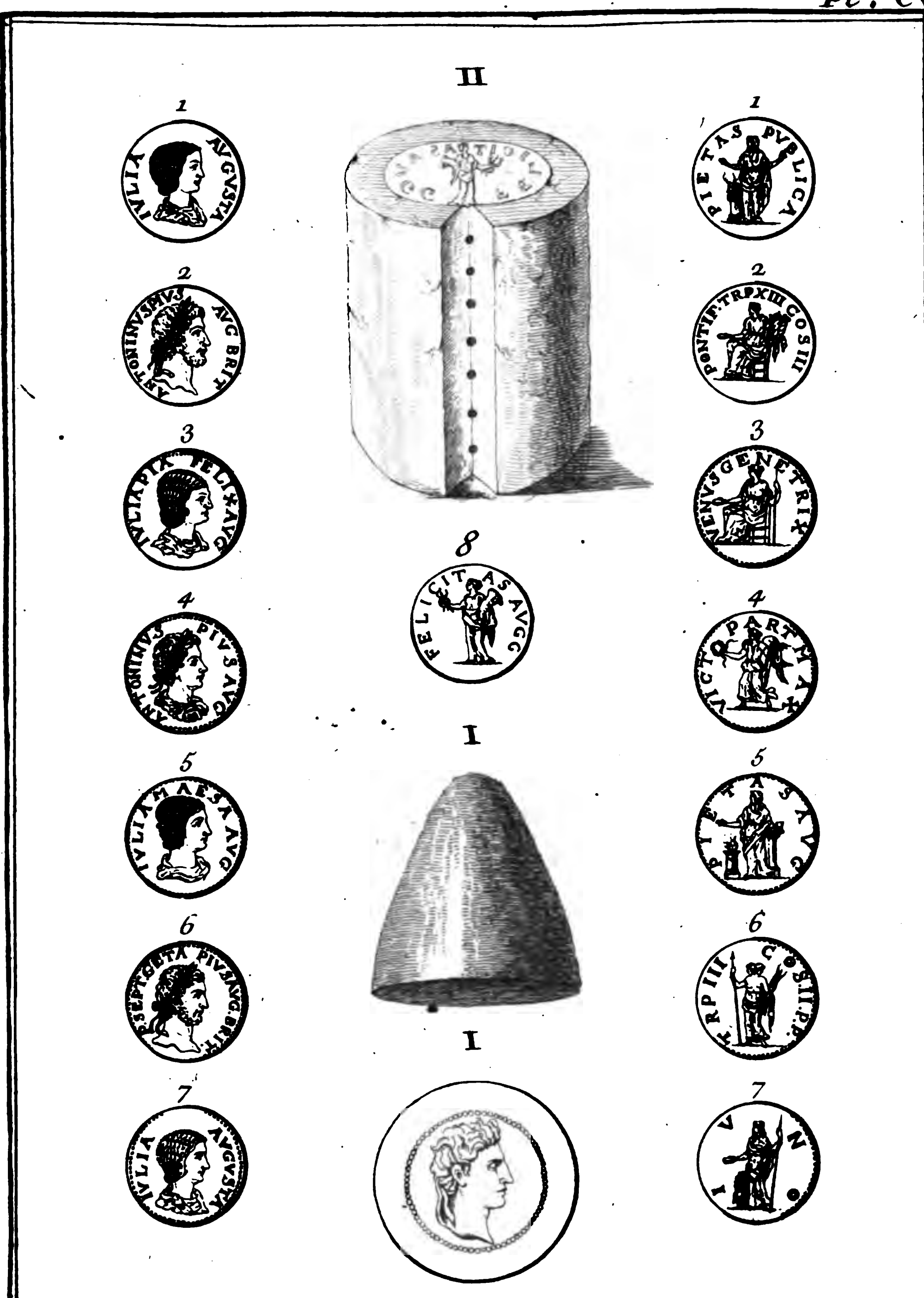



II
I
I
II
III

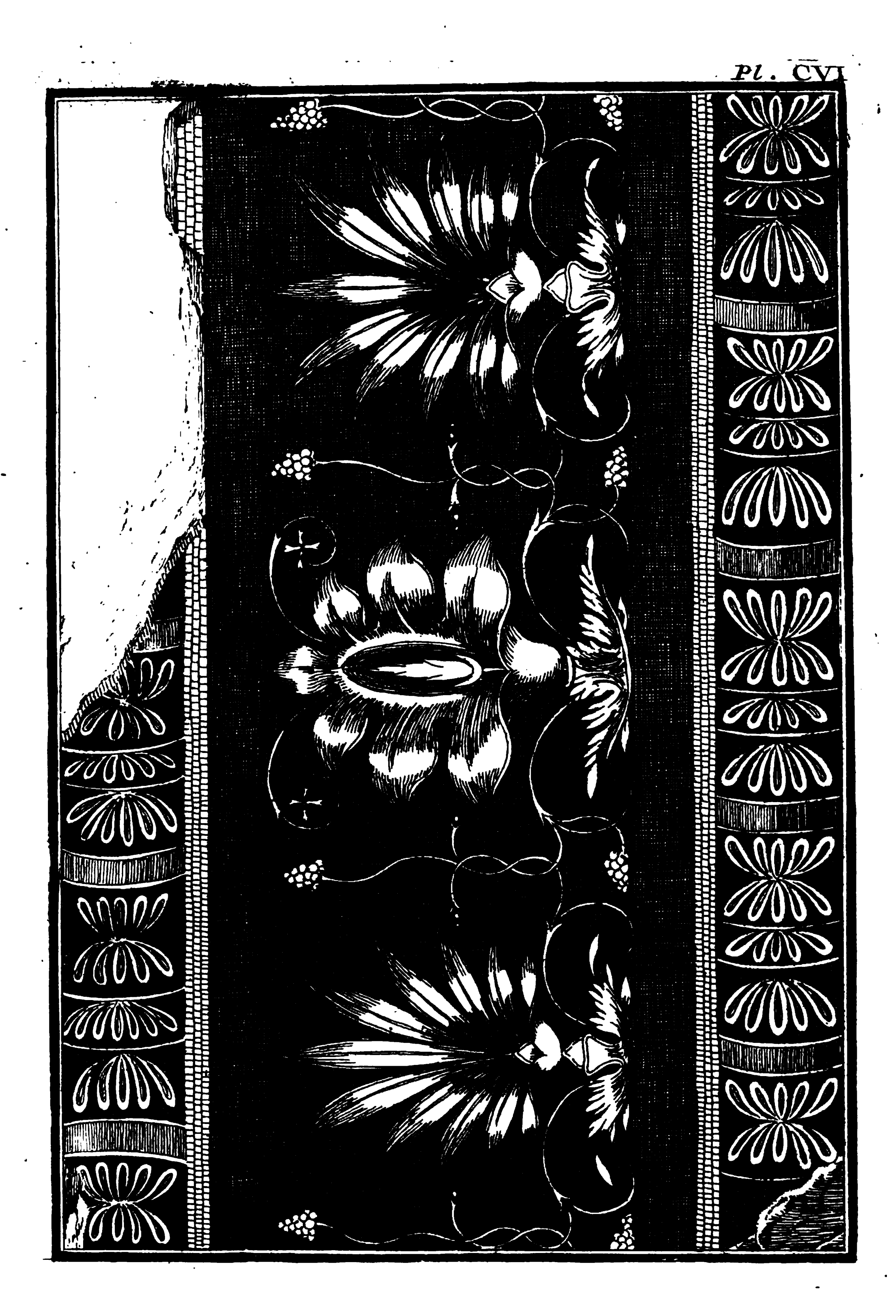

IV
V
III
VI
II
I

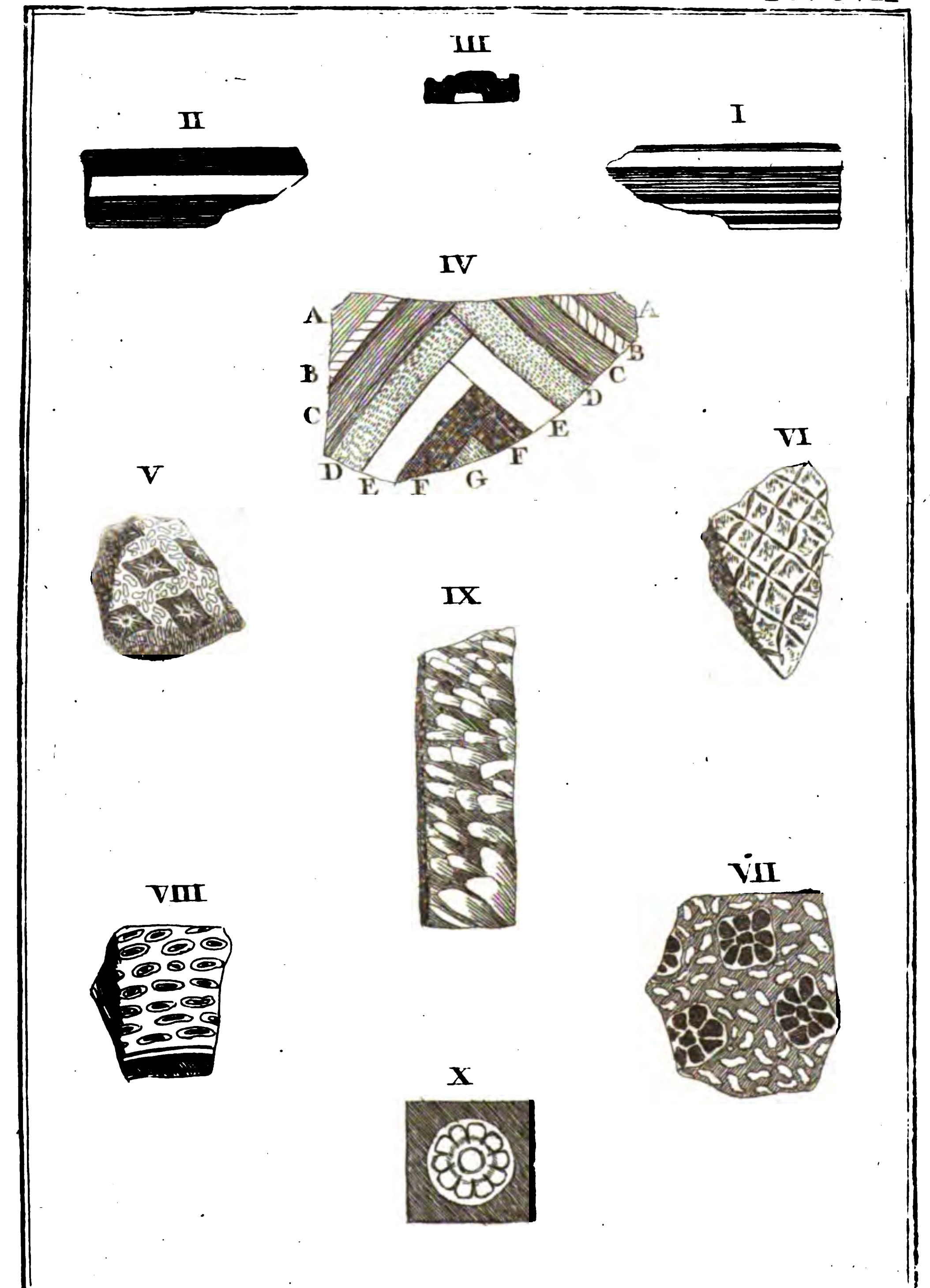

II
III
IV
IV
IV
IV
I


Pl. CIV
II
I
V
V
IV
IV
III


II
1
IVLIA AVGVSTA
1
PIETAS PVBLICA
2
ANTONINVS PIVS AVG BRIT
2
PONTIF TR P XIII COS III
3
IVLIA PIA FELIX AVG
3
VENVS GENETRIX
8
FELICITAS AVGG
4
ANTONINVS PIVS AVG
4
VICT PART MAX
I
5
IVLIA MAESA AVG
5
PIETAS AVG
6
P SEPT GETA PIVS AVG BRIT
6
TR P III COS II P P
I
7
IVLIA AVGVSTA
7
IVN

Pl. CVI




III
II
I
IV
A
A
B
B
C
C
D
D
E
E
F
F
G
V
VI
IX
VIII
VII
X

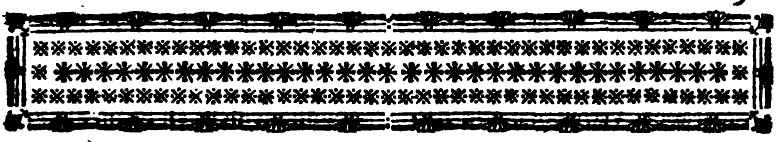


TABLE DES MATIERES.

Le chiffre Romain désigne la Planche, & le chiffre Arabe le *Numero* & la page.

A

D

F.

F

H.

I.

N.

Q.

R.

S.

T.

V.

Fin du Tome premier.



JL